(65)
344
096

1203

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

DIRECTEUR : **HENRI BERR**

TOME TROISIÈME

JUILLET A DÉCEMBRE 1901

13/5/07
82142

PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

12, RUE SAINTE-ANNE

1901

D
1
84
t. 3

L'HISTOIRE COMME SCIENCE

A PROPOS D'UN ARTICLE DE M. RICKERT[1]

M. Rickert nous dénonce un fait qu'il juge alarmant. « On demande sous mille formes que l'historien veuille bien employer les mêmes procédés que le chimiste et le zoologiste », bref, la même méthode que les sciences de la nature. — Or, selon M. Rickert, cela est d'abord un démenti donné à la méthode qu'ont employée « les plus *grands historiens de tous les âges* ». Et d'ailleurs, « on peut soutenir que l'histoire n'est pas une science spéciale, qui se distinguerait seulement par son objet des autres sciences », mais qu'elle est « un mode de conception du monde ». Et ce mode de conception est tout juste l'opposé, l'autre pôle, par rapport à la conception que la science naturelle se forme du monde. « L'établissement et l'expression de l'universel est le but constant des sciences naturelles. » Tout au rebours, « l'*histoire* est la science de l'individuel, de ce qui se produit une fois ».

***

Rappelons d'abord que le mot histoire a, au moins, deux acceptions. On dit d'un ou de plusieurs événements accomplis : « c'est de l'histoire » ; et dans cette acception, l'histoire, ce sont les hommes, les choses, et les faits mêmes du passé, la matière historique. D'autre part, on appelle histoire, le narré, l'exposé ou tableau qu'un écrivain fait à sa façon de cette matière historique.

Il faut se garder — ce qu'on ne fait pas toujours — de prendre

1. Voir le n° 5 de la *Revue*, pp. 121-140.

le mot histoire tantôt dans un sens, et tantôt dans un autre, inconsciemment, et de raisonner ensuite comme si cette permutation n'avait pas eu lieu.

Il est certain que l'histoire — celle des historiens, des plus grands historiens, comme le dit M. Rickert — n'a guère été jusqu'ici que le narré des changements du monde ; que cette histoire s'est intéressée exclusivement, ou presque, à l'individuel et à ce qui est arrivé une fois. J'en donne acte à M. Rickert.

Mais l'histoire — cette fois les choses, les événements, les hommes, la matière, la réalité historique elle-même — n'a-t-elle jamais contenu que de l'individuel, que des choses qui sont arrivées une fois, et jamais rien de commun, de similaire, rien de collectif, de réitéré, de répété ?

Si oui, M. Rickert a pleinement raison, — si non, sa manière de concevoir l'histoire narrée est évidemment incomplète.

***

Examinons d'un peu près cette réalité historique. Il faut, pour être précis, prendre un exemple. Prenons une bataille ou quelques batailles, Rocroy, voulez-vous? et Fontenoy et Rosbach.

Les militaires du XVIIIe siècle, et après eux Napoléon, ont fort étudié ces affaires-là. Ils ont pensé que cette étude pouvait leur servir ; et après coup ils ont, en effet, tiré de cette étude, à part eux, des conclusions qu'ils jugeaient propres à les diriger le cas échéant, et à leur épargner des erreurs de conduite. Illusion énorme, incompréhensible chez un grand esprit comme Napoléon, si Fontenoy, Rosbach, etc., sont purement et pleinement choses qui ne sont arrivées qu'une fois. Mais, c'est Napoléon qui a raison et M. Rickert qui a tort, selon moi Et pourquoi? parce qu'une bataille quelconque, si elle présente des éléments qui ne sont arrivés qu'une fois, contient aussi des éléments plus ou moins anciens, plus ou moins communs à d'autres affaires et qui sont de nature à se représenter encore dans les affaires à venir. Ces éléments-là, nous les tirons de la réalité complexe où ils sont emmêlés avec les éléments exceptionnels, par le moyen d'une opération intellectuelle, par abstraction, cela est vrai, mais si nous les en tirons, c'est qu'ils y sont, au même titre que les éléments exceptionnels ; et, au reste, lorsque nous n'envisageons que ces derniers, comme

le fait M. Rickert, nous procédons également par abstraction ou sélection (c'est tout un). Je veux dire par là que si on est reçu à dégager dans la matière historique l'exceptionnel, on l'est de même à dégager ce qui est plus ou moins commun.

***

Ainsi donc, quant à l'*histoire-fait*, il ne serait pas exact d'en dire qu'elle ne contient que de l'individuel, et de ces choses qui ne sont arrivées qu'une fois.

Venons à l'*histoire-narrée*. M. Rickert nous affirme qu'elle ne fait son objet que de ce qui est arrivé une fois. Oui, peut-être l'histoire que M. Rickert a devant les yeux, celle qu'il est dans ses goûts de faire ; mais il est des personnes qui regardent la matière historique d'un autre point de vue (et elle se prête amplement à cela) et qui conçoivent l'histoire narrée autrement que M. Rickert.

Ainsi, pour mon compte, il ne me paraît pas que signaler les différences, ce qui distingue, ce qui est unique, soit la fin exclusive de l'historien — pas plus que signaler exclusivement les similitudes. Dirai-je ce qui m'importe et m'intéresse souverainement? C'est de découvrir comment et pourquoi du commun, du similaire — lequel est toujours en même temps de l'ancien — est sorti, a surgi l'individuel, l'unique, le nouveau. Et ensuite comment et pourquoi cet individuel, ce nouveau est devenu à son tour du commun, du général, et sous cette forme, ayant plus ou moins duré, est devenu relativement de l'ancien.

Et je m'aperçois que ce qui donne valeur à la connaissance du commun c'est sans doute l'exceptionnel (outre que cela en donne le sentiment même) ; mais que la réciproque existe ; et que c'est bien aussi du commun que l'exceptionnel tire sa valeur.

***

Si tous les hommes d'un pays donné, dans un temps donné, n'avaient absolument rien de commun, s'ils différaient du tout au tout, n'avaient aucun point de consentement, il semble, conformément à la théorie de M. Rickert, que ce serait là de la matière historique éminemment intéressante. Hé bien ! j'en doute; et j'in-

cline, au contraire, à penser qu'il n'y aurait pas là de matière propre à un narré historique.

Pourquoi? parce que l'acteur historique, prince, ou ministre, ou capitaine, ou artiste, est obligé à avoir un nombre plus ou moins grand de coopérateurs ou d'adeptes et de suivants. Supposez un instant que, dans le milieu où il jette son action, tous les hommes diffèrent absolument, cette action n'aura aucun effet, aucune suite, car elle peut bien rencontrer un collaborateur ou un disciple, mais logiquement, d'après l'hypothèse, elle n'en rencontrera pas deux.

Pour que l'homme exceptionnel produise une action féconde en suites, il faut qu'il y ait autour de lui une certaine quantité de similitudes. Et c'est de ces similitudes qu'il s'aide pour établir la nouveauté — *qui n'est jamais absolument nouvelle*. Soyons plus clair : quand un homme exceptionnel réussit, c'est qu'il s'est aidé contre la partie résistante du milieu d'une autre partie de ce milieu, d'un certain nombre d'hommes ayant entre eux, et avec lui-même, des sentiments communs, ou des idées, ou des aspirations ou des habitudes communes. M. Rickert semble avoir prévu cette observation : « Est-ce, dit-il, que Voltaire, Napoléon, Bismarck, Gœthe n'ont exercé d'influence historique... que grâce aux caractères qui leur étaient communs avec *tous* (pas besoin de tous) leurs compatriotes? Mais il n'est pas nécessaire de répondre à cette question. » Vous le voyez, la réponse manque. J'ai dit ailleurs, et il y a des années : dans l'œuvre des Voltaire, des Napoléon, des Bismarck, il y a une part qui procède de l'idiosyncrasie de ces grands hommes ; mais aussi tout un énorme prolongement d'effets qui appartient à des collectivités animées d'idées et de sentiments communs, similaires.

***

L'imprimerie n'a été inventée qu'une fois, soit ; mais si on n'avait imprimé qu'une fois, imprimé qu'un seul livre, action nulle, pas d'effet historique. A quoi l'effet a-t-il tenu ? A ce qu'on a imprimé un nombre *incalculable* de fois. Tout est là. — Et, d'autre part, savez-vous l'histoire de cette invention, la comprenez-vous, si vous oubliez ou ignorez d'autres inventions offrant quelque ressemblance ou au moins quelque analogie, par exemple, la xylo-

graphie qui a précédé de peu, et plus en arrière, les poinçons gravés, les pierres entaillées, l'impression sur briques des Assyriens, toutes choses qui font pressentir dans l'esprit humain ce tour d'invention d'où sortit finalement l'imprimerie? A ne relever que le distinctif, l'histoire serait comme décousue. Ces *complexus*, dont parle M. Rickert, n'existeraient pas.

***

A un autre point de vue, certes, l'historien a intérêt à caractériser J. César, ou Napoléon, le Français du XVIIIe siècle ou l'Anglais du XIIIe. Mais imaginez — ce qui, à mon sens, est d'ailleurs impossible — qu'il n'aperçoive que des différences, des oppositions; à quoi nous sert son histoire? A nous émouvoir. Elle peut être touchante, douloureuse, tragique, tout ce que vous voudrez; et je ne trouve pas que ce soit un mince profit assurément; mais tout de même cette histoire ne profiterait aucunement ni à la raison raisonnante ni à la raison pratique, puisque d'une part on n en tirerait aucune généralisation, et d'autre part aucune leçon, aucun conseil, aucune sorte de prévision Cette histoire serait comme un roman, ou un drame qui, étant arrivé, serait supérieur en cela au roman imaginé, mais d'autre part inférieur en ce que le roman imaginé prétend raconter des choses qui, plus ou moins, se passent tous les jours et se présenteront encore demain, tandis que votre histoire prétend raconter ce qui n'est arrivé qu'une fois, et pour jamais.

***

Il y a une partie de sa théorie où M. Rickert se montre terriblement subtil. C'est quand il explique que l'histoire emploie jusqu'à quatre modes de l'universel, sans pour cela faire autre chose qu établir des faits individuels. L'acception qu'il donne au mot universel me gêne, je l'avoue. Je ne conçois pas « un concept universel qui se trouve être moins universel qu'un autre concept universel ». Le mot universel me semble, d'après l'usage commun, ne pas comporter ce plus et ce moins. M. Rickert ajoute que si on compare « le concept le moins universel au plus universel, ce premier universel devient par le fait même le concept d'un objet indi-

viduel ». Il me paraît évident que M. Rickert confond le procédé logique de l'esprit, avec le fond même, avec l'objectif de la pensée. Toutes les fois que je découpe par la pensée, dans le monde extérieur, une tranche, grande ou petite, je fais, qu'on me passe l'image, comme une sorte de cercle qui, en tant que cercle idéal, imaginaire, est une sorte d'unité. Mais cela ne change rien à la nature réelle des objets que je reçois dans ce cercle. Et si c'est une foule que j'y admets, il s'agit bien en réalité d'une foule et non d'un homme unique. Les sciences naturelles, à ce compte, feraient très bien ce que M. Rickert proteste qu'elles ne font pas : Quand le botaniste, considérant une famille de plantes, les rosacées par exemple, me donne la formule des caractères communs à toute la famille, son procédé logique est absolument semblable à celui de l'historien qui me donne la formule du caractère anglais ou français. Et si cet historien crée ainsi de l'individualité, autant il en faut dire du botaniste. « Mais, dit M. Rickert, ces groupes que l'historien constitue ainsi par une abstraction qui ne relève que les similarités, ces groupes sont déterminés, limités, dans le temps et dans l'espace. » — Eh bien ! est-ce qu'il n'y a pas en zoologie des espèces de plantes et d'animaux qui sont confinées sur une aire géographique ; et d'autres qui, étant disparues, sont délimitées dans le temps ?

« Et puis, continue M. Rickert, le caractère essentiel des sciences naturelles c'est de former un système de concepts généraux... La formation d'un pareil système de concepts généraux ne peut être, en *aucun* cas, le but de l'histoire. » — Au contraire, cela me paraît à moi être le but ultime de l'histoire, — très éloigné encore, j'en conviens.

« L'historien ne saurait songer à subsumer ses concepts généraux sous d'autres encore plus généraux ou sous un système tout entier de concepts généraux, et cela différencie irrémédiablement l'histoire d'avec les sciences naturelles. » — Pardon ! Il y a des naturalistes qui ne s'occupent que d'un végétal, d'un animal, ou d'une famille, d'une espèce, d'un genre. Et ceux-là ressemblent parfaitement à l'historien. Et d'autre part, un jour, je l'espère, il y aura une histoire véritablement universelle. Et déjà un historien sociologue fait assez comme le commun des naturalistes, quand il relève ce qui est commun à un groupe de nations, ou à une nation, ou à une classe, dans un temps donné.

***

M. Rickert et moi, nous discutons sur l'histoire et ce n'est pas de la même histoire que nous parlons. Sans doute l'histoire, en réalité, est bien la même pour nous deux. Mais c'est là un objet à multiples aspects, un objet qu'on peut traiter en plusieurs façons différentes ; et la différente façon ici fait réellement l'objet différent. M. Rickert est évidemment pour l'ancienne façon de traiter l'histoire ; et je conviens que cette façon d'histoire doit subsister, qu'elle est nécessaire. Mais M. Rickert réclame pour cette histoire le titre de science; moi, je conviens que c'est une science, mais de second ordre, une science descriptive ou narrative (c'est tout un). M. Rickert veut plus. Selon lui : « L'histoire serait un mode de conception du monde, la conception du monde successif — en regard des sciences naturelles présentant la conception ou le tableau du monde dans sa permanence, ou dans sa répétition uniforme. » — Il n'est pas niable que l'histoire ne soit un tableau du monde humain successif ; mais pour cela l'histoire ne tranche pas absolument, comme le dit M. Rickert, sur la science naturelle. Le monde naturel *paraît moins rapidement muable* que le monde humain ; mais c'est toute la différence, car il n'est pas immuable. Il n'y a sous notre soleil (et ailleurs encore probablement) rien d'absolument stable et ferme. Tout change, dans un laps de temps, court ou long pour *notre sensibilité*, laquelle scientifiquement *ne doit pas compter*. La surface de notre globe est en perpétuelle modification. Les végétaux se font la guerre et telle essence est chassée d'une région par une essence conquérante, comme un peuple l'est par un autre. Quant aux animaux, des espèces ont péri tout entières, de même que certains peuples antiques ou au moins certains empires. On peut croire que les mœurs des abeilles et des fourmis sont aujourd'hui ce qu'elles étaient primitivement ; mais on ne peut pas le prouver. Les hommes subissent dans les proportions de leurs membres, jambes, bras, mâchoires, dans le développement de leurs divers tissus, dans la masse et les circonvolutions du cerveau, des changements qui ne sont pas de l'histoire telle que la comprend M. Rickert, mais de la science naturelle. Il est vraiment curieux que dans ce siècle, après Lamarck, Darwin, Spencer et tant d'autres, des esprits comme

M. Rickert méconnaissent cette vérité, à savoir que la science naturelle présente le caractère successif, le caractère historique, aussi bien que ce qui porte le nom spécial d'histoire — et, dès lors, est-on autorisé à nous dire que l'histoire offre un mode particulier de la vie du monde?

***

Et il y a une forme d'histoire qui peut être scientifique à la façon de la science naturelle ; une histoire qui, après avoir observé les *complexus* des faits particuliers, tirera de ces faits des similitudes, c'est-à-dire des généralisations plus ou moins étendues. Elles seront d'abord purement empiriques, ces généralisations ; puis, au moyen de l'hypothèse, des expériences, ou si vous voulez des observations vérificatrices, au moyen de la déduction, elles seront rattachées à des principes, à des forces psychiques constantes, en combinaison avec l'influence constante de telle ou telle conjoncture. Évidemment, de par sa complexité beaucoup plus grande, cette science historique n'aura pas, du moins de longtemps (car il faut toujours réserver prudemment l'avenir), ce degré de précision et de certitude dans l'*explication,* qu'on voit aux sciences naturelles ; mais ce sera une différence dans le résultat, dans le succès du travail ; ce ne sera pas une différence essentielle, fondamentale, dans les procédés et la méthode employée par les travailleurs. M. Rickert promet de nous faire voir le contraire. Il reprend certains historiens « qui devraient, dit-il, se rendre un compte exact de la *multiplicité inépuisable des modes de l'activité humaine.* L'esprit humain est très compliqué, et très compliquée aussi son activité scientifique. Lui interdire d'étudier les choses suivant des méthodes différentes, ce n'est pas lui venir en aide... Il n'y a pas lieu d'élaborer une méthode universelle, etc. ».

Les modes de l'activité humaine sont très variés : oui, bien, les directions de l'activité extérieure, mais les procédés de l'esprit ne sont justement pas très variés (sinon dans le détail de l'application), j'entends ceux qui servent à la découverte du vrai et à sa preuve. L'histoire, sans doute, a une méthode en propre : c'est là où elle cherche à faire son premier pas, c'est-à-dire à établir que tels et tels faits sont arrivés. Évidemment, à ce début, ses procédés sont non totalement mais considérablement différents des

procédés de la science naturelle. Je ne veux pas m'étendre là-dessus ; je renvoie à l'excellent livre de MM. Seignobos et Langlois.

Mais le premier pas accompli, reste la tâche d'abstraire, de dégager les similitudes, les généralités et celle de les rattacher les unes aux autres, d'emboîter les moindres dans les plus larges. Pour cet ouvrage suprême, je voudrais qu'on me montrât le moyen de recourir à des ressources autres que cette invention d'hypothèses, cet emploi alterné et combiné de l'induction et de la déduction, cet usage des tables d'absence, de présence ou d'intensité correspondante, qui sont employés par les chercheurs dans les sciences naturelles. J'attends avec curiosité ce que nous donnera sur ce chapitre un esprit comme M. Rickert, lequel a manifestement une très jolie puissance d'abstraction et de raisonnement rigoureux.

***

Vraiment, à la fin, il me semble que notre débat se réduit encore et finit en de bien petites proportions et qu'il revient tout simplement à ceci. M. Rickert dit : « Ce que vous appelez sociologie sera ce que vous voudrez, mais pas de l'histoire, je lui refuse ce nom, cette étiquette. » — Et moi de répondre : « Hé bien, soit ! on réservera le nom d'histoire à l'exposé des événements passés, tel que ce genre d'études a été pratiqué de tout temps ; mais nous continuerons à étudier les événements d'une autre manière que vous ; nous choisirons dans la matière, dans la réalité historique, d'autres aspects, d'autres rapports que ceux qui ont seuls le privilège de vous intéresser ; et nous en ferons une science autre que la vôtre. Cette science s'appellera sociologie ou histoire philosophique, ou histoire scientifique, peu importe, mais ce sera toujours de l'histoire, en ce sens que l'*histoire-fait,* le passé humain, sera toujours bien l'objet de notre science, comme il l'est de la vôtre. »

PAUL LACOMBE.

UN MOMENT DE LA PENSÉE GRECQUE

LE PHILOSOPHE HÉRACLITE [1]

I.

C'est dans l'ombre d'un sanctuaire, loin de l'assourdissante cohue du marché et du bruit des chantiers maritimes, qu'est éclose la doctrine d'Héraclite. Parmi les philosophes grecs, celui-ci est le premier qui ne calcule ni ne mesure, qui ne dessine ni ne travaille de ses mains ; c'est le premier cerveau purement spéculatif, et la fécondité vraiment merveilleuse dont il a fait preuve nous instruit et nous charme encore aujourd'hui. Mais c'est aussi un philosophe exclusif dans le sens le moins favorable du mot, c'est-à-dire un homme qui, sans être réellement supérieur dans un seul domaine, se considère comme supérieur à tous ses semblables. Il avait écrit dans une langue imagée, mais pas toujours exempte d'artifice, un ouvrage profond dont il nous reste de nombreux fragments ; nous possédons en outre sur sa vie des indications en petit nombre, mais importantes, de sorte que nous pouvons nous faire de l'imposante figure de celui qu'on surnommait l' « Obscur » une idée plus

1. M. Gomperz, professeur à l'Université de Vienne, publie en ce moment un ouvrage considérable, *Griechische Denker*, dont deux volumes sur trois ont paru. C'est une histoire, non pas seulement de la philosophie proprement dite, mais de la *pensée* grecque sous toutes ses formes : d'excellents juges reconnaissent que l'évolution de cette pensée y est retracée de façon profonde et saisissante. M. A. Reymond prépare une traduction française de ce beau livre : nos lecteurs pourront apprécier, par ce chapitre qu'il nous a communiqué, et l'importance de l'original, et les mérites de la traduction. (*N. de la R.*)

nette que de celle de n'importe lequel des penseurs qui l'ont précédé ou ont vécu en même temps que lui. De bonne heure, cependant, la légende s'est appliquée à tisser ses fils autour de la personne de ce philosophe à l'humeur chagrine. Nous ne connaissons ni l'année de sa naissance, ni celle de sa mort ; on plaçait son *acmè* vers la soixante-neuvième Olympiade (504-501 av. J. C.) en se fondant probablement sur un événement auquel il prit part, et dont la date pouvait être déterminée. Car le descendant des rois d'Éphèse, qui lui-même pouvait prétendre à la dignité à la fois royale et sacerdotale, mais qui y renonça par égard pour son frère, intervint sans doute activement et à plusieurs reprises dans les destinées de sa patrie ; on dit même qu'il détermina le prince Melankomas à résigner l'autorité qu'il avait usurpée. Mais la composition de son œuvre ne saurait être antérieure à 478, car elle fait allusion à des événements politiques qu'on ne peut placer plus haut.

La solitude et la contemplation de la nature ont été les muses d'Héraclite. Cet homme altier, plein d'une indomptable confiance en lui-même, ne s'était assis aux pieds d'aucun maître. Mais quand, pensif enfant, il vagabondait sur les collines si merveilleusement belles qui entourent sa ville natale, et que recouvrait une végétation d'une luxuriance presque tropicale, son âme avide de savoir s'ouvrait aux intuitions de la vie universelle et des lois qui la régissent. Les grands poètes de son peuple avaient nourri son imagination enfantine et l'avaient meublée de métaphores étincelantes, mais quand son esprit se fut mûri, il n'y trouva plus la satisfaction qu'il cherchait. Car le doute sur la réalité des créations mythiques avait déjà été éveillé, notamment par Xénophane; les âmes ouvertes aux impressions nouvelles avaient conçu un idéal plus haut, qui rejetait à l'arrière-plan les dieux homériques, animés de désirs et de passions humaines. Pour lui, loin de l'honorer, il aurait voulu « bannir des séances publiques et fouetter de verges » le poète qui, de concert avec Hésiode — si nous voulons emprunter le langage de l'historien Hérodote — a donné aux Grecs leur théologie. Il se montre également hostile à tous les objets de la croyance populaire : à l'adoration des images, qui équivaut, selon lui, à « bavarder avec des murailles », aux sacrifices expiatoires, qui remplacent une souillure par une autre, « comme si celui qui s'est vautré dans la boue voulait se purifier

par la boue » ; aux « infâmes » pratiques du culte de Dionysos aussi bien qu'aux cérémonies « sacrilèges » des mystères. L'« omniscience » d'Hésiode, « que la plupart suivent comme leur maître », il ne la méprise pas moins que celle du mathématicien-philosophe Pythagore, que celle du rapsode-philosophe Xénophane et de l'historien et géographe Hécatée. Il a appris d'eux tous, mais il ne se reconnaît le disciple d'aucun. Il ne trouve un mot de chaude louange que pour la philosophie simple et pratique de Bias. Il avait subi fortement l'influence d'Anaximandre, et il lui en témoigne sa reconnaissance en omettant son nom — de même que ceux de Thalès et d'Anaximène — dans la liste des maîtres dédaignés de la toute-science « qui ne forme pas l'esprit ». Ce qu'il y a de meilleur en lui, il se flatte de ne le devoir qu'à lui-même, car « de tous ceux dont il a entendu les discours, pas un seul n'est parvenu à la vraie intelligence ». S'il éprouve pour les poètes une si sombre colère, et pour les penseurs une si froide méfiance, quelle ne doit pas être la profondeur de son mépris pour la masse du peuple ! Ses invectives s'abattent sur elle comme des coups de massue : « Ils se bourrent la panse comme le bétail »; « des milliers d'entre eux ne contre-balancent pas un seul homme excellent ». Comment ce « contempteur de la populace » se serait-il soucié de la faveur de la multitude? Comment aurait-il eu même l'idée de se faire comprendre d'elle dans son exposition? Son énigmatique sagesse ne s'adresse qu'à quelques rares élus, sans égard pour le grand nombre, qui ressemblent aux chiens, « qui aboient ceux qu'ils ne connaissent pas », ou encore à « l'âne qui préfère à l'or une botte de foin ». Il prévoit le blâme qui s'attachera à la forme oraculaire et au sombre contenu de son œuvre, mais il le prévient en s'en référant aux plus illustres de ses modèles. Le dieu pythique, lui non plus, « ne révèle et ne cèle rien; il se contente de donner à entendre »; « la sibylle, de sa bouche en fureur, jette des paroles qui ne font pas rire, qui ne sont pas ornées et fardées, mais sa voix, grâce au Dieu qui parle par elle, se prolonge pendant mille ans ». Cette récompense tardive lui suffit amplement, car « les hommes vaillants choisissent une chose de préférence à toutes les autres : une gloire impérissable ».

Le mépris que notre sage montre pour les hommes se justifiait amplement par les conditions politiques et morales dans lesquelles se trouvait alors sa patrie. Depuis plus d'un demi-siècle, le joug

étranger pesait sur les Grecs de l'Asie-Mineure. Ce joug n'était pas particulièrement oppressif; en fait, les dynasties princières indigènes servaient bien souvent d'intermédiaires entre les pays sujets et le lâche assemblage que formait le royaume féodal des Perses. Mais c'eût été un miracle que la perte de l'indépendance nationale n'eût pas amené à sa suite un affaissement de l'esprit public et une recrudescence des intérêts privés. D'ailleurs le terrain était préparé depuis longtemps pour cette décadence. La vie plus molle, les mœurs raffinées de l'Orient avaient relâché la vigueur en même temps que la rudesse du caractère des anciens Grecs. Quoi d'étonnant qu'un moraliste atrabilaire de la trempe de notre philosophe trouvât beaucoup à reprendre chez ses compatriotes, les jugeât peu dignes d'exercer la souveraineté au moment où, après la chute de la domination perse, surgissait la démocratie? En tous cas, dans les guerres civiles de cette époque, il se trouvait du côté des aristocrates, et défendait leur cause avec une fureur proportionnée au mépris dont il croyait pouvoir accabler ses adversaires. Au paroxysme de sa passion, il prononça ce mot caractéristique de sa haine : « Les Éphésiens feraient bien de se pendre homme par homme, et d'abandonner leur cité à leurs enfants mineurs, eux qui ont chassé Hermodore en disant : « Il ne doit y avoir aucun homme » excellent parmi nous; et s'il s'en élève un, qu'il aille séjourner » ailleurs, parmi d'autres hommes. » Le banni si chaleureusement loué dans ce passage avait trouvé au loin une nouvelle et glorieuse activité. Les rédacteurs de la loi romaine des XII Tables avaient fait appel à ses connaissances juridiques, et sa mémoire fut honorée d'une statue que Pline a encore vue. Quant au vieil ami d'Hermodore, se sentant las du joug populaire, il quitta la ville souillée d'arbitraire et d'injustice, se retira dans la solitude des forêts de la montagne, et y finit ses jours, après avoir déposé dans le temple d'Artémis le rouleau de papyrus où il avait consigné le fruit d'une vie de pensée, et qu'il léguait aux siècles à venir.

La pleine jouissance de ce livre précieux fut déjà refusée à l'antiquité. Il renfermait des inégalités et des contradictions si choquantes que même un Théophraste ne pouvait les expliquer que par les troubles intellectuels auxquels l'auteur aurait été sujet. Aristote se plaint des difficultés que la construction embarrassée de la phrase offrait au lecteur, et une foule de commentateurs, parmi lesquels des hommes très distingués, s'efforcèrent d'éclairer

les obscurités dont cette œuvre fourmille. Nous ne pouvons ni rétablir dans leur suite exacte ni attribuer avec certitude aux trois sections dans lesquelles elle se divisait — physique, morale et politique — les débris qui nous en sont parvenus.

II.

La grande originalité d'Héraclite ne consiste pas dans sa théorie de la matière primordiale, pas même dans sa théorie de la nature en général, mais, le premier, il a aperçu entre la vie de la nature et celle de l'esprit des rapports qui, dès lors, ne sont pas rentrés dans l'ombre; le premier, il a construit des généralisations qui recouvrent comme d'une immense voûte les deux domaines de la connaissance humaine. Comme conception fondamentale, il se rapprochait beaucoup d'Anaximandre. La caducité de toutes les créations individuelles, la transformation perpétuelle des choses, l'ordre naturel envisagé comme un ordre moral, toutes ces idées étaient aussi familières à son esprit qu'à celui du plus grand de ses prédécesseurs. Ce qui l'en séparait, c'était son tempérament inquiet, son aversion pour l'étude patiente des faits particuliers, la tournure plus poétique de son imagination, son goût pour la richesse et la plasticité des formes. C'est pourquoi la matière primordiale d'Anaximandre, dépourvue de toute détermination qualitative précise ne pouvait lui suffire, pas plus d'ailleurs que la substance première invisible et incolore d'Anaximène. La forme matérielle qui lui semble correspondre le mieux au procès de la vie universelle, et par conséquent la plus élevée en dignité, c'était celle qui n'offre jamais l'apparence même du repos ou d'un mouvement insensible ; celle en qui lui paraît résider le principe même de la chaleur vitale des êtres organisés supérieurs, et par conséquent l'élément par excellence de la vie : le feu qui anime et qui dévore tout. « Cette ordonnance unique de toutes choses, s'écrie-t-il, n'a été créée par aucun des dieux, ni par aucun des hommes; elle a toujours été, elle est et elle sera toujours — feu éternellement vivant, qui s'allume par mesure et s'éteint par mesure. » Dans un cycle plus petit et un cycle plus grand, il faisait

descendre le feu primitif aux autres formes — plus basses — de la matière, et de celles-ci, par les mêmes voies, « car le chemin d'en haut et celui d'en bas n'en font qu'un » — il le faisait remonter à sa forme originelle. Le feu se transforme en eau, et celle-ci — pour une moitié — remonte immédiatement comme « souffle igné » à la voûte du ciel; l'autre moitié se change en terre; la terre redevient eau, et, par ce chemin, se retrouve finalement à l'état de feu. Comme agents de ce cycle, nous pouvons considérer l'évaporation, la fonte, la congélation; et nous devons nous rendre compte que, pour la naïve physique d'Héraclite, l'extinction d'un incendie au moyen de l'eau pouvait se ramener à la transformation du feu en eau. Non seulement la source sans cesse jaillissante de la naissance et de la destruction est le principe primordial de notre poète-penseur; non seulement ce principe est divin pour lui comme il l'était pour ses prédécesseurs; mais il y voit en même temps le représentant de l'intelligence universelle, la norme devenue consciente de toute existence, qui « ne veut pas être appelée Zeus », parce qu'elle n'est pas une essence individuelle et personnelle, et qui cependant « veut être appelée ainsi » parce que c'est le principe souverain du monde et en même temps le principe suprême de la vie — que l'on songe au grec *zên* = *vivre* et aux formes correspondantes du nom de Zeus. Mais nous ne pouvons pas envisager cette essence primitive comme une divinité agissant en vue d'un but, et choisissant les moyens les mieux appropriés pour l'atteindre. Héraclite la compare à un jeune garçon qui s'amuse, qui prend plaisir à jouer sans but au trictrac, qui élève sur le rivage de la mer des collines de sable uniquement pour les renverser.

Construction et destruction, destruction et construction, telle est la norme qui régit tous les domaines de la nature vivante, les plus petits comme les plus grands. Et le kosmos lui-même, sorti du feu primitif, ne doit-il pas y retourner? Ce double procès se déroule et se déroulera à jamais dans des périodes fixes d'une durée immense.

Sur ce point, les observations géologiques de Xénophane et celles d'Anaximandre avaient frayé la voie à la spéculation d'Héraclite. S'appuyant comme le dernier de ces philosophes sur les constatations faciles à faire le long de la Méditerranée, le penseur d'Éphèse devait naturellement en conclure qu'à l'origine cette mer

avait une étendue plus considérable. Et en partant de sa doctrine physique fondamentale, ne devait-il pas aller plus loin et formuler cette thèse : de même que la terre est sortie de l'eau, l'eau est sortie du feu? Et c'est ainsi qu'il remonta par l'imagination à une époque où rien n'existait que le feu. Mais, comme s'il s'était approprié la croyance d'Anaximandre à un retour périodique des phénomènes, ce procès de développement ne pouvait être considéré comme s'étant réalisé une seule fois. C'est du feu que sont sorties les autres formes de la matière, et c'est en feu qu'elles se retransformeront un jour — pour que le procès de différenciation recommence et entraîne la même série de changements. Par l'étendue du regard, Héraclite se rapproche des plus grands naturalistes de l'époque moderne, et — devons-nous y voir un simple hasard ou un pressentiment génial? — il est d'accord avec eux, pour autant du moins que l'on considère le système solaire, dans l'exacte représentation de ce cycle cosmique. Au point de départ comme au terme de cette période, se trouve une sphère de feu.

Sans doute, cette conception impliquait des contradictions avec la nature des choses, aussi bien qu'avec la théorie fondamentale du philosophe. Les avait-il aperçues lui-même, et, en ce cas, comment y parait-il? C'est ce que nous ignorons. « Le feu se nourrit des vapeurs qui s'élèvent de l'humide. » Alors la source même où s'alimente le feu ne doit-elle pas tarir par la diminution et l'anéantissement final de l'élément humide? Puis, comment la matière, augmentant de volume par l'échauffement qu'elle éprouve, tiendra-t-elle dans l'espace déjà rempli auparavant? Les successeurs d'Héraclite, c'est-à-dire les Stoïciens, ont pourvu à la difficulté en supposant un immense espace vide, tout prêt à servir à cet emploi. Mais on peut considérer comme certain que le penseur éphésien lui-même ne songea pas à cet expédient; en admettant l'espace vide, il serait devenu un précurseur de Leucippe, et nos sources n'eussent pas manqué de le faire remarquer.

III.

Mais Héraclite ne se contente pas d'attribuer à la matière le changement continuel des formes et des propriétés; il lui attribue

aussi un mouvement incessant dans l'espace. Pour lui, elle était vivante. Et non seulement dans le sens où l'entendaient ses prédécesseurs immédiats, et qui les a fait surnommer avec raison « animateurs de la matière » (hylozoïstes). Ils avaient cherché la cause de tout mouvement dans la matière elle-même, et non dans un agent extérieur. En cela, l'Éphésien suit leurs traces. Mais son feu « éternellement vivant » n'est pas vivant dans ce sens seulement; les changements de matière qui se produisent dans le monde organique, aussi bien animal que végétal, ont évidemment fait une si forte impression sur son esprit que c'est sur cette analogie que se règle sa conception générale des transformations matérielles. Tout ce qui vit est soumis à une constante destruction, à un constant renouvellement. Si la matière était déjà considérée comme vivante au point de vue indiqué plus haut, quoi d'étonnant qu'en vertu de l'association des idées, elle ait été considérée ensuite, et à un point de vue nouveau, comme organiquement vivante ? De là découle la théorie héraclitique de l'écoulement des choses. Quand notre œil croit apercevoir quelque chose de permanent, il est victime d'une illusion; tout est, en réalité, dans un perpétuel devenir. Si cette transformation n'a pas pour résultat la destruction de l'objet qui y est soumis, c'est que les particules de matière qui s'en détachent sont remplacées par l'afflux incessant de particules nouvelles. Il en est autrement lorsque cette condition n'est pas remplie. L'image favorite à laquelle recourt Héraclite pour exprimer cette pensée est celle du fleuve qui s'écoule. « Nous ne pouvons pas descendre deux fois dans le même fleuve, car il roule sans cesse de nouvelles eaux. » Et comme le fleuve, en tant que masse d'eau continue reste le même, mais change au point de vue des gouttes dont il est formé, Héraclite aiguisa cette pensée en un paradoxe : « Nous descendons dans le même fleuve, et nous n'y descendons pas; nous sommes et ne sommes pas. »

A ces fausses analogies se mêlaient des observations exactes et se liaient des conclusions d'une grande portée. Parmi ces dernières, figurait peut-être cette idée que les impressions de l'odorat et — comme on devait le croire alors — celles de la vue étaient produites par de petites particules de matière qui se détachent constamment des corps. Quoi qu'il en soit de ce point, on signale chez Héraclite une opinion qui concorde d'une manière étonnante avec les théories de la physique actuelle. La concordance est même si exacte que l'ex-

posé succinct de ces théories se confond presque mot pour mot avec une analyse antique de la doctrine héraclitique. Plusieurs philosophes, dit Aristote, — qui ne peut guère avoir eu en vue que l'Éphésien et ses disciples, — soutiennent qu' « il est faux que quelques-unes des choses seulement se meuvent, et les autres pas, mais que toutes se meuvent, et en tout temps, quoique ces mouvements se dérobent à notre perception ». « La science actuelle — ainsi s'exprime un naturaliste philosophe d'aujourd'hui — tient pour établi que les molécules de matière sont sans cesse en mouvement... bien que ces mouvements se dérobent à notre perception. » Considérez maintenant qu'Héraclite écrivait à une époque à laquelle notre théorie de la chaleur était étrangère aussi bien que notre optique et notre acoustique, qui n'avait jamais entendu parler d'ondes de l'air ou de l'éther; qui ignorait absolument que toute impression de chaleur repose sur un mouvement moléculaire, même dans les corps solides; qui n'avait pas le moindre soupçon de la nature des phénomènes chimiques et cellulaires; qui, enfin, n'avait pas le secours du microscope, grâce auquel se révèle, à notre regard étonné, un mouvement même là où l'œil nu ne perçoit que l'immobilité, et qui nous conduit, quoi que nous en ayons, à l'idée que le domaine du mouvement s'étend infiniment au delà de celui de notre perception. Celui qui considère tout cela se fait la plus haute opinion de la géniale pénétration du penseur d'Éphèse; mais ce qui l'étonne peut-être surtout, c'est que cette grandiose anticipation n'ait pas produit plus de fruits pour la connaissance des phénomènes particuliers de la nature. La déception que nous en éprouvons ne doit pas diminuer la gloire de l'Éphésien. En proclamant qu'il existe des mouvements invisibles, il renversait la muraille qui empêchait de pénétrer dans les secrets de la nature; mais il fallait une seconde et décisive hypothèse pour rendre vraiment féconde celle d'Héraclite : il fallait supposer des particules de matière invisibles, indestructibles et invariables, dont tous les corps fussent composés, et qui sortissent indemnes de tous les changements de forme de ces corps. Cette grande découverte était réservée aux atomistes. Héraclite, peu porté par la tournure poétique de son esprit à inaugurer et à développer l'explication mécanique de la nature, a tiré de sa doctrine fondamentale des conclusions destinées à éclairer d'autres domaines de la connaissance.

Les changements de propriétés dans la succession du temps trouvèrent leur exacte contre-partie dans l'existence simultanée de qualités contraires. Ici encore, au regard attentif, se révèle une multiplicité qui semble mettre en péril l'unité de l'objet et de sa constitution. Par rapport à d'autres objets, différents les uns des autres, un objet se comporte différemment et souvent de manière opposée. « L'eau de la mer est la plus pure et la plus souillée ; pour les poissons, elle est potable et salutaire ; pour les hommes, elle est imbuvable et funeste. » Dans cette phrase, Héraclite ne voulait pas consigner une observation isolée ; cela est évident en soi pour quiconque connaît les fragments de son œuvre ; c'est la doctrine de la *relativité des propriétés* qui fait sa première apparition, et, selon son habitude, notre philosophe la pousse aussitôt à ses extrêmes conséquences : « Le bien et le mal sont une seule et même chose. » Voilà qui nous rappelle le paradoxe de plus haut : « Nous sommes et ne sommes pas. » Et, en fait, l'image du fleuve, d'une part, et la doctrine de la relativité de l'autre, conduisent au même résultat : les états successifs d'un objet, ses propriétés simultanées, portent souvent le sceau d'une diversité fondamentale, et même parfois d'une complète opposition. Toute détermination, toute stabilité de l'être disparaissent pour notre penseur ; il se complaît dans les propositions qui jettent un défi à l'entendement humain ; il oublie ou néglige les restrictions qui, seules, leur prêtent un sens intelligible ou acceptable. Pour nous, le fleuve reste *en un sens* le même ; *en un autre*, il devient différent ; à un certain point de vue, A est « bon » ; à un autre, il est « mauvais ». L'Éphésien se soucie peu de ces distinctions ; l'inexpérience de sa pensée se fait la complice de son orgueil de penseur ; plus sont étranges les résultats auxquels il arrive, plus ils satisfont son goût pour les paradoxes, sa prédilection pour les affirmations obscures et énigmatiques, son mépris pour les vérités claires et accessibles à tous. Que les contraires ne s'excluent pas, mais que plutôt ils s'appellent et se conditionnent réciproquement, ou même qu'ils soient identiques, voilà ce qui lui paraît désormais vérité démontrée, loi fondamentale régissant tous les domaines de la vie physique et de la vie spirituelle. Devons-nous lui en vouloir ? Absolument pas. Quand il s'agit de vérités méconnues et négligées, et surtout de vérités qui, par leur nature, sont presque forcément méconnues et négligées, le plus difficile et l'essentiel, c'est qu'elles

soient découvertes d'une manière ou de l'autre. Les exagérations dans lesquelles tombent ceux qui les découvrent sont aussi pardonnables qu'explicables, et même, à la longue, elles sont plus utiles que nuisibles. Car le vengeur de la logique offensée ne se fera pas longtemps attendre ; la cisaille qui émonde les pousses folles de la pensée s'acquittera tôt ou tard de sa tâche. Mais l'extravagance avec laquelle ces vérités facilement négligées ont été énoncées, le caractère absolu qu'on leur a donné leur prête un éclat, un relief qui les préserve à jamais de l'oubli. Et surtout leur pointe paradoxale les enfonce profondément dans l'esprit de leur auteur et en fait pour lui un bien inaliénable et toujours présent. C'est ainsi que les orgies spéculatives d'Héraclite nous apparaissent comme la source de la contribution la plus précieuse qu'il ait fournie au trésor de la pensée et de la science humaines. Car, vraiment, je ne saurais par où commencer et par où finir si je voulais faire ressortir pleinement l'immense importance des vérités fondamentales contenues dans ces exagérations. Si la théorie de la sensation reconnaît la part qui revient à la subjectivité du moi, c'est grâce à la relativité ; que le même objet du monde extérieur agisse différemment sur différents organes, sur différents individus, ou même sur le même individu, en raison des états divers où il se trouve — cette pensée, qui devait bientôt être familière aux penseurs grecs, et qui, seule, pouvait les garder d'un scepticisme vain et pervers, se trouvait — telle la fleur dans le germe — contenue dans la doctrine héraclitique de la relativité. Elle s'y trouvait aussi, cette constatation encore plus profonde et plus indispensable : que les opinions, les lois et les institutions qui étaient appropriées et salutaires à une phase du développement humain sont devenues, pour une autre phase, insuffisantes et funestes. « La raison, selon le mot de Faust, devient déraison, le bienfait se change en fléau », pour ce motif uniquement que le même objet exerce des effets très différents et même opposés, à des époques différentes et en relation avec des facteurs d'une autre nature. Le ferment qui réagit le plus énergiquement contre le conservatisme aveugle dans tous les domaines, — du goût, de la morale, des institutions politiques et sociales, — c'est le relativisme ; il a manqué et manque encore aujourd'hui partout où le cri : « Cela a toujours été ainsi », a été et est considéré comme une réponse suffisante à toutes les tentatives de

réforme. Mais ce n'est pas seulement au progrès qu'il s'est révélé utile ; il l'a été aussi, dans tous ces domaines, au maintien de ce qui était digne d'être maintenu ; car cette doctrine seule est en mesure d'expliquer et de justifier d'une manière satisfaisante les vicissitudes et les changements, la contradiction entre l'opinion qui juge bon ici ou maintenant ce qu'elle jugeait mauvais hier ou ailleurs. Là où elle manque, toute transformation des institutions existantes, et même la simple constatation que les mêmes normes ne s'appliquent pas partout et toujours, engendrent un doute profond et incurable sur la légitimité des institutions en général. A la variété des formes de la vie humaine, à la souplesse de notre nature, aux modifications que subit notre caractère selon les temps et les lieux, une philosophie ne peut satisfaire que si elle se plie à ces métamorphoses dignes de Protée ; de quelle insuffisance ne se montre pas celle qui ne voit de salut que dans l'immobilisme, pour qui tout changement semble conduire au règne de l'arbitraire et du hasard !

IV.

Et maintenant, nous arrivons à la doctrine de la *coexistence des contraires*. Notre poète-penseur ne se lasse point de l'expliquer. La « dissonance est en harmonie avec elle-même » ; l'harmonie invisible (c'est-à-dire celle qui résulte des contraires) est meilleure que la visible. « La maladie a rendu la santé désirable ; la faim la satiété et la fatigue le repos ! » Tantôt avec une concision digne d'un oracle, tantôt avec une précision et une ampleur éclatantes, il formule cette proposition que la loi du contraste ne régit pas moins la vie des hommes que la nature, qu'il ne serait pas meilleur pour ceux-ci d'obtenir ce qu'ils désirent, « c'est-à-dire de voir tous les contraires se fondre dans une vaine harmonie ». Il va si loin dans ce sens qu'il blâme vivement Homère d'avoir voulu « déraciner tous les maux de la vie », d'avoir souhaité que « la discorde disparût du cercle des dieux et des hommes », et d'avoir ainsi poussé « à la ruine de l'Univers ». Elle est vraiment inépuisable, la liste des applications que ces maximes permettent ou commandent. Tout ce que nous désignons dans le sens le plus étendu

du nom de polarité dans le domaine des forces naturelles : la nécessité du changement pour la production de la sensation en général et en particulier des sensations de plaisir ; l'existence indispensable, pour tout bien, des maux qui lui sont opposés ; la nécessité pour le développement et l'augmentation des énergies humaines de la compétition et de ce que nous appelons aujourd'hui la lutte pour la vie ; la nécessité de la coexistence d'éléments opposés dans l'état et dans la société, — tout cela et bien d'autres choses encore est obscurément indiqué ou clairement développé dans les passages que nous venons de citer. Et toujours le regard de notre philosophe va du monde inanimé au monde animé ou inversement. Mais j'ai tort : cette distinction est pour lui comme si elle n'existait pas ; il considère le monde comme un feu éternellement vivant, et pour lui, l'âme, élément même de la vie, et la divinité elle-même ne sont pas autre chose que du feu.

Nous avons quelque peine à attribuer au vieux philosophe naturaliste, en matière de sociologie, l'opinion exprimée un peu plus haut ; mais, sur ce point, le texte même d'une de ses maximes est absolument dépourvu d'équivoque. Pour lui, la « guerre » est le « père et le roi » de toutes les choses, de tous les êtres. Si le fragment se terminait sur ces mots, personne n'aurait l'idée de l'interpréter autrement que dans un sens purement physique ou cosmologique. En vérité, au regard de l'Éphésien, se dévoile partout un jeu d'énergies et de propriétés opposées, qui s'appellent et se conditionnent réciproquement ; une loi de polarité lui semble embrasser la vie universelle et comprendre en elle toutes les lois particulières. Le repos sans lutte est l'engourdissement, l'immobilité, la ruine de tout. « Le mélange se décompose quand on ne le secoue pas. » Le mouvement incessant qui crée et conserve la vie a pour base le principe de la lutte, de la guerre ; ce sont les épithètes de « père » et de « roi » qui, cette fois, se dirait-on, le caractérisent comme producteur, ordonnateur et conservateur. Et c'est à cette conclusion que l'on pouvait s'arrêter autrefois, mais il n'en est plus de même aujourd'hui, car, il y a environ quarante ans, une heureuse trouvaille nous a donné la suite du fragment : « Elle (la guerre) a désigné ceux-ci comme dieux, ceux-là comme hommes, ceux-ci comme esclaves, ceux-là comme libres. » Les esclaves, ce sont les prisonniers de guerre et leurs descendants ; les libres, ce sont leurs vainqueurs et leurs maîtres. Ainsi, il n'y a

pas à s'y tromper, ce qu'Héraclite veut dire, c'est que la guerre, en mettant les forces à l'épreuve, opère le départ entre les puissants et les faibles, fonde l'État et organise la société. Il la loue d'avoir sanctionné cette différence de valeur, et ce qu'était pour lui cette différence, les deux termes opposés à l'esclave et au libre nous l'apprennent : l'un est homme, l'autre dieu. Et c'est la guerre aussi qui a établi le partage entre les membres de cette classe : ce que l'homme libre est à l'égard de l'esclave, l'homme devenu dieu l'est à l'égard de l'homme ordinaire. Car, à côté de la foule des âmes communes qui habitent le monde d'en bas, et qui, dans ce royaume de l'humide et du trouble, n'ont, comme moyen de connaissance, que le sens de l'odorat, il y a, selon Héraclite, des esprits privilégiés qui, de la vie terrestre, s'élèvent à l'existence divine. Il se représente une hiérarchie d'êtres, divers en rangs, divers aussi en valeur, en mérite, en excellence. Il ramène la différence de rangs à une différence de valeur, et ensuite, il recherche la cause de cette dernière. Il la trouve dans le frottement des forces qui se produit dans la guerre prise tantôt au sens le plus strict du mot, tantôt dans un sens plus ou moins métaphorique. Ces nuances sont nécessaires comme intermédiaires entre la signification cosmologique et la signification sociale du mot. Cependant, il n'y a pas lieu de trop accorder à l'atténuation que produirait la métaphore dans la pensée d'Héraclite. La mollesse de ses compatriotes ioniens, que Xénophane blâmait déjà de leur voluptueuse oisiveté, la nonchalance de ses concitoyens, dont se plaint Kallinos, la triste destinée qu'a subie sa patrie, tout cela a évidemment et à un haut degré exagéré l'importance qu'il accorde aux vertus guerrières. « Ceux qui sont tombés à la guerre, s'écrie-t-il, sont honorés des dieux et des hommes, et les plus grands morts obtiennent les plus grands sorts. » Mais pour le philosophe dont la force réside dans une généralisation géniale, les expériences, même les plus douloureuses, ne sont qu'une occasion de poursuivre et de développer le cours de ses pensées. Et cette fois, son but ne consistait sûrement en rien moins qu'à montrer d'une manière générale que la résistance et la lutte sont la condition fondamentale du maintien et du perfectionnement progressif de l'énergie humaine.

V.

Si nombreuses et si profondes que soient les vues que nous venons d'énumérer, Héraclite nous réserve une surprise plus grande encore. Des lois particulières qu'il a cru observer dans la vie de la nature comme dans celle des hommes, il s'est élevé à l'idée d'une loi unique embrassant l'ensemble de l'univers. L'action stricte de cette loi, qui ne souffre aucune exception, n'a pu échapper à l'acuité de son regard. En reconnaissant et en proclamant l'existence de cette règle, de cette causalité absolue, il a marqué un tournant dans le développement intellectuel de notre race. « Le soleil ne dépassera pas les mesures ; sinon, les Erynnies, vengeresses du droit, sauraient bien l'atteindre. » « Ceux qui parlent avec intelligence doivent s'appuyer sur l'universel comme une cité sur la loi, et même beaucoup plus fort, car toutes les lois humaines sont nourries par la seule divine. » « Quoique ce Logos (cette loi fondamentale) existe de tous temps, il est toujours incompris des hommes, soit avant qu'ils l'aient entendu, soit au moment où ils l'entendent pour la première fois. » Comment Héraclite est-il arrivé à gravir ce sommet de la connaissance ? A cette question, on peut tout d'abord répondre : En recueillant et en concentrant les tendances qui animent toute son époque. L'explication du monde par l'intervention arbitraire et capricieuse d'êtres surnaturels ne suffisait ni à la connaissance plus approfondie qu'on avait de la nature, ni aux aspirations morales plus larges qui s'étaient fait jour. L'exaltation progressive, et par suite le perfectionnement moral du dieu suprême ou dieu du ciel, la tentative toujours renouvelée de dériver la multiplicité changeante des choses d'une seule matière primordiale, tout cela porte témoignage de la croyance toujours plus grande en l'homogénéité de l'univers et en l'unité de la puissance qui le régit. La voie était frayée à la connaissance de lois souveraines. Et cette connaissance devait prendre une forme de plus en plus rigoureuse. La base de la recherche exacte fut posée d'abord par les astronomes, bientôt aussi par les physiciens-mathématiciens, parmi lesquels la première place revient à Pythagore. La nouvelle des résultats de ses expériences extraordinaires en

acoustique dut produire une impression telle que l'on ne peut guère se la représenter. Le plus « ailé » des phénomènes, le son, avait, pour ainsi dire, été capté et ployé sous le joug du nombre et de la mesure ; qu'est-ce qui pouvait résister encore à ces dompteurs des faits ? Bientôt, de l'Italie méridionale, ce cri retentit à travers l'Hellade : « L'essence des choses, c'est le nombre ! » Il est évident que l'Éphésien ne pouvait fermer son esprit à ces influences, et cela est, au moins en partie, reconnu aujourd'hui. Le rôle que les idées d'harmonie, de contraste et surtout de *mesure* jouent dans ces spéculations remonte sûrement, pour la plus grande part, à l'action du Pythagoréisme, pour une part moindre à celle d'Anaximandre. Aussi peu il était fait lui-même pour la recherche exacte, — sa passion était trop vive, son esprit trop prompt à s'enflammer, trop porté à s'enivrer et à se contenter de métaphores, — autant il était qualifié pour servir de héraut à la nouvelle philosophie. En cela, et aussi sans doute en raison des multiples injustices dont il s'est rendu coupable à l'égard des vrais créateurs de la science, il ressemble vraiment au chancelier Bacon, auquel on l'a récemment comparé à un autre point de vue et avec beaucoup moins de raison. Mais ce qu'il y a de vivant en lui, ce n'est pas seulement la puissance verbale et la plasticité de l'expression. Sans doute, son interprétation des phénomènes particuliers est la plupart du temps puérile : — « L'homme ivre est conduit par un enfant imberbe et trébuche parce que son âme est mouillée » ; « une âme sèche est la plus sage et la meilleure » ; — mais à quel extraordinaire degré était développée en lui la faculté géniale de dégager et de reconnaître l'analogie sous les enveloppes les plus hétérogènes ! Bien peu d'hommes ont su, comme lui, poursuivre dans toute la hiérarchie des êtres, dans l'ensemble de la vie naturelle et de celle de l'esprit, les découvertes qu'il avait faites dans un champ spécial et limité. Il ne s'agissait pas, il est vrai, pour lui, comme nous l'avons déjà remarqué, de jeter un pont sur l'abîme qui sépare la nature et l'esprit ; cet abîme n'existait guère pour lui et pour ses prédécesseurs en général. Sous ce rapport, le choix auquel il s'était arrêté comme matière primordiale fut pour lui un élément de progrès. Tenant le monde comme fait de feu, c'est-à-dire de la matière de l'âme, il pouvait sans scrupule étendre aux phénomènes psychiques et aux phénomènes politiques ou sociaux qui en découlent les généralisations qu'il avait tirées

de n'importe quel domaine de la vie de la nature. De là l'ampleur compréhensive de ses généralisations, dont le couronnement suprême se trouve dans la constatation de la loi universelle à laquelle tout est soumis.

Mais un motif particulier le poussait encore à escalader ce sommet, et à proclamer solennellement, comme but suprême de la connaissance, la loi universelle qui régit tous les phénomènes : ce motif était tiré de sa doctrine de l'écoulement des choses combinée avec sa théorie si imparfaite de la matière. Il devait craindre, sans cela, de ne laisser subsister aucun objet quelconque de connaissance vraie ; le reproche qu'Aristote lui a fait à tort l'aurait, en ce cas, atteint à bon droit, semble-t-il. Mais, dès lors, il ne pouvait plus en être ainsi. Au milieu de toutes les vicissitudes des objets particuliers, de toutes les métamorphoses de la matière, en dépit de la destruction qui devait atteindre, à intervalles réguliers, l'édifice même de l'Univers, et de laquelle celui-ci devait sans cesse renaître, la loi universelle reste debout, intangible, immuable, à côté de la matière primitive, conçue comme animée et intelligente ; elle se confond avec elle, selon une conception mystique et peu claire, à titre de raison universelle ou de divinité souveraine, et ces deux principes réunis constituent la seule chose permanente dans le fleuve — sans commencement ni fin — des phénomènes. Connaître la loi ou la raison universelles, tel est le devoir suprême de l'intelligence ; se plier, se soumettre à elle, telle est la règle suprême de la conduite. Suivre son sentiment ou sa volonté propres, c'est incorporer en soi le faux et le mal, qui, au fond, ne sont qu'une seule et même chose. La « présomption » est comparée par lui à l'une des plus terribles maladies qui puissent frapper l'homme, à celle qui, dans toute l'antiquité, a été regardée comme une possession démoniaque, l'épilepsie ; l'orgueil doit être étouffé comme un incendie. « Il n'y a qu'une chose sage : c'est de connaître la raison, qui gouverne tout et par tout. » En réalité, il n'est pas facile de satisfaire à cette exigence, car la vérité est paradoxe : « La Nature n'aime-t-elle pas à se voiler » et « n'échappe-t-elle pas à la connaissance par son invraisemblance » ? Mais le chercheur doit y consacrer tous ses efforts ; il doit être rempli de joie et de courage, être constamment en garde contre les surprises, car « si vous n'attendez pas l'inattendu, vous n'atteindrez pas la vérité, qui est difficile à discerner, à peine accessible ». « Nous ne

devons pas échafauder de frivoles hypothèses sur les plus hauts objets » ; le caprice ne doit pas nous guider, « car la punition frappera la forge des mensonges et les faux témoins ». Les institutions humaines ne durent que pour autant qu'elles concordent avec la loi divine ; car celle-ci « atteint aussi loin qu'elle le veut, suffit à tout et domine tout ». Mais au dedans de ces limites, règne la loi pour laquelle « le peuple doit combattre comme pour une muraille » ; cette loi n'est pourtant pas, assurément, le bon plaisir de la foule aux cent têtes, et dépourvue de raison, mais l'intelligence, et souvent « le conseil d'un seul » auquel, à cause de sa sagesse supérieure, « est due l'obéissance ».

VI.

Notre philosophe a exercé sur la postérité une double et particulière influence. Comme facteur historique, il présente le même double visage que présentent, selon lui, les choses. Il a été la source principale et primitive d'une tendance religieuse et conservatrice, mais aussi, et à un égal degré, d'une tendance sceptique et révolutionnaire. Il est — pourrait-on dire en lui empruntant son langage — et il n'est pas un boulevard de conservatisme ; il est et il n'est pas un champion de bouleversement. Le centre de gravité de son influence se trouve pourtant, en raison de son génie particulier, du côté que nous avons indiqué en premier lieu. Au sein de l'école stoïcienne, cette influence constitue le pôle opposé aux tendances radicales du cynisme. De l'absolue dépendance où, selon son enseignement, se trouvent les phénomènes à l'égard d'une loi supérieure, a découlé le rigoureux déterminisme de cette secte, déterminisme qui, sauf dans les cerveaux les plus éclairés, menaçait de dégénérer en fatalisme. De là la disposition au renoncement et presque au quiétisme, qui s'annonce déjà à nous dans les vers de Cléanthe ; de là la soumission volontaire aux dispensations du sort dont Épictète et Marc-Aurèle ont été les apôtres. C'est aussi chez Héraclite que nous avons trouvé les premiers symptômes du penchant qu'auront les Stoïciens à accommoder leurs doctrines avec les croyances populaires. De même, on peut rappeler son disciple dans les temps modernes, Hegel, avec sa Philosophie de la

Restauration, avec sa glorification de l'élément traditionnel dans l'État et dans l'Église ; enfin avec sa parole fameuse : « Ce qui est réel est raisonnable, et ce qui est raisonnable est réel. » Mais, d'autre part, le radicalisme néo-hégélien, ainsi que peut nous le montrer l'exemple de Lassalle, est aussi en connexion étroite avec Héraclite. Et si l'on veut connaître le parallèle le plus frappant, le pendant le plus exact de l'Éphésien qu'aient produit les temps modernes, il faut le chercher dans Proudhon, ce puissant penseur subversif, qui lui ressemble comme une goutte d'eau à sa voisine non seulement dans quelques doctrines isolées tout à fait caractéristiques, mais qui le rappelle de la manière la plus vive par le fond même de son esprit aussi bien que par la forme paradoxale que, en raison de cet esprit, il a donnée à ses théories.

La clef de cette contradiction est facile à trouver. L'essence la plus intime de l'Héraclitisme est l'étendue du regard qu'il jette sur la multiplicité des choses, la largeur de l'horizon intellectuel qu'il embrasse. Or la faculté même et l'habitude de voir ainsi les choses de haut et de loin a pour effet de nous réconcilier avec les imperfections de la nature aussi bien qu'avec les duretés du développement historique. Car elles nous font souvent voir le remède à côté du mal, l'antidote à côté du poison ; elles nous apprennent à reconnaître dans le conflit apparent une profonde harmonie intérieure ; dans la laideur et la méchanceté des termes de transition indispensables, des étapes sur le chemin de la beauté et de la bonté. Elles nous amènent à juger avec indulgence aussi bien les lois de l'Univers que les événements historiques. Elles provoquent des « théodicées » ; elles ont pour effet le « salut » des individus aussi bien que celui d'époques et de civilisations tout entières. Elles donnent naissance au sens historique et ne sont pas étrangères aux courants d'optimisme religieux ; le réveil de ces tendances à l'époque du romantisme n'a-t-il pas été accompagné d'un réveil de l'Héraclitisme ? Mais, d'autre part, cette tournure d'esprit a aussi pour effet d'empêcher la formation de jugements tranchants dans leur partialité, et cela au détriment de l'autoritarisme. La mobilité et la souplesse de la pensée poussées au plus haut degré sont essentiellement contraires à l'immutabilité des institutions. Quand tout paraît entraîné dans un perpétuel devenir ; quand tout phénomène particulier, envisagé comme un chaînon dans la chaîne des causes, cesse d'être autre chose que la phase passagère d'un

développement, qui se sentirait disposé à regarder comme éternelle et intangible une forme quelconque de cette série incessante de métamorphoses et à se prosterner devant elle?

On peut dire avec raison : « L'Héraclitisme est conservateur, parce que, dans toutes les négations, il discerne l'élément positif; il est radical-révolutionnaire, parce que, dans toutes les affirmations, il découvre l'élément négatif. Il ne connaît rien d'absolu, ni dans le bien, ni dans le mal. C'est pourquoi il ne peut rien rejeter absolument, mais rien admettre non plus sans restriction. La relativité de ses jugements lui inspire la justice de ses appréciations historiques; mais elle l'empêche aussi de considérer comme définitive n'importe quelle institution existante. »

Th. Gomperz.

(Traduit par Aug. Reymond.)

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE GÉNÉRALE

L'ARCHÉOLOGIE CELTIQUE EN EUROPE

Les expressions d'archéologie celtique et d'archéologie préhistorique, sans être tenues pour équivalentes, s'emploient souvent indifféremment l'une pour l'autre et cette équivoque de langage traduit clairement l'extrême difficulté que présente ici l'emploi de définitions précises. Si l'on entend par archéologie celtique l'étude des vestiges matériels laissés sur le sol de la Gaule par des peuples de langue celtique, il faut reconnaître qu'il n'est pas de problème plus ardu pour cette science que la délimitation exacte de son domaine. Tant que l'archéologie se borne à déterminer la présence sur un même territoire de certains groupes sociaux, différents les uns des autres par la diversité des types industriels, du costume, de l'armement ou des rites funéraires, et à assigner à chacun d'eux sa place chronologique relative et sa zone géographique, elle atteint assez aisément, et sans trop de lenteur, des résultats définitifs. Ses progrès deviennent plus laborieux quand, passant des tribus innommées de la préhistoire aux premiers peuples connus, elle se propose de substituer à des dénominations conventionnelles et provisoires, empruntées à la géographie moderne, des désignations ethnographiques et dès lors définitives.

Mais notre curiosité scientifique ne saurait se contenter d'étudier l'évolution de la civilisation primitive sans chercher à connaître les principaux auteurs ou propagateurs de son développement.

C'est à cette tâche malaisée mais d'un extrême intérêt que les archéologues consacrent actuellement la plus grande part de leur activité. En ce qui concerne les antiquités helléniques et italiques, on s'efforce, avec une ardeur toujours croissante, de résoudre le problème des civilisations dites *égéenne, mycénienne, dipylienne* et *villanovienne*. En Russie et dans les pays limitrophes, on poursuit activement la recherche du critérium qui permettra de retrouver les vestiges des premiers Slaves et de les distinguer des Germains et des Celtes. Chez nous, les Ibères et les Ligures constituent, il est vrai, les plus anciens groupes ethniques dont l'histoire ait retenu les noms, mais jusqu'à ce jour on n'a pas encore réussi à leur assigner une place déterminée dans la classification de nos antiquités nationales. Celles-ci ne cessent d'être anonymes qu'à l'arrivée des Celtes.

L'époque de leur première migration sur le sol de la Gaule propre demeure controversée. En général, les travaux récents tendent à resserrer, d'une part, les bornes chronologiques de l'archéologie celtique et, d'autre part, à élargir ses limites géographiques. Le passé presque intégral de notre pays semblait autrefois appartenir aux Celtes et c'est à peine si l'on accordait quelque attention aux prédécesseurs de ces tard-venus. Par contre, lorsque l'ouverture d'une nécropole, l'exploration d'un oppidum ramenaient au jour des vestiges de l'occupation celtique, on les considérait volontiers comme les produits d'une industrie locale ou tout au plus commune aux habitants de la Gaule de César. La grande extension de la nation celtique, connue à l'aide des textes historiques et mise en lumière par les belles découvertes de la linguistique, n'avait pas encore reçu du témoignage de l'archéologie une confirmation matérielle.

Peu à peu, grâce au progrès des études palethnologiques, les matériaux se sont multipliés. Lorsqu'on s'est avisé de les comparer, on n'a pas tardé à constater nettement l'unité de la civilisation des Celtes, sur une très grande partie de l'immense empire où les linguistes avaient eux-mêmes observé l'unité de leur langage, malgré les diversités dialectales.

Ce n'est plus seulement en Gaule et dans les Iles Britanniques

mais au delà du Rhin et des Alpes françaises que la culture celtique sollicite l'attention des archéologues. Aussi la méthode comparative est-elle devenue pour ceux-ci un instrument désormais indispensable, dont le livre de MM. Bertrand et Reinach sur *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube* a permis de mesurer toute l'utilité. Pour être vraiment profitable à une science que cette orientation a rendue plus complexe, une bibliographie même sommaire est tenue d'emprunter ses éléments à la littérature archéologique de la plupart des pays d'Europe. Aussi, dans cette revue rapide où je me propose d'esquisser le mouvement général des études d'archéologie celtique durant ces dernières années, c'est-à-dire depuis 1890 environ, et d'indiquer les résultats acquis et les questions en litige, j'accorderai aux publications étrangères une assez large part, sans me dissimuler l'insuffisance de mes informations [1].

I.

Il est généralement admis que la pluralité des dénominations employées par les écrivains grecs et latins, Κελτοί ou *Celtæ*, Γαλάται et *Galli*, repose sur une donnée chronologique, mais n'implique aucune diversité ethnographique, aussi serait-il difficile de maintenir une distinction entre les Celtes et les Gaulois ou Galates et d'attribuer à chacun de ces deux groupes un rôle distinct dans le développement de la civilisation pré-romaine sur le sol de la Gaule. Après l'arrivée de peuples de race inconnue, dont les dolmens et les allées couvertes constituent les sépultures, on plaçait autrefois une première invasion de tribus celtiques ou celtisées pratiquant l'incinération, possédant déjà la connaissance du fer, mais utilisant encore le bronze de préférence pour la fabrication de leurs armes [2]. Mais, en présence du témoignage des

1. La *Bibliographie générale des Gaules* de Ruelle s'arrête vers 1870. Elle embrasse les époques préhistorique, gauloise et gallo-romaine. Plusieurs périodiques spéciaux publient des catalogues annuels ou des analyses critiques des travaux d'archéologie préhistorique. On doit consulter surtout pour la France, *L'Anthropologie* : pour l'Allemagne et l'Europe centrale, l'*Archiv für Anthropologie* et le *Centralblatt für Anthropologie, Ethn. und Urgeschichte* d'Iena ; pour l'Italie, le *Bullet. di Paletnologia italiana*, dirigé par Pigorini.

2. Sur l'histoire de l'archéologie préhistorique, voir Salomon Reinach, *Esquisse d'une*

textes, la théorie d'une invasion de la Gaule par des Celtes, vers l'an 1500 avant notre ère, ne saurait être considérée que comme une conjecture problématique.

On s'accorde à regarder comme le domaine propre de l'archéologie celtique, au sens restreint de cette expression, la période des huit derniers siècles avant notre ère, période divisée elle-même en deux époques bien définies. La première, dite *hallstattienne*, emprunte son nom à une nécropole depuis longtemps célèbre, située dans la province autrichienne de Salzburg. La civilisation hallstattienne est celle des peuples celtiques au temps de leurs premières migrations. Elle apparaît, tant dans les provinces de l'Allemagne méridionale, c'est-à-dire dans la demeure primitive des Celtes, que dans la plupart des régions soumises plus tard à leur domination. C'est à cette phase qu'appartiennent les sépultures de guerriers retrouvées sous les tumuli de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Elle s'ouvre avec l'apparition du fer en Europe — aussi est-elle encore appelée *premier âge du fer* — et prend fin environ vers l'an 400 avant notre ère. L'époque de la Tène ou second âge du fer lui succède. Les progrès de la métallurgie opèrent alors, dans l'industrie celtique, une profonde transformation. La fabrication du fer atteint un développement jusque-là inconnu, qu'a révélé l'exploration des nécropoles et des habitations gauloises, notamment celle du blockhaus de la Tène, sur le lac de Neuchâtel. L'usage de la monnaie apparaît. L'essor de l'industrie des Celtes a pour conséquence le développement de leur commerce extérieur. De là une modification nouvelle dans leurs mœurs et leur habitat. A la fin de l'époque de la Tène surgissent des villes gauloises tout à la fois oppida et emporia, munies d'un système défensif assez ingénieux, mais impuissant contre l'assaut des légions de César.

L'époque de la Tène, seconde phase de l'archéologie celtique, se clôt au début du Ier siècle de notre ère, cinquante ans envi-

histoire de l'archéologie gauloise, Rev. celtique, 1898, p. 101 : les articles *âges* de M. Bertrand et de M. Mortillet dans la *Grande Encyclopédie*, et un mémoire de M. Hoernes dans les *Verhandl. der anthrop. Gesell.* in Wien (analysé dans *L'Anthropologie*, 1893, p. 476.

M. L. Will, dans la *Grande Encyclopédie*, et M. Ferdinand Lot, dans la *Revue Larousse* (1898, p. 953), ont publié des résumés sur les Celtes, d'après les récentes découvertes de la linguistique, de l'anthropologie et de l'archéologie. La partie archéologique de ces deux articles est toutefois insuffisante.

ron après la conquête, dans les régions soumises à la domination romaine.

Je dois donc m'occuper tout d'abord des travaux récents concernant l'époque hallstattienne.

La première relation des fouilles de Hallstatt (1847-1864), événement archéologique d'un retentissement considérable, remonte à 1868. L'ouvrage de Sacken [1] reste encore notre principale source d'informations pour la connaissance de cette vaste nécropole. Les archéologues autrichiens, qui s'occupent plus spécialement de cette période, auraient fait œuvre utile en reprenant et en complétant une monographie vraiment insuffisante. Ils ont préféré diriger leurs efforts vers d'autres nécropoles contemporaines de moindre étendue, mais non moins caractéristiques.

Quelle que soit l'activité scientifique dépensée à l'étude des problèmes hallstattiens, plusieurs attendent encore des recherches ultérieures une solution définitive. Il est hors de doute que les Celtes de l'Europe centrale furent les principaux propagateurs de cette culture et que, lors de leurs premières conquêtes, ils étaien armés de la longue épée de fer de Hallstatt. Cependant quelques archéologues estiment que certains peuples étrangers aux Celtes, les Illyriens et les Vénètes, auraient eu un rôle prépondérant dans l'origine de cette civilisation. MM. Bertrand et Reinach accordent ici une large part à l'industrie des peuples celtiques. Ils se sont attachés à démontrer par une série de rapprochements concluants que déjà, vers le VIIe siècle avant notre ère, un premier ban d'envahisseurs celtiques, de mœurs sédentaires et agricoles, s'étaient fixés dans la Haute-Italie, devançant sur les rives du Pô les Gaulois de l'invasion historique du IVe siècle. Ces Proto-Celtes étaient porteurs de la civilisation hallstattienne [2]. La thèse archéologique des deux auteurs, solidement documentée, est cependant présentée avec les réserves qu'imposent les problèmes d'ethnographie protohistorique. L'unité de civilisation, comme ils ont eu soin de le reconnaître, n'a jamais impliqué nécessairement l'unité de langage.

1. Ed. von Sacken, *Das Grabfeld von Hallstatt*, 1868. — Voir aussi Mayer, *Das Grabfeld von Hallstatt*, Dresde, 1885. — Moriz Hoernes, *Hallstatt en Autriche, sa nécropole et sa civilisation*, Rev. d'Anthrop., 1889.

2. Bertrand et Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, 1894. Cet ouvrage fait partie d'une série de publications de M. Bertrand sur la Gaule préhistorique, comprenant : *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édit., 1889 ; *La Gaule avant les Gaulois*, 2e édit., 1891 ; *La Religion des Gaulois*, 1897.

Une question d'une haute importance, celle de l'apparition du fer en Europe, se présente aux archéologues dès le début de l'époque de Hallstatt. En 1882, un savant norvégien, M. Undset, en abordait l'étude dans un livre diffus, où l'obscurité de l'exposition trahit l'hésitation de la doctrine [1]. Plus récemment, l'éminent directeur du Musée de Stockholm, M. Oscar Montélius, consacrait ses recherches à la chronologie des âges des métaux [2]. Les beaux travaux de M. Montélius l'ont placé au premier rang parmi les maîtres de la préhistoire. Il ne s'est pas contenté d'introduire de nouvelles divisions dans l'archéologie scandinave ; il nous a donné successivement trois classifications générales du bronze et du fer, s'appliquant à l'Europe du Nord, à l'Italie centrale et méridionale, à la Grèce et à l'Orient hellénique. La rigueur de la méthode, la richesse des informations ont assuré, aux travaux de l'archéologue suédois, une autorité prépondérante. Poursuivre la recherche d'une chronologie, non plus relative mais absolue, des produits de l'industrie européenne au deuxième millénaire avant notre ère, semblait une chimère. M. Montélius, en comparant les antiquités occidentales d'âge inconnu aux objets similaires recueillis en Orient dans des milieux à date certaine, nous laisse hardiment entrevoir la possibilité d'inscrire quelque jour un millésime approximatif jusque sur les pierres de nos dolmens ! Relativement à l'origine des métaux, M. Montélius a pris place parmi les *orientalistes*. Le fer, encore inconnu en Égypte avant l'an 1500, aurait apparu dans l'Italie centrale, à l'arrivée des Étrusques. La connaissance, ou du moins l'usage plus général de ce métal, aurait ensuite gagné de proche en proche le littoral de la mer du Nord et de la Baltique. En ce qui concerne la date de l'apparition du fer en Égypte, il faut reconnaître que l'opinion de M. Montélius se trouve confirmée par les découvertes récentes de M. Flinders Petrie [3].

1. Undset, *Das erste Auftreten des Eisens in Nord-Europa*, Hambourg, 1882.

2. Oscar Montelius, *Sur la chronologie du bronze, spécialement en Scandinavie*, dans les matériaux pour l'histoire de l'Homme, 1885, p. 108. — *La civilisation primitive en Italie*, Stockholm, 1895, 2 vol. in-4°. — *Die Bronzezeit im Orient und in Griechenland*, dans l'Archiv für Anthropologie, t. XXI, 1892. — *Der Orient und Europa*, Stockholm, 1899. — *Die Chronologie der ältesten Bronzezeit in Nord-Deutschland und Scandinavien*, extrait de l'Archiv für Anthrop., t. XXV et XXVI, Brunswick, 1900. — *Pre-classical Chronology in Greece and Italy*, Journal of the anthrop. Institute of Great Britain, Londres, 1897. — *Ueber das erste Auftreten des Eisens*, Corresp.-Blatt der deuts. anthrop. Gesellschaft, novembre 1900, p. 142.

3. Flinders Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, Londres, 1890. — *Illahun, Kahun and Gurob*, Londres, 1891. Deux villes; l'une de la douzième dynastie 3000 à 2500 av.

Quant aux relations préhistoriques entre l'Orient et l'Occident, elles demeurent l'objet de controverses multiples. Les théories monogénistes sur la propagation du fer et les théories orientalistes rencontrent plus d'un adversaire [1].

D'après M. Montélius, la date de l'introduction du nouveau métal en Italie serait voisine de l'an 1100. Pour l'Allemagne du Sud et par conséquent pour la Gaule orientale, on pourrait donc parler d'un premier âge du fer à partir du xe ou du ixe siècle avant notre ère. C'est, en général, vers l'an 800 que l'on place le commencement de l'époque hallstattienne.

Ses subdivisions chronologiques sont encore loin d'être déterminées avec certitude. Jusqu'ici les palethnologues ont prêté plus d'attention au classement des types italiques qu'à celui des antiquités de l'Europe centrale.

Les travaux déjà anciens de Tischler, plus récemment ceux de M. Hoernes, auxquels il faut joindre les recherches locales mais très fructueuses de M. Julius Naue, nous ont apporté toutefois des données nouvelles.

Conservateur du Musée de Vienne, M. Hoernes est bien placé pour étudier une civilisation abondamment représentée dans le bassin du Danube. Géographiquement, le savant autrichien reconnaît deux zones hallstattiennes distinctes, dont l'une, au Sud, comprend, sur le littoral et dans l'hinterland de l'Adriatique, la Garniole, la Styrie méridionale, la Carinthie et le Tyrol. C'est la région où domine l'influence illyrienne. La zone du Nord s'étend sur la Basse et la Haute-Autriche, la Hongrie occidentale, la Bohême et la Moravie, la Haute-Bavière et le Haut-Palatinat ; elle se prolonge à l'Ouest dans le duché de Bade, le Wurtemberg et la Hesse, l'Alsace, la Franche-Comté et la Bourgogne. Les divisions que M. Hoernes introduit dans le hallstattien reposent principalement sur l'étude des sépultures de Sanct-Michael, en Carniole, et de Santa Lucia, en Istrie. Les deux périodes dites Santa Lucia I (750 à 550 av. J.-C.) et Santa Lucia II (550 à 300 av. J.-C.) sont caractérisées par des types industriels divers et déterminées notamment par des modèles distincts de fibules. On sait que le dévelop-

J.-C.), l'autre de la dix-huitième (1500 av. J.-C.), n'ont pas livré à M. Flinders Petrie la moindre trace de fer ni d'oxyde de fer.

1. Sur la *question d'Orient* des archéologues, voir Salomon Reinach, *Le Mirage oriental*, extrait de L'Anthropologie, 1893, p. 539.

pement typologique de ce petit objet de toilette, qui se modifie de siècle en siècle ou tout au moins d'une période à l'autre, constitue aux yeux des archéologues une sorte de « fossile directeur » propre à les guider pour la classification stratigraphique des industries primitives.

Sur les tumuli hallstattiens de la zone du Nord, les publications très documentées de M. Julius Naue, explorateur des sépultures de cette époque dans la Haute-Bavière et le Haut-Palatinat, nous ont procuré les informations les plus complètes. M. Julius Naue en a réparti les types en quatre périodes successives dont la seconde n'est pas loin de correspondre chronologiquement à celle de Santa Lucia II [1].

Nous possédons pour la Bohême les récents travaux de M. Pic, directeur du Musée de Prague. Le second volume de *Cechy predhistorike* (en langue tchèque) renferme une description générale des *mohyli* ou tumuli du premier âge du fer en Bohême [2]. On reconnaît, non sans quelque surprise, jusque dans la céramique de ces régions lointaines, certains détails d'ornementation de la céramique de nos tumuli pyrénéens.

En Bosnie, l'exploration des vingt mille tumuli du plateau de Glasinatz est poussée activement par MM. Truhelka et Fiala, tandis qu'en Basse-Autriche ceux d'Œdenburg ont été décrits par M. Joseph Szombathy. Il en est de même de ceux de Gemeinlebarn, dont la belle céramique polychrome se retrouve en Bavière, mais demeure inconnue jusqu'à ce jour en Gaule [3].

1. Julius Naue, *L'Époque de Hallstatt dans la Haute-Bavière et le Haut-Palatinat*, traduit par S. Reinach, Rev. archéol., 1895, t. II, p. 40. Ce résumé ne dispense pas de consulter l'ouvrage du même auteur : *Die Hügelgräber zwischen Ammer-und Staffelsee*, Stuttgart, 1887, in-4°. Voir aussi : Hedinger, *Keltische Hügelgräber im Scheithau bei Mergelstetten, Oberamt Heidenheim*, Archiv für Anthrop., 1901, p. 157. — Moriz Hoernes, *Die Urgeschichte des Menschen*, 1891. — Du même, *Chronologie des tombes de Santa Lucia sur l'Isonzo*, Archiv für Anthrop., 1895.

Sur les fibules celtiques, voir l'article *Fibula* de M. Reinach dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio. A la bibliographie indiquée, il faut maintenant ajouter : Oscar Almgren, *Studien über Nordeuropaïsche Fibelformen*, Stockholm, 1897.

2. *Pic, Cechy predhistorike*, Prague, 1900, t. II, in-4°.

3. Franz Fiala, *Mittheil. aus Bosnien und der Hercegovina*, t. III ; plusieurs articles insérés dans le *Glasnik* de Sarajevo ; Munro, *Rambles and studies in Bosnia-Herzegovina*, 1895. — Szombathy, *Die Tumuli von Gemeinlebarn*. Mitth. der prähist. Commisson der Akad. der Wissenschaften, Vienne, p. 49, 1890. — Du même, *Ein Tumulus bei Langelabarn in Niederösterreich*, *ibid.*, 1893, p. 79. — Franz Heger, *Die Tumuli bei Marz im Oedenburger Comitate*, *Ibid.*, 1890, p. 41. — Pour le hallstattien en Croatie, voir plusieurs monographies de M. Brunšmid. Il faut signaler surtout la station importante de Prozor. Cf. *Popis archeol. odjela museja u Zagreb* (Catal. du musée d'Agram, par Sime Ljubić, Agram, 1889, en croate).

Je ne peux mentionner les nombreuses monographies ayant pour objet des groupes de moindre importance. Les collections publiques des villes principales de l'Empire austro-hongrois s'enrichissent sans cesse de nouvelles séries hallstattiennes. Il faut souhaiter qu'un archéologue bien informé ait le courage de coordonner prochainement dans un ouvrage de synthèse tous ces documents épars. La dispersion des matériaux sur une immense zone géographique et la dissémination des sources littéraires à travers un nombre toujours croissant de périodiques souvent peu accessibles n'est pas une des moindres entraves au progrès de la science.

En France, la Bourgogne et la Franche-Comté continuent de détenir le premier rang dans l'archéologie hallstattienne. Ces deux provinces forment comme le prolongement de la région des tumuli de l'Allemagne du Sud-Ouest. Les fouilles méthodiques n'ont pas été interrompues par la mort de Flouest. M. Henry Corot poursuit ces recherches et nous en fait connaître les résultats dans de consciencieuses relations [1]. Si quelque archéologue bourguignon ou franc-comtois se décidait à entreprendre une étude d'ensemble de ces sépultures, le compte rendu d'un voyage archéologique de Tischler dans la région hallstattienne franco-bavaroise lui procurerait, bien que ce travail date de 1884, d'utiles indications comparatives [2].

Une autre province où la même époque a laissé de nombreux vestiges, au sud-ouest de la Gaule, vient d'être l'objet de fouilles fructueuses. C'est la région pyrénéenne, trop éloignée de la Bourgogne pour ne pas présenter un *facies* distinct de cette culture

1. Henri Corot, *Les Tumulus de Minot, la Buge-ez-Clausets et Dessous-le-Breuil*, extrait du Bull. de la Soc. archéol. du Châtillonnais, 1895. — Du même, *Les Tumulus de Minot, les Vendues de Verroilles et le Crai carré, Ibid.*, 1895-96. — Du même, *Nomenclature des épées du type de Hallstatt, des rasoirs et des perles trouvés dans les Tumuli de la Côte-d'Or*, Semur, 1897. — Du même, *Les Tumulus de la Moloise et des Vendues à Minot et à Fraignot*, Mém. de la Com. des Ant. de la Côte-d'Or, 1895-96. — Lorimy, *Le Tumulus d'Ampilly*, Bull. de la Soc. arch. du Châtillonnais, 2e série, n° 3-4. — Du même, *Les Tumulus du Bois du Parc, ibid.*, n° 5-6.

Sur les épées hallstattiennes ou similaires, hors de la Bourgogne, de la Franche-Comté et des régions du Centre et des Pyrénées, voir Sagnier, *Epées de bronze du musée Calvet d'Avignon*, extrait des Mém. de l'Acad. de Vaucluse, et abbé Breuil, *L'âge de bronze dans le bassin de Paris*, extrait de L'Anthropologie, 1900. La statistique présentée dans ce consciencieux travail démontre la rareté des armes hallstattiennes dans le nord de la Gaule.

2. Tischler, *Schriften der physik.-ökonom. Gesellschaft zu Kœnigsberg*, 25e année, Königsberg, 1884.

proto-celtique. Nous devons au général Pothier de bien connaître les nécropoles du plateau du Ger. Très nombreuses sont les tombelles de ce groupe, dont soixante-deux ont été visitées minutieusement. Elles se rattachent aux tumuli des Landes, des Basses et des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne. Dans son compte rendu détaillé, l'auteur aurait pu introduire une distinction plus nette entre des groupes datant de diverses époques. Quant à la méthode nouvelle de mensuration qu'il applique à la céramique, elle me paraît à peu près stérile.

Au premier âge du fer appartiennent encore pour la plupart les sépultures de Saint-Sulpice (Tarn), mais l'on regrette de ne pas trouver un *inventaire par tombes,* dans la courte relation de ces fouilles publiée par MM. Pontau et Cabié [1].

Les tumuli du Berry sont moins riches et moins nombreux que ceux de la Bourgogne. En 1890, celui de Chaunoy a livré une de ces cistes à cordons, vases cylindriques en bronze d'une forme caractéristique, dont MM. Bertrand et Reinach ont indiqué la distribution géographique. Ces récipients de métal comptent parmi les objets les plus typiques du hallstattien. Il n'est pas inutile de rappeler qu'une nouvelle statistique dressée quelques années plus tard par M. Marchesetti a modifié entièrement les idées en cours sur leur origine. Le travail de M. Marchesetti a démontré que les cistes à cordons doivent être réparties d'après leurs formes en deux groupes distincts, dont l'un est italique et l'autre sans doute illyrien [2].

Dans le nord et dans l'ouest de la Gaule, comme dans les pays d'Outre-Manche, on rencontre çà et là quelques épées ou poignards

1. Pontnau et Cabié, *Cimetières gaulois à Saint-Sulpice* (*Tarn*), extrait de la Rev. du Tarn, 1894. — Voir aussi : Caravan-Cachan, *Sépultures gauloises, romaines et franques du Tarn*, Castres, 1893. — Général Pothier, *Les Tumulus du plateau de Ger*, Paris, 1900. Ne dispense pas de consulter les articles de M. Piette et de M. Cartailhac dans les *Matériaux*, 1881, p. 522 et 1886, p. 557. Voir un intéressant compte rendu critique de Cartailhac dans L'Anthropologie, 1900, p. 285. — Piette et Sacaze, *Tumulus d'Avezac*, dans les *Matériaux*, t. XIV, 1879, p. 499.

2. Marchesetti, *Ueber die Herkunft der gerippten Bronzecisten*, Corresp.-Blatt d. deuts. Gesell. f. Anthrop., 1894.

Sur les tumulus du centre et de l'est de la Gaule, voir : J. de Saint-Venant, *Les Tumulus de Bouzaix*, extrait des Mém. de la Soc. des Antiquaires du Centre, 1891. — Roger et Pouroy, *Ciste en bronze de Chaumoy* (*Cher*), Bourges, 1890. — Baron Adelbert de Beaucorps, *Torques du tumulus de Reuilly* (*Orléans*), 1891. — Buhot de Kersen, *Objets du dernier âge du bronze et du fer en Berry*, 1891. — Ernest Petit, *Tumulus divers dans l'Yonne*, 1897. — Camille Roger, *Le Tumulus de Chamoiselles* (*Haute-Marne*), 1897.

dérivés des types hallstattiens, mais cette phase de la civilisation celtique n'y est représentée que par quelques objets d'importation. Le premier établissement des Celtes dans les Iles Britanniques y aurait-il devancé l'apparition de la culture hallstattienne sur le continent? On serait tenté de le croire, surtout si l'on admet avec M. d'Arbois de Jubainville que l'occupation de la Bretagne serait la première migration des Celtes et avec M. Salomon Reinach que la date de cette occupation serait antérieure au IXe siècle. L'opinion de M. Reinach est fondée sur un argument philologique : le nom grec de l'étain, κασσίτερος, qui paraît celtique, se rencontre déjà dans le vocabulaire d'Homère. Or, les îles Cassitérides doivent être identifiées aves les Iles Britanniques[1].

Il serait fort intéressant de retrouver dans la péninsule ibérique les traces des premiers immigrants celtiques. Leur arrivée, d'après le témoignage des textes, se place entre l'an 500 et l'an 450 avant J.-C.[2], c'est-à-dire en pleine période hallstattienne. Malheureusement l'exploration archéologique de l'Espagne et du Portugal est encore peu avancée. Prenons patience, en nous rappelant que jusqu'en 1878, le sol de la Haute-Italie, pourtant fouillé sur bien des points, n'avait encore livré aucun vestige de l'invasion gauloise du IVe siècle[3].

II.

A l'époque hallstattienne succède vers l'an 400 l'époque de la Tène. Le caractère original de la civilisation celtique s'affirme de plus en plus nettement. De nouveaux types industriels apparaissent. Quelques-uns s'expliquent par une transformation normale des formes hallstattiennes, mais l'ensemble de cette nouvelle phase

1. Salomon Reinach, *L'étain celtique*, L'Anthropologie, 1892, p. 275. — Du même, *Un nouveau texte sur l'origine du commerce de l'étain*, L'Anthropologie, 1899, p. 397.

2. D'Arbois de Jubainville, *Les Celtes en Espagne*, Rev. celtique, 1893, p. 357.

3. M. Cartailhac a déjà indiqué quelques poignards à antennes hallstattiens dans son ouvrage sur les *Âges préhistoriques de l'Espagne*, 1886. Sur la préhistoire en Espagne, voir un résumé de quelques pages dans don Carlos Cañal y Migolla, *La prehistoria en España*, notas hist.-bibliographicas, Actas de la Soc. esp. de Hist. Nat. 1893. On trouvera la liste des auteurs étrangers qui ont écrit sur l'Espagne préhistorique, dans Hoyos y Sainz, *Annal. de la Soc. esp. de Hist. nat.*, 1892, *Actas* de la même société, pp. 39-49. Ces indications sont complétées par le petit travail de don Carlos Cañal.

présente un *facies* si distinct qu'elle implique l'introduction d'éléments nouveaux et étrangers. Le problème des origines du second âge du fer reste encore à résoudre. M. Hildebrand avait songé à l'influence de Marseille. Mais en dehors de leur monnayage et de leur alphabet, on ne parvient pas à reconnaître de quels emprunts les Celtes seraient redevables aux Hellènes.

C'est dans la Gaule du Nord-Est, c'est-à-dire sur le territoire occupé un peu plus tard par les Belges, que doit peut-être être recherché le foyer du développement de l'industrie de la Tène. Les innombrables sépultures à inhumation des régions de la Marne et de la Champagne appartiennent à cette période. Comme les vestiges des deux cultures celtiques, dites de Hallstatt et de la Tène, occupent chez nous des territoires assez distincts, on serait tenté, au premier examen, de se croire en présence d'un double développement synchronique. Cette opinion est incompatible avec nos connaissances actuelles et l'on peut affirmer que, dans leur ensemble, les sépultures à inhumation de la Champagne et les tumuli de la Bourgogne appartiennent à deux périodes successives.

C'est en grande partie aux observations approfondies de Tischler, professeur à Kœnigsberg, mort en 1891, à ses études sur la typologie de l'épée et de la fibule de la Tène, que nous devons cette nouvelle coupure dans le classement général des antiquités celtiques et sa subdivision en trois phases secondaires [1].

La première succède au hallstattien vers le commencement du IVe siècle et prend fin au siècle suivant. La troisième comprend en Gaule le dernier siècle avant notre ère. Ces divisions ne sauraient d'ailleurs être considérées comme des limites rigoureuses et également applicables à toutes les provinces du vaste territoire celtique. On doit toujours faire la part des survivances locales et s'attacher à reconnaître le *facies* spécial du développement industriel de chacune de ces provinces.

Avec cette phase dite de la Tène, la civilisation celtique atteint sa plus grande extension géographique. Elle se répand non seulement

1. Tischler, *Corresp.-Blatt der deuts. Gesell. f. Anthropol.*, 1885, p. 157. — Salomon Reinach, *Catal. illustré du Musée de Saint-Germain*. — Tischler, *Ueber die Formen der Gewandnadeln*, Beiträge zur Anthrop. u. Urgesch. Bayerns, 1881. — Du même, le chapitre ; *Die Gewandnadeln oder Fibeln* dans l'ouvrage de A.-B. Meyer : *Gurina in Obergaithal* (*Carinthie*), Dresde, 1885, p. 15. Je crois utile de rappeler ces travaux de Tischler, trop peu connus chez nous. On peut regretter que les petits écrits de cet auteur, dispersés dans de nombreux périodiques, n'aient pas été rassemblés en un recueil, après la mort de l'auteur.

sur le territoire hallstattien, mais encore dans les Iles Britanniques, dans la Scandinavie méridionale et dans l'Allemagne du Nord-Est. A la périphérie de son domaine, il arrive parfois que ses types les plus anciens ou les plus récents font défaut. En Poméranie, par exemple, les types de la Tène I n'apparaissent pas, sans doute parce que les relations commerciales de cette région avec les centres de production de l'industrie celtique se sont ouverts à une date plus récente. A la même époque, dans les régions illyriennes, les survivances de la culture hallstattienne retardent le développement de la phase ultérieure.

La bibliographie de la littérature archéologique relative à l'époque la Tène, est nécessairement aussi vaste que les limites géographiques de cette culture sont étendues. Les travaux de synthèse manquent encore totalement, tandis qu'il est impossible de donner dans une revue sommaire la liste, même abrégée, des monographies se rapportant pour la plupart à des relations de fouilles ou à des inventaires régionaux.

En France, les matériaux les plus nombreux proviennent de l'exploration des oppida et des cimetières de la Champagne. Plusieurs milliers de sépultures gauloises ont été ouvertes depuis trente ou quarante ans dans les départements de l'Est. En général, on ne peut que déplorer l'absence trop fréquente de méthode dans la conduite des fouilles et surtout l'insuffisance des comptes rendus. L'ouvrage de M. Léon Morel, publié en 1898, et le célèbre *Album Caranda*, de M. Frédéric Moreau, étaient donc assurés de rencontrer le meilleur accueil[1]. Le nom de M. Frédéric Moreau, mort en 1898, après avoir consacré à l'exploration des nécropoles de l'Aisne les trente dernières années d'une existence plus que séculaire, doit prendre place parmi ceux des bienfaiteurs de notre archéo-

1. Frédéric Moreau, *Album Caranda*, Saint-Quentin, 1877-98, 230 pl. en couleurs, reproduisant environ 10.000 objets de la coll. de l'auteur. Sépultures gauloises, gallo-romaines et franques. L'ouvrage complet est extrêmement rare. Voir la table générale publiée dans la *Revue internationale des Musées*, t. I, p. 20 et dans la *Rev. archéol.*, 1900, II, p. 153. — Léon Morel, *La Champagne souterraine*, Reims, 1898. Un vol. de texte in-8° et un album de 42 planches. Voir aussi : Baron de Baye, *Sépultures gauloises de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne)*, 1891. — Léon Morel, *Sépultures gauloises découvertes à Heitz-l'Evêque et à Somme-Suippes (Marne)*. Bull. archéol., 1891, p. 470. — Pilloy, *Découverte d'une épée gauloise dans une grévière à Moy (Aisne)*. Bull. archéol., 1894, p. 146. — Du même, *Sépulture gauloise de Dommartin (Aisne)*, 1893, Extrait des Mém. de la Soc. acad. de la Marne. — Nicaise, *La sépulture gauloise à incinération de Cernon-sur-Coole (Marne)*. Bull. archéol., 1897, p. 553. Les incinérations sont rares dans la Marne et appartiennent à la dernière période de la Gaule indépendante.

logie nationale. La science doit, à son intelligente activité, le luxueux ouvrage où se trouve décrit et figuré le résultat de ses fouilles, à sa libéralité le legs de ses collections au musée de Saint-Germain.

Mais si les nécropoles de la Tène sont particulièrement compactes dans la région marnienne, des sépultures analogues se rencontrent assez fréquemment dans les autres provinces françaises. Sans parler des découvertes déjà anciennes de l'abbé Cochet en Normandie, il me suffira d'indiquer quelques trouvailles récentes. M. Chantre nous a donné sur les nécropoles gauloises du Bas-Dauphiné, à Leyrieux, à Rive et à Genoux, une description sommaire qui appelle une monographie illustrée et plus étendue. Dans une région où l'on commençait à désespérer de rencontrer des types marniens, chez les Volsques Arécomiques, M. de Saint-Venant, par des observations attentives, est parvenu à combler une lacune archéologique, démontrant une fois de plus que la pénurie des documents n'a souvent d'autre cause que l'insuffisance des recherches. En Forez, quelques sépultures de guerriers gaulois, incinérés avec leurs épées repliées, viennent d'être signalées par M. Brassart. Certains tumuli de la Bourgogne livrent un mobilier postérieur au hallstattien[1]. J'ajoute que plusieurs de nos musées de province exposent encore, dans des séries mérovingiennes, des épées gauloises, dont la nationalité demeure méconnue.

Avec les oppida de la Gaule, nous touchons à la dernière période de son indépendance. Il paraît probable, bien que cette importante question n'ait pas encore fait l'objet d'une enquête approfondie, que la plupart des forteresses gauloises étaient de construction récente à l'arrivée des légions romaines. Leurs abondantes reliques se classent presque exclusivement à la dernière phase de l'industrie gauloise. Leur exploitation s'est ralentie depuis la fin de l'Empire. Le patronage bienveillant d'un souverain qui suivait avec un vif intérêt les travaux d'archéologie celtique stimulait et encourageait alors le zèle des fouilleurs.

Néanmoins celle des ruines de Bibracte (Mont Beuvray) se poursuit peu à peu. Son inventeur, M. Bulliot, le doyen des archéo-

1. J. de Saint-Venant, *Les derniers arécomiques*, Paris, 1897, Extrait du Bull. archéologique. — Ernest Chantre, *Nécropoles gauloises du Bas-Dauphiné*, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions, 1899, p. 768. — El. Brassart, Bulletin de la Diana (Loire), 1901.

logues gaulois, vient de grouper dans un ouvrage récent l'ensemble de ses écrits relatifs à l'oppidum éduen. Cette publication permet de mesurer dans toute son ampleur l'œuvre capitale de sa laborieuse carrière[1]. Grâce à la conservation des substructions de Bibracte, nous connaissons non seulement le tracé et la structure de son rempart, mais le plan général des quartiers habités, l'industrie des habitants. Parmi les constructions, quelques-unes peuvent remonter, comme le rempart, au temps de l'indépendance. Un plus grand nombre ont été élevées aux premiers temps de la conquête avant la désertion définitive des hautes forteresses gauloises, sous le principat d'Auguste. Le demi-siècle qui suit l'occupation romaine, tel est le moment précis que fait surtout revivre l'exploration de ces ruines. La forteresse conserve ses murailles puissantes, mais elle est vide de défenseurs. Une population active de gens de métiers, pour la plupart métallurgistes, s'agite sur ce haut plateau, groupant aux abords d'une voie centrale ses petits ateliers et ses humbles demeures, masures en pierre sèche, à demi-souterraines. Partout retentit le bruit des marteaux et s'élève la fumée des forges. Mais c'est à peine si parmi les déchets qui s'entassent près de ces ateliers, on parvient à retrouver quelque fragment d'épée. En échange de son indépendance la Gaule a déjà reçu de son vainqueur la promesse d'une paix durable. A la faveur de ces premières années de tranquillité, le commerce extérieur des Éduens se développe. Sur la voie qui mène au champ de foire, circulent les caravanes qui emportent au loin le fer et le bronze manufacturé ou conduisent à l'emporium les amphores vinaires de la Narbonnaise et de l'Italie, les beaux vases d'Arezzo[2] bientôt imités par les potiers indigènes, les pierres gravées dont les Gaulois ont appris à orner leurs bijoux et beaucoup d'autres marchandises de provenance italique. Dans les boutiques de vendeurs et dans les officines circule un numéraire gaulois de toute provenance, assez abondant pour que les travaux de déblaiement aient permis de recueillir une à une plus de douze cents monnaies. Mêlés aux forgerons, aux fondeurs et aux étameurs, se rencontrent aussi quelques ouvriers

1. J.-G. Bulliot, *Les fouilles du Mont Beuvray*. Autun, 1899, 2 vol. gr. in-8°, avec un album de planches, d'après les clichés de F. et N. Thiollier.

2. Joseph Déchelette, *L'officine de Saint-Rémy et les origines de la poterie sigillée gallo-romaine*, Extrait de la *Rev. archéol.*, 1901, t. I.

émailleurs, livrant au commerce du corail artificiel et préludant ainsi à la fabrication des produits similisés. Çà et là, tout en haut du plateau, quelques habitations plus spacieuses, pourvues d'hypocaustes et de mosaïques grossières, affectent déjà quelque prétention à l'opulence. Telle est cette curieuse ville de Bibracte, *oppidum maximæ auctoritatis apud Hæduos*, au témoignage de César. L'antique suprématie qu'elle exerçait dans sa cité, Bibracte mérite de la conserver encore dans le domaine de l'archéologie celtique.

Le *Dictionnaire* entrepris sous la direction de la Commission de topographie des Gaules, mais dont la publication est restée interrompue, aurait condensé tout ce que les découvertes récentes nous avaient appris sur nos oppida. M. Cartailhac a heureusement reçu la mission d'achever cette œuvre. M. le général de la Noë a étudié avec sa compétence technique, dans un travail d'ensemble, les principes de la fortification gauloise [1]. Mais là encore il resterait à chercher dans les publications étrangères des éléments de comparaison. Le système de construction militaire en usage chez les Gaulois et décrit par César à propos du siège d'Avaricum, se retrouve non seulement dans la plupart de nos oppida, mais en dehors de la Gaule. Je signale à ce propos les remparts de Burghead en Écosse et d'Alt König dans la province de Nassau, bâtis également en trois matériaux.

Parmi les travaux étrangers, relatifs à l'époque de la Tène, je dois me borner à rappeler les plus importants.

1. Lieut.-col. de la Noë, *Principes de fortification antique*, 1er fasc., *Fortif. préhist. et gauloise*, 1888. — Sur le rempart d'Alt König, voir *Annalen des Vereins für Nassauisch. Alterth.*, t. XVIII, 1884. — Young, *Notes of the remparts of Burghead*, Proceedings of the Soc. of Scotland, t. I, 1891, p. 435. — Sur les oppida de la Gaule : Vanvillé, *Enceintes, habitations et poteries usuelles de l'époque gauloise*, Bull. de la Soc. d'Anthrop., 1894, p. 258. — Du même, *Note sur l'époque beuvraysienne*, *ibid.*, 1895. — Du même, *Notes sur les enceintes de Taverny* (*Seine-et-Oise*), Mém. des antiq. de France, t. LIII, 1892, p. 237. — Du même, *Notes sur des enceintes à Ambleny et à Frocourt, commune de Saint-Romain* (*Somme*), *ibid.*, t. LIX, 1898, p. 173). — Martel, *Note sur l'oppidum de Murcens* (*Lot*), Bull. archéol., 1895, p. 211. — Amardel, *L'oppidum des Longostalètes*, Narbonne, 1895, in-8°. — Du Chatellier, *Une habitation gauloise à Tronoën en Saint-Jean-Trolimont* (*Finistère*), Bull. archéol., 1896, p. 21.

Sur les campagnes de César, consulter l'ouvrage de Rice Holmes, *Caesar's conquest of Gaul*, Londres, 1899, résumé copieux des travaux récents, manquant parfois de critique mais consciencieux et utile. — Colonel Stoffel, *Guerre de César et d'Arioviste*, Paris, 1890, in-4°. — Colomb, *Campagne de César contre Arioviste*, Rev. archéol., 1898, II, p. 21. — Camille Jullian, *Le siège de Marseille*, Compte rendu de l'Académie des inscriptions, 1900, pp. 107 et 694.

Certaines collections publiques des Iles Britanniques sont très riches en antiquités du *Late Celtic*, mais les publications restent clair-semées et les fouilles méthodiques moins nombreuses qu'en France et en Allemagne. Quel que soit d'ailleurs l'intérêt des musées de Londres, de Dublin et d'Édimbourg, il manque à l'Angleterre de posséder comme la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et les pays scandinaves un musée exclusivement consacré à ses antiquités nationales. Il faut franchir la Manche pour bien comprendre le profit que la science archéologique retire d'un centre d'études, organisé et dirigé comme notre musée de Saint-Germain [1].

On peut toutefois signaler parmi les publications récentes quelques bons travaux anglais relatifs au *Late Celtic*, complétant ceux de Franks, de Greenwell, et de Sir John Evans. Lorsque les Égéens laissent quelques loisirs à M. Arthur Evans, il les consacre aux Bretons. On lui doit la description du cimetière d'Aylesford, riche nécropole gauloise du comté de Kent. M. Arthur Evans s'est attaché dans ses commentaires à démontrer l'influence du nord de l'Italie sur la culture d'Outre-Manche. Sous une allure modeste, les brochures de M. Romilly Allen attestent que l'éditeur du *Reliquary* est à l'heure actuelle un des archéologues anglais les mieux informés sur la muséographie bretonne. Sa *Geographical distribution*, n'est qu'une statistique sommaire, mais elle sera consultée avec profit, jusqu'à ce qu'elle ait servi de cadre à un inventaire plus détaillé. On peut espérer que M. Bulleid nous donnera bientôt une monographie détaillée de ses fouilles dans la palafitte celtique de Glastonbury. Tout ce qu'on a écrit sur cette curieuse station est insuffisant et ne pourrait-on profiter de cette occasion pour reprendre l'étude de certains oppida britanniques contemporains, comme celui de Hunsbury encore bien peu connus [2].

En Écosse, le zélé conservateur du Musée d'Édimbourg, M. Anderson, poursuit l'exploration et le classement des antiquités de

1. La troisième édition du *Catalogue*, par M. Salomon Reinach (1898), est un guide d'autant plus utile qu'il n'existe encore aucun manuel d'archéologie celtique.

2. Arthur-J. Evans, *On a late celtic Urn-field at Aylesford (Kent)*, Archæologia de Londres, t. III. Voir un résumé de Cartailhac dans *L'Anthropologie*, 1891, p. 588. — Romilly Allen, *Notes of « Late Celtic » art, Geographical distribution of the finds of objects of the Late Celtic period* (dans la Grande-Bretagne et l'Irlande). Extrait de l'Archæologia Cambresis, 1896. — Sur Glastonbury, il n'existe encore qu'un court opuscule, contenant des notices de R. Munro, Boyd Dawkins, Arthur Evans et Bulleid. *The British-Lake Village near Glastonbury*, Taunton, 1899.

son pays. C'est une étude bien attachante, que celle des dernières survivances de l'art celtique, évoluant dans les Iles Britanniques, loin des influences gréco-romaines et se préparant à léguer à l'art du moyen âge les éléments de sa grammaire ornementale.

Tout récemment M. Munro a tracé d'une plume élégante un tableau de l'Écosse préhistorique dans un ouvrage utile de vulgarisation. M. Wood-Martin a tenté lui aussi d'intéresser le public anglais à la préhistoire en esquissant celle de l'Irlande dans un volume dépourvu d'apparat scientifique mais contenant en appendice une riche bibliographie. Ce sont là de louables tentatives. *The world is too busy to devote much thought to the things of the past.* Cette réflexion mélancolique de M. Wood-Martin s'applique plus encore au public anglais qu'aux lecteurs du continent [1].

J'ai déjà dit que la péninsule ibérique n'offrait jusqu'ici que de maigres profits à l'archéologie celtique. On connaît en Portugal quelques fibules de la Tène dont la forme insolite ferait pressentir un développement local de cette industrie [2].

Pour l'Italie du nord, nous avons depuis 1895 le magnifique recueil de M. Montélius, collection de documents d'une incomparable richesse, groupés dans une classification scientifique et qu'enrichit une abondante bibliographie. Je me dispenserai de mentionner les travaux italiens antérieurs à la publication de cet ouvrage qui les résume tous, mais je ne saurais passer sous silence le livre plus récent de feu Bianchetti sur les deux nécropoles d'Ornavasso. La relation de ses fouilles est un modèle du genre : illustration abondante sans luxe inutile, inventaire par tombes, dressé avec clarté et sobriété. Les sépultures d'Ornavasso se trouvent pour la plupart datées par des monnaies nombreuses. Elles appartiennent à une période imparfaitement connue, bien que relativement récente, la fin de l'ère républicaine et le début de l'empire dans la Gaule cisalpine [3].

1. Wood-Martin, *Pagan Ireland*, Londres, 1895, in-8°. — Sur la station irlandaise de Lisnacroghera, voir Munro, *The Lake-Dwellings of Europe*. — Munro, *Prehistoric Scotland and its place in European civilisation*, Edimbourg, 1899, in-8°. — Nous avions déjà : J. Anderson, *Scotland in Pagan Times*, Edimbourg, 1883-86, 2 vol. in-8°.

2. Leite de Vasconcellos, *O Archeologo portugues* (Revue archéologique de Lisbonne), 1899 1900.

3. Oscar Montélius, *La Civilisation primitive en Italie*, Stockholm, 1895, 2 vol. in-4°. Pour connaître la doctrine générale de l'auteur sur les origines de la civilisation italique, il faut lire son article sur les Tyrrhéniens en Grèce et en Italie dans le *Journal*

La publication de M. Radimsky, sur la grande nécropole de Jézérine (Bosnie), mérite les mêmes éloges et, pour marquer la valeur du compte rendu des fouilles d'Idria (comté de Goerz), il me suffira d'indiquer le nom de l'auteur, M. Szombathy, directeur du Musée préhistorique de Vienne. Son collègue, M. Moritz Hoernes, s'est fait une spécialité de l'étude des époques de Hallstatt et de la Tène, au sud de l'Europe. On trouvera, dans une intéressante brochure écrite en français, le résumé de ses observations pour la Bosnie [1].

Comme le royaume de Belgique, celui de Bohême a gardé jusque dans sa dénomination actuelle le souvenir de son occupation par un peuple de race celtique. Aussi, les études d'archéologie gauloise sont-elles florissantes dans l'ancien Boïohemum. Tchèques et Allemands travaillent parallèlement à retrouver les vestiges des Boïens historiques et à reconnaître leurs habitations et leurs sépultures parmi les restes des Marcomans et des Slaves. Là encore l'obscurité des origines se dissipe lentement. Entre tous les oppida explorés dans l'immense étendue de l'empire des Celtes, aucun ne saurait rivaliser avec le Hradischt de Stradonic pour l'abondance des récoltes archéologiques. On n'est pas encore parvenu à s'entendre, il est vrai, sur la nationalité de ses habitants. M. Pic, directeur du Musée de Prague, les tient pour des Marcomans, tandis que j'ai moi-même essayé de défendre la cause des Boïens. Quoi qu'il en soit, on demeure d'accord pour reconnaître dans la civilisation du Hradischt, une civilisation celtique tout à fait identique à celle de Bibracte et d'Alésia et cette parfaite ressemblance de deux oppida, distants de deux cents lieues, n'est

of the anthropological Institute, Londres, 1897, p. 254-271 ou l'analyse de M. Salomon Reinach dans *L'Anthropologie*, 1897, p. 215. — Enrico Bianchetti, *I sepolcreto di Ornavasso*, Turin, 1895, 2 vol. in-8°. — Edoardo Brizio, *Il sepolcreto gallico di Montefortino presso Arcevia*, Monumente di Lincei, t. IX, 1901, p. 617-818. Ce dernier et très important mémoire me parvient tandis que je corrige les épreuves de cet article.

1. Radimsky, *Die Nekropole von Jezerine in Pritoka bei Bihac*, Vienne, 1895. Extrait de Mitth. aus Bosnien und der Hercegovina, t. III Excellent compte rendu des fouilles de 528 sépultures, dont plus de la moitié à incinération. L'auteur place la fin de cette nécropole au commencement du second siècle après J.-C. Je ferai observer que son argument tiré de la présence de la fibule à disque médian repose, à mon avis, sur une donnée fausse. Cette fibule se rencontre en Gaule au premier siècle avant l'ère chrétienne. — Szombathy, *Das Grabfeld zu Idria bei Baca* (comté de Goerz). Extr. des Mitth. der praehist. Commission der akad. der Wissens., Vienne, 1901. — Moritz Hoernes, *L'époque de la Tène en Bosnie*, Paris, 1900. Étude sur les nécropoles de Jezerine, Sanskimost et Ribic.

pas une des constatations les moins curieuses de l'archéologie comparée [1].

L'occupation du Hradischt de Stradonic remonte aux derniers temps de l'époque de la Tène, tandis que toutes les nécropoles celtiques connues jusqu'à ce jour, en Bohême, se classent à la Tène I ou à la Tène II. Celle de Langugest, explorée et décrite par M. de Weinzierl, compte parmi les mieux étudiées [2].

En Allemagne, dans les provinces rhénanes, plusieurs cimetières à incinération de la Tène III ont enrichi les musées de Trèves et de Frankfort. Mais ces découvertes importantes restent encore inédites. Il est à désirer que les archéologues d'outre-Rhin nous donnent prochainement la description des sépultures de Nauheim, de Biewer et d'Huttigweiler.

La culture de la Tène, dans les diverses provinces allemandes, fait en ce moment l'objet de recherches nombreuses. Je citerai les articles de M. Reinecke, du Musée de Mayence, un des archéologues allemands les mieux documentés sur cette période, et les publications de MM. Anger, Schumann, Weber et Heydeck.

On lira avec intérêt les articles de M. Virchow sur la question celtique dans l'Allemagne du Nord et l'on consultera avec profit, dans les derniers cahiers des *Alterthümer* de M. Lindenschmit fils, les planches se rapportant à l'armement et à la céramique gauloise [3].

1. Pic, *Archeologicky Vyzkum ve stredních Cechach*, Prague, 1897, p. 106. — Joseph Déchelette, *Le Hradischt de Stradonic et les fouilles du Mont Beuvray*, Extrait du Congrès archéol. de Mâcon en 1899, Mâcon, 1901. — Jean Helloch, *Pohrebiste latèneské v Dobsicich blize Libnevsi*, dans les Pamatky arch. a mistopisné, 1900, p. 90. — Klecanda, *La Teneské nalezy v Novem Bydzove*, *ibid.*, 1900, p. 157. — Sur l'archéol. préhistorique en Bohême, voir le manuel général de Niederle : *Lidstvo v dobé predhistorické*, Prague, 1893, in-8 ; il contient d'utiles indications bibliographiques sur les travaux en langue slave Je ne puis indiquer les travaux en langue hongroise. On peut encore consulter Pulsky, *Monuments de la domination celtique en Hongrie*, traduit dans la Rev. archéol., 1879, t. II, p. 158. Pour la Moravie, voir : Cervinsky, *Dejiny Moravy a praehist. archeol.*, Kromeriz, 1897.

2. Chevalier Robert de Weinzierl, *Das La-Tène Grabfeld von Langugest bei Bilin in Böhmen*, Brunswick, 1899.

3. Anger, *Grabfeld zu Rondsen im Kreise Graudenz*, 1890. — Virchow, Corresp. Blatt. der deuts. Gesell. für Anthrop., 1895, p. 130. — Weber, *Zur La Tène-Zeit in Ober und Niederbaiern*, *ibid.*, 1899, p. 1. — Schumann, *Charakter und Herkunft der pommerschen La Tène-formen*, Central-Blatt für Anthropologie, Breslau, 1898. — Du même, *Die Waffen und Schmucksachen Pommerns zur Zeit La Tène*, Stettin, 1898, Extrait des Beit. zur Geschichte und Alterthumskunde Pommerns, 1898. —

En Suisse, l'archéologie préhistorique aura désormais comme centre d'études le nouveau Musée national de Zurich, déjà fort riche en antiquités celtiques. M. Naef vient de commencer, dans l'*Indicateur des antiquités suisses* (Zurich, 1900, n° 4), le compte rendu d'une nécropole qu'il a fouillée avec beaucoup de méthode[1].

En Belgique, si l'on en croit M. Comhaire, on n'a pas encore réussi à rencontrer les traces d'une période intermédiaire entre le premier âge du fer et la conquête romaine. Mais il serait prématuré d'insister sur un fait négatif que le hasard des découvertes devra sans doute d'un jour à l'autre modifier[2].

M. Undset attribuait à l'influence de l'industrie de la Tène l'introduction du fer en Scandinavie. Mais M. Montélius a démontré que certains types hallstattiens avaient déjà pénétré dans les régions septentrionales de l'Europe. De nombreuses trouvailles, en Suède et en Danemark, surtout dans l'île de Bornholm, fouillée par Védel (1869-83), se rattachent à l'époque de la Tène[3].

Au point de vue du rite funéraire, un fait essentiel se dégage de ces divers travaux d'archéologie sépulcrale, pour employer le terme de l'abbé Cochet, un de ses plus fervents adeptes. Le rite de l'inhumation, qui domine chez les Celtes au commencement du second âge du fer, fait place à l'incinération vers la fin de cette période. Les témoignages de César et de Diodore de Sicile, se trouvent ici confirmés par les constatations archéologiques.

III.

L'exposé sommaire que je viens de tracer concerne le mouvement général des études d'archéologie celtique en Europe. Je dois m'arrêter à certaines questions particulièrement importantes ou

J. Heydeck, *Ein Gräberfeld aus der la Tène-Periode bei Taubendorf, Kreis Neidenburg*, Extrait des Sitzungsberichte d. Alterthumsgesell. Prussia, t. XXI, 1900.

Voir les monographies de M. Reinecke insérées dans le *Corresp.-Blatt der deuts. Gesell. für Anthropologie*.

1. L'*Urgeschichte der Schweiz*, de M. Jakob Heierli, Zurich, 1901, in-8°, aurait rendu plus de services si l'auteur n'en avait pas exclu toute citation bibliographique.

2. Comhaire, *L'âge des métaux en Belgique*, extrait du Bull. de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, t. XII, 1893-94. Cf. *L'Anthropologie*, 1894, p. 88.

3. Montélius, *Les temps préhistoriques en Suède*, traduit par Salomon Reinach, 1895, in-8°. — Sophus Müller, *Syst. préhist. du Danemark*, Paris (résumé en français), 1888-1895, 2 vol. in-4°.

étudiées de préférence à l'heure actuelle et passer en revue un ensemble de travaux relatifs aux croyances religieuses des Celtes, à leurs arts industriels et à leur monnayage.

Quelles connaissances nouvelles avons-nous acquises sur leurs institutions religieuses ?

Réduit aux seules divinités des textes littéraires, le panthéon celtique paraîtrait bien désert. Épigraphistes, linguistes, archéologues et folkloristes associent leurs efforts pour repeupler cette solitude. La tâche est laborieuse. Les dieux se dérobent derrière le voile d'une religion anicomique. Lorsqu'ils se manifestent sous une forme plastique, un déguisement emprunté à l'iconographie classique dissimule en partie leur physionomie indigène. De leur côté, les dieux gaulois de l'épigraphie gallo-romaine ne sont, pour la plupart, que de vagues épithètes accolées à des noms de divinités helléniques. Un synthétisme systématique, déjà pratiqué par César, opère la fusion d'éléments plus ou moins assimilables. Les petites divinités topiques des cités gauloises ne survivent qu'en abdiquant leur personnalité au profit de Mars, d'Apollon, de Mercure, de Jupiter, de Minerve ou de Silvain. Celles des sources et des rivières conservent cependant quelque indépendance. On trouvera dans une substantielle notice de M. Dottin la liste de ces dieux de l'épigraphie, liste que les découvertes de nouvelles inscriptions grossissent sans cesse [1]. D'autres, tels que le dieu Lug, survivent parmi les mythes irlandais, où la sagacité des linguistes, guidés par M. d'Arbois de Jubainville, réussit à découvrir leur origine et leur caractère divin. Parmi les hôtes invisibles de nos forêts et de nos ruisseaux, le folkloriste reconnaît les génies de la Gaule. M. Alexandre Bertrand a emprunté aux superstitions de nos populations rurales et coordonné dans un ouvrage d'ensemble tous les faits susceptibles d'être rapprochés des croyances gauloises : culte des fontaines, culte des arbres, culte des pierres, cérémonies solsticiales. Mais la critique la plus attentive peut-elle réussir à distinguer la part d'une race dans cette stratigraphie confuse d'éléments divers, ibériens, ligures, celtiques, germaniques et autres ? M. Bertrand a suggéré d'intéressantes conjectures sur la nature du clergé druidique. L'unité de la civilisation des Gaulois, mise en regard de leur émiettement politique, trouverait son explication dans l'unité d'un

1. Dottin, *La Religion des Gaulois*, 1898.

enseignement et d'une éducation morale, dont les druides, moines de la religion celtique, groupés en communautés, auraient été les dispensateurs [1].

En province, M. Bulliot a rassemblé autour des souvenirs attachés au passage de saint Martin dans le pays éduen, une copieuse série de documents iconographiques intéressant le paganisme rural et en partie d'origine celtique [2].

Les dieux gaulois des monuments archéologiques éveillent la curiosité des savants, sans la satisfaire. Au premier rang figure le « dieu au maillet ». Certains voulaient l'exclure du panthéon gaulois et l'assimilaient à Silvain, tandis qu'un plus grand nombre le tenant pour une divinité panceltique, l'identifiaient au Dispater de César, père de la race gauloise. La question était controversée, quand la découverte d'un monument nouveau, cette fois non anépigraphe, a fait surgir une solution inattendue : *Deo Sucello et Nantosvelte*, tels sont les deux noms gravés sur un autel trouvé à Sarrebourg (ancien département de la Meurthe), au-dessous de l'image du dieu au maillet et de sa parèdre. Ainsi se trouvait confirmée sa nationalité gauloise [3].

Si M. Salomon Reinach réunissait en un volume ses écrits épars relatifs à la religion des Celtes, nous y trouverions un chapitre sur chacune de leurs divinités. Nous lui devons notamment un *Corpus* des Eponas. Il était nécessaire de démontrer l'importance et la large diffusion du culte de la déesse gauloise des chevaux, d'autant que la plupart des archéologues allemands se refusent encore à reconnaître son vrai caractère, scepticisme illégitime que le bas-relief de Naix (Meuse) ne saurait justifier [4].

1. Alexandre Bertrand, *La religion des Gaulois*, 1897, in-8°.

2. J.-G. Bulliot et F. Thollier, *La mission et le culte de saint Martin dans le pays éduen*, Autun, 1892, in-8°.

3. Travaux relatifs au dieu au maillet ou à Dispater : Flouest, *Le dieu gaulois au maillet sur les autels à quatre faces. L'autel de Mayence*, Rev. archéol., 1890, t. I, p. 153. — H. Gaidoz, *Dis Pater et Aere-Cura*, Rev. archéol., 1892, t. II, p. 198. — Salomon Reinach, *Deux autels récemment découverts à Sarrebourg*, Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions, 1896, p. 35. — Sur cette découverte, Michaelis dans les *Annales de la Soc. d'hist. et d'archéol. de la Lorraine*, 1895. — Abbé Morillot, *Le dieu au maillet, découvert à Malain (Côte-d'Or)*, Bull. de la Soc. des Antiq. de France, 1897, p. 95. — Joseph Busche, *Statuette de Dispater en terre cuite, du musée de Bourg*, *ibid.*, 1899, p. 305. — Héron de Villefosse, *Statuette de Dispater du musée de Reims*, *ibid.*, 1899, p. 317. — Joseph Déchelette, *Statuette du musée de Cologne*, *ibid.*, 1900, p. 221.

4. Salomon Reinach, *Epona, la déesse gauloise des chevaux*, Paris, 1895, extrait de la Rev. archéol.; supplément, *ibid.*, 1898, t. II, p. 187. Donne la bibliographie des travaux étrangers.

Avec le taureau tricornu, le taureau *trigaranus*, le dieu accroupi, le serpent cornu, le dieu *Cernunnos*, nous pénétrons dans les arcanes les plus obscures des croyances gauloises. A quels mythes étranges répondent ces représentations plastiques? Problème encore insoluble. Un tel bestiaire est de nature à inspirer aux archéologues un respect mêlé de crainte. M. Reinach ne redoute pas d'affronter ces monstres, mais il nous donne l'exemple d'une sage réserve en évitant de les interroger sur leur propre nature et en se bornant à définir quelques-unes de leurs ressemblances avec d'autres conceptions des religions antiques. Tarvos Trigaranus n'était connu que par le célèbre autel de N.-D. de Paris, où son image est associée à celle d'Esus-bûcheron, de Jupiter et de Vulcain. La découverte de l'autel de Trèves, en 1895, nous a procuré une nouvelle représentation du dieu bûcheron, portant sa cognée dans les branches d'un saule, où l'on distingue une tête de taureau et trois oiseaux à long bec. Il est donc certain qu'un même mythe celtique mettait en présence Esus-bûcheron et Tarvos Trigaranos. Le serpent cornu, si fréquent sur les monuments gallo-romains, rappelle à M. Reinach le souvenir de Zagreus, le dieu des Orphiques, et l'on peut se demander s'il aurait existé quelques relations entre la Gaule et la Thrace, foyer de l'orphisme. Par contre, le même auteur s'est attaché à démontrer que le culte populaire d'une divinité de la méridienne, la redoutable « Diane du Midi », ne serait qu'une création postérieure à la fin du paganisme [1].

1. Salomon Reinach, *Tarvos Trigaranus*, Rev. celtique, t. XVIII, 1897, p. 253 (contient l'indication des travaux allemands sur l'autel de Trèves). — D'Arbois de Jubainville, *Esus et Trigaranus*, Bull. des Antiq. de France, 1898, p. 199. — De Marsy, *Les taureaux tricornus*, Congrès archéol. de Dôle, 1891, p. 350. — Baron de Baye, *Taureau à trois cornes de Cernuc*, près de Prague. M. de Baye n'en a pas publié le dessin qu'il faut chercher dans les *Pamatky*, 1894, p. 462. En 1894, M. Reinach connaît en Gaule plus de vingt spécimens du taureau à trois cornes. Imbert, *Le dieu gaulois de Chassenon (Charente)*, Rev. mensuelle de l'École d'anthrop., 1896, n° 1. — Galiment, *Les divinités à attitude orientale*. — Léon Maître, *Le dieu accroupi de Quilly*, Bull. de la Soc. d'anthrop., 1899, p. 142-153. — E. Fourdrignier, *Divinités accroupies*, Paris, 1899, extrait du Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris, 4e série, t. X. — Du même, *Nouvelle statuette du dieu tricéphale gaulois*, ibid., 1899, p. 246. — Sal. Reinach, *Le serpent Zagreus et le serpent cornu celtique*, Compte rendu de l'Acad. des Inscriptions, 1899, p. 455. — Du même, *L'autel de Mavilly (Côte-d'Or)*, 1891, p. 61. — Du même, *La religion des Galates*, Rev. celt., t. XVI, 1895, p. 261. — Sur les divinités connues par les inscriptions, voir Allmer, *Les dieux celtiques*, Rev. épigr., t. II, 1884-89. Le précieux recueil de M. Holder, *Alt-Celtischer Sprachschatz*, en cours de publication, groupe tous les textes littéraires et épigraphiques relatifs aux Celtes. Cet ouvrage, qui marquera une

J'ai attiré, de mon côté, l'attention des archéologues sur un groupe de petits monuments jusque-là négligés, les béliers d'argile qui surmontaient la gaîne des chenets gaulois. La persistance et la diffusion du type semblent impliquer une consécration religieuse : les béliers paraissent ici dédiés aux divinités domestiques. Un récent article de M. Alfonsi vient de confirmer la nationalité gauloise des chenets béliers [1].

Un objet d'un rare intérêt, le célèbre chaudron de Gundestrup, trouvé en 1891 dans une tourbière du Jutland, me conduit naturellement des croyances religieuses des Gaulois à leurs conceptions artistiques. Après la découverte de ce récipient en argent doré, orné sur ses parois externe et interne de plaques figurées, M. Sophus Müller, directeur du Musée de Copenhague, s'empressa d'en publier une description détaillée. Une discussion s'éleva aussitôt, non point au sujet de l'interprétation des scènes représentées, dont le sens nous échappe, mais sur l'âge approximatif de cet important monument. Parmi les types on reconnaît, réunies pour la première fois, diverses figurations celtiques, le serpent cornu, le dieu à attitude bouddhique, le dieu Cernunnos, le carnyx, le casque à cornes et le grand bouclier oblong. Selon toute évidence, le lieu de fabrication doit être dans la zone où rayonnèrent les mythes de la Gaule du Nord-Est. Mais tandis que MM. Sophus Müller, Bertrand et Montélius classaient le vase au début de l'ère chrétienne, MM. Reinach et Streenstrup, de Copenhague, l'attribuaient à une époque voisine des invasions barbares [2]. S'il m'est permis d'exprimer mon opinion, je n'hésiterai pas à me rallier à l'hypothèse d'une fabrication de basse époque. Si les sujets du vase de Gundestrup sont évidemment celtiques, il en est tout autrement du

date dans l'histoire de la philologie celtique, est indispensable aux archéologues eux-mêmes. La deuxième partie du *Catalogue des Bronzes figurés du musée de Saint-Germain*, par M. Salomon Reinach, constitue le recueil iconographique le plus complet que nous ayons sur les dieux celtiques. On doit consulter sur le même sujet l'*Ausf. Lexicon der griech. u. röm. Mythologie* de Roscher, en cours de publication.

1. Joseph Déchelette, *Le Bélier consacré aux divinités domestiques sur les chenets gaulois*, extrait de la Revue archéol., 1898, t. II, p. 63. — Alfonso Alfonsi, *Allari fittili di epoca preromana scoperti in Este*, extrait du Bull. di Paletnologia italiana, 1901, n° 4-6.

2. Sophus Müller, *Le grand vase de Gundestrup en Jutland* (en danois, avec résumé en français), 14 photog., Copenhague, 1892. Voir *Revue archéol.*, 1893, t. I, p. 283; 1893, II, p. 108; 1894, t. I, p. 152; 1894, t. II, p. 365. — Montélius-Reinach, *Les temps préhistoriques en Suède*, Paris, 1895, p. 149. — Salomon Reinach, *L'umbo d'Herpaly* (comparé au vase de Gundestrup), Bull. archéol., 1895, p. 41.

style des personnages. L'exclusion de tout motif purement ornemental prête à ce vase métallique un aspect général qui ne rappelle en rien le style de la Tène.

Quels sont donc les caractères distinctifs de ce style, tels que les travaux récents les ont mis en évidence ?

On a souvent nié l'existence d'un art celtique. Sans doute les peuples de cette race n'ont point cultivé ni l'architecture ni la peinture — à l'exception de la peinture céramique — ni la sculpture proprement dite. Mais dans ce que nous appelons les arts industriels, on ne peut contester l'originalité de leurs productions. M. Salomon Reinach, que sa profonde connaissance de l'art classique met à même de bien analyser ce qui appartient en propre à l'art des barbares, a défini à plusieurs reprises les caractères du style celtique, ou, si l'on veut, de l'art de la Tène : Prédilection pour les combinaisons géométriques, rareté et stylisation des représentations figurées, emploi prédominant des lignes courbes, des enroulements, des tracés serpentins ou repliés en *S*, goût marqué pour l'évidement des surfaces percées à jour et pour les applications de coraux et d'émaux, telles sont les tendances auxquelles obéit l'artisan gaulois. Nous sommes loin des traditions de l'art gréco-romain [1].

Tandis que M. Reinach donnait à *l'Anthropologie* son étude sur *la Sculpture en Europe avant les influences romaines*, M. Hoernes préparait l'achèvement d'un gros livre sur un sujet analogue, mais plus général. L'*Urgeschichte der bildenden Kunst* est un ouvrage

1. Salomon Reinach, *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, *L'Anthropologie*, 1894, p. 15. — Du même, *L'origine et les caractères de l'art gallo-romain*, dans le *Catalogue des bronzes figurés*, déjà cité. — Du même, *L'art plastique en Gaule et le druidisme*. Rev. celt., t. XIII, 1892, p. 189. — Du même, *Notes sur l'art plastique en Gaule et le druidisme*, Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions, 1892, p. 6. Consulter pour la céramique gauloise : Vincent Durand, *Vase funéraire peint découvert à Allieu* (*Loire*), Bull. de la Diana, t. V, 1889-90, p. 351. — Joseph Déchelette, *Les vases peints gallo-romains du musée de Roanne*, extrait de la Rev. archéol., 1895, t. I, p. 196. — Du Chatellier, *La poterie aux époques préhistorique et gauloise en Armorique*, Rennes et Paris, 1897, in-4°. — Joseph Déchelette, *Poteries de la Tène à décoration géométrique incisée*, extrait de la Rev. archéol., 1901, t. II, p. 51. Parmi les travaux étrangers, voir surtout : Constantin Koenen, *Gefässkunde der vorrömischen, röm. und fränk. Zeit in den Rheinlanden*, Bonn, 1895, in-8°.

Les coraux et les émaux celtiques ont donné lieu à plusieurs mémoires : Salomon Reinach, *Le corail dans l'antiquité*, Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions, 1898, p. 533. — Du même, *Le corail dans l'industrie celtique*, Rev. celt., 1899, p. 13 ; Pour l'émail, succédané du corail, voir l'indication des travaux allemands, dans ma notice : *Le Hradischt de Stradonic*, Mâcon, 1901, p. 20.

fort utile à consulter. L'abondance des matériaux et la richesse de l'illustration suffiraient à en assurer le succès. Mais la valeur du texte aurait-elle été amoindrie si l'auteur l'avait allégé de certaines dissertations relevant de la sociologie plus que de l'archéologie de l'art, à propos du totémisme, de l'animisme ou du culte des divinités maternelles [1] ?

Le style de la Tène une fois connu, il est fort intéressant d'en suivre les destinées. En Gaule, en Suisse, en Germanie, on le voit fleurir depuis le IVe siècle avant notre ère durant une période assez longue. Mais déjà au temps de Bibracte, il a perdu beaucoup de son originalité. Pressé par la civilisation romaine qui l'absorbe sur le continent, il se réfugie dans les Iles Britanniques, où il inspirera encore, durant le haut moyen âge, les miniaturistes irlandais.

Les invasions germaniques apportent en Gaule un style appelé mérovingien, dont les curieuses affinités avec le style de la Tène ont été mises en évidence. On peut, en effet, établir entre certains ouvrages métalliques du *Late Celtic* anglais et certains produits de l'industrie barbare une série de ressemblances qui n'ont rien de fortuit. Je citerai à titre d'exemple un fait significatif qui mérite d'être retenu. M. Romilly Allen a publié récemment un curieux vase en bois, retrouvé en Angleterre, dans une tourbière, et muni d'une anse en bronze d'un travail ajouré très délicat. En 1850, ce récipient, conservé au Musée de Liverpool, était encore classé parmi les antiquités médiévales du XVe siècle. Beaucoup s'y tromperaient. Or ce travail métallique pseudo-gothique n'est autre chose qu'un produit très pur de l'art de la Tène [2].

C'est avec le monnayage gaulois que s'ouvre notre numismatique nationale. En parlant des dernières publications qui le concernent, M. Babelon fait justement observer que ces récents travaux « absorbent, complètent, rectifient et rendent en partie inutiles les publications antérieures ». Et pourtant que d'efforts dépensés, vers le milieu du siècle dernier, autour des problèmes si nombreux que fait naître l'étude de ces monnaies ! Toute une pléiade de maîtres éminents ou d'érudits distingués, de Saulcy, de la Saussaye, de Longpérier, Duchalais, Ch. Robert, de Lagoy,

1. Moritz Hoernes, *Urgeschichte den bildenden Kunst in Europa*, Vienne, 1898, in-8°.

2. Romilly Allen, *The Tankard of Trawsfynydd*.

Hucher et tant d'autres, avaient créé la numismatique gauloise.

Une période critique a remplacé cet âge héroïque. Les méthodes actuelles sembleraient quelque peu arides aux Œdipes du premier cycle. L'ancienne école ne désespérerait pas de retrouver ici, parmi les types monétaires, de nombreuses manifestations de croyances religieuses. Aujourd'hui la part de ce symbolisme est fort réduite ; il serait excessif de le proscrire entièrement, mais il est reconnu que le monnayage gaulois, peu original dans son ensemble, a surtout vécu d'emprunts. C'est à la recherche des prototypes, grecs ou romains pour la plupart, que les numismates actuels dirigent leurs efforts. Grâce à cette méthode, le classement chronologique et géographique est en voie de progrès. M. de Barthélemy, le dernier survivant de la période primitive, ne s'est jamais laissé séduire par le mirage des conjectures trop hardies. On lui doit une série de notices substantielles contenant des vues générales qui résument, sur l'ensemble des émissions gauloises, nos connaissances actuelles. On a démontré l'influence du numéraire frappé par les Grecs de Marseille, vers le milieu du ve siècle, et, deux siècles plus tard, celle des monnaies de Rhoda et d'Emporium. L'imitation des statères de Philippe II de Macédoine donna naissance aux monnaies d'or arvernes et aux groupes similaires. Durant le dernier siècle avant l'ère chrétienne, après l'établissement des Romains en Provence, ce sont leurs deniers que les monétaires de la Gaule prennent pour modèle.

On rattache au monnayage de l'indépendance les types émis en Gaule, après la conquête, par des villes libres et alliées ou par des colonies. Une découverte toute récente vient d'augmenter cette dernière série d'une unité précieuse. L'oppidum de Gergovie a livré un exemplaire, jusqu'à ce jour unique, de la première monnaie frappée par la colonie de Lyon [1].

Un *Corpus* général des monnaies gauloises demeure un des desiderata de la science. La Commission de topographie des Gaules avait accepté la mission de préparer ce travail. Supprimée en 1883,

1. A. de Barthélemy, *Essai de classification chronologique des différents groupes de monnaies gauloises*, Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions, 1890, p. 43. — Du même, *Note sur le monnayage du nord-ouest de la Gaule*, Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions, 1891, p. 56, et 1892, p. 251, réimprimé dans la Rev. celt., t. XII, 1891, p. 309. — Du même, *Note sur les Longostalètes, peuple gaulois*, Rev. numism., 1894, p. 246. — H. de la Tour, *Note sur la colonie de Lyon... d'après sa première monnaie*, Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions, 1901, p. 82.

elle avait eu le temps de faire graver un certain nombre de planches. En les complétant, en les revisant, en donnant à chacune des deux mille pièces figurées un numéro d'ordre correspondant à celui du *Catalogue de la Bibliothèque nationale*, M. de la Tour a rendu un grand service à la numismatique, car il est à prévoir que longtemps encore son *Atlas* tiendra lieu d'un *Corpus* [1].

L'Atlas de M. de la Tour avait été précédé de ce *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, dressé par MM. Muret et Chabouillet. Cette première publication était également une épave des travaux entrepris par la Commission de topographie des Gaules. Une préface moins anecdotique et plus doctrinale, des divisions moins confuses, des indications plus complètes sur les provenances (cela était possible au moins pour le fonds de Sauley), une bibliographie plus étendue, c'est là ce que l'on souhaiterait de rencontrer dans cet inventaire.

L'*Atlas* et le *Catalogue*, bien que formant deux publications distinctes, se complètent l'un par l'autre. Leur opportunité se mesure au nombre des travaux récents qu'elles ont suscités, en guidant les recherches des numismates. MM. Vauvillé, Pilloy, Le Clerc, Coutil ont publié de bons inventaires de récoltes locales. M. de la Tour lui-même a dressé le catalogue des trouvailles de la forêt de Compiègne. J'ai rédigé de mon côté un inventaire des monnaies du Mont Beuvray. Peu à peu, à l'aide de ces monographies régionales, la distribution géographique des types, encore incertaine, reposera sur des bases plus sûres.

Un fait digne d'attention se dégage de l'ensemble de ces statistiques, c'est l'abondance et la variété du numéraire des oppida.

1. Muret et Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1889, in-4°. — H. de la Tour, *Atlas des monnaies gauloises préparé par la Com. de topog. des Gaules*, 1892. — Vauvillé, *Monnaies gauloises trouvées dans le département de l'Aisne*, Rev. numism., 1893, p. 305. Fait suite à un inventaire précédent paru dans la même revue en 1886, p. 194. — Amardel, *Les monnaies de chefs gaulois attribuées à Narbonne*, extrait du Bull. de la Com. arch. de Narbonne, 1893. — H. de la Tour, *Monnaies gauloises recueillies dans la forêt de Compiègne*, Rev. numism., 1894, p. 12. — Pilloy, *Note sur les monnaies gauloises trouvées à Vermand (Aisne)*, Bull. archéol., 1894, p. 479. — Coutil, *Inv. des mon. gaul. du dép. de l'Eure*, Évreux, 1896. — Le Clert, *Catalogue des monnaies gauloises du musée de Troyes*, Troyes, 1897, in-8°. — Vanvillé, *Inv. des mon. gaul. recueillies dans l'arrondissement de Soissons*, Bull. de la Soc. de Soissons, t. VIII, 1898, p. 89-222. — Joseph Déchelette, *Inv. général des mon. antiques recueillies au Mont Beuvray de 1867 à 1898*, extrait de la Rev. numism., 1899, p. 129.

Il y a là l'indice de transactions déjà fort développées. Ne nous étonnons pas si l'industrie des Romains a rencontré un débouché rapide dans les pays soumis à leur domination. Les voies commerciales étaient depuis longtemps ouvertes à travers la Gaule et l'Europe centrale et ce réseau de communications assurait à la civilisation conquérante une prompte diffusion.

Telles sont, bien sommairement indiquées, les principales questions résolues ou débattues dans le domaine de l'archéologie celtique [1]. Le perfectionnement des méthodes et l'élargissement des horizons viennent en aide à l'activité des travailleurs. La science se trouve en possession de matériaux abondants. Elle a déjà réussi à les classer dans un ordre méthodique. Sans doute la synthèse s'opère avec lenteur et ne se dégage encore que confusément de la masse nébuleuse des faits observés. Mais l'importance des résultats obtenus par ces laborieuses et patientes investigations se mesure déjà à l'étendue des profits que la science historique en recueille chaque jour [2].

JOSEPH DÉCHELETTE.

1. Les représentations de personnages gaulois se rencontrent très rarement dans l'art de la Tène. Stradonic, en Bohême, a livré une figurine de personnage viril, ithyphallique, tenant une sorte de carnyx, mais encore inédite. C'est à l'art classique et surtout aux monuments helléniques qu'il faut demander ces représentations. Le travail de M. Salomon Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique et le sarcophage de la vigne Ammendola*, extrait de la Rev. archéol., Paris, 1889, p. 317, résume nos connaissances. Une statue de guerrier gaulois, de travail romain, ouvrage du Ier siècle après l'ère chrétienne, faussement attribuée au IVe par M. Sagnier, a été découverte à Vachères (Basses-Alpes), v. Rev. archéol., 1893, t. II, p. 270. — Consulter le travail de M. Adrien Blanchet, *Les Gaulois et les Germains sur les monnaies romaines*, Congrès intern de numism. de Bruxelles, 1891. — La tête de Gaulois du musée de Gizeh, au Caire, n'était point inédite, comme le croyait Th. Schreiber, *Der Gallierkopf des Museums in Gize*, Leipzig, 1896, in fol. Cf. Sal. Reinach, Rev. critique, t. XIII, 1896, p. 362.

2. Dans le premier fascicule de l'*Histoire de France* publiée par M. Ernest Lavisse, M. Bloch vient de montrer le parti qu'un historien bien informé peut tirer des découvertes récentes de l'archéologie celtique.

LA

LITTÉRATURE GAÉLIQUE DE L'IRLANDE

C'est de 1853, année de la publication, par Zeuss, de la *Grammatica celtica*[1] que date l'étude scientifique des langues celtiques et en particulier de l'irlandais. Les grands érudits irlandais du XVIIe siècle et du XIXe siècle, tels que Colgan, O'Clery, O'Donovan, O'Curry, s'étaient surtout préoccupés de réunir les anciens manuscrits, de les copier ou d'en analyser le contenu et de composer des glossaires. Zeuss tira des vieilles gloses irlandaises que conservaient quelques manuscrits épars dans les bibliothèques du continent les éléments d'une grammaire historique admirablement documentée ; l'index de la *Grammatica celtica*[2] est encore aujourd'hui, en attendant l'achèvement, qui tarde trop longtemps à notre gré, du *Glossarium palæo-hibernicum* d'Ascoli[3] le seul répertoire uniquement consacré à l'étude du vieil-irlandais.

Depuis, Zeuss, Atkinson, Ebel, Hennessy, E. Hogan, Kuno Meyer, St.-H. O'Grady, Whitley Stokes, Thurneysen, Windisch, Zimmer (pour ne citer que les étrangers), continuèrent d'étudier la grammaire irlandaise et entreprirent de copier et de publier, avec des traductions ou des vocabulaires, les principaux monuments de

1. La seconde édition de la *Grammatica celtica*, corrigée et augmentée par Ebel, a paru en 1871.

2. Indices glossarum et vocabulorum hibernicorum quæ in Grammaticæ celticæ editione altera explanantur, composuerunt B. Güterbock et R. Thurneysen, Lipsiæ, Hirzel, 1881. Cet index a été complété par E. Hogan, dans le tome IV de la *Todd lecture series*, publiée par l'Académie royale d'Irlande.

3. Publié en appendice au tome V de l'*Archivio glottologico italiano*.

la littérature irlandaise[1]. Depuis plus de trente ans, leur œuvre se poursuit ; de nouveaux celtistes se forment en Grande-Bretagne, en Irlande, comme sur le continent. Leurs efforts ont été coordonnés par la fondation en 1869, par H. Gaidoz, de la *Revue celtique* que dirige maintenant M. H. d'Arbois de Jubainville. Depuis 1896, il paraît en Allemagne une *Zeitschrift für Celtische Philologie*.

La méthode employée par les celtistes pour publier les textes irlandais aurait pu ne donner que de médiocres résultats, car elle était peu sûre et lente. On commença par étudier les monuments les plus archaïques du VIIIe ou du IXe siècle sans autre secours que le texte latin glosé et les dictionnaires de l'irlandais moderne. Quand les gloses furent élucidées, on passa à l'étude des textes épiques dont la langue est le moyen irlandais, puis parfois on descendit jusqu'à l'époque actuelle. Il semble donc que l'on ait procédé de l'inconnu au connu. La marche contraire est plus logique et plus sûre, qui consiste à aller de l'irlandais actuel, langue vivante que l'on peut étudier dans le pays, avant de la chercher dans les nombreux recueils de contes et de chansons modernes déjà publiés, à l'irlandais moyen du XIVe au XVIIe siècle tel qu'il nous est conservé dans les homélies et les traités religieux[2], et de là à l'irlandais moyen, mélangé de termes archaïques, des récits épiques, pour finir par l'étude de l'irlandais ancien des gloses et des hymnes. Quoi qu'il en soit de la méthode suivie, les philologues qui se sont attaqués aux textes souvent obscurs du vieil-irlandais et de l'épopée irlandaise sont arrivés à d'étonnants résultats, si l'on considère la difficulté de leur tâche. Lorsque l'on connaîtra mieux l'histoire de la langue, lorsque les richesses lexicographiques de l'Irlande auront été classées dans des répertoires commodes et que l'on revisera les traductions données depuis 1870 des anciens monuments de la littérature irlandaise, je doute qu'on y trouve grand' chose à reprendre.

Nous ne sommes encore, en ce qui concerne l'histoire littéraire de l'Irlande, que dans la première période de l'érudition, celle où l'on publie et traduit les textes et où l'on compose des grammaires

1. Les principaux travaux d'Ebel sur la linguistique celtique sont contenus dans les *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung*, de Kuhn et Schleicher. Berlin, 1858-1876.

2. Cette judicieuse remarque est de R. Atkinson dans la préface de son édition des *Trî bior-gaoithe* de Keating.

et des vocabulaires. Cette première période est loin d'être terminée. Si l'on se reporte au catalogue dressé en 1882 par M. H. d'Arbois de Jubainville des manuscrits en langue irlandaise connus à cette date, on voit que dans les Iles Britanniques, le nombre de ces manuscrits s'élevait à neuf cent cinquante-trois et que les bibliothèques du continent en comptaient cinquante-six. Le nombre total était donc de mille neuf[1]. Si l'on ajoutait à ce nombre les manuscrits d'Écosse, en particulier les soixante-trois manuscrits de la Bibliothèque des avocats d'Édimbourg[2], et les quelques manuscrits signalés depuis 1882 sur le continent[3], on arriverait, sans doute, au chiffre de onze cents. La publication par l'Académie d'Irlande, dès 1870, de fac-similés des principaux manuscrits[4] a permis aux savants qui n'étaient pas à proximité de Londres et de Dublin où sont les plus importants dépôts, d'étudier directement des textes difficilement accessibles pour eux. Mais la grande masse des manuscrits irlandais n'a été qu'entamée par les celtistes.

Cependant, les morceaux déjà publiés et traduits peuvent donner de l'ensemble une idée assez exacte. On a récemment agité en Irlande la question de savoir si la langue irlandaise pouvait être matière à étude et de graves professeurs sont allés jusqu'à déclarer que la littérature irlandaise n'offrait que des textes soit religieux, soit niais, ou indécents[5]. Si ce jugement, un peu sommaire, était fondé, il vaudrait peut-être mieux arrêter la publication et la traduction des manuscrits irlandais et se contenter des exemples

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, Paris, 1883, p. CXXXIII. Quelques additions à ce catalogue sont contenues dans un article de H. Zimmer (*Göttingische gelehrte Anzeigen* de mars 1887). Voir aussi un article de M. Stokes dans l'*Academy* du 10 mai 1890, et un article de Kuno Meyer dans la *Revue celtique*, t. VI, p. 187-192.

2. H. Gaidoz, *Les manuscrits irlandais d'Édimbourg* (Revue celtique, t. VI, p. 109-114). Cf. Kuno Meyer, *Celtic Magazine*, 1887, p. 208; *Revue celtique*, t. VIII, p. 189-190.

3. Notice d'un manuscrit irlandais de la bibliothèque universitaire de Giessen, par L. Chr. Stern (*Revue celtique*, t. XVI, p. 8-30); — L.-Chr. Stern, *Ueber eine Sammlung irischer Gedichte in Kopenhagen* (*Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. II, p. 323-372).

4. Trois ont été reproduits en lithographie; ce sont le *Lebor na hUidre* (XIIe siècle), le *Livre de Leinster* (XIIe siècle), le *Leabhar Breac* (XIVe siècle); des deux manuscrits en fac-similé photolithographique, l'un le livre de Ballymote (XIVe siècle) est passablement reproduit, l'autre le livre jaune de Lecan (XVe siècle) est à peine lisible dans la reproduction.

5. Voir un article de D. Hyde dans *The New Ireland Review*, décembre 1899, p. 193-204. On trouvera un agréable exposé de la littérature irlandaise chez D. Hyde, *The story of early Gaelic Literature*, London, 1895.

que l'on a pu donner jusqu'ici de leur niaiserie et de leur indécence. La vérité est que, en dépit de la boutade du professeur Mahaffy, les Irlandais n'ont pas traité presque exclusivement de sujets religieux ; il n'y a guère qu'une vingtaine de manuscrits anciens qui ne contiennent que des textes de littérature chrétienne ou de théologie. Quant à la niaiserie de certains détails contenus dans les contes irlandais, elle n'est ni pire ni plus choquante dans ces contes qu'elle ne l'est dans les récits analogues de tous les temps et de tous les pays. Enfin reprocher aux mœurs des Irlandais païens de n'être pas absolument conformes aux mœurs des puritains anglais, c'est faire preuve de peu de sens historique. Par la variété des sujets traités, la littérature irlandaise rappelle la littérature française du moyen âge à laquelle elle est antérieure de plusieurs siècles ; elle offre des chansons de geste, épopées nationales ou imitations de l'antiquité, des romans d'aventure et des voyages merveilleux, des fables et des romans satiriques, des poésies lyriques soit indépendantes, soit intercalées dans les récits épiques ; il ne lui manque que la littérature dramatique. La littérature didactique comprend des ouvrages de métrique, de grammaire, d'histoire, de droit, de médecine, de botanique et d'astronomie. La littérature religieuse est riche en vies de saints indigènes et en légendes hagiographiques, en martyrologes et en compositions mystiques. Cette littérature s'est développée parallèlement à la littérature profane sans trop la pénétrer ni la défigurer. Quelques interpolations discrètes, mais faciles à découvrir, ont changé en chrétiens passables les païens irlandais ; les anciennes divinités celtiques sont parfois appelées démons ; mais les mœurs et les superstitions antérieures au christianisme n'ont guère subi de déformation. Les mêmes manuscrits contiennent côte à côte et copiées de la même main des histoires d'édification et des aventures très profanes. Nous pouvons donc étudier, dans sa vie sociale et privée, dans ses idées et ses sentiments, un peuple à la fois violent et sensible, imaginatif et batailleur, avide d'idéal et d'action, à une époque où il n'a subi l'influence ni du christianisme, ni des principes de gouvernement, qui, de Rome, se sont étendus à toute l'Europe.

Si la littérature irlandaise semblait ne pas présenter assez de qualités et d'intérêt pour qu'on l'étudiât pour elle-même, si les renseignements qu'elle peut fournir sur l'histoire des Celtes, leurs

anciennes croyances et sur l'origine de certains thèmes de la littérature populaire de l'Europe occidentale paraissaient de peu d'importance, il faudrait encore l'étudier à cause de l'influence réelle que les Irlandais ont eue sur le développement de la civilisation au moyen âge[1]. Du monastère d'Iona, fondé par saint Colomba en 363 dans une île voisine de la côte écossaise, et du monastère de Bangor en Ulster, partent, dès le VIe siècle, des moines irlandais qui se répandent dans toute l'Europe. Les noms de plusieurs d'entre eux nous sont connus. Ce sont Clemens, Dicuil, Scot Erigène à l'école du palais fondée par Charlemagne, Dungal à Pavie, Sedulius Scotus à Liège, Virgile à Salzbourg, Moengal à Saint-Gall ; les uns, théologiens ; d'autres, astronomes, grammairiens, métriciens ; d'autres, poètes. Quelques-uns s'adonnaient à la musique, le plus grand nombre étaient d'excellents calligraphes et des artistes en miniatures et en enluminures. Les manuscrits en écriture irlandaise sont répandus sur tout le continent. Les bibliothèques de Bobbio, Saint-Gall, Reichenau étaient en grande partie constituées par des manuscrits copiés par des Irlandais.

Enfin, l'Irlande est pour les archéologues un des pays les plus intéressants de l'Europe. On a conservé en Irlande une quantité extraordinaire d'armes, d'ustensiles, d'ornements trouvés dans les anciens tombeaux. La collection archéologique de l'Académie royale d'Irlande, qui date seulement de 1829, compte environ cinq cents objets en or[2] remarquables à la fois par leur poids et leur décoration. Or il n'est pas besoin de faire remarquer que l'archéologie ne saurait se passer des secours de la littérature et que les récits épiques irlandais, quelque développée qu'en soit la partie légendaire, fournissent néanmoins des descriptions assez précises pour permettre d'identifier ou de dater des objets dont on ignorerait l'usage ou la provenance[3]. Les littérateurs, les folkloristes, les historiens et les archéologues ne peuvent donc se dispenser de connaître les ressources que leur offre, pour leurs études, la littérature ancienne de l'Irlande[4].

Un inventaire détaillé et érudit des matériaux que fournissent

1. Voir sur cette question H. Zimmer, *Ueber die Bedeutung des irischen Elements für die mittelalterliche Cultur*. (Preussische Jahrbücher, t. LIX, p. 27-59.

2. Salomon Reinach, Ἰερνη πολύχρυσος (*Revue celtique*, t. XXI, p. 75-97, 166-175).

3. Eug. O'Curry, *On the manners and customs of the ancient Irish*, t. II et III.

4. J. von Pflugk-Harttung, *Les cycles épiques d'Irlande* (*Revue celtique*, t. XIII, p. 170-186).

les manuscrits pour l'ancienne histoire de l'Irlande a été dressé en 1860 par Eugène O'Curry[1], à une époque où le nombre des textes publiés était insignifiant. En 1883, H. d'Arbois de Jubainville a publié l'excellente étude sur les manuscrits irlandais qu'il a modestement intitulée *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*[2] et où l'on trouve, en fait, des renseignements précis sur toutes les parties de la littérature irlandaise. Enfin, en 1886, R. Thurneysen a donné, dans une brochure de quelques pages[3], la bibliographie complète de tout ce qui a paru sur les langues celtiques de 1880 à 1886. En même temps, E. Windisch passait en revue les résultats obtenus jusqu'en 1886 dans un article substantiel de l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber, intitulé *Keltische Sprachen*[4]. Enfin J. Loth et L.-Chr. Stern ont publié dans le *Jahresbericht* de Karl Vollmöller, depuis 1890, des revues des publications relatives aux langues celtiques[5]. Nous avons pensé qu'une revue de la littérature gaélique de l'Irlande, entreprise sur le plan des revues générales inaugurées par la *Revue de Synthèse historique*, pourrait rendre quelques services, non seulement aux érudits et aux curieux qui désirent s'enquérir de ce que la littérature irlandaise peut fournir comme contribution à leurs études, mais aussi aux celtistes qui doivent chercher dans de nombreux recueils[6] la bibliographie dont ils ont besoin. Nous nous sommes préoccupé surtout d'indiquer exactement les traductions de la littérature irlandaise dans une langue plus accessible que le gaélique, en français[7], en anglais ou en allemand, lesquelles, lorsqu'il s'agit du fond et non de la forme, des idées et non de l'expression, peuvent tenir lieu, sans grand dommage, des textes originaux.

1. E. O'Curry, *Lectures on the manuscript materials of ancient Irish history*, re-issue, Dublin, 1878.

2. Paris, 1883.

3. *Report on Celtic Philology* (Transactions of the Philological Society, 1885-86, p. 386-393).

4. Ersch und Gruber, *Allgemeine Encyclopædie der Wissenschaften und Künste*, 2te section, XXXV, p. 132 sq.

5. *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie*, t. I, p. 255-275 ; t. IV, p. 39-68.

6. Les tables analytiques de la *Revue celtique* forment trois séries analysant chacune six volumes. La *Zeitschrift für Celtische Philologie* n'a pas encore de table analytique.

7. Quand une pièce a été traduite en plusieurs langues, nous citons de préférence la traduction française.

II.

La division en genres littéraires ne semble pas avoir été connue en Irlande. Le récit épique, ou conte historique, en prose mélangée de vers, offre un résumé de tous les genres cultivés à l'époque où il a été rédigé. L'histoire plus ou moins ornée de légendes merveilleuses en forme le fond ; mais le conteur ne laisse jamais passer l'occasion de montrer son érudition, soit en géographie, soit en archéologie, soit en linguistique, soit en droit, soit même en médecine. La poésie est souvent plus compliquée et plus érudite que la prose. Elle semble avoir été employée comme moyen mnémonique pour faire retenir plus facilement de longues séries de noms propres. Ainsi les druides de Grande-Bretagne, d'après César, faisaient apprendre à leurs élèves un grand nombre de vers [1]. Ce n'est que peu à peu, et sans doute sous l'influence des littératures voisines, que les genres littéraires, en germe dans l'épopée, commencèrent à se développer d'une vie propre ; le droit, la médecine, la géographie historique firent l'objet de traités spéciaux. Mais, des dialogues en vers ou en prose ne sortit point le genre dramatique ; et la poésie lyrique, la chanson populaire, éclipsée au moyen âge par l'ode didactique, n'apparaît guère qu'après la disparition des poètes officiels.

Au moyen âge, la littérature irlandaise est le monopole d'une caste. Les rois d'Irlande entretiennent à leur cour, pour chanter leurs exploits, écrire leurs annales, conserver les traditions juridiques et les renseigner sur le surnaturel, une classe de hauts fonctionnaires, les *filé*. Ceux-ci sont à la fois magiciens, jeteurs de sorts, devins, juges et conteurs d'histoires. Leurs études durent douze ans. Ils sont organisés en une hiérarchie savamment graduée, d'après le nombre d'histoires qu'ils connaissent ; leur chef, l'*ollamh*, connaît trois cent cinquante histoires [2] ; celui des *filé* qui occupe le dixième et dernier rang de la hiérarchie sait seulement sept histoires. Ils ont de nombreux privilèges ; ils peuvent se faire accompagner par une suite ; vingt-quatre personnes pour

1. *De bello gallico*, VI, 14.
2. O'Curry, *Lectures on the manuscript materials of ancient Irish history*, p. 243, cf. 583.

l'*ollamh* comme pour les rois de grandes provinces, deux personnes seulement pour celui des *filé* qui occupe le dernier degré et qui est assimilé au noble de septième classe. Ils ont les mêmes droits que les nobles de leur rang, qu'il s'agisse d'indemnité, du prix payé pour l'éducation d'un enfant, de la place à la table royale, et du morceau qu'on doit leur servir.

Quels étaient les sujets des trois cent cinquante histoires qu'il était possible de savoir? Les manuscrits irlandais qui nous en ont conservé des listes [1] distinguent d'abord les grandes histoires et les petites histoires, les premières au nombre de deux cent cinquante, les secondes au nombre de cent. Les petites histoires ne sont pas désignées d'une manière plus précise; il est probable qu'elles ne différaient des grandes histoires que par leur étendue. Quant aux grandes histoires, elles ont été réparties en catégories dont le nombre varie selon les manuscrits. L'énumération de ces catégories forme des vers mnémoniques de sept ou six syllabes [2]; on conçoit qu'on ait ajouté ou retranché certains vers. Cette énumération est instructive, ne serait-ce que pour nous donner une idée de la conception que les Irlandais du XIIe siècle se faisaient de leur littérature. Elle se compose : de prises de villes, enlèvements de bestiaux, demandes en mariage, batailles, cavernes, voyages sur mer, morts violentes, fêtes, sièges de forteresses, aventures, enlèvements de femmes, massacres, inondations, visions, amours, expéditions, émigrations, conceptions d'enfants, rêveries. Cette division bizarre qui rompt l'unité de certaines pièces date évidemment de l'époque où l'on commençait à recueillir avec soin les restes de l'ancienne littérature et à les cataloguer. L'état d'esprit des auteurs de ces listes était sans doute celui où se trouvaient, à l'époque byzantine, l'empereur Constantin Porphyrogenète quand il découpait les historiens grecs pour composer des recueils por-

1. Ce sont le Livre de Leinster (milieu du XIIe siècle) : la liste contenue dans ce manuscrit a été publiée par O'Curry, *Lectures on the manuscript materials of ancient Irish history*, p. 584-593 ; le ms. H. 3. 17 (XVe-XVIe siècle) du collège de la Trinité de Dublin, dont la liste a été publiée par Brian O'Looney, *Proceedings of the Royal Irish Academy*, 2^d series, vol. I, p. 216-240 ; les manuscrits d'Oxford : Rawlinson B 512 (XVe siècle) ; de Londres : British Museum Harleian 5280 (XVe siècle) ; de Dublin : Royal Irish Academy 23 N 10 (XVIe siècle), tous trois réunis en une édition par H. d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, p. 259-264 ; le ms. du British Museum Harleian 432 (XVIe siècle) publié dans les *Ancient laws of Ireland*, t. I, p. 46.

2. Ces vers sont publiés chez H. d'Arbois de Jubainville, *Introduction à l'étude de la littérature celtique* (Cours de littérature celtique, t. I), p. 350-352.

tant les titres d'Ambassades, de Sièges, de Pensées, de Complots et, à une époque un peu plus rapprochée de nous, les érudits du moyen âge qui avaient fait rentrer, de gré ou de force, dans des cycles bien définis, les anciennes épopées françaises.

Les récits épiques des Irlandais sont bien antérieurs à l'époque où les catalogues ont été rédigés. Ils ont été mis par écrit au temps où les lettres classiques étaient cultivées en Irlande avec autant d'ardeur que la littérature nationale, et où les invasions scandinaves, au IXe siècle, n'avaient pas encore dévasté les monastères et chassé les moines sur le continent. Les faits les plus récents dont il soit question dans le plus ancien catalogue sont antérieurs de deux cents ans au règne de Charles le Chauve. Il est donc probable que les plus anciennes pièces de la littérature épique de l'Irlande ont été écrites avant le milieu du VIIe siècle. Pendant combien de temps avaient-elles été conservées seulement par la tradition orale? C'est assez difficile à déterminer. Les personnages qu'elles mettent en scène seraient morts, si l'on s'en rapporte aux annales irlandaises les uns en 2 [1], d'autres en 22 ou en 33 après J.-C. [2]; des légendes plus anciennes, dont le fondement historique est moins sûr, nous retracent des événements qui datent de 305 avant J.-C. [3].

La forme sous laquelle nous a été transmise l'épopée irlandaise est singulière et pose des problèmes qui n'ont point encore été résolus. Elle est mélangée de prose et de vers comme la chantefable française *Aucassin et Nicolette*. Les parties versifiées sont souvent des dialogues, quelquefois des monologues lyriques. Les parties en prose sont des récits ou des dialogues; elles donnent l'impression qu'elles sont des résumés que le conteur arrangeait à sa guise, pouvait développer ou restreindre; la langue en est moins archaïque que celle de la poésie; par ailleurs la composition est assez lâche, les digressions et les détails inutiles au sujet abondent. La poésie, très raffinée dans la forme, est obscure, souvent trop érudite, quelquefois simplement mnémonique, assez rarement touchante et émue; on sent qu'elle est l'œuvre de gens trop lettrés et trop savants. L'analyse des sentiments y est rare et

1. *The Annals of Tigernach*, edited and translated by Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. XVI, p. 407, l. 1.
2. *Ibid.*, p. 408, l. 21; 410, l. 1.
3. *Ibid.*, p. 394, l. 10-13.

superficielle. Les qualités de l'épopée irlandaise sont surtout le mouvement, le relief et la vie.

Une division aussi artificielle, mais peut-être plus critique que la classification dont nous venons de parler, consiste à répartir les anciennes épopées irlandaises en trois cycles[1]. Le premier cycle, dont une partie est vraisemblablement l'ancienne mythologie celtique évhémérisée, comprend les récits des immigrations et des émigrations qui ont successivement peuplé et dépeuplé l'Irlande, celles de Partholon, de Nemed, des Fir-bolg, des Tuatha Dé Danann, de Milé, des Pictes ou Cruitnich. Le second cycle est le développement d'événements historiques qui paraissent dater des environs de la naissance de Jésus-Christ. Le sujet en est la lutte de l'Ulster contre les autres provinces d'Irlande. Les principaux personnages sont Conchobar roi d'Ulster et Cûchulainn, le plus fameux guerrier de l'Ulster. Le troisième cycle met en scène Finn et Ossian, chefs d'une milice héroïque, les Fianna[2], et qui semblent avoir vécu au second et au troisième siècles de notre ère. A ce cycle se rattachent un grand nombre de contes merveilleux où à peine quelques noms propres sont historiques. Dans les siècles suivants, l'attention ne se concentre plus sur quelques héros et les récits légendaires commencent à faire place à l'histoire.

III.

Le premier cycle ne nous est qu'imparfaitement connu. La plupart des pièces qui le composent ont disparu, sans doute pendant les invasions scandinaves, et ne nous sont connues que par les compilations de Michel O'Clery ou par des résumés et des citations dans les annales, les histoires, les recueils d'antiquités, les poèmes. Les récits conservés nous sont parvenus dans des manuscrits du xve ou du xvie siècle, mais certaines parties en sont citées dans le *Lebor na hUidre* qui date du xiie siècle ; il faudrait entreprendre un pénible travail de critique, dont les éléments essentiels

1. V. H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, t. I, p. 44-45 ; t. II, p. 4-5. Le tome V du même ouvrage contient des traductions françaises de pièces appartenant aux trois cycles.

2. Un texte publié et traduit par St. H. O'Grady. *Silva Gadelica*, t. I, p. 92-93, t. II, p. 99-101, donne une énumération des gens qui composaient la maison de Find.

manquent, pour séparer le texte ancien des additions et des interpolations récentes. De ces récits, deux ont été publiés et traduits l'un par Whitley Stokes [1], c'est le *Cath Maige Tuired* ou Bataille de Moytura remportée par les Tuatha Dê Danann sur les Fir Bolg ; l'autre par St.-H. O'Grady, c'est la Mort d'Éochaid fils de Mairid qui fut causée par le débordement du lac Neagh [2]. Un autre est resté inédit : l'*Orgain Tuir Chonainn* ou *Togail in thuir* massacre ou prise de la Tour de Conann [3]. Les récits perdus ont pour objet l'émigration de Partholon en Irlande, l'émigration de Nemed en Irlande, l'émigration des Fir Bolg, l'émigration des Tuatha Dê Danann, l'émigration de Milé fils de Bilé en Espagne, l'émigration des fils de Milé, d'Espagne en Irlande, l'émigration des Pictes de Thrace en Irlande et d'Irlande en Grande-Bretagne ; le débordement du lac Erne ; la bataille de Mac Itha, les combats de Nemed contre les Fomôré, le massacre d'Ailech où périt Neit mac in Dui.

Souvent mentionnées chez les historiens tels que Bède (731), Giraldus Cambrensis (fin du XIIe siècle), et le pseudo Nennius (IXe siècle), et dans les Annales irlandaises, en particulier dans le *Chronicon Scotorum* (milieu du XIIe siècle) et les *Annales des quatre maîtres* (1636), ces pièces [4] sont analysées dans le Leabhar gabhala ou Livre des conquêtes, compilation remaniée en 1631 par M. O'Clery, mais dont les parties les plus anciennes remontent au XIe siècle, et surtout dans le *Forus feasa air Eirinn* histoire d'Irlande composée vers 1630 par Geoffry Keating d'après d'anciens manuscrits. Les poèmes qui traitent les mêmes sujets sont attribués à Cennfaelad (mort en 678), Cinaed hua Artacain (mort en 975), Éochaid O'Flainn (mort en 984), Flann Mainistrech (mort en 1056), Gilla Coemain (mort en 1070). La simple comparaison des dates des manuscrits où sont contenues les pièces, et des ouvrages qui nous en ont conservé des résumés ou des mentions, avec les dates attribuées par les Irlandais aux événements qui constituent

1. *The second battle of Moytura*, edited and translated by Wh. Stokes (*Revue celtique*, t. XII, p. 52-130).

2. *Silva Gadelica*, t. I, p. 233-237 ; t. II, p. 265-269.

3. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, p. 192.

4. On trouvera pour chaque pièce dans l'*Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, l'indication bibliographique des mentions et des résumés qui en ont été faits.

le sujet du premier cycle épique pose des questions qui sont loin d'être résolues. Doit-on attribuer une valeur historique, même minime, aux récits des immigrations des peuples qui se sont succédé en Irlande? Ou n'avons-nous là que des fragments de l'ancienne mythologie celtique ? Dans un livre intéressant et curieux, M. d'Arbois de Jubainville [1] a rapproché les noms de quelques héros irlandais des noms de dieux celtiques que les inscriptions nous font connaître, et comparé la mythologie grecque au premier cycle irlandais. Quelque séduisants que soient ces rapprochements, on peut, sans admettre *a priori* que Nemed est arrivé en Irlande en l'an 2850 du monde, ou que la bataille de Moytura date de l'an du monde 3303, comme nous l'attestent certains annalistes irlandais, tâcher d'apercevoir, à travers la légende, les traits principaux de l'histoire des anciennes populations de l'Irlande. C'est un travail considérable qui reste à faire.

Au premier cycle on rattache quelques histoires merveilleuses qui ne concernent qu'indirectement les premiers habitants de l'Irlande. La plus curieuse est la légende de Tuan mac Cairill d'abord homme, puis cerf, sanglier, vautour, saumon, qui redevenu homme, raconte toutes les émigrations dont il avait été témoin pendant les trois siècles qu'avaient duré ses cinq existences successives. On peut encore citer l'histoire de Bran, fils de Febal, qui fut transporté dans les îles merveilleuses des Tuatha Dê Danann et qui, à son retour, rapporta ce qu'il y avait vu. Ces deux récits qui permettent d'étudier la doctrine de la métempsycose et de la renaissance ont été publiés et commentés [2]. Les légendes bien connues en Irlande de la Mort des Mac Lir [3] et de la Mort des Mac Tuirenn [4] sont de rédaction trop récente pour apporter une contribution importante à l'histoire des croyances religieuses des anciens Celtes.

1. *La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique* (*Cours de littérature celtique*, t. VI), p. 147-284 ; voir aussi *Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique* (*Cours de littérature celtique*, t. II).

2. *The voyage of Bran, son of Febal to the land of the living*, an Old Irish saga now first edited with translation, notes and glossary, by Kuno Meyer, with an essay upon the Irish vision of the happy otherworld and the Celtic doctrine of rebirth by Alfred Nutt, London, 1895-97, 2 vol. in-8°. La légende de Tuan est publiée et traduite dans le tome II.

3. Publié et traduit par E. O'Curry, *Atlantis*, t. IV, p. 114-157. Le texte a été réimprimé par la *Society for the preservation of the Irish language*.

4. Publié et traduit par E. O'Curry, *Atlantis*, t. IV, p. 158-227. La traduction a été réimprimée dans *The Gaelic Journal*, t. II, p. 131-135, 176-183, 235-238, 260-269.

IV.

Le second cycle met en scène les guerriers d'Ulster, aux environs de l'ère chrétienne. Il nous est assez bien connu maintenant. Les exploits de Cûchulainn et de ses guerriers, les guerres de l'Ulster où règne Conchobhar contre le Connaught gouverné par la reine Medb en constituent les éléments A l'histoire qu'il est encore possible de retrouver sous les déguisements dont on l'a ornée s'est substituée presque partout la légende ; la naissance, les exploits, la mort des héros ont été entourés de détails fabuleux qui en font des magiciens ou des Gargantua et qui rompent heureusement la monotonie des guerres et des massacres, en donnant l'impression complexe d'un mélange de l'Iliade et de l'Odyssée avec les Argonautiques, de contes de fées et de mémoires archéologiques, de simplicité naïve et de sauvage grandeur. Une énumération des pièces jusqu'ici publiées et traduites donnera une idée de la prodigieuse fécondité des conteurs irlandais. Les batailles et les faits de guerre n'offrent pour nous qu'un intérêt restreint ; ce sont : la bataille de Ros na Righ [1], livrée vers la fin du premier siècle entre les habitants du Leinster et les Ulates ; les nombreux récits d'enlèvements de bestiaux : l'enlèvement des vaches de Dartad [2], de Fraech [3] ; les destructions de châteaux : la destruction du château de Da Choca [4] et celle du château de Da Derga [5] ; le massacre de Dinn Righ [6], l'Ivresse des Ulates qui, à la suite d'un grand festin, s'en allèrent brûler le palais du roi de Munster [7], le siège de

1. *Cath ruis na rig*, with preface, translation and indices by Edm. Hogan (*Royal Irish Academy, Todd lecture series*, vol. IV). Cf. *The Academy*, 22 juillet 1893.

2. Windisch, *Irische Texte*, t. II, 2, p. 185-205.

3. O'Beirne Crowe, *Proceedings of the Royal Irish Academy*, Irish mss. series, vol. I, part. 1, p. 136-157.

4. Publié et traduit par Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. XXI, p. 150-165, 312-327, 388-402.

5. Publié et traduit par Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. XXII, p. 9-61, 165-215. Cf. Zimmer, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XXVIII, p. 554-585.

6. Publié et traduit par Wh. Stokes, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. III, p. 1-14.

7. Publié et traduit par W. M. Hennessy, *Royal Irish Academy, Todd lecture series*, I. Cf. *The Academy*, 8 juillet 1893.

Howth[1], les morts violentes d'Ailill et de Conall Cernach[2], de Goll[3], de Cùchulainn[4], de Conchobhar[5]. La série des Exils renferme des pièces plus intéressantes. L'exil des fils d'Usnech[6], bannis d'Irlande après qu'ils eurent enlevé la pupille du roi Conchobhar, Derdriu, leur retour en Irlande sur la promesse que le roi leur pardonne, et leur assassinat par trahison est une des histoires les plus touchantes de l'épopée irlandaise L'exil des fils de Doel Dermat[7] est le récit des aventures de Cùchulainn forcé, par une obligation magique, de connaître les causes de l'exil des fils de Doel Dermat. Parmi les Naissances merveilleuses, nous connaissons la conception de Cùchulainn[8], né de la sœur de Conchobhar, Dechtiré enlevée par le dieu Lug. Cùchulainn est le héros d'un autre conte : la Maladie de Cùchulainn ; il avait négligé sa femme Emer pour céder à l'amour qu'une fée avait pour lui et Emer obtint d'un druide un breuvage qu'elle fait boire à son mari et qui fait oublier à celui-ci et la fée et le pays enchanté où il avait demeuré avec elle[9]. L'Histoire du cochon de Mac-Datho[10] est le récit d'un festin pantagruélique où les plus vaillants guerriers d'Ulster se disputent le meilleur morceau qui doit échoir au plus brave. Dans le Festin de Bricriu[11] une querelle analogue est sus-

1. Publié et traduit par Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. VIII, p. 47-64.

2. Publié et traduit par Kuno Meyer, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. I, p. 102-111.

3. Publié et traduit par Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. XIV, p. 396-449.

4. Publié et traduit en partie par Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. III, p. 175-185. Une traduction plus complète se trouve dans le *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 326-365.

5. Publié et traduit par O'Curry, *Lectures on the manuscript materials of ancient Irish history*, p. 366-373.

6. La première rédaction a été publiée par E. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 67-82 ; la seconde rédaction a été publiée et traduite par Wh. Stokes, *Irische Texte*, t. II, 2, p. 109-178. On trouve une traduction française des deux rédactions dans le *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 217-236, 252-286.

7. Publié et traduit par Windisch, *Irische Texte*, t. II, 1, p. 164-216 ; on en trouve une traduction française dans le *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 149-169.

8. Publié par E. Windisch, *Irische Texte*, I, p. 134 145. Une traduction et une étude critique des trois rédactions par L. Duvau a paru dans le *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 22-38. Cf. Zimmer, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XXVIII, p. 419-426.

9. Publié par E. Windisch, *Irische Texte*, I, p. 197-234 ; traduit dans le *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 170-216. Cf. Zimmer, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XXVIII, p. 594-623.

10. Publié par E. Windisch, *Irische Texte*, I, p. 93-112 ; traduit par L. Duvau dans le *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 66-80.

11. Publié par E. Windisch, *Irische Texte*, I, p. 235-311 ; traduit dans le *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 81-148. Cf. Zimmer, *Zeitschrift für vergleichende*

citée par Bricriu à la langue empoisonnée, qui trouve plaisir à exciter ses convives les uns contre les autres ; pour montrer leur valeur, les principaux Ulates se soumettent à des épreuves magiques. La composition la plus originale et la plus étendue du cycle épique d'Ulster, l'Enlèvement des vaches de Cualngé, que doit prochainement publier M. Windisch, est encore inédite. On n'en connaît jusqu'à présent que des analyses[1]. L'Enlèvement des vaches de Cualngé avait pour introduction une dizaine d'histoires où étaient exposés les événements merveilleux qui, de près ou de loin, se rattachaient au sujet principal. La plupart de ces histoires ont été publiées ; ce sont : l'Enlèvement des vaches de Flidais[2], de Regamain[3] ; la Naissance de Conchobhar[4] que sa mère conçut un jour où, étant allée boire à la rivière, elle avait avalé par mégarde un vers qui l'avait engrossée ; la Cour faite à Emer[5], fille de Forgall, par Cûchulainn ; Forgall impose à Cûchulainn une série d'épreuves dans le secret espoir qu'il n'en reviendra pas ; mais Cûchulainn accomplit des exploits merveilleux et revient enlever Emer ; le Songe d'Œngus fils d'Og[6] ; le Mal d'enfant des Ulates[7] qui, en punition d'une action barbare, éprouvaient chacun une fois dans leur vie les douleurs de l'accouchement ; la Progéniture des deux porchers[8], conte à métamorphoses ; l'Expédition de Nera[9], conte de fantômes ; l'Expédition de la Grande Compagnie[10] à la recherche de l'histoire de l'Enlèvement des vaches de Cualngé ; la Cour faite à Ferb[11] par Mani fils de la reine Medb, récit épique qui

Sprachforschung, t. XXVIII, p. 623-661. Une étude complète de cette pièce a été publiée par G. Henderson, *Fled Bricrend*, edited with translation, introduction and notes, London, 1899 (Irish texts Society, t. II).

1. H. Zimmer, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XXVIII, p. 426-554.

2. Windisch, *Irische Texte*, II, 2, p. 206-223.

3. *Ibid.*, II, 2, p. 224-254.

4. Publié et traduit par Kuno Meyer, *Revue celtique*, t. VI, p. 173-182.

5. Publié et traduit par Kuno Meyer, *Revue celtique*, t. XI, p. 432-457 ; *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. III, p. 229-263 ; *The Archæological Review*, t. I, p. 68, 150, 231, 298.

6. Publié et traduit par Ed. Müller, *Revue celtique*, t. III, p. 344-350.

7. Publié et traduit par Windisch, *Abhandlungen der Königlich-Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, philologische-historische Classe, 1884.

8. Publié et traduit par Windisch, *Irische Texte*, III, 1, p. 230-275.

9. Publié et traduit par Kuno Meyer, *Revue celtique*, t. X, p. 212-228.

10. Publié et traduit par Owen Connellan, *Transactions of the Ossianic society*, t. V, p. 1-129.

11. Publié et traduit par E. Windisch, *Irische Texte*, III, 2, p. 445-549.

contient des lamentations funèbres, simples et touchantes; enfin le combat de Firdead et de Cûchulainn [1].

La plupart des événements qui se sont passés vers le premier siècle de notre ère ont été rattachés au cycle de Conchobhar et de Cûchulainn. Il y a pourtant quelques récits épiques qui mettent en scène d'autres personnages que le roi et le héros d'Ulster. Tel est par exemple le Massacre de la noblesse d'Irlande [2] par Cairpre Cenn-Cait, fils du roi de Norvège. Les anciens habitants de l'Irlande, surchargés d'impôts par leurs conquérants, invitèrent à un banquet le roi et les principaux seigneurs et les massacrèrent traîtreusement au milieu de la fête. La Cour faite à Étain [3] a pour sujet une singulière aventure qui arriva au roi Éochaid Airem, au premier siècle avant notre ère. Celui-ci s'était marié avec une fée Étain. Ailill, frère de Éochaid, tombe amoureux d'Étain. Il veut résister à sa passion ; il tombe malade et c'est Étain que le roi charge de soigner Ailill. Ailill déclare son amour à Étain et lui donne un rendez-vous. Mais il est plongé dans un sommeil magique et laisse passer l'heure. Trois fois pareille mésaventure lui arrive. Étain voit venir au rendez-vous un sosie d'Ailill qui se fait connaître à elle comme étant Mider le roi des fées dont elle était la femme avant de venir parmi les mortels. Elle refuse de le suivre. Ailill est guéri de sa passion. Étain retourne à la cour d'Éochaid qui la remercie de ce qu'elle a fait pour son frère. L'Expédition de Fergus mac Leite ne se rattache que par quelques noms propres au cycle d'Ulster; le roi des pygmées pour se venger d'affronts que lui avait faits Fergus envoie à celui-ci un monstre marin qui le tue [4].

V.

Oisin et Find, les deux principaux héros du troisième cycle, ont été célèbres en Europe environ un demi-siècle avant la renais-

1. Publié et traduit par O'Curry, *On the manners and customs of the ancient Irish*, t. III, p. 414-463.
2. Publié par W. A. Craigie, *Revue celtique*, t. XX, p. 335-339.
3. Publié par Windisch, *Irische Texte*, I, p. 113-133 ; traduit par Ed. Müller, *Revue celtique*, t. III, p. 350-360. Cf. Zimmer, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XXVIII, p. 585-594.
4. *Silva Gadelica*, t. I, p. 238-252 ; t. II, p. 269-285.

sance des études celtiques. Sous le nom d'Ossian et de Fingal, Macpherson les a fait connaître l'un comme poète, l'autre comme guerrier et leur a attribué des chants et des hauts faits dont ils ne sont sûrement pas les auteurs. Les soi-disant traductions de Macpherson sont des arrangements qui ne reposent sur aucun texte gaélique et qui ont été si bien accommodés au goût des gens lettrés de la fin du XVIIIe siècle qu'il n'est pas possible d'y reconnaître même les traits essentiels de l'ancienne épopée irlandaise. Il est probable que Macpherson n'a pas connu d'anciennes rédactions des récits qu'il a arrangés à sa guise et qu'il n'a eu sous les yeux que des manuscrits du XVIIIe siècle, peut-être même seulement la traduction anglaise de l'Histoire d'Irlande de Keating qui avait paru en 1723, à Londres et à Dublin [1]. Toujours est-il qu'il a fait des emprunts au cycle d'Ulster aussi bien qu'au cycle ossianique. Il avait intitulé son ouvrage *Fingal, an ancient epic poem in six books together with several other poems composed by Ossian, the son of Fingal*. Si Macpherson attribue ainsi à Oisin des poèmes qui, certainement, ne sont pas de lui, il est juste de remarquer toutefois que les manuscrits irlandais nous ont conservé quelques pièces que la tradition attribuait à Find et à Oisin. On trouve cinq poèmes attribués à Find dans des manuscrits du XIIe et du XVe siècles ; ils ont pour sujet soit les exploits ou la mort d'un guerrier, soit les souvenirs historiques qui se rattachent à un lieu [2]. Parmi les poèmes attribués à Oisin, deux sont conservés dans un manuscrit du XIIe siècle ; ce sont les récits de la bataille de Gabhra [3], des fêtes de Œnach Clochair [4] et d'un songe d'Oisin [5]. On trouve encore dans le *Dindsenchus* deux anciens poèmes, l'un de Fergus Finnbheoil, fils de Find, l'autre de Cailté Mac Ronâin, cousin de Find. Ces poèmes, qui ne sont même pas tous publiés, mériteraient une étude critique qui n'a point encore été faite [6]. On pourrait aussi tenir compte, dans une certaine mesure, des nom-

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, t. XXI, p. 259.

2. Une pièce sur Magh-da-Geisi a été publiée par Windisch, *Irische Texte*, I, p. 160-161.

3. Publié par E. Windisch, *Irische Texte*, I, p. 157-160, traduit dans le *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 391-392.

4. Traduit en vers par Anster, *Dublin University Magazine*, mars-avril 1852

5. Publié par E. Windisch avec une traduction de Skene, dans les *Irische Texte*, I, p. 161-164.

6. Il faut toutefois signaler un article de L. Chr.-Stern dans la *Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte*, t. VIII, p. 51-86.

breux poèmes ossianiques que contiennent les manuscrits sur papier des deux derniers siècles. Parmi ces poèmes [1], un grand nombre ont pour sujet des chasses de Find et de ses compagnons : la Chasse des Fiann sur la montagne de Truim, la Chasse auprès de Loch Derg, la Chasse de Loch Leinn, la Chasse au sanglier enchanté d'Œngus de Brug na Boinne, la Chasse de la Montagne des femmes, la Chasse de Slieve Guillean, la Chasse de Slieve Fuaid. On peut encore citer l'Expédition de la Grande Femme à travers la mer, les chansons de Magnus le Grand roi de Norvège, de Meargach aux dards aiguisés, de la Femme de Meargach, de Moighre Borb, de la Chasse. On a composé des poèmes ossianiques jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ; un des plus célèbres est le Chant d'Ossian sur la Terre des Jeunes qui est dû à Michel Comyn [2].

Quoi qu'il en soit, l'existence de Find et d'Oisin, qu'ils aient été ou non les auteurs des poèmes qui nous sont parvenus sous leur nom, ne peut faire de doute. Mais la légende a défiguré les événements historiques qui lui ont servi de thème. Les récits épiques en prose mélangée de vers du cycle ossianique présentent la même variété que le cycle d'Ulster : des batailles : la bataille de Fintragha ou de Ventry [3], où Find repousse l'armée que l'empereur du monde avait amenée pour envahir l'Irlande, la bataille de Mag Leamna [4] livrée en 187 ; la bataille de Mag Mucrimé [5] qui daterait de 182 ; la bataille de Crinna [6] qui eut lieu dans la première moitié du IIIe siècle ; des aventures merveilleuses : l'Expédition de Connle Ruadh [7] qui sur l'appel d'une fée se rendit dans la Plaine du plaisir d'où il n'est point revenu ; l'Expédition de Cormac dans la Terre de

1. On trouve ces poèmes publiés et traduits par J. O'Daly dans les *Transactions of the Ossianic Society*, t. IV et VI et dans les *Reliques of Irish poetry* de Miss Brooke, 1789 (2e édition, 1819).

2. *The lay of Oisin in the Land of Youth*, edited by T. O'Flannghaille with translation, notes and vocabulary.

3. Publié et traduit par Kuno Meyer, *Anecdota Oxoniensia*, mediaeval and modern series, IV, vol. I.

4. Publié et traduit par O'Curry, *Cath Mhuighe Léana*, Dublin, 1855.

5. Publié et traduit par St. H. O'Grady, *Silva Gadelica*, t I, p. 310-318 ; t. II, p. 347-359 et par Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. XIII, p. 426 sq. ; XIV, p. 95 sq. Trois poèmes sur cette bataille ont été publiés et traduits par J. Mac Neill, *Proceedings of the Royal Irish Academy*, 3d series, t. III, p. 529-563.

6. *Silva Gadelica*, t. I, p. 319-326 ; t. II, p. 359-368.

7. Publié par E. Windisch, *Kurzgefasste irische Grammatik*, p. 118-120, traduit dans le *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 385-390.

Promesse[1] ; les expéditions analogues de Loégairé Mac Crithann et de Tadg fils de Cian[2] ; les Exploits de Find Mac Cumhaill[3] ; l'Éloge du roi Cormac Mac Airt et de Find Mac Cumhaill[4] ; la Fête de la maison de Conan de Cenn Sleibhe[5], la Cause de la bataille de Cnucha[6], la Naissance de Brandubh Mac Echdach[7], la Naissance de Cormac[8] ; l'Histoire de Baile Binnberlaigh Mac Buain[9], la Cour faite à Momera[10], le petit *bruiden* d'Almain et le *bruiden* de Ceis Chorainn[11]. Trois compositions de ce cycle méritent une mention spéciale. Le Dialogue des Anciens[12] met en scène Oisin et Cailté qui font à saint Patrice une description historique, géographique, archéologique et étymologique de tous les lieux auxquels est attaché le souvenir de Find et de ses guerriers. La fuite et la poursuite du Garçon indolent et de son cheval merveilleux est un conte burlesque, dont il est difficile d'analyser les nombreuses péripéties[13]. La Fuite de Diarmaid et de Grainne[14] est le récit de l'aventure de Find qui avait demandé dans sa vieillesse la main de Grainne, fille du roi Cormac ; Grainne, préférant au vieux guerrier un de ses jeunes officiers, Diarmaid, presse celui-ci de l'enlever ; il y consent et les voilà en fuite à travers l'Irlande, ce qui permet au conteur d'agrémenter son récit de renseignements divers sur la topographie, les productions naturelles et les anciennes croyances du pays.

1. Publié et traduit par Wh. Stokes, *Irische Texte*, III, 1, 183-229.
2. Publié et traduit par S. H. O'Grady, *Silva Gadelica*, t. I. p. 256-257, 342-359 ; t. II, p. 290-291, 385-401.
3. Publié par Kuno Meyer, *Revue celtique*, t. V, p. 195-204 ; traduit par O'Donovan, *Transactions of the Ossianic society*, vol. IV, p. 288-303.
4. Publié et traduit par St. H. O'Grady, *Silva Gadelica*, t. I, p. 89-92 ; t. II, p. 96-99.
5. Publié et traduit par O'Kearny, *Transactions of the Ossianic society*, vol. II, p. 118-199.
6. Publié et traduit par Hennessy, *Revue celtique*, t. II, p. 86-93 ; *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 375-384.
7. Publié et traduit par Kuno Meyer, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. II, p. 134-137.
8. Publié et traduit par St. H. O'Grady, *Silva Gadelica*, t. I, p. 253-256 ; t. II, p. 286-289.
9. Publié et traduit par Kuno Meyer, *Revue celtique*, t. XIII, p. 220-227.
10. O'Curry, *Cath Mhuighe Léana*, p. 151.
11. *Silva Gadelica*, t. I, p. 336-342, 306-310, t. II, p. 378-385, 343-347.
12. Publié par Wh. Stokes, *Irische Texte*, IV, 1-438 ; publié et traduit par St. H. O'Grady, *Silva Gadelica*, t. II, p. 101-265.
13. Publié et traduit par St. H. O'Grady, *Silva Gadelica*, t. I, p. 257-275 ; t. II, p. 292-311.
14. Publié et traduit par St. H. O'Grady, *Transactions of the Ossianic society*, vol. III, p. 40-211.

La légende de Find eut un tel succès que jusqu'au XIXe siècle on chercha à y rattacher même des compositions qui mettaient en scène des personnages ayant vécu plusieurs siècles après Find et Oisin. C'est ainsi que Mongan, qui mourut entre 620 et 625 et qui est le héros de trois contes : la Conception de Mongan, l'Histoire de Mongan, et la Cause de la folie de Mongan [1], n'était autre, d'après la tradition, que le célèbre Find, décapité à la fin du troisième siècle, qui était revenu en ce monde plus de trois siècles après sa mort.

Les événements qui suivirent l'époque de Find fournirent encore quelque matière aux conteurs irlandais. La naissance de Niall aux Neuf-otages qui fut tué en 405, et la mort des fils d'Éochaid ont donné le sujet de deux contes : les Aventures des Fils d'Éochaid et la Mort des fils d'Éochaid [2]. Loégairé, roi suprême d'Irlande, est le héros d'un récit intitulé : La Conversion de Loégairé à la foi et sa mort [3]. Or saint Patrice convertit Loégairé en 432. A Diarmaid, roi d'Irlande, tué en 592, se rattachent plusieurs récits : L'Histoire d'Aed Baclâmh, la Mort de Diarmaid, la Cour faite à Becfola, la Naissance d'Aed Slâne, fils de Diarmaid [4]. Au VIIe siècle appartiennent la bataille de Carnn Conaill livrée entre 642 et 648, et la bataille de Mag Rath [5], livrée en 634, qui ont donné leur nom à deux contes historiques. Ronan, roi de Leinster, mort en 615, tua son fils Maelfothartach sur la dénonciation mensongère de sa femme, qui ne pouvait pardonner à Maelfothartach d'avoir repoussé ses avances. Ce Thésée irlandais est le héros du conte intitulé la Vengeance de Ronan [6]. Un détail semble prouver que l'auteur de ce récit connaissait la légende grecque. Maelfothartach, comme Hippolyte, est un grand chasseur et se plaît dans les forêts

C'est au VIe et au VIIe siècles que semblent avoir vécu les pieux pèlerins, qui à l'imitation de saint Brendan [7], s'abandonnaient dans une barque sur l'Océan à la volonté de Dieu et qui ont visité ainsi

1. Publiés et traduits par Kuno Meyer, *The voyage of Bran*, London, 1895.
2. Publiés et traduits par St. H. O'Grady, *Silva Gadelica*, t. I, p. 326-336 ; t. II, p. 368-378.
3. Publié et traduit par Ch. Plummer, *Revue celtique*, t. VI, p. 162-172.
4. Publiés et traduits par St. H. O'Grady, *Silva Gadelica*, t. I, p. 66-87 ; t. II, p. 70-93.
5. Publié et traduit par O'Donovan, *The banquet of Dun na n-Gedh and the battle of Magh Rath*, Dublin, 1842.
6. Publié et traduit par Kuno Meyer, *Revue celtique*, t. XIII, p. 368-397.
7. Un résumé en irlandais des voyages de saint Brendan est publié et traduit chez Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore*, p. 107-115, 253-260.

des pays merveilleux. La littérature irlandaise nous offre plusieurs exemples de ces Navigations qui semblent procéder d'une conception particulière aux Celtes. M. Whitley Stokes a publié et traduit la Navigation des O'Corra[1] qui, après avoir mené une vie impie, sont convertis à la suite d'une vision où ils ont vu les joies du ciel et les tourments de l'enfer ; pour expier leurs crimes, après avoir rebâti les églises qu'ils avaient détruites, ils se décident à aller en pèlerinage sur la mer. Là ils voient parmi beaucoup de merveilles les punitions infligées aux damnés. La cause du pèlerinage des prêtres Snedgus et de Mac Riaghla[2] est d'aller à la recherche de soixante couples que l'on avait abandonnés dans des barques au milieu de la mer pour les punir du meurtre du roi Fiacha ; dans leur voyage, ils rencontrent un oiseau merveilleux qui leur raconte l'histoire religieuse du monde, et ils finissent par retrouver les exilés irlandais dans une île. La plus intéressante de ces Navigations est celle de Mael Duin[3], qui, parti sur mer pour trouver les meurtriers de son père, est entraîné au large avant d'avoir pu en tirer vengeance et, après une longue suite d'aventures dans des îles pleines de prodiges, finit par regagner l'Irlande.

Des personnages du VIIIe siècle figurent dans une des compositions les plus originales de la littérature irlandaise, la vision de Mac Conglinne[4]. Mac Conglinne, étudiant en théologie, entreprend de guérir le roi Cathal Mac Finghuine d'une faim maladive qu'il ne pouvait calmer. Et pour cela, il lui raconte le rêve qu'il a fait d'un pays où les lacs contiennent du lait et où les maisons sont en beurre et en fromage. Au récit de ces magnificences gastronomiques, le démon qui avait établi son séjour dans l'estomac du roi, en sortit, et Cathal Mac Finghuine fut guéri.

Les fils de Brian Boru (XIe siècle) sont les héros de deux contes : l'un intitulé les Aventures du Garçon à la férule, et l'autre : Guérison de la jambe de Cian. Hugh O'Donnell, John of Desmond, les Mac Éochaid, personnages du XVIe siècle, apparaissent dans le conte du Soldat aux galons étroits. Mais depuis le IIIe siècle, les per-

1. Publié et traduit par Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. XIV, p. 22-69.

2. Publié et traduit par Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. IX, p. 14-25.

3. Publié et traduit par Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. IX, p. 447-495 ; t. X, p. 50-95. Une traduction française par F. Lot se trouve dans le *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 449-500.

4. *The vision of Macconglinne*, a twelve century Irish wonder tale, edited and translated by Kuno Meyer. London, 1892.

sonnages historiques ne fournissent plus guère de thèmes aux auteurs de légendes. On reprend les anciens récits ; on prête de nouvelles aventures à Find et à ses guerriers, on les met en rapport avec des hommes qui leur sont postérieurs de plusieurs centaines d'années. Ainsi, dans l'histoire du Rustre à l'habit gris, un baron de Thomond est contemporain de Find. Or, ce titre de noblesse ne fut créé qu'en 1543. Quelquefois aussi, les sujets et les héros des contes ne sont point empruntés à la tradition nationale de l'Irlande. C'est le cas de l'Histoire de la fille du roi de Grèce et des Aventures des fils du roi de Ioruaidh [1].

De plus en plus, en Irlande, à mesure que les souvenirs historiques disparaissent, les thèmes généraux du folklore européen sont disjoints des événements et des personnages de l'épopée gaélique. Les physionomies de Cùchulainn, de Finn, de Cailte sont profondément modifiées dans la tradition orale de notre époque, là où on a conservé leur nom ; le plus souvent de vagues héros qui ne sont déterminés ni dans le temps ni dans l'espace se sont substitués aux guerriers fameux des trois premiers siècles. On a commencé à recueillir les contes dans les parties de l'Irlande où l'on parle encore le gaélique [2]. Douglas Hyde [3], littérateur et poète distingué, a publié et traduit un grand nombre de contes du Connaught. On peut encore citer D. O'Foharta [4], W. Larminie [5], P. O'Leary [6]. Les derniers volumes de *The Gaelic Journal*, revue consacrée à l'étude de l'irlandais, contiennent de nombreux contes dont la plupart ont été traduits [7]. La *Revue celtique* [8] et la *Zeitschrift für celtische Philologie* [9] en ont publié quelques-uns.

1. *Giolla an fhiugha*, or the lad of the ferule. — *Eachtra Cloinne righ na h. Ioruaidhe*, or adventures of the Children of the King of Norway, edited with translation, notes and glossary by Douglas Hyde, London, 1899 (*Irish texts society*, t. I). St. H. O'Grady, *Silva Gadelica*, t. I, p. 276-305, 413-415 ; t. II, p. 311-342, 449-452.

2. Une courte bibliographie des anciens recueils de contes irlandais se trouve chez Douglas Hyde, *Beside the fire*, p. x-xvi.

3. *Leabhar sgeulaigheachta*, Baile-ath-cliath (Dublin), 1889 ; la traduction de ces contes se trouve dans *Beside the fire*, Londres, 1890, et dans les *Annales de Bretagne*, t. VIII, p. 514 sq. ; t. IX, p. 86 sq. ; *an sgéuluidhe Gaedhealach*, le Dúbhglas de h-Ide, Londres, 1901 ; ce volume comprend le texte et la traduction française ; la traduction française seule a été publiée à Paris, chez Welter, 1901.

4. *Siamsa an Gheimridh*, Dublin, 1892.

5. *West-Irish folktales and romances*, collected and translated by W. Larminie, London, 1898.

6. *Sgeuluidheacht chúige Mumhan* ag P. O Laoghaire, Baile-ath-cliath, 1895.

7. Ceux de ces contes qui ne sont pas accompagnés d'une traduction anglaise sont traduits en français dans *Contes et légendes d'Irlande*, Le Havre, 1901.

8. T. XIV, p. 120-136 ; t. XVI, p. 426-449.

9. T. I, p. 146-156, 477-491 ; t. II, p. 138-159.

VI.

Si l'on met à part les nombreux poèmes lyriques qui sont intercalés dans les récits épiques, la poésie lyrique irlandaise est encore mal connue. On a publié jusqu'ici surtout des morceaux de poésies didactiques, martyrologes, stances topographiques, géographiques, historiques, chronologiques, destinées à aider la mémoire et qui n'ont guère plus de valeur poétique que le Jardin des racines grecques de Port-Royal. Il est probable, d'ailleurs, que la plupart des poésies lyriques ne nous ont pas été conservées et que nous n'en connaîtrons jamais que les fragments épars dans les traités de métrique. La préoccupation des scribes irlandais semble avoir été de recueillir tout ce qui avait un intérêt historique ou pédagogique et de délaisser, pour les poésies artificielles de cour ou d'école, les fraîches et touchantes compositions de la muse populaire. Les quelques exemples de poésie lyrique dignes de ce nom, qu'a publiés M. Kuno Meyer nous montrent que les poètes irlandais s'attachaient surtout à l'observation exacte de la nature. L'un présente un tableau du flux et du reflux de la mer [1] ; l'autre nous introduit au milieu d'un bois où l'œil et l'oreille sont tour à tour charmés par les couleurs variées des plantes et le chant ou le murmure des oiseaux et des insectes [2]. Il serait à désirer que l'on recherchât, dans tous les manuscrits, les restes de la poésie populaire irlandaise. Des manuscrits assez récents peuvent nous avoir conservé des pièces anciennes dont on peut déterminer la date par l'étude de la langue. Un des poèmes publiés par M. Kuno Meyer est tiré d'un manuscrit du seizième siècle ; la prosodie et la grammaire de ce poème permettent de l'attribuer au dixième siècle.

A côté de ces poètes anonymes, dont les chants respirent un profond sentiment de la nature, figurent des poètes de cour dont les noms sont parvenus jusqu'à nous ; les uns seraient antérieurs

1. *The song of the Old Woman of Beare*, edited and translated by Kuno Meyer, *Otia Merseiana*, London, 1899, t. I, p. 119-128.

2. *King and hermit, a colloquy between King Guaire of Aidne and his brother Marban*, being an Irish poem of the tenth century, edited and translated by Kuno Meyer, London, 1901.

à l'ère chrétienne, comme Feirceirtne, le satirique Athairne, Congal, d'autres auraient vécu au troisième siècle, comme le roi Art, Finn mac Cumhaill, Oisîn, Cailte, le roi Cormac mac Airt, Ailill, d'autres au cinquième siècle, Dubhthach O'Lugair, Torna Eices. Il est peu probable que les nombreux poèmes qui sont mis sous leur nom soient authentiques. La langue en est l'irlandais moyen le plus souvent, quelquefois même l'irlandais moderne ; il faudrait admettre qu'on en eût modernisé la forme, si les allusions historiques qu'ils contiennent permettent de démontrer leur ancienneté. Nous sommes plus sûrs de l'authenticité des pièces des poètes du dixième siècle : Cinaed hua Artacain, Éochaid O'Flinn, Mac Liag [1]. Les sujets de ces poésies, qu'elles soient antérieures à l'ère chrétienne ou qu'elles s'espacent du troisième au dixième siècle, sont peu variés ; ce sont tantôt la mort héroïque d'un guerrier, l'éloge d'un roi ou d'une famille, l'énumération des guerriers célèbres d'une province d'Irlande, les souvenirs historiques qui se rattachent à un lieu [2].

La poésie lyrique semble avoir eu son complet épanouissement pendant le dix-septième et le dix-huitième siècles ; au dix-septième siècle, le théologien et historien Keating (1570-1650) a composé des poésies élégiaques [3] ; O'Rahilly a composé des élégies, des satires et des poèmes lyriques que l'on vient de réunir en un volume [4] ; du dix-huitième siècle datent de nombreuses odes et chansons dues à divers auteurs du Munster et dont on a publié une anthologie [5]. Donnchadh Mac Conmara, qui mourut en 1814, a laissé entre autres œuvres re-

1. Sur ces poètes, voir les ouvrages d'O'Curry, *Lectures on the manuscript materials of ancient Irish history* et *On the manners and customs of the ancient Irish*, t. II, p. 48-178. Ces deux ouvrages sont munis l'un et l'autre d'excellents index. On peut consulter aussi O'Reilly, *Irish writers*.

2. Comme exemples de cette poésie on peut citer la chanson de l'épée de Cerbal par Dallán mac Móre (IXe siècle), publiée et traduite par Kuno Meyer, *Revue celtique*, t. XX, p. 7-12 ; le chant funèbre sur Niall aux neuf otages, publié et traduit par le même savant, *Festschrift Whitley Stokes*, Leipzig, 1900 ; le poème de Torna Eices sur le cimetière de Croghan, publié et traduit par H. d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, t. XVII, p. 280-285.

3. E. C. Mac Giolla Eáin, *Dánta amhráin is caointe Sheathrûin Céitinn*, dochtúir diadhacta, Baile-áth-cliath, Dublin, 1900.

4. *The poems of Egan O'Rahilly*, to which are added miscellanous pieces illustrating their subjects and language, edited with introduction, translation, notes and glossary, by P.-S. Dinneen, London, 1900 (*Irish texts society*, vol. III).

5. *The poets and poetry of Munster*, a selection of Irish songs by the poets of the last century, with poetical translations by the late J.-Cl. Mangan and the original music ; biographical sketches of the authors ; and Irish text revised by W.-M. Hennessy, Dublin.

marquables une épopée comique en 366 vers [1]. Il serait malheureux que l'étude du moyen âge irlandais fît tort à l'étude de la poésie moderne. Cette poésie offre un reflet des époques troublées où elle a été composée et nous renseigne sur les sentiments des Irlandais pendant les effroyables persécutions qu'ils ont subies. Elle présente encore un autre intérêt ; jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, elle est restée exclusivement originale et nationale ; elle n'a subi l'influence d'aucune littérature étrangère ; l'invention de l'imprimerie, la renaissance des études classiques n'ont point eu, pour ainsi dire, de répercussion en Irlande ; du milieu du seizième siècle au milieu du dix-neuvième siècle, le nombre des livres imprimés en irlandais est insignifiant. Même chez des lettrés comme Keating, l'influence de l'antiquité ne l'emporte point sur les traditions de la poésie nationale [2]. On doit donc désirer que l'Irish texts Society nous donne bientôt un recueil complet de poésies irlandaises du dix-septième et du dix-huitième siècles. Les nombreuses chansons que la tradition orale a conservées ont été pour la plupart publiées dans des périodiques ; un petit nombre ont été réunies en volume [3].

VII.

L'histoire ne s'est que lentement dégagée du récit légendaire. L'histoire du tribut connu sous le nom de *Boroma* et qu'un roi d'Irlande avait imposé au Leinster en compensation de la mort de ses deux sœurs, est en réalité un récit romanesque d'une incontestable valeur littéraire, mais qui, sur la période qui s'étend du nᵉ au viiᵉ siècle ne peut tenir lieu d'un document historique [4]. Les neuvième, dixième et onzième siècles sont remplis par les guerres des Irlandais contre les Norvégiens et les Danois. Le récit de ces guerres nous est parvenu dans un ouvrage qui tient plus de l'his-

1. Donnchadh Ruadh Mac Conmara, *The adventures of a Luckless fellow and other poems*, edited by Thomas O'Flannghaile, Dublin, 1897.

2. *The poems of Egan O'Rahilly*, introduction, p, xxxvii-xxxviii.

3. *Abhráin grádh chúige Connacht*, or love songs of Connacht, now for the first time collected, edited and translated, by Douglas Hyde, Baile-ath-cliath, Dublin, 1893.

4. Publié et traduit par Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. XIII, p. 32-124 et par St. H. O'Grady, *Silva Gadelica*, t. I, p. 359-390, t. II, p. 401-424.

toire que de l'épopée et qui a pour titre : *Lutte des Gaels avec les Danois* [1]. Le manuscrit le plus ancien qui nous l'ait conservé date du XIIe siècle. Les événements étaient encore trop récents à cette date pour que la légende eût eu le temps de les défigurer. Pour la période suivante, nous avons une compilation du XVIe siècle qui, sous le titre de Guerres de Thomond [2], contient l'histoire du Munster du Nord de 1194 à 1542. Une autre compilation d'histoire provinciale, mais que nous ne connaissons que par des copies du XVIIIe siècle, le Livre de Munster, va de la création du monde à la bataille de Clontarf; il contient de nombreux détails sur les généalogies des familles du Munster. Le livre de Fenagh [3] est un recueil d'histoire légendaire et de poèmes relatifs à saint Caillin, fondateur de l'abbaye de Fenagh.

La critique de ces ouvrages historiques n'a guère été faite, pas plus d'ailleurs que celle des annales irlandaises dont il nous reste à parler. Ces annales sont écrites soit en irlandais, soit en latin mélangé d'irlandais. Les plus anciennes ont été composées par Tigernach [4], abbé de Clonmacnois, qui mourut en 1088, elles s'étendent de 305 à 1088, et ne nous sont parvenues qu'en quatre fragments. On peut citer ensuite par ordre de date les Annales d'Innisfallen [5], rédigées en irlandais jusqu'à 1319 par plusieurs chronologistes ; le *Chronicum Scotorum* [6] qui se termine en 1135, mais qui ne nous est connu que par une compilation de 1650 ; les Annales de Leinster [7], qui vont jusqu'à 1189 ; les Annales de Boyle [8], qui finissent en 1245 ; les Annales d'Ulster [9], dont l'auteur mourut en 1498, mais qui ont été continuées jusqu'en 1541 ; les

1. *Cogadh Gaedhel re Gallaib*, edited with translation and introduction by J.-H. Todd. London, 1867 (rolls series).

2. O'Donovan, *Annals of the Kingdom of Ireland by the Four Masters*, Dublin, 1851.

3. *The Book of Fenagh*, edited by W.-M. Hennessy and done into English by D.-H. Kelly, Dublin, 1875.

4. Publiées et traduites par Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. XVI, p. 374-419 ; t. XVII, p. 6-33, 119-263, 337-420 ; t. XVIII, p. 9-59, 150-197, 267-303, 374-391.

5. Publiées en partie chez O'Conor, *Rerum hibernicarum scriptores*, t. II, p. 1-122.

6. *Chronicon Scotorum*, edited with translation by W.-M. Hennessy, London, 1866 (rolls series).

7. Publiées chez Wh. Stokes, *The tripartite life of Patrick*, p. 512-526 (rolls series).

8. Publiées en partie chez O'Conor, *Rerum hibernicarum scriptores*, t. II, p. 5-48.

9. *The Annals of Ulster*, edited with a translation and index by W.-M. Hennessy, Dublin, 1888. Cette publication, interrompue par la mort de W.-M. Hennessy, a été continuée par B. Mac Carthy. Cf. *Revue celtique*, t. XVIII, p. 74-86.

Annales de Connaught, 1223-1562 [1] ; les Annales de Loch Cé [2], 1014-1590. Un recueil considérable d'anciennes annales a été compilé par M. O'Clery, avec l'aide de plusieurs autres savants. Ce recueil, publié sous le nom d'Annales des quatre maîtres [3], commence à l'an du monde 2242 et finit en 1616. Je ne citerai pas ici les annales moins importantes qui ne nous sont parvenues que par fragments [4]. La publication des annales d'Irlande est loin d'être terminée. Des compilations importantes, comme la Succession des Rois (*Reim rioghraidhe*), sont d'autre part encore inédites. Quand on aura réuni tous les documents chronologiques de l'histoire d'Irlande, on pourra chercher à déterminer, avec les secours qu'offrent les méthodes modernes d'investigation, les sources et le mode de composition de ces recueils, qui ont été rédigés à des époques où le sens historique faisait défaut.

Parmi les ouvrages d'histoire dus aux érudits du XVIIe siècle, on peut citer la Vie de Hugh O'Donnel [5], prince de Tirconnell, 1586-1602, par L. O'Clery, et surtout la grande histoire d'Irlande, de Keating, dont la préface est datée de 1629. Cet ouvrage, composé à l'aide de manuscrits dont la plupart sont aujourd'hui perdus, est particulièrement précieux pour l'étude des anciennes légendes irlandaises. Keating traite de l'histoire d'Irlande depuis les origines jusqu'en 1170. C'est un compilateur érudit plutôt qu'un historien et il manque souvent de critique ; mais il écrit dans une langue pure et imagée qui n'a été surpassée par aucun écrivain irlandais. Le texte gaélique de l'Histoire de Keating n'a malheureusement jamais été imprimé en entier [6].

Parmi les sciences auxiliaires de l'histoire, les Irlandais ont surtout cultivé la généalogie et la géographie historique. Il y a peu de récits épiques d'où l'on ne puisse extraire des renseignements d'érudition sur des familles ou des endroits célèbres. Mais

1. On en trouve une partie chez Hennessy, *The Annals of Loch Ce*, t. I, p. 584-652 ; t. II, p. 2-144.

2. *The Annals of Loch Cé*, edited with a translation by W.-M. Hennessy, London, 1871 (rolls series).

3. Publié par O'Donovan, Dublin, 1851.

4. On en trouve la liste dans un article de Wh. Stokes, *Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen*, t. XVIII, p. 70-76. Quelques fragments ont été publiés dans *Silva Gadelica*, t. I, p. 390-413 ; t. II, p. 424-449.

5. *The life of Hugh Roe O'Donnell*, by Lughaidh O'Clery, published with historical introduction, notes and illustrations by D. Murphy, Dublin, 1895.

6. L'édition de Haliday, Dublin, 1811, s'arrête à la naissance de J.-C. Parmi les traductions anglaises, la plus répandue est celle d'O' Mahony, New-York, 1866.

dès le sixième siècle, la géographie historique et légendaire constituait un genre littéraire à part. A cette époque, Amergin composa un recueil d'antiquités en prose mélangée de vers et y réunit un peu pêle-mêle, à la manière des Grecs auteurs d'ἀρχαιολόγιαι ou de κτίσεις, la topographie, l'histoire, le folklore et l'étymologie des principaux lieux de l'Irlande. Ce recueil, vraisemblablement remanié et complété, nous a été conservé par un grand nombre de manuscrits dont le plus ancien est du milieu du XIIe siècle. Les parties en prose ont été publiées et traduites; les parties en vers, plus obscures, n'ont pas encore été entièrement publiées [1]. Quant à la généalogie, un des recueils les plus considérables qui en aient été faits est celui de Duald mac Firbis, qui fut terminé en 1650 et est encore inédit [2].

VIII.

Tant pour l'histoire que pour la littérature proprement dite, les emprunts aux littératures anciennes ou modernes sont nombreux; ils nous renseignent sur les goûts des Irlandais et permettent de déterminer quels étaient, en Irlande, au moyen âge, les livres étrangers à succès. Il est rare que les textes irlandais soient d'exactes traductions; ce sont le plus souvent des imitations et des adaptations, comme nous pouvons nous en assurer toutes les fois que nous sommes sûrs d'avoir retrouvé le texte original; mais il arrive aussi que nous ne pouvons, dans quelques cas, dire quel livre ou quel modèle le traducteur ou l'imitateur irlandais avait sous les yeux. Des littératures anciennes, les auteurs des traductions qui nous sont parvenues semblent n'avoir connu directement que la littérature latine. On ne connaît pas la source de la rédac-

1. *The Bodleian Dinnshenchas*, edited and translated by Wh. Stokes, *Folklore*, t. III, p. 467-516; — *The Edinburgh Dinnshenchas*, edited and translated by Wh. Stokes, *Folklore*, t. IV, p. 471-497; — *The prose tales in the Rennes Dindsenchas*, edited and translated by Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. XV, p. 272-336, 418-484; t. XVI, p. 31-83, 135-167, 269-312 (Cf. *The Academy*, 1893, I, p. 242); — *Poems from the Dindshenchas*, text, translation and vocabulary, by Edw. Gwynn, *Royal Irish Academy, Todd lecture series*, vol. VII.

2. O'Donovan a publié, en 1844, *The Genealogies, tribes and customs of Hy-Fiachrach*, d'après un manuscrit de Duald mac Firbis. En 1843, il avait donné *The tribes and customs of Hy-Many*. En 1849, il publia *The Genealogy of Corca Laidhe* (Celtic Society).

tion irlandaise de l'Odyssée[1] mais on a pu démontrer facilement que le récit irlandais de la prise de Troie, *Togail Troi*[2], était traduit du *De excidio Trojae* composé au ve siècle par un grammairien latin qui l'avait mis sous le nom de Darès le Phrygien; l'originalité du traducteur apparaît néanmoins dans quelques additions, telles que l'énumération des travaux d'Hercule[3]. On ne sait à quel ouvrage latin les Irlandais ont emprunté l'histoire de Philippe et d'Alexandre de Macédoine[4]. Mais l'histoire des amours de Didon et d'Enée[5] correspond assez exactement aux quatre premiers livres de l'*Énéide*. Une version irlandaise de l'*historia Britonum* de Nennius[6] ainsi qu'un fragment d'une traduction irlandaise de l'histoire ecclésiastique de Bède[7] ont été publiés et traduits. Parmi les littératures médiévales, c'est la littérature française qui paraît avoir eu le plus de succès en Irlande. Par quelle voie notre littérature y a-t-elle pénétré? Il est possible que souvent les Bretons du pays de Galles aient servi d'intermédiaires. Il serait à désirer que les romanistes se missent à l'étude de cette intéressante question de transmission littéraire qui pourrait peut-être éclaircir l'origine de plusieurs de nos chansons de geste. On trouve en Irlande la Queste du Saint Graal, Bovon de Hanstone, Gui de Warwick, le roman de Thèbes, Octavien, la chronique de Turpin, Barlaam et Joasaph[8]. On n'a jusqu'à présent publié et traduit que quelques pièces : un Fierabras, en irlandais Fortibras, abrégé de la chanson de geste française[9], une rédaction des

1. *Merugud Uilix maicc Leirtis*, the Irish Odyssey, edited with English translation, notes and glossary, by Kuno Meyer, London, 1886.

2. *Togail Troi*, the destruction of Troy, edited and translated by Wh. Stokes, Calcutta, 1882 ; The destruction of Troy edited and translated by Wh. Stokes, *Irische Texte*, 2te serie, I, p. 1-142.

3. Une histoire d'Hercule et de sa mort est signalée par Nettlau, *Revue celtique*, t. X, p. 179.

4. *Die Geschichte von Philipp und Alexander von Macedonien aus dem Lebar Brecc*, mit deutscher Uebersetzung, von Kuno Meyer, *Irische Texte*, 2te serie, II, p. 1-108.

5. *Cairdius Aenias ocus Didaine* (The love of Aeneas and Dido), edited and translated by T. Hudson Williams, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. II, p. 419-472.

6. *Leabhar breathnach*, The Irish version of the Historia Britonum of Nennius, edited and translated by J.-H. Todd, Dublin, Irish Archæological Society, 1848. Une traduction latine en a été donnée par H. Zimmer, en regard du texte primitif dans les *Monumenta Germaniæ historica*, Auctores antiquissimi, t. III.

7. Kuno Meyer, *Eine irische Version von Beda's historia* (*Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. II, p. 321-322).

8. M. Nettlau, *On some Irish translations from medieval European literature* (*Revue celtique*, t. X, p. 178-191, 460-462).

9. *Stair Fortibrais*, edited and translated by Wh. Stokes (*Revue celtique*, t. XIX, p. 14-57, 118-167, 252-291, 364-393).

Voyages de Maundeville, traduite en 1473 par Fingin O'Mahony sur un texte anglais[1], une traduction faite sur le texte latin du Livre de Marc Pol[2].

IX.

La littérature religieuse est, dans son ensemble, moins intéressante que la littérature profane[3]. Les traductions ou les imitations de textes latins, qui sont nombreuses, peuvent pourtant nous renseigner sur des ouvrages dont nous n'avons conservé que des fragments et quelquefois même servir à reconstituer, au moins dans leurs parties essentielles, des traités latins perdus[4]. Les œuvres originales nous font pénétrer intimement dans la vie religieuse d'un pays que l'on a pu appeler avec vérité l'Ile des saints et dont les missionnaires ont, au moyen âge, évangélisé une grande partie de l'Europe.

Les plus anciens textes de la littérature irlandaise appartiennent à la littérature chrétienne. Ce sont des gloses et des commentaires des épîtres de saint Paul et des psaumes dont les auteurs sont inconnus, mais qui ne doivent pas être postérieurs au IXe siècle[5]. Peut-être à la même date apparaissent des hymnes, hymne de Colman, hymne de Fiacc sur saint Patrice, hymne d'Ultan sur sainte Brigitte, hymne de Broccan sur sainte Brigitte, hymne de Sanctan, hymnes de saint Patrice, de Maelisu, prière de Ninine. Tous ces documents, outre l'intérêt théologique ou liturgique qu'ils peuvent présenter, sont d'une valeur inestimable pour l'étude du

1. *The Gaelic Maundeville*, edited and translated by Wh. Stokes (*Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. II, p. 1-63, 226-312).

2. *The Gaelic abridgment of the Book of ser Marco Polo*, edited and translated by Wh. Stokes (*Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. I, p. 245-273, 362-438).

3. Cf Notes bibliographiques sur l'ancienne littérature chrétienne de l'Irlande, *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. V, p. 162-167.

4. Pour avoir une idée des emprunts faits par les Irlandais à la littérature latine du moyen âge, on pourra consulter la notice du ms. irlandais de Paris, par M. H. d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, t. XI, p. 391-404, et la notice du ms. irlandais de Rennes, *Revue celtique*, t. XV, p. 79-91. Ces deux manuscrits contiennent de nombreuses traductions ou imitations de textes latins.

5. Wh. Stokes a publié et traduit les gloses sur saint Paul, *The old-Irish glosses at Würzburg and Carlsruhe*, London, Philological Society, 1887. Le commentaire sur les psaumes a été publié, sans traduction, par Ascoli, *Archivio glottologico italiano*, t. V.

vieil irlandais; quelques hymnes sont précieuses pour l'hagiographie irlandaise [1]. Mais les ouvrages en prose, conservés dans des manuscrits plus modernes, du XIIe au XVe siècle, sont riches en renseignements de toute sorte sur les saints d'Irlande. Les vies proprement dites ont été, pour la plupart, publiées et traduites [2]; on y peut trouver, comme dans les vies écrites en latin, les éléments d'une étude sur la vie, les institutions et les mœurs en Irlande au moyen âge. L'éditeur et le traducteur de la plus importante collection de vies de saints irlandais [3], M. Whitley Stokes, a eu l'ingénieuse idée de relever dans un index classé systématiquement tous les renseignements qu'offrent ces vies sur le monde physique, l'individu, la famille et l'État. Aux vies de saints se rattachent de nombreuses anecdotes et histoires d'édification [4] et des *Amra* ou éloges en prose mélangée de vers, dont le plus célèbre est l'Éloge de saint Columba [5]. Les passions des saints forment un genre à part; elles sont pour la plupart traduites du latin [6]. Les visions apocalyptiques semblent plus originales; la plus célèbre est attribuée à Adamnan, abbé d'Iona, mort en 703 [7]. D'autres visions ont un caractère historique; telle est la vision attribuée encore à Adamnan, mais où celui-ci menace de la colère divine les Irlandais

1. Les anciennes hymnes irlandaises ont été publiées et traduites par Wh. Stokes, *Goidelica*, 2e édition, London, 1872, p. 121-175, et par Atkinson, *The Irish liber hymnorum*, Henry Bradshaw Society, vol. XIII et XIV.

2. Voir *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. V, p. 163-164.

3. Wh. Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore*, Anecdota Oxoniensia, mediaeval and modern series, t. V, Oxford, 1890. On trouve quelques vies de saints chez St.-H. O'Grady, *Silva Gadelica*, London, 1892. Voir aussi *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t I, p. 119-140 ; t. II, p. 545-565. Sur l'apôtre de l'Irlande, saint Patrice, il faut citer les notes en irlandais de Tirechan conservées en même temps qu'une vie latine de saint Patrice dans le Livre d'Armagh (IXe siècle), (E. Hogan, *Documenta de S. Patricio Hibernorum apostolo ex libro Armachano*, Bruxellis, 1884-1889) et la Vie tripartite publiée par Wh. Stokes, *The tripartite life of Patrick with other documents relating to that saint*, edited with translation and indexes, London, 1887.

4. *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. V, p. 164.

5. L'*Amra Choluimb Chille* a été publié et traduit par Wh. Stokes, dans la *Revue celtique*, t. XX, p. 30, 132, 248, 400. On trouve un extrait de l'*Amra Senáin* (Éloge de saint Senàn), publié et traduit par le même savant, dans la *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. III, p. 220-225.

6. *The passions and the homilies from Leabhar Breac, text, translation and glossary*, by R. Atkinson, Royal Irish Academy, Todd lecture series, vol. II, Dublin, 1887.

7. Le texte en a été publié par E. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 165-196 ; le texte et la traduction se trouvent chez Wh. Stokes, *Adamnán's vision transcribed and translated from the Book of the Dun Cow, with notes*, Simla, 1870. Un traité apocalyptique intitulé : Les deux chagrins du royaume du ciel, a été publié et traduit dans la *Revue celtique*, t. XXI, p. 349-387.

du XIe siècle[1]. Le goût des prophéties, qui est très vif même de nos jours en Irlande, avait produit au moyen âge un grand nombre de prédictions en vers, mises sous le nom des saints les plus célèbres. Ces prophéties, qu'il serait sans doute facile de dater, sont malheureusement pour la plupart inédites, ou n'ont pas été étudiées avec méthode et critique[2]. Enfin dès le VIIIe siècle nous trouvons de longs martyrologes où d'érudits poètes, en des vers souvent médiocres, célèbrent les saints étrangers ou nationaux, dans l'ordre des fêtes du calendrier[3]. Même les homélies[4] ont le plus souvent pour sujet les saints, leurs vertus et leur vie. D'autres sermons traitent des principales fêtes : la Pentecôte, la Circoncision, l'Épiphanie; quelques-uns des œuvres : du jeûne, de la prière, de la pénitence. Les sermons de morale, qui nous intéresseraient surtout puisque la philosophie n'occupe point de place dans la littérature irlandaise, sont assez rares. La forme du sermon, très employée pour les sujets les plus divers, a été appliquée en Irlande à l'un des *débats* les plus célèbres du moyen âge, le Débat du corps et de l'âme. On ne peut dire ici que quelques mots des règles monastiques en vers et en prose, des prières et des litanies et des nombreux poèmes religieux que nous ont conservés des manuscrits de dates différentes, et qui sont, en grande partie, inédits[5]. Deux traités religieux composés par Keating et traitant l'un de la mort, l'autre de la messe, ont été publiés récemment[6].

X.

La littérature didactique de l'Irlande comprend des traités de philologie, de droit, de médecine et d'astronomie.

1. Publiée et traduite par Wh. Stokes, *Revue celtique*, t. XII, p. 420-443.
2. Une prophétie de Setna a été publiée par K. Meyer, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. III, p. 31. Le recueil de prophéties des saints irlandais, texte et traduction anglaise, par N. O'Kearney, date de 1856.
3. Les plus importants sont : le Martyrologe d'Œngus, publié et traduit par Wh. Stokes, *The Transactions of the Royal Irish Academy*, Irish manuscript series, t. I, Dublin, 1880 ; et le Martyrologe de Donegal dans la collection de textes liturgiques de la société Henry Bradshaw, vol. IX, London, 1895.
4. Voir ci-dessus, p. 90, note 6.
5. *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. V, p. 162, 163.
6. *Trí bior-ghaoithe an bháis* (The Three shafts of death), the Irish text edited with glossary and appendix by R. Atkinson, Royal Irish Academy, Irish manuscript series, vol. II, part I. — *Eochair-sgiath an aifrinn* (Défense de la messe), Dublin, 1900.

En ce qui concerne la philologie irlandaise, les celtistes semblent avoir été plus préoccupés d'étudier directement sur les textes la grammaire et la lexicographie que de profiter des travaux des savants irlandais du moyen âge. La grammaire irlandaise, *uraicept na n-eges* conservée par dix manuscrits, dont le plus ancien est du XIVe siècle [1], n'a pas encore été publiée. Les anciens glossaires ont été édités pour la plupart [2]. Un des plus intéressants est le glossaire de l'évêque Cormac qui paraît remonter aux environs de l'année 900. Ces glossaires ne comprennent guère que des mots archaïques avec leur traduction en irlandais plus moderne; les exemples y sont rares; l'auteur n'indique presque jamais d'où sont tirés les mots ou les phrases qu'il cite. Il est possible que certains articles soient le résultat d'une erreur ou d'une mauvaise lecture. Le travail de critique que nécessite chacun des glossaires, la question de leurs rapports réciproques, l'identification des phrases citées n'ont pas encore fait l'objet d'une étude d'ensemble. Une revue a été récemment fondée pour publier tout ce qui touche à la lexicographie des langues celtiques. C'est l'*Archiv für celtische Lexicographie* publié par Wh. Stokes et Kuno Meyer [3]. Outre les glossaires et la grammaire, quelques manuscrits nous ont conservé des traités d'étymologie [4], qui n'ont guère plus de valeur linguistique que le *De verborum significatione* de Festus. Un de ces traités, qui a pour objet les surnoms de près de trois cents personnages irlandais, donne de précieuses indications sur la mythologie, les mœurs et les plus anciennes traditions de l'Irlande [5]. De même, l'intérêt des recueils d'antiquités, en irlandais *Dindshenchus*, dont nous avons parlé ci-dessus, n'est pas dans les trop nombreuses étymologies qu'ils contiennent.

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, p. CXLII-CXLIII; *Revue celtique*, t. XI, p. 372-373.

2. Wh. Stokes, *Three Irish glossaries* : Cormac's Glossary, O'Davoren's Glossary and a glossary to the Calendar of Œngus the Culdee, with a preface and index, London, 1862; — *On the Bodleian fragment of Cormac's Glossary*, *Transactions of the Philological society*, London, 1891; — Wh. Stokes, *The Lecan Glossary* (*Archiv für celtische Lexicographie*, t. I, p. 50-100; — Wh. Stokes, *O'Mulconry Glossary*, *ibid.*, p. 232-324. Une édition du glossaire compilé au XVIIe siècle par Michel O'Clery a été donnée dans la *Revue celtique*, t. IV, p. 349-428; t. V, p. 1-69; cf. *Archiv*, t. I, p. 348-359.

3. Publié chez Max Niemeyer, à Halle-sur-Saale.

4. Un de ces traités est contenu dans le manuscrit connu sous le nom de The Yellow Book of Lecan, p. 283 *b* 1.

5. *Cóir Anmann*, edited and translated by Wh. Stokes, *Irische Texte*, 3e serie, p. 285-444.

Quant à l'étude des langues classiques en Irlande, de nombreuses gloses à des traités de grammaire latine[1] suffisent à montrer que l'étude du latin était en honneur. Le grec paraît avoir été peu étudié[2]; les traditions du IXe siècle, époque où les Irlandais étaient à peu près les seuls hellénistes de l'Europe occidentale[3], semblent s'être perdues de bonne heure.

La métrique irlandaise présente de curieuses particularités. Issue probablement de la versification latine rythmique, elle s'en distingue pourtant par des caractères qui en font une création originale. Elle est fondée à la fois sur la rime et l'allitération, l'accent, le nombre de syllabes et la longueur des mots. L'étude interne en a été faite par les Irlandais eux-mêmes. M. R. Thurneysen a publié avec commentaire les principaux traités de métrique irlandaise, en même temps que des textes sur l'éducation technique des poètes et leur hiérarchie[4]. Atkinson[5], Thurneysen[6], Zimmer[7] ont tour à tour étudié la versification des Irlandais soit en elle-même, soit en la comparant à la métrique latine. Dans le tome II de sa *métrique galloise*, J. Loth étudiera les rapports de la versification bretonne avec la versification gaélique. La question des rapports de la métrique irlandaise avec la métrique du vieux germanique n'a pas encore été traitée à fond.

Le droit irlandais se distingue par son originalité. Tandis que le droit gallois[8], très intéressant, d'ailleurs, a sans doute subi l'influence du droit romain, les Bretons insulaires ayant été soumis pendant plus de trois siècles à la domination romaine, les plus anciens textes juridiques de l'Irlande échappent à cette influence,

1. Un des plus anciens manuscrits irlandais est un exemplaire de Priscien conservé à Saint-Gall et couvert de notes marginales ou interlinéaires en irlandais. Il a été publié et traduit par Ascoli, en appendice au tome V de l'*Archivio glottologico italiano*. Voir aussi Wh. Stokes, *Irish Glosses. A mediaeval tract on Latin declension with examples explained in Irish*, Dublin, 1860, in-4, et J. Lyons, *Archiv für Celtische Lexicographie*, t. I. p. 183-186.

2. Cf. Atkinson, *The Yellow Book of Lecan*, introduction, p. 234 *b*.

3. Plusieurs des Irlandais établis dans des monastères du continent étaient sûrement des hellénistes. Voir H. d'Arbois de Jubainville, *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, p. 379-382.

4. *Irische Texte*, III, 1, p. 1-182.

5. *On Irish metric*, Dublin, 1884

6. *Zur Irischen Accent-und Verslehre* (*Revue celtique*, t. VI, p. 309-347). *Le mètre irlandais* Rinnard (*Revue celtique*, t. VII, p. 87-90).

7. *Keltische Studien*. II. *Ueber altirische Betonung und Verskunst*, Berlin, 1884.

8. Les textes de l'ancien droit gallois se trouvent chez Aneurin Owen. *Ancient laws and institutes of Wales*.

l'Irlande n'ayant jamais été conquise par les Romains. Il sera donc possible, en comparant le vieux droit irlandais aux notions de droit celtique que quelques auteurs de l'antiquité nous ont conservées, de restituer, au moins dans leurs traits principaux, les principes fondamentaux du droit chez les anciens Celtes. La conception de l'État, chez les peuples celtiques, est, à l'origine, très différente de l'idée que nous nous en formons aujourd'hui L'État se désintéressait des rapports des citoyens entre eux et n'avait d'autre fonction que de défendre l'indépendance de la nation contre les agressions des peuples voisins. D'autre part, les dieux, comme l'État, semblent avoir été indifférents à l'injustice ou à la justice des actes humains. Pour les intéresser à un contrat, il fallait leur faire un appel pressant et direct au moyen de serments solennels. Pour remédier à l'indifférence de l'État, les pauvres et les faibles doivent s'assurer l'appui des riches et des forts par la vassalité. Le demandeur qui veut obtenir justice a trois procédures à sa disposition : la saisie mobilière, la saisie immobilière, le duel Il y avait même un moyen d'empêcher le duel, c'était le paiement de la composition par le coupable, sa famille ou son peuple. La composition comprend deux éléments : le prix du corps, qui est fixe, et le prix de l'honneur qui varie selon le rang de la personne[1].

Les principaux traités de droit irlandais ont été publiés et traduits en anglais[2]. Les études de M. H. d'Arbois de Jubainville ont commencé à élucider une partie du plus important des traités de droit conservés par les manuscrits irlandais; ce traité s'appelle le *Senchus Môr*. Il a pour sujet la saisie mobilière, le cautionnement, le contrat d'éducation et d'apprentissage, le contrat de cheptel libre, le contrat de cheptel servile, le contrat de société et en particulier le mariage, la validité des contrats. Outre le Senchus Môr, il existe de nombreux recueils de droit irlandais, quelques-uns déjà publiés et traduits, comme le Livre d'Aicill[3], d'autres encore inédits, comme le *Corus bretha nemed,* droit des classes privi-

1. Ces principes généraux du droit celtique ont été posés par M. H. d'Arbois de Jubainville, *Etudes sur le droit celtique*, avec la collaboration de M. Paul Collinet, Paris, 1895, 2 vol. in-8°.

2. *Ancient laws and institutes of Ireland,* London, Record office, 1865-1880, 4 vol. in-8°. O'Donovan a publié en 1847 le *Leabhar na gceart* ou Livre des droits d'après un manuscrit de Duald Mac Firbis. O'Curry, dans le tome III des *Manners and customs of the Ancient Irish*, p. 465-522, a publié deux anciens traités sur les classes de la société et leurs privilèges.

3. *Ancient laws and institutes of Ireland*, t. III.

légiées[1]. Ce qui rend difficile l'étude de ces recueils, c'est, en dehors de l'extrême concision du style, le mélange de textes archaïques avec des textes plus modernes, l'introduction de gloses en petits caractères dans le texte, et enfin l'inextricable confusion des décisions contradictoires des jurisconsultes qui, ajoutées à chaque article pour en éclaircir le sens, contribuent encore à en augmenter l'obscurité. D'après une tradition irlandaise, le texte du *Senchus Môr* serait antérieur à saint Patrice, lequel mourut vers le milieu du ve siècle. D'autre part, le plus ancien des manuscrits du *Senchus Môr* date du xive siècle, et on pourrait penser que le *Senchus Môr* est tout simplement la coutume irlandaise du xive siècle. Mais le *Senchus Môr* est cité dans le Glossaire de Cormac et dans le Livre des hymnes qui remontent, le premier au commencement du xe siècle, le second au commencement du xiie siècle. Il est donc probable qu'il a été composé antérieurement au xe siècle, peut-être au viiie siècle[2]. Mais on ne pourra distinguer avec précision le fond primitif des additions postérieures, que si l'on étudie avec soin la grammaire et le vocabulaire du Senchus Môr. Or nous n'avons pas encore de glossaire ou d'index complet qui permette de faire cette étude. J'ai vu à Dublin, en 1891, le dictionnaire manuscrit que préparait alors le professeur R. Atkinson, d'après les textes juridiques irlandais jusqu'alors publiés. Ce dictionnaire n'a point encore paru.

Les manuscrits traitant de la médecine et de la pharmacie sont nombreux. M. d'Arbois de Jubainville dans son *Catalogue* en signale vingt-sept, sans compter les fragments qui ont été réunis par erreur à des recueils littéraires[3]. Jusqu'à la fin du xvie siècle, la science des médecins irlandais était fondée sur ces manuscrits[4]. On n'a édité jusqu'à présent que des glossaires médicaux ou listes des médicaments végétaux et minéraux[5]. Nous sommes mal renseignés sur le contenu des manuscrits inédits. M. R. Atkinson a

1. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, p. cxl.

2. H. d'Arbois de Jubainville, *Études sur le droit celtique*, t. I, p. 346.

3. Par exemple au Livre Jaune de Lecan, p. 341, 456 *a* ; et au Livre de Fermoy.

4. H. d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, p. cxlii, note.

5. W. Stokes, *On the Materia medica of the mediaeval Irish* (*Revue celtique*, t. IX, p. 224-244 ; — *Three Irish medical glossaries* (*Archiv für Celtische Lexicographie*, t. I, p. 325-347). Pour le catalogue des manuscrits irlandais relatifs à la matière médicale, voir H. Gaidoz, *Flora celtica*, dans la *Revue celtique*, t. VII, p. 164-166.

signalé dans l'un d'eux[1] une traduction des aphorismes d'Hippocrate. L'Irlande fournirait donc une importante contribution à l'étude de la médecine au moyen âge, si tous ces documents étaient publiés, traduits et étudiés.

Alors que l'on peut au moins se faire une idée de la matière médicale irlandaise d'après les quelques textes jusqu'ici édités, il est impossible de savoir ce que contiennent les quelques manuscrits irlandais qui traitent de l'astronomie. Nous n'en avons que l'indication par ordre de date[2].

XI.

En résumé, comme on le voit, la littérature irlandaise n'est pas entièrement connue, bien loin qu'elle puisse fournir, dès maintenant, matière à des études d'histoire ou de critique. Si l'on songe que ce n'est guère que depuis une cinquantaine d'années que l'on a commencé à publier le riche contenu des manuscrits irlandais, on peut déjà admirer l'œuvre considérable des savants irlandais et étrangers : les premiers, moins soucieux de transcrire exactement les moindres détails, fussent-ils des erreurs, de leurs manuscrits, que de retrouver dans l'ancienne langue les idiotismes du langage actuel; les seconds, préoccupés avant tout de reproduire, avec une précision scrupuleuse, les textes qu'ils avaient devant les yeux. Le développement des abréviations, si fréquentes dans les manuscrits irlandais et qui peuvent causer des méprises, a été réalisé en italiques, en sorte que le lecteur est toujours à même de critiquer la leçon de l'éditeur. Il est rare d'ailleurs que deux manuscrits irlandais d'une même histoire coïncident aussi bien que les divers exemplaires d'un même texte latin ou grec; les divergences, au lieu de porter sur quelques mots, tiennent très souvent à la rédaction ou à la composition. Dans ce dernier cas, les différents textes ont été publiés parallèlement. La méthode de publication des textes irlandais est donc irréprochable, et on n'aura presque jamais à collationner un texte déjà édité. Les

1. *The Yellow Book of Lecan*, p. 456 *a*.
2. H. d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, p. CXLII.

traductions, entreprises avec une méthode sévère, sont si proches du texte qu'elles en reproduisent souvent toutes les obscurités et sont pénibles à lire. A mesure que l'on connaîtra mieux les idiotismes de l'ancienne langue, elles s'allègeront peu à peu et donneront une image d'autant plus fidèle et plus vivante de la langue originale qu'elles en seront un calque moins servile. Mais, même en ce qui concerne la littérature proprement dite, tous les textes importants du moyen âge irlandais sont loin d'être publiés et traduits ; de plus la poésie si originale et si intéressante du dix-septième et du dix-huitième siècle est à peine effleurée. Les textes nécessaires pour débrouiller le chaos de la chronologie irlandaise ne sont point tous édités. Les traités de science sont pour la plupart inédits. Une partie du vingtième siècle sera donc encore consacrée à des travaux d'édition et de traduction. Il serait à désirer que pour la lourde tâche qui reste, l'union panceltique, dont on parle tant, fût réalisée au moins entre les philologues, qu'ils soient d'Irlande, d'Angleterre, d'Allemagne, de Danemark ou de France ; que les celtistes ne perdissent pas leur temps à refaire les travaux les uns des autres et que leurs critiques mutuelles fussent empreintes de quelque bienveillance. C'est à ce prix seulement que l'on pourra hâter, pour les études celtiques, la venue de la période féconde en résultats où des textes, péniblement déchiffrés et commentés, sortira l'histoire vivante d'un des peuples les plus vaillants, les plus artistes et aussi les plus malheureux de l'Europe.

G. Dottin.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

LA PREMIÈRE LEÇON DE FUSTEL DE COULANGES.

Notre dernier numéro contenait une leçon d'ouverture inédite de Fustel de Coulanges (Strasbourg, 25 novembre 1862) et deux fragments d'une autre leçon (Sorbonne, 1883?). Or le grand historien a publié lui-même deux de ses leçons d'ouverture : celle du 1er décembre 1860, lorsqu'il débuta dans l'enseignement supérieur à Strasbourg; celle de 1879, lorsqu'il prit possession de la chaire d'histoire du moyen âge à la Sorbonne. Cette dernière a paru — comme nous l'avons indiqué — dans la *Revue politique et littéraire* du 8 février 1879, et nous en avons cité quelques passages. La leçon de 1860 forme une petite brochure de 12 pages, imprimée à Strasbourg par le typographe L.-F. Le Roux, qui est certainement très rare. Elle est fort intéressante, soit par son sujet, soit comme document sur Fustel de Coulanges lui-même, soit à cause du milieu et de l'époque où elle a été prononcée. Nous nous proposons, pour compléter les pages d'il y a deux mois, d'en faire connaître ici l'essentiel.

L'historien commençait par évoquer le souvenir de son prédécesseur, Cuvier, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg de 1824 à 1860; puis il réclamait « cette bienvenue que la population de Strasbourg a toujours accordée à ceux qui venaient partager ses études ».

« J'espère que vous ne me considérerez pas longtemps comme un étranger. Mon ambition est que mon travail soit utile à quelques-uns, et m'acquière le droit de regarder comme une patrie cette ville de Strasbourg, pour laquelle on quitte sans regret toute autre ville, même Paris, et qui est aussi pour les travaux de l'intelligence, une capitale.

» J'ai choisi pour sujet de ce cours la constitution de l'unité nationale en France. Je tenais à vous entretenir, au moins pendant cette première année, de l'histoire de notre pays. J'ai cherché dans cette histoire un fait général, dont le développement eût été assez considérable pour remplir plusieurs siècles, et qui fût en même temps assez caractéristique pour nous faire voir les différences qui séparent notre peuple des autres

peuples. J'ai été frappé de voir presque toutes nos générations, malgré bien des luttes, malgré des contradictions et des difficultés nombreuses, tendre pourtant vers un même but et avoir une même ambition, celle de se constituer en une grande nation parfaitement unie, et de former de tout ce qui est entre l'Océan et les Alpes, entre les Pyrénées et l'Escaut, un seul État et une même patrie. J'ai été frappé de voir ce désir plusieurs fois conçu, trompé plusieurs fois, repris toujours, et à la fin complètement réalisé. Il me semble que c'est là le fait capital qui domine toute notre histoire, qui la caractérise et qui la distingue de celle des autres nations. Vous ne trouveriez en effet chez aucun autre des peuples modernes le même but poursuivi avec autant de persévérance et aussi complètement atteint.

» Je vous prie de jeter les yeux sur quelques-unes des nations voisines. L'Angleterre nous offre sans nul doute le spectacle imposant d'un grand peuple. J'admire, presque sans restriction, cette prospérité matérielle, fruit du travail ininterrompu de vingt générations. J'admire ce remarquable bon sens qui a dirigé le peuple anglais dès l'origine, sans le laisser s'écarter à aucune époque de la voie de son intérêt. Mais ce peuple si sage et si bien constitué manque encore d'unité. A ne considérer que les Anglais eux-mêmes, il y a en eux une lutte sourde, celle des classes, et l'on doit distinguer dans cette nation anglaise deux nations en quelque sorte, l'aristocratie et le peuple, souvent alliées, mais toujours distinctes, chacune ayant ses traditions, son esprit, ses intérêts, et différant même souvent sur la manière de concevoir le bien général du pays. En dehors de la race anglaise, si l'Écosse accepte enfin une unité qu'elle a rejetée longtemps, il reste l'Irlande, toujours hostile, se refusant toujours à l'assimilation, et pour laquelle il n'y a de possible que l'oppression ou la révolte.

» Prenons l'Allemagne. Nous devons apprécier les qualités morales de la race allemande, la puissance de son intelligence, et la part considérable qu'elle prend depuis un siècle à l'œuvre de la civilisation européenne. On ne peut douter de l'unité de cette race, et l'on reconnaît le même esprit sur les bords du Danube, sur ceux du Weser et de l'Elbe; mais on peut se demander s'il y a une nation allemande. Où est-elle ? à Vienne, à Berlin ou à Francfort ? Voilà certes trois capitales qui ne se ressemblent guère. Les diplomates allemands auront beau faire grand bruit de leur accord et de leur unité, chaque fois surtout qu'ils se trouveront vis-à-vis d'un étranger; on pourra, de longtemps encore, ne pas ajouter une entière créance à leurs protestations. Il existe bien une confédération germanique; mais elle a été, si je ne me trompe, le produit de la crainte plutôt que de la sympathie, et il me semble voir en elle plusieurs puissances jurant de s'unir contre des dangers imaginaires, mais non pas de mettre un terme à des rivalités et à des haines très réelles.

» Il y a un empire encore puissant qui est d'origine germanique, mais qui, par l'acquisition qu'il a faite de pays étrangers, a peu à peu séparé ses intérêts de ceux de l'Allemagne, et y est presque considéré comme un

étranger, bien qu'on lui accorde encore la présidence de la confédération. Je ne crois pas qu'il y ait eu un gouvernement plus constamment habile que le gouvernement autrichien, plus prudent, plus patient, qui donnât plus au calcul et moins au hasard ou à la passion, qui sût mieux se relever de ses chutes et profiter des fautes d'autrui, et qui, dans l'œuvre si difficile de conduire les hommes sût mieux employer, suivant les époques, les moyens d'action les plus divers. Et cela est bien naturel : il faut plus d'habileté à l'Autriche pour subsister qu'il n'en faut aux autres États pour s'agrandir. Cette profonde sagesse, pour qui d'ailleurs tous les moyens ont été bons, dure depuis cinq siècles. Et pourtant, après tant d'efforts, l'empire d'Autriche n'est encore qu'un assemblage artificiel de provinces toujours hostiles. Tant d'habileté n'a pas pu créer une nation autrichienne. On reste Hongrois, Slave, Allemand ou Italien ; on ne devient pas Autrichien. Tous ces peuples, qui n'ont été rapprochés que par le hasard des successions ou par la force des armes, aspirent à se séparer, et tous font entendre dans des langues différentes, leurs impérieuses réclamations d'autonomie.

» Voyez maintenant notre nation. Est-il une seule de nos provinces qui aspire à se détacher de l'ensemble et qui regrette d'être française ? Je ne parle pas seulement du temps présent, où l'unité est trop évidente ; mais ce qui est frappant dans notre histoire, c'est qu'on ne voit à aucune époque une province, dès qu'elle est devenue française, désirer de ne l'être plus. Vous savez tous que saint Louis, par des scrupules de conscience ou par des motifs de sage politique, céda au roi d'Angleterre quelques-unes des provinces conquises par lui-même ou par ses ancêtres ; ces provinces se plaignirent très hautement d'être séparées de la France, et chez elles, chez elles seules, le nom de saint Louis a été quelque temps détesté. Plus tard François Ier, pour sortir de sa prison de Madrid, abandonna à Charles-Quint la Bourgogne ; la Bourgogne protesta que le roi n'avait pas le droit de renoncer à une de ses provinces. Je ne cite que deux faits entre cent.

» Le lien qui unit nos provinces entre elles est si puissant, qu'il a résisté à toutes les secousses et à tous les tiraillements de nos révolutions. Il y a eu chez nous des partis, et nous n'avons certes pas manqué de guerres civiles ; mais tous les partis ont été d'accord sur un point, le maintien de l'unité française. On s'est souvent fait la guerre en France pour telle ou telle forme de gouvernement ; on ne s'est jamais fait la guerre pour se séparer les uns des autres. Notre unité a été la même sous les régimes politiques les plus opposés, sous la république de 1793 comme sous la monarchie de Louis XIV. A l'époque de notre histoire où les passions ont été le plus violentes, ce sentiment de l'unité n'en a pas été affaibli ; et il a suffi de l'accusation de fédéralisme adressée à un certain parti pour perdre ce parti dans l'opinion publique.

» C'est notre unité, Messieurs, qui a causé de tous temps les appréhensions des étrangers à notre égard ; mais ils n'ont jamais réussi à la briser. En 1814 et en 1815, l'Europe coalisée a bien pu amoindrir la France, elle n'a pas pu la diviser ; nous n'avions ni armée ni gouver-

nement, rien pour nous protéger; nous ne nous défendions pas nous-mêmes; l'Europe était maîtresse; mais elle a senti une force invincible qui lui défendait de porter atteinte au corps de notre nation. — Il circule en ce moment, dans un pays très voisin de nous, une carte de France, je devrais dire une carte du pays où fut la France; car l'auteur suppose que la France a cessé d'être. Ce qui est au nord de la Seine appartient désormais à la Belgique ; la Lorraine devient ce qu'elle n'a jamais été réellement, elle devient allemande; l'Alsace, si je ne me trompe, devient province badoise; la rive gauche du Rhône est annexée à l'Italie, et ce qui est au sud de la Garonne est généreusement donné à l'Espagne. De tous temps, Messieurs, nos ennemis se sont mis en frais d'imagination, et ont rêvé le partage de notre pays; mais ce qui nous distingue des autres peuples, c'est que jamais un tel rêve n'a été fait sérieusement en France; et la population n'a jamais accueilli cette importation étrangère que par des rires ou par des coups de canon. On a même remarqué que les provinces frontières, les dernières réunies au corps de la nation, celles que l'étranger se donne le plus volontiers et prétend lui appartenir de droit, sont précisément celles qui lui ont toujours opposé la plus vive résistance. Je pourrais citer en exemple la ville même où je parle.

» Ainsi nos villes et nos provinces forment un faisceau que rien ne peut rompre, ni les agitations du dedans, ni les attaques du dehors. Et les étrangers sentent si bien que c'est là le secret de notre force, que dès qu'une race veut être indépendante ou puissante, elle commence par essayer de se donner notre unité. Ainsi veut faire l'Allemagne, ainsi veut faire l'Italie.

» Veuillez remarquer en même temps, Messieurs, que l'unité chez nous n'est pas l'uniformité Chaque province conserve encore son caractère propre et original, chacune garde ses traditions, ses coutumes, ses affections locales; chacune a ses grands hommes, ses statues qui rappellent des services rendus ou à la nation commune ou à l'humanité. Notre division en départements n'efface pas de la carte nos provinces : on reste Breton, Provençal, Alsacien; mais en même temps on est Français. Notre unité laisse une place aux aptitudes et aux goûts de chaque province; chacune a ses qualités d'esprit qui lui sont propres ; dans l'une la conception est plus puissante, dans l'autre le goût est plus délicat; et c'est, si je ne me trompe, de la réunion de ces qualités que s'est formé l'esprit français. Notre unité respecte les variétés natives : elle ne détruit rien, n'efface rien; c'est une unité d'équilibre et d'harmonie. »

Fustel de Coulanges insiste sur le caractère de cette unité, faite d'éléments dissemblables ; et il montre quels obstacles elle a rencontrés avant de s'établir solidement, comment « par sa position, par l'extrême variété de sa nature physique, par la diversité et les longues luttes de ses races [1], la France semblait destinée à rester toujours dans le morcellement et comme dans la confusion du chaos ».

1. « Notre histoire, depuis Jules César jusqu'après la Révolution, a été presque remplie par la lutte de l'esprit de Rome contre l'esprit de la Germanie. »

« Ce chaos a duré en effet longtemps. Après la chute de l'empire romain, toute organisation sociale disparaît. Nous avons à la fois des Gallo-Romains, des Goths, des Burgondes et des Francs ; nous avons des catholiques et des ariens ; nous avons la loi romaine, la loi burgonde, la loi salique et bien d'autres. Plus tard la France se partage en fiefs ; chacun d'eux est un État souverain ; le droit de juger, celui de faire les lois, se divisent à l'infini ; le droit de guerre appartient à tous. Puis les communes s'élèvent : ici encore règne le morcellement ; chaque ville a ses franchises, son indépendance politique, sa législation, son armée, son sceau et sa bannière, et son patriotisme local, sentiment étroit, qui, s'il eût duré, eût fait de la France, comme de l'Italie, un assemblage de municipalités jalouses. Nos provinces ont été longtemps étrangères les unes aux autres : le Picard a détesté le Normand, et le Normand a fait une guerre incessante au Breton. Trois Ordres ont partagé l'État, chacun ayant ses traditions dans le passé et ses exigences pour le présent. Il y a eu en France à la fois plus de quatre cents législations contradictoires. Diversité d'institutions, diversité d'esprit, division dans les faits et division dans les idées, haine mutuelle, voilà ce qu'on a vu longtemps dans notre pays. Cette France, aujourd'hui si calme et si bien unie, a passé par bien des temps d'orage et a été déchirée bien des fois.

» L'ordre dans les choses de la nature s'est établi en un moment, dès que le Tout-Puissant en a conçu la volonté. Mais l'ordre dans les sociétés humaines, entre ces âmes changeantes et libres, fragiles et perfectibles, ne s'est établi que lentement et par le travail de l'homme. Chaque peuple s'est fait lui-même. Sans nul doute, il entre dans les secrets desseins de la Providence d'inspirer à tel peuple de son choix l'esprit de sagesse, de lui donner la force d'écarter de lui le découragement ou de le relever de ses défaillances ; mais elle lui laisse toujours la liberté d'action et lui permet de se glorifier, dans une certaine mesure, du résultat obtenu.

» Pour que la France sortît de ce chaos et que la vie humaine y devînt régulière, il ne s'agissait de rien moins que de fondre ces races, de faire des seigneurs féodaux une hiérarchie, de toutes ces communes un seul corps, d'unir ensuite les trois Ordres, d'associer ces provinces, d'apprendre à tous qu'ils étaient membres d'une même société, de créer une langue, des traditions, un amour commun. Voilà, Messieurs, ce qu'il y avait à faire pour que la France existât.

» Il est vrai que les sociétés humaines présentent fréquemment un fait qui surprend à première vue : c'est que les progrès pour les peuples, comme pour les individus, sont en raison des difficultés qu'ils ont rencontrées à l'origine. Plus la nature a été avare, plus ils ont eu d'énergie. Les Anglais avaient un sol stérile, couvert de forêts et de marécages ; ils en ont fait le pays le plus riche du monde. La nature avait fait la Hollande pour être couverte par la mer la moitié de l'année ; les Hollandais ont posé une limite à la mer et ont changé leurs lacs salés en prairies. Ainsi tout obstacle posé au développement de notre activité devient un stimulant qui double nos forces. Sans doute cela se rapporte à un admi-

rable dessein de Dieu, qui nous refuse un bien pour qu'il soit le fruit légitimement acquis de notre liberté et de notre travail[1]. Ainsi notre nation, plus que toute autre, plus que l'Italie, plus que l'Allemagne, semblait destinée à la division ; plus que toute autre aussi elle a travaillé à se donner l'unité. Et ce que notre situation géographique, ce que la diversité de nos races semblaient nous refuser à jamais, a été le prix de nos constants efforts et le fruit de nos institutions.

» Ce travail, Messieurs, remplit toute notre histoire ; il commence aux origines mêmes de notre nation. Rien n'est plus bizarre et cependant plus instructif que les efforts de la famille de Clovis pour fonder l'unité politique et une administration régulière, au milieu même des rivalités de ces rois et de leurs crimes. Ces Mérovingiens offrent le spectacle étrange d'hommes qui luttent, d'abord contre eux-mêmes, contre leur propre nature et les instincts qu'ils tiennent de la barbarie, ensuite contre une société qui ne peut pas les comprendre et qui ne veut pas encore se plier à une discipline sociale. C'est à ce labeur que s'épuisa la force des Mérovingiens. Mêmes aspirations vers l'unité et la règle de la part de la famille carlovingienne ; mêmes efforts, que le désordre social vient encore trahir. La dynastie des Capétiens se met à l'œuvre à son tour ; par réserve et prudence d'abord, par hardiesse ensuite, elle atteint son but ; et elle l'atteint, parce qu'elle a la sagesse de ne pas compter sur ses seules forces ; elle s'aide au contraire de tout ce qui est fort en France : elle s'appuie sur l'Église, elle plie à ses desseins la bourgeoisie, elle fait contribuer quelquefois la féodalité même à l'accomplissement de ses vues ; elle accepte tous les conseils ; si elle réprime l'ambition du tiers-état, elle sait entendre sa voix et profiter de ses avis. En sorte que toutes les classes ont part à ce grand ouvrage, sous la direction et suivant le plan uniforme de la royauté. Vous voyez alors successivement un désordre cesser, une règle peu à peu s'établir ; il se forme une France, bien petite d'abord, mais qui va s'élargissant toujours. Les provinces s'unissent et s'enchaînent l'une à l'autre ; une série d'institutions administratives les lie entre elles, et à la fin il n'y a plus qu'une seule nation, qu'une seule loi, qu'un seul patriotisme.

» On nous accuse de mobilité ; mais qu'on nous montre une seule des nations modernes poursuivant avec plus de constance un but aussi difficile à atteindre ; qu'on nous montre une histoire mieux ordonnée que la nôtre. Je veux croire au contraire que l'esprit français, formé au milieu de longs orages et discipliné par les difficultés, a un vif sentiment de la règle et une remarquable intelligence des conditions de la vie politique.

» C'est cette œuvre longue et laborieuse de la société française pour s'organiser que je veux étudier avec vous. Je compte poursuivre ces recherches, non pas jusqu'au bout, cela serait impossible dans le court espace d'une année, mais au moins jusqu'au règne de François Ier, c'est-

1. Fustel de Coulanges, dans ces pages, n'est pas encore dégagé de la *philosophie de l'histoire*.

à-dire jusqu'à une époque où le pays est sorti de la confusion et où la famille française, si elle n'est pas encore complète, est définitivement assise et constituée. Nous observerons dans cette histoire comment et par quels degrés, de ce mélange informe de races, de classes, de lois, de langues, de mœurs, on est arrivé à cette unité si parfaite. Le fruit de notre étude, Messieurs, sera d'apprendre à quelles conditions et au prix de quels efforts un peuple se constitue ; nous comprendrons, par la sagesse comme par les fautes des générations passées, ce qu'il faut de temps, de persévérance et d'esprit de suite pour élever ces grands monuments qu'on appelle des nations. »

LA PSYCHOLOGIE ET L'HISTOIRE.

Notre collaborateur M. A.-D. Xénopol, recteur de l'Université de Jassy, membre de l'Académie Roumaine, nouvellement élu correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, y a lu, le 13 juillet, une communication très intéressante sur *la Psychologie et l'Histoire.*

Après avoir remercié l'Académie pour son élection, M. Xénopol commence par montrer la profonde connexion qui doit exister entre la Psychologie et l'Histoire, les deux disciplines ayant pour objet l'étude de l'esprit humain ; mais ces deux sciences n'en diffèrent pas moins profondément par le point de vue auquel elles considèrent les phénomènes intellectuels. La Psychologie étudie les éléments qui par leur travail donnent naissance à l'Histoire ; cette dernière s'occupe de l'enchaînement des faits qui constituent le développement.

La Psychologie fournit à l'Histoire deux sortes d'éléments :

1° Les lois psychologiques, d'après lesquelles l'homme pense, sent, met en jeu ses volontés, lois qui sont toujours les mêmes chez tous les peuples et à toutes les époques.

2° Les éléments psychologiques individuels donnés par les complexions mentales particulières de chaque individualité humaine (grands hommes, peuples, races, partis, sectes, etc.). L'Histoire s'occupant de ce qui change toujours n'est qu'un enchaînement d'éléments individuels, et les lois psychologiques tombent au second plan. Dans les sciences de la répétition, au contraire, ce sont les lois qui forment l'objet principal de l'investigation, et les faits singuliers sont absorbés par les lois.

Les lois psychologiques ne sauraient donc avoir en histoire l'importance que les lois des faits de répétition possèdent dans les sciences ainsi appelées naturelles. Elles ne rendent pas compte de la production des phénomènes historiques (événements). Ainsi par exemple, si l'on voulait expliquer les caractères différents des peuples : espagnol, français, anglais, par la loi psychologique de la consolidation des impressions répétées pendant longtemps, cette explication générale laisserait dans

l'ombre précisément les points importants, les différences qui distinguent ces caractères en autant de produits historiques particuliers. Pour expliquer le caractère espagnol, il faut ajouter à la loi psychologique générale, l'élément individuel donné par la circonstance absolument particulière à l'histoire de ce peuple, ses luttes séculaires contre les Maures. Pour le caractère français, il faut y ajouter les guerres heureuses poursuivies pendant des siècles, qui en firent un peuple capable de tout sacrifier pour la gloire; pour les Anglais, la pratique séculaire du commerce, etc... Les lois psychologiques n'expliquent donc rien par elles seules, si on n'y ajoute les circonstances individuelles particulières à chaque développement. Au contraire, les complexités mentales spéciales à chaque individu, à chaque groupe humain, contiennent la clé de l'histoire. Pour comprendre un événement, il faut étudier psychologiquement les acteurs du drame (individus, peuples, races, esprit public à un moment donné), et c'est cette étude d'éléments qui ne se rencontrent qu'une fois dans le cours des âges et ne se reproduisent jamais complètement, qui est seule en état de nous donner le sens des événements historiques.

Le fond de la pensée de M. Xénopol est que, parmi les élements que la Psychologie fournit à l'Histoire, ceux de caractère individuel sont les seuls qui aient une importance, attendu que la nature de l'Histoire est de changer à tout moment. Pendant que les lois psychologiques, qui se répètent perpétuellement, constituent seulement la trame profonde sur laquelle l'Histoire vient broder ses dessins toujours nouveaux.

L'Histoire n'est donc pas en état de formuler des lois de production de ces phénomènes; voilà pourquoi elle ne saurait prévoir ni prédire les événements futurs, et tous les auteurs qui soutiennent la possibilité de la prévision en histoire, ne se sont pas rendu compte de la profonde différence qui existe entre les sciences de la répétition qui s'occupent du général, qui formulent les lois de production des faits qu'elles étudient et qui par suite peuvent en prédire la réapparition, et l'Histoire, ou plutôt les sciences de la succession en général (y compris la géologie, la théorie de la descendance des êtres) qui ne s'occupent que de l'individuel, c'est-à-dire de ce qui ne se produit qu'une seule fois dans le cours du temps (période crétacée, glaciaire, mastodonte, cerf des cavernes, hipparion, empire romain, Révolution Française, littérature romantique, préraphaélites). Les sciences de la succession ne peuvent formuler des lois de production de leurs phénomènes, mais seulement les enchaîner dans des séries. Les faits futurs devant être toujours nouveaux, la loi de leur production ou plutôt de leur reproduction est impossible à trouver, attendu que les faits ne se reproduisent jamais.

Mais cela ne veut pas dire que seules ces disciplines qui peuvent formuler des lois constituent ce qu'on appelle des sciences. Celles qui étudient l'autre face des choses, la façon dont les faits s'enchaînent entre eux, le sont tout aussi bien, attendu qu'elles recherchent aussi la vérité. Il y a deux modes de conception du monde, le mode de la répétition qui donne naissance aux sciences des lois, et le mode de la succession qui

donne naissance aux sciences de séries. Cette façon de considérer la science, conception absolument nouvelle, est seule en état d'assigner à l'Histoire sa véritable place dans la hiérarchie des connaissances humaines.

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE MODERNE.

Nous tenons à réunir ici quelques renseignements sur une Société historique qui vient de se fonder — grâce surtout au zèle intelligent de deux agrégés d'histoire, MM. A. Mathiez et P. Muret — et qui pourra rendre à la science historique de réels services.

Voici d'abord un fragment de la circulaire qui, le 6 juillet, était adressée à un certain nombre d'historiens :

« Les études critiques d'histoire moderne, malgré les difficultés et les préjugés qui paraissaient s'opposer à leurs progrès, ont pris, dans ces dernières années, un grand développement. On n'a jamais contesté d'une manière absolue la possibilité d'appliquer aux périodes les plus proches de l'histoire les procédés de méthode qui ont renouvelé la connaissance des temps les plus éloignés de l'antiquité et du moyen âge. Mais il semblait que l'emploi de documents plus directement accessibles à tous, sans le secours indispensable de sciences auxiliaires, la matière même de ces études plus familière au grand public, et la difficulté enfin de s'abstraire, pour les poursuivre, des passions contemporaines, fissent de l'histoire moderne un champ plus propre aux développements littéraires, dramatiques ou philosophiques, qu'aux investigations des historiens.

» Nos Académies, qui contribuent, par leurs publications et leurs encouragements, au progrès de la science historique en France, réservent au moyen âge, à l'antiquité ou à l'histoire de l'Orient la plupart de leurs subventions. C'est surtout pour leurs mérites littéraires ou philosophiques que les travaux d'histoire moderne y sont accueillis. Et, en regard des textes publiés par la Société d'Histoire de France, sur le moyen âge, le compte serait assez vite fait des matériaux apportés par les grands corps savants à l'étude scientifique de l'histoire moderne.

» Cette étude pourtant se fait. Chaque année enregistre de nouveaux efforts individuels qui aboutissent, sur bien des points, à la production et à la mise en œuvre de documents importants, à l'examen de questions négligées, à la revision de jugements superficiels. La Société de l'Histoire de la Révolution Française, par ses différents travaux, la Revue d'Histoire moderne et contemporaine, plus récente, par ses comptes rendus et ses répertoires, ont déjà secondé ces efforts ou les ont provoqués.

» Il nous a paru que l'heure était venue d'affirmer, par une entente étroite de tous les érudits voués aux mêmes études, leur intention d'y appliquer une commune méthode, d'en faire reconnaître la valeur et la

nécessité, d'en répandre l'usage pour les périodes historiques dont ils s'occupent depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours.

» L'objet de cette entente, consacrée par l'existence d'une Société d'Histoire moderne, sera exclusivement scientifique. C'est particulièrement dans l'étude de temps plus rapprochés de nous qu'il importe de n'admettre, entre travailleurs soucieux de vérité et du progrès de leurs études, d'autres règles que la raison contrôlée et soutenue par une méthode rigoureuse. Ce souci n'implique pas nécessairement un choix préalable entre les sujets de recherche. Toutes les parties de l'histoire s'éclairent l'une par l'autre ; histoire de l'art, des lettres, de la religion, de la politique, des questions sociales, aucune ne devra être exclue. Mais quiconque se proposerait, dans ces domaines divers, tout autre objet que la découverte du vrai, ou déclinerait les obligations de la méthode rationaliste, ne pourrait être utilement associé à l'œuvre commune.

» Si l'on veut en effet que la Société nouvelle, telle que nous la concevons, soit une association véritable, et non pas un groupement théorique de membres isolés dans leur spécialité et dont le seul lien serait une cotisation commune, il faut qu'elle se prescrive une tâche collective. C'est à ce prix seulement qu'elle ajoutera quelque chose aux résultats acquis par les efforts individuels.

» Tous les mois, à des jours fixés longtemps à l'avance, les sociétaires se réuniront, non seulement pour se connaître et se communiquer leurs recherches, mais pour étudier ensemble les questions portées à l'ordre du jour, pour entendre et discuter des mémoires originaux, pour se rendre compte des livres importants, ou se les signaler ; en un mot, pour s'éclairer mutuellement sur tous les problèmes et tous les faits de l'histoire qui les intéressent.

» Comme le siège de la Société sera à Paris, et qu'une bonne partie du travail historique se fait en province, deux séances seront tenues à l'époque des vacances pour permettre aux sociétaires qui n'habitent pas Paris de venir prendre part aux travaux de la Société.

» Les lettres ou les demandes de renseignements qu'ils adresseraient au bureau seraient lues en outre à chaque séance, et un bulletin périodique les tiendrait au courant de toutes les réunions, de telle façon que des communications permanentes, précieuses pour les travaux collectifs ou particuliers, s'établissent entre tous les sociétaires, sans distinction de résidence ou d'occupation. Enfin, dès que le nombre des adhérents le permettra, des groupes d'études seront constitués dans les principales villes de France.

» La prospérité de la Société lui permettra peut-être d'entreprendre ou de subventionner des publications de textes, et de fournir, aux érudits occupés d'histoire moderne, des instruments de travail qui, trop souvent, leur font défaut. Elle croit pouvoir compter sur le concours précieux des savants étrangers, auxquels elle fait appel. Dès maintenant, par l'autorité de ses membres et l'intérêt de leurs études, elle aura qualité pour faire connaître à l'État et aux corps savants les besoins et les vœux de la science qu'elle veut représenter... »

Une première réunion de la Société a eu lieu le lundi 22 juillet à l'École des Hautes Études (Sorbonne). M. Monod la présidait. M. Mathiez, au nom du comité d'initiative, y a lu un rapport, M. Muret un projet de statuts; MM. Lanson et Hauser ont montré l'utilité que pourrait avoir la Société pour les études d'histoire littéraire et d'histoire économique. Un bureau provisoire a été désigné; il est composé de MM. E. Bourgeois, président; Lemonnier, vice-président; Mathiez, secrétaire général; Muret, trésorier.

Le nombre des adhérents parisiens de la Société dépasse déjà la cinquantaine, parmi lesquels figurent — outre ceux dont le nom se trouve ci-dessus — MM. Andler, Aulard, H. Berr, Chuquet, A. Debidour, E. Denis, E. Lavisse, H. Léonardon, Abel Lefranc, H. Michel, G. Mellié, G. Renard, Rod. Reuss, G. Weill, etc.

Parmi les adhérents de province citons : MM. Benoist, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Lille, Sagnac et de Saint-Léger (Lille), Boissonnade et Carré (Poitiers), A. Waddington et S. Charléty (Lyon), G Pélissier (Montpellier), Perroud (Toulouse), E. Driault (Orléans), Candrillier (Grenoble), etc.

Les huit sujets de communications suivants sont déjà inscrits :

Émile Bourgeois : La cour de Louis XIV en 1714 et 1715, d'après les papiers du prince de Cellamare conservés au British Museum.

C. Bloch : L'organisation des études d'histoire locale.

A. Cans : Le registre d'expéditions du secrétariat de la maison du Roi (1701-1704) et son intérêt historique.

F. Galabert : Le cahier de la noblesse du Vendômois aux États Généraux de la Ligue.

Grünebaum : Les relations des protestants français avec la Turquie au temps des guerres de religion.

A. Mathiez : Les comptes décadaires des autorités du gouvernement révolutionnaire et des commissaires du Directoire. — Leur intérêt historique.

P. Muret : Les rapports économiques de la France et de l'Espagne au XVIIIe siècle d'après la correspondance inédite de l'abbé Beliardi.

F. Simiand et *A. Thomas :* L'histoire considérée comme science, d'après les livres et articles récents de MM. Lacombe, Xénopol, Seignobos, Lamprecht, etc.

La réunion générale de la Société aura lieu le jeudi 31 octobre, et deux communications y seront faites.

La cotisation est provisoirement fixée à 10 francs pour les membres résidants, à 5 francs pour les autres.

Les initiateurs de la Société nouvelle seraient désolés que les réunions prissent une tournure académique. Ils voudraient, au contraire, qu'elles fussent familières et animées; qu'on ne laissât jamais tomber une communication dans le silence, mais bien plutôt qu'on la complétât, la rectifiât, la critiquât au besoin.

La *Revue* souhaite bon succès à la Société d'Histoire moderne comme à tout ce qui accroît l'activité et la coopération scientifiques, et elle contribuera à ce succès de tout son pouvoir.

L'Université Columbia, à New-York, a un *département de littérature comparée,* organisé depuis 1899, qui comprend des cours de culture classique et des cours d'enseignement supérieur.

Chaque littérature y est étudiée indépendamment des questions de pure philologie, au point de vue esthétique et comme expression de la vie, du caractère national, des changements sociaux, des idées ; par rapport aux autres littératures aussi et comme élément de la civilisation générale.

Les membres de ce département sont MM. G.-E. Woodberry, J.-E Spingarn (qui a joué un rôle actif au Congrès d'histoire littéraire de 1900, à Paris), L.-N. Chase, F.-W. Chandler, E.-B. Mitchell. Un bulletin de l'Université Columbia a annoncé dès avril (c'est la une excellente habitude américaine) les cours de l'année 1901-1902. Le programme en est des plus intéressants et des plus variés. Il y a là une organisation qui nous paraît n'avoir pas son égale ailleurs.

***

Nous avons reçu de la 8e section du prochain congrès international de Rome (Section d'histoire du moyen âge et d'histoire moderne, générale et diplomatique ; science diplomatique, archives, bibliographie) une circulaire spéciale. Les initiateurs du congrès — secondés par le gouvernement — font un remarquable effort pour qu'il produise des résultats durables : bibliographies diverses, tables des publications historiques, rapports sur les dépôts d'archives, etc. Il semble que l'histoire d'Italie recevra ainsi une impulsion vigoureuse et d'importantes contributions. Il dépend surtout des collaborateurs étrangers que l'utilité du futur congrès soit générale.

***

Sous le titre d'*Annales internationales d'Histoire,* paraissent à la librairie A. Colin les comptes rendus du Congrès d'Histoire comparée de 1900. Nous venons de recevoir, en un fascicule de 277 pages 8°, le compte rendu de la 6e section : *Histoire comparée des littératures.*

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

A. Guilland, **L'Allemagne nouvelle et ses historiens. Niebuhr, Ranke, Mommsen, Sybel, Treitschke**, Paris, Alcan, 1900, 356 pp. in-8°.

Le livre de M. Guilland est à la fois un livre d'histoire et un livre d'historiographie : cela tient au caractère très particulier de l'époque et des historiens dont il parle.

On a déjà montré ici comment l'œuvre des historiens qui débutèrent dans la vie publique, en Allemagne, entre 1840 et 1848, a été un des facteurs du nouvel Empire, de l'unité allemande : on peut trouver dans l'ouvrage très riche en faits, très vivant, parfois éloquent de M. G., le développement des indications qu'a données M. Bossert dans son article d'octobre 1900 (n° 2, pp. 137-157).

Le baron Stein, qui fonda la politique prussienne du XIXe siècle, créa en 1819 une association historique qui fut le « berceau de l'historiographie nationale ». Il y eut dès lors une école dont les deux inspirations maîtresses furent la haine de la Révolution française et l'admiration des institutions prussiennes avec la conviction que le Brandebourg devait être le « noyau de la future cristallisation germanique » : l'expression est de Treitschke. Aux « *droits de l'homme* tirés de la raison humaine, on opposa les droits des États tirés des annales des empires » (p. 20); et ces droits, c'est le succès qui les justifie : « L'issue des événements est un jugement de Dieu » : c'est Treitschke encore qui parle. Le même historien a dit : « La pure et impartiale histoire ne saurait convenir à une nation passionnée et batailleuse » (p. 25). « Notre science ne doit pas être cosmopolite, mais allemande », déclarait un autre savant, Giesebrecht (p. 28) : et rien n'est plus curieux que de voir l'érudition si patiente, si admirable, des Allemands faussée par la passion, déviée, dans la recherche des causes, par un système politique.

Suivons avec M. Guilland la marche de cette école. — Dans un premier

chapitre, il parle des précurseurs, Niebuhr et Ranke ; il fait ressortir certains traits qui d'habitude n'apparaissent guère dans les portraits qu'on a faits d'eux.

Niebuhr, quand se fonda l'Université de Berlin, y fut appelé — avec Fichte, Schleiermacher, Savigny, Böckh. Il avait de la science l'idée la plus haute ; il en parlait presque comme le noble Fichte : « Oublions et méprisons les choses terrestres, ne nous occupons pas des choses étrangères ; poursuivons notre chemin, n'enfouissons pas le talent que notre Père céleste nous a donné, mais faisons-le fructifier ; mettons nos descendants ou les descendants de nos descendants à même de monter d'un échelon supérieur dans la science et la connaissance et d'étendre leurs investigations dans le domaine entier de l'esprit humain, du globe terrestre et de l'Univers... Pour étudier l'histoire, il faut avant tout de la loyauté et de l'honnêteté... Notre vie doit être une vie de devoir sous le regard de Dieu » (p. 37). Niebuhr fut un des initiateurs de cet incomparable mouvement scientifique qui suivit Iéna et d'où est sortie la philologie avec Benecke, Böckh, Bopp Dietz, Grimm. Mais l'histoire romaine n'était pas seulement pour lui un objet de science elle était un modèle, « le modèle du développement national », un exemple de ce que peut l'État ; et son œuvre renferme, plus ou moins voilés, des enseignements politiques. — Ranke, — malgré la modération de son esprit et son effort d'impartialité, — avec son acceptation du *fait* comme nécessaire, sa croyance à l'action de causes morales dans les guerres, sa préoccupation des races et des grands hommes, et l'assimilation qu'il a faite de l'État à la Nation, est bien, implicitement, un apologiste de l'État prussien. Aussi la victoire de 1870 prit-elle à ses yeux une signification symbolique : « ce n'était pas seulement la victoire d'un peuple sur un autre peuple, c'était aussi la victoire d'une politique sur une autre politique, d'une civilisation sur une autre civilisation » (p. 88). Et, de ce point de vue, il entreprit, à quatre-vingts ans, une Histoire universelle.

Le chapitre de M. G. sur Mommsen a l'intérêt de bien « situer » l'œuvre du grand historien de Rome dans le milieu réaliste qu'offre l'Allemagne, et surtout la Prusse, à partir de 1850. L'Allemagne du Nord oppose alors son esprit positif, son activité méthodique, son goût de la lutte, au romantisme, à la rêverie et à l'aptitude spéculative de l'Allemagne du Sud. Les sciences naturelles se développent dans les Universités, et avec elles la conception de la lutte pour la vie. Mommsen — dans la première partie, du moins, de sa carrière scientifique — met un savoir prodigieux et parfaitement objectif au service de la passion. En faisant de l'histoire, il fait de la politique. Il montre Rome se civilisant par la guerre, — instrument nécessaire du progrès ; il glorifie la force triomphante ; il s'enthousiasme pour les grands hommes d'action ; il voit dans Jules César le héros romain par excellence, parce que César, à la fois, incarne pour lui le génie politique et représente à ses yeux le gouvernement idéal, — la monarchie démocratique ; il sous-entend partout l'éloge de la race germanique, plus complète que la race latine, la

plus complète des races. M. G. fait comprendre comment Mommsen a préparé le succès de Nietzsche et de la théorie du *Sur-homme*, et quel concours, d'autre part, quoiqu'adversaire de Bismarck, en tant que libéral, il a prêté à Bismarck, en tant que patriote.

« Jusqu'à présent, les historiens nationaux que nous avons rencontrés n'intervenaient pas dans leurs récits pour défendre un point de vue politique personnel. Niebuhr et Léopold de Ranke s'étaient contentés de mettre en lumière le développement historique des peuples dont ils s'occupaient, en laissant aux lecteurs le soin de tirer les leçons politiques que ce point de vue comporte. Mommsen avait fait un pas de plus : retrouvant à Rome une situation qui n'était pas sans analogie avec la situation de l'Allemagne après 1848, il l'avait montré avec une ardeur qu'on n'avait pas encore trouvée chez les historiens de son pays. Avec Sybel, nous allons rencontrer un historien qui subordonne tout à ses idées et pour lequel toutes les circonstances du passé vont servir de prétexte à prouver l'excellence des institutions des Hohenzollern et la vérité des principes de la politique nationale libérale. » p. 151.)

Dissiper le prestige de la Révolution en montrant où conduit le dogme de la souveraineté populaire ; faire évanouir les préventions des bourgeois libéraux d'Allemagne contre la Prusse, en soutenant — par une confusion de la liberté intellectuelle avec la liberté politique — que les institutions prussiennes étaient vraiment libérales ; exalter la mission de la Prusse protestante, en rabaissant l'Autriche catholique : telle est la tâche que s'assigna Sybel.

Son *Histoire de l'Europe au temps de la Révolution* a beau être merveilleusement documentée, elle se tourne en plaidoyer contre la France, son esprit, ses principes, et en apologie de la Prusse, du principe des nationalités[1], des rois prussiens par lesquels a grandi l'État. Sybel et, avec lui, d'autres professeurs d'Université, Haeusser, Droysen, Duncker, transformèrent, entre 1850 et 1870, les chaires d'enseignement en tribunes politiques.

A mesure que grandit la Prusse et que se développa la politique bismarckienne, le Prussien, chez Sybel, l'emporta sur le libéral. Il fonda une Revue, l'*Historische Zeitschrift*, soi-disant de pure science, et qui pourtant avait pour but principal de « grossir le courant du mouvement national », d'inculquer aux Allemands « des principes politiques sains ».

1. « La marche de notre État est profondément différente de celle de la France après 1789. Notre empire est sorti du principe des nationalités inconciliable avec les fausses idées d'égalité de la Révolution française. Ces idées dénient tout droit à l'existence individuelle, soit qu'il s'agisse d'un peuple, soit qu'il s'agisse d'un individu. La prétendue libération universelle des Girondins, les conquêtes universelles de Napoléon n'étaient pas autre chose que des applications logiques de ce principe fondamental qui, en France même, a étouffé le libre développement des individus. Le principe des nationalités, par contre, repose sur des idées absolument opposées à celles-là, à savoir que la liberté personnelle ne peut subsister que sous la protection d'un gouvernement dont les chefs parlent la langue de leur peuple, partagent leurs idées, sentent les battements de leur cœur... Comme base : respect de l'individu ; l'accord de la liberté et du pouvoir est la conséquence du principe des nationalités.» (Préf. du t. IV.) Voir p. 183, note.

Après la guerre de 1870, l'historien qui avait dressé un réquisitoire contre la Révolution française écrivit, en regard, l'*Histoire de la fondation de l'empire allemand*. « A aucun endroit de ce livre, dit-il dans sa *Préface*, je n'ai cherché à dissimuler mes opinions prussiennes et nationales-libérales » (p. 208) ; et, en effet, il a composé une œuvre de parti pris manifeste, qui fut pour les Allemands un instrument d'éducation politique.

De la même politique dont Sybel était le théoricien, Treitschke fut l'apôtre et le poète. « Dernier de la lignée, il résume admirablement les qualités et les défauts de ses prédécesseurs. Il a porté au suprême degré leur esprit, leurs tendances et leur méthode. Étant le plus fort, son action aussi a été la plus étendue. L'étudier, c'est faire connaître sous sa forme la plus saisissante l'un des facteurs les plus puissants de l'unité germanique. » (p. 230.)

Il eut pour maître, à Bonn, l'historien Dahlmann — libéral prussien, pour qui la mission des Hohenzollern consistait à donner à l'Allemagne les institutions constitutionnelles. Dès le début de sa carrière, dans un ouvrage « scientifique », *La Sociologie* (*Die Gesellschaftwissenschaft*), Treitschke voulut démontrer que la politique ne saurait être indépendante de la société, de la vie nationale ; et sa préoccupation était de mettre en évidence pour l'Allemagne l'importance de la question des nationalités. Au fond, il n'appréciait la science que dans la mesure où elle servait à l'action. Il dédaignait « la vieille science germanique qui a si peu fait pour le développement de la vie nationale ». « L'Allemagne, disait-il, n'a que trop pensé : il est temps qu'elle agisse. » (p. 238.)

Tout ce qu'on rencontre chez ses prédécesseurs — apologie de la guerre, apologie des grands hommes[1], apologie de l'État prussien, apologie du protestantisme, haine ou mépris de la France, du catholicisme, des utopies pacifiques, du libéralisme vrai — se retrouve dans son œuvre, avec un souci accru de l'unité et un culte enthousiaste de la « patrie allemande ».

Ce monarchiste libéral devint, après les victoires de l'Allemagne, un « césarien autoritaire », un partisan déclaré de la force : « En politique, on ne peut juger que par ce qui a réussi. » (p. 277.) Plus tard encore, lorsqu'il constata certains résultats inattendus de la victoire, lorsqu'il vit les caractères de la civilisation nouvelle, il finit en réactionnaire, en nationaliste sectaire et intolérant : il était persuadé désormais que c'étaient, avec les rois de Prusse, les « hobereaux » prussiens, les fonctionnaires et les officiers, qui avaient été les artisans de l'unité, bien plutôt que les penseurs, les professeurs, les cercles éclairés de la nation.

Son *Histoire d'Allemagne au XIXe siècle* est l'œuvre d'un grand écrivain à la Veuillot ; mais celui qui en venait à déclarer que l'histoire doit être écrite « sans ménagements, avec colère et passion », et que « cette objectivité anémique » est « le contraire du vrai sens historique », celui-là n'est pas, en vérité, un historien.

1. Il distingue, il est vrai, les bons et les mauvais : les bons, ce sont ceux qui mettent leur génie au service de l'État — surtout de l'État prussien.

Dans sa Conclusion, M. G. montre comment la transformation matérialiste de l'Allemagne contemporaine devait surprendre et mécontenter des écrivains qui en étaient, pour une large part, les auteurs responsables. Ils avaient voulu une Allemagne une et grande, mais morale et éclairée : ils découvraient avec stupeur les effets de cette politique de la force, qu'ils avaient prônée, sur les mœurs de la nation.

Un an avant sa mort, le 19 juillet 1895, Treitschke prononçait, dans l'*Aula* de l'Université de Berlin, les paroles suivantes : « Tout est devenu plus grossier dans nos mœurs : la politique et la vie... Le respect que Gœthe nommait la fin dernière de toute éducation morale disparaît de la nouvelle génération avec une rapidité vertigineuse : respect de Dieu ; respect des bornes que la nature et la société ont mises entre les deux sexes ; respect de la patrie qui s'efface de jour en jour devant le fantôme d'une humanité jouisseuse. Plus la culture s'étend, plus elle devient plate ; on méprise la profondeur du monde antique et l'on ne considère comme important que ce qui sert des buts très proches... La science qui descendait même un jour trop profondément, pour atteindre l'insondable, se perd maintenant en surface... » (p. 316.)

Certes, l'ouvrage que nous venons d'analyser ne donne pas — et il ne veut pas donner — un inventaire total des études historiques en Allemagne dans la seconde moitié du XIXe siècle : la science objective n'a pas été étouffée par le développement de l'*histoire nationale*. Mais on ne saurait trouver un tableau plus complet de cette action et réaction qu'ont exercée, dans l'Allemagne moderne, les événements sur l'histoire, l'histoire sur les événements, une démonstration plus forte, d'une part, de l'influence que peuvent avoir les idées, d'autre part des inconvénients qu'a pour la science l'esprit de système, la confusion de l'histoire et de la politique.

Le livre de M. Guilland se termine par une bibliographie de vingt pages et par un index alphabétique : il n'est pas seulement intéressant à lire ; il est commode à consulter.

H. B.

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE

Juan Agustin Garcia, *hijo*, **La Ciudad indiana (Buenos-Aires desde 1600 hasta mediados del siglo XVIII)**. Buenos-Aires, Angel Estrada y Cia, 1900, 375 pp. in-8°. — Ce livre, qui est l'œuvre d'un juriste doublé d'un économiste, mais que la lecture de Fustel de Coulanges a initié à la méthode historique, nous expose la formation de la ville de Buenos-Aires. L'auteur ne dépasse pas le milieu du XVIIIe siècle et il commence avec l'épanouissement du système espagnol; toutefois, dans quelques chapitres préliminaires, il étudie l'origine de la colonisation, les contacts entre indigènes et *conquistadores* et présente un tableau fort intéressant de cette nouvelle féodalité instituée sur le sol du Nouveau Monde, avec ses *encomiendas*, véritables fiefs, et ses *mitayos* correspondant à nos serfs. La fondation de la cité et sa première organisation administrative, l'antagonisme des diverses races (indigènes, créoles, Espagnols), la famille, la religion, l'industrie, le commerce, la monnaie, tout cela est passé en revue dans les chapitres suivants qui nous conduisent jusqu'à l'établissement de la cité-capitale avec tous ses organes La dernière partie de cette monographie est consacrée au prolétariat des campagnes, à l'administration de la capitale, au rôle social et politique de l'Église et à la caractéristique des missions.

L'information étendue de l'auteur semble solide et puisée aux meilleures sources ; elle est en outre très suffisamment digérée. En un mot, l'on garde de cette lecture l'impression d'une œuvre pensée et fort bien composée, qui rendra de très bons services, surtout en Europe, à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire économique et sociale d'une partie de l'Amérique du Sud dont le développement ininterrompu et croissant mérite certainement l'attention. — A. M.-F.

HISTOIRE RELIGIEUSE ET HISTOIRE DES IDÉES

L. Salembier, **Le Grand Schisme d'Occident** (*Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*), Paris, Lecoffre, 1900, XII-430 p., 12°. — M. Salembier a abordé, avec beaucoup de courage et la très ferme intention d'être impartial, l'étude de l'une des périodes les plus troublées de l'histoire ecclésiastique, de celle qui, depuis l'avènement de la papauté, est peut-être la plus troublante pour un historien fermement attaché à la foi catholique romaine. L'auteur est professeur d'his-

toire ecclésiastique à l'Université catholique de Lille. Il en résulte que la préoccupation fondamentale qui inspire et soutient toute son exposition des événements, c'est le besoin de reconnaître lequel des deux papes nommés en 1378 est le chef légitime de l'Église, celui de Rome, Urbain VI, ou celui d'Avignon, Clément VII. Or, il est clair qu'ils ne sont légitimes ni l'un ni l'autre, et qu'a vouloir maintenir la succession apostolique romaine régulière et légitime dans cette période essentiellement révolutionnaire on s'attaque à un problème insoluble de par ses données mêmes. M. Salembier se prononce en faveur d'Urbain VI, mais il a la loyauté de reconnaître que l'on pouvait s'y tromper. En fait le concile de Constance trancha le différend en renvoyant dos à dos les divers papes rivaux et en instituant, de par son autorité souveraine de concile général, un nouveau pape unique, seul légitime, Martin V, lequel fut élu par un collège composé non seulement des vingt-trois cardinaux présents, mais encore de trente autres prélats, choisis à raison de six par nation.

L'ouvrage de M. Salembier a donc, à un certain degré, un caractère apologétique, de cette apologétique nouvelle, mieux appropriée aux conditions des études modernes que l'ancienne qui consistait à passer sous silence les faits déplaisants ou à les altérer de manière à les rendre méconnaissables. L'érudit professeur de l'Institut catholique ne dissimule rien ; il interprète, c'est son droit et personne ne l'accusera de cacher les principes que lui dictent ses interprétations dans les cas embarrassants. Il étale à toutes les pages de son livre son aversion profonde pour les principes ecclésiastiques du gallicanisme.

Je ne pense pas qu'il soit interdit de faire ainsi de l'histoire au profit d'une idée, à condition que le lecteur soit averti. Ce qui me paraît plus grave et ce qui est, à mon sens, inconciliable avec l'histoire, c'est de raconter les événements des XIVe et XVe siècles en se plaçant au point de vue du catholicisme romain tel qu'il existe au XIXe siècle, et de laisser croire à ses lecteurs — sans doute parce qu'on le croit soi-même — que la thèse de la souveraineté et de l'infaillibilité des papes était article de foi pour les chrétiens du moyen âge Traiter de rebelles les chrétiens de Byzance, c'est un anachronisme, alors qu'ils n'avaient jamais connu un droit quelconque de l'évêque de Rome à gouverner souverainement l'Église. « Ce qui nous a frappé surtout, dans l'étude que nous avons » faite de cette époque troublée, écrit M. S., p. 10, c'est l'ignorance ou la » méconnaissance du pouvoir pontifical, de ses bases, de sa force, de ses » privilèges; c'est l'oubli pratique de la constitution même de la souve- » raineté spirituelle. » A lire M. S. on croirait que le pouvoir pontifical, tel qu'il est sorti justement de l'évolution ecclésiastique des XVe et XVIe siècles et surtout de la Contre-Réformation, existait et était généralement reconnu par tout bon catholique avant le schisme d'Avignon. Cette manière de voir les événements du passé à travers des conceptions modernes fausse complètement les perspectives de l'histoire. Tant que les apologètes voudront retrouver la papauté du concile du Vatican dans l'antiquité chrétienne ou même le moyen âge ecclésiastique, ils seront obligés de faire violence à l'histoire. La véritable apologétique, ce me

semble, consisterait à montrer l'évolution lente, mais continue, qui, à travers mille crises et mille vicissitudes, a abouti à la proclamation définitive de la souveraineté et de l'infaillibilité du pape. Le Concile de 1870 est un *terminus ad quem*, auquel les papes tendaient depuis très longtemps, mais auquel l'Église catholique romaine n'a adhéré qu'à une époque rapprochée de nous.

Mais je sors assurément de mon rôle en traçant aux historiens ultramontains des plans d'histoire apologétique. — Jean Réville.

Gaston Paris, **François Villon** (*Les grands écrivains français*), Paris, Hachette, 1901, 190 pp. 16°. — Que ce livre du maître des études romanes soit à la fois d'une irréprochable science et d'un intérêt très vif, c'est ce qu'il est à peine besoin de dire : on y trouvera, en moins de deux cents pages, tout ce qu'il a été possible de savoir jusqu'à présent sur la vie étrange de Villon et, en même temps qu'une analyse et une chronologie tout à fait vraisemblable de ses œuvres, une étude sommaire mais précise des rapports que ces œuvres soutiennent avec celles des poètes qui l'ont précédé et qui l'ont suivi.

Mais ce que nous devons tout particulièrement faire ressortir dans cette *Revue*, c'est que ce petit livre n'est pas un simple travail d'histoire littéraire : il renferme de nombreuses pages de psychologie concrète. M. G. P., avec beaucoup de soin et de pénétration, a distingué, de ce qui dans la poésie de Villon est mécanique et traditionnel, ce qui est original, ce qui fait de lui non seulement un vrai poète, mais le premier des poètes modernes. « Aucun poète ne s'était encore avisé de se prendre lui-même pour le sujet central de son œuvre » (p. 151) : comme un Heine, ou un Musset, ou un Verlaine, il a « offert son cœur en pâture aux autres hommes ». Les vers de cet « impulsif » (p. 80) passent du rire aux larmes : « Je ris en pleurs » est sa devise. A l'émotion il joint l'humour et la fantaisie ; et il a encore le don du « réalisme pittoresque » (pp. 139, 154). — Il a donné à son siècle la seule vraie poésie que celui-ci pût avoir. M. G. P. a montré dans un admirable raccourci de psychologie sociale (pp. 76-78, 161-162) les caractères de ce temps, où la moralité publique était tombée si bas, où le sentiment religieux était si puissant, où, la morale civile ou mondaine n'étant pas encore séparée de la morale religieuse, « ce que nous appelons honneur n'existant pas ou étant à peine distinct », toutes les fautes qui portaient contre un des commandements de Dieu étaient égales et pouvaient faire naître des remords égaux. La poésie de Villon, sans grandeur morale, sans haute inspiration, sans ombre de sentiment de la nature, par l'expression sincère et simple des bons et des mauvais instincts en lutte, par la peinture de la ville et des mœurs populaires, a le double intérêt d'être belle et d'être représentative. — H. B.

The principles of human knowledge by George Berkeley, Chicago. (The open court publishing company, 1901.) — Cet ouvrage fait

partie d'un ensemble de publications comprises sous le titre général : *The religion of science library*. Il sera suivi des *Dialogues entre Hylas et Philonoüs*, du même auteur Le nom de Berkeley est populaire dans les milieux intellectuels d'Amérique. On sait que le grand métaphysicien irlandais fit un assez long séjour en Rhode Island, dans le dessein généreux et chimérique de fonder un grand établissement d'instruction où les jeunes indigènes recevraient la culture européenne. Le projet ne put aboutir. Par contre, Berkeley obtint ce résultat imprévu de se créer, sous ce nouveau ciel, des adeptes ingénieux et pénétrants, les seuls disciples authentiques qui aient subi son action directe : Samuel Johnson et Jonathan Edwards.

Le traité inachevé qui porte le titre de : *Principes de la connaissance humaine* marque un moment décisif dans la carrière philosophique du théoricien de l'Immatérialisme. Dans son premier ouvrage, *Essai sur une nouvelle théorie de la vision*, Berkeley ne s'était proprement attaqué qu'à un problème spécial de psychologie, celui de la relation entre la vue et le toucher dans la perception extérieure. On sait comment il l'avait résolu : en établissant que la vue n'a point, par elle-même, de représentations spatiales, mais est seulement susceptible d'impressions subjectives, qui, toutefois, sont aptes elles-mêmes à nous symboliser les perceptions tactiles et motrices. L'Essai n'allait pas plus loin. En l'achevant, le lecteur pouvait se persuader que les informations du tact étaient du moins nettement objectives, qu'elles nous faisaient atteindre, en son fonds solide, la réalité matérielle extérieure. Avec le traité des *Principes*, nous apprenons à dépasser cette position toute provisoire. Le raisonnement de l'Essai s'y trouve généralisé et la conclusion en est étendue à toutes nos perceptions, quelles qu'elles soient. Toutes, en effet, de quelque sens qu'elles émanent, ne consistent qu'en des *idées*, non pas représentatives, mais présentatives, attendu que le réel matériel n'est rien en dehors d'elles et que leur totalité, présente, future et possible, compose l'intégralité de l'univers. La vieille hypothèse d'une matière existante par soi, indépendamment de nos perceptions ne résulte que de l'erreur obstinée dont Locke, sans s'en rendre compte, avait été un protagoniste: celle qui consiste à tenir pour réelles les abstractions. Le nominalisme est à la base de la doctrine berkeleyenne. Une fois le nominalisme posé, l'idée de matière n'a plus de support. Il faut chercher ailleurs, à savoir dans l'esprit qui perçoit, l'axe de la réalité.

Cette théorie du traité devait être reprise, affinée, défendue contre les objections, dans les *Dialogues entre Hylas et Philonoüs*, qui parurent trois ans plus tard. Mais on peut dire que le Traité renferme tout l'essentiel du premier Idéalisme berkeleyen. Du premier, disons-nous : en effet, l'on n'ignore pas que, durant la dernière partie de la vie de son auteur, le système devait subir des modifications graves dont l'ouvrage intitulé par lui : *Siris*, permet de mesurer l'étendue.

La petite édition des *Principes*, parue cette année même à Chicago, est légère et maniable. L'éditeur l'a fait précéder de quelques pages, forcément un peu superficielles, où la doctrine est résumée et où se trouve

esquissée une réfutation des critiques auxquelles elle a le plus fréquemment donné lieu. Cette introduction, d'une bibliographie très incomplète, n'en est pas moins de nature à rendre à l'étudiant en philosophie d'incontestables services. — Georges Lyon

Henry Michel, **La Doctrine politique de la démocratie**, Paris, Colin, 1901, 64 pp. 16°. — M. Henry Michel, dans cet opuscule tout plein de choses, s'est proposé « d'établir qu'il est nécessaire à la démocratie républicaine d'avoir une doctrine politique ; de montrer comment il se fait que, les éléments de la doctrine démocratique ayant été produits depuis longtemps, l'élaboration n'en soit pas encore achevée ; d'esquisser, enfin, les grandes lignes de cette doctrine ».

« Nous n'avons pas ici à exposer, à discuter la doctrine : mais sur deux points cette brochure intéresse la *Revue*. M. H. M., en quelques pages (15-23), ébauche l'histoire de l'idée démocratique depuis le XVIIIe siècle, et ingénieusement il montre comment au XIXe l'évolution de la démocratie a été si rapide que « la théorie s'est trouvée en retard sur les faits ». Dans ce résumé vigoureux on entrevoit la sûre connaissance que possède M. H. M. de l'histoire des idées politiques en France. D'autre part, on y trouve la préoccupation de démêler « la vraie direction de l'histoire » (p. 44) et de faire dans l'histoire une part, une « large part » (p. 62) aux idées. « Cette vue n'est pas acceptée de tous. Elle a même de nombreux contradicteurs » (*ibid.*) : nous la croyons légitime, et une partie de notre programme consiste précisément à déterminer, s'il est possible, ce rôle des idées dans le gouvernement du monde. — H. B.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

Ch. Seignobos, *La Méthode historique appliquée aux sciences sociales* (*Bibliothèque générale des sciences sociales*), Paris, Alcan, 1901, 8°.

Th. Lindner, *Geschichtsphilosophie, Einleitung zu einer Weltgeschichte seit der Völkerwanderung*, Stuttgart, Cotta'sche Buchhandlung, 1901, 8°.

R. P. Delaporte, *La Chrétienté, philosophie catholique de l'histoire moderne*, Paris, Téqui, 1901, 8°.

L'Œuvre sociale de la Révolution française. Introduction par Émile Faguet : *Sur les idées maîtresses de la Révolution française*. Avant-propos : *Le Socialisme et la Révolution*, par André Lichtenberger. *Les doctrines de l'éducation révolutionnaire*, par Maurice Wolf. *La propriété foncière et les paysans*, par Ph. Sagnac. *Le Clergé et la Révolution*, par L. Cahen. *L'Armée et la Convention*, par Lévy-Schneider, Paris, Fontemoing, s. m., 16°.

Julian A.-C. Chandler, *The history of suffrage in Virginia* (*Johns Hopkins University Studies*), Baltimore, The Johns Hopkins press, 1901, 8°.

W. Starr Myers, *The Maryland Constitution of 1864* (*J. U. Univ. Studies*), Baltimore, The J. H. press, 1901, 8°.

A. Métin, *Le Socialisme sans doctrines, Australie et Nouvelle-Zélande* (*Bibliothèque générale des sciences sociales*), Paris, Alcan, 1901, 8°.

Ch. Mourre, *D'où vient la décadence économique de la France? Les causes présentes expliquées par les causes lointaines*, Paris, Plon, 1901, 18°.

A. Barbier, *René Descartes, sa famille, son lieu de naissance. Documents et commentaires nouveaux*, Poitiers, Blais et Roy, 1901, 8°.

Ad. Hatzfeld, *Pascal* (*Les grands philosophes*), Paris, Alcan, 1901, 8°.

Le gérant : Paul CERF.

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

L'HISTOIRE EST-ELLE UNE SCIENCE[1] ?

Depuis quelque temps s'est ranimé un débat qui semblait enterré, comme étant purement académique. Livres, opuscules, articles de journaux disputent vivement pour décider si l'histoire est un art ou une science, et les écrivains ne réussissent pas à se mettre d'accord entre eux. Il se pourrait que la chose, à vrai dire, n'eût pas grande importance par elle-même, et le mieux serait peut-être de conclure tout de suite que l'histoire n'est ni la poésie ni la philosophie, ni l'art, ni la science, qu'elle est l'histoire. Cependant, le fait même que cette discussion se rouvre et produise comme une nouvelle littérature a sûrement son importance, au moins comme signe des temps. C'est pourquoi je me propose d'examiner quelques-uns des travaux que je viens de signaler. Nous verrons ensuite si l'on peut en tirer des conséquences générales, et lesquelles.

I.

Vers le milieu du XIXe siècle, Buckle, comme on sait, crut avoir enfin trouvé, avec son *Histoire de la civilisation en Angleterre*, le moyen de transformer l'histoire en une science exacte, en la fondant sur la statistique. Sa tentative fut grandement applaudie,

1. La *storia è una scienza?* Sous ce titre, les *Scritti Vari* (1894) de Pasquale Villari renferment une étude dont l'intérêt est double : en même temps qu'elle fait connaître les idées de l'illustre historien sur cette question, elle contient, sur les discussions des historiens contemporains, sur le passé de l'histoire et de la philosophie de l'histoire, un grand nombre d'indications utiles. — On trouvera ici et dans le prochain numéro l'essentiel de ce travail, que notre collaborateur Léon-G. Pélissier a bien voulu traduire pour la *Revue*. Les notes bibliographiques sont à la page 150. (*N. de la R.*)

souleva un véritable enthousiasme, parut vraiment la révélation d'une nouvelle philosophie de la société et de l'esprit humain. Mais, peu après la mort de Buckle, en 1862, l'enthousiasme s'évanouit ; la découverte passa presque pour le rêve d'un esprit exalté, et l'on n'en parla plus. Aujourd'hui, le professeur Seeley a repris la question, mais sous une forme beaucoup plus modeste. Dans son livre sur l'*Expansion de la Politique anglaise*, il déclare explicitement que tout travail d'histoire doit donner la solution de quelque problème politique. Et dans deux discours prononcés devant la *Société Historique* de Manchester, il affirmait que la raison du peu de progrès des études historiques en Angleterre est la prédominance dans ce pays d'une méthode littéraire sur la méthode scientifique en histoire. L'histoire devient ainsi, disait-il, un récit qui n'est bon qu'à divertir la curiosité des enfants. Le véritable historien, ce n'est pas un narrateur, c'est un découvreur de lois du grand fait social qui s'appelle État. L'histoire est le grand *Blue Book* de l'homme politique, qui ne peut tirer les règles de sa conduite que d'elle seule. C'est donc avec raison que Taine remarquait dans son livre *Les Origines de la France contemporaine* qu'il ne lui avait pas été possible de se former une opinion politique déterminée avant d'avoir étudié à fond l'histoire de la société dans laquelle il vivait. On parle souvent d'histoire aimable, d'histoire amusante, sans penser que ces épithètes ne sont que des pseudonymes de l'histoire fausse (*untrue history*). Au fond, la méthode scientifique est la seule vraie, la méthode littéraire est une méthode fausse. La première, qui est restée inconnue jusqu'à nos jours, cherche les *principes* politiques, les *lois* des faits, et il n'y a que l'histoire qui soit capable de les lui donner. La seconde s'occupe au contraire des individus, pour savoir s'ils ont agi bien ou mal ; elle nous donne une histoire individuelle, point politique, point scientifique, à laquelle échappe le merveilleux organisme qui réunit les hommes en sociétés ; c'est-à-dire le principal problème dont la politique et l'histoire doivent s'occuper. En préconisant la méthode scientifique, je n'enlève pas à l'histoire son *intérêt*, je lui en donne, au contraire, un plus haut et plus véritable.

Et ici, on peut certes se demander : que deviennent alors les œuvres non seulement des historiens anciens, mais de tous ces modernes, Thierry, Prescott, Macaulay, Colletta, et tant d'autres,

dans les œuvres de qui la clarté et l'éloquence du récit sont un mérite capital? — C'est de quoi le professeur Seeley ne s'inquiète pas. Il conclut, au contraire, par une citation de Thackeray, dans ses *Humoristes du XVIIIe siècle*. Le grand romancier remarquait que la connaissance que les histoires nous donnent des faits positifs est toujours fort incertaine. En étudiant au contraire, disait-il, les œuvres d'imagination d'un siècle donné, on peut en tirer une connaissance beaucoup plus sûre de la manière de penser et de sentir de ce siècle. Et en fait, lisant le *Spectator* et les œuvres de Smollett, il en tirait une peinture très vivante et éloquente des hommes de ce temps, de leur façon de penser, de sentir et de vivre. Et tout ceci est cité par le professeur Seeley comme un exemple de l'absurdité où peut conduire l'emploi préféré de la méthode littéraire en histoire [1].

Les historiens de cette école n'exposent pas tous cette même conception avec une égale confiance et une franchise aussi crue. Cependant Freemann dans sa récente étude sur la méthode dans les études historiques a écrit : « L'histoire est la politique du passé; la politique est l'histoire du temps présent [2]. » Cette même conception a été préconisée — pour la première fois en Allemagne — par Dahlmann, lequel a clairement dit que l'objet de ses travaux historiques avait été la politique. Et Lorenz, dans son livre sur la science historique [3], bien qu'il y note les erreurs qui sont dans les œuvres de Dahlmann (lequel a trop négligé le mouvement et la vie des faits, et a souvent traité les hommes comme de pures abstractions), a toutefois conclu, lui aussi, que l'histoire moderne, résultante de l'esprit scientifique du XVIIIe siècle, se réduit à la résolution d'une série de problèmes et que c'est la politique qui est le vrai champ de ses recherches.

A cette conception s'en oppose une autre, pleinement contradictoire, et soutenue entre autres savants par M. Bruno Gebhardt dans son étude *Histoire et Art* [4]. Ce qui constitue l'art, dit-il, c'est l'intime union de l'idée et de la forme, du contenu et du contenant. Ce sont aussi deux éléments, deux parties distinctes qui constituent l'histoire; l'une est la recherche des faits, l'autre en est l'exposition; la première prépare les matériaux à la seconde, qui est l'art. Assurément l'art met sous nos yeux le beau, et l'histoire au contraire expose « ce qui est arrivé », — ce qui n'est pas toujours beau. Mais pour les sens les événements ne sont visibles

qu'en partie ; ce qui les lie les uns aux autres, leur intime signification idéale, d'où résultent leur vérité et leur vie, il faut le chercher et le découvrir. Pour retrouver l'esprit des faits et les exposer ensuite selon cet esprit, il faut une sorte de création poétique ; ce n'est que l'imagination qui le découvre et le reproduit, l'imagination, qui chez l'historien doit être conduite, bridée, corrigée par l'expérience et la réalité. L'historien ne crée pas ses personnages comme le poète, mais il les découvre. Il doit rechercher leur véritable esprit, découvrir leurs intentions et ainsi expliquer leurs actions. L'imagination n'est pas pour lui la source de ses matériaux, mais une aide nécessaire pour comprendre et représenter la réalité historique. L'historien doit se garder de fondre dans les faits une conception qui lui soit personnelle, des idées imaginées par lui, pour obtenir un effet artificiel et factice. S'il sait pénétrer les faits, il y trouvera des trésors cachés ; il en découvrira l'esprit animateur, par là il en discernera l'harmonie, malgré leur apparent désordre ; par là il pourra, avec les ruines du passé, reconstruire leur unité organique, la faire revivre à nos yeux, en s'élevant à la dignité d'artiste. — Ainsi donc, tandis que pour Seeley l'historien purement narrateur *s'abaisse* de la science à la littérature, pour Gebhardt, il *s'élève* jusqu'à l'art.

De tous ces raisonnements contradictoires résulte le plus souvent que ceux qui prétendent faire de l'histoire un art se trouvent nécessairement conduits à démontrer en quoi elle diffère de l'art ; et que ceux au contraire qui voudraient en faire une véritable science doivent pourtant reconnaître qu'elle a un continuel besoin de l'aide de l'imagination, puisque la découverte de l'esprit vrai des faits est très souvent plutôt une divination, presque une création historique, qu'une démonstration rigoureuse. C'est là ce qu'au fond, et plus d'une fois, a dit très clairement l'illustre professeur Ranke [5]. Pour lui, l'histoire est un art et une science en même temps; l'histoire doit remplir tous les offices de recherche et de critique, comme toute autre discipline philologique, mais elle doit en même temps produire dans l'esprit du lecteur le même plaisir qu'une œuvre littéraire. Toutefois son principal devoir est d'être *vraie*, de raconter ce qui est arrivé, de la façon dont c'est réellement arrivé ; et par conséquent c'est le caractère scientifique qui prédomine.

L'autorité de ce grand homme aurait dû au moins en Allemagne,

mettre fin à la discussion. Il n'en fut rien. L'année même où Gebhardt publiait sa dissertation, l'*Historische Zeitschrift* de Sybel en publiait une autre de M. Almann[6]. — L'histoire, disait celui-ci, est sans doute une science, puisqu'elle se propose de juger la valeur des personnes et des événements, de déterminer leur place dans le domaine des faits et des idées, — et ceci n'est pas de l'art. Si l'on entend que l'histoire est un art parce qu'elle doit avoir une forme littéraire, voire artistique, on peut en dire autant de la philosophie qui ne devient pas pour cela un art. L'histoire doit examiner, rapprocher, critiquer ; comment pourrait-elle jamais se laisser dominer par le principe esthétique ? Il faut se libérer de cette fausse croyance que l'imagination peut la rendre maîtresse de l'ensemble des faits et de l'esprit qui les réunit. Il n'y a que la recherche qui puisse y arriver. Dans la simple exposition même, on ne peut pas toujours suivre les règles de l'art. Devrons-nous dissimuler nos preuves, par respect pour l'harmonie qui s'impose aux œuvres d'art ? La conception d'une histoire artistique ne répond plus au progrès que la science a fait de nos jours. »

Un autre écrivain, M. Moritz Ritter[7], a dans la même revue combattu l'opinion de ceux qui voudraient élargir le domaine de l'histoire jusqu'à lui faire embrasser toute la société, toutes les civilisations, ce qui obligerait l'historien à connaître toutes les sciences. — « Le point central des recherches historiques, dit-il, doit être l'État, car ces recherches ne s'occupent de l'homme qu'en tant qu'il a des relations avec l'État. » Une conception analogue a été exposée avec plus d'ampleur dans une leçon d'ouverture du docteur D. Schäfers, professeur d'histoire à l'Université de Tubingue[8]. C'est l'État qui a été, qui est et qui reste le point central du nombre infini de questions qui attendent de l'histoire une solution. Ce n'est qu'en lui seul que l'histoire peut trouver les règles pour juger les événements particuliers.

Pour avoir une idée du grand nombre des sciences, avec lesquelles on a cherché à unir et à confondre l'histoire, on peut lire le livre déjà cité du professeur Lorenz, et plus encore celui du professeur Bernheim, lequel est vraiment un docte et complet *Manuel de méthodologie historique*[9]. Il se trouve obligé de combattre entre beaucoup d'autres adversaires ceux qui voudraient confondre l'histoire avec la science politique, avec la sociologie, voire avec les sciences naturelles, et l'obligeraient pour ce faire à

ne s'occuper que des multitudes et de la civilisation en général, et à laisser de côté l'individu et par suite les mobiles psychologiques qui sont pourtant des éléments essentiels de l'histoire. L'histoire, dit-il, doit s'occuper des multitudes aussi bien que des individus qui les composent ou les guident, parce que son sujet est l'homme, en tant qu'être conscient de lui-même, opérant en société et sur la société. Elle est une science sociale sans être pour cela ni la politique, ni la sociologie. D'abord, elle ne s'est occupée que des faits extérieurs, puis des seuls faits psychologiques avec lesquels elle a voulu tout expliquer; enfin elle a réuni les uns et les autres, et alors est née la véritable histoire moderne dont l'objet principal est l'enchaînement idéal, l'explication des faits. A cette fin l'histoire étudie avant tout le développement successif, les conditions d'existence de l'État. Mais ceci, qui est la *fin* de l'histoire, devient pour la politique un *moyen* pour arriver à la formation et à la connaissance de quelques types généraux, et pour connaître les modifications qui peuvent utilement être apportées aux États existants. La politique peut être traitée historiquement, juridiquement, sans devoir jamais pour cela se confondre avec les sciences avec lesquelles elle est en relation. Ainsi de même la sociologie traite du développement de la société non comme fin, mais comme moyen pour examiner les éléments qui la constituent, leurs divers organes et leurs fonctions, les divers types de formes sociales. Elle ne s'occupe ni des individus ni des mobiles psychologiques qui forment au contraire une partie intégrante de l'histoire, laquelle ne va pas à la recherche des types généraux; c'est sur l'histoire que la politique et la sociologie doivent se fonder, mais elles ne peuvent pas se confondre avec elle.

Le besoin constant d'arriver en histoire à une véritable certitude scientifique a abouti non seulement à la tentative de lui appliquer la méthode des sciences naturelles, mais à un essai de la transformer vraiment en une science naturelle, ainsi que Max Müller avait voulu le faire pour la philologie. Cette conception, de degré en degré, a conduit Buckle à déduire le caractère de la civilisation des anciens Indiens du riz qui était leur nourriture; celle des Égyptiens, des dattes; celle des Brésiliens avant la découverte de l'Amérique, du maïs; et elle a amené l'illustre prof. Du Bois Raymond, principal champion de cette théorie, à discuter avec Liebig si la chute de l'empire romain avait résulté de ce que les Romains

ne connaissaient pas l'acide phosphorique, qui aurait rendu sa fécondité à leur sol épuisé, ou la poudre à canon, avec quoi ils auraient aisément repoussé les barbares. — Cette conception, malgré la valeur de ses champions, a été longuement et victorieusement combattue, tant par Lorenz que par Bernheim.

L'histoire, disent Bernheim et Lorenz, l'histoire est sans aucun doute une science, mais les lois historiques ne peuvent pas se confondre avec les lois immuables, impersonnelles de la nature. Le temps, le lieu, la variété des caractères humains, l'intelligence et la volonté humaine modifient les faits sociaux, qui sont bien plus compliqués et d'un caractère tout à fait différent des faits de l'ordre naturel. Si on l'oublie, on tombera dans le ridicule, comme Buckle. Mais de tout cela ne s'ensuit pas que l'histoire soit un art et ne soit pas une science, si le caractère de l'histoire est vraiment de s'occuper de la connaissance du vrai, de la substance et non de la forme des choses. La forme, au contraire, est une chose tout à fait secondaire dans l'histoire, qui doit souvent renoncer complètement à revêtir une forme artistique ; celle-ci n'est possible que quand il s'agit d'une période connue dans sa totalité. Mais il y a des périodes entières de l'histoire si obscures qu'il est absolument impossible de leur donner une forme artistique. Et c'est précisément sur ces périodes que les recherches sont maintenant plus que jamais nécessaires. Les progrès récents de la méthode ont donc éloigné l'histoire toujours davantage de l'art, en lui donnant un caractère de plus en plus scientifique. L'historien moderne veut savoir non seulement quels faits sont arrivés, et comment, mais encore de quelle manière le fait particulier se relie au développement général de l'histoire du monde et de l'esprit humain. Il ne faut toutefois pas espérer de trouver en histoire de ces lois qui puissent se déduire d'idées et de principes généraux. Les qualités personnelles, l'action de la libre volonté y ont trop de part, et les exceptions sont trop nombreuses. L'histoire n'est pas et ne sera jamais une science exacte ni une science naturelle ; ses lois ne peuvent être connues qu'en partie, parce que la matière même des faits ne nous est connue qu'en partie. Très souvent nous n'en avons que des fragments, et toujours de telle nature qu'on ne peut leur appliquer une méthode ni purement inductive ni purement déductive.

Mais, pourrait-on ici se demander, si cette méthode *scientifique*

n'est ni inductive ni déductive, si elle est un mélange indéterminé des deux, n'est-ce pas d'une façon indirecte et inconsciente reconnaître la nécessité de cette espèce de divination et de création artistique que l'on voulait absolument proscrire? Et laissant ici de côté cette question, que nous retrouverons souvent, ne peut-on au contraire demander : est-il vraiment nécessaire de dresser toujours devant soi des difficultés nouvelles que le plus simple bon sens suffirait à éviter? Qui pourrait vraiment croire que la *Politique* d'Aristote et la *Sociologie* de Spencer sont des livres d'histoire, ou que les *Annales* de Tacite sont un traité de philosophie ou de science naturelle? Pourtant, la discussion continue, et entre des hommes de grande valeur, quelques-uns auteurs d'œuvres historiques du plus haut prix. Comment cela s'explique-t-il?

Une première clarté pour expliquer un fait aussi singulier, nous l'aurons peut-être en lisant une dissertation de M. Ehrardt, qui n'est au fond qu'une analyse d'un très célèbre opuscule de G. de Humboldt sur l'office de l'historien [10].

L'historien doit en même temps, d'après Humboldt, faire une claire et fidèle narration de ce qui s'est passé, et en exposer le sens et l'esprit. On ne voit des faits qu'une partie, l'extérieur; mais l'esprit qui les unit, qui en détermine la valeur et en constitue la vérité historique, échappe à l'observation immédiate ; il faut donc le retrouver, le découvrir, et pour le découvrir et le représenter, l'historien doit *comme le poète* faire appel à l'imagination. Mais il doit le faire autrement, lié qu'il est par la réalité, soumis à l'expérience qui toutefois à elle seule ne suffirait pas. Il faut donc une aptitude spéciale et propre à l'historien. Le poète donne un corps à ses idées en imitant la réalité ; l'historien découvre la vérité des faits par le moyen des idées ; le poète *crée* la réalité de son sujet, l'historien la *cherche*. L'historien part des faits particuliers et découvre en eux les idées qui seules valent pour les lui faire connaître. Le réel et l'idéal sont confus et mêlés dans l'histoire, parce que l'idée est toujours immanente dans le fait. Ces idées constituent les lois de l'histoire, qui ne peuvent pourtant pas se réduire à des rapports de cause et d'effets, comme les lois de la nature. Ce sont les lois mathématiques qui régissent la nature inanimée, les lois physiologiques qui régissent la nature vivante, les lois psychologiques qui règlent les faits moraux et l'histoire. Mais la psychologie ne suffit pas toute seule à l'intelligence de l'histoire : ce

serait donner trop d'importance à l'individu qui, isolé, séparé de la société, serait incompréhensible. Il faut donc dans l'ensemble des faits, retrouver les idées fondamentales qui aboutissent à la conception d'un dessein dans le gouvernement du monde. Ces idées se manifestent dans les individus et les peuples, constituent le caractère des uns et des autres. Le langage, l'art, la science, les religions, sont des manifestations diverses de l'idéal qui n'a pas en elles une forme personnelle ; elles agissent sur l'individu, mais elles lui sont supérieures. Ce n'est pas nous qui possédons les idées, ce sont elles qui nous possèdent, et nous dépendons d'elles. De même que les lois mathématiques, la gravitation universelle par exemple, régleraient nécessairement un monde physique même différent du nôtre, de même les idées seraient le principe régulateur de tout monde spirituel et moral, et en constitueraient toujours l'histoire. Tout ceci se produit de trois manières : 1° par le moyen des individus, 2° par le moyen des formes idéales, 3° par le moyen des idées originaires (*Urideen*), lesquelles agissent par leur propre force, et appartiennent à une sphère supérieure à toute chose terrestre individuelle, finie.

Cet écrit, où se révèle toute la hauteur d'esprit de son auteur, se lie visiblement à la philosophie alors régnante en Allemagne. A qui le lit avec attention, une conclusion inévitable se présente. Si les idées sont contenues dans les faits, comme dit Humboldt, et en constituent la vie ; si l'office de l'historien est de les retrouver, de les découvrir en eux, alors la question de savoir si l'histoire est une science ou un art devient une question d'une extraordinaire importance. Si l'histoire est vraiment une science précise, exacte, elle devrait finir par nous révéler d'une façon sûre le monde des idées ; si au contraire elle est un art, toute cette espérance doit s'évanouir. Et ceci, en partie au moins, fournit l'explication des tentatives obstinées, continuelles que l'on fait pour mettre en toujours plus grande évidence la valeur scientifique de l'histoire, en l'exagérant même outre mesure, pour la rapprocher toujours davantage de telle ou telle autre science qui ait un caractère précis et déterminé, en la confondant avec elles s'il est possible.

Je ne veux pas dire que les écrivains se rendent toujours clairement compte de ce qu'ils font ni que leurs efforts aient cette fin préétablie. Mais il n'est pas impossible, à mon avis, que même sans

le dire et sans s'en apercevoir, ils puissent être inconsciemment stimulés par cette espérance, qui, hélas ! trop souvent jusqu'ici est restée vaine. Toutefois pour éviter le danger d'efforts nouveaux et inutiles et d'être entraînés hors du droit chemin, il sera opportun ici de changer complètement de procédé. Au lieu de continuer une dispute théorique où les meilleurs n'ont pas réussi jusqu'à présent à se mettre d'accord, essayons d'examiner quelques-unes des transformations principales que l'histoire a subies dans son développement. Ces transformations mettront peut-être en évidence les divers éléments qui la composent, et en feront par là mieux et plus sûrement connaître le véritable caractère et le but véritable. Ce procédé pourra paraître une digression, mais il finira, j'espère, par nous donner un moyen d'arriver à une plus sûre solution du problème dont nous nous occupons.

II.

La grande transformation de l'histoire date, comme le dit justement le professeur Lorenz, du XVIIIe siècle. En fait ce siècle y introduisit, dans une bien plus large mesure, l'esprit critique et philosophique, le doute méthodique, avec une grande indépendance de jugement. Il s'occupa, beaucoup plus qu'on ne l'avait jamais fait auparavant, de l'histoire de tous les peuples et de tous les temps, agrandissant ainsi d'une façon immense le champ des recherches, cherchant à supprimer partout les fables pour leur substituer la vérité. Il eut encore, plus que tout autre, une idée claire de l'unité morale du genre humain, et reconnut le premier de tous la loi du progrès. Mais ses aptitudes, sa direction intellectuelle étaient, sous beaucoup d'aspects, essentiellement anti-historiques. D'abord comment le concept fondamental de la philosophie française du XVIIIe siècle, à savoir que l'esprit humain est une table rase, à laquelle tout vient du dehors au moyen des sensations, ce concept que Condillac a traduit par l'image de sa statue qui, au moyen des cinq sens, devient un homme, comment aurait-il pu ouvrir la voie à la recherche des idées et de l'esprit dans les faits ? En outre on chercha alors à appliquer à l'histoire la méthode des sciences naturelles, que tout le monde pratiquait, et la profonde différence qu'il

y a entre les lois psychologiques et les lois de la nature échappait entièrement à l'attention de ces écrivains.

Ce n'est pas tout. Le concept, fondamental en histoire, d'un homme qui va se développant à travers les siècles, se formant en même temps que la société, n'était pas possible alors. On ne voyait, même aux origines, que l'homme du XVIIIe siècle, philosophe, raisonneur, conscient de ses actes. Le travail inconscient et pourtant rationnel des multitudes, l'esprit des peuples, la force des traditions échappaient complètement. Et par conséquent les origines des langues, des mythologies, des sociétés restaient un mystère qu'on cherchait à expliquer par quelque artifice, lequel non seulement n'avait aucun fondement dans la réalité, mais souvent même était la négation de tout concept historique. La théorie du Contrat social, si répandue par Rousseau, suppose des hommes qui, avant de faire partie de la société, en ont déjà une idée si claire qu'ils peuvent se réunir et discuter pour la fonder sur les principes de la justice et de la raison. Il est clair pour nous qu'avant de parler, les hommes n'eurent pas d'idée et que les idées se sont formées en même temps que le langage. On n'a jamais vu, dit Max Muller, une idée aller dans le monde à la recherche de *son* mot ni un mot à la recherche de *son* idée. Pour les hommes du XVIIIe siècle au contraire, le langage n'est pas comme pour nous un produit spontané, primitif, inconscient de l'esprit humain, qui avec lui apprit en même temps à penser et à parler ; c'était une invention des hommes, lesquels, avant de savoir parler, avaient déjà les idées assez claires pour se réunir et se mettre d'accord sur les sons avec lesquels ils devaient les exprimer. De même, les mythologies n'étaient nullement pour eux un produit spontané de l'imagination populaire, mais d'habitude une invention des philosophes qui dans les temps primitifs, cherchèrent à cacher sous des fables les idées abstraites, pour les enseigner ainsi à la multitude qui autrement ne les aurait pas comprises. En somme, pour expliquer tout ce qu'il y a de rationnel dans les sociétés, les langages et les mythologies, l'unique moyen était alors de faire remonter jusqu'aux origines de l'espèce l'homme du XVIIIe siècle ou, comme dit Taine, la raison raisonnante.

Et le fameux *état de nature* auquel il fallait retourner parce qu'en lui triomphent la justice, l'humanité, la bonté, qui sont au contraire corrompues par les arts, les lettres et la vie sociale,

n'était ce pas prendre à rebours toute l'histoire, pour laquelle l'état naturel de l'homme est la société, qui seule le rend moral, honnête et civilisé ? N'est-ce pas mettre derrière notre dos plutôt que devant nos yeux l'idéal vers lequel nous cheminons ? N'est-ce pas faire l'histoire à rebours ? Et quel est le concept même de la Révolution française ? Détruire le passé et avec lui la société existante pour la reconstruire de fond en comble sur la seule raison. Et cela n'est-il pas aussi nier l'histoire pour laquelle le présent dérive du passé, et pour laquelle c'est seulement de l'un et de l'autre que peut découler l'avenir ? Pour l'histoire la destruction totale du présent serait un retour à la barbarie.

Tout le XVIIIe siècle est plein de semblables idées. Assurément, Montesquieu, mieux que tout autre, a cherché un dessein dans l'histoire et a vu la relation qu'elle a avec la politique. Mais son *Esprit des Lois* est un recueil d'observations historiques souvent profondes, mais qui sont mal reliées ensemble. Le concept le plus général qui y domine, c'est l'influence du climat sur l'homme. Montesquieu voit les actions extérieures, mais non l'esprit intérieur, les sentiments qui les animent et les produisent. Ses institutions, décrites avec perspicacité, avec fidélité, restent les unes à côté des autres, sans pouvoir jamais se relier. Leur évolution historique n'est jamais indiquée, et elles ne sont jamais mises en relation avec l'esprit humain qui, comme elles, reste toujours immuable. La raison gouverne le monde, mais c'est une raison abstraite qui jamais ne prend une forme concrète. Et pourtant, Montesquieu était pour son siècle un ami trop fidèle, presque superstitieux de l'histoire. Quand, dans son grand ouvrage, il exposa les caractères de la féodalité, Helvétius en fut scandalisé, et il s'écria : « Mais que diable veut-il nous apprendre par son traité des fiefs ? » Quelle législation nouvelle pouvait-on tirer de ce chaos de barbarie, que la force a respecté et que la raison doit détruire ? Il fallait, au contraire, chercher « des maximes vraies, dans un meilleur ordre de choses à venir ».

Filangieri dans sa *Scienza della legislazione* prévoyait une terrible catastrophe pour l'Angleterre parce qu'elle respectait le passé et ne suivait pas les données de la nouvelle philosophie française, qui devait tout transformer. Pour la France, qui les suivait au contraire et changeait rapidement toutes choses, il prévoyait dans un avenir prochain le triomphe pacifique de l'âge d'or, où la

raison elle-même gouvernerait les peuples. Ce fut précisément le contraire qui arriva. La loi du progrès, que le XVIIIe siècle fut certainement le premier à voir, en qui il fut le premier à avoir foi, aurait dû conduire les esprits au concept de l'évolution historique ou du moins les en approcher. Mais il n'en fut rien. Turgot, avec éloquence et science, la devina presque, mais il ne fit presque que l'énoncer. Condorcet en fut l'apôtre, l'exposa avec l'ardeur et l'héroïsme d'un martyr. On ne peut pas n'être pas ému, en lisant son livre qu'il écrivit, sachant déjà que seul le poison pouvait le soustraire à la guillotine qui s'approchait vite, et où il s'écriait cependant que la raison, la justice, la félicité humaine auraient bientôt leur triomphe pacifique. Mais dans son livre le progrès est plutôt l'assertion d'un fait vaguement exposé, la manifestation d'une foi inébranlée que la démonstration d'une véritable loi. Et qui plus est, le progrès ne résulte pas pour lui du développement continu de l'esprit humain, résultat d'un progrès historique, mais seulement de l'accroissement des connaissances. La raison abstraite qui est la cause de tout, reste la même, toujours immuable, c'est-à-dire en dehors de l'histoire.

Mais pour ne pas nous éloigner davantage de notre thème principal, hâtons-nous de terminer cette digression en disant un mot de celui qui, mieux que tout autre, a représenté son siècle, de celui qui en a exprimé toute la pensée dans ses œuvres philosophiques et historiques, qui a acquis même par ces derniers travaux une grande et légitime réputation parmi ses contemporains. Qu'est-ce que Voltaire s'est proposé de faire dans son fameux *Essai sur les mœurs ?* Mettre en ordre l'histoire qui est un amas inorganique de faits. Son vrai sujet, c'est l'esprit de l'humanité. Toute l'attention doit donc se porter sur l'histoire de la civilisation. Mais quel est le principe fondamental, quelle est la suprême conclusion où l'on aboutit : « Il résulte de ce tableau que tout ce qui tient à la nature humaine se ressemble d'un bout de l'univers à l'autre ; que tout ce qui peut dépendre de la coutume est différent, et que c'est un hasard s'il se ressemble. » C'est donc la nature qui forme l'unité, les coutumes produisent la variété dans l'histoire. Mais comment de cette nature immuable peuvent sortir des coutumes si changeantes ? Et comment, et où, en trouvera-t-on les lois, s'il est vrai, comme dit l'auteur, que tout fait partie intégrante de la mécanique de l'univers, et que rien ne peut arriver qui n'ait été déterminé

d'abord par l'architecte suprême? Tout ceci reste inexpliqué et inexplicable dans cette nouvelle science de l'histoire. De l'esprit véritable des faits, des lois qui les régissent, il n'y a pas trace. Ils se succèdent les uns aux autres, sans lien intime entre eux, et les observations dont ils sont l'occasion ou le prétexte y restent superposées sans aucun lien réel, ni avec les faits, ni entre elles. En somme, l'histoire est ici, plus qu'autre chose, un moyen de faire triompher la nouvelle philosophie, de combattre le passé, au lieu de l'étudier et de l'expliquer.

Selon une juste observation de Faguet[11], le principal défaut de Voltaire est une inaptitude radicale à sortir de soi. C'est là ce qui forme son caractère, ce qui guide sa conduite, ce qui constitue sa politique, son histoire, sa philosophie. Tout ce qui, dans l'histoire, s'éloigne de sa façon de penser est faux pour lui : « A ne voir que l'homme de son temps, c'est sur l'homme que Voltaire se trompe. » Son livre est souvent indéfinissable. C'est une philosophie de l'histoire, intermittente, qui, s'oubliant elle-même à chaque pas, abandonne sa place à l'histoire proprement dite, mais à une histoire incomplète, anecdotique, morcelée, pour donner une série de petits récits satiriques et amusants. « A tout prendre c'est un joli chaos [12]. »

Taine, élargissant encore plus ses observations, disait que dans toute la littérature du XVIIIe siècle, les personnages des divers pays sont de pures abstractions; et le public ne s'en aperçoit pas, parce qu' « il n'a pas le sentiment historique ; il admet que l'homme est partout le même [13] ». Dans l'Essai de Voltaire, comme dans les œuvres de Robertson, de Gibbon et d'autres, nous trouvons de l'érudition, de la critique, une exposition exacte des institutions. Il y a tout : « Il n'y manque rien, si ce n'est des âmes... » L'imagination sympathique, par laquelle l'écrivain se transporte dans autrui... est le talent qui manque le plus au XVIIIe siècle [14]. — Et c'est précisément là, la qualité la plus nécessaire à l'historien.

III.

Cet état de choses eut deux conséquences. D'un côté, ce que le XVIIIe siècle appela histoire philosophique ne put jamais réussir

à être une histoire scientifique. Ce n'était pas une recherche des lois régulatrices des faits, ni de l'esprit animateur des faits, mais un recueil d'observations plus ou moins pénétrantes, selon le génie de l'écrivain. Les faits historiques n'étaient qu'une occasion pour suggérer ces observations, lesquelles n'étaient pas déduites des faits, mais plutôt de la philosophie contemporaine, à l'appui de laquelle on employait toujours l'histoire. Changer cette direction était impossible sans changer la base philosophique sur laquelle se fondait toute la civilisation de ce siècle. D'un autre côté, étant donné que la physionomie morale de l'homme apparaissait invariablement la même, — c'est-à-dire conforme à celle de l'homme du XVIIIe siècle, — la narration historique devait, de toute nécessité, être monotone, sans chaleur et sans couleur. L'histoire universelle, on l'a dit justement, fut alors comme une longue promenade à travers les salons philosophiques de Paris. Grecs, Romains, catholiques, protestants, croisés, seigneurs féodaux, artisans des communes, se ressemblaient tous ; sur tous, l'écrivain jetait un voile uniforme. Il était impossible à son scepticisme, de comprendre quelque chose aux luttes religieuses qui agitaient l'humanité ; même un historien savant, profond, comme Gibbon, après les avoir décrites par le menu, n'avait pour elles qu'un sourire de mépris, sans pouvoir les comprendre, encore moins les faire comprendre aux autres. Au milieu du changement continuel des faits, rien ne semblait changer réellement, et Villemain avait raison de faire observer à ses auditeurs que les pages d'un vieux chroniqueur grossier, racontant la mort de Marie Stuart, en donnaient une idée plus puissante et plus claire que ne réussissaient à le faire les plus savants et élégants historiens du XVIIIe siècle. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le lecteur, vite ennuyé, ait commencé à abandonner les livres d'histoire.

Si en histoire, l'élément littéraire, artistique, était vraiment, comme le croient quelques-uns, un élément d'importance secondaire, on n'aurait guère pris garde aux conséquences d'une telle exclusion. Mais une preuve qu'il est nécessaire à l'histoire, c'est que trouvant cette porte maintenant fermée, il s'en ouvrit une autre, en créant vraiment un nouveau genre littéraire. Ce fut, je crois, la cause principale qui donna naissance au roman historique, et à la si rapide et si prodigieuse popularité de Walter Scott qui, a dit Manzoni, en fut l'Homère. Ces romans-là, s'écria le lecteur, qui

n'avait pas absolument tort, apprennent plus d'histoire vraie et vivante que toutes les narrations philosophiques et érudites des historiens. Et vraiment dans ces romans, Normands, Anglo-Saxons, Écossais, Anglais, Croisés, Puritains, Chevaliers errants, apparaissaient comme sortant de la tombe, avec leur vraie physionomie, avec leurs vraies passions. Mais si d'un côté tout ceci prouvait clairement que la suppression de toute couleur des lieux, des temps, des passions, avait été pour l'histoire comme l'amputation d'un organe vital, lequel avait dû par conséquent chercher et trouver le moyen de vivre par lui-même, d'un autre côté devait se présenter la demande : pourquoi n'a-t-on pu laisser cet organe vivre à sa place naturelle comme partie intégrante de l'organisme auquel il appartient? S'il est possible de décrire avec chaleur et vivacité en mêlant, comme fait le roman historique, des faits vrais et des faits imaginaires, l'histoire ne pourrait-elle en faire autant, en ne racontant que les faits vérifiés et vraiment arrivés ?

Tel fut le problème qui, au commencement du XIXe siècle, se présenta à l'esprit d'Augustin Thierry, qui nous a laissé un fidèle tableau de ses études et de ses idées. Profondément attristé des humiliations que la France avait subies du fait de l'invasion étrangère, toute histoire, disait-il, lui apparaissait comme une lutte de conquérants et de conquis. Il cherchait un sujet qui lui permît de donner libre cours à sa douleur, à ses passions politiques, et il crut l'avoir trouvé dans la conquête de l'Angleterre par les Normands. Je me mis à l'œuvre, dit-il, avec grande ardeur, mais après diverses tentatives je m'avisai que je ne réussissais qu'à fausser l'histoire, en imposant à des temps très différents des formules toujours identiques. Dominé par mes idées politiques, je voulais alors être historien à la manière de l'école philosophique du XVIIIe siècle, c'est-à-dire tirer de mon récit une série systématique de preuves en faveur de mes convictions pour une démonstration sommaire, non pour un récit minutieux. Les recherches qu'il fit le passionnèrent tant pour son sujet qu'il ne put bientôt plus se contenter de cette vieille méthode. Il ne réussissait cependant pas à trouver une voie nouvelle. C'est juste à ce moment que tombèrent entre ses mains les romans de Walter Scott, qui furent pour lui une véritable révélation : il y trouvait la narration vraie, vive, dramatique de la lutte entre des populations diverses. La puissante imagination de l'écrivain lui semblait, dit-il, évoquer de la tombe les

hommes du passé et les faire revivre devant le lecteur. Mon admiration pour ce puissant écrivain fut grande; elle s'accrut encore quand je comparai sa prodigieuse intelligence du passé avec l'érudition mesquine et sans couleur des plus célèbres écrivains modernes. Je saluai donc avec un vrai transport d'enthousiasme l'apparition de son chef-d'œuvre *Ivanhoe*. Dans ce roman Walter Scott jetait précisément un de ses regards d'aigle sur la période dont je m'occupais depuis trois ans. Avec l'audace du génie, il avait campé sur le sol anglais, les Normands et les Saxons, les vaincus et les vainqueurs, frémissant encore, les uns en face des autres, cent vingt ans après la conquête. Il avait peint en poète une scène du long drame que je travaillais à construire avec une patience d'historien. Mon ardeur et ma confiance furent redoublées par cette sorte de sanction indirecte que mes aspirations recevaient de l'homme « que je regarde comme le plus grand maître qu'il y ait eu en fait de divination historique ». Et ayant ainsi pris courage, il leva finalement son drapeau de réforme dans les études historiques : guerre aux écrivains sans érudition, qui ne savent ni voir ni chercher, guerre aux écrivains sans imagination, qui ne savent ni peindre ni reproduire le passé, — aux plus célèbres historiens de l'école philosophique, à cause de leur aridité voulue et de leur dédaigneuse ignorance des origines nationales. Et suivant cette voie il se proposait de construire ce qu'il appelait son *épopée*, décrivant la conquête normande, remontant à ses causes les plus lointaines pour descendre à ses dernières conséquences ; peignant ce grand événement avec les couleurs les plus vraies sous le plus grand nombre possible d'aspects divers. « En un mot j'avais l'ambition de faire de l'art en même temps que de la science, et de faire du drame à l'aide des matériaux fournis par une ambition sincère et scrupuleuse. »

Bien triste est la conclusion de ce récit. Thierry se mit à ses recherches dans les archives avec tant de passion, qu'il finit par perdre entièrement la vue, au moment où il allait commencer à écrire. Toutefois il ne perdit pas courage, mais ayant, comme il dit, lié amitié avec les ténèbres, il se remit à l'œuvre et put, en dictant, accomplir l'ouvrage qui fut son chef-d'œuvre, et avec lequel il réussit à fonder une nouvelle école historique. Si le progrès de la science, conclut-il, est compté, comme je le crois, parmi les gloires nationales, j'ai donné à la patrie tout ce que lui donne le soldat

mutilé sur le champ de bataille. Et si je devais recommencer ma route, je reprendrais celle qui m'a conduit où je suis. Aveugle et souffrant, sans relâche et sans aucun espoir, je puis rendre ce témoignage qui, de ma part, ne sera pas suspect : il y a au monde quelque chose qui vaut plus que les jouissances matérielles, plus que la santé même, et c'est le dévouement à la science. — C'est ainsi que fut ouverte une voie nouvelle, où s'engagèrent vite Sismondi, Prescott, Macaulay et tant d'autres, y compris Ranke lui-même, qui fut celui qui donna à cette grande école sa forme définitive, et reconnut devoir à Thierry sa première inspiration.

Si l'exclusion de l'élément artistique de l'histoire avait donné naissance au roman historique, il est naturel que le roman historique perdît, en grande partie, sa raison d'être, et tombât en décadence, du moment que les historiens prouvaient par ce fait que la vérité et la couleur artistique pouvaient s'obtenir en même temps, rien qu'en racontant des faits vrais. De ce moment, à vrai dire, l'importance du roman historique décrut vite, et sa décadence finit par sa complète disparition, pour faire place au roman de genre ou au roman psychologique. Alors on ne dit plus qu'on apprenait mieux l'histoire dans les romans; mais quand on voulait condamner une histoire comme artificielle, inexacte, fausse, on l'appelait un roman. Et Manzoni, après avoir été l'auteur illustre de notre plus célèbre roman historique, en fit le procès et prononça la plus sévère condamnation du genre. Mes lecteurs, dit-il, venaient continuellement me demander si Don Rodrigo, si l'Innominato, tel ou tel autre, étaient des personnages historiques ayant réellement vécu, ou si je les avais, moi, créés et imaginés. Ce qui prouvait que dans leur esprit la vérité historique et la vérité poétique étaient deux choses absolument différentes, et que le roman historique voulant les réunir en une seule, se trouvait obligé de servir deux maîtres, et ne pouvait obtenir cette unité intrinsèque, nécessaire à l'œuvre d'art; il est donc un genre faux destiné à périr. On ne peut invoquer pour le défendre l'analogie du poème épique, qui unit aussi l'histoire et la poésie, parce que le poème épique fut créé à une époque où, dans l'esprit des hommes primitifs, ces deux choses n'en faisaient qu'une; et, en effet, à peine commencèrent-elles à être clairement distinguées, le poème épique alla perdant de son antique originalité, pour disparaître ensuite com-

plètement ou presque. Mais sans nous arrêter plus longtemps sur cette question, nous dirons seulement que la grande modestie de Manzoni lui fit en ceci dépasser la mesure. Quand le roman historique apparut, il répondait à un vrai besoin des temps, et ceci en justifie l'apparition et en explique la valeur, qui du reste, comme dans toutes les œuvres d'art, est toujours déterminée par le génie qui le crée.

Sous un certain aspect on peut dire que la nouvelle école historique est un retour à l'ancienne, surtout à celle du *Rinascimento* italien, qui fut le premier initiateur de l'histoire fondée sur la recherche critique et consciencieuse des faits, dont elle recherche les causes, les effets, la connexion réciproque, les décrivant et les représentant ensuite avec éloquence et vivacité. Mais entre l'ancienne école et la nouvelle, il y a, entre autres, une très grande différence. Les anciens écrivaient presque toujours l'histoire contemporaine de leur propre pays. L'esprit de l'historien était donc, comme dit Hegel, identique à l'esprit des faits qu'il racontait, et qu'il pouvait par suite bien plus facilement comprendre et représenter. L'historien moderne parcourt, au contraire, toute l'histoire universelle, et préfère les temps les plus éloignés de lui. A la différence des anciens, nous disons, en effet, que l'histoire contemporaine ne peut s'écrire parce que l'écrivain qui fait partie de son temps, ne peut la connaître toute, ne peut en être un juge suffisamment impartial. Il faut d'abord des travaux spéciaux, préparatoires, il faut un certain éloignement pour pouvoir l'embrasser du regard tout entière, sans être trop dominé par les passions qui l'ont agitée. Et ceci résulte en partie des conditions très diverses dans lesquelles se retrouve notre esprit, mais en partie aussi de la différence de nature de la société moderne, infiniment plus complexe que l'ancienne, laquelle était si simple dans son unité que le spectateur intelligent pouvait l'embrasser toute, tandis que de la société moderne il ne peut voir qu'une partie souvent minime. Et c'est pourquoi l'historien préfère aujourd'hui rechercher le passé le plus éloigné de lui, dont la critique lui permet de se rendre maître, en le parcourant dans toutes les directions, l'évoquant hors de sa tombe, le faisant revivre par son imagination et s'emparant ainsi de l'esprit du lecteur qu'il emporte avec lui à travers l'espace et le temps.

IV.

Mais comment cette évocation du passé peut-elle remplir l'âme de l'historien d'un enthousiasme quasi-héroïque, comme celui que nous avons vu en Thierry? Comment un tel effet peut-il être produit par la narration de faits disparus pour toujours, qui ne pourront pas se renouveler? En d'autres termes : quel est le but de l'histoire, surtout de l'histoire narrative? Cette question nous rejette en plein dans la discussion, origine du présent écrit. En 1855, Thiers écrivait, pour un de ses volumes de l'histoire du Consulat et de l'Empire, une préface où il décrivait le vrai caractère et les qualités que, selon lui, devrait avoir l'historien. Il doit fidèlement reproduire le passé, sans rien y ajouter du sien. Il doit faire, disait-il, comme un de ces grands miroirs de l'Exposition universelle, d'une transparence si parfaite qu'ils reflètent les objets exposés de telle façon qu'on croit les voir à travers le cadre de ce miroir, dont nous ne voyons pas la glace. Sur quoi Michelet presque indigné, s'écriait : « L'historien ne doit donc avoir ni âme ni conscience? Il doit rester indifférent, impassible devant la lutte éternelle de la vertu contre le vice, de la liberté contre le despotisme? Non ! l'historien doit conduire les hommes au bien, dont il verse l'admiration dans l'âme des lecteurs. L'histoire nous donne une leçon éternelle, elle enseigne que la vertu et la liberté sont destinées à triompher. Il n'est pas possible, en présence de tout cela, de rester indifférents. »

Il est facile de voir qu'ainsi se reproduit une dispute, longue elle aussi, sur la nature et le vrai but de l'art qui, pour certains, ne doit être rien qu'une imitation de la nature, le miroir qui reproduit le vrai. Mais quel modèle la nature a-t-elle fourni, que reproduise le Dôme de Florence ou de Milan, le Campanile de Giotto ou une symphonie de Beethoven? Pourquoi la photographie, qui est assurément la plus exacte reproduction du vrai, n'est-elle pas un art? Pourquoi les fleurs et les fruits modelés en cire, qui réussissent à tromper l'œil, ne sont-ils pas de l'art, et pourquoi la peinture à l'huile qui les reproduit, sans réussir à tromper personne, peut-elle toutefois être une œuvre d'art? L'œuvre d'art doit, avant tout,

se présenter à nous comme une création de l'esprit de l'artiste. Il doit transformer les objets visibles de la nature en substance de son esprit avant de pouvoir, en les reproduisant, exprimer avec eux les passions de son cœur, les idées de son esprit. Et il est arrivé pour l'histoire ce qui est arrivé aussi pour l'art ; à la première définition on en a opposé une autre qui disait : — Le but de l'art est l'idée, la vérité, le bien ; l'art doit nous enseigner que la vertu est destinée à triompher, il doit la faire aimer. — Mais on ne pensait pas que l'on réduisait ainsi l'art à une abstraction, laquelle est, au contraire, le propre de la science, et qu'on oubliait la forme, l'élément sensible, qui dans l'art est essentiel. Il n'y a que la parfaite union des deux éléments qui peut donner naissance à l'art. Pour Raphaël et pour Titien, l'idée c'est le dessin, la couleur ; pour Beethoven, c'est le son ; pour Shakespeare, c'est l'image, le caractère, l'individu poétique. Le beau est une idée pour Platon, mais chez le poète il se transforme en Béatrice ou Laure. Vous confondez, répondait-on donc aux critiques théoriciens, vous confondez la science et l'art ; l'art n'a pas à donner de leçons de morale ; cela, c'est le rôle du philosophe, de l'orateur religieux. Le bien pour Manzoni s'appelle San Carlo Borromeo, Padre Cristoforo. Si ces caractères sont des créations vraies de l'art, ils nous exciteront au bien par leur exemple, sans qu'il y faille autre chose. Mais le poète peut décrire aussi les plus atroces délits, l'oppression la plus cruelle de l'innocence, les plus sauvages passions. Phèdre, Myrrha, Macbeth, Philippe II peuvent être le sujet de la plus haute poésie. Toute la nature, toute l'histoire offrent des matières d'inspiration à l'artiste. Certes, si celui-ci décrit seulement les passions brutales, le crime comme tel, sans rien de plus, il sort de l'art, parce qu'il sort de la nature humaine. Sous la faute il doit nous faire sentir encore la conscience qui palpite toujours tant que l'homme ne cesse pas d'être homme. Il peut donc nous décrire le crime triomphant, pourvu qu'il n'oublie pas de surprendre le coupable dans ces moments, fussent-ils fugitifs, dans lesquels il est seul en présence de sa propre conscience dont il a peur. De cette façon il n'est pas *vériste*, mais il est vrai.

Si ces deux définitions opposées de l'art ci-dessus citées sont fausses parce qu'elles sont unilatérales, de même pour l'histoire ne sont pas moins unilatérales, tant celle qui ne tient compte que de la seule reproduction des faits, que celle qui ne veut en tirer

une leçon de morale ou de politique. Si pour écrire la biographie d'un homme, je recueillais indistinctement tous les faits de sa vie, et si je les racontais purement et simplement, je ferais un travail inutile, mécanique, mais non un livre d'histoire. On donnerait une idée beaucoup plus vraie et plus complète du personnage si l'on savait choisir quelques-uns, seulement, des faits dans lesquels le caractère du héros se manifeste vraiment, et si, en les décrivant, on le faisait revivre en eux. Qui peut douter que si je réussis à décrire, avec vigueur, Piero Capponi déchirant les traités devant Charles VIII, je donnerai de lui une idée bien plus juste et plus claire que si je décris, au contraire, des milliers d'autres faits dans lesquels sa vie ne différait pas de celle de tous les hommes de son temps? Il faut donc faire un choix de ces seuls faits qui manifestent vraiment le caractère du personnage.

Le choix suppose un critérium, et le critérium un but, une règle déterminée. Et ce qu'on dit de l'histoire d'un homme, on peut le répéter de celle d'un peuple. Qui voudrait jamais raconter indistinctement, sans choix et, par conséquent, sans critérium, sans une règle déterminée, tout ce que firent les Grecs et les Romains? Mais quelle est cette règle? Nous avons en face de nous l'art, la politique, la science, la poésie, les institutions, les lois des Grecs; et nous devons recueillir et réunir tout cela en une unité organique, si nous voulons écrire vraiment une histoire grecque. Et quel rapport pourrait-on bien établir entre les lois de Solon et une tragédie grecque, entre un dialogue de Platon et les colonnes du Parthénon? Pourtant, nous sentons qu'en tout cela, il y a toujours quelque chose que nous distinguons du nom de grec, qui en détermine la parenté et l'origine commune. C'est seulement quand nous aurons réussi à nous faire une idée claire de l'esprit grec, qui fut la véritable source de ces divers faits, qu'ils pourront se réunir, se coordonner dans notre esprit, s'animer devant nos yeux, et que leur signification historique pourra devenir claire et intelligible. Les faits historiques sont ceux-là seulement qui nous révèlent le caractère d'un homme, d'un peuple, d'une époque, qui en font comprendre la valeur en déterminant la place qui les regarde, et l'importance qu'ils ont eue dans la série des destinées humaines. Cela, c'est justement ce que l'observation immédiate ne voit pas, ce que l'historien doit chercher et découvrir. C'est là sa création pour laquelle, comme l'a observé Humboldt, il a besoin

de la recherche scientifique, aidée par l'imagination divinatrice. Et, en tout ceci, il n'y a encore ni leçon de morale, ni leçon de politique. Si je lis une vraie et vive description d'autodafé espagnol ou d'un de ces massacres qui ont ensanglanté les prisons de Paris pendant le règne de la Terreur, j'admire la puissance de l'historien, sans aucun besoin d'entendre de lui une dissertation de politique ou de morale. — Mais ici, nous demanderons de nouveau : Quel est le but de tout ceci ? A quelle fin se fatiguer tant pour évoquer hors de la tombe des hommes et des peuples qui n'existent plus ? Pourquoi ressusciter leurs sauvages passions et leurs crimes ? N'ont-ils pas alors raison, Seeley et tous ceux qui, avec lui, disent que l'histoire ainsi comprise n'est autre chose qu'un récit bon seulement à amuser les enfants ?

Le chemin le plus sûr pour rechercher quel est le but de l'histoire, pour savoir ce que vraiment nous cherchons en elle, ne sera jamais celui qui part de théories plus ou moins hypothétiques pour en tirer, par voie de déductions, les conséquences. Mieux vaudra que nous examinions, que nous surprenions nous-mêmes, au moment où nous admirons le plus un livre d'histoire, que nous voyons ce qu'est ce que nous admirons, et ce qui se passe en ce moment dans notre esprit. Alors, nous nous apercevrons qu'il y a en nous une étrange aptitude, celle de nous transporter, en esprit, dans tous les temps, au milieu de tous les peuples, en vivant avec les hommes du passé, et comme en nous transformant en eux. Nous nous sentons, en lisant, Grecs, Romains, croisés, conspirateurs et réformateurs. Plus éloquent sera l'historien, plus grande sa puissance de s'emparer de nous, de nous transporter à travers l'espace et le temps ; plus vif est notre plaisir, plus grande notre admiration et plus nous croirons avoir devant nous le véritable historien. Certes, selon les différences d'âge, les conditions différentes de notre esprit, un siècle, un peuple nous attire, de préférence à un autre et de façon très différente. Les enfants lisent les origines légendaires de la Grèce et de Rome avec une admiration spontanée et ingénue qui s'évanouira plus tard, quand elles deviendront pour les jeunes gens un sujet de recherches scientifiques. Mais en substance, toute l'histoire universelle nous apparaît comme notre monde propre, comme notre propriété intellectuelle : aucune de ses parties n'est étrangère à notre esprit. Qui n'a pas la faculté de se transporter dans le passé,

ne peut rien entendre à l'histoire. En accomplissant ce voyage intellectuel, nous acquérons une nouvelle conscience de notre être propre, nous avons comme une plus profonde révélation de nous-mêmes.

Et ici réapparaît de nouveau une autre relation de l'histoire avec la poésie. Celui qui commence pour la première fois à lire et à admirer Shakespeare reste émerveillé de la force merveilleuse dont le poète se rend maître de son esprit. La chambre où se trouve, la table où s'accoude le jeune lecteur extasié, ont disparu, et il se sent changé en Roméo, en Macbeth, en Hamlet, en autant de princes, de conspirateurs, de rois, de personnages qu'en a créés le poète. Ils sont si voisins de lui, et s'identifient si vite avec lui, qu'on pourrait supposer que le poète les a vraiment découverts dans la conscience de ses lecteurs. Certes, c'est au moment où nous l'admirons le plus, qu'il nous semble le plus qu'il nous a ravi nos plus intimes secrets, pour nous dire ce que nous avons toujours pensé, sans l'avoir jamais dit à personne, pas même à nous. Mais le mystère ici n'est pas inexplicable. Le poète ne procède pas au hasard dans ses créations. Il étudie l'âme humaine et il en représente les diverses passions dans ses personnages. Et c'est pour cela que plus ils sont poétiquement vrais, plus ils sont voisins de nous, plus ils nous apparaissent comme partie de nous-mêmes et substance de notre esprit. Il vient nous révéler une richesse infinie qui était cachée dans notre esprit, sans que nous en eussions encore pleine conscience. Mais si cela explique l'empire que le poète a sur nous, cela ne peut expliquer au contraire celui qu'a l'historien. Celui-ci ne crée pas, ne tire pas de son esprit ou du nôtre les faits ni les personnages ; c'est dans les archives qu'il les cherche et les trouve. Le poète, au contraire, avec son imagination, personnifie les passions et les idées humaines ; non seulement il crée ses caractères, mais il leur donne la forme qu'il croit la plus efficace à leur communiquer l'apparence de la réalité. Pourvu qu'il respecte les lois de la nature humaine et de la vérité, il est pleinement libre. L'historien, au contraire, ne peut rien changer aux faits qu'il doit décrire tels qu'ils furent, et il ne peut en aucune façon altérer pour mieux les décrire, l'esprit de ces faits. Il doit, au contraire, le chercher pour nous le donner tel qu'il fut vraiment. La vivacité, l'art de sa narration consiste tout entier dans le talent de réunir ces deux éléments, et, sans jamais les fausser, de rendre visible l'har-

monie des faits véritables avec leur véritable esprit. Mais comment alors l'histoire, avec des moyens si divers de ceux de la poésie, pourra-t-elle produire en nous des effets si semblables ?

Pour répondre à cette question, il nous faut revenir à l'exemple cité plus haut. Que dois-je faire quand je veux écrire une biographie, celle, par exemple, de Dante ou d'Alfieri ? Je lis leurs œuvres, je recueille les faits de leur vie, je les ordonne chronologiquement ; puis je cherche à retrouver en tout cela le caractère, l'esprit, le génie de mon héros. Mais ici je me dis : il ne sera jamais possible de connaître l'homme si je ne connais pas d'abord son temps. C'est pourquoi, pour écrire la vie d'Alfieri, il convient que j'étudie l'Italie du XVIIIe siècle, laquelle ne se comprend pas sans connaître la philosophie de ce temps, et la Révolution française, qui ne s'explique et ne se comprend pas sans une étude de l'ancien régime. De même, je ne puis écrire la vie de Dante sans connaître les communes italiennes, les guelfes, les gibelins, l'Empire et l'Église, la scolastique, la féodalité, tout le moyen âge, qui me ramène à l'antique Rome et aux barbares.

Ainsi donc, un homme ne s'explique pas sans son temps, une société ne s'explique pas sans son passé, sans les sociétés qui l'ont entourée. Le passé s'est transformé en présent, les diverses sociétés agissent les unes sur les autres, leurs diverses civilisations filtrent de même l'une dans l'autre. Ainsi se forme ce que nous appelons l'esprit des temps, qui se personnifie ensuite dans l'homme, qui sans cet *esprit* reste inexplicable. Et comme cet *esprit des temps* reste inexplicable sans le passé dont il naît, de même l'homme ne peut se comprendre et s'expliquer qu'avec l'histoire du passé. Si en fait, avec votre imagination, vous effacez de l'histoire les Grecs et les Romains, vous effacez aussi en même temps une partie de votre esprit. C'est d'eux que nous tenons nos idées politiques, juridiques, philosophiques, esthétiques ; encore aujourd'hui ils continuent à former notre éducation. Sans la Révolution française et sans la Révolution italienne, serions-nous par hasard les hommes que nous sommes ? Ainsi, toute l'histoire universelle est nécessaire à expliquer l'homme, parce que, plus ou moins transformée, elle vit en nous. Et si elle vit en nous, y a-t-il alors lieu de s'étonner de la faculté que nous avons de nous y transporter, de revivre en elle ? Quand nous lisons l'histoire grecque, nous lisons l'histoire non seulement d'un passé disparu du monde,

mais aussi celle d'une société, d'une civilisation, qui, transformée, vit encore en notre esprit comme un des éléments qui le constituent. Nous lisons l'histoire d'une partie de nous-mêmes, et de cette partie nous acquérons une plus claire conscience, la voyant expliquée, agrandie, entourée de cette ancienne splendeur qu'elle avait, quand elle vint à la lumière pour la première fois par l'œuvre du peuple grec. Et ce qu'on dit d'un peuple peut se dire de tous. Qui aurait jamais pensé, quand les Anglais ont commencé l'étude du sanscrit et des Vedas, que ces études jetteraient une si grande lumière sur l'histoire des langues, des mythologies, des civilisations occidentales ?

C'est ainsi que, en lisant l'histoire universelle, nous apprenons à connaître le procédé par lequel notre esprit s'est formé. Comme le géologue, selon une juste observation, sait lire dans la poignée de terre qu'il ramasse l'histoire des transformations du globe, ainsi la philologie, en examinant une phrase involontairement sortie de notre bouche, peut y étudier l'histoire des transformations des langues. Et on peut en dire autant de la société et de l'homme qui en fait partie, parce qu'ils sont vraiment eux aussi un produit historique du passé.

Quand nous montrons à un enfant la lanterne magique et que nous approchons du mur la lentille, il ne voit qu'un petit point de lumière blanche uniforme. Éloignons peu à peu la lentille, et ce point de lumière s'élargit toujours davantage en cercle, ce cercle se décompose en développant de son sein une multitude de figures fantastiques, diverses d'attitude, plus diverses de couleur. Toutes ces figures étaient en germe contenues dans ce point de lumière blanche. Si nous recommençons à rapprocher la lentille du mur, le cercle se resserre de nouveau, les figures disparaissent et le petit point de lumière reparaît. Imaginons maintenant pour un instant que ce point est un être vivant et conscient. Tant qu'il restera rapproché du mur, à l'état de point, il ne pourra avoir conscience de la richesse si variée de formes et de couleurs cachée dans son sein ; mais si nous éloignons la lentille, il devra s'en apercevoir. Quelque chose de semblable se produit dans l'étude de l'histoire. Le poète nous révèle les multiples éléments idéaux de notre nature, l'historien nous révèle tous les éléments réels, dont notre esprit s'est vraiment formé peu à peu, à travers les siècles.

V.

Et c'est précisément ici que commencent à sourdre des espérances, souvent illimitées, de transformer l'histoire en une vraie science de l'esprit humain, qui finalement nous révèle le secret de la vie intellectuelle et morale ; c'est là que l'imagination commence à se donner libre cours. La succession des diverses formes sociales est certainement réglée par une loi qui ne nous est pas encore complètement connue, mais qui doit être en très étroite relation avec la loi qui règle la formation et le développement de notre esprit. L'humanité, écrivait Pascal, est comme un grand homme qui continuellement apprend et progresse. Si nous voulons vraiment comprendre, disait Vico, les temps les plus éloignés de nous, les temps primitifs où naquirent les langues, où se formèrent les mythologies, où jaillirent les premiers chants populaires, il nous faut redevenir un moment enfants, parce que c'est comme les enfants qu'a pensé, senti et parlé l'enfance du genre humain. Et comme maintenant pour les enfants et les sauvages, de même alors pour les hommes primitifs, astres, fleuves, mer, montagnes furent des êtres vivants qui parlèrent un langage obscur pour nous, mais en revanche domestique et familier pour eux. Le genre humain procède comme l'homme, d'âge en âge, suivant une loi constante, et ainsi font dans leur succession variée et multipliée les diverses formes sociales. Si nous nous mettons devant les yeux la série chronologique de ces sociétés et si nous la comparons à celles que nous voyons aujourd'hui éparses sur toute la superficie de la terre en commençant par les plus barbares, pour arriver jusqu'aux plus policées, nous verrons que les deux séries, tout en étant très différentes, conservent entre elles une relation continuelle. Et si nous formions un musée en plaçant d'un côté la série chronologique de tous les instruments d'agriculture employés par le genre humain tels que nous pouvons les avoir par les fouilles ou par les descriptions des écrivains anciens, et d'un autre côté la série progressive des instruments agricoles employés aujourd'hui par les divers peuples de la terre, à commencer par les plus barbares pour finir aux Américains et aux Anglais, nous verrions que les deux séries

sûre, mais quand nous voulons rechercher les lois qui les gouvernent et le dessein général auquel ils sont soumis, quand nous voulons connaître d'une façon sûre les relations qui existent entre les faits historiques et l'esprit humain, aussitôt commencent les doutes infinis, les divergences et les systèmes. Il fut un temps où la foi en une vraie science ou philosophie de l'histoire était illimitée. A celui-là en succéda un autre où l'on nia complètement la possibilité d'une telle science. Aujourd'hui l'on dirait que sous un aspect très divers, dans des limites beaucoup plus circonscrites et modestes, cette espérance renaisse. Comment et pourquoi cela arrive-t-il? Jusqu'à quel point croit-on que cette espérance puisse être satisfaite? Pour essayer de répondre au moins en partie à cette question, il faut faire un pas en arrière et rappeler quelques-unes des principales tentatives faites pour résoudre le problème.

PASQUALE VILLARI.

(Traduit par Léon-G. PÉLISSIER.)

(*A suivre.*)

1. Cf. les deux discours de Seeley dans *Macmillan Magazine,* 1881 et 1882.
2. Freemann, *The methods of historical studies.* London, Macmillan, 1886.
3. Lorenz, *Die Geschichtswissenschaft in ihren Hauptrichtungen und Aufgaben kritisch erörtet.* Berlin, Hertz, 1886.
4. *Geschichtswerk und Kunstwerk.* 1885.
5. *Sämmtliche Werke,* XII, p. 5.
6. *Ueber die wissenschaftliche Geschichtsdarstellung* (*H. Z.*, 1885, f. 4).
7. *Studien ueber die Entwickelung der Geschichtswissenschaft* (1885).
8. *Das eigentliche Arbeitsgebiet der Geschichte* (Iena, Fischer, 1888).
9. *Lehrbuch der H. M.* Leipzig, Duncker und Humblot, 1889.
10. Ehrhardt, W. v. *Humboldts Abhandlung : ueber die Aufgabe des Geschichtsschreibers* (*H. Zeitschrift*, 1886, fasc. 3).
11. Faguet, *XVIIIe siècle,* p. 233. Paris, 1890.
12. *Ibid.*, p. 268.
13. Taine, *Origines*, I, p. 218-9.
14. *Ibid.*, p. 260.

LA

CROYANCE A LA VALEUR PROPHÉTIQUE DU RÊVE

DANS L'ORIENT ANTIQUE

Cette étude est un chapitre nouveau d'un travail auquel nous avons consacré déjà un certain nombre de mémoires [1]. Nous nous proposons d'établir une documentation précise, et aussi complète que possible, de la croyance relative à la valeur prophétique des rêves. Cette documentation n'a évidemment pas une valeur intrinsèque, mais elle a un rôle préalable qui nous paraît absolument nécessaire. D'autres parlent de la croyance et de son lyrisme en lyriques eux-mêmes. A leurs conclusions nous voulons opposer celles qu'avec la prudence de l'esprit scientifique nous aurons pu dégager des faits précis.

Ce que nous voulons donc faire c'est, dans le domaine présenté par une croyance spéciale et bien délimitée, étudier tous les facteurs de son apparition, de son évolution, de sa dissolution et de ses rénovations plus ou moins brusques. Pour cela, nous ne devons rien négliger. Notre analyse sera psychologique, elle ne négligera pas les éléments actuels, plus maniables, qui sont à notre portée ; elle sera aussi sociologique, elle cherchera les enseignements de l'histoire qui peuvent paraître moins complets souvent, mais sur

1. N. Vaschide and H. Piéron, *The Prophetic Dreams in Greek and Roman Antiquity*, The Monist, January, 1901, p. 161-195. — *La valeur prophétique du rêve dans la conception biblique*, Revue des Traditions populaires, juillet 1901, p. 345-361. — *La valeur prophétique du rêve d'après la psychologie contemporaine*, Revue des Revues, 15 juin 1901, p. 630-645. — *Le rêve prophétique dans les croyances et les traditions des peuples sauvages*, communic. à la Société d'Anthropologie, 7 mars 1901.

lesquels rien ne peut plus agir et qui apportent la certitude du passé qui est et ne peut pas ne pas être ce qu'il est.

L'étude fragmentaire que nous donnerons ici concerne les peuples les plus connus de l'Orient. Nous avons à dessein laissé de côté l'Inde et la Chine, de même que les Arabes, dont nous devons nous occuper à part.

Nous envisagerons successivement, dans les grandes lignes, l'Égypte ancienne, la Chaldée, la Perse et l'Égypte alexandrine sous l'influence chrétienne.

Nous avons tâché de réunir tous les documents qu'après des recherches longues et minutieuses nous avons pu trouver. Mais il serait puéril de prétendre être jamais absolument complet, étant données les difficultés de toute espèce que l'on rencontre. Aussi serions-nous reconnaissants aux savants qui nous signaleraient nos inévitables lacunes, et nous aideraient à les combler. — Nous allions presque nous excuser tout à l'heure d'offrir ici trop de documents ; nous nous excusons maintenant de ne pas en donner peut-être assez.

I.

L'Égypte et la Chaldée ont été généralement considérées comme le berceau de la croyance à la valeur prophétique des rêves. La Bible, que nous étudions d'autre part, fournit des documents sur l'ancienneté de cette croyance.

C'est ainsi que Joseph interpréta les rêves du Pharaon [1], après que les devins habituels de la cour y eurent échoué ; il y avait donc là des interprètes attitrés chargés de trouver le sens prophétique des songes du roi. Ce sont ces interprètes et devins que les prêtres juifs, jaloux de leur vogue, condamnèrent et pourchassèrent avec la dernière âpreté. Leurs prédictions avaient le tort en effet de paraître se réaliser quelquefois, et, comme ils s'inspiraient des idoles, elles étaient un danger pour le culte de Jéhovah ; Jérémie élève souvent la voix contre ces faux prophètes, et ces « songeurs » qui faisaient métier d'avoir pour les autres des songes révélateurs. Moïse commande de les mettre à mort : « Mais on fera mourir ce

1. *La Bible. Genèse*, ch. XLI. Ed. Marten. Paris, Smith, 1827, p. 32.

prophète-là ou ce songeur de songes, parce qu'il a parlé de révolte contre l'Éternel votre Dieu[1]. » Nous voyons aussi l'Éternel parler contre le peuple de ceux qui passent la nuit dans les sépulcres et les temples des idoles, très probablement pour avoir des songes[2].

Le roi Nabuchodonosor aussi, le roi de Babylone, quand il eut ses fameux songes, appela tous les interprètes de sa capitale par un édit, pour connaître ce qu'ils signifiaient : « Alors vinrent les magiciens, les astrologues, les Chaldéens et les devins et je récitai le songe devant eux ; mais ils ne purent point m'en donner l'interprétation[3]. » Le fait que le livre de Daniel reproduit bien ce qu'était réellement la cour de Nabuchodonosor, à ce point de vue particulièrement, comme on a pu le voir par d'autres documents, est, aux yeux de Lenormant[4], un argument très probant en faveur de son authenticité. Il y a d'ailleurs dans le texte détruit des versions araméennes intercalées, et certaines gloses marginales ont aussi passé dans le texte. C'est ainsi que pour son premier rêve qu'il avait oublié, le roi fit venir les magiciens, les astrologues, les enchanteurs et les Chaldéens. « Et les Chaldéens parlèrent au roi. » Alors se trouve le texte syriaque, qui n'est qu'une glose intercalée : « Que le roi vive éternellement ! Dis le songe à tes serviteurs et nous en donnerons l'explication »[5].

Il y eut donc, à ce qu'il semble, au temps où la Chaldée prédominait, vers les VIe et VIIe siècles, une véritable épidémie de ces augures et devins comme au moment de l'invasion de Rome par la Grèce[6].

Et dès cette époque reculée, il y eut dans les contrées orientales non seulement la croyance à la valeur prophétique des rêves qu'on retrouve chez tous les peuples sauvages[7], mais évidemment des

1. *Bible. Deutéronome*, ch. XIII, § 5, p. 149 ; cf. encore *Id.*, *Jérémie*, ch. XXVII, § 9, 10, ch. XXXII, § 32 ; *Id.*, *Isaïe*, ch. XIX, § 3, 4, ch. LXV, § 4 ; *Id.*, *Deutéronome*, ch. XII, § 2, p. 12 ; *Id.*, *Zacharie*, ch. X, § 2.

2. *Bible. Isaïe*, ch. LXV, § 4 ; éd. Le Maistre de Sacy, 1776, t. III, p. 86.

3. *Id.*, *Daniel*, ch. IV, § 7 ; *id.*, p. 313.

4. F. Lenormant, *La divination et la science des présages chez les Chaldéens*, in-8°, Paris, 1875, appendice, p. 169-177.

5. *Bible. Daniel*, ch. II, § 4 ; *id.*, p. 303.

6. N. Vaschide et H. Piéron, *The Prophetic Dreams in Greek and Roman Antiquity*, The Monist. January, 1901, p. 161-195.

7. N. Vaschide et H. Piéron, *La valeur prophétique des rêves dans les croyances et les traditions des peuples sauvages*, communication à la Société d'Anthropologie du 7 mars 1901.

rites, des règles d'interprétation, tous les premiers éléments de l'Onéirocritique et qui malheureusement nous sont totalement inconnus.

II.

C'est très probablement d'Égypte que cet art passa en Grèce, au milieu d'un grand nombre d'infiltrations de toute espèce. La religion et la philosophie grecques ont subi une influence égyptienne très considérable au point de paraître même en dériver.

Pythagore étudia la philosophie hermétique [1] et vint apporter en Grèce des traditions qui se perpétuèrent à travers les siècles. Nous chercherons le rôle qu'il a pu jouer dans la formation des clefs des songes dans des études spéciales sur leur constitution et leur genèse. Aussi n'insisterons-nous pas ici sur ce point.

L'ensemble des rites égyptiens, ainsi transplantés dans un sol nouveau, s'y développèrent puissamment, à ce point que les temples d'incubation, destinés à favoriser l'éclosion des songes prophétiques au moyen de la provocation, par des procédés spéciaux, d'un état mental favorable, et consacrés à telle ou telle divinité, paraissent avoir été institués par la Grèce. C'est du moins l'opinion de M. Bouché-Leclercq [2]. Et en effet Hérodote ne semble pas avoir connu l'incubation dans son voyage en Égypte, et ce n'est que du temps de Diodore que les Égyptiens en parlèrent ; ils s'y complurent d'ailleurs et ne tardèrent pas à en attribuer l'invention à Isis, s'appropriant ce raffinement religieux de la divination par les songes. C'est pendant l'Alexandrinisme, cette période de fusion de l'Égypte et de la Grèce que ces temples furent le plus en vogue dans les deux pays. Il y a, à cette époque, un véritable confluent de traditions. La croyance proprement dite à la valeur du rêve était, dans les deux courants, aussi originale, mais la civilisation égyptienne permit de trouver des preuves plus anciennes de son existence : c'est ainsi que le songe est appelé, dans un texte de la douzième dynastie, le « message de vérité » [3]. Mais l'art de l'in-

1. Pernety, *Les Fables égyptiennes et grecques dévoilées et réduites au même principe*, Paris, in-12, 1786, t. I, l. I, introduction, p. 218.
2. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, t. III, p. 381.
3. « Apou-ma », cf. Maspero apud *Records of past*, II.

terprétation des songes était venu d'Égypte en Grèce et revenait alors en Égypte avec une vogue nouvelle. Aussi sa force fut considérablement accrue. Et en particulier les temples virent affluer les consultants. Isis, à qui, comme nous l'avons dit, les Égyptiens attribuaient tout l'honneur de cette invention, eut tout naturellement une grande renommée qui provoqua les louanges enthousiastes de Diodore :

« Les Égyptiens disent encore qu'Isis donne aux hommes qui en sont dignes[1], pendant le sommeil, d'utiles avis, se manifestant partout comme une divinité bienfaisante au milieu des besoins de la vie. Ils allèguent en preuve de ces assertions, non pas comme les Grecs de vains contes, mais des faits réels[2], et prétendent que presque toute la terre habitable fournit un témoignage universel de cette vérité par les honneurs qu'on rend à la déesse en reconnaissance de ses apparitions et des guérisons qu'elle opère. Elle se montre particulièrement aux malades pendant le sommeil, leur indique des remèdes, et ceux qui obéissent à ses conseils recouvrent la santé contre toute attente. Plusieurs dont la guérison était regardée par les médecins comme désespérée à cause des difficultés que présentait le traitement de leurs maladies, ont été sauvés de cette manière, et d'autres qui étaient tout à fait privés de la vue ou de l'usage de quelques parties du corps, en se réfugiant pour ainsi dire dans les bras de la déesse, ont été rendus à la jouissance de toutes leurs facultés[3]. »

On peut remarquer que la déesse donnait plutôt des conseils que des avertissements, et encore à ceux qui en étaient dignes. C'était le plus facile et le moins compromettant pour les artifices des prêtres, et d'ailleurs c'est la forme toute naturelle que prenait l'état d'esprit du dormeur. On sait que les opinions qui vous viennent en rêve tendent à être attribuées à quelque personnage autre que vous, personnage qui, dans ce cas, se trouvait être, et cela n'a rien d'étonnant, la divinité même qu'on avait invoquée. Si nous considérons d'autre part les guérisons qui résultaient de cette médecine d'incubation dont nous avons déjà parlé à propos de l'Antiquité gréco-latine, nous pouvons les rapprocher des miracles analogues du Christ, de ceux des martyrs, plus récemment encore de ceux de Lourdes, par exemple.

1. « τοῖς ἀξιοῦσι ». Nous avons ajouté ces mots omis par la traduction citée. Voici le texte complet de cette phrase : « Φασὶ δ' Αἰγύπτοι τὴν Ἶσιν, κατὰ τοὺς ὕπνους, τοῖς ἀξιοῦσι διδόναι βοηθήματα, φανερῶς ἐπιδεικνυμένην τὴν τεὶδίαν ἐπιφάνειαν καὶ τὸ πρὸς τοὺς δεομένους τῶν ἀνθρώπων εὐεργετικόν. » Éd. Vogel. Leipzig. 1888, t. I, p. 40.

2. « οὐ μυθολογίας ὁμοίως τοῖς Ἕλλησιν, ἀλλὰ πράξεις ἐναργεῖς. »

3. Diodore, I, 25, trad. Miot, 1834, t. I, p. 47-48.

Toutes les religions, tous les cultes, toutes les croyances ont eu leurs légendes et leurs phénomènes miraculeux ; la manière de les envisager et de les interpréter ne peut changer avec le culte, avec la religion ; elle doit rester universellement scientifique. Aussi ne faut-il pas s'étonner si en laissant de côté les amplifications et les inventions populaires, les artifices, les simulations, les tromperies plus ou moins conscientes des sectateurs du culte, qui rendent compte d'un grand nombre de faits, on fait toujours appel pour les autres au même ordre de phénomènes, tels que l'hystérie et les autres maladies nerveuses. Nous n'insisterons pas sur la remarque courante, devenue banale, de l'importance des éléments suggestifs dans la thérapeutique médicale. Et nous ne ferons que noter que presque toutes les maladies miraculeusement guéries sont des cécités, des surdités, des paralysies, et cela de tout temps. Or le nombre des cécités, des surdités, des paralysies psychiques et hystériques est assez considérable pour fournir un très sérieux contingent de guérisons de ce genre.

Or les prêtres égyptiens n'étaient pas ignorants de bien des pratiques destinées à agir sur l'imagination des malades dans la veille ou dans le sommeil, et ils devaient s'entendre à provoquer des rêves curatifs [1]. Cependant il y avait des échecs difficiles à dissimuler ; on savait alors subtilement les expliquer. Ou ils étaient dus à l'impiété du consultant, ou bien le dieu agissait en mauvais plaisant et jouait des tours souvent mortels aux malheureux qui venaient le consulter avec confiance. C'est ainsi qu'Artémidore [2] cite un assez grand nombre de faits de ce genre, du temple de Sérapis, dont les oracles toujours bien ambigus donnaient lieu, en tout cas, aux artifices d'interprétation les plus compliqués. Et pourtant c'était là un temple très vénéré : « Il y a à Sérapis, dit Strabon, un temple très vénéré, et qui procure des guérisons, au point que les gens même les plus instruits y croient et vont là eux-mêmes chercher des songes, soit pour eux, soit pour d'autres [3] ».

Ces temples s'étaient d'ailleurs répandus partout. En Cilicie, Plutarque [4] cite le temple de Mepsus où l'on recevait des oracles en

1. C'est un moyen que l'on emploie quelquefois aujourd'hui pour faire disparaître des accidents hystériques. Cf. N. Vaschide et H. Piéron, *La valeur séméiologique du rêve*. Revue scientifique, 30 mars et 6 avril 1901.

2. Artémidore, *Oneirocritikon*, II, 37, 39 ; V, 26, 61, 89, 92, 93, 94.

3. Strabon, éd. Didot, 1853, p. 680, ligne 27 sq.

4. Plutarque, *De Defectu Oraculorum*, éd. Didot, *Moralia*, t. I, XIV, p. 521, l. 5 s.q.

songe ; un préfet de Cilicie y consulta la divinité : on envoyait des lettres qui vous étaient rendues sans paraître avoir été ouvertes ; et cependant il y avait une réponse ; et sa célébrité dépassait celle du temple de Dionysios cité par Pausanias [1].

A côté de l'incubation dans les temples, celle qui consistait à aller dormir sur les tombeaux nous a paru être d'origine purement égyptienne. Elle conserva une très grande vogue : « Ceux qui dorment sur les tombeaux sont les plus sûrs devins » [2], dit un proverbe alexandrin.

Indépendamment des données fournies par ces sortes de cultes, d'autres documents montrent bien la vivacité de la croyance à la valeur prophétique des rêves.

La littérature romanesque est pleine d'éléments magiques, surtout pendant l'époque ptolémaïque où le peuple était fier de ses traditions et de ses sorciers. C'est ainsi qu'on trouve dans les contes des documents sur cette croyance.

Dans un conte [3] qui fait intervenir un magicien qui vécut sous la XVIIIe dynastie, Satni-Khâmois, nous voyons sa femme, la princesse Mahît-Ouàskhît, désolée de ne pas avoir d'enfants : un premier rêve lui enseignait à elle-même le moyen d'exaucer ses souhaits, et bientôt un second rêve révélait à son mari que le fils qu'elle avait conçu s'appellerait Si-Osiri, et qu'il accomplirait des merveilles sans nombre dans la terre d'Égypte. Et de fait l'enfant devint maître en la science des enchantements.

Ces rêves relatifs à des naissances d'enfants, nous les avons trouvés déjà très nombreux en Grèce ; nous les retrouverons bientôt dans ce qui concerne l'Égypte chrétienne et les moines égyptiens, et enfin dans toute l'histoire de cette croyance.

Et les termes sont presque toujours les mêmes :

« Un jour que Satni s'affligeait plus que de coutume, sa femme Mahît-Ouaskhît se rendit au temple et, après avoir imploré le dieu, elle se coucha et s'assoupit. Il lui sembla que quelqu'un lui parlait dans son sommeil : « Es-tu pas Mahît-Ouàskhît, la femme de Satni, qui dors dans le temple

1. Pausanias, X, 35.

2. « Οἱ ἐν ὄλμῳ κοιμηθέντες ἐπιθειαστικώτατοί εἰσιν. » Œuvres de Plutarque, éd. Didot, t. V, *Pseudo-plutarchea-Proverbia Alexandrinorum*, CXIV, p. 171.

3. Fl. Griffith, *Stories of the High Priests of Memphis : the Setin of Herodotus and the Demotic Tales of Khamnas*. Oxford at the Clarendon Press, 1900 ; cf. Maspero, *Un nouveau conte égyptien*. Feuilleton du journal des *Débats*, 20 mars 1901, et *Contes relatifs aux grands-prêtres de Memphis*. Journal des Savants, août 1901, p. 473, n° 4.

pour recevoir le remède des mains du dieu ? Quand le lendemain matin sera venu, va-t'en à l'entrée de la citerne (Maspero traduirait : lieux d'aisance) de Satni, et tu y trouveras un plant de coloquinte qui y pousse. La coloquinte que tu y rencontreras, détache-la avec ses feuilles ; tu en fabriqueras un remède que tu donneras à ton mari, puis tu te coucheras avec lui et tu concevras la nuit même. » Tout se passa ainsi qu'il avait été annoncé. Dès que les signes de la grossesse se manifestèrent, Satni se réjouit fort : il lia une amulette au bras de sa femme et récita un grimoire sur elle afin de la soustraire aux influences malignes. Or une nuit qu'il dormait, il eut un songe à son tour. Il rêva qu'on lui parlait, disant : « Mahît-Ouâskhît a conçu de toi. Le petit enfant dont elle accouchera, tu le nommeras Senasiris, et nombreux seront les miracles qu'il accomplira en la terre d'Égypte. » Ainsi fut fait[1]. »

Dans ce même conte se trouve un exemple d'incubation : dans une lutte du Pharaon dite des sorciers éthiopiens, il lui arriva de recevoir désagréablement cinq cents coups de bâton miraculeux. Un scribe de renom, Horus, fils de Panashi, entra alors au temple d'Hermopolis supplier Thot de lui apprendre à conjurer le charme ; et Thot lui apparut en songe et lui indiqua l'endroit où il avait caché le plus puissant de ses grimoires, ce qui permit à Horus de préparer la vengeance du Pharaon.

Un autre bel exemple de la force de la croyance est donné par un Grec du second siècle, appelé Ptolémée, et attaché au Serapion de Memphis : se trouvant en proie à des difficultés de toute espèce, il nota avec soin les songes qui le visitèrent, lui et tous ses parents intéressés à ses affaires, et il les rangea par jour et par mois. D'après le petit nombre de ceux qui nous restent, ils sont, semble-t-il, incohérents, et dénués de tout intérêt[2].

Enfin la littérature nous fournit encore des données.

Au premier siècle, Dion Chrysostôme recommandait à la dévotion des Alexandrins le dieu dont la bonté se manifeste chaque jour par des oracles et par des songes[3].

Porphyre, philosophe néo-platonicien du troisième siècle, né à Tyr, déclare qu'en dormant « nous acquérons souvent par les songes la connaissance de l'avenir ». Il parle d'ailleurs des pro-

1. Maspero, *Journal des Savants*, p. 475. Maspero signale un autre exemple d'incubation suivie de naissance d'enfant dans une stèle hiéroglyphique de l'époque d'Auguste, dont le texte est dans : Erisse, Monuments, cl. XXVI *bis* ; Lepsius, *Auswahl*, cl. XVI, et Scharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1re série, cl. IV.

2. Leemanns. Papyrus C. (*Sept songes*). Se trouve nos 50-51.

3. Dio Chrysostomus, XXXII.

cédés employés dans les temples d'incubation, tels que les fumigations et les invocations[1]. L'opuscule où il en parle traite des Mystères et a été réuni à l'ouvrage de Jamblique le Syrien, son disciple, sur le même sujet[2]; on suppose d'ailleurs que ce dernier ouvrage n'est pas de la main de Jamblique lui-même mais d'un de ses disciples. Il parle des songes et de la divination par leur intermédiaire[3]. La cause principale de cette divination est en nous, mais il y a aussi une cause extérieure secondaire. Quand la cause secondaire agit seule, c'est que l'événement ne dépendra que des autres; mais quand les deux causes concourent ensemble, c'est que nous y participerons aussi. Cependant, quand les songes viennent de causes extérieures, ou de notre imagination, ils sont humains et se trompent souvent; mais ceux qui arrivent le matin entre le sommeil et la veille apportent les avertissements des dieux aussi clairement que ce qu'on voit dans le jour[4].

Enfin nous voyons au quinzième siècle l'Alexandrin Damascius[5] répéter d'Isidore dont il raconte la vie, et qui vécut au cinquième siècle, qu'il eut souvent des songes prémonitoires. Il est vrai qu'en aucun de ces différents endroits il ne donne le moindre détail. Mais cela suffit pour montrer la continuation jusque-là de cette croyance toujours vivace.

Les philosophes néo-platoniciens ne faisaient, en défendant le rôle du songe, que répéter une tradition chère à Platon, et les mages, dans leur courant parallèle, suivaient les croyances des anciens sorciers égyptiens : ainsi Simon le Mage, contemporain de Philon, eut de nombreux disciples qui « attribuaient de l'importance aux songes, y ajoutaient foi, en faisant naître à leur gré, et obligeaient les esprits de l'ordre le moins élevé à leur obéir[6] ». Tout conspirait donc à fortifier la croyance à la valeur prophétique des rêves.

1. « ἀτμοὶ καὶ ἐπίκλησις. »

2. *Jamblichi Chalcidensis. De Mysteriis liber.* Præmittitur epistola Porphyrii ad Anebonem Ægyptum eodem argumento, Oxonii, 1678.

3. L. cit., III, ch. XXIII, p. 150. *De somniis divinatione per ea.* Ejus causa extra nos.

4. L. cit., III, ch. II, p. 60-61. *De variis divinationis speciebus.* Divina somnia qualia sunt. In iis maxime vis vaticinandi inest.

5. Damascius, *Vita Isidori,* 10, 11, 12, 25, 254, éd. Didot.

6. Amélineau, *Le gnosticisme égyptien.* Thèse Fac. des Lettres de Paris, Leroux, in-4°, 1887, p. 49.

III.

Nous avons vu se développer le courant égyptien jusqu'à la fin de l'Alexandrinisme à partir des données bibliques qui nous renseignèrent aussi sur la Chaldée.

Mais pour ce pays nous avons des documents assez nombreux qui nous montrent pleinement le rôle de la croyance à la valeur du rêve. Il y a en effet un certain nombre de tablettes et d'inscriptions traduites. Il y en a malheureusement un grand nombre qui resteraient encore à traduire ainsi que des papyrus égyptiens, et nous avouons être absolument incapables de combler nous-mêmes cette lacune. Tout récemment M. Thureau-Dangin, attaché au musée du Louvre, traduisit une inscription où le souverain chaldéen, Gondéa, raconte un songe que les dieux lui ont suggéré pour l'avertir de construire un temple. Gondéa aperçoit diverses figures énigmatiques; un guerrier de haute taille flanqué de deux lions, une femme tenant à la main une tablette à écrire, un homme portant le plan d'une construction, etc. Il faut dire d'ailleurs qu'il voulait construire ce temple mais il voulait aussi recevoir des ordres divins précis, et c'est pour cela qu'il fait tirer des données précises du songe, trop vague à son gré.

Voici le texte où il raconte son songe :

« Au milieu de mon songe, un homme grand comme le ciel,
grand comme la terre,
sur la tête de qui était une tiare divine,
à côté de qui était l'oiseau divin Sin Gig,
au pied de qui était un ouragan,
à la droite et à la gauche de qui était un lion couché,
m'a ordonné de construire sa maison.
Je ne l'ai pas reconnu,
une lumière brilla avec force,
une femme..., qui était-elle? qui était-elle?
. . . . . .
elle tenait à la main le calame sacré,
elle portait la tablette de la bonne étoile des cieux.
. . . . . [1]. »

1. Thureau-Dangin, *Le songe de Gondéa*. Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, Picard, in-8°, janvier-février 1901, p. 112 sq. Col. IV, de 14 à 25, p. 118-119.

Il obtint de la déesse Nina l'explication de son songe, et sur son conseil présente un char attelé d'un ânon à son dieu Hin-Ghirson, qui, après avoir reçu ces offrandes, lui révèle le plan de son temple.

Il y a un excellent chapitre de Lenormant [1] sur les songes chez les Chaldéens que nous allons mettre très largement à contribution. Il signale un ouvrage antique, dont une copie d'Assourbanipal fut déposée à la bibliothèque de Ninive : or plusieurs tablettes énumèrent des songes avec leur signification. Mais une seule a été publiée [2]. Voici quelques hypothèses qui en sont extraites : « Si un homme en songe — voit un mâle... voit un corps de chien... voit un corps d'ours avec les pieds d'un (le nom est détruit)... voit un corps de chien avec les pieds d'un (le nom est détruit)... voit le dieu Nin-Kiotu frapper de mort... voit des ourques mortes... voit un homme pisser sur lui... etc. » La prédiction n'est pas indiquée, mais ce devrait être un mauvais signe, car après il y a une prière au soleil, « dissipateur des songes funestes », pour échapper aux présages.

Nous avons vu que chez les Grecs il y avait aussi des procédés de purification pour échapper aux présages des songes, et dans l'Electre de Sophocle la servante Chrysothemis raconte au soleil le rêve funeste de Clytemnestre [3].

La table des matières de ce livre contenait 14 présages terrestres et 11 célestes. Les 13e et 14e semblent désigner des songes :

> « Un songe de grande lumière, le pays en feu ;
> Un songe de grande lumière, le pays en flammes. »
> « Une ourque (umamu) avec les oiseaux du ciel... »

Lenormant suppose qu'il y avait des tables d'observations dressées pour recueillir les coïncidences. Bien que la Chaldée ait été un pays d'observations astronomiques, et que les Chaldéens aient pu avoir une méthode scientifique, nous ne croyons guère à cette méthode baconienne dans la formation de règles d'interprétation des songes. Cela serait contraire à tout ce que l'on peut observer par ailleurs, comme nous le montrerons en étudiant les clefs des

1. F. Lenormant, *La divination et la science des présages chez les Chaldéens*, in-8°, Paris, 1875, ch. VIII, *Les songes et leur interprétation*, p. 127-150.
2. W. A. I. III, 56, 2.
3. N. Vaschide et H. Piéron, *The Prophetic Dreams*, etc., The Monist. Jan., 1901, p. 171.

songes. Il signale aussi des rapports d'influence possible chez les Étrusques.

Nous avons déjà vu par la Bible qu'il y avait à Babylone des interprètes de songes [1]. L'Assyrie, qui imita la Chaldée, se peuple aussi de voyants (Sabru) favorisés par les dieux de songes prophétiques, provoqués à l'aide d'artifices, très probablement [2].

Dans l'Épopée, Izdhubar est toujours accompagné de son voyant, Ea-Bani [3] qu'il a délivré et qui lui explique ses nombreux songes, mais il le perd et en est désolé. Etant atteint de maladie, les dieux, ayant pitié de lui, lui envoient un songe, sur la foi duquel il part pour aller consulter Khosis-Atra, et lui demander le secret de sa guérison.

Le règne d'Assourbanipal semble avoir été souvent influencé par les rêves : c'est ainsi qu'avant de combattre Te-Oumman qu'il défit d'ailleurs complètement, ce roi invoqua Istar qui apparut à un voyant ; elle était souriante et dit : « Va en avant pour jouir du butin, l'espace est ouvert devant toi ; je marcherai moi aussi [4]. »

Gygès eut un rêve qui amena sa soumission à Assourbanipal. Le dieu Assur lui apparut en effet à lui-même et lui dit : « Prends le joug d'Assourbanipal, roi d'Assyrie, chéri d'Assur, le roi des dieux, le seigneur de l'univers; rends hommage à sa royauté et soumets-toi à sa domination ». Un envoyé lydien vient raconter ce songe à Assourbanipal qui eut grand peine à le comprendre, car il n'y avait pas à la cour d'interprète lydien [5].

Avant la révolte du père d'Assourbanipal, un voyant avait eu un songe : « Voilà ce que prépare le dieu Sin à ceux qui complotent le mal contre Assourbanipal, roi d'Assyrie ; la bataille est préparée, une mort mauvaise les attend : avec la pointe de l'épée, la flamme du feu, la famine et le jugement de Nergal, je détruirai leurs vies [6]. »

Enfin dans sa guerre contre Oummanaldas, roi d'Elam, Istar envoya un songe à son armée [7] : « Moi je marche devant Assourbanipal, dit-il, le roi que mes mains ont formé. »

1. Cf. encore, *Babylon.* apud *Phot. Biblioth.*, Cod. 94, p. 75, éd. Bekher. Voir aussi N. Vaschide et Piéron, *La valeur prophétique du rêve dans la conception biblique*, Revue des Traditions populaires, juillet 1901, p. 345-361.
2. A. Maury, *La magie et l'astrologie*, p. 423-429.
3. G. Smith, *Assyrian discoveries*, p. 161.
4. Smith, *History of Assourbanipal*, p. 129, 137, cf. W. A. I. III, 32, l. 16, 83.
5. Smith, p. 64, 66-73, 75 ; cf. W. A. I. III, 19, l. 6. 23-30, l. 89-97.
6. Smith, p. 155 sq.
7. Smith, p. 222 sq.

Tous ces rêves, quand ils n'étaient point des conseils ou des ordres, paraissent avoir été des promesses de victoire des voyants; et il est bien évident que ces espèces de fonctionnaires étaient faits pour annoncer des événements heureux et des victoires; ils ne se seraient pas bien trouvés de présager du malheur. Et, si leurs promesses ne se réalisaient pas, on devait les oublier bien vite.

L'importance attribuée aux rêves se manifeste jusque chez les Éthiopiens, dans leurs rapports avec l'Égypte.

Le prince éthiopien Ta-Nout-Amen raconte dans une stèle comment ce fut un rêve qui le poussa à conquérir l'Égypte. Il vit deux serpents, l'un à gauche, l'autre à droite. Un interprète lui dit alors : « Tu possèdes les pays du Midi; soumets les pays du Nord : que les diadèmes des deux régions aillent sur ta tête, afin que tu aies le pays dans sa longueur et dans sa largeur[1]. »

Il faut avouer que c'est l'interprète, plus que le songe, qui fut responsable de l'influence désastreuse qu'eut ce rêve sur l'Égypte.

Voici un rêve au contraire qui amena l'évacuation de l'Égypte. Notons qu'il n'y a pas eu de voyant intermédiaire. C'est le roi éthiopien Sabacon (Maspéro rétablit Taharquon) qui évacua l'Égypte à la suite d'un songe lui rappelant l'oracle de Napata, et laissa le gouvernement du pays au prêtre Settros[2].

Enfin le roi Tanite Séti fut engagé à tenir tête au roi d'Assyrie Sennachérib par une vision nocturne de Ehtah de Memphis qui annonça la destruction miraculeuse de l'armée assyrienne. Il en éleva une statue commémorative[3].

Cette destruction de l'armée de Sennachérib est rapportée dans la Bible comme ayant eu lieu en Judée, sur la prière d'Ezéchias et la prophétie d'Isaïe, par le ministère d'un ange du Seigneur qui tua la nuit 185.000 hommes de l'armée du roi[4].

N. Vaschide,
Chef des travaux psychologiques
à l'École des Hautes Études.

H. Piéron,
Préparateur
à l'École des Hautes Études.

(*A suivre.*)

1. Mariette, *Revue archéologique*, nouv. série, t. XII, p. 169. — *Catalogue du musée de Boulacq*, n° 918. — Maspéro, *Revue archéologique*, nouv. série, t. XVII, p. 329, 339.
2. Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4e éd., 1886, in-12, Hachette, p. 459; cf. Hérodote, II, 139, 152, et Diodore de Sicile, I, 65.
3. Hérodote, II, 141.
4. *Bible*. *Rois*, II, ch. XIX, § 35 ; *Isaïe*, ch. XXXVII, § 36.

ÉTUDE CRITIQUE

SUR

UNE NOUVELLE HISTOIRE UNIVERSELLE[1]

I.

L'apparition du premier volume de la *Weltgeschichte* rédigée par un groupe de savants allemands, sous la direction de M. Hans F. Helmolt, a été saluée par un grand nombre de *Revues* allemandes comme un événement. Rien que les titres des articles qui s'en occupent montrent jusqu'à quel diapason est monté l'enthousiasme des critiques. Depuis lors ont paru une partie du IIIe volume, ainsi que les volumes IV et VII. C'est sur cette matière que portera notre critique.

Cette histoire du monde veut exposer le développement de l'humanité entière, sans distinction de peuples civilisés ou non civilisés ; elle veut montrer, pour chaque pays, jusqu'où s'est élevé le niveau intellectuel de l'humanité. Pas un groupe humain n'en doit être exclu, sous prétexte qu'il appartiendrait à ceux qui n'ont pas d'histoire. Il est grandement temps que les divisions démodées d'histoire ancienne, d'histoire du moyen âge, d'histoire moderne et d'histoire contemporaine soient abandonnées pour faire place à de nouveaux clichés, qui ne reposent plus sur la chronologie, mais bien sur la géographie et l'ethnographie. Il ne s'agit plus de

1. *Weltgeschichte von Hans F. Helmolt. Erster Band, Allgemeines, die Vorgeschichte, Amerika, der stille Ocean*, Leipzig und Wien. Bibliographisches Institut, 1899. Un volume grand in-8° de 630 pages. *Dritter Band, erste Hälfte, das alte Westasien*, 1899, 388 pages; *Vierter Band, die Randländer des Mittelmeers*, 1900, 574 pages; *Siebenter Band, Westeuropa, erster Theil*, 1900, 572 pages.

faire l'histoire des peuples, mais bien celle des pays ; car l'homme est le produit de la terre et son histoire ne saurait en être détachée.

Pour justifier cette nouvelle manière d'envisager l'histoire, les critiques relèvent la nécessité pour le monde contemporain de connaître la vie et le développement de tous les peuples de la terre et de ne plus se borner au cercle restreint dans lequel s'enfermait jusqu'à présent l'histoire de l'humanité. Tout le genre humain vivant aujourd'hui d'une vie solidaire, il s'ensuit que toutes ses parties doivent également nous intéresser; de là la nécessité d'élargir le cadre de l'histoire d'une façon extensive, à la surface du globe, de lui donner une base plus large, une base territoriale, géographique et ethnographique.

Nous ne voulons nullement contester ces vues, et nous concédons qu'il serait très utile, tant pour la conception théorique que pour les buts pratiques poursuivis par les hommes, qu'ils connussent l'histoire de tous les peuples, sans égard au rôle que ces derniers ont joué dans le développement, comme il est nécessaire, d'autre part, de posséder des connaissances géographiques sur tous les pays du globe ; car tout ce qui touche à l'humanité doit nous intéresser.

Mais le livre que nous analysons ne se propose pas du tout d'être une collection de monographies historiques concernant tous les peuples de la terre. Au contraire, il veut exposer l'*histoire de l'humanité* au moyen du développement de tous les groupes humains qui se trouvent disséminés sur le globe. L'*Histoire de l'humanité serait la somme de toutes ces histoires partielles*. L'histoire universelle ne résulterait plus du développement des peuples considérés jusqu'à présent — à ce qu'il paraît, à tort — comme historiques, mais bien de la coopération de toute la masse humaine répandue sur notre planète.

Ce point de vue fausse complètement la notion de l'histoire, et nous ne pouvons le laisser s'introduire dans notre esprit moderne, déjà faussé dans tant de directions, sans crier au moins : gare !

Pour avoir une idée de la façon dont les auteurs de la *Weltgeschichte* entendent exposer l'histoire de l'humanité, nous reproduirons les divisions de l'ouvrage d'après les huit volumes qui doivent le composer.

I. Généralités, préhistoire, l'Amérique, l'Océan Pacifique.
II. L'Océanie, l'Asie Orientale, l'Océan Indien.
III. L'Asie Occidentale, l'Afrique.
IV. Les peuples du bassin Méditerranéen.
V. L'Europe du Sud-Ouest, le monde Slave.
VI. Les Germains et les Romains.
VII. L'Europe Occidentale jusqu'en 1800.
VIII. L'Europe Occidentale pendant le XIXe siècle, l'Océan Atlantique.

Le premier volume contient, après quelques chapitres généraux d'orientation dans la nouvelle direction imprimée à l'histoire, trois chapitres de faits : le premier (ch. IV) expose l'époque préhistorique; le second (ch. V); l'Amérique, et le troisième (ch. VI), le rôle de l'Océan Pacifique dans l'histoire de l'humanité.

L'époque préhistorique est traitée surtout sur les données des stations européennes et très peu sur celles d'Amérique, qui ne peuvent se comparer en richesse et en importance avec les restes retrouvés en Europe. M. Ranke, l'auteur de ce chapitre, en lui-même excellent, s'étend beaucoup sur les stations de la Suisse, sur celle de Hallstadt, enfin sur les admirables découvertes de Schliemann, dans les fouilles pratiquées à Troie et à Mycène. M. Ranke constate avec satisfaction la confirmation des traditions homériques par le résultat muet mais bien éloquent donné par les restes enfouis sous le sol de Hissarlik et termine son chapitre par les mots : « C'est ainsi que l'histoire est racontée par la méthode géologique-archéologique, basée tout simplement sur des monuments du sol, sans le secours de témoignages écrits. La *préhistoire* [1] est arrivée à son but; elle est devenue histoire. » (p. 178.)

Nous constatons donc un fait indubitable, très important pour apprécier la méthode suivie par les auteurs de la *Weltgeschichte* : c'est que les commencements de l'histoire ont été trouvés par eux en *Europe* et que c'est toujours ici que se rencontre la transition entre l'époque préhistorique et l'histoire proprement dite. Cette transition paraît avoir de l'importance aussi pour les auteurs de la *Weltgeschichte*, puisqu'ils en notent l'apparition d'une façon si marquée.

1. Qu'on nous pardonne ce mot : d'ailleurs quand on admet l'adjectif préhistorique, pourquoi n'admettrait-on pas le substantif *préhistoire*, le seul qui rend le sens de l'allemand *Vorgeschichte* ?

On s'attendrait donc à ce que le chapitre suivant exposât l'histoire, *européenne aussi,* à laquelle a abouti *cette époque préhistorique européenne.* Au lieu de cela, les auteurs trouvent bon d'abandonner l'Europe pour sauter à pieds joints par-dessus l'Atlantique et exposer les destinées de l'Amérique.

Ici, après avoir décrit la vie et les usages des différentes tribus indigènes, vie qui ne possède que très peu d'éléments historiques, M. Haebler, l'auteur du chapitre concernant l'Amérique, entre dans l'exposition de la découverte, de la conquête et de la colonisation européenne. Mais il est incontestable que l'histoire du continent américain, à partir de ce moment, n'est *qu'un embranchement de l'histoire européenne,* puisque ce sont les peuples de l'Europe, avec leurs langues, leur esprit, leurs institutions qui s'établissent sur le sol de l'Amérique. La *Weltgeschichte* revient donc à l'histoire européenne, telle qu'elle s'est développée en Amérique.

Donc, malgré les efforts des auteurs de l'ouvrage que nous analysons, de donner à l'histoire une base géographique, la logique des faits, bien plus puissante que celle de l'esprit de système, les contraint à revenir à la vérité, *c'est-à-dire à la prédominance historique de l'Europe sur tous les autres continents,* prédominance qui exclut justement l'exposition de l'histoire sur la base géographico-ethnographique.

La nécessité dans laquelle s'est trouvé M. Haebler en traitant l'*histoire géographique* de l'Amérique, d'exposer ses destinées à partir du xve siècle, l'a obligé d'entrer tout d'un coup, sans aucune explication, sans aucune préparation, dans la continuation de l'histoire européenne, telle qu'elle s'est développée sur le nouveau continent. Nous ne savons, *historiquement parlant,* ni ce que sont les Espagnols, les Portugais, les Génois, ni quelles sont les idées qui inspirèrent à Colomb l'entreprise de la découverte d'une nouvelle route aux Indes ; ni quelles sont les causes qui poussèrent les Anglais à coloniser l'Amérique septentrionale, ni comment prit naissance l'esprit politique et religieux qu'ils y importèrent. Quand même M. Haebler touche par quelques phrases à toutes ces questions, l'*explication historique* de tous ces éléments du développement de l'Amérique européenne fait défaut. Pour expliquer tous ces éléments d'une façon historique, c'est-à-dire *par la genèse de leur formation,* M. Haebler aurait dû refaire

l'histoire entière de l'Espagne, du Portugal, de l'Angleterre, ainsi que celle de la Renaissance et, pour comprendre, à leur tour, le développement de ces derniers éléments, il aurait dû refaire l'histoire romaine, l'histoire grecque, celle de l'Orient ; donc, abandonner précisément le système d'histoire ethnographique et revenir à la seule histoire possible : l'*histoire historique*, si nous pouvons nous exprimer ainsi.

Les autres volumes (IIIe 1re partie, IVe et VIIe) provoquent les mêmes observations. C'est ainsi que le Mahométanisme est traité avant le Christianisme quoique le premier ne soit explicable, en grande partie, que par l'influence du second ; les résultats des croisades, sur le développement de la Syrie, sont exposés avant que l'on sache ce qu'étaient ces expéditions ; l'histoire de la Macédoine et celle d'Alexandre le Grand est traitée avant celle de la Grèce, renversant complètement la succession historique ; la question sociale et le socialisme sont exposés avant la Révolution française et même avant l'affermissement de l'autorité monarchique ; le Kulturkampf conduit par Bismarck, dans le chapitre sur la réformation et la contre-réformation, avant l'histoire de la Prusse. Ces ὕστερον-πρότερον continuels ahurissent le lecteur et lui font perdre complètement la filiation des événements, leur véritable essence historique.

Puis, quelques chapitres poursuivent les faits qu'ils traitent, jusqu'à nos jours ; par exemple, l'histoire du nord de l'Afrique, qui va jusqu'à la colonisation française de l'Algérie, l'Espagne jusqu'à la guerre avec les Etats-Unis 1898, pendant que la Grèce s'arrête à Alexandre le Grand, l'Italie au VIe siècle, pour être continuées dans d'autres volumes.

Mais même comme système géographique, nous nous demandons qui cherche Carthage parmi les peuples de l'Asie occidentale, à côté des Phéniciens. Nous savons bien qu'il était impossible de détacher l'histoire de la colonie, qui n'est qu'une continuation de celle de la mère-patrie. Seulement, dans ce cas, que l'on ne parle plus de système géographique !

Mais, pour quelles raisons la *Weltgeschichte* commence-t-elle par l'Amérique ? M. Helmolt ne trouve pas d'autre motif à invoquer que des nécessités pratiques (Praktische Gründe), ce qui peut paraître assez extraordinaire dans un ouvrage qui a pour but de changer le système *scientifique* de l'histoire. Il est vrai qu'il en

invoque encore un autre, la circonstance que c'est par l'Orient que la civilisation a commencé. *Ex oriente lux!* L'Amérique est donc, pour M. Helmolt, située à l'orient de l'Europe. La chose peut parfaitement se soutenir, comme on peut aussi soutenir, par exemple que le Havre se trouve à l'orient de Paris — un orient métaphysique, mais enfin un orient tout de même. Si l'on trouvait la proposition par trop extraordinaire, on n'a qu'à la lire dans l'introduction de M. Helmolt, en compagnie d'autres tout aussi fortes.

II.

Nous ne comprenons vraiment pas comment on peut traiter l'histoire du point de vue géographique. L'histoire, c'est le développement de l'esprit humain *dans le temps* et non dans l'espace. Ce développement enchaîne l'un à l'autre les différents peuples de la terre, enchevêtre leurs relations, les soumet à des influences communes, en sautant par-dessus les mers et les montagnes. L'esprit anglais traverse l'Atlantique pour imprimer aux Etats-Unis un développement tout à fait autre que ne le fit l'esprit espagnol qui franchit aussi le même océan, pour s'incorporer dans les peuples nouveaux de l'Amérique du Sud; l'imitation des institutions anglaises, nées de conditions absolument particulières à la Grande-Bretagne, changea le système des gouvernements de toute l'Europe; l'esprit français transforma complètement la vie du peuple roumain ; le christianisme parti de la Judée s'étendit dans les deux mondes; l'Islamisme s'implanta au sein des Arabes d'abord, des Perses et des Indiens plus tard, enfin au sein des Turcs, donnant partout naissance à d'autres formes de civilisation, etc., etc. Toutes ces influences se sont exercées *dans le temps et sans égard pour l'espace;* ce dernier a été enjambé, pour ainsi dire supprimé, détruit. Et maintenant on veut détruire la continuité dans le temps, l'essence même de l'histoire, pour exposer les destinées des peuples, d'après les pays qu'ils occupent!

C'est ici le point capital de notre divergence d'opinions avec les auteurs de la *Weltgeschichte*. Selon nous l'histoire, destinée à expliquer chaque moment de l'existence par son antécédent, doit

être poursuivie *sur la ligne du temps,* à partir de ses origines, c'est-à-dire du moment où l'intelligence humaine s'est engagée dans la voie du développement, jusqu'à nos jours. C'est le but de l'histoire de l'humanité, improprement appelée *Weltgeschichte* en allemand, car il ne s'agit pas de l'histoire du monde, mais bien seulement de l'histoire de l'esprit humain, dernier produit du développement du monde. Bien entendu que l'histoire s'est déroulée sur un espace, mais cet espace est indifférent pour le développement lui-même. Les pays les plus divers peuvent devenir son théâtre. Tous ces cadres différents auxquels le développement doit s'adapter, modifient sa forme et même son contenu, mais le développement en lui-même n'en dépend pas : il se déroule dans la durée.

Il est incontestable que chaque peuple possède une histoire, comme chaque individu en possède une. Mais les peuples sont doués à différents degrés de la faculté de développer leur esprit; il y en a qui ne dépassent pas des formes tout à fait rudimentaires; d'autres qui se sont arrêtés, après s'être élevés quelque peu au-dessus des premiers tâtonnements; d'autres enfin qui semblent devoir avancer indéfiniment. Lequel de ces développements peut constituer l'histoire de l'humanité? Ce ne sont pour sûr pas les développements qui se sont arrêtés en route; *car ceux-là ne sont pas la mesure de ce que l'humanité peut produire.* L'histoire de l'humanité signifie l'exposé du développement suprême de l'esprit humain; mais ce développement s'est poursuivi sur une seule ligne, malgré ses zigzags. Il a commencé par l'époque préhistorique, s'est continué à travers différents peuples et sur des espaces géographiques très différents, jusqu'à nos jours, et probablement continuera à marcher encore de longues années, encore de longs siècles. L'histoire de l'humanité ne saurait donc être la somme des histoires partielles de tous les peuples de la terre; elle ne peut être que l'exposé du développement des peuples supérieurs qui ont toujours élevé le niveau intellectuel de l'humanité : *l'histoire universelle n'est pas une addition de développements coexistants; c'est une multiplication des développements successifs.*

Une violentation de la conception de l'histoire, telle que veut l'opérer le livre de M. Helmolt, ne pouvait s'accomplir sans que la vérité se fît jour à son insu. Aussi avons-nous vu comment dans le volume consacré à l'Amérique, les collaborateurs de M. Helmolt

font de l'histoire européenne. Mais ce qui est encore plus concluant, c'est que M. Helmolt lui-même, dans son introduction, laisse échapper des pensées qui contredisent son système du tout au tout. Il dit par exemple que « les productions intellectuelles des nations qui vieillissent sont recueillies par d'autres plus jeunes, pour les transmettre (purifiées ou modifiées) à des peuples venus plus tard. *Ce que tu as hérité de tes pères, acquiers-le pour le posséder; c'est là-dessus que repose l'enchaînement historique universel.* » (p. 7.) Cette pensée est très vraie; mais comment concilier avec elle le besoin d'exposer l'histoire des tribus des Peaux-Rouges d'Amérique, qui n'ont pour sûr laissé à nos pères absolument rien à hériter? La même question pourrait être posée pour les peuples civilisés du Nouveau-Monde, pour les royaumes des Aztèques et des Incas, voire même pour la Chine et pour l'Inde qui n'ont commencé à se mêler au grand courant de l'histoire qu'à partir du XVIIIe siècle. Les histoires de tous ces peuples, quelque intéressantes qu'elles puissent être en elles-mêmes, n'ont aucune valeur pour l'histoire de l'humanité, attendu que les courants qu'elles représentent se sont perdus dans les sables, avant de mêler leurs eaux au fleuve profond de la civilisation maîtresse de l'humanité, telle qu'elle est donnée aujourd'hui par les peuples européens, indépendamment des régions géographiques que ces derniers habitent. M. Helmolt s'élève contre Burdach, Kant, Lotze et Treitschke qui voient dans les peuples européens les maîtres de l'humanité non seulement par la pensée mais aussi par l'action. Il dit que « ces prophètes commettent tous la faute de prendre des phénomènes momentanés pour des phénomènes durables, de considérer le particulier comme élément général ». (p. 5.) Mais M. Helmolt se charge de réfuter lui-même cette pensée, lorsqu'il dit que « la connaissance basée sur l'expérience a plus de valeur que toute spéculation ». Mais l'expérience nous montre jusqu'à présent que les peuples européens ont toujours marché à la tête de la civilisation, et cette expérience est l'unique source possible de notre savoir, puisqu'elle dure presque depuis le commencement du développement humain. Spéculer sur ce qui pourrait arriver par la suite est, d'après les principes même de M. Helmolt, une peine dépensée en pure perte. L'histoire, en effet, a pour objet d'exposer et d'expliquer *ce qui a été;* ce qui sera dans les temps futurs dépasse son horizon. Nous ne pouvons savoir si, dans l'avenir, les

Nègres arriveront à donner naissance à une civilisation qui éclipsera celle des nations européennes. M. Helmolt semble l'admettre. Spéculer là-dessus est en dehors des limites de notre expérience et nous n'avons donc pas à nous en occuper. Ce qui est positif, c'est que, jusqu'à présent, la civilisation la plus complète qu'ait produite le genre humain est celle qui a fleuri au sein des peuples européens; que cette civilisation remplit aujourd'hui tous les continents de ses splendides créations et qu'elle tâche d'élever à elle les peuples qui ne sont pas parvenus à en posséder une pareille. *L'histoire de l'humanité ne peut être que l'histoire de cette civilisation qui est l'expression suprême de la force créatrice de l'esprit humain.* Pour la comprendre, il faut poursuivre son développement depuis l'origine à travers les peuples par lesquels elle s'est accomplie et jusqu'à nos jours. Il faut commencer par la période préhistorique comme l'ont fait à l'encontre de leur système, les auteurs de la *Weltgeschichte*, puis suivre les étapes, établies une fois pour toutes, de l'histoire ancienne, du moyen âge et moderne, pour arriver en dernier lieu à expliquer, autant que faire se peut, d'une façon génétique, l'état dans lequel l'humanité *supérieure* se trouve de nos jours.

Voilà le vrai, le seul but de l'histoire.

D'ailleurs un des collaborateurs de M. Helmolt partage notre manière de voir, à l'encontre des principes posés par le directeur de la publication. M. Helmolt, dans l'introduction du premier volume, avait considéré le rôle prédominant de l'Europe dans la civilisation du monde comme une illusion « qui commettait la faute de prendre un fait momentané pour quelque chose de constant, et de ne pas distinguer entre le particulier et le général ». Comme pour M. Helmolt tous les peuples et toutes les races sont également aptes pour la civilisation, cette prépondérance de l'Europe sur toute la terre n'est qu'un fait accidentel, destiné à disparaître et à faire place à une civilisation de tous les peuples du globe, et c'est cette perspective de l'avenir qui a dicté l'idée fondamentale de la *Weltgeschichte*. M. Helmolt se préoccupe en histoire aussi de ce qui sera et non seulement de ce qui a été.

En contradiction flagrante avec les principes du maître, M. Heinrich Schurtz termine par les paroles suivantes son deuxième chapitre sur l'Asie occidentale : « L'Asie présente au spectateur le tableau colossal d'un effondrement sans espoir de sa brillante cul-

ture ancienne. Un travail immense sera nécessaire pour renouveler ce qui a été détruit, pour rendre de nouveau habitables les ruines accumulées, pour regagner les peuples au relèvement intellectuel et économique. *Ce n'est que l'Europe qui pourra servir ici de maître et payer ainsi une partie de la dette pour l'héritage si riche que lui ont laissé les anciens peuples de l'Asie occidentale.* La transformation a déjà commencé. Le canal de Suez a rejeté le commerce dans ses anciennes voies à travers la Mer Rouge; d'une importance encore plus grande sera la construction d'un chemin de fer qui reliera l'incomparable route commerciale du Golfe Persique aux ports de la Syrie et la mise en communication de Constantinople avec l'Euphrate par une ligne de rails. C'est alors qu'une nouvelle page commencera dans l'histoire de l'Asie occidentale, et comme autrefois nous assisterons alors de nouveau à la victoire de la charrue sur la vie nomade, de la création sur la destruction. » (Vol. III, 1re partie, p. 388.)

M. Schurtz attend donc le relèvement de l'Asie de l'intervention européenne. M. Helmolt, au contraire, prophétise l'éclipse de la civilisation de cette partie si exiguë du globe et son remplacement par celle de tous les peuples de la terre. Pour lui la prédominance actuelle de l'Europe n'a été qu'une usurpation qui aura bientôt fait son temps, pendant que son collaborateur voit l'avenir du progrès, toujours dans cette prédominance de la minorité capable sur une majorité qui ne l'est pas.

Si nous ne nous trompons pas, le collaborateur, M. Schurtz, se trouve en flagrante contradiction avec le maître, et cette contradiction ne porte pas sur une question secondaire qui serait facilement excusable, vu l'étendue et surtout le mode de la publication, faite sans suivre aucune autre considération que les « praktische Gründe ». Mais M. Schurtz, en reconnaissant à l'Europe seule la faculté civilisatrice, renonce au principe même de l'histoire ethnographique et géographique, ce qui est une question d'une bien autre importance pour juger du sérieux de l'entreprise.

III.

On peut faire encore une objection au travail dirigé par Helmolt, objection de nature philosophique, logique.

M. Helmolt et ses collaborateurs croient que l'on peut changer du jour au lendemain et de fond en comble la méthode de traiter une science ; qu'il suffit de se forger une nouvelle conception de cette science, pour changer la disposition du système de vérités dont elle se compose ; que si la façon d'exposer le passé ne contente pas complètement l'esprit, on est libre de changer complètement la façon de voir transmise par la tradition et de substituer à l'histoire, telle qu'elle a été traitée jusqu'à nos jours, une manière complètement autre.

Nous pensons que ce fondement logique de la pensée, qui a présidé à l'entreprise de la *Weltgeschichte*, est totalement erroné.

La méthode d'une science quelconque ne se développe qu'ensemble avec les vérités qui constituent cette science ; elle pousse sous la main de ceux qui s'en occupent, d'abord d'une façon inconsciente, et ce n'est que plus tard, lorsque l'esprit commence à réfléchir, non seulement aux vérités découvertes, mais aussi à la manière dont elles ont été amenées au jour, que la question de la méthode d'après laquelle cette science est traitée, peut devenir aussi l'objet de la spéculation. C'est alors que les procédés d'investigation peuvent être redressés, corrigés, améliorés ; mais ces procédés sont donnés par le développement de la science telle qu'elle s'est formée inconsciemment. M. Belot a dit très bien : « Il y a peu de service à attendre d'une méthodologie prescriptive et dogmatique, pendant que l'utilité d'une méthodologie critique ne saurait être mise en doute. » Et Stuart Mill avait déjà remarqué[1] « qu'on n'aurait jamais connu quelle est la marche à suivre pour établir une vérité, si nous n'avions commencé par établir nombre de vérités[2] ». M. Fouillée ajoute encore « qu'une science au début n'est pas obligée de déterminer sa manière de marcher autrement qu'en marchant et qu'elle laisse au philosophe le soin des spéculations ultérieures sur sa méthode[3] ». M. Durkheim partage aussi l'opinion « qu'en fait de méthode on n'en peut faire que de provisoires, car les méthodes changent à mesure que

1. Stuart Mill, *Logique des sciences sociales*, éd. Belot, Paris, 1899. Introduction, p. XXXIX.

2. *Ibidem*, p. 3.

3. G. Fouillée, *Le mouvement positiviste et la conception sociologique du monde*, Paris, 1898, p. 232.

la science avance[1] ». Enfin, M. Rickert, dans une étude publiée dans cette *Revue* même, dit aussi « qu'un savant n'a jamais besoin d'attendre que la logique lui dicte la nature de son travail ; au contraire la véritable méthode s'établit peu à peu d'elle-même, c'est ainsi que les grands historiens ont mis en œuvre dès longtemps la vraie méthode historique[2] ». On peut donc établir cette vérité indubitable que *jamais une science n'a été créée ni transformée d'emblée par l'application d'une méthode quelconque*, et on ne saurait faire une exception à ce principe pour l'histoire seule. Cette discipline, aussi vieille presque que le genre humain, a eu tout le temps de montrer la façon dont on doit établir les vérités qui la constituent. Il va sans dire qu'elle a continuellement progressé dans son contenu et que, parallèlement à cette progression, sa méthode s'est aussi améliorée ; depuis quelque temps la réflexion s'est emparée des procédés mis en action par elle pour établir ses vérités, et on ne saurait contester qu'il y a bien des points où la méthode historique doit être redressée. Nous en avons indiqué quelques-uns dans nos *Principes fondamentaux de l'histoire* et notamment nous avons exigé une plus grande attention donnée à l'enchaînement causal, l'élimination d'une foule de détails, agglomérés par l'invasion de l'érudition dans les études historiques, détails qui ne servent qu'à obscurcir l'intelligence de la marche du développement, et finalement la prise en considération sérieuse des séries historiques qui remplacent, en histoire, les idées générales représentées par les lois dans les sciences des phénomènes de répétition.

Nos observations, tout en tâchant d'amender la méthode historique, la laissent intacte dans son essence qui est d'*exposer la suite des événements telle qu'elle s'est déroulée dans le courant des temps*, en une seule grande série qui représente le développement de la civilisation dans sa plus haute manifestation, telle qu'elle brille de nos jours. M. Helmolt veut substituer à cette conception de l'histoire une autre basée sur la géographie, conception qui tend à briser la continuité du développement en autant de tronçons qu'il y a de pays, et à substituer la coexistence à la succession. Il veut subordonner aussi en histoire le temps à l'espace,

1. *La Méthode objective en sociologie*, dans la *Revue de Synthèse historique*, n° 4.
2. *Les quatre modes de l' « Universel » dans l'histoire*, *ibid.*, II, n° 5.

pendant que dans cette discipline c'est l'espace qui doit être subordonné au temps.

Notre époque est tourmentée par le besoin de la nouveauté. Ne ressembler à personne, être original, voilà le rêve de presque tout le monde. Cette tendance ne saurait être admise sans une importante restriction ; c'est que le nouveau dans l'art soit beau et que dans la science il soit vrai. Sans beauté il n'y a pas d'art et sans vérité pas de science. L'originalité seule peut servir d'une façon admirable certains « praktische Gründe » ; mais elle ne suffit ni à constituer, ni à faire avancer la science.

A. Xénopol.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE GÉNÉRALE

LES

ÉTUDES D'HISTOIRE BYZANTINE EN 1901

Les études d'histoire byzantine sont chose assez ancienne à la fois et très nouvelle. Fondées au XVIIe siècle par Ducange, délaissées presque systématiquement au siècle suivant, lentement, obscurément reprises pendant le second tiers du XIXe siècle, elles ont depuis une trentaine d'années retrouvé une faveur inattendue, et depuis dix ans environ reconquis dans la science la place qui légitimement leur appartient. Ce n'est point ici le lieu de dire les raisons de ce long discrédit, dont quelque chose subsiste dans les préjugés toujours attachés au mot de *byzantin,* ni de rechercher non plus les causes diverses de cette brusque renaissance [1]. Il suffira de constater les faits. Il est indéniable qu'à l'heure actuelle, dans tout l'Orient grec et slave, chez tous les peuples établis sur le territoire ou dans la zone d'influence de l'antique Byzance, l'histoire byzantine est considérée et étudiée comme un chapitre de l'histoire nationale. Il est indéniable qu'en Occident, en Alle-

1. Cf. sur ce point et en général sur le développement de ces études, Diehl, *Les études byzantines en France* (Byz. Zeitschr., 1900) et Bréhier, *Le développement des études d'histoire byzantine du XVIIe au XXe siècle* (Revue d'Auvergne, 1901).

magne, en France, en Angleterre, le grand mouvement d'érudition qui, au XIXe siècle, a ramené vers le moyen âge l'attention du monde savant, a, par une conséquence naturelle, éveillé une vive curiosité pour cet empire grec dont, pendant près de mille ans, l'influence fut si profonde dans l'histoire de la civilisation. Et non seulement, grâce aux recherches des Zachariæ de Lingenthal, des Hopf, des Finlay, grâce aux travaux plus récents des Rambaud, des Schlumberger, des Krumbacher, les études byzantines ont repris droit de cité dans la science ; mais, chose plus significative, le théâtre et le roman mêmes se sont laissés séduire au prestigieux décor de cette société oubliée, et par la plume d'un Sardou, d'un Jean Lombard, d'un Paul Adam, ont rendu pour les plus profanes le nom de Byzance populaire. Enfin et surtout il est indéniable qu'au grand élan initial de sympathie réparatrice, un peu confus encore et désordonné, s'est depuis dix ans environ substitué, grâce à une méthode plus sévère, à une discipline plus rigoureuse, à un contact plus intime des bonnes volontés, une organisation plus sérieuse du travail scientifique et que les résultats acquis permettent dès maintenant d'entretenir les plus belles espérances pour l'avenir.

Dans l'histoire du développement des études byzantines, l'année 1891 marque une date décisive. C'est à ce moment que Krumbacher publia à Munich la première édition de cette admirable *Histoire de la littérature byzantine*, livre de chevet de quiconque veut s'occuper des choses de Byzance. L'année suivante, le gouvernement bavarois créait pour Krumbacher une chaire de philologie byzantine à l'Université de Munich, et en même temps, sous la direction de Krumbacher et avec le concours des principaux byzantinistes d'Europe, la *Byzantinische Zeitschrift* se fondait, revue d'un caractère nettement international, destinée à grouper et à coordonner autour d'un organe commun l'effort trop longtemps dispersé des initiatives particulières. A la même date, en France, la conférence de langue néo-grecque, instituée dès 1885 — il ne faut point l'oublier — pour Psichari à l'École des Hautes-Études, prenait le titre définitif de conférence de philologie *byzantine* et néo-grecque. Désormais le branle était donné. Jadis, entre 1868 et 1870, lorsque Leger, Drapeyron, Rambaud apportaient en Sorbonne leurs thèses sur *Cyrille et Méthode*, sur *Héraclius*, sur *Constantin Porphyrogénète*, quel que fût le retentissement de ces

savants ouvrages, si fortement qu'ils eussent contribué au réveil des études byzantines, pourtant aucun résultat vraiment durable n'était sorti de ces efforts isolés : dans l'enseignement supérieur d'aucun pays, l'érudition byzantine n'avait de place ; nul plan d'ensemble, nulle direction précise ne s'étaient trouvés pour des œuvres communes. Maintenant, en moins de dix ans, tout changea de face. Successivement, à l'exemple de Paris et de Munich, les Universités prirent à cœur d'organiser l'enseignement nouveau. En Russie, Pétersbourg en 1893, Odessa en 1900, créèrent des cours de philologie byzantine et néo-grecque ; en Autriche-Hongrie, Budapesth a depuis 1895 une chaire de philologie byzantine, et l'histoire de l'art byzantin tient une large place dans l'enseignement que donne Strzygowski à l'Université de Graz. En Hollande, Leyde a depuis 1893 un cours de philologie byzantine ; en Allemagne, à côté de la chaire magistrale de Munich, Leipzig a vu s'ouvrir des cours de philologie (1898) et d'art byzantins. En France, enfin, un cours d'histoire byzantine, le seul de cette sorte qui jusqu'ici existe, a été en 1899 institué à l'Université de Paris, et une conférence, assez mal intitulée au reste, « de christianisme byzantin » a été créée à l'École des Hautes-Études (section des sciences religieuses). Des séminaires d'études byzantines, annexes des chaires magistrales et laboratoires de science plus précise, ont été inaugurés à Upsal en 1898, à Munich en 1899, et des collections de photographies et de moulages s'organisent en ce moment même à côté des enseignements byzantins de la Sorbonne et de l'École des Hautes-Études. Depuis 1895, un *Institut archéologique* russe est établi à Constantinople, et sous la direction d'Ouspenskij, son activité s'est portée presque entière vers l'étude du moyen âge byzantin; pareillement, *l'École française d'Athènes*, reprenant au reste une tradition qui toujours y fut conservée, a porté avec plus d'esprit de suite son attention vers les choses de Byzance. Enfin, à côté de la *Byzantinische Zeitschrift*, une autre revue spéciale, plus exclusivement russe et grecque, le *Vizantijskij Vremennik*, s'est fondée en 1894 à Pétersbourg, sous la direction de Vasilievskij et de Regel. Ainsi les études byzantines ont achevé de se constituer en une science véritable, pourvue de ses organes, de ses instruments de travail, de sa méthode ; autour des revues qui coordonnent les initiatives isolées, autour des chaires d'Université groupant les énergies éparses, suscitant les vocations nouvelles, une discipline

s'est constituée, un programme de recherches s'esquisse et déjà les résultats acquis sont dignes d'attention et d'estime.

Que l'on parcoure les dix volumes de la *Byzantinische Zeitschrift*, que surtout l'on compare à la première édition de l'*Histoire de la littérature byzantine* de Krumbacher la seconde édition publiée en 1897 et dont le volume a presque doublé, et l'on verra d'un coup d'œil toute l'étendue des progrès accomplis en ces dix années. Sans doute, l'œuvre est loin d'être complète, et le champ est énorme qui demeure à défricher; mais l'activité est générale, prodigieuse, et elle fait bien augurer de l'avenir. C'est ce que nous voudrions montrer ici, en indiquant successivement de quels instruments de travail dispose aujourd'hui l'histoire byzantine, quels résultats scientifiques ont déjà été obtenus, quels problèmes surtout restent à poser et à résoudre. On nous excusera, je pense, — puisqu'aussi bien il faut se borner — d'une part de ne point nommer, sauf quelques exceptions tout à fait remarquables, les ouvrages antérieurs à la période d'organisation qui commence entre 1885 et 1890, et d'autre part de ne point énumérer les innombrables travaux de détail parus en ces quinze dernières années mêmes. Ce qui importe, en effet, c'est de marquer les grandes directions de la recherche scientifique, de dire les lacunes qu'elle doit s'efforcer de combler: pour le faire, volontairement nous nous bornerons à ce qui nous a paru essentiel.

I.

Il n'existe, jusqu'ici, pour l'histoire byzantine, aucun répertoire bibliographique qui fournisse aux travailleurs la liste méthodique et complète des documents originaux et des livres ou articles relatifs aux choses de Byzance : et ce n'est point là un mince embarras. Toutefois, en attendant qu'on nous donne cet indispensable instrument de recherches scientifiques, il est dès maintenant assez aisé de constituer les éléments de cette bibliographie. L'*Histoire de la littérature byzantine* de Krumbacher[1] rend à cet égard des services inappréciables. Non seulement elle renferme en appendice une liste critique, rigoureusement classée, assez développée et sur

1. *Geschichte der byz. Litteratur*, 1re éd., Munich, 1891; 2e éd., 1897.

certains points fort complète, des travaux publiés jusqu'en octobre 1896 dans le domaine des antiquités byzantines : mais, en outre, dans le corps du livre, l'article relatif à chaque écrivain est suivi d'une note bibliographique très précise, où sont énumérées les éditions successives des ouvrages de l'auteur, les études qui se rapportent à sa personne ou à son œuvre (*Hilfsmittel*) et souvent jusqu'aux manuscrits principaux, fréquemments inédits encore, où ses écrits sont conservés. Si l'on ajoute que, dans la seconde édition de son livre, Krumbacher a pris soin de combler, grâce à la collaboration d'A. Ehrhard, la seule lacune sensible de sa première édition, en faisant à la littérature théologique et hagiographique la place qu'elle méritait, on sent tout ce qu'il y a d'informations à puiser dans ce précieux et incomparable manuel, par qui la littérature byzantine nous a proprement été révélée. Mais si utile que soit cet ouvrage pour établir la bibliographie des diverses questions byzantines, il faut bien entendre que, ni par le plan ni par l'intention, il n'est un répertoire bibliographique, et qu'un débutant en particulier ne trouvera point sans quelque peine, dans ce fort et compact volume, l'orientation nécessaire.

Pour savoir ce qui s'est fait depuis 1896, et se tenir au courant de ce qui se fait aujourd'hui, le complément nécessaire de l'*Histoire de la littérature byzantine* doit être cherché dans la *Byzantinische Zeitschrift*, dont chaque fascicule contient, à la suite des articles de fond et des comptes rendus critiques, une partie bibliographique extrêmement soignée, accompagnée d'analyses sommaires et de brèves appréciations. Ainsi, pour établir une bibliographie complète de l'histoire byzantine, il suffirait presque d'un dépouillement attentif et raisonné des deux ouvrages que je viens d'indiquer. D'autres instruments spéciaux peuvent toutefois être utilement consultés. Le *Vizantijskij Vremennik* fournit des informations bibliographiques assez complètes, en particulier pour les ouvrages publiés dans l'Orient slave, Russie, Bulgarie, Serbie, etc. ; et l'on ne saurait négliger non plus les revues annuelles et attentives que, depuis 1878, F. Hirsch consacre aux choses de Byzance dans les *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft*[1] et où les écrits historiques nouveaux sont classés méthodiquement et sommairement appréciés. Enfin les rapports étroits qui existent

1. La dernière parue se rapporte aux publications de l'année 1899.

s'est constituée, un programme de recherches s'esquisse et déjà les résultats acquis sont dignes d'attention et d'estime.

Que l'on parcoure les dix volumes de la *Byzantinische Zeitschrift*, que surtout l'on compare à la première édition de l'*Histoire de la littérature byzantine* de Krumbacher la seconde édition publiée en 1897 et dont le volume a presque doublé, et l'on verra d'un coup d'œil toute l'étendue des progrès accomplis en ces dix années. Sans doute, l'œuvre est loin d'être complète, et le champ est énorme qui demeure à défricher; mais l'activité est générale, prodigieuse, et elle fait bien augurer de l'avenir. C'est ce que nous voudrions montrer ici, en indiquant successivement de quels instruments de travail dispose aujourd'hui l'histoire byzantine, quels résultats scientifiques ont déjà été obtenus, quels problèmes surtout restent à poser et à résoudre. On nous excusera, je pense, — puisqu'aussi bien il faut se borner — d'une part de ne point nommer, sauf quelques exceptions tout à fait remarquables, les ouvrages antérieurs à la période d'organisation qui commence entre 1885 et 1890, et d'autre part de ne point énumérer les innombrables travaux de détail parus en ces quinze dernières années mêmes. Ce qui importe, en effet, c'est de marquer les grandes directions de la recherche scientifique, de dire les lacunes qu'elle doit s'efforcer de combler: pour le faire, volontairement nous nous bornerons à ce qui nous a paru essentiel.

I.

Il n'existe, jusqu'ici, pour l'histoire byzantine, aucun répertoire bibliographique qui fournisse aux travailleurs la liste méthodique et complète des documents originaux et des livres ou articles relatifs aux choses de Byzance : et ce n'est point là un mince embarras. Toutefois, en attendant qu'on nous donne cet indispensable instrument de recherches scientifiques, il est dès maintenant assez aisé de constituer les éléments de cette bibliographie. L'*Histoire de la littérature byzantine* de Krumbacher[1] rend à cet égard des services inappréciables. Non seulement elle renferme en appendice une liste critique, rigoureusement classée, assez développée et sur

1. *Geschichte der byz. Litteratur*, 1re éd., Munich, 1891; 2e éd., 1897.

certains points fort complète, des travaux publiés jusqu'en octobre 1896 dans le domaine des antiquités byzantines ; mais, en outre, dans le corps du livre, l'article relatif à chaque écrivain est suivi d'une note bibliographique très précise, où sont énumérées les éditions successives des ouvrages de l'auteur, les études qui se rapportent à sa personne ou à son œuvre (*Hilfsmittel*) et souvent jusqu'aux manuscrits principaux, fréquemments inédits encore, où ses écrits sont conservés. Si l'on ajoute que, dans la seconde édition de son livre, Krumbacher a pris soin de combler, grâce à la collaboration d'A. Ehrhard, la seule lacune sensible de sa première édition, en faisant à la littérature théologique et hagiographique la place qu'elle méritait, on sent tout ce qu'il y a d'informations à puiser dans ce précieux et incomparable manuel, par qui la littérature byzantine nous a proprement été révélée. Mais si utile que soit cet ouvrage pour établir la bibliographie des diverses questions byzantines, il faut bien entendre que, ni par le plan ni par l'intention, il n'est un répertoire bibliographique, et qu'un débutant en particulier ne trouvera point sans quelque peine, dans ce fort et compact volume, l'orientation nécessaire.

Pour savoir ce qui s'est fait depuis 1896, et se tenir au courant de ce qui se fait aujourd'hui, le complément nécessaire de l'*Histoire de la littérature byzantine* doit être cherché dans la *Byzantinische Zeitschrift*, dont chaque fascicule contient, à la suite des articles de fond et des comptes rendus critiques, une partie bibliographique extrêmement soignée, accompagnée d'analyses sommaires et de brèves appréciations. Ainsi, pour établir une bibliographie complète de l'histoire byzantine, il suffirait presque d'un dépouillement attentif et raisonné des deux ouvrages que je viens d'indiquer. D'autres instruments spéciaux peuvent toutefois être utilement consultés. Le *Vizantijskij Vremennik* fournit des informations bibliographiques assez complètes, en particulier pour les ouvrages publiés dans l'Orient slave, Russie, Bulgarie, Serbie, etc. ; et l'on ne saurait négliger non plus les revues annuelles et attentives que, depuis 1878, F. Hirsch consacre aux choses de Byzance dans les *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft*[1] et où les écrits historiques nouveaux sont classés méthodiquement et sommairement appréciés. Enfin les rapports étroits qui existent

1. La dernière parue se rapporte aux publications de l'année 1899.

entre l'histoire byzantine et certains domaines scientifiques voisins, tels que l'Orient latin et le monde slave, ne permettent point d'oublier, au point de vue des informations bibliographiques, certains recueils périodiques importants, tels que la *Revue de l'Orient latin*, fondée à Paris en 1893, et l'*Archiv für slavische Philologie*, que Jagic publie à Berlin depuis 1876, et dont on complétera utilement les informations par les comptes rendus annuels que Jirecek consacre, dans les *Jahresberichte* de Berlin, à l'histoire des Slaves du Sud.

On entrevoit ici, en même temps que les moyens d'établir la bibliographie de l'histoire byzantine, l'une des difficultés les plus sérieuses de l'entreprise, j'entends la prodigieuse dispersion des travaux relatifs à la matière. A côté des deux revues spéciales que j'ai indiquées, il n'est guère, en effet, de recueils périodiques, historiques ou archéologiques qui ne fassent quelque place à nos études. Certains ont de longue date donné à Byzance la meilleure part, tels le *Journal du Ministère de l'Instruction publique* russe (1803) qui compte actuellement trois cent trente volumes environ et dans lequel ont paru les travaux des plus éminents byzantinistes russes et le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος, qui paraît à Athènes depuis 1883; d'autres plus récents et de moindre importance peut-être, comme la *Revue de l'Orient chrétien*, les *Échos d'Orient*, le *Bessarione*, fondés tous trois en 1897, tournent également vers Byzance le principal de leur attention. D'autres publications, de nature plus irrégulière et plus intermittente, peuvent encore être considérées comme spécifiquement byzantines : ainsi les cahiers et surtout les suppléments de l'Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος de Constantinople, dont le vingt-septième volume a paru en 1900, les fascicules byzantins si précieux des *Annales* (*Lietopis*), que publie depuis 1892 la société historico-philologique de l'Université d'Odessa (5 vol. en 1900), les *Nouvelles* (*Izvestija*) de l'Institut archéologique russe de Constantinople, qui comptent actuellement six volumes excellents, et, enfin, les *Travaux* (*Troudy*) des divers congrès archéologiques russes (Kief, Odessa, etc.). Mais à côté de ces recueils, d'un caractère assez nettement défini, c'est dans vingt autres revues moins spécialisées qu'il faut aller chercher les choses de Byzance. Il y a du byzantin dans l'*English historical Review* et dans le *Journal of hellenic Studies*, dans la *Revue des Études grecques* et dans la

Revue archéologique, dans le *Bulletin de correspondance hellénique* et dans la *Gazette des Beaux-Arts*, dans la *Revue historique* et dans la *Revue des questions historiques ;* il y en a dans l'*Historische Zeitschrift* de Sybel et dans la *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, dans les *Sitzungsberichte* ou les *Abhandlungen* de Vienne et de Berlin, de Munich et de Leipzig ; il y en a dans la *Römische Quartalschrift* et dans les *Jahrbücher für protestantische Theologie*, dans les petites revues grecques de Constantinople (Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια) et d'Athènes (Δελτίον de la Χριστιανικὴ Ἀρχ. Ἑταιρεία, depuis 1893, etc.), comme dans les grandes revues russes que publient les académies religieuses de Kazan, de Saint-Pétersbourg ou de Moscou. Je ne puis ni ne veux prolonger cette énumération qui pourrait être infinie : ce que j'ai dit suffit à montrer tout ce qu'une telle dispersion des recherches entraîne pour le travailleur de difficultés et de complications et combien est indispensable, d'autre part, malgré les excellents instruments dont nous disposons déjà, la constitution d'une bibliographie raisonnée de l'histoire byzantine.

II.

Une chose, on le sait, contribue essentiellement au progrès des études historiques : c'est la publication de documents originaux et l'étude critique des sources. Plus qu'ailleurs, pour l'histoire byzantine, la nécessité s'en faisait sentir impérieusement. Quel qu'eût été en leur temps le mérite, quelle que soit encore l'incontestable utilité des collections de textes existantes, *Byzantines* du Louvre, de Venise, de Bonn, *Patrologie grecque* de Migne, il est certain que ces éditions, malgré l'effort qu'elles ont coûté, malgré les précieux commentaires, ceux de Ducange surtout, qui parfois les accompagnent, ne répondent plus guère en général aux exigences de la critique moderne. En second lieu, à côté de périodes éclairées d'une suffisante lumière, bien de grands trous obscurs se creusent encore dans la longue suite des annales byzantines, lacunes que ne pouvait manquer de combler, en partie du moins, une exploration plus attentive des grands dépôts de manuscrits. Enfin, dans cette littérature historique de Byzance, où les chro-

niqueurs se copient impudemment les uns les autres, où les uns transcrivent Théophane et les autres Georges le Moine, où Léon le grammairien reproduit textuellement Syméon le logothète, où Cedrenos répète Skylitzès, etc., un travail minutieux de comparaison et de critique était plus qu'ailleurs indispensable pour débarrasser l'histoire d'un fatras encombrant et d'inutiles doublets. Nulle part l'activité érudite n'a plus fait et de meilleure besogne, soit par la réédition scientifique de textes déjà connus, soit par la publication de documents inédits, soit par l'étude critique des sources [1]. Ce sont ces trois points qu'il importe d'abord d'examiner.

1. Tandis que la *Byzantine* de Bonn, commencée en 1828, s'achevait péniblement avec le tome II d'Anne Comnène (1878), et le tome III, fort bien édité au reste par Büttner-Wobst, de Zonaras (1897), d'assez bonne heure la collection Teubner de Leipzig, exclusivement classique à l'origine, s'entr'ouvrait discrètement aux auteurs byzantins. Dès 1870, Dindorf y donnait, dans ses *Historici græci minores*, un texte établi d'après des collations nouvelles, d'Agathias, de Ménandre, de Nonnosos : puis vinrent Zonaras (1868-1875), les poèmes de l'impératrice Eudocie (1877), Nicéphore le patriarche, que de Boor édita en 1880, Anne Comnène, que Reifferscheid publia en 1884. Mais le véritable modèle d'une édition critique devait être donné par de Boor dans l'admirable publication qu'en 1883-1885 il fit de la chronique de Théophane ; rien n'y manque en effet, ni l'excellente constitution du texte fondée sur l'étude définitive des manuscrits, ni la critique approfondie des sources, ni les renseignements les plus précieux sur la personne et la valeur de l'historien : désormais, pour bien faire, il suffisait d'imiter cet exemple magistral. Depuis lors, chez le même éditeur, ont paru l'histoire de Théophylacte Simocatta (éd. de Boor) et le *Synekdemos* du géographe Hiéroclès (éd. Burckhardt), et plus récemment encore plusieurs auteurs inédits, sur lesquels je reviendrai tout à l'heure, ont été publiés soit dans l'ancienne *Bibliotheca Teubneriana*, soit dans la collection nouvelle, que patronne l'Université d'Iéna et que dirige Gelzer, des *Scriptores*

1. Sur ce point, voir l'étude déjà ancienne de Sathas, préface au t. IV de la *Bibliotheca græca medii ævi* (1874), et surtout les recherches de Vasilievskij, *Revue des travaux dans le domaine de l'histoire byzantine* (Journ. Min. I.-P., 1887-1889).

sacri et profani. — En Angleterre également, une collection de textes grecs et orientaux relatifs à l'histoire byzantine a été entreprise chez l'éditeur Methuen sous la direction de Bury. Elle a débuté en 1898 par une édition de l'*Histoire ecclésiastique* d'Evagrios, due à Bidez et Parmentier; les volumes suivants, peu nombreux encore, ont apporté surtout des textes inédits. En Italie, Comparetti a donné dans le recueil des *Fonti per la Storia d'Italia* une excellente édition critique de la *Guerre gothique* de Procope (1895-1898), et un savant russe, Krascheninnikov, vient de republier le livre fameux de l'*Histoire secrète* (1899). En France enfin, dans le grand recueil des *Historiens des Croisades*, les deux volumes des *Historiens grecs* (1875-1880) renferment des extraits plus ou moins importants d'Anne Comnène, de Cinnamos, de Nicétas de Chones, etc., publiés par les soinsde Miller. Ainsi, lentement, trop lentement, les vieux textes de la *Byzantine* sont remplacés par des éditions vraiment scientifiques. Et s'il reste ici tant à faire encore, c'est que l'essentiel de l'activité scientifique s'est porté, en effet, vers la découverte et la publication des textes inédits.

2. En 1872, C. Sathas donnait le premier des sept volumes de sa *Bibliotheca graeca medii aevi*, dont on a pu discuter légitimement le caractère insuffisamment critique, dont on ne saurait trop vanter l'intérêt et la valeur historique [1]. A côté de documents fort intéressants pour l'histoire du royaume latin de Chypre, tels que les chroniques de Léonce Machaeras et de Bustrone ou la traduction grecque des *Assises*, on y trouvait pour l'histoire byzantine des textes de première importance, parmi lesquels il faut citer tout particulièrement la chronographie historique et la correspondance, si précieuse pour l'histoire du XIe siècle, de Michel Psellos. De telles découvertes étaient faites pour encourager les recherches : aussi la masse est-elle énorme des documents inédits publiés en ces derniers années [2]. Coup sur coup, dans la col-

1. *Bibliotheca græca medii ævi*, 7 vol., Venise, 1872-1894.

2. Il faut noter ici un fait qui a singulièrement facilité les recherches et les facilitera pour l'avenir, j'entends la publication des catalogues de beaucoup de grands dépôts de manuscrits. Omont a donné l'inventaire des manuscrits grecs des bibliothèques de France (4 vol., 1886-1898), Graux et Martin des renseignements et des facsimilé des manuscrits grecs d'Espagne, Stevenson et d'autres le catalogue des manuscrits grecs du Vatican, complété par le catalogue des manuscrits grecs hagiographiques de cette bibliothèque, que viennent de publier les pères Bollandistes et Franchi de Cavalieri (Rome, 1899), S. Lambros a fait paraître le catalogue des mss. grecs de

lection Teubner, Gelzer a fait connaître l'ouvrage géographique de Georges de Chypre (1890), si important pour le commencement du VIIe siècle ; Heisenberg a édité la curieuse autobiographie de ce Nicéphore Blemmydès qui fut à Nicée le précepteur, le conseiller et l'ami de l'empereur Théodore II Lascaris (1896) ; Ahrens et Krüger ont publié l'instructive histoire, sur laquelle je reviendrai, du pseudo-Zacharie le rhéteur (1899). En même temps, dans la collection de textes édités par Bury et qui, à mon sens, n'a point jusqu'ici pleinement répondu aux espérances qu'elle avait fait concevoir, Sathas republiait la chronique de Psellos, Hamilton et Brooks rééditaient, assez inutilement ce semble, l'histoire dite de Zacharie le rhéteur. En Russie, Regel a commencé un recueil de *Fontes rerum byzantinarum* (1891), dont le tome I renferme plusieurs discours historiques du grand Eustathe de Thessalonique, et Papadopoulos Kerameus, dont j'aurai plus d'une fois l'occasion de vanter l'activité prodigieuse, a inauguré une collection de *Fontes historiæ imperii Trapezuntini* (1897). Chez nous, enfin, de nombreux textes byzantins, non moins intéressants pour l'histoire que pour l'étude de la littérature grecque populaire, figurent dans les recueils publiés par les soins d'E. Legrand sous le titre de *Bibliothèque grecque vulgaire*[1] ou de *Collection de monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique*[2] ; il suffira de citer ici les poésies de Théodore Prodrome, qui montrent de si curieuse façon ce qu'était un poète de cour à l'époque des Comnènes, et cette extraordinaire chanson de gestes de Digénis Akritas[3] qui nous a révélé à Byzance tout un cycle épique oublié. Et bien que les publications de la *Société de l'Orient latin* ne touchent qu'indirectement aux choses de Byzance, on ne saurait passer sous silence l'édition de textes tels que les *Gestes des Chiprois*[4], la version aragonaise de la *Chronique de Morée*[5], et la série des *Itinéraires*, surtout des *Itiné-*

l'Athos (Cambridge, 2 vol., 1895 et 1900) ; Sakkelion a donné le catalogue de Patmos (Athènes, 1890) ; Papadopoulos Kerameus a publié sa Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη (4 vol., Pétersbourg, 1892-1899) ; l'archimandrite Vladimir a inventorié les mss. grecs de la bibliothèque synodale de Moscou (Moscou, 1894). Ainsi de suite. Cf. Krumbacher, *Gesch. der byz. Litt.*, p. 510-515.

1. 9 volumes, 1880-1901.

2. Deux séries, la première comprenant 19 volumes (1869 et suiv.), l'autre commencée en 1874 et comptant 7 volumes.

3. Ed. Legrand, Paris, 1892.

4. Ed. G. Raynaud, Genève, 1887.

5. Ed. Morel-Fatio, Genève, 1885.

raires russes, où les pèlerins du moyen âge, se rendant en Terre-Sainte, ont plus d'une fois, en passant, décrit les merveilles de Constantinople [1].

Telles sont quelques-unes des grandes collections où se rassemblent peu à peu les matériaux de l'histoire de Byzance. Mais en dehors d'elles, d'autres initiatives ont publié des multitudes de textes inédits. En faire l'énumération serait fastidieux autant qu'inutile ; mais du moins convient-il d'indiquer, parce qu'elles ouvrent sur les choses de Byzance des jours assez nouveaux, quelques séries particulièrement remarquables de documents.

Peu de livres sont plus intéressants que les vies de saints byzantines. Assurément, comme toutes les sources de cette sorte, elles doivent être soumises à une critique attentive ; mais cela fait, elles fournissent pour l'histoire, pour celle des mœurs surtout et de la civilisation, une foule de renseignements précieux [2]. Peu de documents par exemple donnent une plus vivante image de la vie monastique en Palestine au ve siècle que la biographie de saint Théodose, qu'Usener a éditée en 1890 [3], ou que celle de saint Theognios de Bételie, simultanément publiée dans les deux grands recueils de documents hagiographiques, les *Analecta Bollandiana* [4] et le *Sbornik* de la Société orthodoxe de Palestine [5]. Sur l'histoire de l'Égypte byzantine au commencement du viie siècle, peu de textes sont plus instructifs que la vie de saint Jean l'Aumonier que Gelzer a fait connaître en 1893 [6]. S'agit-il de l'époque des Iconoclastes? Voici les biographies de Théophane, éditées par de Boor et Krumbacher [7], celles des patriarches Germanos (édition Papadopoulos Kerameus) [8], Tarasios (éd. Heikel [9]), Nicéphore

1. Beaucoup de ces itinéraires ont été également publiés dans le *Sbornik* de la Société orthodoxe (russe) de Palestine, qui compte actuellement 52 fascicules. Cf. également dans le *Corpus Script. eccl.* de Vienne, les *Itinera hierosolymitica*, éd. Geyer, 1898.

2. Les Bollandistes ont publié sous le titre de *Bibliotheca hagiographica græca* (Bruxelles, 1895), le répertoire bibliographique des vies de saints grecques imprimées.

3. Usener, *Der heilige Theodosios*, Leipzig, 1890. Cf. Krumbacher, *Studien zu den Legenden des heil. Theodosios*, Munich, 1892.

4. Ed. Van den Gheyn (*Anal. Bolland.*, 1891).

5. Ed. Papadopoulos Kerameus (Pétersbourg, 1891).

6. Leontios von Neapolis, *Leben des heil. Johannes des Barmherzigen*, Fribourg, 1893.

7. Ed. de Théophane (Leipzig, 1885) et Krumbacher, *Eine neue Vita des Theophanes confessor*, Munich, 1897.

8. Supplément aux t. 14-16 du Σύλλογος, Constantinople, 1884-1886.

9. Acta soc. scientiarum Fennicæ, t. 17, Helsingfors, 1889.

(éd. de Boor [1]), d'autres encore. Pour la fin du IXe siècle et le début du Xe, c'est la vie du patriarche Ignace, dont l'authenticité est en ce moment même l'objet de discussions passionnées [2], celles de sainte Théodora de Thessalonique [3] et de la bienheureuse Théophano, la première femme de Léon VI [4], celle surtout du patriarche Euthymios, document historique de première importance, qu'Hirschfeld découvrit en 1874 dans un couvent perdu du lac d'Egherdir en Pisidie et que de Boor a publiée en 1888 [5]. Et telle est apparue l'importance de ces documents, que de toutes parts nous viennent les textes hagiographiques. Dans les *Analecta Bollandiana*, les vies de saint Paul du Latros, de Nicéphore de Milet, des saints Syméon et Georges de Mitylène [6] et celle de saint Johannikios dans les *Acta sanctorum* [7] font connaître la vie monastique telle qu'on la menait au Xe siècle dans les grandes agglomérations cénobitiques de l'Asie Mineure. En Russie, Vasilievskij édite la biographie de Mélétios le jeune, si intéressante pour l'histoire de la Grèce au XIe siècle [8], et celle de Georges d'Amastris et d'Étienne de Sougdaia, si curieuse pour l'histoire des rapports entre la Russie et Byzance [9]; Pomjalovskij nous donne la vie de saint Athanase de l'Athos, le fondateur des communautés de la Sainte Montagne [10] et celle de Grégoire le Sinaïte qui nous rend une si vivante image de la vie religieuse du XIVe siècle [11]; Vasiljev vient de publier la vie du bienheureux Philarète, qui ajoute fort à l'histoire de l'impératrice Irène [12] et je ne parle pas des nombreux extraits que Loparev a faits des documents hagiographiques conservés dans les bibliothèques de l'Athos [13]. On pourrait multiplier ces indications [14]; ce que j'ai dit suffit à montrer quelle est pour l'histoire byzantine

1. Ed. Teubner, Leipzig, 1880.
2. Entre Papadopoulos Kerameus et Vasilievskij (*Viz. Vrem.*, 1899).
3. Ed. de l'évêque Arsenij, Jouriev, 1899.
4. Ed. Regel (*Analecta byzantino-russica*, Pétersbourg, 1891) et Kurtz (Pétersbourg, 1898).
5. *Vita Euthymii*, Berlin, 1888.
6. *Anal. Bolland.*, 1892, 1895, 1899.
7. *Acta SS. Nov.* 2 (Bruxelles, 1894).
8. Pétersbourg, 1886.
9. *Recherches russo-byzantines*, Pétersbourg, 1893.
10. Pétersbourg, 1895.
11. Pétersbourg, 1894.
12. *Nouvelles* de l'Institut archéol. russe de CP., t. V.
13. *Viz. Vrem.*, 1897.
14. Citons encore la vie de Christodoule de Patmos (éd. Sakkelion, Athènes, 1884), celle de S. Sabas le jeune (éd. Cozza-Luzi, Rome, 1891), etc.

l'importance des sources hagiographiques et combien, en ces dernières années, elle a été clairement comprise.

Pour entrer dans l'esprit d'une époque, pour pénétrer dans l'âme d'un personnage historique, rien ne vaut ces documents intimes, correspondances journalières, mémoires, petits vers. On en a jusqu'ici tiré peu de parti pour l'histoire byzantine : on y apprendra, quand on le voudra, infiniment. Du moins s'est-on, en ces derniers temps, préoccupé de nous donner des sources de cette sorte. Après la correspondance de Psellos éditée par Sathas, successivement sont venues les lettres de Photius [1], de Maxime Planude [2], de Théodore II Lascaris [3], de Nicéphore Blemmydès, de l'empereur Manuel II [4], les discours de Nicéphore Chrysoberge [5] et de Théodore Pediasimos [6], les poésies de Théodore Métochite [7], de tous ces savants hommes de l'époque des Paléologues dont Treu s'est fait l'éditeur et l'historien. D'autres figures, non moins remarquables, sont rentrées dans l'histoire par la publication, due à Sp. Lambros [8], des discours et des lettres du célèbre archevêque d'Athènes Michel Acominate ou par celle des œuvres du fameux métropolite d'Euchaïta Jean Mauropous [9]. Mais l'une des plus curieuses découvertes assurément de ces dernières années est le petit livre, d'abord publié sous ce titre : « *Conseils et récits d'un grand seigneur byzantin au* XIe *siècle* », mémoires naïfs d'un soldat qui a beaucoup vu et qui se plaît à conter ses souvenirs et les fruits de son expérience [10].

L'histoire byzantine enfin s'est, par ailleurs encore, enrichie, par l'apport des sources orientales et slaves. Depuis longtemps on savait, par les extraits qu'en avait donnés Assemani, tout ce qu'il y avait à apprendre dans ces chroniqueurs syriaques, dont les uns nous ont conservé des traductions d'œuvres primitivement écrites en grec, dont les autres ont composé de précieux ouvrages originaux. Mais de ces documents on n'avait qu'une connaissance

1. Photii *epistolæ*, éd. Papadopoulos Kerameus, Pétersbourg, 1896.
2. Ed. Treu, Breslau, 1886-1890.
3. Theodori Ducæ Lascaris *epistolæ*, éd. Festa, Florence, 1898.
4. Ed. Legrand, Paris, 1897.
5. Ed. Treu, Breslau, 1892.
6. Ed. Treu, Postdam, 1899.
7. Ed. Treu, Postdam, 1895.
8. 2 vol., Athènes, 1879-1880.
9. Ed. de Lagarde, Göttingen, 1882.
10. Cecaumeni *Strategikon*, éd. Vasilievskij et Jernstedt, Pétersbourg, 1896.

fragmentaire, ou bien, quand elle était complète, réservée à un petit nombre d'initiés, le texte syriaque n'étant point en général accompagné d'une traduction. Aujourd'hui ces traductions existent. On a mis ainsi à la disposition des historiens et l'*Histoire* dite de Zacharie de Mytilène, si importante pour l'étude du VIe siècle [1] et l'*Histoire ecclésiastique* de Jean d'Éphèse [2], source capitale du règne de Justinien et que complètent si heureusement les *Vies des bienheureux Orientaux* du même auteur, éditées en 1889 par Land et van Douwen [3], et la *Chronique* de Josué le stylite [4], et celle dite de Denys de Tellmahré [5], et celle de Michel le Syrien [6] et d'autres textes non moins curieux, comme la vie de Pierre l'Ibère [7] ou celle du patriarche Sévère [8]. La chronique de Jean de Nikiou, conservée dans une version éthiopienne, nous a été rendue [9]. Parmi les Arabes, les fragments traduits de Tabari ont éclairé l'histoire des rapports entre l'empire byzantin et la Perse [10]; ceux d'Elmacin [11] et les précieux extraits de la chronique de Jahia d'Antioche, édités par le baron Rosen [12], ont projeté un flot de lumière sur l'obscure histoire de Basile II. Enfin la chronique russe dite de Nestor a illustré les premiers rapports entre Byzance et les Russes [13]. Désormais, pour quiconque s'occupe d'histoire byzantine, il est impossible de négliger ces sources [14]; et Brooks et Vasiljev ont montré déjà tout ce que l'étude des documents arabes peut ajouter à la connaissance des choses de Byzance [15].

De bonne heure, à côté de l'histoire politique, l'étude du droit

1. Ed. Ahrens et Krüger (Leipzig, 1899); éd. Hamilton et Brooks (Londres, 1899).
2. Trad. Schönfelder (Munich, 1862).
3. *Commentarii de beatis orientalibus*, Amsterdam, 1889.
4. Ed. Martin (Leipzig, 1876); éd. Wright (Cambridge, 1882).
5. Ed. Chabot (Bibl. de l'École des Hautes-Études, fasc. 112, Paris, 1895).
6. Ed. Chabot, en cours de publication. Deux fascicules ont paru, Paris, 1900.
7. Ed. Raabe (Leipzig, 1895).
8. Ed. Spanuth (Göttingen, 1893); trad. Nau (Paris, 1900).
9. Ed. Zotenberg (*Notices et extraits des mss.*, t. 24, Paris, 1883).
10. Trad. Nöldeke, Leyde, 1879.
11. Vasilievskij, *Fragments russo-byzantins* (Journ. Min. I.-P., 1876).
12. Rosen, *L'empereur Basile Bulgaroktone*, Pétersbourg, 1883.
13. Trad. Léger (Publications de l'École des langues orientales, 2e série, t. 13. Paris, 1884).
14. Sur les sources syriaques, cf. R. Duval, *Littérature syriaque*, Paris, 1899.
15. Brooks, *The Arabs in Asia minor* (Journ. hell. Studies, 1898); *The campaigns of 716-718 from Arab sources* (*ibid.*, 1899); *Byzantium and the Arabs in the time of the early Abbasides* (Engl. hist. Review, 1900-1901). Vasiljev, *Byzance et les Arabes* (russe), Pétersbourg, 1900.

byzantin a attiré l'attention sur les institutions administratives de l'empire grec, et de nombreuses publications ont fait connaître les textes juridiques qui éclairent cette histoire. On s'est donc borné en ces dernières années à achever les grandes collections entreprises, telles que le *Jus græco-romanum* de Zachariæ de Lingenthal [1] ou l'édition des *Basiliques* de Heimbach [2], à rééditer certains textes importants, tel que l'*Ecloga* [3] des empereurs iconoclastes ou le *Prochiron* [4] de Basile Ier. Comme nouveautés, il n'y a guère à signaler que la publication, due au cardinal Pitra, des œuvres du canoniste Demetrios Chomatianos [5] et le texte, si considérable pour l'histoire économique de Byzance au xe siècle, que Nicole a découvert et publié sous le titre de *Livre du préfet* [6]. Mais, en revanche, les chartes, diplômes, pièces d'archives sont revenus au jour par centaines. Sans parler de la collection déjà ancienne publiée par Tafel et Thomas dans les *Fontes rerum austriacarum* [7] et à laquelle Thomas a récemment donné une suite, pour la période de 1300 à 1453, dans le *Diplomatarium veneto-levantinum* [8], deux recueils ont paru, renfermant des documents de cette sorte, les *Acta et Diplomata* de Miklosich et Müller, dont le tome VI a été édité en 1890 [9] et les dix volumes des Μνημεῖα Ἑλληνικῆς ἱστορίας que Sathas a tirés des archives de Venise [10]. Il est à peine nécessaire de dire tout ce que de tels textes apprennent sur l'histoire intérieure, sur la vie religieuse, économique, sociale, sur l'administration des Byzantins. Malheureusement ces pièces, fort nombreuses, sont dispersées dans cent revues ou recueils divers. Papadopoulos Kerameus en a donné beaucoup, chrysobulles, décisions synodales, etc., dans ses Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας [11], qui comptent aujourd'hui cinq volumes; les archives de la Sicile et de l'Italie du Sud, déjà exploitées dans les recueils anciens de Spata, de Cusa, de Trinchera, ont fourni récemment

1. Le t. VII a paru en 1884.
2. Le t. VII (éd. Ferrini et Mercati) a paru à Leipzig en 1897.
3. Ed. Monferratos (Athènes, 1889).
4. Ed. Brandileone et Puntoni, Rome, 1895 (dans la collection des *Fonti per la storia d'Italia*).
5. Pitra, *Analecta sacra spicilegio Solesmensi parata*, t. VI, Rome, 1891.
6. *Le livre du préfet*, éd. Nicole, Genève, 1893.
7. T. XII-XIV, Vienne, 1856-1857.
8. 2 vol., Venise, 1880 et 1899.
9. 6 vol., Vienne, 1860-1890.
10. 10 vol., Paris, 1880 et suiv.
11. 5 vol., Pétersbourg, 1891-1898.

de nombreuses pièces encore [1] ; chaque année les couvents de l'Athos rendent au jour de précieux documents, et Regel a pu commencer la publication d'ensemble de ces pièces par un premier fascicule renfermant les chartes du monastère de Vatopédi [2]. D'autres diplômes ont été publiés isolément par Gédéon, par Sakkelion, par d'autres encore, et il serait singulièrement souhaitable qu'on dressât, sous forme de régestes, le catalogue de ces actes ainsi éparpillés [3]. Parmi eux, une série entre autres offre un intérêt de tout premier ordre : c'est celle des *Typica* ou chartes de fondations des monastères. Nous en possédons bien près d'une trentaine déjà [4], et ils nous renseignent merveilleusement sur la vie intérieure des couvents, sur leur organisation, leurs richesses, leur trésor, leur bibliothèque, etc. L'un des plus curieux à cet égard est le *Typicon* que Michel Attaliote rédigea pour le couvent fondé par lui, et que Sathas a publié en 1872 [5] ; d'autres se rapportent aux monastères de l'Athos, de Patmos [6], aux grands couvents de Constantinople, etc.

L'épigraphie, aussi, a récemment pris place parmi les sources de l'histoire byzantine. Le recueil des *Inscriptions chrétiennes de la Russie méridionale*, publié par Laticheff [7], les inscriptions du Caucase, éditées par Pomjalovskij [8], la collection des inscriptions byzantines de Mistra rassemblée par Millet [9], les inscriptions de Constantinople surtout, éditées par Gédéon [10] et d'autres savants, plusieurs

1. Beltrani, *Documenti longobardi, e greci per la storia dell' Italia meridionale*, Rome, 1877. Starrabba, *Diplomi greci*, Palerme, 1887, etc.

2. Χρυσόβουλλα καὶ γραμμάτια τῆς μονῆς τοῦ Βατοπεδίου, éd Regel, Pétersbourg, 1898 ; G. Meyer, *Die Hauptturkunden für die Gesch. des Athos*, Leipzig, 1894 ; publications de Vasilievskij et du P. Alexandre de Lavra dans le *Viz. Vrem.* (1896, 1898, 1899).

3. L'Académie des Sciences de Pétersbourg projette de dresser ce catalogue, dont la rédaction est confiée à Melioransky. Un fascicule a paru dans les *Mémoires* de l'Académie, Pétersbourg, 1899.

4. Voir la liste dans Krumbacher, *Gesch. d. byz. Litt.*, 317-319. D'autres ont été publiés depuis, surtout par Gédéon (Ἐκκλ. Ἀλήθεια, 1898). Beaucoup de ces actes ont été réunis par Dmitrijevskij, *Description des mss. liturgiques de l'Orient ;* I. Τυπικά, Kief, 1895.

5. Cf. Nissen, *Die Diataxis des Michael Attaleiates*, Iena, 1894.

6. Diehl, *Le trésor et la bibliothèque de Patmos* (Byz. Zeitschr, 1892).

7. *Sbornik greceskich nadpisei christianskich vremen iz jouznoj Rossii*, Pétersbourg, 1896. Cf. les études épigraphiques de Laticheff (*Viz. Vrem.*, 1894, 1895, 1899).

8. Pétersbourg, 1881.

9. Bull. Corr. Hell., 1899.

10. Gédéon Ἔγγραφοι λίθοι καὶ κεράμια, Constantinople, 1891. Cf. le suppl. au t. XVI du Σύλλογος, 1885.

textes épigraphiques importants [1], publiés ici ou là, montrent tout ce que l'histoire peut trouver dans ces documents de renseignements. Et Schlumberger enfin a ouvert, par sa *Sigillographie de l'empire byzantin* [2], des horizons tout nouveaux à l'érudition byzantine. On ne saurait dire tout ce que ces sceaux de plomb, portant le nom et le titre des innombrables fonctionnaires de l'empire, apportent de précision et de clarté dans l'étude de l'administration byzantine. Et de tant de sources nouvelles mises à la disposition des travailleurs, il serait désespérant vraiment que l'histoire de Byzance ne sortît point renouvelée [3].

3. Depuis qu'en 1876, dans ses *Byzantinische Studien*, F. Hirsch a publié sur les sources de l'histoire de Byzance au IXe et au Xe siècles, des études critiques tout à fait remarquables, les recherches de cette sorte ont pris, en Allemagne surtout, un extraordinaire essor. De fait, rien n'est plus nécessaire que de fixer avec précision la valeur des documents sur lesquels est fondée l'histoire byzantine, de déterminer avec exactitude les rapports de dépendance, souvent fort étroits, qui unissent les différentes chroniques, d'établir la date d'une œuvre, de faire connaître le caractère et la personne de l'auteur. Un tel travail est le complément indispensable des publications de textes, la préface nécessaire des recherches historiques véritables ; et comme, par surcroît, les études de cet ordre sont affaire surtout de consciencieuse et minutieuse attention, on conçoit qu'elles se soient multipliées avec une ampleur parfois même excessive. A côté de tel ouvrage magistral, tel que celui où Gelzer étudie les chronographes qui procèdent de Sextus Julius Africanus [4], à côté de tels articles ingénieux et profonds, tels que ceux où A. Ehrhardt s'efforce de débrouiller les délicats problèmes que soulève le re-

1. Diehl, *Rescrit de Justinien* Bull. Corr. Hell., 1893 ; *Une charte lapidaire du VIe siècle* (C. R. Acad. Inscr., 1894) ; *La pierre de Cana* (Bull. Corr. Hell., 1885).

2. Paris, 1884. Il faut citer du même auteur, la *Numismatique de l'Orient latin*, Paris, 1878.

3. Parmi les textes curieux publiés en ces derniers temps, il faut citer encore, pour la topographie de Constantinople, Unger, *Quellen der byz. Kunstgeschichte*, Vienne, 1878, dont une nouvelle édition a été donnée par Richter, Vienne, 1897 et le curieux poème de Constantin le Rhodien, éd. Legrand et Th. Reinach, Paris, 1896, et pour l'histoire religieuse, les documents publiés par Ouspenskij dans son livre : *Le synodicon pour la semaine de l'orthodoxie*, Odessa, 1893, et le curieux livre, d'origine paulicienne, traduit par Conybeare sous le titre : *The key of truth*, Oxford, 1898.

4. Gelzer, *Sextus Julius Africanus und die byz. Chronographie*, 2 vol., Leipzig, 1880-1898.

cueil de Syméon Métaphraste [1], des flots d'encre ont coulé sur d'autres points assez inutilement, et les dissertations ont succédé aux dissertations, sans que la question posée avançât toujours sensiblement. On a ainsi remis en discussion, relativement à Procope, et la véracité de l'historien et l'authenticité de l'*Histoire secrète;* et si Haury a donné sur ces matières des solutions fort raisonnables et acceptables [2], d'autres moins heureusement, et parmi eux Ranke lui-même [3], ont sans grand profit embrouillé la question [4]. Sur la chronique de Jean Malalas, fort importante en effet, car son influence fut capitale sur le développement ultérieur de la chronographie byzantine, il y a toute une littérature [5] : sur la date de l'ouvrage, la personne de l'auteur, le caractère plus ou moins original des fragments que nous conservent les divers manuscrits, sur les rapports entre Malalas et Jean d'Antioche, etc., on a polémiqué sans fin et sans résultats appréciables, à ce point que la *Byzantinische Zeitschrift* a déclaré dernièrement que, jusqu'à nouvel ordre, elle fermait la discussion sur ce point [6]. Un autre problème assez troublant se pose pour la *chronique* dite *du Logothète*, dont l'influence fut également considérable sur toute la chronographie byzantine et slave, et qui a inspiré en particulier la continuation de Georges le Moine et une partie de celle de Théophane; les byzantinistes les plus éminents, Vasilievskij, de Boor [7] n'ont pas dédaigné de mettre leur effort à déterminer le caractère et la forme primitive de cet ouvrage, à en fixer les rapports avec les autres chroniqueurs byzantins. Et quand, de ces travaux préparatoires seront sorties les éditions critiques qu'on nous promet,

1. A. Ehrhardt, *Die Legendensammlung des Symeon Metaphrastes und ihr ursprünglicher Bestand*, Fribourg, 1896 ; *Forschungen zur Hagiographie der Griech. Kirche*, (Röm., Quartalsch. 1897).

2. Haury, *Procopiana*, Augsbourg, 1891 ; *Zur Beurteilung Procopius von Cäsarea*, Munich, 1896.

3. *Weltgeschichte*, IV, 2 (1883).

4. Auler, *De fide Procopii*, Bonn, 1876; Brückner, *Zur Beurteilung Procopius von Cäsarea*, Ansbach, 1896 ; Dimitriou, *Sur la question de l'Hist. secrète* (Annales d'Odessa, 1894); Pancenko, *Sur l'histoire secrète de Procope* (Viz. Vrem., 1895-1897).

5. Patzig, *Johannes Antiochenus und Johannes Malalas*, Leipzig, 1892; et les articles de Patzig (Byz. Zeitschr. 1893, 1898, 1900, 1901) ; de Gleye (*ibid.*, 1896, 1899) ; de Haury (*ibid.*, 1900) ; de Boissevain (Hermès, 1887), etc. Ajouter les travaux de Sotiriadis (Jahrb. f. class. Philol. Suppl. 16 (1888), et de Sestakov, Kazan, 1890, et Viz. Vrem. (1898).

6. Byz. Zeitschr., X, 53.

7. Vasilievskij, *La chronique du Logothète en slave et en grec* (Viz. Vrem., 1895) ; de Boor, *Die Chronik des Logotheten* (Byz. Zt., 1897), *Weiteres zur Chronik des Logotheten* (*ibid.*, 1901).

de Georges le Moine, des continuateurs de Théophane, du Logothète enfin, on pourra sans doute rayer comme inutile des sources de l'histoire byzantine toute une série de chroniqueurs qui n'ont été autre chose que des copistes. Je pourrais multiplier ces exemples. Il suffira de dire que dès maintenant beaucoup des historiens anciennement connus ont été soumis à ce travail critique. Adamek a étudié les sources du règne de Maurice [1], Jeep, les histoires ecclésiastiques d'Evagrios et de Théophane [2]. Pour le XIe et le XIIe siècle d'importantes recherches sont dues à Seger [3], à Neumann [4], à Praechter [5]; Heisenberg s'occupe de Georges Acropolite [6], Preger de la collection des *Patria* [7], Kacanovsky étudie les sources byzantines de l'histoire des Slaves du Sud [8]. A plus forte raison la plupart des éditeurs de textes nouveaux ont-ils pris à tâche d'accompagner de remarques critiques les auteurs qu'ils publiaient. De Boor a donné ainsi, à la suite de la *Vita Euthymii*, un véritable mémoire sur les sources du règne de Léon VI, et je ne saurais oublier les belles études dont Krumbacher a orné les morceaux édités par lui du grand mélode Romanos [9]. De ces nombreux travaux, base indispensable de l'histoire byzantine, on trouvera, du reste, les résultats essentiels résumés dans l'*Histoire de la littérature byzantine*, de Krumbacher, à laquelle il faut toujours revenir, et pour la période qui va du Ve au VIIe siècle, dans la belle *Histoire de la littérature grecque*, de A. et M. Croiset [10].

III.

Tels sont les éléments qui permettent d'écrire l'histoire de Byzance; il faut examiner maintenant comment cette histoire a été écrite jusqu'ici.

1. *Beitr. z. Gesch. des Kaiser Mauricius*, Gratz, 1890.
2. *Quellenuntersuchungen zu den Griech. Kirchenhistorikern*, 1885.
3. *Nikephoros Bryennios*, Munich, 1888.
4. *Griech. Geschichtsschreiber im XII Jahrh.*, Leipzig, 1888.
5. *Quellenkrit. Studien : Kedrenos*, Munich, 1897.
6. *Studien z. Textgesch. des Georgios Acropolites*, Landau, 1894; *Studien zu G. Acropolites*, Munich, 1901.
7. *Beitr. z. Textgesch. der Patria*, Munich, 1895.
8. Journ. Min. I.-P., 1878.
9. Krumbacher, *Studien zu Romanos*, Munich, 1898; *Umarbeitungen bei Romanos*, Munich, 1899.
10. T. V, Paris, 1899.

Il n'existe point, à proprement parler, d'histoire générale de l'empire byzantin, j'entends une histoire vraiment scientifique et qui soit au courant des travaux récents ; et aussi bien, à l'heure actuelle, cette histoire est-elle peut-être impossible encore à écrire. Assurément des hommes fort distingués se sont efforcés de tracer un tableau d'ensemble des destinées de l'empire grec d'Orient ; mais ces ouvrages, tels que ceux de Gibbon[1], de Finlay[2], de Hopf[3], remontent à une date déjà ancienne et sont par là quelque peu prématurés. Et s'il faut reconnaître que le livre de Hopf, fondé sur de longues années de patientes, fructueuses et originales recherches, conserve toujours une valeur réelle, en particulier, pour l'époque de la domination franque en Grèce, l'œuvre de Finlay, au contraire, apparaît en somme assez superficielle, et quant à Gibbon, je ne l'eusse même point cité, tant il a vieilli, si, dans la nouvelle édition que Bury vient d'en donner, le byzantiniste anglais n'avait enrichi le texte de son auteur de nombreuses et substantielles notes. En dehors de ces travaux, nous n'avons guère pour l'histoire byzantine que des manuels plus ou moins développés, mais sans prétention scientifique. Parmi eux, le plus utile, celui qui peut le mieux servir à donner une orientation générale, me semble être la *Geschichte der Byzantiner*, de Hertzberg[4], dont la traduction russe, due à Bezobrazov[5], offre un intérêt tout particulier, à cause des appendices où le traducteur a résumé les recherches des byzantinistes russes. Le manuel anglais d'Oman[6] est médiocre ; les chapitres que, dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, Bayet et Rambaud ont consacrés à Byzance sont clairs, précis, pleins d'aperçus intéressants, mais rapides[7] ; et j'en dirai autant de l'esquisse, tout à fait remarquable d'ailleurs et intelligente, que Gelzer a tracée de l'histoire de Byzance, à la suite du livre de Krumbacher[8].

1. Gibbon, *Hist. of the decline and fall of the Roman empire*, éd. Bury, 7 vol. Londres, 1896-1900.

2. Finlay, *A history of Greece from its conquest by the Romans to the present time*, éd. Tozer, 7 vol., Oxford, 1877.

3. Hopf, *Gesch. Griechenlands vom Beginn des Mittelalters bis auf unsere Zeit* (Encyclopédie de Ersch et Gruber, t. 85 et 86). Leipzig, 1867-1868.

4. Hertzberg, *Gesch. der Byzantiner*, Berlin, 1883 et aussi *Gesch. Griechenlands seit dem Absterben des antiken Lebens*, 3 vol., Gotha, 1876-78.

5. Moscou 1897.

6. Oman, *The byzantine empire*, Londres, 1892.

7. Lavisse et Rambaud, *Hist. générale*, t. II, I, III, Paris, 1892-1894.

8 Gelzer, *Abriss der byz. Kaisergeschichte* (dans Krumbacher, *Gesch. der byz. Litt.*, 2e éd., Munich, 1897).

Enfin, en Grèce, Paparrigopoulo a publié une *Histoire du peuple grec*[1], où le désir de réhabiliter le moyen âge byzantin nuit parfois un peu à la précision scientifique, et Sp. Lambros a commencé une *Histoire de la Grèce*[2], qui semble surtout un bon manuel[3].

Les études d'histoire byzantine en sont donc encore, pour l'instant, à la période analytique. C'est par les recherches de détail, par les studieuses monographies, que lentement l'édifice se bâtit, monographies de règnes — ce sont les plus nombreuses, — monographies de pays, de provinces ou de villes, monographies d'hommes enfin : grâce à ces travaux, peu à peu les lacunes se comblent, celles au moins de l'histoire politique et, dès maintenant, on a pu, grâce à eux, essayer de raconter, en des tableaux d'ensemble, certaines périodes un peu plus étendues ; c'est ainsi que Bury a donné une excellente histoire générale de l'empire romain d'Orient, depuis 395 jusqu'à 800[4]. Mais ceci est l'exception : la monographie demeure la règle, et encore ce genre même de recherches se répartit-il fort inégalement sur la longue suite des annales byzantines. Ainsi le ve siècle attire peu, intermédiaire qu'il est entre la fin de Rome et l'époque proprement byzantine, et d'ailleurs étudié davantage — je ne dis pas scientifiquement — depuis longtemps déjà ; je ne trouve, pour cette période, à noter en ces derniers temps que le livre de Güldenpenning[5] sur les règnes d'Arcadius et de Théodore II, et la dissertation de Barth[6] sur Zénon. Le vi^e siècle, jusqu'à hier, n'avait guère été moins négligé ; deux dissertations de Rose[7] sur le règne d'Anastase, un mémoire assez superficiel de Jörs[8] sur la politique générale de Justinien, et une bonne étude de Knecht[9] sur la politique religieuse du même empereur, la médiocre histoire de Justin II par Groh[10], et des re-

1. Paparrigopoulo, Ἱστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ ἔθνους, 2e éd., 5 vol., Athènes, 1887-88.
2. Lambros, Ἱστορία τῆς Ἑλλάδος, Athènes, 1888-92.
3. Il faut citer aussi l'aperçu général, très intéressant, mais un peu partial, de Bikélas, *La Grèce byzantine et moderne*, Paris, 1893. Pour la chronologie on a Muralt, *Essai de chronographie byzantine*, Saint-Pétersbourg, 1855-1871, dont il ne faut se servir qu'avec précaution.
4. Bury, *A history of the later Roman Empire* (395-800), 2 vol., Londres, 1889.
5. Güldenpenning, *Gesch. des oström. Reiches unter Arcadius u. Theodosios II*, Halle, 1881.
6. Barth, *Kaiser Zeno*, Bâle, 1894.
7. Rose, *Anastasiös I*, Halle, 1882 ; *Die byz. Kirchenpolitik unter Kaiser Anastasios I*, Wehlau, 1888.
8. Jörs, *Die Reichspolitik Kaiser Justinians*, Giessen, 1893.
9. Knecht, *Die Religionspolitik K. Justinians*, Würtzbourg, 1896.
10. Groh, *Gesch. des oström. Kaisers Justins II*, Leipzig, 1889.

cherches, surtout critiques, d'Adamek[1] sur le règne de Maurice, enfin et surtout, pour l'histoire religieuse du temps, l'étude de Krüger[2] sur le conflit monophysite, le bel et vivant article de Mgr Duchesne[3] sur *Vigile et Pélage*, les travaux de Diekamp[4] sur la querelle origéniste, de Loofs et de Rügamer sur le grand théologien si peu connu que fut Léontios de Byzance[5] : c'était tout, ou presque, et c'était peu vraiment pour le siècle que dominent Justinien et Théodora. J'ai tâché de combler cette lacune par le gros livre que je viens de publier sur *Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle*[6]. Pour le VIIe siècle, il y a beaucoup à faire encore : la monographie de Drapeyron[7] sur Héraclius n'a point le caractère d'un travail définitif, et il suffit, pour s'en rendre compte, de lire l'article que Gerland[8] a récemment publié sur les campagnes perses de cet empereur. Pour le VIIIe siècle, même rareté des recherches. Sur la grande époque des empereurs iconoclastes, qui troubla Byzance si profondément, nous n'avons que l'ouvrage, d'allure plutôt théologique, de Schwartzlose[9], l'article de Vasilievskij[10] sur *la législation des Iconoclastes* et les monographies, intéressantes d'ailleurs, de Schenk[11] sur Léon III. Sur les relations de Byzance avec l'Occident dans cette période, nous trouvons les bons ouvrages de Harnack[12] et de Gasquet[13], et le remarquable livre de Mgr Duchesne[14] sur *les premiers temps de l'état pontifical* ; par l'étude des sources arabes enfin, Brooks a renouvelé le récit des guerres entre les Byzantins et les Musulmans[15]. Il ne faut

1. Adamek, *Beitr. zur Gesch. des byz. Kaisers Maurikios*, Graz, 1890-91.
2. G. Krüger, *Monophysitische Streitigkeiten im Zusammenhange mit der Reichspolitik*, Iéna, 1884.
3. Revue des Quest. hist., 1884.
4. Diekamp, *Die origenistischen Streitigkeiten im VI Jahrh.*, Münster, 1899.
5. Loofs, *Das Leben und die Werke des Leontius von Byzanz*, Leipzig, 1887. Rügamer, *Leontius von Byzanz*, Würtzbourg, 1894.
6. Diehl, *Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle*, Paris, 1901.
7. Drapeyron, *Héraclius*, Paris, 1869.
8. Gerland, *Die persischen Feldzüge des Kaisers Herakleios* (Byz. Zt., 1894).
9. Schwartzlose, *Der Bilderstreit*, Gotha, 1890.
10. Vasilievskij, *La législation des Iconoclastes* (Journ. Min., 1878).
11. Schenk, *Kaiser Leon III*, Halle, 1885. — *Kaisers Leons III Walten im Innern* (Byz. Zt., 1896).
12. O. Harnack, *Das Karolingische und das byz. Reich*, Göttingen, 1880.
13. Gasquet, *L'empire byzantin et la monarchie franque*, Paris, 1888.
14. Paris, 1898.
15. Brooks, *The Arabs in Asia Minor* (J. Hell. St., 1898). *The campaigns of 716-718 from Arab sources* (ibid., 1899). *Byzantium and Arabs in the time of the early Abbasides* (Engl. Hist. Rev., 1900-1901).

point, au reste, oublier que pour toute cette période du VIIe et du VIIIe siècle, l'histoire générale de Bury, citée plus haut, est infiniment précieuse et fournit une vue d'ensemble des événements.

Sans le mémoire considérable que Vasiljev vient de faire paraître sur *Byzance et les Arabes au temps de la dynastie amorienne*[1], nous n'aurions rien ou à peu près sur l'histoire politique du IXe siècle byzantin. L'histoire religieuse de ce temps a été un peu mieux étudiée. Thomas et tout récemment Schneider ont publié d'intéressantes monographies de Théodore de Stoudion[2]; Ouspenskij a donné un travail important sur le concile de 842 et le rétablissement de l'orthodoxie[3], et enfin le grand ouvrage de Hergenröther[4] sur Photius, bien qu'il date de plus de trente ans, est une des pierres d'attente de l'histoire byzantine. Mais c'est le Xe siècle surtout qui a attiré l'attention des byzantinistes, et la chose se comprend sans peine. C'est le temps où l'empire relevé par les princes de la maison de Macédoine jette une fois encore un incomparable éclat. Les documents pour cette période sont nombreux, vivants, pittoresques ; dans le seul livre *des Cérémonies*, il y a une mine inépuisable de descriptions colorées, curieuses et amusantes. Les personnages aussi semblent plus vivants, plus romanesques, plus dramatiques; et enfin, dans l'obscurité des textes quelque chose se laisse entrevoir des institutions administratives et de la vie sociale. Aussi les monographies se suivent-elles pour cette période de façon à constituer pour près d'un siècle et demi une histoire ininterrompue de Byzance. Popov[5] étudie le règne de Léon VI; Rambaud[6] consacre un livre magistral — et qui fit époque — à l'empire grec sous Constantin VII; G. Schlumberger[7] raconte avec une verve érudite et un enthousiasme communicatif le temps, fertile en scènes pittoresques, en dramatiques épisodes et en beaux coups d'épée, de Nicéphore Phocas, de Jean Tzimiscès et de Basile II, le

1. Pétersbourg, 1900.
2. Thomas, *Theodor von Stoudion*, Osnabrück, 1892; Schneider, *Der heilige Theodor von Stoudion*, Münster, 1900.
3. Ouspenskij, *Esquisses pour l'histoire de la civilisation byzantine*, Pétersbourg, 1892.
4. Hergenröther, *Photius*, 3 vol., Ratisbonne, 1867-1869.
5. Popov, *Léon VI*, Moscou, 1892.
6. Rambaud, *L'Empire grec au Xe siècle*, Paris, 1870.
7. Schlumberger, *Nicéphore Phocas*, Paris, 1890. — *L'épopée byzantine : Jean Tzimiscès et les jeunes années de Basile II*, Paris, 1896. — *Basile II, le tueur de Bulgares*, Paris, 1900.

tueur de Bulgares; Mystakidis[1] examine les rapports entre Byzance et les empereurs allemands; Vasilievskij[2] commente les sources qui éclairent l'obscure période des années 976 à 986, et Gfrörer[3] en écrivant, non sans parti pris, l'histoire de Byzance de 976 à 1071, nous fait pénétrer fort avant jusque dans le XIe siècle. Ici encore les monographies abondent : Bezobrazov[4] étudie l'impératrice Zoé, Mädler[5] les règnes de Théodora, de Michel VI, d'Isaac Comnène ; Schlumberger[6] les curieuses figures des chefs normands au service de Byzance; Rambaud[7] et Bezobrazov[8] font connaître la vie de Psellos, Fischer[9] celle de Jean Xiphilin ; et à côté de ces travaux plus particuliers, Vasilievskij[10] expose les grandes luttes de Byzance contre les Petchenègues dans la seconde moitié du XIe siècle, et Bréhier[11], dans un livre intéressant, fait revivre la figure du grand politique que fut le patriarche Michel Ceroularios. Mais par-dessus tout le petit mémoire de Neumann[12], plein de choses, plein d'idées, nous fait comprendre quelle était la situation de la monarchie byzantine, quels problèmes intérieurs la troublaient dans cette période si grave de son existence : c'est un des meilleurs ouvrages et, sous sa forme condensée et brève, l'un des plus suggestifs qui aient paru en ces dernières années sur les choses de Byzance.

Le XIIe siècle est l'époque des croisades et des Comnènes ; c'est dire que d'assez bonne heure, il a été étudié, au moins par le côté qui touche à l'Occident, avec un soin particulier. Je me bornerai à rappeler pour la première croisade les travaux de Sybel, de Hagenmeyer, de Röhricht[13] ; dans son récent livre sur le règne

1. Mystakidis, *Byz. deutsche Beziehungen z. Zeit der Ottonen*, Stuttgart, 1891.
2. Vasilievskij, *Fragments russo-byzantins* (Journ. Min., 1876).
3. Gfrörer, *Byz. Geschichten*, t. III, Graz., 1872-1877.
4. Bezobrazov, *L'impératrice Zoé* (Essais historiques, Moscou, 1893).
5. Mädler, *Theodora, Michael Stratiotikos, Isaak Komnenos*, Plauen, 1894.
6. Schlumberger, *Deux chefs normands des armées byzantines au XIe siècle* (R. hist., 1881).
7. Rambaud, *Psellos* (Rev. hist., 1877).
8. Bezobrazov, *Biographie de Psellos*, Moscou, 1890.
9. Fischer, *Studien zur byz. Gesch. des XI Jahrh.*, Plauen, 1883.
10. Vasilievskij, *Byzance et les Petchenègues* (Journ. Min., 1872).
11. Bréhier, *Le schisme oriental du XIe siècle*, Paris, 1899.
12. Neumann, *Die Weltstellung des byz. Reiches vor den Kreuzzügen*, Leipzig, 1894.
13. Sybel, *Gesch. des ersten Kreuzzuges*, 2e éd., Leipzig, 1900. Hagenmeyer, *Peter der Eremite*, Leipzig, 1879 ; *Chronologie de la première croisade* (Rev. de l'Orient latin, VI et VII). Röhricht, *Gesch. des ersten Kreuzzuges*, Innsbruck, 1901.

d'Alexis Comnène, Chalandon [1] a repris excellemment, au point de vue byzantin, l'étude de cette importante période. Malheureusement, sur les successeurs du premier Comnène, la littérature historique est fort pauvre encore : sur Jean Comnène, il n'y a rien ; pour Manuel Comnène, les études brillantes de Vasilievskij [2], de Kap-Herr [3], de Holzach [4] ne se rapportent qu'à des épisodes détachés du règne et ne peuvent prétendre à en donner une vue d'ensemble. Le mémoire d'Ouspenskij [5] sur Alexis II et Andronic Comnène, le travail intéressant de Norden [6] sur la quatrième croisade nous fournissent des informations plus étendues sur les événements qui précédèrent la prise de Constantinople par les croisés ; et à ce grand fait se rattache naturellement toute une littérature spéciale, fort étroitement mêlée à l'histoire du XIIIe siècle byzantin, je veux dire l'étude des principautés franques de l'Orient latin. Tandis que Röhricht [7] et Dodu [8] faisaient connaître l'un l'histoire, l'autre les institutions du royaume de Jérusalem, Schlumberger, Mas-Latrie, Tozer, Madame de Guldencrone ont fait revivre, après Buchon et Hopf, l'histoire des établissements francs en Morée [9] ; Mas-Latrie [10] racontait les destinées de l'île de Chypre sous les princes de la maison de Lusignan ; le comte Riant, le promoteur éminent des recherches relatives à l'Orient latin, révélait dans ses *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ* [11] l'un des côtés les plus curieux de l'histoire de la civilisation byzantine. Et, comme une contre-partie naturelle de ce tableau, sont apparus les États grecs nés du démembrement de l'empire : Romanos [12] a fait l'histoire du despotat d'Épire ; Finlay [13], après Fallmerayer, a esquissé celle de l'empire

1. Chalandon, *Alexis Comnène*, Paris, 1900.
2. Vasilievskij, *Épisodes de l'histoire de Byzance au XIIe siècle* (Slav. Sbornik., 1875-1876).
3. Kap-Herr, *Die Abendländliche Politik Kaiser Manuels*, Strasbourg, 1881.
4. Holzach, *Die auswärtige Politik des Königreichs Sizilien von 1154-1177*, Bâle, 1892.
5. Ouspenskij, *Alexis II et Andronic Comnène* (Journ. Min., 1880-1881).
6. Norden, *Der Vierte Kreuzzug.*, Berlin, 1898.
7. Röhricht, *Gesch. des Königreichs Jerusalem*, Innsbruck, 1897.
8. Dodu, *Histoire des institutions monarchiques dans le royaume de Jérusalem*, Paris, 1894.
9. Schlumberger, *Les principautés franques du Levant*, Paris, 1877 ; Mas-Latrie, *Les princes de Morée et d'Achaïe*, Venise, 1882 ; Tozer, *The Franks in the Peloponnese* (J. of hell. St., 1886) ; De Guldencrone, *L'Achaïe féodale*, Paris, 1886.
10. Mas-Latrie, *Histoire de l'île de Chypre*, Paris, 1852-61, 3 vol.
11. 2 vol., Genève, 1877-78.
12. Romanos, *Histoire du despotat d'Epire* (grec), Corfou, 1875.
13. *Hist. of Greece*, t. IV.

de Trébizonde : Miliarakis [1], enfin, a raconté en un bon livre celle de l'empire grec de Nicée.

Les derniers siècles de l'empire byzantin, depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, ont été moins étudiés, et d'une façon moins suivie. Je trouve sur cette période un ouvrage d'ensemble, celui de Kalligas, Μελέται βυζαντινῆς ἱστορίας (1204-1453) [2] et quelques travaux de détail. Sans insister sur les monographies, anciennes déjà, de Cantacuzène par Parisot (1845), et de Manuel II par Berger de Xivrey (1853), je ne vois guère à citer, pour cette époque, dont les byzantinistes russes, on le verra, ont particulièrement étudié les institutions administratives, que les travaux de Florinskij [3] sur Andronic le jeune et Jean Cantacuzène, et sur les rapports des Slaves du Sud avec Byzance dans le second quart du XIVe siècle, les recherches de Kœhler et de Delaville Le Roulx sur les croisades du XIVe et du XVe siècle [4] et enfin, sur les tentatives tant de fois répétées d'union des églises, l'étude de Dräseke [5] sur les projets de Michel VIII Paléologue, les travaux de Haller [6] et de Kalligas [7] sur les conciles de Bâle et de Florence. En revanche, la prise de Constantinople a donné naissance à une fort abondante littérature, dans laquelle il suffira de nommer les ouvrages ou articles de Vast, Vlasto, Paspati et Mordtmann [8].

Une seconde série de monographies historiques a été consacrée à l'étude de certaines villes ou provinces de l'empire byzantin, ou bien à l'histoire de certains peuples en rapports étroits avec Byzance. C'est ainsi qu'à l'exemple de Tafel [9], dont la monographie de Thessalonique, pourtant ancienne déjà, mérite encore l'es-

1. Miliarakis, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας, Athènes, 1898. Cf. Dräseke, *Theodoros Laskaris* Byz. Zt , 1894).

2. Athènes, 1894.

3. Journ. Min., 1879-1880 et 2 vol., Pétersbourg, 1882.

4. G. Koehler, *Die Schlachten von Nicopolis und Warna*, Breslau, 1882 ; Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIVe siècle*, 2 vol., Paris, 1886.

5. Zt. f. wiss. Theol., 1891.

6. Haller, *Concilium Basiliense*, Bâle, 1896.

7. Kalligas, Μελέτοι καὶ λόγοι, Athènes, 1882.

8. Vast, *Le siège et la prise de Constantinople par les Turcs* (Rev. hist., 1880) ; Vlasto, *La prise de Constantinople par les Turcs* (Ann. de l'Assoc. des Et. gr., 1881) ; Paspati, Πολιορκία καὶ ἅλωσις τῆς Κπόλεως, Athènes, 1890 ; Mordtmann, *Die letzen Tage von Byzanz*, Constantinople, 1893-95.

9. Tafel, *De Thessalonica ejusque agro*, Berlin, 1839.

time, Gregorovius[1] a fait revivre en un livre fort intéressant l'histoire de la ville d'Athènes au moyen âge, et que Papageorgiou a donné sur Serres en Macédoine un mémoire excellent[2]. C'est ainsi qu'à l'exemple de Fallmerayer[3] racontant l'histoire de la Morée, Couret[4] a étudié la Palestine sous les empereurs grecs, Fischer[5] les destinées du pays de Trébizonde aux XIe et XIIe siècles, et moi-même[6] la difficile histoire de l'*Afrique byzantine*. Mais l'Italie surtout, par sa position intermédiaire entre l'Orient et l'Occident, par les étroites relations que longtemps elle garda avec Byzance, par le rôle qu'y jouèrent en face des *Basileis* les rois carolingiens et les papes, plus tard les princes normands et angevins, a attiré l'attention. Hodgkin[7], dans sa volumineuse publication sur l'*Italie et ses envahisseurs*, a fait place naturellement à l'époque de la domination byzantine ; j'ai tâché dans mes *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*[8] d'étudier le mécanisme du gouvernement et la longue influence de Byzance en Italie ; Calisse, Cohn, Lampe ont poussé dans le même sens leurs recherches[9] et Hartmann, après avoir débuté par un excellent mémoire sur l'administration grecque en Italie[10], nous donne en ce moment même, dans sa belle *Histoire de l'Italie au moyen âge*[11], dont deux volumes ont paru, le tableau vraiment scientifique de cette difficile période. Sur les rapports que la grecque Venise entretint avec l'empire, Lentz, Neumann, Gfrörer, d'autres encore ont publié des travaux importants[12]. Mais l'Italie du Sud en particulier, hellénisée par Byzance à partir du VIIIe siècle et restée grecque jusqu'au

1. Gregorovius, *Gesch. der Stadt Athen im Mittelalter*, 2 vol., Stuttgart, 1889.
2. Byz. Zt., 1894.
3. Fallmerayer, *Gesch. der Halbinsel Morea*, 2 vol., Stuttgart, 1830-1836.
4. Couret, *La Palestine sous les empereurs grecs*, Grenoble, 1869.
5. Fischer, *Trapezus im 11 und 12e Jahrh.* (Mitth. d. Inst. f. Oesterr. Gesch., 1889).
6. Diehl, *L'Afrique byzantine*, Paris, 1896. Cf. Diehl, *Rapport sur deux missions dans l'Afrique du Nord*, Paris, 1894.
7. Hodgkin, *Italy and her invaders*, 7 vol., Oxford, 1880 sqq.
8. Paris, 1888.
9. Calisse, *Il governo dei Bisantini in Italia* (Riv. stor. ital., 1885) ; Cohn, *Die Stellung der byz. Statthalter in Italien*, Berlin, 1889 ; Lampe, *Qui fuerint Gregorii Magni temporibus exarchi*, Berlin, 1892.
10. Hartmann, *Untersuch. zur Gesch. der byz. Verwaltung in Italien*, Leipzig, 1889.
11. Hartmann, *Gesch. Italiens im Mittelalter*, Leipzig, 1897 et 1900. Cf. Gaudenzi, *Sui rapporti tra l'Italia et l'impero d'Oriente* (476-554), Bologne, 1888.
12. Lentz, *Das Verhältniss Venedigs zu Byzanz*, Berlin, 1891 et Byz. Zt., 1894 ; Neumann, *Ueber die Quellen z. Gesch. byz. Venet. Beziehungen* (Byz. Zt., 1892) ; Gfrörer, *Byz. Geschichten*, t. I.

XIVe, au moins dans sa langue, ses mœurs, sa religion, a piqué la curiosité des érudits. En même temps que Brun[1] publiait en russe son livre sur *les Byzantins dans l'Italie du Sud au* IXe *et au* Xe *siècles*, F. Lenormant[2] révélait au public français la Grande Grèce byzantine, Batiffol[3] racontait dans son ouvrage sur l'*Abbaye de Rossano* un des plus brillants épisodes de son histoire, et moi-même[4], dans mon *Art byzantin dans l'Italie méridionale*, j'ai montré quelques aspects de cette originale civilisation. Enfin Heinemann[5], dans son *Histoire des Normands d'Italie*, était naturellement amené à exposer les événements qui marquèrent la fin de la domination byzantine dans la péninsule et que Delarc, au reste, avait déjà racontés[6]; Holm[7] de son côté a retracé les destinées de la Sicile byzantine.

A l'autre extrémité de l'empire, les peuples slaves, Bulgares, Serbes, Russes, les Hongrois, les Roumains, les Arabes, entretenaient avec Byzance de constantes relations. Il va donc de soi que les histoires générales de ces peuples, celle de Jirecek[8] par exemple pour les Bulgares, celle plus ancienne de Weil[9] pour les Khalifes arabes, celle de Sayous[10] pour les Hongrois fournissent à l'histoire byzantine d'importantes contributions. Mais en outre de sérieuses monographies sont nées de l'étude de ces rapports. J'ai signalé déjà pour les Arabes celles de Brooks et de Vasiljev; de même Ouspenskij a écrit un beau travail sur *la fondation du second royaume bulgare* à la fin du XIIe siècle[11] et Xénopol a également étudié ce sujet dans son *Empire Valacho-Bulgare*[12]. Novakovic, le savant éditeur du *Code* du tsar serbe Stéphane Douchan[13], a publié un ouvrage sur *les Serbes et les Turcs aux* XIVe *et* XVe *siècles*, dont il existe une traduction allemande[14]. De Boor enfin a étudié les pre-

1. Odessa, 1883.
2. F. Lenormant, *La Grande Grèce*, 3 vol., Paris, 1881-84.
3. Batiffol, *L'abbaye de Rossano*, Paris, 1891.
4. Diehl, *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, Paris, 1894. Cf. Morosi, *Studi sui dialetti greci della Terra d'Otranto*, Lecce, 1870.
5. Heinemann, *Gesch. der Normannen in Unteritalien und Sicilien*, t. I, Leipzig, 1894.
6. Delarc, *Les Normands en Italie*, Paris, 1883.
7. Holm, *Gesch. Siciliens.*, t. III, Leipzig, 1898.
8. Jirecek, *Gesch. der Bulgaren*, Prague, 1876.
9. Weil, *Gesch. der Khalifen*, 5 vol., Stuttgart, 1846-1862.
10. Sayous, *Hist. du peuple hongrois*, 2 vol., Paris, 1900.
11. Ouspenskij, *La fondation du second royaume bulgare*, Odessa, 1879.
12. Xénopol, *L'empire valacho-bulgare* (Rev. hist., 1891).
13. Belgrade, 1898.
14. Belgrade, 1893. Traduction all., Semlin, 1897.

mières attaques des Russes sur Byzance[1], Ouspenskij et Vasilievskij, les établissements byzantins sur les rivages septentrionaux de la mer Noire au IXe et au Xe siècle[2] ; sur les rapports des Russes avec les empereurs du Xe siècle, un mémoire important est dû à Biélof[3].

J'ai indiqué déjà un certain nombre de monographies consacrées à des personnages historiques considérables, Théodore de Stoudion ou Photius, Psellos ou Michel Ceroularios. Peu d'études me semblent plus instructives pour la connaissance de la civilisation byzantine. Aussi convient-il d'insister sur cette troisième série — trop peu nombreuse encore — de monographies. On y trouve d'abord toute une suite de « portraits de femmes », qui vaudrait d'être continuée : l'Athénaïs de Gregorovius, la Théodora de Debidour, la Théophano de Moltmann, la Kasia de Krumbacher[4]. Le même Krumbacher a tracé une jolie esquisse de Michel Glykas, chroniqueur et poète[5], et Schlumberger, dans son *Renaud de Châtillon*[6], Jorga, dans son *Philippe de Mézières*[7], ont évoqué de pittoresques figures de l'histoire de l'Orient latin. Vast a publié, sur le cardinal Bessarion, un bon livre[8] ; d'autres monographies ont été consacrées à Marc d'Ephèse et au patriarche Gennadios (Georges Scholarios)[9]. Mais Treu surtout et Dräseke ont fait leur domaine propre de ces études de psychologie historique : le premier, plus particulièrement attiré par les philosophes et les lettrés, tels que Michel Italicos, Manuel Holobolos, Euthymios de Néopatras, Joseph le Philosophe[10] ; l'autre, plus séduit par les théologiens, comme Eustratios de Nicée, Nicolas de Méthone, Jean Mauropous, Marc d'Ephèse, Georges Scholarios[11], tous deux infiniment précieux par les renseignements qu'ils nous apportent sur ces figures oubliées ou peu connues du monde byzantin[12].

1. De Boor, *Der Angriff der Rhos auf Byzanz* (Byz. Zt., 1895).
2. Journ. Min., 1889.
3. Biélov, *La lutte de Sviatoslav contre Jean Tzimiscès* (Journ. Min., 1873).
4. Gregorovius, *Athénaïs*, Leipzig, 1882 ; Debidour, *Théodora*, Paris, 1885 ; Moltmann, *Theophano*, Göttingen, 1878 ; Krumbacher, *Kasia*, Munich, 1897.
5. Munich, 1894.
6. Paris, 1898.
7. Paris, 1896.
8. Vast, *Le cardinal Bessarion*, Paris, 1878
9. Kalogeras, Μάρκος ὁ Εὐγενικός, Athènes, 1893 ; Evangelidès, Γεννάδιος β' ὁ Σχολάριος, Athènes, 1896.
10. Byz. Zt., 1895, 1896, 1899 ; Δελτίον, 1897.
11. Byz. Zt., 1896, 1892, 1893, 1895 ; Zt. f., Kirchengesch., 1891.
12. Cf. aussi Ph. Meyer, *Joseph Bryennios* (Byz. Zt., 1896).

L'histoire religieuse, on le sait, est une partie importante de l'histoire byzantine ; ce fut même pendant longtemps par ce côté seul qu'on s'est intéressé aux choses de Byzance. Aujourd'hui encore, on l'a vu, les recherches d'histoire religieuse se mêlent très intimement aux études d'histoire politique, et au vrai elles en sont inséparables ; pourtant, en ces derniers temps, on semble s'être détourné un peu des grands événements de l'histoire de l'Église pour s'attacher de préférence à certains épisodes particuliers, à certaines questions plus spéciales. C'est ainsi que Gasquet, Gelzer, Skabalanovic ont examiné les rapports qu'à Byzance l'État entretenait avec l'Église [1], problème capital qui domine l'histoire tout entière de l'empire grec. C'est ainsi que l'on a étudié les sectes hérétiques, Pauliciens, Bogomiles, etc., qui ont si profondément troublé l'orthodoxe monarchie des basileis [2], et qu'Ouspenskij a fait connaître le mouvement théologique et philosophique si remarquable qui agita Byzance au XIIe et au XIVe siècle [3]. Les missions chrétiennes, par lesquelles Byzance propagea dans tout le monde oriental l'influence de sa civilisation, n'ont pas moins attiré l'attention. Il y a toute une littérature sur les apôtres des Slaves Cyrille et Méthode, depuis Ginzel et Leger [4] jusqu'à Martinov, Lapôtre et Goetz [5] ; de même Duchesne a curieusement étudié les missions entreprises au VIe siècle au sud de l'empire [6] et Koulakovskij la conversion des Alains [7] ; d'autres travaux enfin ont fait connaître les destinées des Églises orientales, arménienne, russe, serbe, bulgare, nées du contact avec Byzance et qui peu à peu s'affranchirent de son autorité [8].

Mais c'est surtout l'organisation religieuse et la vie monastique

1. Gasquet, *De l'autorité impériale en matière de religion*, Paris, 1879 ; Gelzer, *Das Verhältniss von Staat und Kirche in Byzanz* (Hist. Zeitschr., 1901) ; Skabalanovic, *L'État byzantin et l'Église au XIe siècle*, Pétersbourg, 1884.

2. Ter-Mkrttschian, *Die Paulikianer im byz. Kaiserreiche*, Leipzig, 1893 ; Florinskij, *Les Bogomiles*, Pétersbourg, 1883, etc.

3. Ouspenskij, *Esquisses pour l'hist. de la civilisation byz.*, Pétersbourg, 1892.

4. Ginzel, *Gesch. d. Slavenaposteln Cyrill und Method*, Leitmeritz, 1857 ; Leger, *Cyrille et Méthode*, Paris, 1868.

5. Art. de Martinov (R. d. Quest. hist., 1880, 1884) ; Gœtz, *Gesch. der Slavenapostel Konstantinus und Methodius*, Gotha, 1897 ; Lapôtre, *L'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne*, t. I, Paris, 1895.

6. Mél. de Rome, 1896.

7. Viz. Vrem., 1898.

8. Vasilievskij, *La reconstitution du patriarcat bulgare sous Jean Asen II* (Journ. Min., 1885) ; Ruzic, *Demetrios Chomatianos et la fondation de l'église serbe autocéphale*, Iéna, 1893 ; Vasilievskij (Journ. Min., 1888) ; Ter-Mikelian, *Die armenische Kirche vom IV bis XIII Jahrh*, Leipzig, 1891.

qui ont fait l'objet de travaux considérables. Sur les grands patriarcats d'Orient, nous avons pour Constantinople, d'importantes études de Gédéon[1], pour Alexandrie, les matériaux rassemblés par Gutschmidt et par l'archimandrite Porphyrios Ouspenskij[2]; sur la géographie ecclésiastique de l'empire grec, les remarquables commentaires dont Gelzer a accompagné la publication de ses *Notitiæ episcopatuum*[3]. Le monachisme grec mérite davantage encore l'attention. On sait quel grand rôle, en effet, les monastères ont joué dans l'histoire politique comme dans la vie sociale de Byzance, quel ferment de civilisation et de troubles aussi ils ont été. Il est donc également intéressant d'étudier leur constitution intérieure, leur vie intime, leur influence au dehors; de là, une double série de travaux nous est venue. Ce sont, d'une part, des ouvrages d'ensemble, tels que les mémoires de Zhisman et de Nissen sur la fondation et l'organisation des couvents byzantins[4], le livre de Marin sur *les moines de Constantinople*[5], et celui de Sokolov sur *le monachisme grec du* IXe *au* XIIIe *siècle*[6], ou tels que les études, plus proprement théologiques, de Zöckler et de Holl sur les idées d'ascétisme et de pénitence qui dominent en Orient la vie cénobitique[7]. Ce sont, d'autre part, des monographies sur certains couvents célèbres, celles d'Amélineau, par exemple, et de Ladeuze sur les monastères de l'Égypte[8], de Dmitrievskij sur Patmos[9], de Marin sur le Stoudion[10], de Batiffol sur Rossano[11]. Mais c'est surtout à la Sainte Montagne de l'Athos qu'est allée la curiosité. J'ai indiqué déjà les nombreux documents retrouvés dans ces riches bibliothèques monastiques; l'histoire de l'Athos n'a pas été moins attentivement

1. Gédéon, Χρονίκα τοῦ πατριαρχικοῦ ὄικου, Constantinople, 1884; Πατριαρχικοὶ πίνακες, Constantinople, 1890.
2. Gutschmidt, *Verzeichnis d. Patriarchen von Alexandria* (Kl. Schriften, II); Porphyrios Ouspenskij, *Le patriarcat d'Alexandrie*, éd. Loparev, Pétersbourg, 1898.
3. Gelzer, *Ungedruckte Texte der Notitiae episcopatuum*, Munich, 1901.
4. Zhisman, *Das Stifterrecht*, Vienne, 1888; Nissen, *Die Regelung des Klosterwesens im Rhomäerreiche*, Hambourg, 1897.
5. Paris, 1897.
6. Kazan, 1874.
7. Zöckler, *Askese und Mönchthum*, Francfort, 1897; Holl, *Enthusiasmus und Bussgewalt*, Leipzig, 1898.
8. Amélineau, *Monuments pour servir à l'hist. de l'Égypte chrétienne*, Paris, 1894-1895; Ladeuze, *Étude sur le cénobitisme pakhomien*, Paris, 1898.
9. *Esquisses de Patmos*, Kief, 1894.
10. *De Stoudio cœnobio*, Paris, 1897.
11. *L'abbaye de Rossano*, Paris, 1891.

étudiée. Sans parler de l'énorme publication, assez incommode et encore incomplète, de l'évêque Porphyrios Ouspenskij[1], les livres de Gédéon, de Meyer, de Brockhaus sont, pour l'histoire de la vie monastique en Orient, extrêmement intéressants[2].

Par ces recherches sur l'organisation religieuse, nous touchons à l'un des problèmes les plus délicats, à l'une des questions les moins étudiées, et les plus dignes de l'être, de toute l'histoire byzantine, je veux dire l'histoire des institutions de l'empire grec. Sur tout ce qui touche la constitution du pouvoir central, l'organisation administrative, l'armée, la marine, le régime de la justice et des impôts, sur tout ce qui concerne les conditions de la vie sociale, le régime de la propriété et de l'exploitation agricole, l'organisation du commerce et de l'industrie, en un mot, sur toute l'histoire intérieure de Byzance, sur ses mœurs, ses goûts, sa civilisation, nous n'avons que des travaux très peu nombreux, dont, pour surcroît d'embarras, les plus considérables, écrits en russe, ne sont accessibles qu'à la minorité des savants. Aussi importe-t-il de dire ici très exactement ce qui a été fait, ne fût-ce que pour marquer ce qui reste à faire.

Un intéressant article de Rambaud sur la nature du pouvoir impérial[3], un bon mémoire de Sickel sur le couronnement des basileis[4], le travail de Kalligas et surtout l'important ouvrage de Beljajev sur le cérémonial de la cour byzantine[5], deux livres, l'un médiocre d'Ellissen, l'autre sommaire en ce qui touche l'époque byzantine, de Lécrivain sur le Sénat[6], et enfin des recherches fort originales et nouvelles d'Ouspenskij sur le préfet de la ville[7] : c'est tout, et c'est peu assurément, sur l'organisation du pouvoir central dans l'empire grec. L'administration provinciale a été étudiée avec plus de soin; elle tient une place considérable dans les recherches que j'ai publiées sur l'*Exarchat de Ravenne* et sur l'*Afrique byzan-*

1. Cf. Krumbacher; *Gesch. d. byz. Litt.* 513-514.

2. Gédéon, Ὁ Ἄθως, Constantinople, 1885; Meyer, *Die Haupturkunden für die Gesch. der Athosklöster*, Leipzig, 1894; Brockhaus, *Die Kunst in den Athosklöstern*, Leipzig, 1891.

3. Rambaud, *Empereurs et impératrices d'Orient* (Rev. des Deux-Mondes, 1891).

4. Sickel, *Das byz. Krönungsrecht* (Byz. Zt., 1898).

5. Kalligas, Μελέται καὶ λογοί, Athènes, 1882; Beljajev, *Byzantina*, t. II, Pétersbourg, 1893.

6. Ellissen, *Der Senat im oström. Reiche*, Göttingen, 1881; Lecrivain, *Le Sénat romain depuis Dioclétien*, Paris, 1888.

7. Nouv. de l'Institut arch. russe, t. IV.

tine, ainsi que dans les études de Calisse et de Hartmann sur le gouvernement de l'Italie grecque; elle est le fond même des travaux que Gelzer et moi avons successivement consacrés à l'origine du régime des thèmes[1], et il n'y a point d'excès à dire que le mémoire de Gelzer est un des meilleurs et des plus remarquables qui aient paru sur l'histoire des institutions byzantines. Pour l'armée, une admirable étude de Mommsen[2] a éclairé l'organisation militaire de l'époque justinienne, et Vasilievskij a publié un curieux article sur le fameux corps des Varangs, si célèbre au XIe et au XIIe siècle dans l'histoire byzantine[3]; Gfrörer et surtout Neumann ont donné sur la marine des aperçus intéressants[4]. Pour ce qui touche à l'organisation de la justice, et d'une façon générale à l'histoire du droit byzantin, le livre fondamental et souvent définitif est dû à Zachariæ de Lingenthal, l'éminent auteur de l'*Histoire du droit gréco-romain*[5], et dans la large voie qu'il a ouverte, Mitteis en Allemagne, Pavlov en Russie, Brandileone et La Mantia en Italie, Monnier en France se sont engagés, soit pour étudier dans les provinces orientales de la monarchie l'évolution du droit populaire et local[6], soit pour approfondir les fondements du droit canonique[7], soit pour déterminer l'influence du droit byzantin dans l'Italie du Sud[8], soit pour élucider le mécanisme et l'histoire de l'impôt nommé ἐπιβολή[9].

Pour l'étude du régime de la propriété, c'est de nouveau à Zachariæ de Lingenthal et à son célèbre livre qu'il faut d'abord revenir. Dans l'empire byzantin en effet, par l'évolution naturelle des institutions romaines, une transformation s'est accomplie, assez analogue à celle d'où en Occident sortit le régime féodal, et

1. Diehl, *L'origine du régime des thèmes* Mél. Monod, Paris, 1896 ; Gelzer, *Die Genesis der byz. Themenverfassung*, Leipzig, 1899.

2. Mommsen, *Das röm. Militärwesen seit Diokletian* (Hermès, 1889 ; Cf. Benjamin, *De Justiniani aetate quæstiones militares*, Berlin, 1892, et le mémoire d'Ouspenskij sur *l'organisation militaire de l'empire byzantin* (Nouv. de l'Inst. archéol. russe, t. VI).

3. Vasilievskij, *La droujina varèguo-russe à Constantinople aux XIe et XIIe siècles*, (Journ. Min., 1874-1875).

4. Gfrörer, *Byz. Gesch.*, t. II ; Neumann, *Die byz. Marine* (Hist. Zt., 1898).

5. Zachariæ von Lingenthal *Gesch. d. griechisch-röm. Rechts*, 3e éd., Berlin, 1892.

6. Mitteis, *Reichsrecht und Volksrecht in d. östl. Provinzen*, Leipzig, 1891.

7. Bibliogr. de l'œuvre de Pavlov dans Byz. Zt. VIII (1899), 608. A noter surtout : *Codes contenant en traduction vieux-russe les lois byzantines*, Pétersbourg, 1885.

8. Brandileone, *Il diritto byzantino nell' Italia meridionale*, Bologne, 1886; *Nuovi studi sul diritto byz.* (Studi e documenti, 1887); La Mantia, *Cenni storici su li fonti del diritto greco-romano*, Rome, 1887.

9. Monnier, *Études de droit byzantin* (Nouv. Rev. hist. du droit, 1892, 1894, 1895).

la société s'est constituée sur des bases assez semblables. Sur ce développement de la grande propriété, sur l'effort que tenta constamment le gouvernement pour protéger la petite propriété libre, Monnier a poursuivi d'intéressantes recherches, et du séminaire d'études juridiques qu'il a formé à Bordeaux, plusieurs mémoires dignes d'estime sont sortis [1]. Mais c'est aux byzantinistes russes surtout qu'on doit d'avoir porté une relative lumière sur ces difficiles problèmes. Dans ses *Matériaux pour l'histoire intérieure de l'empire byzantin* [2], Vasilievskij a étudié la lutte entre la féodalité laïque et ecclésiastique et l'empire ; les beaux travaux d'Ouspenskij sur la condition des paysans, sur le régime de la πρόνοια, sur les modes de l'exploitation rurale, sur la confection du cadastre ont, pour le XIVe siècle surtout, renouvelé presque les questions [3]. Le mémoire de Kalligas sur la condition des tenanciers [4], celui de Bezobrazov sur le livre cadastral de Patmos [5] complètent utilement ces recherches, pour lesquelles les documents abondent, et que l'on a à peine encore amorcées. Pour l'histoire du commerce byzantin, nous avons un livre capital, celui de Heyd [6], où revit dans son vivant développement l'histoire de la lente conquête par laquelle Vénitiens et Génois, Pisans et Amalfitains se rendirent maîtres des ressources économiques de l'empire byzantin.

Une brillante esquisse de Paparrigopoulo [7] donne une vue d'ensemble assez heureuse de l'histoire de la civilisation byzantine, et met particulièrement en lumière la grande œuvre sociale des empereurs iconoclastes. Quelques parties seulement du tableau ont été jusqu'ici reprises en détail : Rambaud et Ouspenskij ont étudié l'hippodrome de Constantinople et ces factions célèbres qui déchaînèrent dans la capitale tant de révolutions [8] ; Bezobrazov a publié des essais sur les mœurs et la culture byzantine [9]. Mais au

1. Monnier, *Études de droit byzantin*, II (Nouv. Rev. hist. du droit, 1900); Ferradou, *Des biens des monastères à Byzance*, Bordeaux, 1896; Testaud, *Des rapports des puissants et des petits propriétaires dans l'empire byz.*, Bordeaux, 1898.

2. Journ. Min., 1879-1880.

3. Journ. Min., 1883, 1884-85, 1888 et *Agrimensores byzantins*, Odessa, 1888.

4. Μελέται καὶ λόγοι, Athènes, 1882.

5. *Viz. Vrem.*, 1900.

6. Heyd, *Hist. du commerce du Levant au moyen âge*, 2 vol., Leipzig, 1885.

7. *Hist. de la civilisation hellénique*, Paris, 1878.

8. Rambaud, *De byz. hippodromo*, Paris, 1870 ; *Le sport et l'hippodrome à Constantinople* (Rev. des Deux-Mondes, 1871), Art. d'Ouspenskij (*Viz. Vrem.*, 1894).

9. *Essais historiques*, Moscou, 1893.

vrai, tout ce qui concerne la vie privée des Byzantins est encore à peu près inconnu : car le livre superficiel et confus de Krause [1], les fantaisies littéraires d'A. Marrast [2] ne sauraient prétendre à être tenus pour des œuvres scientifiques.

A l'histoire intérieure de Byzance, on peut rattacher les études sur la géographie, l'ethnographie et la topographie de l'empire byzantin. Peu d'États ont, plus que l'empire grec du moyen âge, rassemblé sous une même autorité des races plus diverses, et c'est précisément la merveille de cette civilisation d'avoir su assimiler et fondre en un organisme unique des éléments si différents et souvent si hostiles. Sur les procédés de cette assimilation, sur les proportions de ce mélange, de longues discussions sont nées. Depuis que Fallmerayer, en particulier, a posé comme un dogme la slavisation de la Grèce, la question slave est devenue, grâce au patriotisme hellénique surtout, l'un des champs de bataille de l'érudition [3]. Après les excès de Paparrigopoulo et de Sathas, après les réserves plus mesurées de Hopf, Gelzer a récemment apporté une solution moyenne et vraiment scientifique du problème [4], et Vasiljev a résumé l'histoire de cette querelle fameuse [5]. Sur la géographie de l'empire byzantin, de bons travaux ont été publiés par Tomaschek et Jirecek, par Anderson et par Ramsay [6], sans parler de la multitude des monographies de provinces ou de villes. Enfin, sur la topographie de Constantinople, il faut citer, après le livre, toujours capital, de Labarte sur *le Palais impérial* [7], les ouvrages de Paspati, de Mordtmann, de Beljajev, de Van Millingen [8] et l'article récent, très exact et bien au courant, d'Oberhummer [9].

1. *Die Byzantiner d. Mittelalters*, Halle, 1869.
2. *La vie byz. au VIe siècle*, Paris, 1881 ; *Esquisses byzantines*, Paris, 1874.
3. Bibliogr. dans Krumbacher. *Gesch. d. byz. Litt.*, 1103-1104.
4. *Die Genesis der byz. Themenverwaltung.*
5. *Les Slaves en Grèce* (Viz. Vrem., 1898-1899).
6. Tomaschek, *Zur Kunde d. Hämus-Halbinsel* (Sitzungsber. de Vienne, 1881) ; *Z. hist. Topographie von Kleinasien im Mittelalter* (ibid., 1891) ; Jirecek, *Das christliche Element in d. topogr. Nomenclatur d. Balkanländer* (*ibid.*, 1897) ; Anderson, *The road-system of eastern Asia Minor* (J. Hell. Stud., 1897) ; Ramsay, *The hist. geography of Asia Minor*, Londres, 1890.
7. Paris, 1861.
8. Paspati, Βυζαντιναὶ μελέται, Constantinople, 1877. Τὰ Βυζαντινά ἀνάκτορα, Athènes-1885 ; Mordtmann, *Esquisse topogr. de Constantinople*, Lille, 1892 ; Beljajev, *Byzantina*, t. I, Pétersbourg, 1891 ; Van Millingen, *Byzantine Constantinople*, Londres, 1899.
9. Dans Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, et à part, Stuttgart, 1900.

L'histoire de la langue, l'histoire de la littérature, l'histoire de l'art font partie incontestablement de l'histoire de la civilisation. Il faut donc signaler ici, au moins en une brève mention, les travaux de Legrand, de Psichari, de Meyer, de Dieterich sur la grammaire historique et la philologie néo-grecques [1], sur le curieux et admirable développement de la littérature populaire byzantine, sur le folklore byzantin; et je n'ai pas besoin de rappeler tout ce qu'il y a à apprendre dans l'admirable *Histoire de la littérature byzantine* de Krumbacher. Des publications relatives à l'art byzantin, je ne dirai rien, puisqu'aussi bien elles doivent être ici l'objet d'une revue spéciale : mais du moins faut-il noter, pour faire pleinement sentir la renaissance des études byzantines, la prodigieuse activité qui, dans ce domaine aussi, s'est manifestée. On a, en ces dernières années, étudié scientifiquement, quelques-uns des monuments essentiels de l'art byzantin, Sainte-Sophie de Constantinople [2] et les églises de Ravenne [3], Saint-Luc [4] et Daphni [5], Sainte-Sophie de Kief [6] et la chapelle palatine de Palerme [7], les édifices religieux de Trébizonde [8], les petites églises de Byzance [9] et les monastères de l'Athos [10]. On a publié des manuscrits fameux, la Genèse de Vienne [11], l'évangéliaire de Rossano [12], le Virgile et le Josué du Vatican [13] ; on a fait connaître par centaines les ivoires précieux [14],

1. Psichari, *Essais de grammaire hist. néo-grecque*, 2 vol., Paris, 1886–1889; *Études de philologie néo-grecque*, Paris, 1892; G. Meyer, *Neugriechische Studien* (Sitzungsber. de Vienne, 1894-95 ; Dieterich, *Untersuch. z. Gesch. d. griech. Sprache*, Munich, 1899 (t. I du *Byz. Archiv.*).

2. Lethaby et Swainson, *The church of Sancta Sophia*, Londres, 1894.

3. Rjedin, *Mosaïques des églises de Ravenne*, Pétersbourg, 1896 ; Aïnalof, *Mosaïques du IVe et du Ve siècle*, Pétersbourg, 1895 ; Diehl, *Ravenne*, Paris, 1886.

4. Diehl, *L'église et les mosaïques du monastère de Saint-Luc en Phocide*, Paris, 1889 ; Schultz et Barnsley, *The monastery of Saint-Luke of Stiris in Phocis*, Londres, 1901.

5. Millet, *Le monastère de Daphni*, Paris, 1899.

6. Aïnalof et Rjedin, *Kievskij Sofijskij Sobor*, Pétersbourg, 1889.

7. Pavlovskij, *La chapelle palatine de Palerme*, Pétersbourg, 1890.

8. Millet, *Monuments de Trébizonde* (Bull. de Corr. hell., 1895).

9. Kondakof, *Les églises byzantines de Constantinople*, Odessa, 1886 ; Pulgher, *Anciennes églises de Constantinople*, Vienne, 1880.

10. Brockhaus, *Die Kunst in den Athosklöstern*, Leipzig, 1891.

11. Hartel et Wickhoff, *Die Wiener Genesis*, Vienne, 1895.

12. Haseloff, *Codex Rossanensis*, Berlin, 1898.

13. *Codices e vaticanis selecti*, Rome, 1899.

14. Molinier, *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie*. I. *Les Ivoires*. Paris, 1896 ; Graeven, *Frühchristliche und mittelalterliche Elfenbeinwerke*, Rome, 1897 et 1900.

les émaux rares [1], les pièces d'orfèvrerie [2], sortis des mains des artistes byzantins. On a commencé à écrire enfin l'histoire de cet art byzantin si peu connu, si mal jugé, et ce n'est que justice de citer ici les noms d'un Kondakof [3] et de ses élèves, Aïnalof [4], Rjedin, Pokrovskij [5], d'un Kraus [6] et d'un Strzygowski [7] et, chez nous, d'un Molinier, d'un Choisy [8], d'un Bayet [9]. Et de tant d'efforts, de travaux, de recherches, peu à peu une vue nouvelle s'est dégagée de l'histoire de la civilisation byzantine. Au lieu de la Byzance inerte, ennuyeuse, décadente, que l'on se complaisait jadis à imaginer, une autre Byzance plus vraie a surgi des lointains de l'histoire, mère de grands généraux et d'empereurs glorieux, capable d'efforts énergiques, de vie élégante, de plaisirs délicats, de culture artistique et intellectuelle, une Byzance très compliquée et très pittoresque, guerrière et voluptueuse, raffinée et mystique, dévote et luxueuse, éducatrice de l'Orient barbare et qui, jusque dans l'Occident même, a fait sentir son influence civilisatrice. Et sans doute, malgré les progrès accomplis, une tâche énorme reste à accomplir pour nous rendre la vision claire, scientifique de cette société disparue. Mais du moins, la route est ouverte et nous ne sommes plus libres de l'abandonner.

IV.

Tel est, rapidement esquissé, le tableau de ce qui s'est fait dans le domaine de l'histoire byzantine. Examinons brièvement, pour finir, ce qui reste à faire, et quels sont les problèmes essentiels qui sollicitent, qui réclament l'attention des byzantinistes. Aussi

1. Kondakof, *Histoire et monuments de l'émaillerie byzantine*, Francfort, 1892.
2. Molinier, *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie*, t. IV. *L'orfèvrerie civile et religieuse*, Paris, 1901.
3. Kondakof, *Histoire de l'art byzantin*, Paris, 1891.
4. Aïnalof, *Les origines grecques de l'art byzantin*, Pétersbourg, 1900.
5. Pokrovskij, *L'Évangile*, Pétersbourg, 1892.
6. Kraus, *Gesch. der christlichen Kunst*, Fribourg, 1896.
7. Strzygowski, *Byzant. Denkmäler.*, 2 vol., Vienne, 1891 et 1893 ; *Der Bilderkreis des griech. Physiologus*, Leipzig, 1899 ; *Orient oder Rom*, Leipzig, 1901.
8. Choisy, *L'art de bâtir chez les Byzantins*, Paris, 1882 ; *Histoire de l'architecture*, Paris, 1899.
9. Bayet, *L'art byzantin*, Paris, 1883.

bien, par ce que nous avons dit jusqu'ici, peut-on déjà les entrevoir[1].

Une chose est d'abord et par-dessus tout nécessaire : ce sont des éditions critiques des historiens byzantins. Il nous faut une *Byzantine* nouvelle pour remplacer le *Corpus* vieilli de Bonn ; ce n'est que lorsque nous aurons cet instrument de travail indispensable que nous pourrons apprécier vraiment la valeur de beaucoup de chroniqueurs, que nous pourrons déterminer avec précision les rapports qui les unissent, que nous pourrons en un mot les employer scientifiquement. Sur ce point, heureusement, grâce à l'exemple donné par de Boor, grâce à l'influence de Krumbacher, l'œuvre est en bon chemin. Haury prépare depuis plusieurs années déjà une édition de Procope, dont nous avons tout lieu d'espérer qu'elle sera excellente; de Boor travaille à une édition, nécessaire entre toutes, de Georges le Moine, et il nous promet, pour un avenir que je souhaite prochain, la publication des continuateurs de Théophane. Seger nous fait espérer, depuis quelques années déjà, une édition de Skylitzès ; Heisenberg prépare un George Acropolite, Preger une édition du curieux livre des Πάτρια[2], arbitrairement placé sous le nom de Codinos; J. Schmitt s'occupe de nous donner la *Chronique de Morée*, et Krumbacher, à l'école de qui se sont formés la plupart des savants que je viens de nommer, a entrepris, depuis assez longtemps déjà, l'édition d'un des plus remarquables écrivains de Byzance, le poète et mélode Romanos. D'autre part, dans la collection de textes que dirige Bury, on nous promet des éditions de George Pisidès, de Genesios, de Constantin Porphyrogénète, de Théodore de Cyzique, de Phrantzès, et parmi les écrivains orientaux, des traductions de Jean de Nikiou et de l'arménien Sebeos, si important pour l'histoire du VIIe siècle. Enfin, dans la collection des *Scriptores sacri et profani*, que Gelzer dirige, on nous fait espérer, à côté de traductions d'historiens arméniens et syriens, tels que Faustus de Byzance, Stéphane Asolik, etc., des éditions critiques de Georges le Syncelle, de Cosmas Indicopleustès, de la Vie de Saint Syméon le Fou composée par Leontius de Neopolis, des lettres de Demetrios Choma-

1. Cf. sur ce point Lambros, *Byzantinische Desiderata* (Byz. Zt., 1892) et les articles d'Ouspenskij. Ζητήματα πρὸς μελέτην τῆς ἐσωτερικῆς ἱστορίας τοῦ Βυζαντινοῦ κράτους (Δελτίον, t. II) et de Kirpicnikov (*ibid.*, t. III).

2. Cette édition vient de paraître chez Teubner.

tianos, etc. Assurément, toutes ces promesses sont loin encore d'être réalisées, et quelques-unes peut-être ne se réaliseront jamais. Mais l'œuvre est en train, et — ce qui importe — tout le monde en sent profondément la nécessité.

A côté de la réédition critique des textes connus, la publication de documents inédits n'est pas moins indispensable. Bien des ouvrages de première importance dorment encore dans la poussière des bibliothèques, et il suffit de parcourir les précieuses indications que Krumbacher a multipliées dans la seconde édition de son histoire, pour voir combien de manuscrits intéressants attendent encore un éditeur. Et ce n'est point seulement aux écrivains proprement historiques qu'il faudra s'attacher : les discours, panégyriques, oraisons funèbres, déclamations, les recueils de lettres sont pleins d'informations précieuses pour l'histoire. On a tiré déjà bien des textes curieux de la fameuse collection de discours que contient la bibliothèque de l'Escurial ; il y a de l'inédit encore à trouver dans ce manuscrit célèbre, et dans ceux, de même nature, que conservent Paris, Oxford ou Vienne. Des correspondances, comme celles de Demetrios Kydonès, un des hommes les plus distingués de l'époque des Paléologues, de Nicéphore Grégoras, de Théodore Hyrtakenos, comme celle du patriarche Grégoire de Chypre, dont Treu prépare une édition, comme le recueil anonyme de Florence, ne méritent pas une moindre attention. J'ai déjà marqué précédemment l'importance des documents hagiographiques et l'intérêt qu'il y a à publier ces vies de saints qui peuvent compter parmi les sources les plus considérables de l'histoire byzantine. Enfin les œuvres de la littérature populaire, chansons, proverbes, etc., ne sont pas moins instructives, et à peine commence-t-on à les étudier, et à comprendre tout ce qu'on en peut tirer pour la connaissance des mœurs et de l'âme byzantines. Ainsi la matière ne manque point aux efforts des travailleurs : et aussi bien la publication des catalogues de la plupart des grands dépôts de manuscrits rend-elle aujourd'hui la recherche plus facile, et les nombreuses découvertes faites en ces dernières années permettent de bien augurer de l'avenir.

Ce n'est pas tout. Pour fournir à l'histoire byzantine les instruments de travail dont elle a besoin, certaines grandes œuvres collectives s'imposent impérieusement. Il existe, en grand nombre, des inscriptions byzantines, mais dispersées dans cent recueils : il nous faut un *Corpus inscriptionum byzantinarum*. Il existe, en

grand nombre, des diplômes, des chrysobulles, des actes émanant des empereurs, des patriarches, des fonctionnaires de l'État et des dignitaires de l'Église, mais ils sont disséminés dans vingt revues ou livres écrits dans toutes les langues d'Europe : il nous faut un *Corpus des diplômes grecs du moyen âge*. L'École d'Athènes qui, on le sait, a toujours fait dans ses études une place importante aux antiquités byzantines, a, depuis 1898, entrepris la première de ces deux tâches : le soin de dresser un recueil provisoire, qui contiendra, en caractères cursifs, tous les textes épigraphiques connus aujourd'hui mais dispersés, a été confié à Cumont, qui, dès 1895, avait donné un intéressant répertoire des inscriptions chrétiennes grecques d'Asie-Mineure [1], et à Laurent. Il faut souhaiter que ce recueil, préface nécessaire du *Corpus*, et qui sera par lui-même déjà un précieux instrument de travail, ne se fasse pas trop longuement attendre ; car, pour le *Corpus* même, sa publication, comme le remarque justement M. Homolle, « demande beaucoup de temps et d'argent », et peut-être le programme proposé, si beau qu'il soit, est-il trop vaste et trop ambitieux pour être d'ici longtemps réalisé [2]. Et j'ai grand peur qu'il n'en aille de même pour le recueil des diplômes, à mon sens plus nécessaire encore que celui des inscriptions. Cette année, le congrès des Académies a, sur la proposition de Krumbacher, mis le projet à l'étude, et il semble bien qu'en quinze volumes grand in-octavo, on puisse venir à bout de l'entreprise ; mais ici aussi, malgré les matériaux déjà rassemblés, en particulier par Papadopoulos Kerameus, malgré le concours certain des bonnes volontés, l'œuvre n'est point encore proche de sa réalisation. Du moins, et en attendant qu'elle aboutisse, faut-il espérer que l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg tiendra la promesse qu'elle a faite, en 1894, de donner, sous forme de *régestes*, le catalogue sommaire de tous les diplômes byzantins [3] ; et aussi bien cette Académie a-t-elle déjà entrepris effectivement une publication fort utile, celle des nombreux documents inédits que l'évêque Porphyrios Ouspenskij avait rassemblés, en particulier à l'Athos. De son côté, l'Académie de Berlin a confié à Gelzer le soin d'éditer une autre série de textes très curieux pour l'histoire ecclésiastique et administrative de Byzance, les *Notitiæ episcopatuum*.

1. Mél. de Rome, 1895.
2. Voir ce programme dans *Bull. Corr. Hell.*, 1898, p. 410.
3. Cf. Viz. Vrem., 1894.

D'autres œuvres considérables attendent encore l'homme qui les entreprendra. L'*Oriens christianus*, de Lequien, n'est plus au courant de la science : il est nécessaire, et il serait possible, de le refondre, en l'enrichissant des innombrables informations qu'ont fournies les nouveaux documents. — Le dictionnaire des noms propres de Pape est absolument insuffisant pour l'époque byzantine, et une masse de familles nouvelles nous ont été révélées, en particulier par les bulles de plomb : il nous faudrait un répertoire pour nous reconnaître entre les innombrables personnages que mentionnent les sources byzantines. — Et voici qui est plus indispensable encore. L'*Essai de chronographie byzantine*, de Muralt, quelque peine qu'il ait coûté, et quelque reconnaissance qu'on doive à son auteur, est forcément devenu incomplet et il est souvent inexact : il nous faut impérieusement une chronologie de l'empire byzantin. — Pour la numismatique aussi, nous n'avons que le recueil, ancien déjà, et dont les planches laissent bien à désirer, de Sabatier (*Description générale des monnaies byzantines*, 2 vol. Paris, 1867) : il y aurait pour l'histoire bien des enseignements à tirer d'un recueil nouveau, mis au courant et vraiment scientifique. — Enfin, il serait intéressant, comme Lambros l'a suggéré, de réunir dans une *Iconographie byzantine* les portraits des empereurs, des impératrices, des grands dignitaires laïques et ecclésiastiques que les mosaïques et surtout les miniatures nous conservent abondamment : on sent tout ce qu'il y aurait à apprendre dans cette galerie pour l'histoire de la vie de cour et du costume à Byzance, et ce serait une belle illustration à une édition du *Livre des Cérémonies*. Du moins, à défaut de ce recueil, les publications de monuments de l'art byzantin semblent-elles en bonne voie. Sous le patronage du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, une collection de *Monuments de l'art byzantin* a commencé à paraître en 1899[1]. Dans la série grand in-4°, Millet a publié *le Monastère de Daphni ;* dans la série grand in-8°, je viens de donner *Justinien et la civilisation byzantine au* VIe *siècle*. Ensuite, et je l'espère, bientôt, viendront les mosaïques de Parenzo, celles de Saint-Luc, celles de Kahrié Djami, les monuments de Mistra, les églises du Péloponèse chrétien, les fresques de l'Athos, fruit des communes recherches de nos architectes de Rome et de nos byzan-

1. Paris, Leroux, éd.

tinistes d'Athènes. Et vraiment, par cette œuvre considérable, si elle aboutit, comme par celle du *Corpus inscriptionum græcarum christianarum*, s'il se réalise, la France et l'École d'Athènes auront, je pense, bien mérité des études byzantines.

Tels sont les instruments de travail que réclame l'histoire byzantine ou qu'on lui prépare. Il reste à dire brièvement quels problèmes cette histoire a à résoudre, quelles tâches elle doit se proposer, quel programme, en un mot, on peut tracer à ses recherches.

Et d'abord, est-il possible actuellement d'écrire, comme j'en entends souvent exprimer le désir, cette histoire générale, qui nous manque, de l'empire byzantin ? Assurément il serait souhaitable que nous eussions en France, comme il existe en Allemagne et en Angleterre, un manuel un peu circonstancié d'histoire byzantine, qui fît connaître au grand public l'attrait et la valeur de cette originale et puissante civilisation ; et un tel manuel, pour difficile qu'il soit à écrire, n'est point impossible à composer [1]. Mais je ne pense point que, dans l'état actuel de la science, il soit bien prudent de tenter davantage. Trop de problèmes essentiels demeurent encore sans solution, trop de périodes importantes sont encore enveloppées d'obscurités, trop d'aspects caractéristiques de la civilisation byzantine se dessinent à peine en traits vagues sur le fond des événements, pour qu'une histoire d'ensemble ne risque point d'être incomplète, inexacte, fausse, tout autre chose, en un mot, que scientifique. Pour préparer cette grande œuvre et la rendre possible, il faut, durant quelques années encore, nous résigner bravement à des recherches plus particulières, à des aperçus moins ambitieux et moins généraux, et peut-être ne sera-t-il pas inutile d'indiquer ici quelques-uns de ces travaux préalables et nécessaires.

Je voudrais tout d'abord que, par une série de monographies, très précises et très scientifiques, on comblât les trop nombreuses lacunes qui existent encore dans la suite des annales byzantines. Entre le VIe siècle, où le règne de Justinien peut paraître suffisam-

1. J'en ai esquissé comme un cadre sommaire dans deux articles sur *les Institutions byzantines* et sur *la Société byzantine* (Rev. encyclopédique Larousse, 21 juillet et 7 sept. 1900). Cf. aussi mon *Introduction à l'histoire de Byzance* (Rev. archéol., 1900).

ment étudié, et le xe, qui est assurément la période la mieux connue de l'histoire de l'empire grec, il y a un grand trou sombre, qu'éclairent à peine ici et là de brèves lueurs. — Entre la mort de Basile II et la prise de Constantinople par les croisés, abstraction faite des deux livres de Bréhier et de Chalandon, il en va à peu près de même, et le xiie siècle en particulier, la plus glorieuse époque de la dynastie des Comnènes, est à peu près inexploré. — Enfin, le xive et le xve siècle sont à étudier presque complètement, et la négligence qu'on y a jusqu'ici apportée est d'autant plus surprenante que pour cette période les documents abondent, l'histoire de Byzance se mêlant alors étroitement à celle des Turcs, des Slaves du Sud et de l'Occident. Il faudrait que, pour combler ces lacunes, on se mît courageusement à dresser quelque chose d'analogue à ce que les *Jahrbücher* de Munich sont pour l'histoire d'Allemagne. On étudierait ainsi, entre le vie et le xe siècle, les règnes des successeurs de Justinien à qui échut la liquidation de sa colossale et ambitieuse entreprise, d'un Maurice en particulier, si intéressant par le grand effort de réorganisation militaire et administrative qu'il tenta; au viie siècle, ceux d'un Héraclius, d'un Constantin IV; au viiie siècle, ceux d'un Constantin V, d'une Irène; au ixe siècle enfin, ceux de Théophile, et surtout de Basile Ier, le fondateur de la maison de Macédoine, le restaurateur de l'empire, et de son fils, Léon VI. — Entre le commencement du xie siècle et le commencement du xiiie, il y aurait à étudier les pittoresques figures d'une Zoé, d'une Théodora, et cette période obscure, dont Neumann a bien dessiné quelques traits essentiels, où la lutte entre le pouvoir central et l'aristocratie ecclésiastique et laïque, entre les bureaux de l'administration civile et les généraux aboutit, avec l'avènement des Comnènes, au triomphe apparent de la féodalité; il y aurait à faire connaître les grands souverains que furent Jean et Manuel Comnène, et à tracer pour l'empire grec, à la veille de la quatrième croisade, un tableau d'ensemble pareil à celui que Rambaud a tracé de l'empire grec au xe siècle. — Et quoique en vérité la catastrophe de 1204 marque, à mon sens, la fin de l'histoire byzantine proprement dite, quels beaux sujets de recherches pourtant on trouverait encore dans l'histoire des Paléologues, d'un Michel VIII, qui, à force d'habileté, reconstitua la monarchie; d'un Manuel II, qui, en des temps plus cléments, eût été un grand empereur; dans l'histoire de cet empire grec qui se maintint dans la lointaine Trébizonde et

dans celle surtout de ce despotat de Mistra où la nationalité grecque, agonisante à Byzance, essaya dans le Péloponèse de se reconstituer. — De ces monographies, plusieurs sont en préparation ou sur le point de paraître. A. Lombard va publier, dans la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris,* un travail excellent sur le règne de Constantin V. Un ancien membre de notre École de Rome, à qui revient, comme à celle d'Athènes, une part importante dans la renaissance des études byzantines, J. Gay, va donner prochainement une histoire de la domination byzantine en Italie depuis la chute de l'exarchat jusqu'à la fin du gouvernement grec dans la péninsule ; et ce livre fera suite en quelque manière à mes études sur l'administration byzantine dans l'exarchat. A la Sorbonne, plusieurs mémoires sont en train, sur le gouvernement intérieur de Basile Ier, fragment de l'étude d'ensemble que Vogt consacrera à cet empereur, sur le gouvernement intérieur de Léon VI, préface aussi d'une monographie de ce souverain. — G. Schlumberger, d'autre part, annonce l'intention de continuer jusqu'à l'avènement d'Isaac Comnène le beau récit d'histoire byzantine qu'il a entrepris; pour le XIIe siècle, Chalandon nous promet Jean Comnène, Laurent travaille à une étude sur le règne de Manuel Comnène; Port doit tenter, dans la biographie d'Eustathe de Thessalonique, de nous montrer l'empire grec vers la fin du XIIe siècle. Et pour en finir avec cette énumération d'espérances, où j'ai plaisir à pouvoir nommer beaucoup de mes élèves anciens et présents, je citerai, parmi les travaux qui se préparent en Sorbonne, les recherches, dont j'espère beaucoup, d'Adamantiou sur la géographie historique et les institutions administratives de la principauté franque de Morée, puis un travail, qui pourra être de haute portée, sur le régime féodal dans l'empire byzantin ; et enfin, dans le beau livre qu'E. Bertaux va publier sur *l'Art de l'Italie méridionale du* Ve *au* XVe *siècle*, un morceau important de l'histoire de la civilisation byzantine nous apparaîtra en pleine et belle lumière.

Ce sont là, surtout en ce qui touche l'histoire politique de Byzance, d'encourageantes promesses. Mais il est un autre point qui, plus encore peut-être, doit attirer l'attention des chercheurs : c'est l'histoire des institutions. Assurément, le jour est fort éloigné encore où l'on pourra nous donner pour Byzance l'équivalent de ce qu'est pour Rome le *Manuel* de Mommsen et Marquardt ; il faut s'appliquer du moins à hâter ce jour par des études approfondies sur

l'administration byzantine. Sans doute, je le sais, ces études sont difficiles, parfois arides, mais les documents pour les poursuivre abondent et leur nouveauté incontestable les doit rendre particulièrement séduisantes. Tout, en effet, est à refaire ici. Quelle est la nature du pouvoir impérial ? Quels rapports soutient un *basileus*, soit avec le patriarche, soit avec l'aristocratie féodale de la monarchie ? Quel est le rôle, quelle est la hiérarchie des dignitaires de cour ? Quelles sont les attributions du Sénat ? Quelle est l'organisation des différents services qui, de Constantinople, mettent en branle la machine administrative, le rôle et les attributions de ces ministres tout-puissants que sont, au VIe siècle, le préfet du prétoire et, plus tard, les divers *logothètes* ? Nous devons à Gelzer un remarquable tableau de l'organisation administrative des provinces entre le VIe et le Xe siècle ; mais il faudrait suivre les transformations du régime des *thèmes* à l'époque des Comnènes, à celle des Paléologues, et c'est une bonne fortune pour nos études que Gelzer lui-même ait promis de donner un jour cette suite à son mémoire. Mais cela fait, que savons-nous de l'administration des cités, du régime des impôts — question entre toutes difficile — des attributions précises de ces fonctionnaires innombrables, dont nous lisons les noms sur les sceaux de plomb ou dans les actes, et dont chaque groupe mériterait une attentive monographie, de l'organisation de l'armée et même de la marine ? On pourrait prolonger à l'infini cette énumération. — Ce qu'il convient ici, à mon sens, de faire de préférence, ce sont des monographies sur le gouvernement intérieur de tel ou tel prince, comme celles que j'indiquais plus haut pour Basile Ier ou Léon VI, plutôt que des études d'ensemble, suivant d'un bout à l'autre de l'histoire byzantine l'évolution de telle ou telle institution. Je crains que, surtout pour des jeunes gens peu expérimentés encore, de semblables recherches, où il faut rassembler et dominer des documents très disséminés, ne soient un peu déconcertantes et médiocrement fructueuses : des monographies de moindre extension chronologique donneront plus de résultats et prépareront plus utilement le terrain pour l'avenir. De même, je verrais un grand intérêt à ce qu'on entreprît des monographies de quelques provinces ou de quelques grandes cités byzantines, Antioche, Alexandrie, Thessalonique surtout, et il y aurait un beau livre à écrire sur l'Égypte byzantine. Tous ces travaux jetteraient, sur l'histoire intérieure de

Byzance, une lumière inattendue, en particulier sur la vie sociale et économique, dont il me faut, en terminant, dire un mot.

Les travaux des byzantinistes russes ont, je l'ai dit, éclairé d'un jour tout nouveau l'étude du régime de la propriété et de la condition des populations agricoles : ici même, pourtant, il reste beaucoup à faire. Il y aurait de belles recherches à poursuivre sur les origines, le développement, la constitution du système féodal dans l'empire grec d'Orient : on y verrait comment, grâce à la recommandation et au bénéfice, grâce à la confusion entre la puissance territoriale et les fonctions administratives, grâce aux usurpations violentes et aux immunités concédées, se développèrent, surtout en Asie-Mineure, ces grandes seigneuries féodales, contre lesquelles le gouvernement impérial lutta si énergiquement et qui donnèrent à la société byzantine du XIIe et du XIIIe siècle un aspect presque occidental. Il y aurait à étudier, dans le même ordre d'idées, le régime de la grande propriété ecclésiastique, l'organisation des communautés rurales, telles qu'elles se constituèrent au contact des Slaves; il y aurait à examiner l'organisation de cette industrie florissante qui fit de l'empire byzantin le fournisseur de tout le luxe occidental et la constitution de ces corporations, dont des textes, récemment découverts, nous ont révélé l'existence ; et même, après le livre de Heyd, il y aurait bien des recherches à faire encore sur l'histoire du commerce byzantin.

L'Église, qui tient dans la société byzantine une place si importante, fournirait d'autres sujets qui valent d'être traités. On a à peine commencé à raconter l'histoire de ces missions chrétiennes, qui furent pour Byzance un si puissant instrument de civilisation ; et il y a à écrire sur les moines d'Orient un livre singulièrement vivant, attrayant et pittoresque. Faire la monographie de quelqu'un de ces grands couvents de Constantinople, du Latros, de l'Olympe ou de l'Athos, ou encore de ce monastère de Patmos pour lequel les pièces d'archives abondent; reconstituer, à l'aide des *Typika* et des vies de saints, l'existence intérieure de quelqu'une de ces puissantes abbayes, ce serait ouvrir des jours tout nouveaux sur la vie sociale, si mal connue encore, des Byzantins. Et à côté de la société ecclésiastique, rien ne ferait mieux connaître le monde laïque que des monographies consacrées à l'étude psychologique de tel ou tel personnage particulièrement représentatif. Grâce aux lettres, grâce aux autobiographies que nous ont laissées pas mal

de Byzantins, ces recherches sont aujourd'hui assez faciles : et il y aurait sans nul doute infiniment à apprendre dans ces biographies d'hommes politiques, de littérateurs, de philosophes, d'un Théodore II Lascaris, d'un Grégoire de Chypre, d'un Nicéphore Blemmydès, d'un Théodore Métochite, d'un Phrantzès. Et il y aurait un attrait tout particulier enfin à esquisser des « portraits de femmes », à peindre, comme je me réserve de le faire un jour, ces impératrices et ces grandes dames de Byzance, si diverses, si séduisantes, Théodora et Théophano, Irène et Zoé, Anne Comnène et Eudocie, bien d'autres encore, les politiques et les élégantes, les lettrées et les dévotes, dont la vie montrerait, sous ses aspects si variés, toute la complexité de la société byzantine. Et ainsi se préparerait l'étude, qui n'est pas même commencée, de ce qu'on appelle en Allemagne « les antiquités privées » (*Privatalterthümer*), mœurs, vie journalière, costumes, etc., toutes choses pour lesquelles les documents, textes et monuments figurés, abondent, et où la nouveauté des résultats récompensera amplement l'effort fait.

Je ne veux point, puisqu'une revue spéciale sera consacrée ici à l'art byzantin, exposer longuement ce qui reste à faire dans ce domaine. Je n'insisterai donc ni sur la nécessité de publier au plus tôt les monuments vraiment importants de cet art, les grands ensembles décoratifs, si mal connus encore, et qui sont tout autrement instructifs que les œuvres des arts mineurs, ni sur l'intérêt de certains problèmes iconographiques et artistiques, tels que l'étude du système de décoration des églises byzantines et des rapports étroits qu'il a avec les idées liturgiques. Mais l'histoire de l'art touche de trop près, par certains points, à l'histoire générale de la civilisation byzantine, pour que je ne signale point deux questions au moins, fort controversées, et dont la solution importe. L'une se rapporte aux origines mêmes de l'art byzantin. Comment s'est-il constitué ? doit-il sa naissance à l'Orient ou à Rome? et, dans l'Orient même, quelles régions ont contribué particulièrement à sa formation? quel a été, par exemple, le rôle de la Syrie et de l'Égypte? et quelle influence ces provinces ont-elles exercée sur Constantinople d'abord, et puis, jusque sur l'Occident? C'est là ce qu'on nomme aujourd'hui la première *question byzantine :* et voici l'autre problème, plus anciennement posé déjà. Est-il vrai que Byzance, entre le VIe et le XIIe siècle, a été pour l'Occident la

grande initiatrice; que la Sicile et l'Italie, la France et l'Allemagne mêmes, sans parler de la Russie et des Slaves du Sud, lui doivent l'essentiel de leur développement artistique; que l'art roman a beaucoup appris de Byzance; que la décoration des monuments occidentaux s'inspira souvent des motifs byzantins; que les primitifs italiens mêmes, un Cimabué, un Duccio, se sont formés à l'école des peintres de l'Orient grec? Selon la solution qu'on donnera à ces problèmes, on restreindra ou on étendra singulièrement la puissance créatrice et la force d'expansion de la civilisation byzantine. Or, jusqu'ici, ces questions ont été étudiées presque toujours par des esprits prévenus, dont le nationalisme intransigeant prétendait rejeter toute influence étrangère, ou dont le byzantinisme intempérant grandissait à l'excès le rôle de l'empire grec. Il est temps d'aborder plus scientifiquement ces recherches, et tout permet de croire que nous les verrons prochainement, sinon résolues encore, du moins nettement posées et rigoureusement discutées.

Je ne me dissimule point, au terme de cette longue étude, que beaucoup des désirs que j'ai exprimés resteront longtemps encore à l'état de *pia vota*. Pourtant, quelques faits essentiels ressortiront, je pense, de cet exposé. C'est d'abord que cet empire byzantin ne mérite guère le long et injuste dédain dont on l'a accablé. Par son énergie, il a pendant dix siècles été en face des barbares le soldat et le rempart de la chrétienté; par la puissance de son génie, il a transformé en nations les hordes sauvages et primitives qui flottaient dans le chaos oriental; par l'éclat de sa civilisation raffinée et splendide, il a été jusqu'en Occident le grand éducateur des peuples. Une telle société, dont l'influence fut si grande sur l'histoire universelle, mérite donc bien que la science s'intéresse à elle. On l'a compris en ces dernières années, et il y a quelque chose de réconfortant dans le bilan que j'ai dressé de ce qui, depuis vingt ans, s'est fait dans le vaste champ des études byzantines, dans cette renaissance durable, qui n'a point été pure affaire d'érudition, mais qui a fait sentir jusqu'au grand public le puissant attrait de ce monde disparu. Et si, malgré les progrès réalisés, une tâche énorme reste à accomplir, la sérieuse organisation du travail, les recherches en cours, la coalition des bonnes volontés permettent d'espérer beaucoup pour l'avenir. Et

si l'on ne peut plus en notre siècle, comme Labbe le faisait jadis dans la préface de la *Byzantine* du Louvre, promettre à ceux que séduiront nos études « une gloire plus durable que le marbre et l'airain », du moins peut-on leur garantir, en ce monde byzantin si incomplètement exploré encore, le rare plaisir de la découverte, le charmant attrait de l'imprévu : ce sont, en histoire, choses assez peu fréquentes et assez séduisantes, pour qu'elles puissent, pour ces recherches nouvelles, susciter quelques jeunes vocations.

CHARLES DIEHL.

HISTOIRE GÉNÉRALE

SUISSE

Dans son *Histoire politique de l'Europe contemporaine*[1], M. Ch. Seignobos commence ainsi l'étude sur la Suisse : « Il ne faudrait pas mesurer l'intérêt de l'histoire de la Suisse à la taille de son territoire. Ce petit pays tient une très grande place dans l'histoire des institutions contemporaines de l'Europe. Chaque canton a été un champ d'expériences politiques, et comme chacun combinait d'une façon particulière des conditions différentes de langue, de religion, d'étude territoriale, de vie économique, les expériences ont été très variées. A quiconque veut comprendre l'évolution des sociétés démocratiques modernes, on doit recommander cette histoire comme le recueil le plus instructif d'exemples pratiques de l'application du principe de la souveraineté du peuple. » M. Seignobos a très bien compris le profit considérable que nous Français, tout particulièrement, pouvions retirer d'une connaissance approfondie de la Suisse. Or, l'année dernière, au cours d'une interview, M. G. Monod exprimait le regret que nos historiens ne s'occupassent pas assez des pays étrangers et constatait qu'aucun travail français n'avait encore paru sur la Suisse[2]. Le reproche est à peu près entièrement fondé. Cependant, il faut bien citer les pages excellentes de M. Seignobos[3], qui n'ont que le seul défaut d'être trop peu nombreuses, et les chapitres, auxquels nous

1. In-8, 2e éd., Paris, 1899, p. 238.
2. Cf. *Revue de Synthèse historique*, t. I, p. 230.
3. *Op. cit.*, p. 238-267.

adresserons le même reproche, que M. F. de Crue, d'ailleurs professeur à l'Université de Genève, et M. C. Lardy ont donnés à la grande *Histoire générale du IVe siècle à nos jours* de MM. Lavisse et Rambaud[1]. Ajoutons à cela, pour être complet, la traduction française, par Mme Jules Favre, d'une ancienne édition de l'*Histoire du peuple suisse* de Daendliker[2], remaniée depuis. On voit que la bibliographie française est loin de répondre à l'importance de la question. C'est donc principalement chez les historiens nationaux de la Suisse que notre revue générale va s'alimenter.

I.

C'est de la fin du XVIIIe siècle que l'on peut dater le point de départ du développement des études historiques en Suisse. « A côté du travail de rassemblement des matériaux et de la recherche érudite, écrit M. G. Meyer von Knonau, on tenta, pour la première fois, d'embrasser comme un tout, en des œuvres de grand style, l'histoire du développement de la Confédération, qui devient ainsi un fragment de littérature universelle[3]. » Dans la Suisse allemande, le fils du célèbre naturaliste, Haller, expose sa grande œuvre, *Bibliothèque de l'histoire suisse ;* Iselin, de Bâle, fait imprimer le *Chronicum helveticum* de Tschudi, et P. Ochs commence la publication d'une *Histoire de Bâle-ville et de Bâle-campagne*. Lucerne et Zoug ont également leurs érudits et les Bénédictins de Saint-Gall, Muri et Rheinau « rajeunissent la vieille renommée scientifique de leur Ordre ». Enfin, la Suisse française possède des historiens comme Ruchat, Bridel, Gautier.

A côté de ces noms, il faut placer bien au-dessus le Schaffhousois Jean de Müller, dont le grand ouvrage[4] parut à partir de 1780.

1. Cf. *op. cit.*, t. IV, C. Lardy, *Suisse, la Réforme*, p. 455-472; t. VIII, IX, X, XII, F. de Crue, *La Suisse, 1789 à nos jours.*

2. In-8°, Paris, Alcan, avec introduction de J. Favre.

3. *La Suisse au XIXe siècle*, ouvrage publié par un groupe d'écrivains suisses, sous la direction de P. Seippel, 3 vol. grand in-8, Lausanne et Berne, 1899-1900 : *Les sciences historiques*, p. 259-260. Cf. *Revue de Synthèse historique*, t. II, p. 233. — Sur le même sujet, cf. également : P. Vaucher, *Mélanges d'histoire nationale*, Lausanne, 1889, p. 1-19 ; G. de Wyss, *Histoire des recherches historiques et de l'historiographie en Suisse.*

4. *Die Geschichten schweizerischer Eidgenossenschaft*, Leipzig, 1786-1808, 5 vol. in-8.

Sans doute, de tout ce monument, il ne reste aujourd'hui que quelques récits pittoresques des grandes batailles et bon nombre de pages pleines d'éloquence patriotique, mais le succès du livre fut immense à son apparition et il attira sur la Suisse l'attention de l'Europe cultivée. D'ailleurs, Jean de Müller cherchait avant tout à faire une « œuvre d'art », et c'est à ce titre que son ouvrage demeurera dans la littérature de tous les temps. Jean de Müller mourut en 1809, après avoir conduit son récit jusqu'en 1489 où devaient le reprendre d'abord le Soleurois Glotz-Blotzheim, puis J.-J. Hottinger de Zurich. Un peu plus tard, deux Vaudois, Monnard et Vuillemin, qui avaient donné en 1837 une traduction française de l'œuvre de Jean de Müller, continuèrent cette entreprise nationale jusqu'en 1815[1].

Dans ces derniers travaux même, et surtout chez Vulliemin, le souci de la forme l'emporte encore sur les exigences sévères de la critique, c'est toujours l'ancienne manière d'écrire l'histoire. Mais voilà qu'en 1840, Zellweger, de Trogen, fonde une *Société générale d'histoire suisse*, dont le développement est allé toujours croissant en même temps que les services qu'elle rendait, notamment par sa publication des *Sources pour l'histoire suisse*. Nous entrons alors dans le règne de la critique moderne, si bien défini par Edmond Schérer : « Les sciences historiques ont fait un grand progrès lorsqu'elles ont appris à négliger les récits de seconde main pour puiser directement aux sources ; elles ont fait un pas non moins important lorsqu'elles ont compris que ce n'était point encore assez, et que, à l'érudition qui réunit les témoignages, il faut ajouter la méthode qui les classe, la sagacité qui les interroge, la rigueur qui en précise la portée et en détermine la valeur. C'est en cela que consiste la critique. Et le monde sait aujourd'hui quelle révolution elle a opérée dans la science. Nous avions une histoire traditionnelle qui, au toucher de l'examen, s'est évanouie comme un rêve pour faire place, non pas toujours à une histoire mieux établie, mais quelquefois à des résultats simplement approximatifs, à des conjectures plausibles, quelquefois même à une ignorance dont le seul avantage est de se connaître[2]. » Cette méthode critique,

1. *Histoire de la Confédération suisse*, par Jean de Muller, Robert Glotz-Blotzheim et J.-J. Hottinger, traduite de l'allemand et continuée jusqu'à nos jours par Ch. Monnard et L. Vuillemin, Genève et Paris, 1837-1851, 18 vol. in-8.

2. *Mélanges d'histoire religieuse*. 2e éd., p. 216.

inaugurée dès le début du XIXe siècle, par le R. P. von Arx, Lüthy, Zellweger, et surtout le professeur Kopp, de Lucerne, continuée par les recherches de Huber, von Wyss, Blumer, Wartmann, Rilliet, Meyer von Knonau, Vaucher, Schweizer, Dändliker, Dierauer, Bernouilli, Hilty, Oechsli, a produit des résultats au moyen desquels il est possible de construire des travaux d'ensemble, vraiment synthétiques. D'un autre côté, la tâche des historiens a été singulièrement facilitée par les recherches des Sociétés cantonales d'histoire, consignées dans leurs revues, au nombre très remarquable de trente-six [1]. Les Suisses ont, en effet, le culte du passé et il est intéressant d'étudier en quelques mots l'esprit de l'un de ces périodiques qui, d'ailleurs, se ressemblent tous. C'est ainsi, par exemple, que le *Musée neuchâtelois*, recueil d'histoire nationale et d'archéologie et organe de la Société d'Histoire du canton de Neuchâtel, se propose de « recueillir les détails qu'on regrette le plus, qui ont trait aux mœurs, aux habitudes, aux coutumes des ancêtres, à leur manière de vivre, à leur économie domestique, à leur hygiène, à leur développement intellectuel, à leurs croyances, à leur commerce, à leur industrie ».

II.

On peut diviser l'histoire de la Suisse, malgré sa complexité et son hétérogénéité, en *quatre* périodes. *La première*, la période des temps anciens, s'étend des origines à la fondation de la Confédération (1291). Remontant jusqu'aux populations des cavernes et aux populations lacustres, elle étudie la situation du pays sous les différentes dominations des Helvètes, des Romains, des peuples barbares (Allémans, Burgondes, Ostrogoths, Rhétiens), des Franks, du deuxième royaume de Bourgogne et de l'Empire allemand. Ce n'est qu'alors que l'unité politique du pays peut être mise en évidence, représentée par une double lutte, la lutte extérieure que les Confédérés soutinrent pour s'affranchir de l'étranger et les luttes intérieures des Cantons pour maintenir leur individualité.

1. *Revue historique vaudoise*, Lausanne ; *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, Genève ; *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, Fribourg ; *Anzeiger für schweizerische Geschichte* (organe de la Société suisse d'Histoire), Berne ; *Beiträge zur vaterländischen Geschichte* (organe de la Société d'Histoire de Bâle), Bâle, etc.

La lutte contre l'étranger, qui apparaît déjà dans la première période, occupe la *seconde* tout entière. Celle-ci commence en 1291 avec l'alliance des Waldstætten et se poursuit jusqu'à la Réforme en 1515. C'est l'époque héroïque; la Suisse se compose d'une agglomération de plus de cinquante États ou petits États, « elle présente, au point de vue politique, la plus grande bigarrure et comprend une collection complète des différentes formes de gouvernement : républiques démocratiques pures, aristocratiques, représentatives, pays souverains, évêchés, couvents autonomes, une confédération dans la Confédération et enfin des populations de sujets [1] ». Les États confédérés se partagent en trois groupes principaux : treize cantons, treize villes ou pays alliés, treize bailliages communs.

La *troisième* période comprend les luttes intérieures des cantons qui commencent avec la Réforme, prennent généralement un caractère confessionnel et se prolongent encore au XVIIe et au XVIIIe siècles ; cette époque se termine en 1798, à l'apparition de la révolution helvétique qui durera jusqu'en 1803. L'ancienne Confédération est dissociée et profondément affaiblie. « Si l'on considère la Suisse de la fin du XVIIIe siècle, sans constitution, écrit M. Th. de Liebenau; ces milliers de traités liant les cantons entre eux et avec l'étranger ; cette multitude d'États confédérés, alliés, protégés, sans compter les bailliages cantonaux et confédérés, gouvernés par deux jusqu'à douze cantons; ces nuances infinies de la vie politique allant des libertés modernes aux privilèges du patriciat et au servage, on comprend que l'observateur attentif considérait ce pays comme un véritable anachronisme dont l'existence était incompatible avec les doctrines de liberté et d'égalité qui gagnaient toujours plus de terrain. Affaiblis par la lutte séculaire entre les petits cantons démocratiques et les grands cantons aristocratiques, divisés par leurs différences confessionnelles, les cantons se garantissaient bien leurs possessions réciproques et se prêtaient de mutuels secours pour défendre leurs frontières et pour s'assister les uns les autres en cas de troubles intérieurs, mais, en face du danger commun, la confiance disparaissait. Il y avait bien les bailliages communs, qui, en une certaine mesure, pouvaient former un lien propre à réunir en un tout cette confédération di-

1. H. Elzingre, *Cours d'histoire de la Suisse*, Berne, 1901.

visée. Mais les revenus de ces bailliages n'étaient employés ni pour le bien, ni pour l'intérêt général. Il n'existait pas de caisse centrale. L'argent, chaque année, était réparti entre les cantons intéressés. Aussi ces cantons n'avaient-ils pas de dettes et les grands pouvaient même prêter de l'argent aux souverains étrangers[1]. »

La *quatrième* période s'étend de 1798 à nos jours. Après les dix années passées sous l'Acte de médiation (1803-1813), commence la « régénération » du pays et la formation d'une Suisse démocratique, devenue État fédératif par les Constitutions de 1848 et de 1874. Depuis cette dernière date, « le peuple suisse, dit M. van Muyden, a pris de plus en plus conscience de ses droits et de ses devoirs : par le referendum, il a réfréné le zèle parfois inconsidéré de ses législateurs et endigué le courant centralisateur excessif dans lequel certains politiciens aventureux voudraient nous entraîner. La Suisse, naguère profondément divisée, est parvenue, après de longues luttes, à donner à l'étranger le spectacle réjouissant d'une nation vraiment unie, en dépit de la curieuse variété des éléments qui la composent. Cette union a pour condition le respect des droits et des convictions du prochain, sans lequel il n'y a pas de liberté ; elle n'exclut pas des désaccords momentanés, mais elle doit toujours reprendre son empire après de franches et loyales explications[2]. »

III.

Les travaux sérieux sur les origines de la Confédération et l'histoire ancienne des Waldstætten commencent avec les ouvrages de Kopp[3], qui, mort en 1866, laissa inachevé le grand travail qu'il consacrait à l'*Histoire des alliances fédérales*. Il faut signaler ensuite les travaux de F. de Gingins sur *L'état des terres et la condition des personnes dans le pays d'Uri au* XIIIe *siècle*[4], de H. Wart-

1. *La Suisse au XIXe siècle*, op. cit., t. I, p. 16.
2. *Histoire de la nation suisse*, t. III, Lausanne, 1896-1899.
3. *Urkunden zur Geschichte der eidgenössischen Bünde*, Leipzig, Lucerne, Berlin, 1845-1862, 5 vol. in-8. — Sur Kopp, on peut consulter : Lütolf, *J.-E. Kopp als Professor, Dichter, Staatsmann u. Historiker*, Lucerne, 1868, et le jugement porté par A. Rilliet : *Origines de la Confédération suisse*, 2e éd., p. 320.
4. *Archiv für schweizerische Geschichte*, t. I, 1843.

mann sur *Les chartes d'émancipation de 1231-1316*[1], de F. de Wyss sur *Les paysans libres de la Suisse orientale*[2] et du professeur Gelpke sur *Les traditions et légendes chrétiennes de la Suisse*[3]. Enfin, à ces études partielles s'ajoutent les deux ouvrages d'ensemble de Rilliet[4] et de Oechsli[5]. Le premier comprend deux parties, l'histoire et la légende, appuyées par un appendice de précieux documents. L'auteur, plus soucieux « de la recherche de la vérité que du prestige de la tradition », s'est proposé de discuter et de résoudre sous les yeux mêmes du public les questions longtemps débattues et finalement épuisées par la science et l'érudition. Le second ouvrage peut être considéré comme définitif sur la matière. Utilisant toutes les recherches de ses devanciers, le Dr Oechsli a ajouté quelques traits en entrant dans les détails; il a mis au premier plan les questions d'économie, de droit et de civilisation et il a élucidé par là en même temps certains points obscurs du développement politique. Le livre va jusqu'à la bataille de Morgarten (15 novembre 1315) qui fonda la république, aujourd'hui la plus ancienne du monde. A l'ouvrage est également joint un volumineux « regeste », recueil chronologique de sources historiques, extraits de chroniques latines, matériaux divers, etc., afin que, « dans un domaine où les idées populaires sont encore tellement en contradiction avec les résultats de la science, chacun soit en état de se convaincre par lui-même ».

Les traditions ont, en effet, introduit dans l'histoire des origines de la Confédération des faits légendaires dont il est fort difficile de la débarrasser aujourd'hui. Ces faits sont suffisamment

1. *Die königlichen Freibriefe für Uri, Schwyz u. Unterwalden : Archiv für schweizerische Geschichte*, t. XII, 1862.

2. *Die freien Bauern, Freiämter, Freigerichte der Ostschweiz im spätern Mittelalter Zeitschrift für schw. Recht.*, t. XVIII, 1872).

3. *Histoire raisonnée des traditions et légendes chrétiennes de la Suisse*, traduct. française, Berne, 1864.

4. *Les origines de la Confédération suisse*, histoire et légende, in-8, Genève, 1868.

5. *Les origines de la Confédération suisse*, ouvrage rédigé sur l'ordre du Conseil fédéral à l'occasion du sixième centenaire de la première alliance perpétuelle du 1er août 1291, in-8, Berne, 1891. — Cf. encore sur cette question : H. Hungerbühler, *Étude critique sur les traditions relatives aux origines de la Confédération suisse*, Genève, 1869. — G. Meyer von Knonau, *Die Sage von der Befreiung der Waldstätten*, Bâle, 1873. — P. Vaucher, *Les traditions nationales de la Suisse*, Genève, 1885. — J.-J. Blumer, *Staats-u. Rechtsgeschichte der schweizerischen Demokratien oder der Kantone Uri, Schwyz, Unterwalden, Glarus, Zug u. Appenzell*, Saint-Gall, 1850-1859, 2 vol. in-8, — et pour des points de détail : P. Vaucher, *Esquisses d'histoire suisse*, Lausanne, 1882, et *Mélanges d'histoire nationale*, Lausanne, 1889. Recueils d'articles ayant paru pour la plupart dans la *Revue historique*.

connus et il n'est pas besoin de les rappeler ici, le double génie de Schiller et de Rossini les a répandus partout en dehors de la Suisse. Leur genèse est plus intéressante. C'est le 1er janvier 1308 qu'aurait éclaté le soulèvement populaire qui chassa les baillis autrichiens, et c'est seulement vers 1420 que le chroniqueur bernois *Justinger* rapporte que « les employés des Habsburg commirent des attentats », sans toutefois parler de l'oppression autrichienne dans le canton d'Uri qui n'est cité que pour ses relations avec Schwiz. Vingt ans après, le chanoine *Hœmmerlin*, dans un pamphlet contre les Schwizois, raconte qu'un bailli des Habsburg aurait été tué dans le château de Lowertz. Enfin, vers 1470, paraissent, presque simultanément, les deux documents qui serviront de base aux relations postérieures des chroniqueurs. C'est d'abord un livre populaire, *le Chant de Tell* (*Tellenlied*), qui parle de l'archer Tell et rapporte l'épisode de la pomme. C'est ensuite *le Livre blanc* de Sarnen, manuel officiel renfermant, avec plusieurs documents de droit public, une chronique contenant l'épisode de Tell avec quelques erreurs historiques manifestes, comme le remplacement des Habsburg par les comtes du Tyrol. A ces données, *Melchior Russ* (1482-1501), *Petermann Schilling* (1510), *Etterlin* (1507) ajoutent quelques détails, comme la scène du chapeau, par exemple, tandis que *Egide Tschudi*, surnommé l'Hérodote de la Suisse, utilisant les récits de ses devanciers, fixe définitivement la tradition, telle qu'elle a été acceptée depuis. Ce chroniqueur n'indique aucune de ses sources d'information, et, ce qui est plus grave, avoue même dans une lettre qu'il a inventé le nom de Wolfenschiess et remanié ses manuscrits pour faire plaisir aux confédérés. « Les États forestiers, écrit-il, m'ont prié de raconter l'origine de leur confédération, aussi ai-je dû bien modifier mon précédent travail et y insérer beaucoup de choses que j'ai apprises d'eux. » Il faut noter que cette tradition orale est relevée 250 ans après les événements auxquels elle se rapporte.

Les premiers doutes sur l'authenticité des récits de Tschudi commencent à se manifester dès le XVIIe siècle. En 1607, *Guilliman* écrit à son ami Goldast : « Tout ce récit me paraît une pure fable. Ce qui me confirme dans mon opinion, c'est que je n'ai pu trouver aucune chronique antérieure au XVIe siècle qui fasse mention de ces événements. » Dans un opuscule intitulé « *Guillaume Tell, fable danoise* », le pasteur *Uriel Freudenberg* attaque sérieu-

sement la tradition, et son ouvrage cause une telle émotion dans les Petits Cantons qu'il y est brûlé par la main du bourreau, comme œuvre de haute trahison envers la patrie. Il faut arriver ensuite jusqu'au XIXe siècle pour voir la question reprise scientifiquement dans les œuvres, que nous avons signalées plus haut, de Kopp, de Rilliet et enfin de Œchsli[1].

Parmi les arguments très nombreux et très solides contre la tradition, on peut relever les suivants. Les documents, parvenus jusqu'à nous sur l'époque qui s'étend de 1298 à 1308, sont en complet désaccord avec les faits de la légende; ils ne donnent aucun indice sur les baillis étrangers et mentionnent uniquement des landammanns indigènes. Les chroniques sont également unanimes sur ce point que l'empereur Albert d'Autriche ne vint point en Argovie, en 1308, pour châtier les Montagnards, mais pour préparer une expédition en Bohême. Les chroniqueurs de l'époque, tels que *Albert de Strassburg*, *Jean de Winterthur*, *Jean de Victring*, *Mathias de Neuenburg*, qui consacrent quelques pages aux États forestiers et au meurtre d'Albert d'Autriche, ne signalent aucun fait de la légende. Les archives, soigneusement compulsées, des Trois Cantons et celles de l'Autriche, n'ont jamais révélé le moindre indice au sujet des baillis ou de Tell. D'autre part, une narration de Toko, racontée par *Saxo Grammaticus* (1140-1203), moine danois, offre une analogie frappante avec la légende de l'archer uranais. Quant aux chapelles érigées à la mémoire du héros, celle de Bürglen n'a été construite qu'en 1582, et celle de Tell n'est signalée pour la première fois qu'au XVIe siècle.

« Des débats contradictoires entre les deux écoles critique et nationale, il semble ressortir, écrit M. Elzingre, auquel nous empruntons les considérations qui précèdent, que sur des faits réels sont venus se greffer des légendes d'une haute antiquité et appartenant aux différents rameaux de la race germanique, et il est impossible de faire le départ entre le vrai et le faux[2]. » Le serment du Grütli, par exemple, se rapporte certainement, d'après M. Hilty, à un fait réel.

1. La discussion, d'ailleurs, n'est pas encore terminée. C'est ainsi qu'en 1895, à l'inauguration de la statue de Tell dans le bourg d'Altdorf, le gouvernement d'Uri avait chargé un érudit, M. Gissler, de prouver l'authenticité du héros. La littérature tellienne compte une centaine d'ouvrages pour et contre la tradition.

2. *Op. cit.*, p. 62-66.

IV.

Si l'on excepte tout ce qui concerne la Réforme, on peut dire que la deuxième période est la moins étudiée de l'histoire de la Suisse. Sur les XVe et XVIe siècles, il faut citer d'abord les travaux sur la guerre de Bourgogne [1], les ouvrages concernant Nicolas de Flue et la diète de Stans, et ceux consacrés à Jean Waldmann. L'importante époque des guerres d'Italie n'est pas encore complètement étudiée [2]. Mais la réforme et la contre-réforme ont donné lieu à un très grand nombre de travaux auxquels sont mêlées des considérations subjectives touchant la politique et surtout la religion, qui en diminuent souvent la valeur [3]. L'histoire des XVIIe [4] et XVIIIe siècles, jusqu'en 1789, est beaucoup moins étudiée; cependant quelques œuvres relatives à cette époque sont importantes, témoin celle de *Gonzenbach* sur le général d'Erlach, contribution de valeur à l'histoire de la guerre de Trente-Ans.

V.

« La Suisse, écrit M. Seignobos, est de tous les pays d'Europe celui dont l'histoire politique contemporaine est la mieux connue

1. Cf. F. de Gingins. *Les dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi, duc de Bourgogne (1474-1477)*, 2 vol. grand in-8, Genève, 1858. — G.-F. Ochsenbein, *Die Urkunden der Belagerung u. Schlacht von Murten*, in-4, Fribourg, 1876.

2. Cf. Ed. Rott, *Henri IV, les Suisses et la haute Italie. La lutte pour les Alpes (1598-1610)*. Étude historique d'après des documents inédits des Archives de France, Suisse, Espagne et Italie, in-8, Paris, 1882.

3. Cf. Abr. Ruchat, *Histoire de la Réformation de la Suisse*, 7 vol. in-8, Lausanne, 1835-1838. — J.-C. Moerikofer, *Histoire des réfugiés de la Réforme en Suisse*, traduction française, Paris, 1878. — A.-L. Herminjard, *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, t. I-VIII, Genève, 1866-1886. — On peut encore consulter les travaux du chanoine lucernois Lütolf, de l'historien ecclésiastique zurichois E. Egli et la récente *Histoire des églises réformées de la Suisse*, de Bloesch, Berne, 1897.

4. Cf. A. Rivier, *Rapports d'agents francs-comtois en Suisse (1619-1629)* : *Archiv für schweizerische Geschichte*, t. XX, 1876. — L. Vulliemin, *Dépêches de l'ambassadeur français Jean de la Barde (1648-1654)* ; *Ibid.*, t. V-VIII, 1847-1851. — J.-C. Zellweger, *Geschichte der diplomatischen Verhältnisse der Schweiz mit Frankreich von 1698 bis 1784*, Saint-Gall et Berne, 1848-1849, 2 vol. in-8.

et la plus commodément résumée dans quelques ouvrages d'ensemble [1]. » Il est intéressant de remarquer que les historiens du XIXe siècle sont très souvent des hommes politiques appartenant aux différents partis, tels MM. Numa Droz [2] et Alexandre Gavard [3] qui ont écrit l'un et l'autre une histoire de la Suisse au XIXe siècle. L'étude de Numa Droz, quoique succincte, compte parmi les plus remarquables. L'ancien président de la Confédération y a apporté des qualités de clarté et de synthèse en même temps que l'esprit et le sens politiques qui le distinguaient. L'ouvrage de Gavard a plus d'étendue, mais les grandes lignes n'ont pas la netteté et l'ordonnance que l'on trouve chez M. Droz. C'est surtout au XIXe siècle que se rapporte également le savant ouvrage du professeur Hilty sur *les Constitutions fédérales de la Confédération suisse* [4]. Comme le fait remarquer l'auteur dans son Introduction, avant le 12 avril 1798, on chercherait en vain une constitution fédérale, au sens que nous donnons à ce mot ; on ne trouve que de nombreuses lettres d'alliance des Treize Cantons, des pactes avec les Alliés, les libertés et les franchises des sujets, quelques concordats généraux et quelques traités de paix.

Un autre historien qui n'est, non plus, pas un homme politique, a écrit — en même temps qu'une Histoire générale sur laquelle nous reviendrons — un ouvrage remarquable sur la Suisse sous le pacte de 1815 [5]. M. van Muyden y étudie la période, bien définie,

1. *Op. cit.*, p. 267.

2. *Histoire politique de la Suisse au XIXe siècle*, dans *La Suisse au XIXe siècle*, op. cit., t. I, p. 53-381 ; cf., du même auteur, *Études et portraits politiques*, in-8, Paris, 1895. — Rambert, *Études historiques*, Lausanne, 1889.

3. *La Suisse au XIXe siècle*, in-4, Chaux-de-Fonds, 1898.

4. *Les Constitutions fédérales de la Confédération suisse*, exposé historique écrit sur la demande du Conseil fédéral à l'occasion du sixième centenaire de la première alliance perpétuelle du 1er août 1291, traduction française, in-8, Neuchâtel, 1891. — Sur l'histoire des institutions fédérales, cf. J. Meyer, *Geschichte des schweizerischen Bundesrechts*, t. II, 1878. — Blumer, trad. française revue par Morel, *Handbuch des schweizerischen Bundesstaatsrechts*, 3e éd., 1891-92. — L. von Salis, *Schweizerisches Bundesrecht*, 2 vol., 1891-92, trad. française. — Ch. Borgeaud, *Établissement et revision des Constitutions*, Genève, 1893.

5. B. van Muyden, *Essais historiques*, *La Suisse sous le pacte de 1815*, grand in-8, Lausanne, 1890. — Comme histoires de périodes, cf. Hilty, *Oeffentliche Vorlesungen über die Helvetik (1798-1803)*. — Tillier, *Geschichte der Eidgenossenschaft*, 1re partie : Restauration ; 2e partie : (1830-1848). — Baumgartner, *Die Schweiz u. ihre Umgestaltungen 1830-1850*, 1853-65. — Feddersen, *Geschichte der schweizerischen Regeneration*, 1867. — Sur le Sonderbund, cf. général G.-H. Dufour, *Campagne du Sonderbund et événements de 1856*, in-8, Paris, 1876. — Crétineau-Joly, *Histoire du Sonderbund*, 2 vol. 1850. — Esseiva, *Fribourg, la Suisse et le Sonderbund*, 1882. — Rilliet de Constant, *Fribourg, Valais et la première division*, Berne, 1848. — Sur la

qui commence avec l'abolition de l'acte de Médiation (1813) pour aboutir à l'établissement de la Constitution fédérale de 1848. Le premier volume — seul paru — va jusqu'en 1830.

Après les travaux spéciaux qui se rapportent à l'époque contemporaine, il nous reste à parler des œuvres d'ensemble embrassant l'Histoire de la Suisse des origines à nos jours et s'appuyant sur la plupart des études de détail dont nous avons parlé. A côté de l'ouvrage classique d'Alexandre Daguet[1], il faut signaler la grande œuvre plus récente et plus développée de Berthold van Muyden[2]. L'auteur a voulu mettre à la portée du grand public le vaste travail accompli par la critique moderne dans le champ tout entier de l'Histoire nationale. Si l'œuvre n'est pas originale, l'esprit qui l'a inspirée est nouveau. « Jadis, dit M. van Muyden, dans sa Préface, les historiens s'étendaient longuement sur les faits militaires et négligeaient souvent les faits moraux. Aujourd'hui, ils mènent de front l'étude de tous les éléments qui ont agi sur le développement de la civilisation : religion, art, culture intellectuelle, conceptions juridiques, commerce, industrie, politique et mœurs... Ainsi envisagées, les annales d'un peuple constituent un moyen d'enquête indispensable à quiconque veut s'occuper sérieusement de sociologie. » A ce dernier titre surtout, ce travail synthétique a une valeur considérable.

A côté des ouvrages nationaux, il faut signaler quelques travaux étrangers de valeur. Depuis quinze ans surtout, les institutions suisses sont étudiées et discutées en dehors de leur pays d'origine, et principalement dans les républiques américaines. En Europe même, il existe, dans divers pays, des groupes plus ou moins importants pour qui la démocratie helvétique est l'idéal

question de la neutralité, cf. Schweizer, *Die Schweizerische Neutralität*, Frauenfeld, 1895. — Simon Kaiser, *Untersuchungen über die Neutralität der Schweiz*, 1894. — Sidney Schopfer, *Le principe juridique de la neutralité*, Lausanne, 1894. — Gonzenbach, *La Suisse et la Savoie considérées dans leurs relations de neutralité*, Lausanne, 1860.

1. *Histoire de la Confédération suisse*, 2 vol. in-8, 7e éd., Genève, 1879.

2. *Histoire de la nation suisse*, 3 vol. grand in-8, Lausanne, 1896-99. — Cf. également comme travaux d'ensemble : A. Gobat, *Histoire de la Suisse racontée au peuple*, in-4, Neuchâtel, 1899. — Morin, *Histoire suisse*, 3 vol., Genève, 1856. — Mulinen, *Prodromus einer Schweizer Historiographie*, Berne, 1874. — Vuillemin, *Histoire de la Confédération suisse*, 2e éd., 1881. — Daendliker, *Geschichte der Schweizer*, nouvelle éd., 1895.

qu'ils proposent à l'imitation de leurs concitoyens. On rencontre de ces groupes, par exemple, en Wurtemberg, en Lombardie, en Roumanie, en Belgique où l'on appelle leurs adhérents « les petits Suisses ». Mais c'est en Amérique, aussi bien aux États-Unis que dans les républiques espagnoles, que se manifestent les sympathies les plus vives. Parmi les ouvrages publiés par les Américains, il faut signaler le volume remarquable de M. Boyd Winchester, précédemment ministre à Berne [1], celui de son collègue Sir Francis Adams [2], un autre ouvrage d'une lecture substantielle et suggestive de J.-M. Vincent [3], les mémoires présentés à son gouvernement par le Dr Lopez, ministre argentin à Berne, et réunis en volume [4], enfin les deux ouvrages, d'importance inégale, consacrés par W.-D. Mac Crackan, le premier à l'étude des origines et du développement de l'état fédératif [5], le second, au problème législatif, en général, et spécialement au referendum [6]. Sur ce dernier sujet, citons encore l'excellente enquête faite par un Belge, M. Deploige [7].

On chercherait en vain des ouvrages français sur ces institutions que nous aurions cependant le plus grand intérêt à connaître et peut-être à imiter en les adaptant à nos mœurs. Aussi, souhaitons-nous vivement que cette revue et les articles qui suivront attirent l'attention de nos historiens politiques sur cette importante question.

P. Clerget.

1. *The Swiss Republic*, Philadelphie, 1891.
2. *The Swiss Confederation*, Londres, 1889, trad. française, Genève, 1890.
3. *State and Federal Governments in Switzerland.*
4. *La Suiza comercial é istitucional*, Paris, Garnier, 1889.
5. *The rise of the Swiss Republic*. in-8, Boston, 1892.
6. *What is the Referendum? Swiss Solutions of American Problems*, Boston, 1894.
7. *Le Referendum en Suisse*, in-8, Bruxelles, 1892. — Cf. encore sur cette question : Curti, *Geschichte der schweizerischen Volksgesetzgebung*, 2e éd., 1885. — Stüssi, *Referendum und Initiative in den schweiz. Kantonen*, 1894. — A. Keller, *Das Volksinitiativrecht nach den schweiz. Kantonsverfassungen*, 1889.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Il vient d'être créé au Ministère de l'Instruction publique un *Office d'informations et d'études* sur les attributions duquel nous donnerons prochainement à nos lecteurs des renseignements précis. L'organisation et la direction en ont été confiées à M. Charles V. Langlois, professeur à la Sorbonne, qui saura faire de cette création nouvelle un utile instrument scientifique et pédagogique.

***

La 16e section du Congrès international de Rome (*Metodica della Storia*) vient de nous envoyer une circulaire signée de M. Benedetto Croce, de Naples, président provisoire.

M. Croce fait observer que l'activité historique, dans le siècle dernier, a été accompagnée d'un effort pour prendre conscience du caractère particulier de l'histoire, pour délimiter son domaine. Il en donne pour preuves la *philosophie* idéaliste, puis la *philosophie* évolutioniste et matérialiste *de l'histoire*, les recherches qui ont pris les noms d'*historique*, d'*historiologie*, d'*ethnopsychologie*, de *sociologie*. M. Croce ne croit pas manifester une opinion toute personnelle en disant que ces tentatives diverses tendent à l'établissement d'une *logique* ou *méthodique de l'histoire*, laquelle aurait une physionomie distincte de la logique inductive des sciences naturelles et de la logique formelle des écoles. Quoi que l'on pense à ce sujet, une discussion sur des questions controversées — comme les rapports de l'*histoire* et de la *sociologie*, la signification et l'emploi à faire en histoire des concepts de *race*, d'*économie*, etc.; la possibilité de tirer de l'histoire concrète une science générale sur le modèle des sciences naturelles, etc. — une telle discussion, dit-il, ne peut avoir que des avantages. — M. Croce demande à ceux que ces questions intéressent d'intervenir personnellement au Congrès, de proposer des sujets de discussion, d'envoyer des communications et des mémoires.

Il n'est pas besoin de dire que la *Revue de Synthèse historique* suivra avec une attention particulière les travaux de la 16e section du Congrès de Rome.

***

Dans les *Annales internationales d'histoire* a paru le compte rendu de la 1re section des *Congrès d'Histoire comparée* de 1900 (Librairie Armand Colin, 1 fascicule de 398 pages, 8°).

***

Le compte rendu des séances et le texte des mémoires du *IVe Congrès international de psychologie*, tenu à Paris du 20 au 26 août 1900, sous la présidence de M. Th. Ribot, de l'Institut, viennent de paraître chez l'éditeur Félix Alcan. Ils forment un important volume de 800 pages contenant plus de 130 communications publiées in extenso ou résumées, ainsi que les discussions auxquelles elles ont donné lieu. Cette publication, faite par les soins de M. le Dr Pierre Janet, secrétaire général du Congrès, prouve la vitalité de cette science, et les noms des savants français et étrangers qui y ont apporté leur concours témoignent de l'intérêt qu'elle présente. La classification des sections adoptée dans le Congrès a été conservée dans le volume et sous les titres de : Psychologie dans ses rapports avec l'anatomie et la physiologie — Psychologie introspective dans ses rapports avec la philosophie — Psychologie expérimentale et psychophysique — Psychologie pathologique et psychiatrie — Psychologie de l'hypnotisme, de la suggestion et questions connexes — *Psychologie sociale et criminelle — Psychologie animale comparée, anthropologie, ethnologie*, se trouve reproduite la physionomie des intéressantes séances présidées successivement par MM. Mathias Duval, A. Binet, Magnan, Bernheim, Tarde, Yves Delage, ou par leurs collègues étrangers.

Plusieurs tables très précises terminent ce volume ; elles en faciliteront la lecture et permettront aux travailleurs de retrouver les études qu'ils veulent suivre au milieu de tant de travaux divers.

***

L'Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution, publiée à la librairie Hachette sous la direction de M. Lavisse, en est à son dix-septième fascicule (tome IV, I, *Les premiers Valois et la Guerre de Cent ans*, par M. A. Coville. Elle comprend déjà les quatre demi-volumes suivants : tome I, II, *Les Origines, la Gaule indépendante et la Gaule romaine*, par M. G. Bloch (couronné récemment par l'Académie des Inscriptions) ; tome II, II, *Les premiers Capétiens (987-1137)*, par M. A. Luchaire ; tome III, I, *Louis VII, Philippe-Auguste, Louis VIII (1137-1226)*, par le même ; tome III, II, *Saint-Louis, Philippe-le-Bel, les derniers Capétiens directs (1226-1328)*, par M. Ch.-V. Langlois. Nous aurons à revenir sur ces divers travaux et sur l'ensemble de l'entreprise.

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

COLLEZIONE STORICA VILLARI :

I. **Le invasioni barbariche in Italia**, [Un vol. in-16, XIII-480 pp.] di PASQUALE VILLARI. — II. L'**Italia moderna**. Storia degli ultimi 150 anni fino all'assunzione al trono di Vittorio Emanuele III [Un vol. in-16, 420 pp.] di PIETRO ORSI, privatdocent di storia moderna nella R. Università di Padova.
[Milan, Hœpli, 1900.]

Ces volumes sont précisément du genre de ceux dont il convient de rendre compte dans une *Revue de Synthèse Historique*, étant des tentatives courageuses pour donner un cadre d'ensemble de périodes longues et importantes de l'évolution historique, et pour en déterminer les principes directeurs pendant ces mêmes périodes. Une préface générale de la collection, placée en tête du volume du prof. Villari qui en a eu la première idée, et qui en garde la direction scientifique, est très explicite sur ce point : « Il est incontestable, dit-il, que depuis la constitution du royaume d'Italie, l'histoire a fait en Italie des progrès énormes. La preuve en est le grand nombre des *Archivî storici* qui se publient dans toutes les régions, la multiplication des *Deputazioni* et des *Società di storia patria*, la publication d'une quantité immense de documents. Les progrès des sciences auxiliaires, la paléographie, la diplomatique, la philologie classique et néolatine, l'histoire du droit, la méthode et l'érudition historique en général. Cependant malgré ces progrès les livres historiques destinés au « grand public » deviennent de plus en plus rares, bien que les minutieuses recherches d'archives n'aient en somme d'autre but que de permettre d'écrire ces livres généraux avec plus de sûreté et d'exactitude. Il n'y a bientôt plus de milieu entre le manuel classique et le livre d'érudition destiné aux seuls spécialistes. » M. Villari insiste sur les inconvénients qui résultent de cet état de choses au point de vue de l'éducation nationale en ce qu'il nuit à la formation morale et politique du caractère italien. Il rappelle que Cesare Balbo, « toujours animé du plus noble patriotisme », tenta d'écrire cette histoire générale d'Italie qui

n'existe pas encore, mais que les difficultés de cette entreprise lui parurent insurmontables : « Elles sont plutôt accrues aujourd'hui que diminuées, après la publication de tant de nouveaux documents, après tant de discussions si nouvelles et si subtiles. Quelques-unes de ces difficultés tiennent à la nature même du sujet; d'autres dérivent purement de notre manière de le traiter et de la direction qu'ont prise chez nous les études historiques. »

Il est certainement très difficile, dit Villari, de raconter d'une manière aisée et claire l'histoire d'un pays qui fut dans le passé divisé en tant d'États différents, dont chacun eut son caractère propre et ses propres destinées. Dans le Midi, l'Italie connut une monarchie féodale; dans l'Italie centrale, l'État de l'Église avec un gouvernement différent de tous les autres, et dont l'histoire est liée avec celle de toute l'Europe; au Nord, la multitude infinie des Communes et des Seigneuries. Comment trouver pour le lecteur ou l'écrivain un fil conducteur? — Ces difficultés évidentes, les historiens actuels de l'Italie, dit Villari, les augmentent par leur faute : ils ne s'occupent plus guère aujourd'hui que d'histoire italienne; sauf de rares exceptions, toutes les sociétés et toutes les revues s'intitulent *di storia patria*. Il devient extrêmement rare de voir paraître en Italie un livre sur l'histoire de la Réforme ou de la Révolution française, sur l'histoire en général des nations étrangères. Et c'est grand dommage, car l'histoire d'Italie est si étroitement liée à l'histoire générale de l'Europe, que l'une ne peut s'expliquer sans l'autre. Comment comprendre l'histoire médiévale de l'Italie, sans faire intervenir celle de l'Allemagne? Comment retrouver les vraies origines du Risorgimento sans s'occuper de la Révolution française? Comment se faire une idée claire de la Contre-Réforme catholique en Italie, sans avoir d'abord compris la Réforme de Luther? — Aussi bien, de cette tendance exclusive et unilatérale qui a l'avantage de faire étudier de plus près les problèmes particuliers de l'histoire purement italienne, résulte cet inconvénient qu'il devient très difficile d'en comprendre le vrai caractère et d'évaluer à sa juste valeur la part qu'a eue l'Italie au progrès de la civilisation universelle. — M. Villari indique ensuite une autre difficulté, à laquelle se heurte maintenant la constitution d'une histoire nationale en Italie : la nature des relations actuelles entre l'Italie et l'Église, la division des historiens entre guelfes et gibelins, et la décadence parmi les Italiens laïques des études ecclésiastiques, de la théologie et de l'histoire du christianisme. Et comment, sans ces connaissances préalables, dit-il, comprendre l'histoire d'un peuple qui a fondé l'Église catholique, d'un peuple chez qui la vie religieuse a été si intense, — au moins à certains moments et chez quelques individus, — si étroitement unie à sa vie politique, littéraire, artistique, civile? — On voit avec quelle clairvoyance et quelle franchise M. Villari juge la situation actuelle des études historiques en Italie; c'est pour y remédier en quelque façon qu'il a fondé cette collection : les volumes doivent traiter les diverses périodes de l'histoire d'Italie sous ses multiples aspects, et parallèlement l'histoire des diverses nations civilisées.

On voit bien que M. Villari compte ainsi lutter contre les deux plus graves des causes de décadence qu'il signale : émiettement des études historiques et oubli des idées directrices dans la recherche des questions trop particulières, isolement et reploiement sur elle-même, si l'on peut dire, de l'histoire d'Italie. Mais l'exécution de ce programme ne va pas sans des défauts déjà visibles : tout d'abord, il est à craindre, malgré la direction générale de Villari, qu'il n'y ait pas d'unité de critérium, de proportions, de méthode et de forme entre les nombreux collaborateurs de cette collection et en voulant faire une sorte d'*Histoire générale italienne* (sous une forme plus morcelée), on risque de constituer plutôt l'équivalent de notre *Bibliothèque d'Histoire illustrée,* soit une excellente collection de chapitres d'histoire, non liés entre eux. On voit quels sont les sujets des deux volumes que nous annonçons; un autre a été donné par M. Balzani sur les *Chroniques médiévales italiennes;* on vient de publier un *Julien l'Apostat* de M. Negri ; on annonce une *Histoire de l'ère des grandes découvertes géographiques* du prof. Errera ; il faudra bien du temps pour relier entre eux tous ces membres épars, et M. Villari devrait donner un plan général de raccord de sa collection.

Par leur nature même, les volumes que nous signalons aujourd'hui échappent à l'analyse. Villari dit modestement que son livre n'est ni érudit ni scolaire, qu'il n'est pas un livre général comme le *Saint Empire Romain* de Bryce, ou philosophique comme les *Révolutions d'Italie* de Quinet : il le présente comme une narration des faits dans leur succession chronologique, dans leur connexion logique, sans discuter et sans disserter. Il avait à peine besoin de dire qu'il avait recouru aux œuvres les plus récentes sur la matière (Bury, Malpatti, Bertolini, Dahn, Mühlbacher, Hartmann et surtout Hodgkin) comme aux classiques Tillemont ou Muratori. L'œuvre est divisée en quatre livres : le premier est consacré à la Décadence de l'Empire romain jusqu'à Odoacre : c'est peut-être l'idée générale la plus neuve du livre de renoncer à la date traditionnelle de 476 pour le début de la période des invasions barbares en Italie et de la faire commencer à la réforme de Dioclétien ; le second, consacré aux Goths et aux Byzantins, et le troisième, aux Lombards, sont remarquables par l'ampleur de l'érudition et la clarté de l'exposition, et par la part que Villari fait aux divers éléments sociaux de cet âge, surtout à l'élément religieux, trop souvent négligé dans l'histoire politique de ce temps. Enfin le quatrième livre est consacré aux Francs et à la chute du royaume lombard. Et le volume finit par la restauration de l'empire romain au profit de Charlemagne, comme il a commencé par le récit de sa chute. Mais Villari insiste avec raison sur les caractères nouveaux de l'empire franc, sur ses différences d'avec l'empire romain, et élimine ainsi de l'histoire cette idée fausse d'une courbe historique achevant de se dessiner en l'an 800.

Sur une matière où se fait sentir de jour en jour davantage l'encombrement des matériaux et où l'impartialité est vraiment difficile, M. Pietro Orsi a eu le mérite de savoir choisir et de savoir résumer. Ce n'était pas une petite entreprise de faire tenir en trois cents pages cent cinquante

années d'histoire aussi complexe et aussi touffue, aussi vivante et aussi passionnante que celle de l'Italie de 1748 à 1900. C'est même « jouer la difficulté » que de choisir cette date initiale. Mais Orsi la justifie en montrant que si elle ne marque dans les gouvernements qu'une ère de somnolence et de profonde abjection, elle signale, au contraire, les premiers réveils de la conscience italienne chez les individus : d'ailleurs, il en a résumé le tableau de 1748 à 1789 en une trentaine de pages. Les chapitres II à XVIII sont une histoire sommaire des diverses périodes du Risorgimento de 1796 à 1870. Mais il est vraiment regrettable que l'auteur n'ait réservé qu'un chapitre de vingt-cinq pages aux années 1870-1900 : c'est chose singulière que les Italiens n'apprécient pas davantage combien grande a été leur œuvre nationale depuis l'occupation de Rome, et qu'ils soient plus sensibles à des accidents comme les scandales de la Banca Romana ou du procès Palizzolo qu'aux immenses progrès politiques, militaires, économiques, littéraires, accomplis par eux dans cette période. Dans cette dernière partie, le livre de P. Orsi tourne un peu au manuel Larousse. Le chapitre sur l'Italie en 1900, où, en douze pages, il s'imagine donner un tableau politique et statistique de l'état actuel de son pays est quasi ridicule. Quant à l'épilogue sur les *Lettere ed arti*, c'est un lamentable catalogue sans méthode, sans précision, et à certains égards, sans intelligence, des noms des principaux artistes, musiciens, littérateurs, acteurs, historiens, parus en Italie depuis Parini et Alfieri jusqu'à d'Annunzio et Mascagni. — Les notes bibliographiques sont de tout point louables. — En somme, moins clair et moins méthodique que le manuel analogue de Crozals, moins développé, moins érudit que le *Lehrbuch* de Bolton King, le présent ouvrage rendra cependant des services, et il est intéressant de comparer au point de vue *international* de King, le point de vue *italien* où se place l'auteur. Mais il y manque, soit en préface, soit en épilogue, quelques pages de résumé où l'auteur aurait montré les caractères généraux, de développement historique qui a fait de l'Italie divisée, efféminée, endormie, de 1748, l'Italie de 1900, vivante, virile, et devenue État et nation [1].

LÉON-G. PÉLISSIER.

CARLYLE. **Cathédrales d'autrefois et usines d'aujourd'hui.** (*Passé et Présent.*) Traduction de Camille Bos ; introduction par Jean Izoulet, professeur de philosophie sociale au Collège de France, sur l'*Impérialisme anglais*. Paris, éditions de la *Revue Blanche*, 1901, XXXII-468 p., in-8°.

Il n'est guère d'auteur plus difficile à traduire que Carlyle. Sa pensée, impulsive et discontinue, s'exprime en un style heurté, d'une éloquence

1. Il convient de dire que ni le livre de Balzani ni celui de P. Orsi n'ont été écrits spécialement pour la collection Villari. Celui de P. Orsi a paru d'abord en Angleterre (Londres, Fisher Unwins, 1900) et en Amérique (New-York, Putnam, 1900) ; celui de Balzani en Angleterre (Londres, collection des Early Chronicleres of Europa) et en Italie (Milan, Hœpli, *Bibliotheca varia*, 2e éd., 1900).

abrupte. Puissante et trouble, le sens ordinaire des expressions usuelles ne suffit point à la rendre tout entière : Carlyle invente des mots composés, suggestifs et intraduisibles ; il ne recule pas devant le jeu de mots et le calembour, plus intraduisibles encore. Peut-être était-il impossible de se tirer de ces difficultés beaucoup mieux que M. Camille Bos : ce n'est pas à dire qu'il s'en soit tiré parfaitement. Il a été parfois réduit à nous parler un langage assez rébarbatif. Certaines négligences de détail surprennent un peu. Pourquoi traduire *scalp* par tête de mort[1] ? Pourquoi nous montrer le champion d'Angleterre, au jour du sacre, tout couvert d'étain, quand Carlyle a écrit « couvert de fer-blanc » (*tin*[2]) ? Pourquoi, puisque nous savons que Mayfair est le nom d'une des parties les plus élégantes du West End[3], appeler un dandy « un citoyen de la foire de mai »[4] ? Les notes sont parfois étranges. Je pense qu'un lecteur anglais ne pourrait s'empêcher de sourire en voyant le *Gentleman's Magazine* travesti en *Revue des Messieurs*[5], et Eastcheap, qui est une rue commerçante de la Cité, devenu soudain « un quartier pauvre de Londres »[6]. — Mais, après tout, ces légères erreurs et quelques fautes d'impression ne sont pas de bien grands crimes. Il faut savoir gré à M. Camille Bos d'avoir entrepris pour nous une besogne ardue, et ceux qu'il n'aura pas entièrement satisfaits lui seront encore redevables, s'il leur a inspiré le désir de lire son auteur dans le texte.

Le Passé et le Présent, car tel est le véritable titre du livre, a été écrit en 1843, au plus fort de la polémique contre les droits sur le blé et de l'agitation chartiste. Carlyle était à la fois révolté de l'égoïsme aveugle des classes privilégiées et ennemi de la démocratie. Sa pensée se reportait vers des temps lointains, auxquels son imagination de poète prêtait tout ce qui manque au temps présent : une forte hiérarchie sociale pour fixer les devoirs réciproques des hommes, des chefs vaillants et résolus pour régner selon la justice, un peuple respectueux et discipliné pour les reconnaître, les acclamer et les suivre. C'est là ce qu'il a voulu mettre sous les yeux de ses contemporains dans la première partie de son livre. Le journal du moine Jocelin de Brakelonde, qu'il analyse et commente avec une profonde sympathie, et avec ce don de résurrection qui, souvent, rappelle notre Michelet, nous raconte l'histoire d'un abbé de Saint-Edmund qui, choisi parmi les plus humbles, sut se montrer le plus courageux et le plus sage des gouvernants. Dans la personne de l'abbé Samson, Carlyle admire et nous propose en exemple les vertus qui font le chef et le héros : la sincérité, la justice et l'énergie.

Dans la seconde partie, Carlyle abandonne la narration et devient un prédicateur ardent, lançant à son siècle de rudes avertissements et des invectives amères. Ses idées fondamentales — nécessité d'une direction

1. P. 458-459.
2. P. 221-226.
3. P. 296.
4. P. 319.
5. P. 189, note 1.
6. P. 257, note 1.

religieuse de la vie, culte des héros, haine du scepticisme et de la Révolution française — reviennent constamment, comme frappées à grands coups sourds et obstinés. Adversaire des réformateurs, il réclame, il appelle une réforme spirituelle, qui, seule, selon lui, pourra conjurer le démon révolutionnaire et rétablir l'harmonie sociale. Il adjure les manufacturiers, rois de la société nouvelle née de la grande industrie, de prendre conscience de leur rôle et de se constituer en une aristocratie digne de ce nom, d'être « des capitaines et non des flibustiers », de « s'attacher leurs vaillantes légions de travailleurs par une fraternité vraie, par des liens tout autres et autrement étroits que celui du salaire d'un jour ». S'il fallait formuler en termes précis la solution qu'il propose aux grands conflits sociaux, elle ne serait pas très éloignée de celle de Le Play et des socialistes chrétiens.

On peut aimer ou ne pas aimer les idées de Carlyle et son ton de prophète. On peut goûter ou ne pas goûter son ironie virulente, mais un peu pénible, et les personnages bizarres qu'il agite comme des fantoches et avec lesquels il se plaît à dialoguer. Mais, au travers de tout cela, on sent une telle force et un tel débordement de sève ! Force de la conviction qui méprise tous les obstacles et fait bon marché de la logique vulgaire. Force de l'imagination, que des visions impérieuses obsèdent et qui groupe autour d'elles toutes les créations de l'esprit en travail. Force de l'expression, qui, même traduite, conserve quelque chose de son âpreté originale et de sa poésie. C'est là ce qui a imposé Carlyle à l'attention et à l'admiration du public anglais, et ses obscurités même ont tourné à sa gloire.

En dehors de ses mérites littéraires, *le Passé et le Présent* est pour l'historien un document précieux. On y voit l'Angleterre du coton, de la houille et du fer, telle qu'elle était déjà il y a soixante ans : la grande industrie partout triomphante, inondant le monde de ses produits, faisant pousser sur le vieux sol anglais les usines et les grandes villes enfumées, comme des champignons immenses ; et dans ces usines, dans ces villes démesurées, deux classes toujours grandissantes, l'une en richesse, l'autre en nombre : d'un côté les capitalistes tout-puissants, de l'autre la foule misérable et inquiète des prolétaires. L'un des premiers, Carlyle a dénoncé avec violence les iniquités du nouveau régime social, du Mammonisme moderne, comme il l'appelait volontiers : « A quoi » servent ces chemises que vous filez ? Elles sont là, pendues par mil- » lions, invendables, tandis que par millions vont tout nus des êtres » laborieux qui n'ont pas de quoi se les mettre sur le dos... Le travail- » leur animal, le quadrupède n'a-t-il pas déjà droit à tout ce que réclame » le travailleur humain ? Combien de fois faut-il vous le rappeler ? Il n'y » a pas un cheval en Angleterre en état de travailler et s'y prêtant, qui » n'ait droit à la nourriture et au logement et qui ne circule le poil bien » lissé, satisfait en son for intérieur. Et vous dites : c'est impossible ! ! » — Il serait intéressant de comparer ces chapitres avec le livre de Frédéric Engels, publié presque en même temps, sur la condition des classes ouvrières en Angleterre.

De la préface de M. Izoulet, qui a traité, je ne sais trop pourquoi, de l'Impérialisme britannique, il serait cruel de parler longuement. Il semble que M. Izoulet se soit donné pour tâche de justifier les boutades de son auteur favori contre la déclamation et le verbiage français. Le style est apocalyptique, et le désir d'atteindre à tout prix à l'effet a parfois des résultats singuliers. L'on savourera tout particulièrement certaine phrase où Shakespeare nous est présenté, avec beaucoup de mystère, comme « un paysan du Warwickshire, un simple paysan de Stratford, « *mort d'ailleurs depuis déjà assez longtemps*, mais qui s'appelait... Shakespeare[2] ». Les titres et sous-titres, tels que « les quatre peuples impériaux, dont un... *impérialissime* »... « Un amiral inquiet — un poète suppliant — un premier ministre songeur » sont de ceux qu'il faudrait laisser au roman-feuilleton et ne pas introduire dans la philosophie sociale. Le fond est presque aussi discutable que la forme. M. Izoulet est-il sûr que l'Impérialisme récent ait rien à faire avec « la juste organisation sociale » ? Lit-il assidûment le *Daily Mail* et le *Daily Express* ? Je serais pourtant disposé à le croire, puisqu'il leur emprunte quelques-uns de leurs procédés de rédaction. Cette préface a d'ailleurs son utilité : ceux que M. Camille Bos aura aidés à se prendre corps à corps avec Carlyle la liront pour se reposer — et se divertir.

PAUL MANTOUX.

1. P. 34 et 35.
2. Préface, p. XII.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

Annales de l'Institut international de Sociologie, publiées sous la direction de René Worms, t. VII, Paris, Giard et Brière, 1901, 8°.

Karl Lamprecht, *Zur jüngsten deutschen Vergangenheit*, Band I (*Deutsche Geschichte*, erster Ergænzungsband), Berlin, Gærtner, 1902, 8°.

La déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, texte avec commentaire par Eugène Blum, préface par G. Compayré, Paris, Alcan, Montpellier, Firmin et Montane, 1902, 8° carré.

E. Lambert, *La tradition romaine sur la succession des formes du testament devant l'histoire comparative*, Paris, Giard et Brière, 1901, 8°.

L. Brocard, *Les doctrines économiques et sociales du marquis de Mirabeau*, Paris, Giard et Brière, 1902, 18°.

Miguel Asin, *Estudios filosofico-teologicos I, Algazel, Dogmatica, Moral y Ascética* (*Colección de Estudios Arabes*), Zaragoza, Comas Hermanos, 1901, 16°.

Clovis Lamarre, *Histoire de la littérature latine jusqu'à la fin du gouvernement républicain*, 4 volumes, Paris, Delagrave, 1901, 8°.

Le gérant : Paul CERF.]

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

AVERTISSEMENTS

AUX CANDIDATS A L'AGRÉGATION D'HISTOIRE

J'ai l'habitude d'offrir, chaque année, aux étudiants de l'Université de Paris qui « préparent » l'Agrégation d'histoire, quelques avertissements en guise de viatique. Je remercie la *Revue* de procurer à l'allocution que je leur ai adressée, au commencement de l'année scolaire 1901-1902, une audience plus large.

Vous êtes candidats à l'Agrégation d'histoire. Voyons d'abord ce qu'est cet examen.

Le titre d' « agrégé des classes d'histoire et de géographie » (telle est l'appellation officielle) est conféré, chaque année, à la suite d'un concours. A qui ? On ne peut pas dire, malheureusement : à des jeunes gens qui se proposent, tous, d'enseigner l'histoire dans les lycées, car, après avoir obtenu leur grade, beaucoup d'agrégés s'évadent de l'enseignement secondaire dans l'enseignement supérieur, ou dans l'administration, ou dans la littérature, ou dans la politique. A l'Agrégation des classes d'histoire, qui ouvrait l'accès de l'enseignement secondaire, faisait jadis pendant une « Agrégation des Facultés des lettres » qui ouvrait l'accès de l'enseignement supérieur. L'Agrégation des Facultés a été supprimée ; et, depuis lors, l'Agrégation des classes est considérée comme très utile, sinon comme nécessaire, pour entrer dans l'enseignement supérieur ; en France, les professeurs d'Université qui ne sont pas agrégés « des classes » sont assez rares. Néanmoins, le but théorique et primitif de l'examen d'Agrégation d'histoire est certainement d'attester l'aptitude des candidats qui le subissent avec succès

aux fonctions de professeur d'histoire, et aussi de géographie[1], dans l'enseignement secondaire. On dit aux candidats, qui sont d'ordinaire au nombre de 70 à 80 (dont 50 à 60 sérieux) : « Pour enseigner l'histoire dans les lycées, il faut savoir l'histoire et savoir l'enseigner ; le diplôme d'agrégé sera donné, cette année, aux dix d'entre vous qui auront le mieux fait la preuve de ces deux genres de mérite. »

Rappelons ici, pour mémoire, que l'examen d'Agrégation avait naguère la prétention de mettre en relief, par surcroît, un troisième genre de mérite. Les candidats étaient censés prouver, non seulement qu'ils savaient l'histoire et savaient l'enseigner, mais encore qu'ils étaient au courant des méthodes d'investigation en usage dans les sciences historiques[2]. Aujourd'hui on n'a pas renoncé à imposer aux futurs agrégés l'apprentissage élémentaire des méthodes d'investigation. Mais les épreuves relatives à cet objet ont été retranchées du programme de l'Agrégation proprement dite. L'examen d'Agrégation a été scindé en deux parties, dont la première, qui se passe à l'Université, porte le nom d'examen « pour le Diplôme d'études supérieures » ; ce diplôme est un certificat d'apprentissage scientifique, et ceux-là seuls qui l'ont obtenu sont qualifiés pour se présenter à l'examen d'État qui a gardé le vieux nom traditionnel d'Agrégation. Réforme excellente, définitivement acquise depuis 1895[3].

La question se pose maintenant : le programme actuel de l'Agrégation d'histoire est-il combiné de manière à fournir aux candidats le moyen d'acquérir et d'attester, aussi pleinement que possible — en tenant compte de l'infirmité humaine et de l'inévitable imperfection de toute espèce d'examen, — les deux qualités requises : savoir l'histoire et savoir l'enseigner.

I. « Savoir l'histoire. » Je me suis souvent demandé ce que cette

1. Tout a été dit sur les inconvénients de cette union artificielle de l'histoire et de la géographie, qui date d'un temps où la géographie n'était pas une science constituée. En Allemagne comme en France le vœu est exprimé que les professeurs d'histoire dans les lycées soient déchargés, par des maîtres spéciaux, de l'enseignement géographique. Nulle objection sérieuse que d'ordre budgétaire.

2. A l'époque où il était nécessaire de le combattre, j'ai montré pourquoi ce régime était vicieux : *Remarques à propos de l'Agrégation d'histoire*, dans la *Revue universitaire*, 15 juin 1892, p. 11.

3. Le régime du Diplôme d'études supérieures fonctionne très bien dans les Universités de province comme à Paris. Voir la *Revue universitaire* du 15 juillet 1895, p. 119, et l'enquête publiée par la *Revue internationale de l'Enseignement* en 1897.

expression signifie. — Cela ne veut pas dire assurément : « savoir tout ce qui s'est passé depuis l'origine des temps jusqu'à nos jours ». A la vérité, telle est l'idée que les gens incultes se font obscurément de la science du professeur d'histoire, mais il suffit de les inviter à réfléchir pour les convaincre que personne ne peut avoir la prétention d'emmagasiner dans sa tête tous les faits passés, innombrables, dont la trace n'a pas été perdue. — Est-ce savoir, c'est-à-dire avoir présents à la mémoire, les faits *principaux* et *importants* de l'histoire universelle? Mais alors, qu'est-ce qu'un fait important? Comment distinguer un fait principal d'un fait qui ne l'est pas? Définissez ces notions.

On n'aurait pas été embarrassé autrefois, pour donner une définition assez nette. Les dates de l'avènement et de la mort des princes, celles des batailles et des traités de paix, étaient sans contredit au nombre des connaissances indispensables. Les posséder, et quelques autres de la même espèce, c'était justement « savoir l'histoire ». J'ai connu plusieurs hommes de la génération précédente qui savaient l'histoire ainsi, et qui la savaient parfaitement. Ils étaient en état d'énumérer avec une égale aisance, au pied levé, sans défaillance ni confusion, les péripéties de la guerre des Deux-Roses et de la guerre de Sept ans, les campagnes d'Annibal et de Napoléon, les stipulations du traité d'Antalcidas et celles de la paix d'Oliva. Il y avait une vulgate historique qui, pour eux, était « l'histoire » ; ceux qui étaient favorisés d'une mémoire exceptionnelle la connaissaient et l'exposaient avec une précision et une abondance extraordinaires. — Cependant, il est clair que le critérium de l'importance, en pareille matière, est arbitraire entre des limites assez éloignées. Non seulement ce qui est important pour un individu ne l'est pas pour un autre, ou ne l'est pas au même degré, mais ce que l'opinion publique considérait comme le principal, hier, paraîtra peut-être insignifiant, demain. Et, en effet, la vulgate conventionnelle des anciens professeurs d'histoire est aujourd'hui surannée ; on a eu beau jeu d'en railler l'insuffisance et la stérilité, sans compter que, puisque les investigations des érudits modifient continuellement les détails de l'histoire, et souvent, par contre-coup, les points de vue historiques, l'existence même d'une vulgate, qu'il s'agirait d' « apprendre », est, en soi, inacceptable. Il a été déclaré, en conséquence, que des connaissances, longtemps tenues pour indispensables, n'ont qu'une médiocre valeur, et qu'en revanche,

une foule d'autres choses, dont nos anciens n'avaient même pas l'idée, sont de première nécessité. A la place de l'histoire dynastique, diplomatique et militaire, l'histoire des institutions politiques a été mise à la mode. Puis, l'histoire de la civilisation a eu son tour. Il y a maintenant des personnes qui estiment que l'histoire de l'art gothique n'est pas moins importante que celle de la quatrième croisade.

Depuis qu'il n'y a plus de vulgate scolaire de l'histoire universelle, il est devenu très difficile de dire au juste ce que c'est que savoir l'histoire et de distinguer ceux qui la savent. De là l'embarras où l'on se trouve, dans tous les pays, pour instituer des épreuves satisfaisantes en vue de constater chez les candidats, à n'importe quel degré de l'échelle des examens, ce mérite indéfinissable. — Les examinateurs pour l'histoire sont ici dans une situation particulièrement pénible. J'ai une notion très claire de ce que c'est que savoir le grec ou l'allemand : c'est comprendre très bien, ou comprendre très bien et parler couramment ces langues. Je me figure que savoir les mathématiques, c'est avoir acquis la connaissance de certaines démonstrations et la puissance de s'en servir pour résoudre des problèmes. Supposez que je sache une langue, je verrai tout de suite si quelqu'un, qui m'est présenté, la sait ; je m'assurerai aisément, avec toute la rigueur désirable, qu'il la sait bien, ou passablement, ou mal. Mathématicien, je verrai tout de suite si un candidat est en mesure de résoudre tel ou tel ordre de problèmes, élégamment ou non. Le cas de l'examinateur d'histoire est bien différent. Le juge à l'Agrégation d'histoire, si savant qu'il soit, ne sait pas l'histoire, parce que c'est impossible : il ne sait que de l'histoire ; par contre, il n'ignore point que les gens du métier sont loin d'être d'accord entre eux sur ce qu'il peut ou doit exiger des candidats en fait de connaissances positives. Pour ma part, je me souviens d'avoir été vivement choqué de cette imprécision, d'abord comme candidat, puis, et surtout, comme juge.

Vous savez comment on s'y prend chez nous, en pratique. Quatre compositions écrites. Des sujets de composition très vastes et choisis dans les parties les mieux connues de l'histoire générale. On a même ajouté, depuis quelques années : « dans les parties de l'histoire universelle qui auront été indiquées un an d'avance ». Ce n'est pas tout : les candidats sont expressément autorisés depuis longtemps à se servir d'un « lexique chronologique »,

et le président du jury, dans son rapport au ministre, proposait, en 1900, de ne pas s'en tenir là : « Il serait bon, disait-il, de tolérer désormais l'usage, non seulement d'un lexique, mais d'un atlas géographique et d'un dictionnaire d'histoire[1]. » Tous ces tempéraments ont été introduits peu à peu par des hommes compatissants qui souffraient encore, dans leur âge mûr, de l'effort absurde auquel ils avaient été condamnés, lorsque, aspirant eux-mêmes à l'Agrégation d'histoire, ils avaient dû s'entonner hâtivement le contenu indigeste des atlas et des dictionnaires. « Nous ne voulons pas que, dans ce concours, voix prépondérante soit attribuée désormais à la mémoire... »

Il était juste et nécessaire que le jury s'interdît absolument de poser, à l'examen, des questions particulières. Et c'est avec d'excellentes intentions que l'on a décidé de publier chaque année, des programmes limités et d'autoriser les guide-ânes. Toutefois, comme le problème à résoudre est désespérément difficile, ces dernières mesures, en obviant au surmenage, ont laissé subsister ou suscité d'autres inconvénients. Voici, si je ne me trompe, ce qui se passe aujourd'hui.

Indiquer, un an d'avance, la liste des questions où seront choisis les sujets de composition écrite, équivaut à permettre aux candidats de négliger complètement tout le reste. De ce fait que, au baccalauréat, on n'a le droit de les interroger que sur l'histoire postérieure à 1610, les élèves de nos lycées tirent la conclusion que l'histoire antérieure à 1610 n'est bonne à rien. Or, tous les candidats se ressemblent : ils se considèrent naturellement comme dispensés de ce qui ne leur est pas imposé. Si donc le programme des questions où seront choisis les sujets de composition écrite ne contient, comme il arrive, que le quart ou le dixième des grandes questions générales de l'histoire universelle, cela revient à dire qu'il est permis aux candidats à l'Agrégation de laisser de côté (d'ignorer) les trois quarts ou les neuf dixièmes de l'histoire universelle. Et il ne faut pas oublier que les compositions écrites sont les seules épreuves du concours où l'on ait à faire preuve d'un acquis de connaissances positives. Ainsi rien ne s'oppose à ce que l'on devienne aujourd'hui agrégé d'histoire sans avoir les moindres lueurs sur la plus grande partie du passé. Si Louis XIV et Louis XV ne sont

1. *Revue universitaire*, 1900, II, p. 340.

pas au programme, rien ne s'oppose à ce qu'un candidat à l'Agrégation croie impunément que Louis XV était fils de Louis XIV. En fait, il y a des agrégés qui sont capables de commettre des confusions énormes que nos anciens n'auraient pas tolérées chez un élève et dont les maîtres de l'enseignement primaire (où les traditions d'autrefois se sont mieux conservées) seraient scandalisés, stupéfaits.

On répond : « Il est vrai, mais peu importe. Le malheur est-il si grand d'ignorer que Louis XV n'était pas fils de Louis XIV, pourvu que l'on sache, en compensation, des choses plus intéressantes? Mieux vaut étudier à fond quelques questions que de s'épuiser en vain, comme nous l'avons fait jadis, à les effleurer toutes. »

Cette réponse n'est pas décisive. Car qu'est-ce qu' « étudier à fond » ? Encore une notion difficile à définir. Le professeur d'Université qui consacre plusieurs années à exposer les règnes de Philippe-Auguste ou de Louis XVI, étudie ces règnes à fond, certainement. A fond, c'est-à-dire d'après les sources et de première main. Mais, si restreint que soit le programme annuel de l'Agrégation, les règnes de Philippe-Auguste et de Louis XVI, lorsqu'ils y sont compris, ne sont que des points dans son étendue ; il ne saurait être question, par conséquent, que les candidats les étudient d'après les sources. Attendez-vous, résignez-vous donc à ce qu'ils « préparent » le programme restreint (nécessairement très vaste encore, qui leur est proposé à peu près de la même façon et tout à fait dans le même esprit que l'on préparait jadis le programme illimité de l'histoire universelle. — De mon temps, nous avions à « préparer » l'histoire universelle. Comment faire? Nous absorbions des Manuels. J'ai eu des camarades qui ont « préparé » l'histoire ancienne, en vue de l'Agrégation, avec les petits livres de M. Van den Berg, écrits pour les classes de sixième, de cinquième et de quatrième. Les plus zélés ajoutaient à cela la lecture de Manuels plus volumineux ou d'Histoires générales dont ils faisaient des extraits Quelque temps avant la composition, nous relisions avec acharnement notre Van den Berg et nos extraits. Quel que fût le sujet proposé (et le nombre des sujets possibles, même lorsque le programme n'est limité que par le bon sens, est beaucoup moins considérable qu'on ne pense), il aurait fallu bien du malheur pour que l'occasion ne se présentât pas de sortir et de plaquer, plus ou moins adroitement, une partie desdits extraits. — Eh bien! j'imagine qu'aujourd'hui, les candidats procèdent de

même, quoique le programme soit restreint, pour la grande raison qu'il est impossible de procéder autrement. Si le programme n'est pas très restreint, les candidats continueront à lire Van den Berg (ou l'équivalent) en se donnant seulement la satisfaction de sauter un chapitre de temps en temps[1]. S'il est restreint fortement, les candidats auront un peu plus de temps pour se constituer un plus riche trésor de lectures et d'extraits personnels, et cet avantage (qui n'est pas à dédaigner, j'en conviens), sera toute la différence. En aucun cas, il n'est légitime d'employer l'expression : « étudier à fond ». Pour que l'on étudiât à fond, il faudrait que le programme fût réduit à quelques problèmes, à un problème, ce qui serait manifestement absurde. Aussi bien semble-t-il que le jury d'Agrégation n'ait pas d'illusions sur la manière dont le programme « restreint » est et peut être préparé ; on lit dans le rapport de M. P. Foncin, président de ce jury en 1900 : « Plusieurs copies paraissent indiquer que les candidats ne se sont pas contentés exclusivement de consulter les précis ; il y a par endroit des traces de lectures personnelles[2]... »

En résumé, les épreuves écrites de l'Agrégation d'histoire, dont l'admissibilité dépend, ne prouvent pas du tout que les candidats sachent l'histoire, ni même assez d'histoire pour ne pas avoir à rougir devant les derniers représentants du système de la vulgate. Ceux-là y réussissent le mieux qui, sur le sujet proposé (assez facile à prévoir), ont gardé le souvenir, même médiocrement fidèle, de lectures, même médiocrement choisies, et qui écrivent proprement. Je parle par expérience : le correcteur est tellement écœuré de l'effroyable banalité de la plupart des copies, qu'il se sent très bien disposé pour celles où se trouvent des traces d'informations particulières et de talent. Le moins que l'on puisse dire,

1. Soit un programme d'histoire restreint à vingt-quatre questions (telles que : la Querelle du Sacerdoce et de l'Empire au moyen âge). Cela fait deux questions par mois, quinze jours pour une question, sans compter la préparation des questions de géographie, la préparation pédagogique, les vacances, ni tout le reste. Comment étudier « à fond », en quinze jours, la Querelle du Sacerdoce et de l'Empire ?

2. *Revue universitaire*, 1900, II, p. 330. — Cf. le Rapport de 1897 (*ibid.*, 1897, II, p. 338) : « On ne demandait pas aux candidats d'entreprendre, à propos de Sylla, une discussion de textes ni de présenter un mémoire à l'Académie des inscriptions ; il était bon pourtant que tous eussent lu Plutarque (?), Mommsen, Michelet (?), Fustel de Coulanges. Presque chez tous s'est trahie une fâcheuse indigence de lectures. Les compositions nous ont parues faites en grande partie avec des souvenirs de Manuels... » Plus loin (p. 339) : « On peut regretter que les travaux récents soient encore ignorés de la plupart des candidats. »

c'est que les aptitudes littéraires des candidats (« la mesure et le tact, la pénétration, l'imagination et l'ampleur des vues, la simplicité et la clarté dans l'exposition, la correction et la vivacité... », comme dit M. Foncin dans son rapport de 1900), sont prises en très sérieuse considération. Avec des aptitudes littéraires et des lectures rapides, un jeune homme qui ne possède qu'un bagage excessivement mince de connaissances positives peut très bien être admissible à l'Agrégation d'histoire. Demandez-vous si la même chose pourrait arriver à l'Agrégation des langues vivantes, ou à celle de grammaire. L'homme le plus distingué du monde ne sera pas admissible à l'Agrégation d'allemand s'il ne sait pas l'allemand, parce que « savoir l'allemand » est quelque chose de défini. — Crainte de demander trop à la mémoire, et surtout faute de savoir ce que l'on devrait exiger d'elle, on en est arrivé insensiblement à n'exiger d'elle que presque rien dans les examens historiques[1].

Tant que la quantité, la qualité et la consistance des connaissances positives qui conviennent à un professeur d'histoire dans l'enseignement secondaire ne seront pas déterminées, il est fatal que l'on continue à tenir plus de compte, à l'examen d'Agrégation, de l'intelligence des jeunes gens que de leur bagage. Mais quoi ? Il n'y a pas lieu de regretter cet état de choses, si, comme plusieurs le soutiennent, les meilleurs professeurs d'histoire sont ceux, non pas qui en savent le plus, mais qui l'enseignent le mieux. L'essentiel, ici, n'est pas, dit-on, de savoir ; c'est de savoir enseigner.

Cela nous conduit à examiner si les épreuves orales du concours sont arrangées pour permettre d'apprécier correctement le mérite pédagogique, lequel est sans aucun doute le premier de tous pour un professeur, quelle que soit sa spécialité.

II. Absorbés tout entiers par la lecture répétée des Manuels de Van den Berg et des extraits qu'ils avaient recueillis dans des livres plus gros, les candidats de mon temps ne se préoccupaient nullement de « savoir enseigner » l'histoire. Pédagogie : le mot leur paraissait ridicule et ils ignoraient la chose. Ils se disaient : « A quoi bon apprendre à faire une classe ? Si nous avons plus tard

1 Ce n'est pas ici le lieu d'examiner s'il serait possible de s'entendre pour définir, mieux qu'on ne le faisait autrefois, « ce qu'il n'est pas permis d'ignorer » en histoire ; pour ma part, j'incline à croire que c'est possible.

une classe à faire (ce qui n'est pas sûr, car l'Agrégation d'histoire ne mène pas qu'au professorat dans l'enseignement secondaire), nous apprendrons à la faire en la faisant. » Et, en raisonnant ainsi, ils étaient, jusqu'à un certain point, excusables. Ils auraient pu s'appuyer, en effet, sur de hautes autorités. M. Fustel de Coulanges, directeur de l'École normale supérieure, n'avait-il pas déclaré, dans un Congrès tenu à Bruxelles : « Il est inutile d'apprendre à enseigner. Quand on aime bien une science, on l'enseigne par cela seul qu'on l'aime profondément. La pédagogie est une digestion ; mon médecin sait que je digère ; je me contente de digérer[1] » ? M. G. Boissier, professeur à l'École normale supérieure, a dit à la Commission parlementaire d'enquête sur l'Enseignement secondaire : « Je crois qu'un maître intelligent apprendra très vite à faire sa classe en la faisant[2] ». A l'époque lointaine dont je parle, tout le monde, professeurs et étudiants, était d'accord sur ce point.

Comment s'étonner, dès lors, que les épreuves proprement « professionnelles » du Concours d'Agrégation ne fussent pas du tout probantes ? Vers 1885, il y en avait deux : la *correction de copies* et la *leçon de lycée*.

La correction de copies. On vous remettait un paquet de vieilles copies d'élèves. Vous aviez trois quarts d'heure pour les lire et pour préparer, dans le silence du cabinet, un compte rendu public de ces copies, « comme vous auriez fait en classe », quoique, en réalité, vous n'eussiez jamais fait de classe. L'épreuve, artificielle au plus haut point, avait dégénéré en formalité symbolique. C'est précisément vers 1885 qu'elle a été supprimée. Quelques-uns l'ont regrettée, mais uniquement parce que c'était la seule épreuve impromptue du concours. Les épreuves impromptues fournissent, et sont les seules à fournir, des documents irrécusables sur certaines aptitudes professionnelles.

La leçon de lycée. Je me suis souvent expliqué, oralement et par écrit, sur le compte de cette épreuve qui existe encore, à telles enseignes que chaque candidat fait maintenant, pendant le concours, plusieurs « leçons de lycée ». Malgré son nom, cette leçon n'a rien de pédagogique. Ce n'est pas une leçon. C'est un

1. Cité par F. Collard, *Trois Universités allemandes* (Louvain, 1879-82), p. 319.
2. *Enquête sur l'Enseignement secondaire. Procès-verbaux des dépositions* (1899), p. 69.

exposé de cinquante minutes, délivré, après vingt-quatre heures de préparation, devant des juges, sur une question tirée au sort. Celui qui fait cet exposé, cherche, non pas à instruire ses auditeurs, mais à les éblouir ou à leur plaire. Il arrive, bourré jusqu'à la gueule d'informations et de citations fraîchement cueillies dans les livres. Bref, la prétendue « leçon de lycée » est, à proprement parler, une conférence. Or, je ne cesserai pas de le répéter : professeur et conférencier, deux métiers distincts, — en tout temps dans l'enseignement secondaire, et même, aujourd'hui, dans l'enseignement supérieur, puisque le public spécial des conférences s'est définitivement transporté de la Sorbonne à l'Odéon. — L'exercice de la conférence encourage et fait valoir la dextérité au détriment de qualités plus sérieuses. — Pour ma part, je ne sais pas un mot de l'histoire des Incas ; mais donnez-moi vingt-quatre heures et de bons livres, je parlerai congrûment de l'histoire des Incas, pendant cinquante minutes, supposé que j'aie reçu de la nature en don gratuit ou acquis tant bien que mal le tour de main du conférencier. Deux fois sur trois, le candidat à l'Agrégation ne connaît guère mieux le sujet de leçon qu'il « tire » que je ne connais Manco-Capac ; du reste si, par hasard, il tirait un sujet qu'il connût bien, ce serait pln tôt tant pis pour lui, au sentiment des vieux candidats très experts, car trop de science gêne, en inspirant des scrupules : moins on se rend compte des difficultés, plus on y va hardiment[1]. Donc, le sujet « tiré », l'échec ou le succès du candidat tient exclusivement à deux circonstances dont la première n'a presque rien à faire avec la vocation pédagogique et dont la seconde devrait être indifférente. En premier lieu, a-t-il ou n'a-t-il pas le talent d'amasser et de disposer en quelques heures les matériaux d'une conférence, et de la débiter avec agrément ? En second lieu, a-t-il ou n'a-t-il pas à sa disposition les livres nécessaires ? Quelque habile conférencier que je sois, je suis perdu si, le jour où j'ai tiré « le Pérou au temps de Manco-Capac », les ouvrages

1. J'avoue que, après avoir étudié pendant longtemps l'histoire de France au XIIIe siècle, je serais très embarrassé pour traiter, dans les conditions indiquées, le sujet suivant, proposé à l'Agrégation : « La civilisation française à la mort de saint Louis. » *Dans les conditions indiquées*, j'aimerais mieux parler d'autre chose.

Les sujets de leçon sont tous choisis par le jury, tantôt dans le programme des questions à étudier pour l'écrit (que les candidats sont censés connaître), tantôt en dehors de ce programme, c'est-à-dire parmi les questions que, pendant l'année, les candidats ont sûrement négligées. Il semble que, dans l'un et l'autre cas, la valeur des conférences soit sensiblement la même.

relatifs à ce sujet sont, dans les bibliothèques où j'ai accès, à la reliure ou en déficit. Il dépend de cette misérable circonstance que le relieur détient accidentellement tel volume pour vous empêcher de faire à l'Agrégation une de ces soi-disant « leçons de lycée » que l'on qualifie de « brillantes ». J'ai toujours pensé que ce petit fait juge l'épreuve et la condamne absolument, en tant que critérium décisif pour l'admission [1].

Depuis quelques années, le problème de l'introduction de la pédagogie dans les études préparatoires à la carrière de l'enseignement et, par contre-coup, dans le programme de l'Agrégation, a été mis à l'ordre du jour, en France. En Allemagne et dans la plupart des autres pays germaniques, il est à l'étude depuis un siècle au moins [2].

On peut résumer comme il suit ce qui a été fait chez nous, jusqu'à présent, dans cette voie.

Lorsque, par la suppression de la « correction de copies », les leçons-conférences sont devenues les seules épreuves « professionnelles » de l'Agrégation d'histoire, tout le monde a eu le sentiment qu'il n'y avait plus, dans ce concours, d'épreuves professionnelles. Personne n'a proposé pour cela de remplacer purement et simplement la leçon-conférence par des exercices plus probants ; pas même moi ; car je reconnais volontiers que l'adresse nécessaire pour trousser joliment une conférence n'est pas à dédaigner : un lourdaud n'y réussira jamais ; nul ne s'y essaie devant un juge attentif, clairvoyant, sans révéler sa manière d'être, des tares

1. Ajoutons que les inconvénients théoriques du régime sont aggravés dans la pratique. Être en mesure de parler agréablement sur n'importe quoi après une courte préparation, c'est posséder un talent de second ordre, mais un talent. D'autre part, personne n'ignore que c'est de ce talent-là que la preuve sera demandée à l'examen. Le bon sens indique donc que les candidats devraient s'exercer, pendant l'année, à préparer des conférences *en se plaçant dans les conditions du concours*. Ils n'en font rien. Par un zèle mal entendu, ils consacrent le plus souvent plusieurs jours, et parfois plusieurs semaines, à la préparation d'une conférence. C'est à la préparation, indûment prolongée, de leçons-conférences, faites devant leurs camarades sous la présidence d'un professeur, qu'ils dépensent le plus clair de leur temps pendant l'année ou les années qui précèdent le concours.

2. Les premiers essais en vue d'une préparation des maîtres datent, en Allemagne, du temps d'Hermann Francke et de ses collaborateurs (Halle, 1695). — Pour l'historique et la description des institutions préparatoires à l'enseignement secondaire en Allemagne, voir les excellents livres de MM. H. Schiller (*Pädagogische Seminarien für das Lehramt*, Leipzig, 1890) et W. Fries (*Die Vorbildung der Lehrer für das Lehramt*, dans le *Handbuch der Erziehungs und Unterrichtslehre für höhere Schulen* de A. Baumeister, II, 1, Munich, 1895). Cf. Voss, *La préparation pédagogique à l'enseignement secondaire dans l'Allemagne du Nord*, dans la *Revue internationale de l'Enseignement*, 1889, II, pp. 257, 425, 562.

et des qualités de son esprit. Qu'on garde donc ce vieux genre, du reste si français, de la leçon-conférence ; mais qu'on s'arrange pour donner, en même temps, à quelques épreuves du Concours, le caractère de pierre de touche pédagogique qui fait défaut à celle-là. Tel fut le point de départ de la réforme, d'une réforme qui n'est pas encore achevée.

Une première innovation fut d'inviter les membres du jury, auparavant muets sur leurs sièges, à poser aux candidats, après leurs « leçons », des « questions pédagogiques ». Cela n'a pas réussi. Les membres du jury posaient toujours à peu près les mêmes questions. Les candidats faisaient toujours à peu près les mêmes réponses, apprises, nullement sincères. On n'a pas tardé à se lasser de ce jeu, dégénéré, lui aussi, en symbole. On lit dans le rapport sur le concours de 1897 : « Les questions pédagogiques posées par le jury à la suite de chaque leçon n'ont donné que de médiocres résultats ; la plupart des candidats n'ont point paru en saisir l'utilité, pas plus qu'ils ne se faisaient une idée exacte du caractère professionnel des leçons elles-mêmes. « Si j'avais eu à parler devant des élèves, a dit l'un d'eux, j'aurais traité le sujet tout autrement. » L'aveu est significatif. »

Alors nous avons eu l'idée d'une seconde innovation : la *leçon pédagogique*. Pour que le candidat ne parlât plus toujours sur le ton du conférencier, qui ressemble tellement à celui du prédicateur ou de l'acteur, pour qu'il parlât enfin en professeur, quoique s'adressant à ses juges hors de la présence des élèves, il suffirait, pensions-nous, de le prier, non plus d'exposer, mais de dire comment il exposerait s'il se trouvait devant tel ou tel auditoire, comment il approprierait son enseignement à des élèves de tel ou tel âge. Il dirait, par exemple : « Plusieurs plans se présentent pour bâtir une leçon sur le sujet proposé ; voici pourquoi je rejetterais ceux-ci et j'adopterais celui-là. » Bref il donnerait des raisons — ses raisons — d'ordre pédagogique, pour justifier le plan, le choix des détails, les exercices complémentaires de la leçon, etc. Cette idée nous avait beaucoup séduit vers 1896. J'ai eu plaisir à la retrouver dans la déposition de M. Croiset devant la Commission parlementaire d'enquête sur l'Enseignement secondaire en 1899 (I, p. 106) : « Il est très difficile de constater dans un examen des aptitudes pédagogiques. Cependant il faut y tendre. On a demandé quelquefois au candidat à l'Agrégation de faire une explication comme il la ferait

devant des élèves. Ce n'est pas facile. On ne peut pas prendre des juges, dont on a une peur atroce, pour des élèves. (*Sourires.*) Il y aurait cependant quelque chose à faire dans cette voie. Ce qu'on pourrait faire, ce serait, non pas de demander au candidat de faire une classe comme devant ses élèves, mais d'expliquer à ses juges comment il s'y prendrait. Ce n'est pas du tout la même chose. Vous ne pouvez pas expliquer un texte devant des membres de l'Institut comme vous le feriez devant des élèves de cinquième; mais vous pouvez leur dire : Si j'étais devant des élèves de cinquième, j'expliquerais ainsi... »

Nous fîmes donc, en 1896-97, une campagne assez vive pour obtenir qu'il fût créé à l'Agrégation d'histoire une leçon pédagogique. Il fallut aller devant le Conseil supérieur. Enfin, ce fut voté[1]. Les hommes les plus compétents exprimèrent leur approbation : « Les candidats, écrivit M. Foncin[2], ne pourront plus dire que, dans une classe, ils s'y seraient pris autrement ; nous reconnaissons volontiers que, dans le domaine d'une pratique conventionnelle où le concours se meut forcément, il est impossible de trouver mieux pour se rendre compte des aptitudes pédagogiques . »

La « leçon pédagogique » est maintenant obligatoire depuis quatre ans (1898-1901) et détermine l'admissibilité proprement dite (les compositions écrites déterminant seulement la sous-admissibilité tandis que les leçons-conférences continuent à déterminer l'admission). Comme je n'ai pas fait partie du jury depuis longtemps, je ne sais pas directement comment l'institution fonctionne. Mais la vérité m'oblige à reconnaître que, s'il faut en croire les juges et les candidats qui m'en ont parlé, elle n'a pas donné tous les résultats attendus. On m'a dit que la leçon pédagogique, qui dure presque autant de temps et qui est préparée dans les mêmes conditions que la leçon-conférence, tendait manifestement à se confondre avec elle ; que les juges ne la conçoivent pas tous de la même manière ; que, informés de ces divergences, les candidats, avec la prudence ordinaire des candidats, se préoccupent par-dessus tout de ne choquer

1. Mais non pas sous la forme qui me paraissait et me paraît encore la meilleure : j'aurais voulu que la « leçon pédagogique », pour se distinguer nettement de la leçon-conférence (car il y avait péril, comme l'événement l'a bien montré, que la leçon pédagogique fût assimilée peu à peu à la leçon-conférence) ne durât que vingt minutes et fut préparée en une heure, sans livres, exclusivement sur des sujets très généraux et très simples, ceux que, comme on dit avec raison, il n'est pas permis d'ignorer.

2. *Revue universitaire*, 1897, II, p. 350.

personne ; que, pour ne pas heurter de front des manières de voir qui leur sont d'ailleurs inconnues, ils se sont mis instinctivement d'accord pour que la leçon pédagogique soit quelque chose d'aussi neutre, d'aussi terne, d'aussi insignifiant que possible. Ces rumeurs sont empreintes, j'en suis convaincu, d'exagération pessimiste ; il me suffit, pour en être sûr, de lire dans le dernier rapport du jury (1900) que « l'épreuve pédagogique est la plus difficile de toutes », et que « l'écart est appréciable entre les notes obtenues, pour cette épreuve, par les candidats n'ayant jamais enseigné et par ceux qui ont exercé le professorat à un titre quelconque ». Toutefois, il n'est pas niable qu'un certain malaise prévaut, par suite de l'incertitude où l'on est sur ce qu'est l'idéal officiel de la leçon pédagogique. Une circulaire ministérielle a été publiée naguère pour définir cet idéal ; elle n'a pas mis fin aux discussions, tant s'en faut. Le bruit court qu'on en prépare une autre, encore plus explicite que la première. Mieux vaudra tard que jamais.

Aussi bien, nous autres, les pères de la « leçon pédagogique », — cet enfant qui n'a pas tourné aussi bien que nous l'avions espéré — nous nous sommes affermis, depuis quatre ans, dans nos convictions au sujet de la nécessité d'une préparation professionnelle des maîtres, et nous sommes tentés maintenant de considérer comme des demi-mesures tout ce qui a été fait jusqu'ici pour donner satisfaction à nos vœux.

Devant la commission parlementaire M. Lavisse a exprimé sa pensée à cet égard, qui est la nôtre, aussi nettement que possible (I, p. 42) : « A l'heure qu'il est, l'agrégé peut ne pas savoir enseigner du tout, et il n'est nullement préparé à sa tâche d'éducateur moral. Rien n'est donc plus urgent que d'instituer une préparation au professorat. Les voies et moyens sont à étudier. — Voici un moyen qui pourrait être appliqué tout de suite. Les agrégés seraient astreints à un séjour d'un an dans une grande Université dont ils seraient les boursiers. Là, ils recevraient une éducation préparatoire. Ils entendraient un cours philosophique sur l'éducation, dont la nécessité est évidente, un cours d'histoire de l'éducation pour leur montrer ce qu'elle était aux différentes dates et pourquoi une éducation qui convenait à une époque n'a plus suffi à une autre... Le troisième et dernier cours exposerait les systèmes d'éducation pratiqués aujourd'hui dans les

divers pays. Par ces renseignements généraux, l'esprit des candidats au professorat serait enrichi de précieuses connaissances, provoqué à la réflexion, à l'invention personnelle, à l'initiative. Ces cours généraux s'adresseraient aux agrégés de tous ordres ; aux agrégés de chaque ordre en particulier, des conférences seraient faites par des professeurs de chaque spécialité. » M. Lavisse ajoute que les agrégés seraient astreints en outre (car ils auraient du temps de reste) à assister, une ou deux fois par semaine, à une classe dans un lycée, et aussi à visiter des écoles primaires, vu l'intérêt national qu'il y a à relier le primaire au secondaire, aujourd'hui si malheureusement séparés par un abîme. Conclusion : « Ces jeunes gens qui, aujourd'hui, vivent chacun pour soi pendant leurs études, puis, une fois agrégés, tombent un à un dans la masse universitaire, où ils sont comme perdus, auraient une année pour se recueillir, se préparer, s'entraîner. Ils prendraient conscience de leur mission ; nous leur dirions combien elle est grande et belle... »

Ce discours contient : 1° l'affirmation énergique de l'urgence, à côté de la préparation scientifique, d'une préparation à la vie pour les futurs professeurs, et 2° l'esquisse des voies et moyens d'une éducation nouvelle. — L'affirmation a la force de l'évidence, et j'aurais quelque pudeur à la développer ici, tant elle est devenue banale. N'est-il pas vrai que le métier de professeur est un de ceux qui exigent, par définition, le plus de finesse et d'informations psychologiques ? N'est-il pas vrai que l'enseignement de l'histoire peut être un des instruments les plus efficaces pour la culture de l'intelligence et du civisme ? N'est-il pas extraordinaire, quand on y pense, que l'on soit estampillé professeur, c'est-à-dire chargé de faire, *in anima nobili*, de la psychologie appliquée, sans savoir un mot de psychologie, et professeur d'histoire sans avoir jamais médité sur le problème fondamental : A quoi sert l'enseignement de l'histoire [1] ? N'est-il pas déplorable, enfin, que tout soit abandonné, en de si graves matières, aux inspirations incohérentes de l'ignorance et au hasard ? — On dit : « Un maître intelligent apprendra très vite à faire sa classe en la

1. Quoique toute l'orientation de l'enseignement dépende de la solution de ce problème, il n'était jamais soumis, autrefois, à l'examen des étudiants. Il a été débattu récemment, mais par des professeurs en exercice, à l'École des Hautes-Études sociales. Voir *L'Éducation morale dans l'Université. Enseignement secondaire* (Paris, 1901), p. 175 et suiv.

faisant. » Peut-être, s'il ne s'agit que de « faire » matériellement « sa classe », c'est-à-dire de s'arranger, à la longue, une décente et confortable routine. Mais le maître de l'enseignement secondaire a besoin d'embellir sa vie modeste, trop modeste, par la conscience de ce que sa profession a de noble et par le ferme propos de la pratiquer conformément à un idéal. C'est ce que, à moins d'être doué d'une véritable originalité morale, l'agrégé frais émoulu n'apprendra pas, probablement, tout seul, en « faisant sa classe ». Il y a des chances, au contraire, pour que, s'il n'a jamais été sollicité de concevoir un idéal et s'il n'en a pas pour se défendre contre la paresse instinctive et la vulgarité, le jeune agrégé, son diplôme en poche, se croie au bout de ses peines, voie dans son métier, qu'il ignore, un gagne-pain comme un autre (et bientôt un gagne-pain pitoyable), s'en détache, et s'endorme finalement dans le rabâchage nauséabond d'un cours fait une fois pour toutes. — Le plus grand service que les Universités aient à rendre aux étudiants n'est pas, croyez-le, de les « préparer à l'Agrégation ». C'est de leur enseigner, avec les règles de l'hygiène intellectuelle, le secret de garder jusqu'à la fin de leur carrière une curiosité toujours jeune et le goût de l'activité.

Quant aux voies et moyens, M. Lavisse proposait, il y a deux ans, de combiner l'enseignement *théorique, historique* et *descriptif* de la pédagogie générale et de la pédagogie spéciale (historique), qui serait donné dans les Universités, avec des exercices pratiques qui auraient lieu dans les établissements secondaires et primaires. Des systèmes analogues sont en vigueur dans plusieurs pays étrangers. Lorsqu'on en viendra à discuter, chez nous, les détails d'une réforme en ce sens [1], il faudra tenir grand compte, naturellement, de l'expérience acquise ailleurs, surtout dans l'Allemagne du Nord, où la plupart des combinaisons possibles sont depuis longtemps réalisées et subsistent côte à côte. Il existe, en Prusse, en Saxe, etc., des « séminaires pédagogiques » annexés ou affiliés à des écoles (*Seminare der Provinzialschulkollegien*, *Staatliche Gymnasialseminare*, Halle, Giessen, etc.) [2] ; des « séminaires de pédagogie » dans plusieurs Universités, dont les uns

1. On en est déjà là en Russie, où la Commission Vannovsky (de mai-juin 1901) s'est appliquée à résoudre le problème qui, partout, se pose dans les mêmes termes.

2. Liste dans le *Statistisches Jahrbuch der höheren Schulen*, 1901, p. xx. Cf. les ouvrages cités plus haut, p. 259, note 2.

sont exclusivement théoriques (Gœttingen), tandis que les autres s'appuient sur une école d'application, gymnase ou école primaire (Leipzig, Iena). Sans préjudice du stage pédagogique d'un an (*Probejahr*), imposé depuis 1826, « pour qu'ils s'exercent à la pratique », aux jeunes gens qui ont obtenu la *facultas docendi*, c'est-à-dire l'équivalent de notre titre d'agrégé. Ce serait, du reste, une erreur de croire que le régime prussien du stage fonctionne à la satisfaction générale, ou qu'aucune des méthodes employées en Allemagne pour le dressage des maîtres ait forcé l'approbation de tous : chacune a ses partisans ; et sur cette terre bénie de la pédagogie, des voix s'élèvent encore, de temps en temps, pour déclarer que « les institutions actuelles [en vue de la préparation pédagogique des maîtres] sont notoirement insuffisantes » (Paulsen, Schiller, etc.). Afin d'éviter, si c'est possible, les fautes qui ont été ou sont encore commises chez nos voisins, il nous faudra procéder avec une prudence extrême[1].

Une dernière remarque. On est conduit à se demander si, le jour où la préparation pédagogique des candidats à l'enseignement public serait réservée tout entière à l'année qui suivrait leur succès à l'Agrégation, l'examen d'Agrégation aurait encore une raison d'être. De l'ancienne Agrégation, celle de mon temps, les *épreuves scientifiques*, qui attestaient l'apprentissage des méthodes d'investigation, ont déjà été disjointes : c'est aujourd'hui l'examen dit du « Diplôme d'études ». Si l'on en ôte maintenant les *épreuves pédagogiques*, que restera-t-il ? Rien. Rien que les compositions écrites et les leçons-conférences, c'est-à-dire les épreuves qui sont censées mesurer les connaissances historiques des candidats et qui permettent d'apprécier surtout, en réalité, leurs qualités littéraires. Mais les connaissances et les qualités littéraires des étudiants en histoire ont déjà été pesées, par le moyen de compositions écrites, à l'examen de licence. L'Agrégation ne serait donc plus qu'une licence supérieure, où la substitution des leçons-conférences aux interrogations orales serait le seul trait nouveau. La principale différence entre la Licence et l'Agrégation serait, désormais, de

1. Il existe dès à présent, à la Sorbonne, une chaire de Pédagogie générale (M. Buisson) et des conférences de Pédagogie historique (M. Seignobos), et l'on a publié, en France et à l'étranger, de bons Manuels de Pédagogie théorique et comparée, d'excellentes Histoires de la Pédagogie (qui ne figurent pas, du reste, dans la Bibliothèque [Albert Dumont] de nos étudiants en histoire). Mais, tant que la Pédagogie ne sera pas obligatoire, elle ne sera pas étudiée.

degré, non de nature, et aussi dans cette circonstance (capitale à la vérité) que, la Licence étant un examen, l'Agrégation demeurerait un concours [1].

L'heure de transformations pareilles est-elle prochaine ? Verra-t-on fleurir bientôt à Paris la pédagogie comme à Iena ou à Giessen ? L'École Normale supérieure redeviendra-t-elle, ou plutôt deviendra-t-elle ce que son nom fait croire qu'elle est aux étrangers ignorants de notre histoire : le grand séminaire pédagogique de l'Université de Paris ? Je n'en sais rien. Personne ne le sait. Mais vous voyez dans quelle direction va le mouvement qui, dès à présent, s'est dessiné. Les Universités françaises se sont trouvées, il y a vingt ans, en présence de deux devoirs distincts, également impérieux : organiser les études scientifiques, instaurer l'éducation morale en tant qu'elle est liée à la préparation technique au professorat. Aujourd'hui, elles ont organisé, à peu près, les études scientifiques. Nous entamons, maintenant, le problème de l'éducation. L'évolution s'est produite nécessairement dans cet ordre, parce que le problème de l'éducation est le plus complexe de tous. La science et la pédagogie allemandes n'ont pas marché, non plus, du même pas, depuis Wolf et Gedike.

Maintenant, il faut cultiver son jardin. Chacun a le droit de juger l'Agrégation et il est bon, je crois, que les candidats la jugent; mais, dans six mois, l'Agrégation vous jugera à son tour. Cette année, comme d'habitude, nous essaierons de tirer le meilleur parti de ce qui est.

Ch.-V. Langlois.

1. La question de savoir s'il y aurait un examen à la fin du stage consécutif à l'Agrégation, doit être réservée. Elle se poserait certainement comme elle se pose en Allemagne (W. Fries, *o. c.*, p. 196).

L'HISTOIRE EST-ELLE UNE SCIENCE ?

(SUITE [1])

VI.

L'idée de chercher dans l'histoire un dessein général, un but déterminé et des lois sûres qui la guident ne s'était pas présentée et ne pouvait pas se présenter aux anciens, qui n'avaient pas un concept clair de l'unité du genre humain. Ils étaient tellement identifiés avec la société et la civilisation où ils vivaient, dont ils faisaient partie, qu'ils ne savaient pas reconnaître et estimer la valeur d'une autre société. L'étranger était pour eux un barbare. Être civilisé, pour les Romains qui conquirent le monde, voulait dire accepter les lois, les institutions, les idées de Rome, devenir, en un mot, romain.

Avec le Christianisme se répandit enfin le concept d'un Dieu unique, créateur, guide du monde, devant qui tous les hommes sont égaux. Et ainsi apparut aussi le concept d'un dessein dans l'histoire, d'une intelligence supérieure qui la conduit à une fin déterminée. On a mille fois répété que ce concept apparaît pour la première fois dans la *Cité de Dieu* de saint Augustin et dans les histoires de son disciple Orose, lesquelles furent écrites par ordre de son maître, pour exposer plus amplement sa pensée. Avec eux commença ce qui fut appelé l'école théologique, que nous retrouvons dans tout le moyen âge, qui eut un théoricien élégant, éloquent en Bossuet et plus tard encore d'autres sectateurs. Si nous l'examinons de près, nous trouvons qu'en somme elle était la négation de la vraie méthode historique et la rendait impossible.

1. Voyez page 121.

L'homme devenait un aveugle instrument, sans valeur propre dans la main de Dieu, qui guidait les peuples comme un cocher guide ses chevaux. Tout en apparence trouve une explication facile qui n'explique jamais rien. Les peuples surgissent ou tombent parce que Dieu rapproche ou éloigne d'eux sa main. Les lois des faits, il faut les chercher dans l'esprit divin qu'il n'est pas donné aux mortels de pénétrer.

L'erreur fondamentale consistait moins dans l'hypothèse d'un Dieu créateur de l'homme et régulateur de l'histoire, que dans la méthode qu'on voulait suivre. Galilée aussi croyait à un Dieu créateur du monde, auteur des lois de la nature ; mais il cherchait ces lois en étudiant le monde et ses phénomènes. L'école théologique, au contraire, méprisait l'homme, la société et ses lois. La vie terrestre n'avait pour elle de valeur que comme préparation à la vie céleste. Et en croyant tout tirer de l'esprit divin, elle ne faisait rien que combiner *a priori* un dessein, qu'elle imposait ensuite artificiellement à l'histoire. La fin de l'histoire, selon l'école théologique, est le triomphe du Christianisme, et de cela seulement elle doit s'occuper. Parmi les peuples, ceux-là seulement ont une importance historique, qui ont contribué à cette fin, c'est-à-dire les Hébreux et les Chrétiens. Ainsi cette école s'occupait presque exclusivement d'une partie seulement de l'histoire. Elle méprisait la civilisation païenne des Grecs et des Romains et dans l'unique partie de l'histoire dont elle s'occupait, elle voyait toujours un seul élément, duquel elle ne pouvait jamais se faire une idée claire. Comment en fait peut-on comprendre les religions, si on ne les met pas en relation avec la civilisation tout entière des peuples ? Comment peut-on comprendre la mythologie des Grecs, sans leur poésie ? Comment la théologie chrétienne, sans la philosophie grecque ? Et comment comprendre, expliquer l'histoire si l'on méprise la société, si l'on ne veut pas en chercher, en étudier les lois ? La conclusion dernière de cette école est, de plus, que l'homme, créé parfait par Dieu, tombe en décadence, en conséquence de sa volonté et de sa raison. Toute l'histoire, que l'on déclare l'œuvre de Dieu, se réduit donc à une chute continuelle que l'homme cherche en vain à arrêter. L'unique salut est le retour en arrière. La société n'est pas un bien, mais un mal ; l'idéal n'est pas devant nous, mais derrière. C'est la loi du progrès à rebours.

Ce concept était néanmoins si étroitement lié avec les idées phi-

losophiques, avec la civilisation, la religion, la société du Moyen Age, que seule une profonde révolution politique et religieuse pouvait en émanciper le monde. En fait, la philosophie était alors la servante de la théologie, la société civile était soumise à l'ecclésiastique. Le Pape était le soleil, l'Empereur la lune qui reçoit du soleil sa lumière. L'école théologique était une conséquence naturelle de tout cet état de choses ; elle devait durer avec lui, tomber avec lui. Mais la Révolution vint enfin. Nos communes italiennes émancipèrent la société civile, les études classiques émancipèrent la raison, le regard des Italiens commença enfin à se tourner du ciel vers la terre.

Le premier signe qui annonçait une ère nouvelle fut la splendeur qu'atteignit la littérature italienne avec la Divine Comédie, dont l'auteur est celui-là même qui, le premier, exposa une nouvelle conception de la société et de l'histoire dans son livre *De Monarchiâ*. Dans ce livre, sous une forme encore scolastique, apparaît déjà clairement l'idée de la société laïque, indépendante de l'Église, fondée sur le droit distinct de la religion, et ayant au même rang qu'elle, sa première source et sa base en Dieu. L'Empereur est sur le même rang que le Pape, reçoit lui aussi directement de Dieu son autorité, comme représentant du pouvoir juridique et de la société laïque ; il est l'héritier de la république et de l'empire romain dont la glorieuse histoire a Dieu pour auteur, comme le Christianisme et l'Église. C'est ainsi que la nature et la société, le Paganisme et l'histoire reprennent leurs droits, et qu'un horizon nouveau s'ouvre devant l'esprit humain qui ne s'arrêtera plus dans cette voie. De fait il s'en fallut de peu que Marsile de Padoue, dans son *Defensor pacis*, plaçât véritablement le Souverain au-dessus du Pape. Mais les dernières conséquences de cette grande transformation intellectuelle, grandement favorisée par les humanistes du xve siècle, apparurent à la Renaissance, qui nous présente une façon complètement nouvelle d'examiner la société et l'histoire.

Non seulement les regards se tournent alors du ciel vers la terre, non seulement au mépris de l'antiquité succède l'admiration la plus illimitée, mais la Providence semble complètement disparue de l'histoire. On dirait que pour l'écrivain de la Renaissance elle n'existe plus. Tout est l'œuvre de l'homme, de l'homme individuel, rationnel, conscient de soi. Le travail inconscient des multitudes, la force des traditions ne sont jamais examinés, jamais

signalés. Les grandes révolutions sont l'œuvre de quelque homme d'État ; les invasions barbares elles-mêmes sont toujours l'œuvre de généraux romains mécontents, qui veulent se venger ; les croisades sont l'œuvre d'un pape ou d'un prédicateur. Et cet homme est toujours le même. Machiavel le dit et le répète à chaque pas. Il cherche le moyen de transformer les Italiens de son temps en anciens Romains de la République, et croit la transformation facile, pourvu que l'on adopte les lois et les institutions politiques et militaires des Romains. Cette conception d'un homme toujours immuable au milieu de toutes les transformations de l'histoire, des évolutions continuelles de la société, eut une très longue vie. C'est au fond la même conception que nous avons déjà constatée au XVIIIe siècle, avec quelques différences à la vérité assez notables. La Renaissance n'avait pas une philosophie propre à faire triompher, à laquelle elle dût pour cela, comme le XVIIIe siècle, soumettre l'histoire. Elle ne recherchait pas l'origine des sociétés et des institutions ; elle négligeait la plupart de ces problèmes dans lesquels l'erreur de ses théories serait apparue plus manifeste. Les écrivains d'alors s'occupaient presque exclusivement de l'histoire contemporaine de leur propre pays ; ils se trouvaient donc dans la même condition que les anciens. L'esprit de l'historien était identique à celui des faits qu'il racontait ; et par là, sans avoir besoin de sortir de soi, de se transporter en d'autres temps, il pouvait plus facilement arriver à la vérité historique, dont en fait le XVIe siècle a laissé des exemples admirables et vraiment classiques.

On l'a justement observé, c'est la seule fois où Voltaire mit la main à une histoire presque contemporaine, fondée sur les documents du temps dont il écrivait, c'est-à-dire dans sa *Vie de Charles XII*, qu'il atteignit une vivacité et une vérité à laquelle il ne parvint jamais dans ses autres œuvres historiques. Et ce fut une grande exception, car le XVIIIe siècle, comme nous l'avons déjà vu, voulait parcourir toute l'histoire du genre humain et résoudre les plus hauts problèmes des origines, avec la philosophie et l'homme de son temps qu'elle persistait à croire immuable. Ce système dont le premier germe se retrouve précisément dans le Rinascimento, traversa bien des phases, éprouva maintes modifications, et enfin arriva jusqu'à la Révolution française, époque où il s'identifia avec la nouvelle philosophie. Ce système se liait lui aussi très étroitement avec les idées politiques, morales, sociales de son

temps, de façon qu'il n'était pas plus possible qu'avant de changer de route, sans une nouvelle et grande transformation de la pensée humaine. Cette transformation, comme nous verrons, fut l'œuvre d'Emmanuel Kant. Mais avant lui il y avait eu en Italie un homme qui, sans commencer une philosophie nouvelle, eut une vraie divination de la nouvelle voie que devaient suivre les études historiques.

G.-B. Vico (1668-1744) vécut à Naples, au milieu d'un mouvement d'études de droit d'où sortirent, entre beaucoup d'autres, les œuvres littéraires et juridiques de G.-V. Gravina, et la *Storia Civile* de Pietro Giannone. Vico, qui au début ne pensait pas à l'histoire, mais au droit, se posa la question : Comment, le *juste* étant un, éternel, immuable, les divers peuples peuvent-ils avoir des lois si diverses? Comment un même peuple, comme le peuple romain, a-t-il bien pu dans les diverses périodes de sa longue histoire, aller des Douze tables aux lois si diverses des temps impériaux? A cette question il se répondit que, si l'idée absolue de la justice était une et éternelle, le sentiment que les hommes en avaient changeait au contraire continuellement, selon leurs divers caractères, selon le degré de civilisation où ils étaient. Et par suite les lois, manifestation de ce sentiment, doivent nécessairement varier. De là naquit le concept de la *Scienza nuova*, où les faits de l'histoire apparaissent comme explication de notre esprit qui sort de son antique immutabilité abstraite pour se manifester tel qu'il est vraiment, dans sa réalité intime, c'est-à-dire sans cesse changeant. Ainsi la psychologie et l'histoire se trouvèrent pour la première fois en relation, s'illustrant réciproquement.

Nous ne pouvons rien comprendre à l'histoire, disait Vico, si nous n'en cherchons pas l'explication dans l'esprit humain. Créé par Dieu, c'est l'homme qui a formé la foule des nations, qui par suite ne peut être comprise que par l'étude de l'esprit humain. L'origine des plus graves erreurs historiques est le refus de reconnaître la continuelle mutabilité de notre esprit, la prétention d'expliquer avec les idées et les sentiments des hommes cultivés et civilisés, les actes de l'histoire primitive des hommes grossiers, inconscients, soumis aux sens et à l'imagination comme les enfants. Pour les comprendre nous devons au contraire nous transformer et redevenir un moment enfants. — La sagesse primitive des peuples, que Vico appela *poétique*, est un travail

impersonnel de multitudes inconscientes qui opèrent rationnellement par un instinct quasi divin, sans savoir encore ce qu'elles font. C'est seulement après un long et pénible progrès historique qu'elles prennent conscience de leur œuvre propre. Et ainsi s'expliquent l'action de Dieu et l'action de l'homme dans l'histoire, laquelle est par suite la preuve la plus sûre et la plus certaine de l'existence de Dieu et de la réalité de l'esprit. C'est de même par là que s'expliquent la force des traditions, les origines des mythes, des langages, de la poésie, des institutions, des sociétés, et que s'en découvrent en même temps la signification et la valeur historique.

Tout cela fut une vraie divination de l'orientation que devait plus tard suivre l'histoire. Mais à Vico manquait le fondement d'une philosophie neuve et originale et d'une vaste érudition historique. La philosophie dont il était le disciple était si vieillie que parfois elle paraissait quasi scolastique. Quant à son érudition, ce n'est que dans l'histoire antique de la Grèce qu'elle était réellement profonde et plus encore dans l'histoire de Rome, et surtout dans son droit, science où il eut des divinations qui souvent ont anticipé les découvertes postérieures des savants. Aussi la *Scienza Nuova* est-elle fondée sur l'histoire grecque et sur l'histoire romaine, quoique ses conclusions soient ensuite imposées à toute l'histoire universelle. De plus, le caractère bien personnel du style pas toujours heureux, souvent obscur, le rapide triomphe, à Naples comme dans toute l'Italie, de la philosophie française du XVIIIe siècle firent oublier pour longtemps Vico et son œuvre. Mais il est certainement le précurseur de la voie suivie plus tard par Wolf, par Niebuhr et par Savigny. Il est difficile de déterminer si, et jusqu'à quel point, ceux-ci ont connu la *Scienza Nuova* et s'en sont servis. Ils furent en tout cas les disciples d'une autre philosophie, ils furent membres d'un mouvement littéraire nouveau et complètement différent, conduisirent leurs recherches avec une méthode plus sûre et plus scientifique, et les fondirent sur une bien plus vaste érudition.

VII.

La conception de l'évolution historique devinée par Vico, et qui se trouvait en opposition avec toute la philosophie du XVIIIe siècle,

commença de diverses façons à se manifester comme une nécessité inévitable de la science, avant même d'avoir été clairement formulée comme une conséquence de la nouvelle philosophie d'Emm. Kant.

Nous en avons une preuve dans les *Idées sur la philosophie de l'histoire* de Herder (1744-1803). Doué d'un esprit critique et littéraire éminent, Herder chercha dans la poésie primitive, surtout hébraïque, dans les traditions, dans les légendes, les divers caractères des peuples, et réunissant l'étude de l'histoire à celle de la nature, il décrivit avec une grande éloquence le drame splendide d'un progrès qui commence aux minéraux et aux plantes pour aboutir à l'homme. Ce progrès, qui change de nature mais non de chemin, se continue dans l'histoire, de peuple en peuple, poussé toujours par une loi comme par un souffle divin. Cette loi cependant, malgré le génie de l'auteur et la magie de son style, nous ne réussissons jamais à nous en former une conception claire, parce qu'il ressemble plus à un poète, en proie à sa noble inspiration, qu'à un scientifique qui va, avec un critérium et une méthode sûrs, à la recherche du vrai. Et par là il reste, de ce côté au moins, très inférieur à Vico, que d'ailleurs il dépassait de loin par l'érudition, le génie littéraire et le charme du style. En Vico apparaît clair, sûr, déterminé, le concept de la relation qui existe entre les faits de l'histoire et l'esprit humain; et sur l'étude de cette relation se fonde pour lui la science historique, tandis que, chez Herder au contraire, elle est plutôt la fille d'une splendide inspiration poétique.

Ce fut Kant (1724-1804) qui porta le coup mortel à la philosophie du XVIIIe siècle et donna à l'esprit humain une direction tout à fait différente. Ce n'est pas sans raison qu'on l'a dit, la révolution philosophique commencée par lui n'eut pas dans la science une importance moindre que celle qu'eut, dans la réalité des faits, la Révolution française. Il fut certes l'initiateur d'une philosophie nouvelle, donna l'impulsion à une nouvelle science historique, à une nouvelle littérature, dont Herder lui-même fit partie.

Il n'est pas vrai, dit-il, qu'il n'y ait dans l'esprit humain que ce qui vient du dehors, et rien autre. S'il en était ainsi, l'expérience elle-même ne pourrait exister. Quand je vois un homme blessé et mort, je demande tout de suite : qui l'a tué? Mes sens ne me font voir qu'un cadavre, mais ma demande implique de plus :

l'effet suppose nécessairement une cause. Et ce concept ne vient pas de l'expérience, qui au contraire le suppose : il vient de l'esprit, qui, l'ajoutant à la sensation, rend possible l'expérience. Il faut donc intervertir les termes de la question, telle qu'elle fut posée au XVIIIe siècle. Ce n'est pas l'esprit humain qui est formé, façonné par le monde extérieur ; c'est le monde extérieur qui ne devient connaissable pour nous qu'en prenant la forme de notre esprit. La nouvelle philosophie doit faire comme Copernic : ne pouvant expliquer le système planétaire en faisant tourner le soleil et les astres autour de la terre, il a réussi à l'expliquer en faisant tourner la terre et les astres autour du soleil ; de même, au lieu de chercher dans le monde extérieur l'explication de l'esprit humain, c'est par celui-ci qu'il faut commencer nos recherches. Si c'est seulement en s'adaptant aux lois de l'esprit que le monde extérieur devient connaissable pour nous, c'est seulement en étudiant la valeur de ces dites lois que nous pourrons connaître la valeur réelle de nos connaissances. Je suis forcé de concevoir les objets dans l'espace et les événements dans le temps, non parce que les idées de temps et d'espace me viennent de l'expérience, mais parce qu'elles sont des lois de mon esprit. Et c'est donc seulement par l'étude de ces lois que je puis savoir la valeur qu'ont les concepts d'espace et de temps. Je suis comme le cachet sur lequel est gravée une tête de César : pour lui, la cire à cacheter aura toujours la forme de la tête de César, mais cela ne veut pas dire qu'elle aura toujours cette forme, et ne puisse avoir qu'elle.

Avec ces conceptions, exposées pour la première fois dans la *Critique de la Raison pure*, la *tabula rasa* du XVIIIe siècle disparut complètement. L'esprit humain recouvra les droits de sa personnalité, et l'expérience redemanda nécessairement son action. Mais cet esprit restait comme enfermé en lui-même. Le passage du moi au non-moi, nécessaire pour fixer la valeur objective de nos idées, de nos connaissances, restait impossible, et l'on courait le risque de tomber du matérialisme dans le scepticisme. Nous verrons comment Kant chercha à éviter ce péril dans sa *Critique de la Raison Pratique*. En attendant, le résultat fut que le monde nous apparaissait, était compris par nous, non sous la forme qu'il a vraiment, mais sous la forme que lui donne notre esprit; et c'était la seule sous laquelle celui-ci pût le comprendre. Fichte nomma expressément le monde une création de notre esprit, et en arriva

à prononcer devant ses étudiants la célèbre phrase : « Demain, Messieurs, nous créerons Dieu. »

Hegel au contraire crut résoudre le problème en supprimant toute opposition entre le moi et le non-moi : « Ils sont tous deux, dit-il, une manifestation de l'absolu », et il chercha les lois de l'absolu en étudiant l'esprit humain. La logique changea ainsi essentiellement son caractère ; elle devint la base, le fondement d'une nouvelle métaphysique, et par suite de la phénoménologie et de l'histoire. Elle nous donne les lois non seulement de notre raison, mais aussi de la raison universelle, de laquelle le monde extérieur et le monde intérieur de l'esprit dépendent également. L'absolu, principe animateur de l'univers, n'est pas une abstraction ; il constitue la réalité du moi et du non-moi, il est en un *devenir* continuel, et ce *devenir* est sa vie et la vie du monde. La nature et l'histoire ne s'expliquent qu'avec l'absolu qui se manifeste en elles et les crée continuellement. La philosophie de l'histoire devint partie intégrante de la nouvelle philosophie, parce qu'elle se fondait et se déduisait des lois de l'Absolu, qui dans l'histoire et dans l'homme, pour la première fois prenait conscience de lui-même. De cette façon, non seulement apparaissait très claire l'intime connexion des faits historiques avec la conscience et la pensée qui en sont la substance et la vie ; mais clairs apparaissaient aussi le dessein et le but idéal de l'histoire laquelle est une manifestation progressive de l'absolu. Ce continuel devenir de l'absolu expliquait la loi de l'évolution historique, et ainsi un élément rationnel se retrouvait tant dans le travail personnel que dans le travail impersonnel. Au fond de l'un et de l'autre il y a toujours pourtant l'absolu. Tout cela apparaissait comme une nouvelle et grande révélation de problèmes restés longtemps sans solution. Il est superflu de rappeler ici l'action extraordinaire que cette philosophie exerça quelque temps sur la civilisation en général et sur les études historiques en particulier. Cette action peut se reconnaître encore aujourd'hui en beaucoup de ceux qui combattent le plus Hegel ou se moquent le plus de lui. Souvent, sans s'en apercevoir, ils ne font qu'arriver, par une méthode opposée aux mêmes conclusions que lui.

Mais pour nous limiter maintenant à la seule philosophie de l'histoire, il est certain que, devenue partie intégrante d'un nouveau système philosophique, elle était destinée à vivre et à mourir

avec lui. Sa méthode complètement *a priori* conduisait nécessairement à une construction systématique, laquelle disposait dans un ordre plus ou moins artificiel les faits déjà connus pour les soumettre au système qu'ils devaient illustrer et confirmer. Mais il n'y a qu'une petite partie des faits de l'histoire qui nous soit connue d'une façon claire et précise ; un très grand nombre nous restent encore inconnus ou mal connus. Il en résultait que la méthode *a priori* tout à fait insuffisante en elle-même pour faire de nouvelles recherches, pour découvrir les faits auparavant inconnus, aboutissait très souvent à faire dire à l'histoire tout ce qu'elle voulait. Et en fait, F. Schlegel, homme certainement plein de science et d'intelligence, disciple d'une philosophie très différente de la philosophie hégélienne, mais appliquant une méthode non moins systématique, ni moins *a priori*, arrivait dans sa philosophie de l'histoire à des conclusions tout à fait contraires.

Mais la nouvelle science de l'histoire, se fondant sur les lois de l'absolu, dont elle était déduite, ne pouvait plus se contenter de donner des explications plus ou moins plausibles de faits déjà connus ; elle était forcée de démontrer, au contraire, que tout dans l'histoire devait nécessairement être arrivé comme elle le disait, et que rien n'aurait jamais pu arriver autrement. Dès lors, chaque fois que l'archéologie, la philologie et l'érudition réussissaient à démontrer rigoureusement que les faits s'étaient passés autrement, la nouvelle découverte non seulement corrigeait les faits, mais blessait le système et ébranlait la foi qu'il fallait avoir en lui. D'autre part, il arrivait que des hommes comme Wolf, Savigny, G. Humboldt, Niebuhr qui pourtant faisaient partie du même courant philosophique et littéraire, fondaient en suivant au contraire une méthode *a posteriori*, une nouvelle école historique, laquelle, avec beaucoup plus de modestie, obtenait des résultats chaque jour plus splendides et plus sûrs. Les langages, les mythologies, le droit, les institutions antiques, les sociétés primitives, patiemment étudiées par une méthode scientifique, et des recherches rigoureuses, ouvraient une voie nouvelle à la science qui faisait de très rapides et plus sûres conquêtes. Cette école, qui renonçait à la création systématique d'une philosophie de l'histoire, n'en était pas moins essentiellement scientifique : en effet, en étudiant les faits, elle cherchait les lois qui gouvernent leurs relations avec l'esprit humain, de qui ils résultent et sur qui ils réagissent en le

modifiant sans cesse. L'évolution historique ainsi étudiée mettait aussitôt en évidence le travail inconscient et pourtant rationnel des temps primitifs. Elle démontrait, de manière à supprimer toute discussion possible, que les mythologies, les langages, les sociétés naissent et croissent selon des lois déterminées, sans être une création personnelle de l'homme. L'inévitable conséquence de ceci fut qu'on abandonna la méthode hégélienne dans les recherches historiques, et qu'on s'en moqua comme d'une méthode incapable d'aucun résultat. La nouvelle école peu à peu modifia toutes les sciences morales, qui avec un succès toujours croissant, adoptèrent la méthode historique. Le changement partait en somme d'un nouveau concept de l'homme et de l'esprit humain, et y ramenait.

L'homme n'apparaissait plus, comme autrefois, comme un être immuable en tout temps et en tout lieu, ayant des facultés toujours identiques, à tout âge, malgré les différences de race ou de civilisation, mais comme un être d'heure en heure sans cesse *muable*, et devant être étudié en sa mutabilité, en son continuel devenir. La pensée n'était plus une abstraction campée en l'air, mise hors du monde réel ; c'était elle qui créait la réalité des faits historiques, qui en constituait la vie, et qui seule pouvait les expliquer. Le beau, le bien, le juste n'étaient plus des formules mathématiques de notre esprit, qu'il fallait chercher en contemplant l'absolu. Ils étaient le principe vivant, animateur, créateur de l'art, de la littérature, de la jurisprudence, de la morale pratique, dans lesquels on pouvait sous une forme concrète les retrouver et les étudier. C'est, il est vrai, dans la philosophie de Hegel qu'a sa première origine la conception de ce continuel devenir, de cette manifestation continuelle de la pensée qui crée la réalité historique par le moyen de l'homme, lequel est chaque jour transformé par elle. Mais Hegel la déduisait de l'absolu et l'imposait à l'histoire ; la nouvelle école au contraire cherchait la pensée dans les faits dont elle voulait découvrir la valeur et les lois, et n'annonçait ces lois que lorsqu'elle avait pu en faire la démonstration scientifique. Ainsi furent rénovées, avec l'histoire, la philosophie, la jurisprudence, la politique, la critique, la pédagogie, en un mot toutes les sciences morales.

VIII.

Il était dès lors très naturel de penser que si l'histoire, dont la méthode renouvelait le connaissable, pouvait vraiment être une science précise et rigoureuse, on devait aussi réussir à avoir finalement une science sûre de l'homme et de la pensée. Voici donc le moment précis où l'on commence à discuter avec ardeur la question que nous avons envisagée au début de cette étude. En fait, d'une part la réaction contre l'hégélianisme alla toujours en grandissant, et d'autre part apparut cette philosophie à laquelle on donna le nom de positivisme et dont Auguste Comte fut le plus puissant théoricien Il disait : toutes les sciences ont d'abord suivi une direction systématique, métaphysique, ont erré longtemps incertaines, avant d'avoir trouvé la voie positive, qui est la seule scientifique, dans laquelle elles ont pu enfin faire de réels progrès. La physique y a réussi par la méthode expérimentale, en étudiant les phénomènes et en en cherchant les lois, et en abandonnant la recherche de l'absolu, de l'essence des choses, laquelle échappe à la raison et ne peut par conséquent faire partie du connaissable ni avoir pour nous aucune valeur. Par cette méthode, les sciences physiques furent établies dans leurs limites naturelles, arrivèrent à confirmer ce qu'elles cherchaient et furent essentiellement rénovées. Nous en sommes aujourd'hui à ce même moment pour les sciences morales et sociales qui sont encore dans l'état métaphysique, systématique, scolastique, et qui n'ont qu'une manière d'en sortir, l'adoption de la méthode historique qui est pour elles ce que la méthode expérimentale fut pour les sciences naturelles. Les faits de l'histoire sont des faits de l'esprit humain. Pour étudier l'esprit humain, nous avons donc devant nous deux termes qui sont comme deux voies en étroite relation entre elles, la psychologie et l'histoire, et nous pouvons les comparer. Nous ne sommes plus obligés de rester éternellement enfermés dans notre *moi*, nous avons aussi un *non-moi;* nous pouvons donc faire la preuve et la contre-preuve, comme les sciences naturelles.

Quand Galilée crut avoir trouvé la loi de la chute des corps, il n'en déduisit pas les conséquences logiques pour fonder tout de

suite après, comme faisaient les scolastiques, un système qui était une création de leur esprit. Il fit tomber les corps, interrogea la nature, et ce ne fut que quand il eut, par cette comparaison, confirmé la vérité de sa loi, qu'il en tira les conséquences. C'est là ce que les sciences morales doivent faire avec la méthode historique. Laissant de côté toute recherche de l'absolu, nous pouvons vérifier la vérité des lois de la pensée en comparant la psychologie avec l'histoire, celle-ci étant le monde extérieur de celle-là. En fait, tout ce qui se passe dans l'esprit humain se manifeste extérieurement dans l'histoire, dans laquelle cela prend un caractère objectif, indépendant. Si je veux connaître le beau et que je me mette à en contempler l'idée éternelle, je ne fais que contempler l'idée qu'en a mon esprit, et je ne sors jamais d'une abstraction dont il m'est impossible de vérifier la valeur. Ce sont des créations de mon esprit qui me laissent toujours renfermé en moi-même. Mais si, au contraire, dirait encore Auguste Comte, je réfléchis que le beau crée l'art et que j'étudie dans l'art ses diverses manifestations et ses lois, alors je connaîtrai le beau tel qu'il se manifeste dans la réalité historique, dans le monde de l'art, qui est son domaine propre, indépendant de moi, *non-moi*. Et ainsi je pourrai démontrer si ce que j'en avais pensé est vrai. Assurément, je n'aurai rien là que des lois et des faits, sans une connaissance absolue du beau. Mais c'est ce que font les sciences naturelles; c'est même le caractère de toutes les sciences qui se résignent à être circonscrites dans les limites de la raison. La physique ne sait pas ce qu'est l'électricité, la lumière, ou la force, et pourtant elle a créé la science de la force, de la lumière et de l'électricité; elle a créé le télescope, le microscope, le phonographe, le télégraphe, la machine à vapeur, les chemins de fer; et tout cela, en n'étudiant, en ne connaissant que les faits et les lois. A quoi, au contraire, ont servi les éternelles dissertations de la scolastique sur la force, la lumière, la vie de l'univers ? Et à quoi ont servi les dissertations systématiques sur le juste, le bien, le droit, sur l'origine du langage, sur la meilleure forme de gouvernement? C'est au contraire, en renonçant à ces dissertations que la méthode historique nous donne la science du droit, des gouvernements, des sociétés, des langages. En conclusion, le positivisme, plutôt qu'un nouveau système philosophique, était l'exposition de la nouvelle méthode qui avait fait avancer à leur tour les sciences morales et les avait

rénovées, ce dont personne désormais ne pouvait plus douter. Elles continuèrent la même route, toujours avec les meilleurs résultats.

Mais bientôt s'éleva dans le camp métaphysique un grand cri contre le positivisme qui fut accusé de matérialisme, de scepticisme. La nature de la pensée, l'existence de Dieu, a-t-on dit, l'immortalité de l'âme, ce sont là des problèmes que nous devions laisser de côté, qui n'existent pas pour notre raison. N'existe-t-il donc que des faits et des lois? N'y a-t-il pas là un vrai et pur matérialisme ou scepticisme? — On pourrait ici, il est vrai, demander si, quand Galilée laissait de côté la recherche de l'essence, de la lumière ou de la force pour celle de leurs lois, il niait l'existence de la force et de la lumière. On pourrait aussi observer que, s'il est une philosophie qui donne la preuve certaine et indiscutable de l'existence et de la grande valeur de la pensée, cette philosophie est précisément le positivisme. En fait, tant que je tire seulement de mon esprit la connaissance des idées du beau et du bien, on peut douter qu'elles aient une valeur réelle, objective, indépendante de mon esprit. A ma définition du beau, on pourra toujours en opposer mille autres. A l'idéaliste croyant en l'idée absolue du bien, s'oppose Bentham qui réduit le bien à l'intérêt individuel bien compris, s'opposent d'autres philosophes qui le réduisent à l'harmonie de l'intérêt public et de l'intérêt privé, et ainsi de suite. A celui qui croit en l'idée éternelle et absolue du beau s'oppose le philosophe du XVIIIe siècle qui réduit le beau tout entier à une sensation agréable, ou l'homme pour qui le beau n'est qu'une illusion vaine, sans valeur intrinsèque. Et l'on finit ainsi par douter de tout, par ne plus croire à rien. Mais quand on me démontre, au contraire, que l'idée du beau est celle qui crée le monde de l'art, monde qui sans elle disparaîtrait, et que cette idée est complètement indépendante de mon moi, qu'elle suit ses lois propres, lois qui peuvent se trouver et se démontrer, comment douter plus longtemps que l'idée du beau existe réellement et qu'elle a une valeur réelle? Quand je vous démontre que de l'idée du juste naît le droit, que la loi morale est nécessaire à l'existence de la société humaine, que sans elle, celle-ci ne pourrait ni se concevoir ni exister, peut-on encore en mettre en doute la valeur? La loi morale sera donc au moins aussi assurée que la loi de la gravitation universelle, sans laquelle on ne pourrait expliquer le système pla-

nétaire. Il est vrai que démontrer l'existence du bien et du beau, et en connaître les lois, n'est pas la même chose que savoir ce qu'ils sont réellement, en expliquer l'essence, en avoir la connaissance absolue, de même que la connaissance des lois de la force n'est pas l'explication de l'essence de la force. Mais il n'en est pas moins absurde d'opposer cet argument à qui veut distinguer entre ce que la raison peut, ou ne peut pas, découvrir. C'est même cela qui engendre inévitablement le matérialisme et le scepticisme. Si pour croire à l'existence d'un objet, dit Kant, j'ai absolument besoin d'en expliquer la nature, je ne pourrai donc croire à l'existence de la force, de la lumière et de la matière, ni à celle de la pensée. Et pourtant chez bien des gens est si enracinée la conviction qu'il n'existe pour notre esprit que ce qui s'explique et se comprend, que quelques positivistes, exagérant leur propre conception, dépassant les limites mêmes de leur philosophie, répètent toujours : « Il n'existe que des faits et des lois, tout le reste est hors de notre conscience; nous devons par conséquent le considérer comme n'existant pas, au moins pour notre esprit. ». Ce à quoi, avec une égale exagération, leurs adversaires répondent : « Si vous niez que la raison puisse expliquer l'intime essence de l'esprit, démontrer l'existence ou la nature de Dieu, vous ne croyez pas en Dieu ; vous ne croyez pas à l'esprit, à l'âme ; vous voulez tout expliquer par la matière. » Et l'on ne réfléchit pas, entre autres choses, que le positiviste ne prétend même pas expliquer ce qu'est la matière.

D'ailleurs, sans pousser plus loin cet examen, tout ce que nous pouvons affirmer pour le moment, c'est que, d'une part, le positivisme fut en butte à des assauts continuels et que, d'autre part, la métaphysique tomba dans un discrédit toujours plus grand Mais la méthode historique prévalut chaque jour davantage et la fortune des études historiques devint de plus en plus prospère : il sembla presque qu'elles donnaient leur forme non seulement à toutes les sciences morales, mais aussi à la littérature, à l'art, à l'esprit moderne. Nous eûmes le roman historique, la tragédie et le drame historiques, la peinture historique, la critique historique. Pour étudier la philosophie, a-t-on dit, il faut en étudier l'histoire, c'est la seule partie qui ait de l'importance. On peut vraiment affirmer que notre éducation littéraire et philosophique, dans les cinquante dernières années, a été essentiellement historique. Cela est dû en

très grande partie à la croyance devenue presque universelle que la méthode historique est la seule qui puisse nous faire avancer dans les sciences sociales et morales. Et ainsi s'alimenta toujours davantage l'espérance qu'une véritable science de l'histoire, une fois fondée, pourrait nous mener un jour à expliquer vraiment le mystère de l'esprit, du monde social et moral.

PASQUALE VILLARI.

(Traduit par Léon-G. PÉLISSIER.)

(*A suivre.*)

LA

CROYANCE A LA VALEUR PROPHÉTIQUE DU RÊVE

DANS L'ORIENT ANTIQUE

(SUITE [1])

IV.

Les historiens grecs fournissent encore quelques données sur la divination par les songes dans les contrées orientales :

Hérodote et Pomponius Méla [2] attribuent aux Nasamons de la cité de Libye, la pratique de l'incubation sur les tombeaux, dont nous avons déjà parlé et à laquelle se rattachait probablement un oracle de Babylone au nom duquel on voulut, mais en vain, empêcher Alexandre d'entrer dans la ville par une certaine porte : il résidait en effet dans une chambre qui devait être la chambre sépulcrale de Bel-Mardoeck [3].

Signalons enfin une description d'Hérodote [4] de la pyramide à étages de Borsippa, où se trouvait une chapelle avec un lit : une prêtresse y passe la nuit et le dieu vient, paraît-il, reposer auprès d'elle, comme à Thèbes la prêtresse considérée comme femme de Jupiter Ammon, comme la prophétesse de Latara en Lycie. La description d'Hérodote est confirmée par plusieurs cylindres. Il est très probable qu'il y avait là un oracle par les songes, la dernière prophétesse parlant au nom d'Apollon.

1. Voyez page 151.
2. Hérodote, IV, 172 ; Pomponius Méla, VIII, 50.
3. Strabon, XVI, p. 738 ; Oppert, *Études assyriennes*, p. 63.
4. Hérodote, I, 181.

Ainsi l'invention des temples d'incubation que nous avons attribuée à la Grèce serait le développement encore d'une pratique égyptienne vulgarisée et universalisée à l'exemple de l'incubation sur les tombeaux : au lieu d'une prêtresse dans une chambre mystérieuse, on aura un temple public où tout le monde pourra venir consulter la divinité.

Cette invention est résultée de l'application de l'esprit démocratique des Grecs à une coutume égyptienne marquée de l'empreinte de leur esprit aristocratique et de caste qui laissait tout au pouvoir de la religion fermée des prêtres.

On trouve en Perse aussi des traces de la croyance à la valeur des rêves :

C'est ainsi qu'Abou Abdallah Mohammed el Mehdy [1] réveilla un matin par ses cris les courtisans qui l'entouraient, dix jours avant sa mort : « Il leur dit qu'il venait de voir en songe, à la porte du palais, un homme qu'il reconnaîtrait entre cent mille et qui lui avait récité ces vers : « Je me présente à ce palais dont » les habitants ont déjà disparu : il s'est produit un événement qui » a dispersé ceux qui s'y trouvaient et a rendu leurs demeures » désertes. Celui qui était le soutien du peuple, après avoir joui de » la prospérité et du pouvoir, s'est dirigé vers le tombeau pavé de » longues dalles. Il ne reste de lui qu'un souvenir et un sujet de » conversation, et ses femmes se lamentent sur lui pendant la » nuit [2]. » On ne sait d'ailleurs si el Mehdy fut victime d'un accident de cheval, ou s'il ne mourut pas plutôt empoisonné, ni si ce fut avec du lait ou avec une poire. La précision du rêve est rendue un peu douteuse par une telle imprécision sur la mort elle-même qu'il semblait prédire.

Nous trouvons dans le *Zend Avesta,* livre de la religion de Zoroastre, des adorateurs du feu, qui est celle de la Perse, un passage curieux où l'on voit que la mort est conçue à l'image du sommeil : et nous pouvons rapprocher cette conception de celle de tous les peuples sauvages chez qui l'existence du rêve pendant cette espèce de mort qu'est le sommeil est peut-être le plus sérieux facteur de la croyance a l'existence de l'âme, et l'analogie,

1. Schefer, *Chrestomathie persane. Publications de l'École des langues orientales vivantes,* IIe série, vol. VIII, in-4° Leroux, 1885 ; t. II, *Notice sur l'Histoire des Barmécides*, notes p. 23.

2. Tabary, t. III, p. 451-544 ; Massoudy, t. VI, p. 224, 260 ; Ibn-el-Cethir, t. V et VI, *passim.*

justement, de la mort elle-même avec le sommeil, à son immortalité.

La Chine aussi nous présentera une conception analogue : pendant le sommeil les âmes vont se visiter entre elles.

Ici donc l'âme est supposée, pendant les nuits qui précèdent la mort, s'exercer au grand voyage qu'elle va faire : « La première nuit, son âme repose dans les bonnes paroles ; la seconde nuit dans les bonnes actions; la troisième nuit, elle va sur les routes qui s'éloignent. A la fin de la troisième nuit, Frashaostra, mon fils, à l'aube, l'âme du juste se croit portée parmi les plantes et les parfums et il lui semble que des régions du Midi souffle un vent parfumé, le plus doucement parfumé de tous les vents... Et dans cette brise il croit voir s'avancer sa propre religion, sous la forme d'une belle jeune fille... [1] »

Le *Mémorial des Saints*, du cheikh Férid ed din 'Attar, qui naquit dans la ville perse de Nichabour, vécut au XIIe siècle (de 513 à 627 de l'hégire) est rempli de rêves dont l'identité est vraiment curieuse. Ils manifestent bien des croyances et des préoccupations religieuses assez naïves. La plupart ne sont pas proprement prophétiques, mais ils comportent des conversations avec des morts ou des avertissements religieux. Aussi durent-ils être réels, ils présentent la traduction dans le langage du rêve, des préoccupations de la veille chez les individus en question. Et, ce que nous trouvons là chez les Musulmans de la Perse, nous le retrouverons de façon presque identique chez les moines de l'Égypte chrétienne, et aussi chez les Arabes [2]. Nous n'avons guère avancé depuis les sauvages, que frappait si vivement l'apparition des ancêtres morts pendant leurs rêves.

Tous les personnages qui apparaissent ainsi en rêve témoignent de la miséricorde divine. Cela nous apprend que la tendance des Arabes n'est pas de considérer Dieu comme le terrible, ainsi que le faisaient les Juifs.

« Quelqu'un qui vit en songe Sofian Tsavri lui demanda : « Quelle est ta situation ? — Le Seigneur Très-Haut m'a fait miséricorde, répondit-il. — Mais quelle est la situation d'Abd Allah

1. *Zend-Avesta*, trad. Darmesteter, 2e vol. *Annales du Musée Guimet*, t. XXII, Paris, Leroux, 1892 ; *Vishtasp — Gasht — Yasht*, 24, Faugard, in-8o, § 54, 55, 56, p. 681.

2. Ce qui n'est pas étonnant puisque là aussi il s'agit de Musulmans, ayant subi l'influence de Mahomet.

Mabarek? — Deux fois par jour, il se rend à la cour du Seigneur Très-Haut [1]. »

« Un de ses disciples le vit en songe et lui demanda quelle était sa condition : le Seigneur Très-Haut m'a fait miséricorde, répondit-il, et de plus il m'a accordé une place dans le paradis [2]. »

Les « Saints » disent aussi pourquoi ils ont gagné le paradis : Ainsi pour Chakik Balkhi, une personne « le vit en songe dans le paradis, volant d'arbre en arbre comme un oiseau, et lui demanda : « Par quelle œuvre as-tu gagné ce degré de béatitude? — Par l'exercice de l'ascétisme, et la crainte de Dieu. [3] »

Ces raisons sont quelquefois amusantes, et il y a une bonhomie toute curieuse de Dieu même qui est mis en scène : « Après sa mort, quelqu'un qui le vit en songe lui demanda : Eh bien, Feth Mancili, comment le Seigneur Très-Haut t'a-t-il traité? — Il m'a fait miséricorde, répondit-il, et m'a dit : O Feth, j'avais commandé à l'ange chargé d'enregistrer tes péchés de n'en prendre acte quarante ans durant, à cause des larmes que tu versais [4]. »

« Mohammed, fils de Narbeh, raconte : Je vis en songe Imâm Ahmed et je l'interrogeai sur son sort. — Le Seigneur Très-Haut, me répondit-il, m'a pardonné. Il a posé sur ma tête la couronne du don des miracles, m'a donné un rang élevé, et m'a dit : Ahmed si je t'ai fait parvenir à un si haut rang, c'est parce que tu n'as pas accordé que le Koran ait été créé [5]. »

Un certain Buchr Hafi fut ainsi interrogé en songe par plusieurs personnes :

« Une personne le vit en songe et lui demanda : « O Buchr! quelle est ta situation? — Le Seigneur, répondit-il, m'a apostrophé en ces termes : Quand tu étais dans le monde terrestre, tu ne mangeais ni ne buvais, par crainte de nous déplaire. Maintenant, mange et bois, puis il m'a pardonné [6]. » A un autre il répondit : « Le Seigneur Très-Haut m'a pardonné et m'a assigné une place dans le paradis [7]. » Enfin il déclara à un vénérable personnage, qui méritait plus de confidences : « Le Seigneur m'a adressé des

1. Cheikh Férid ed din 'Attar, *Le Mémorial des Saints*, trad. sur le manuscrit ouigour par Pavet de Courteille, Paris, Folio, Imp. nat., 1889, Sofian Tsavri, p. 142.
2. *Id.*, p. 145.
3. *Id.*, Chakik Balkhi, p. 146.
4. *Id.*, Sentences du Cheikh Feth Mancili, p. 183.
5. *Id.*, Daoud Taï, p. 161.
6. *Id.*, Buchr Hafi, p. 101.
7. *Ibid.*

reproches : — Pourquoi, m'a-t-il dit, avais-tu si peur de moi dans ce bas monde ? Ignorais-tu donc ma générosité [1] ? »

Pour Dsou'n Noun Misri, « dans la nuit de sa mort, soixante-dix personnes virent en songe l'envoyé qui disait : « L'ami du Seigneur Très-Haut va arriver, nous venons au-devant de lui. [2] »

« La nuit même où mourut Haçan Basri, un personnage vénérable vit en songe qu'on avait ouvert les portes du ciel et qu'on criait : — Haçan Basri vient d'arriver chez le seigneur Très-Haut qui est satisfait de lui [3]. »

C'est cet Haçan Basri qui ne riait jamais, et qui au moment de rendre l'âme, sourit en demandant : quel péché ? « Quelqu'un le vit en songe et lui demanda : « O Haçan Basri ! toi qui ne souriais jamais, pourquoi donc en rendant l'âme disais-tu le sourire aux lèvres : quel est ce péché ? quel est ce péché ? » Et Haçan de répondre : « Comme je rendais l'âme, un bruit de voix se fit entendre, et l'on disait : — O Azraël tiens bien son âme, elle a encore un péché ; et moi, dans ma joie, je disais : Quel péché [4] ? »

Un certain Hedjadj déclarait, gisant en songe au milieu des assises de la résurrection à un personnage vénérable, demander ce que tout le monde demanderait [5]. Ce ne pouvait être que la vie

Il y avait parfois, même dans l'au delà, de légères contestations, comme celles de Bayezid : « Un de ses disciples le vit en songe et lui dit : — O Bayezid, qu'as-tu répondu à Memkir et à Nekir ? — Lorsqu'ils sont venus, je leur ai dit : si je vous réponds que le Seigneur est mon Dieu, certainement vous n'aurez pas obtenu ce que vous voulez. Allez donc, demandez au Seigneur : qu'est Bayezid pour toi ? et qu'il en soit comme il vous répondra. Quand bien même je vous répéterais cent fois qu'il est mon Seigneur, à quoi bon, si lui ne me reconnaît pas pour son serviteur [6]. »

C'est à lui que le Seigneur fit un reproche, d'ailleurs quelque peu humoristique ; le Seigneur s'adressa à lui, dit-il, en songe, à un personnage vénérable et lui dit : Qu'as-tu apporté ici ? — « Mon Dieu, je n'ai rien apporté qui soit digne de ta cour, mais jamais je n'ai associé personne à ta majesté suprême. Alors, je m'entendis

1. *Ibid.*
2. *Id.*, Dsou'n Noun Misri, p. 112.
3. *Id.*, Haçan Basri, p. 35.
4. *Ibid.*, p. 34.
5. Sentences de Haçan Basri, p. 23.
6. *Id.*, Oraison éjaculatoire de Bayezid Bestami, p. 135.

interpeller : — O Bayezid, un jour que tu avais bu du lait, tu as eu mal au ventre, et tu as dit : j'ai mal au ventre pour avoir bu du lait. En attribuant ton mal à ce lait, tu nous associais un pouvoir étranger [1]. » D'ailleurs, en donnant les raisons de sa miséricorde, le Seigneur n'était pas sans se laisser aller à savourer quelque vengeance hypothétique :

« On raconte qu'un docteur nommé Yahya Mo'au, qui était Iman dans la ville de Herat, et avait été le maître de cheikh Abd Allah Ansary ayant émigré de ce bas monde, un saint personnage le vit en songe et lui demanda : — Yahya, que t'a dit le Dieu Très-Haut? — Et lui de répondre : le Seigneur m'a dit : Yahya, je t'aurais fait voir de terribles choses; mais un jour que tu pêchais et que tu me louais en présence de mes serviteurs, un de mes fidèles en a ressenti une joie intérieure. Et voilà pourquoi je lui ai accordé sa grâce ; autrement, tu aurais vu ce que nous t'aurions fait [2]. »

Une prière avait parfois le même résultat que cette joie d'un fidèle : « On raconte qu'on avait attaché à la potence un jeune homme. La nuit suivante, on le vit en songe se promenant dans le paradis richement vêtu. » Mais, lui demanda-t-on, dans ce monde, tu étais un homme sanguinaire. Comment as-tu atteint un aussi haut degré? Le jeune homme répondit : « Le jour même où on m'attachait à la potence, Habib Adjemi passait. Il m'a regardé du coin de l'œil et il a fait une prière pour moi. Voilà comment j'ai obtenu ce degré de félicité [3]. »

Malek Dinar avait des titres plus personnels à être pardonné de ses péchés, comme il le déclare en songe à un personnage vénérable : « Malgré tous mes péchés, j'ai été admis à contempler la face du Seigneur. Il a bien voulu me pardonner, parce que jamais je n'ai fait l'hypocrite vis-à-vis de lui et que je l'ai toujours servi avec sincérité [4]. »

Un autre personnage vit en rêve le jour de la résurrection et du jugement et Malek Dinar fut introduit dans le paradis avant Mohammed, qui avait été plus parfait. Il s'en étonna. « C'est, me dit-on, parce que Mohammed Vaci avait deux chemises, et que Malek Dinar

1. *Ibid.*, p. 136.
2. *Id.*, p. 2.
3. *Id.*, Sentences de Habib Adjimi, p. 51.
4. *Id.*, Histoire de Malek Dinar, p. 42.

n'en possédait qu'une. Mohammed Vaci est resté en arrière pour rendre compte de cette chemise qu'il avait en plus[1]. »

Il y avait d'ailleurs même au paradis des différences de traitement, touchant à la punition ou à la récompense. Voici une punition : « Quelques-uns virent en songe Ataba ben Goulam qui avait une partie de la figure toute noire. « Que signifie cela, lui demanda-t-on ? » Il répondit : « Un jour comme je me rendais chez mon » maître, j'avais jeté un regard sur un enfant imberbe. Le Sei- » gneur Très-Haut a commandé qu'on me conduisît en paradis. » En y allant, tandis que je passais au-dessus de l'enfer, un ser- » pent, s'élançant du gouffre, m'a mordu de ce côté de la figure et » m'a dit : Si tu avais regardé cet adolescent avec plus d'atten- » tion, je t'aurais mordu encore plus fort[2]. «

Nous apprenons par là que l'amour des jeunes gens si cher aux Grecs n'était pas vu de fort bon œil au paradis de Mahomet. Mais aussi les Houris n'y manquaient pas. Ce sont elles spécialement qui préparent la récompense : « On raconte qu'un personnage vénérable vit en songe dans le paradis une troupe de Houris qui portaient sur des plateaux des pièces d'or et des perles, en disant : « Un insensé a brisé la tête d'Ibrahim, fils d'Edhem. A notre tour, » quand il arrivera au paradis, nous répandrons des pierreries sur » cette même tête[3]. »

La Houri est vraiment la récompense des fidèles chastes. Ataba restait toutes les nuits jusqu'à l'aurore à répéter : « Mon Dieu, que » tu me châties ou que tu me pardonnes, j'accepterai de bon cœur » ta décision. » Une nuit, il vit en songe une Houri qui lui dit : « O Ataba ben Goulam ! je suis amoureuse de toi. Prends bien » garde de commettre aucun acte d'où il résulte de l'éloignement » entre nous deux. — Houri, répondit-il, j'ai répudié le monde » par trois fois, parce que je tiens à arriver jusqu'à toi[4]. »

« Une nuit, dit Abou Suleyman, je m'étais profondément en- » dormi ; je vis en songe une Houri qui s'approcha de moi et me dit : « O Abou Suleyman ! Voilà cinq cents ans qu'on me pare pour toi, » et c'est comme cela que tu es resté plongé dans le sommeil ! » Puis elle me fit un sourire qui illumina le monde entier. — D'où

1. *Ibid.*
2. *Id.*, Sentences d'Ataba ben Goulam, p. 53.
3. *Id.*, Vie d'Ibrahim, p. 95.
4. *Id.*, Sentences d'Ataba ben Goulam, p. 53.

» vient, lui dis-je, que ton visage est si beau? — Une nuit, me » répondit-elle, tu as pleuré de crainte devant le Seigneur Très- » Haut, et on m'a lavé la figure avec les larmes qui tombaient de » tes yeux. Voilà pourquoi je suis belle, car la beauté des Houris » est entretenue par les larmes des fidèles [1]. »

Cette dernière idée est encore exprimée dans ce passage d'Ahmed : « Une nuit, je vis en songe une Houri. Houri, lui dis-je, » comme tu es belle ! — Ahmed, répondit-elle, une nuit que tu » pleurais, je me suis frotté le visage avec des larmes de tes yeux, » et voilà pourquoi je suis devenue si belle [2]. »

D'ailleurs, le Seigneur récompensait dès cette vie par la préparation des récompenses futures.

Ibrahim avait lavé la bouche souillée d'un ivrogne couché dans ses vomissements, parce qu'elle avait, disait-il, mentionné le nom du Seigneur. L'ivrogne renonça à ses vices. « Cette nuit-là, Ibrahim entendit en songe une voix qui disait : « O Ibrahim, si tu as » lavé la bouche d'un homme parce qu'elle avait fait mention de » nous, à notre tour, nous avons lavé ton cœur et nous l'avons » purifié [3]. »

Ibrahim raconte aussi comment il fut inscrit sur la liste des amis de Dieu : « Une nuit, je vis en songe Djebraïl qui s'avançait, un » morceau de papier à la main. — Où vas-tu donc, lui demandai- » je ? — Je viens inscrire sur cette feuille le nom du Seigneur » Très-Haut. — Y inscriras-tu mon nom ? — Mais tu n'es pas au » nombre de ses amis. — Si je ne suis pas au nombre de ses amis, » du moins suis-je au nombre des amis de ses amis. Aussitôt une » voix se fit entendre : O Djebraïl, inscris au premier rang le nom » d'Ibrahim, car quiconque aime nos amis est aussi notre ami [4]. »

Le Seigneur était assez partisan d'un amour mystique de lui-même, indépendant des promesses de son paradis. « Une nuit, dit » Bayezid, je vis en songe le Seigneur qui me dit : Que désires- » tu, Bayezid ? — Ce que tu désires toi-même, ô mon Dieu ! » — O Bayezid, c'est toi que je désire, de même que toi tu me dé- » sires. — Mais, repris-je, quelle est la route qui mène à toi ? — » O Bayezid, quiconque renonce à lui-même arrive à moi [5] ! » Et

1. *Id.*, Sentences d'Abou Suleyman Araï, p. 165.
2. *Id.*, Sentences du Cheikh Ahmed Havari, p. 184.
3. *Id.*, Vie d'Ibrahim, p. 95.
4. *Id.*, Vie d'Ibrahim, p. 93.
5. P. 131.

Ahmed Khizreviych raconte : « Une nuit, je vis en songe le Seigneur Très-Haut qui disait : Tous les hommes demandent le paradis. Bayezid, lui, ne demande que moi-même [1]. »

Dieu agissait toujours « donnant donnant » :

« Cette nuit-là même, dit Dsou'n Noun, j'eus un songe, où l'on me disait : Dsou'n Noun, parce que tu as eu de nobles aspirations et que tu as préféré notre nom à la possession de l'or, nous, à notre tour, te traitant avec honneur, nous t'avons ouvert la porte de la science, de la sincérité et de la direction spirituelle [2]. »

La scène de la Résurrection apparaît souvent en rêve. Nafel ben Khaïan dit : « Après la mort d'Abou Hanifeh, une nuit je vis en songe la scène de la Résurrection, je vis aussi l'envoyé qui se tenait au bord du bassin Kaoucer. Un personnage à barbe blanche, la figure toute rayonnante, était placé en face de l'envoyé, à la droite et à la gauche duquel était une foule nombreuse. Tout près de l'envoyé, se tenait Abou Hanifeh. Je m'avançai vers lui, le saluai et lui demandai de l'eau. Sur l'ordre de l'envoyé, il me donna de l'eau. Qui sont donc, lui demandai-je, ces deux vieillards qui se trouvent aux côtés de l'envoyé ? — Celui de droite, c'est Ibrahim, l'autre, Abou Bekr Sidiq [3]. »

L'envoyé, c'est Mahomet, qui demanda un jour à Rabi'a s'il l'aimait. L'autre lui dit qu'on ne pouvait s'en empêcher : « et cependant l'amour du Seigneur Très-Haut, ajouta-t-il, remplit tellement mon cœur qu'il n'y reste de place ni pour l'amitié, ni pour l'inimitié envers n'importe quel autre [4] ».

Mais Mahomet ne se contente pas de poser des questions, il donne aussi des conseils ou des ordres :

« Une nuit, Abou Hanifeh vit en songe l'envoyé qui lui dit : O Abou Hanifeh ! Dieu t'a créé pour ressusciter mes traditions en les mettant au jour. Pourquoi restes-tu confiné dans une solitude dont tu ne sors pas ? »

Il vint trouver en songe Buchr Hafi et lui dit : « Sais-tu d'où vient que le Seigneur Très-Haut t'honore et t'a élevé à ce haut degré ? — Je l'ignore. — Eh bien ! continua l'envoyé, c'est parce que tu as maintenu en vigueur toutes mes prescriptions, que tu as

1. P. 125.
2. P. 103.
3. *Id.*, p. 153.
4. *Id.*, Harits Muhaâbi, p. 63.

donné des avis au peuple, que tu t'es montré plein de soumission envers les hommes dignes de respect, et que tu as aimé mes enfants[1]. »

Ce même Buchr, voyant Ali en rêve, lui demanda un conseil, qui fut tel : « Dans ce bas monde, répondit Ali, la compassion des riches pour les pauvres, en vue des récompenses futures, est une bonne chose ; c'en est une meilleure encore que les pauvres, n'ayant pas recours aux riches et ne mettant leur confiance qu'en Dieu, ne demandent rien à personne[2]. »

Parfois, comme Abd Allah, on assiste à des conversations d'anges descendant du ciel : « Combien de personnes sont venues, cette année, à la Ké 'Abeh? demanda l'un de ses deux compagnons. — Six cent mille, répondit celui-ci. — Et combien y en a-t-il dont le témoignage a été agréé ? — Pas un seul. — Quoi ! se dit Abd Allah, la peine de tant de personnes a été dépensée en pure perte. — Cependant, poursuivit cet ange, il y a à Damas un ravaudeur qui n'a pas fait en personne le voyage, et dont le pèlerinage a été agréé, et auquel on a accordé la grâce des six cent mille pèlerins qui sont venus[3]. »

Cela indique bien nettement que le Seigneur préfère une vie juste à des manifestations de piété ; cette idée se manifeste encore dans le songe suivant d'un personnage considérable : « Comme je me disposais à partir pour la Ké 'Abeh, j'allai voir Abou Hachim. Je le trouvai endormi et je m'assis. Quand il s'éveilla, il me dit : Je viens de voir en songe l'envoyé, sur lui soit le salut ! Il m'a chargé d'un message pour toi. Dis-lui qu'il ait les plus grands égards pour sa mère ; cela lui vaudra une récompense supérieure à celle d'une visite à la Ké 'Abeh. — Quant à moi, je renonçai à mon voyage, j'allai retrouver ma mère, et ne m'occupai plus que de la soigner[4]. »

Ici le rêve a été proprement principe d'action.

Voici un rêve où Dieu est invoqué pour chasser une vision terrifiante. Ibrahim, s'étant endormi, « vit un dragon s'approcher et le réchauffer en lui lançant du feu par la gueule. Épouvanté de ce spectacle, il s'écria : Mon Dieu, éloigne de moi le dragon ! Et sur-

1. *Id.*, p. 100.
2. *Id.*, p. 101.
3. *Id.*, Abd Allah Nubarek, p. 139.
4. *Id.*, Sentences d'Abou Hachim Mekki, p. 52.

le-champ le dragon frotta sa tête contre terre en signe de respect et s'en alla [1]. »

Le Seigneur console en rêve ceux qui se plaignent, et explique parfois les voies secrètes de sa Providence. Malek Dinar étant malade se disait : « Si j'étais compté pour quelque chose à la cour du Seigneur Très-Haut, je ne serais pas aujourd'hui gisant en proie à la fièvre. M'étant endormi au milieu de ces pensées, j'entendis qu'on me disait en songe : O Malek, si tu étais entré aujourd'hui dans la mêlée, on t'aurait renversé et fait prisonnier, on t'aurait fait manger de la viande de porc, et on t'aurait rendu infidèle. Cette fièvre a donc été pour toi un grand bienfait de la part du Seigneur Très-Haut. Je me réveillai après ce songe et rendis au Seigneur beaucoup d'actions de grâces [2]. »

Les chevaux ont une place dans les rêves comme dans les préoccupations humaines de ces peuples. Un homme, ayant égorgé son cheval mourant, était affligé de cette perte. Haçan Basri lui donna alors mille pièces d'or pour prix de son cheval. Mais alors le malheureux « vit en songe sa monture qui paissait dans le paradis au milieu d'une plaine, entouré de ses quarante mille poulains gris ». Il demanda à qui il était. On lui dit qu'il était à Haçan Habba. Il alla alors au réveil trouver ce dernier pour rompre le marché. L'autre qui avait eu le même rêve l'éconduisit; mais, la nuit suivante, il vit en songe des palais et des jardins au paradis. Il demanda à qui étaient ces biens, et, comme on lui dit qu'ils étaient à celui qui, après avoir acheté un objet, n'hésitait pas à le rendre, sur sa demande, à son propriétaire, dès l'aurore, Haçan alla rompre le marché [3].

Le même Haçan Basri était caution d'un certain Chem'oun. Il le vit en rêve se promenant dans le paradis ; et il apprit de lui que Dieu lui avait pardonné ses péchés, et par conséquent qu'il était dégagé de toute responsabilité comme caution, et il lui rendit un écrit qu'il avait reçu autrefois de lui. Haçan, en s'éveillant, trouva cet écrit dans sa main [4].

Notons encore ce rêve d'un personnage de considération sur le barbare Habib : « Je vis en songe, dit-il, Habib placé à un rang très

1. *Id.*, Sentences d'Ibrahim Edhem, p. 81
2. *Id.*, Histoire de Malek Dinar, p. 37.
3. *Id.*, Haçan Basri, p. 27.
4. *Id.*, p. 29.

élevé. Mais, dis-je, voilà bien Habib ! S'il était barbare, me dit une voix, il n'en était pas moins ami des Arabes [1]. »

Chafi'i raconte comment il parvint à sa science : « Une nuit, dit-il, je vis en songe l'envoyé qui me mit dans la bouche de la salive de sa bouche sacrée en me disant : Le Seigneur Très-Haut est avec toi. Dans le même songe, l'émir des fidèles me donna son propre anneau, et c'est à la suite de cela que j'eus part à la science de Mahomet et à celle d'Ali [2]. »

Enfin, voici quelques rêves d'un caractère plus proprement prophétique :

« La nuit où Bayezid quitta ce bas monde, Abou Mouça n'était pas présent. En songe il se vit marcher, portant sur la tête l'arch. Il s'éveilla ensuite et resta tout étonné. Le lendemain matin, il se leva, et dit : Je vais aller demander à Bayezid l'explication de ce songe. Quand il arriva chez lui, il était mort. Abou Mouça dit : Lorsqu'on enleva le corps de Bayezid, je fis tous mes efforts pour qu'on me cédât un coin du brancard, mais je ne pus y réussir. Alors, me glissant dessous, je le soulevais sur ma tête. J'avais oublié le songe que j'avais eu la nuit précédente. A ce moment, Bayezid me dit de son brancard : « O Abou Mouça, voilà l'accom- » plissement de ton songe. Cet arch que tu portais sur la tête, » c'est ce brancard où repose notre corps [3]. »

Le rêve suivant est à peu près identique, mais il est plus clair et moins explicite : « Une personne vit en songe Daoud qui volait dans l'espace en disant : Actuellement, me voilà délivré de la prison de ce bas monde ! Le lendemain matin, cette personne se mit en route pour venir raconter ce songe à Daoud, mais elle le trouva mort [4]. »

Enfin, « un nommé Rebi racontait avant la mort de Chafi'i : « Je vis en songe qu'Adam le Prophète avait rendu le dernier soupir, et que tous les peuples réunis enlevaient sa dépouille mortelle, puis je m'éveillai. Le lendemain matin, ayant consulté un interprète de songes, celui-ci me dit : Il va mourir un homme qui en sait plus long à lui seul que les habitants du monde entier. En effet, quelques jours après, Chafi'i rendait le dernier soupir [5]. »

1. *Id.*, Sentences de Habib 'Adjemi, p. 51.
2. *Id.*, p. 154.
3. *Id.*, p. 135.
4. *Id.*, Harits Mubâàbi, p. 163.
5. *Id.*, Imam Chafi'i, p. 157.

Nous voyons ici pour la première et la seule fois, entrer en scène un interprète de songes professionnel. Aussi cela suffit pour faire connaître leur existence.

On peut remarquer que le rêve était assez transparent pour que ses services puissent paraître un peu superflus, d'autant plus qu'il ne donna même pas le nom de la personne qui devait mourir.

Les documents que nous avons trouvés là sont abondants et curieux, et sur la mentalité générale de ces peuples, et sur l'importance du songe dans leur vie.

N. Vaschide,
Chef des travaux au Laboratoire de Psychologie expérimentale de l'École des Hautes Études.

H. Piéron,
Préparateur à l'École des Hautes Études.

(*A suivre.*)

CHOSES A FAIRE

L'œuvre de Synthèse historique à laquelle, en fondant cette Revue, M. Henri Berr a convié les travailleurs, est une œuvre utile et qui vient à son heure.

Les sciences historiques — c'est une vérité qui est devenue banale — après s'être contentées pendant longtemps de généralisations littéraires, ont, dans ce siècle, procédé par analyses successives, isolées et minutieuses, si minutieuses même, si indépendantes les unes des autres qu'on s'y perd aujourd'hui.

Il est donc grand temps de s'arrêter, de savoir où l'on en est, enfin de tirer parti des efforts accumulés, d'utiliser les découvertes et les élucidations et de faire pénétrer dans le torrent de la grande histoire le résultat des vérifications auxquelles on a procédé et des trouvailles qui ont été faites.

C'est à quoi s'emploient les *Revues générales* qui se publient ici.

Mais à côté de cette synthèse du général, se place la synthèse du particulier, et proche de ces grandes vues d'ensemble sur l'histoire de tel pays ou de telle époque, on doit mettre les résultats coordonnés des travaux accomplis sur un sujet déterminé de notre histoire nationale ou de celle de nos institutions.

De plus en plus, on s'élève contre ce qu'on appelait jadis « l'histoire-bataille » ; de plus en plus, on tend même à ne plus faire prédominer l'histoire des souverains et celle de leurs gouvernements, pour donner à l'histoire sociale sa véritable valeur et procéder ainsi — comme le veulent les lois des organismes vivants — non plus de l'individu à l'espèce, mais de l'espèce à l'individu. Les actes législatifs, les ordonnances, les actes du pouvoir central ne furent jamais, en effet, les émanations d'une volonté arbitraire et préconçue, mais les résultantes d'un état de choses que l'on

ignore pour ne l'avoir pas étudié, de besoins ou de plaintes qui sont demeurés inconnus. Il en est de même pour certains faits : la Fronde reste ce mouvement enfantin et superficiel qu'on a baptisé de ce nom, tant qu'on n'a pas lu le livre de Feillet sur la *Misère au temps de la Fronde ;* après on comprend, ce que les histoires ne disent pas, que ce mouvement fut sérieux, général, et correspondait à un état de souffrance du royaume. Jeanne d'Arc demeure incompréhensible — question de foi et de miracle à part — dans l'état actuel de nos connaissances sur l'esprit de la France à cette époque de la guerre de Cent Ans. Il a fallu le peu d'abondance de textes, joint à la curiosité qui s'est portée, un moment, sur cette période, pour donner à la féodalité une origine un peu plus lointaine, plus progressive et moins soudaine que le capitulaire de Kiersy-sur-Oise. La Révolution bénéficie encore de toute l'ignorance où l'on est de l'histoire des institutions de l'ancien régime. Par méconnaissance des contingences, par défaut d'analyse des alentours et des antécédents de la question, on fait honneur à Charles V de grandes ordonnances réformatrices ; à Charles VII d'institutions cardinales ; à Richelieu de créations (les intendants) ; à Turgot même de son fameux édit de 1776, qui, pour être nominalement leur œuvre, n'en sont pas moins la résultante de causes, de demandes et de circonstances qu'ils ont subies sans les avoir déterminées. Il a fallu toute l'importance qu'on attachait à cette question pour que, par le même procédé, on ne reportât pas — dans une affaire où il fut réellement abusé — à la volonté du seul Louis XIV la révocation de l'Édit de Nantes.

Ainsi du reste ; car on pourrait multiplier les exemples à l'infini et montrer, du plus humble manuel à la plus volumineuse des histoires politiques, les ravages et les déformations causés par cet anthropomorphisme qui veut tout ramener à un homme, à une volonté, à une initiative, et qui méconnaît cette grande vérité : *natura non facit saltus.*

Quant à ce qui est des institutions, on peut dire hardiment qu'on les ignore, et je ne sache pas — Cheruel compris — de répertoire ou de travaux qui permettent le commentaire précis et raisonné des textes les plus courants, de telle scène des *Plaideurs* ou de tel passage des *Caractères* de La Bruyère.

Par ces quelques considérations, l'importance d'une nouvelle méthode de travail se démontre d'elle-même et puisque, dans ce

Recueil, un intelligent éclectisme n'a pas limité les communications aux choses faites, mais aussi aux choses à faire, on me permettra d'exposer ici l'œuvre qui se pourrait tenter et comment on pourrait l'entreprendre.

***

Tout d'abord je sais à qui je m'adresse. Rien qu'en parcourant la liste des collaborateurs de la *Revue de Synthèse historique*, on devine quels sont ses lecteurs et quelle sphère d'influence est la sienne. Fondée par un universitaire, écrite par des universitaires, elle s'adresse d'abord aux universitaires, puis par eux au public savant ; c'est donc aux universitaires que je m'adresserai.

Je connais, pour les avoir ressenties, ces heures de découragement, de morne tristesse qui assombrissent les premiers moments de la vie provinciale du jeune professeur. On a été jusqu'ici en serre chaude : École Normale, Sorbonne ou Faculté ; on avait tout sous la main, riches bibliothèques, professeurs savants, conseils autorisés ; on était habitué aux plus hautes spéculations et l'allusion au moindre détail de l'infini des sciences trouvait un écho dans les intelligences voisines aussi affinées et préparées que la sienne.

Brusquement on tombe dans un milieu paisible et rien moins que savant ; il ne s'agit plus de science, il s'agit de classe ; disparus les commentaires sur un point discuté, les rapprochements littéraires, les travaux d'après les sources sur les grands hommes ou les grandes choses ; il faut apprendre à plus petit que soi ; il ne faut pas partir du connu, mais tabler sur l'inconnu et — malheureusement — se familiariser avec les vulgaires et basses questions de baccalauréat. Première désillusion ; première peine vite guérie, car on a emporté de Paris ou de la ville des sujets de thèse, que l'on a amorcés aux textes les mieux et les plus sérieusement établis, que l'on a nourris des lectures d'articles de revues en toutes les langues ; on reprend donc — la besogne du fonctionnaire achevée — les travaux qui délassent et consolent et, les notes mises en ordre, on se rend à la bibliothèque du lycée ou à celle du collège. Rien ou presque rien. On va à celle de la ville. Nouvelle désillusion ; aucun des recueils familiers ne s'y trouve.

Alors c'est le désespoir, ce sont les plaintes ; désespoir indigne, plaintes vaines.

Il y a mieux que de désespérer, car il y a à découvrir des mondes nouveaux et à se faire l'ouvrier modeste et désintéressé d'une grande tâche : celle de préparer la synthèse de l'histoire de la France.

Ne voulant pas — *ex professo* — tracer le plan de ce travail, ce qui serait fou, ni donner des conseils, ce qui serait peu modeste ; renversant l'ordre logique de la démonstration et me plaçant au point de vue tout spécial auquel je me suis placé : celui de la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, pour un jeune professeur épris de science et plein d'ardeur de poursuivre, loin des grands centres, des travaux qu'il n'a conçus que parce qu'il y vivait, je chercherai, non pas à dire tout ce qu'il y a à faire, mais à suggérer ce que l'on peut faire.

Je poserai tout d'abord comme règle primordiale, pour ceux que peuvent tenter les recherches d'histoire dite provinciale, qu'ils doivent se mettre en contact avec les sociétés savantes locales qui existent près d'eux.

Il est de bon ton de négliger les savants de province, de les considérer comme des ouvriers d'un ordre inférieur ; c'est une injustice. Sans doute, tous ne sont pas des savants, mais tous savent beaucoup ; leur méthode de travail diffère de celles apprises à l'École, elles n'en sont pas peut-être pour cela méprisables. Dans tous les cas leur aide peut être précieuse et le dépouillement des collections, des bulletins et des mémoires de ces sociétés savantes peut, par d'utiles rapprochements, permettre d'entreprendre des travaux d'ensemble qu'on complétera par des recherches personnelles.

En second lieu, il faut hardiment apprendre la paléographie ; ce n'est qu'une question de temps, de volonté et d'usage ; la lecture d'incunables ou de livres imprimés au début du XVIe siècle (on trouve partout de ces sortes de livres) facilitera grandement les commencements.

Ceci posé, allons au fait et voyons ce qu'on peut tirer des éléments qu'offre la province : Sociétés savantes, archives, bibliothèques et musées, et le travail qu'il serait souhaitable d'entreprendre dans l'intérêt commun.

***

Les sociétés savantes de province correspondent presque toutes entre elles ; elles échangent leurs publications ; dans leurs bibliothèques on peut donc trouver les recueils nécessaires à un dépouillement systématique, qu'à défaut de ces publications on peut commencer avec la *Bibliographie des Travaux historiques* de Lasteyrie, bien qu'elle soit déjà fort en retard et qu'elle néglige de parti pris tous les périodiques qui n'émanent pas de groupements en sociétés.

Il est en effet intéressant de savoir quels sont les sujets qui ont sollicité l'attention des travailleurs, de les coordonner, de savoir le parti qu'on peut en tirer et ce qu'il reste à faire pour avoir une vue d'ensemble suffisante d'une institution, d'une époque ou d'une manifestation littéraire.

Je suis persuadé — sans qu'il me soit donné d'insister — des surprises que réserve un pareil travail.

Les archives départementales recèlent des trésors à qui voudra bien les explorer et ne pas se contenter de poursuivre, à travers leurs liasses et leurs dossiers, la vie d'un personnage ou la généalogie d'une famille; car, une fois de plus, pour l'histoire sociale, je demeure convaincu que l'organe a créé la fonction et que l'homme est peu au regard de la chose.

A ceux qui auraient la bonne fortune de travailler au chef-lieu des anciens parlements, je signale que l'histoire de ces compagnies est, pour la plupart, encore à faire. A tous, je ferai remarquer que l'histoire des diverses justices à tous les degrés attend encore son historien.

Si le tableau du régime féodal en Bourgogne a tenté, jadis, M. Seignobos, l'étude des droits féodaux, le budget des impôts dus par chaque catégorie des imposables de la France monarchique ou féodale, le régime des tenures censitaires ou amodiées et mille autres points de détail qui sont cependant d'un intérêt général, concernant cet état social, restent à élucider. On a solennellement reconnu comme vérité historique, qu'un des grands moyens de propagation et d'extension de l'autorité royale avait été la conquête judiciaire faite graduellement par elle du pays. Ce principe

n'a jamais — à ma connaissance — été démontré et personne ne s'est occupé de narrer ce drame obscur de la vie nationale qui passionne et dont on n'a retenu que le résultat.

La plupart de nos chartes de communes ont été publiées ; le grand *Corpus* municipal rêvé par Augustin Thierry s'est peu à peu constitué ; les textes des franchises, des coutumes ont de même peu à peu vu le jour. Sous ce rapport, il y a donc peu à désirer ; des travaux de comparaison (géographie des coutumes de Rouen, filiation de la coutume de Lorris) ont été menés à bien. Toutefois il reste des points à éclaircir, — éclaircissements qu'on ne peut demander qu'aux dépôts d'archives, et parmi eux la réponse à cette question : dans quelle proportion les émeutes qui ont signalé la naissance de quelques-unes des communes peuvent-elles autoriser à regarder le mouvement communal comme un mouvement révolutionnaire ; dans quelle proportion plutôt — la plupart des articles des chartes de communes, des coutumes de franchises y aidant — les besoins économiques ont-ils ou n'ont-ils pas été prédominants sur les intérêts politiques ? En un mot, le mouvement communal, dans le sens le plus étendu du mot, n'est-il pas davantage un mouvement économique qu'un mouvement politique ?

En regard de cette question capitale qui se peut traiter à l'aide des documents conservés aux archives départementales, j'en place une autre : l'histoire de la guerre de Cent Ans, qu'on peut puiser aux mêmes sources.

Ce fait que diplomatiquement on connaît bien, qui militairement a été très étudié, est un des plus considérables de notre histoire : la crise de la guerre de Cent Ans, bien mieux que la prise de Constantinople par les Turcs, marqua la transition entre le moyen âge et les temps modernes. Avant, nous avons les entreprises féodales, la lutte de Philippe-le-Bel contre les Flandres, après c'est Louis XI et Charles VIII. Cette guerre qui bouleverse de fond en comble notre pays eut pour corollaires ou pour faits secondaires, les Grandes-Compagnies, les Routiers, les Tard-Venus, les Jacques ; elle provoqua une secousse effrayante. Cette secousse, nous l'ignorons. Si Froissart, lorsqu'on veut bien lui emprunter autre chose que des renseignements sur les personnages connus, nous aide à mettre sur pied la figure d'Aimerigot Marchès, les grandes chroniques et les annalistes de l'époque ne nous entretiennent — ou mieux c'est ce que nous en tirons, car si on

leur demandait autre chose, il faudrait trop de connaissances et de recherches topographiques pour en tirer parti — que des détails sur les grands faits, les grandes batailles et les grands hommes. Une seule péripétie de cette terrible guerre a été étudiée, pour des raisons diverses et dont quelques-unes sont faciles à comprendre, jusqu'à la minutie, celle qu'a provoquée Jeanne d'Arc. Or, comme je le disais en débutant, Jeanne d'Arc est-elle née d'un miracle, son action est-elle un phénomène exceptionnel, ou bien, les antécédents mieux connus, est-elle la conséquence d'un état général et particulier du pays? Sans parler de la Normandie, de la Bretagne et de l'Ile-de-France, le centre de la France, l'Auvergne, — une des rares pièces signées par la Pucelle a été adressée aux gens de Riom, — la Marche, le Limousin, et pour les Grandes-Compagnies, le Bordelais, le Languedoc, la Bourgogne, le Lyonnais, la Vallée du Rhône ont été remuées et bouleversées par les différentes phases de cette lutte, d'où est sorti, vivace, le sentiment national.

Étudier cette crise, raconter cette lutte, avec ses diverses phases, avec ses multiples péripéties, dans les pays mêmes qui en ont souffert et en ont eu la fièvre, en ne gardant de la connaissance générale que ce qu'il faut pour servir de cadre à cette étude, ne serait-ce pas, pourvu que cela fût fait dans chaque région par les chartes, les actes, les mémoriaux et les livres de comptes, rassembler les matériaux de la plus complète histoire d'une période décisive de notre évolution politique et sociale?

***

En joignant aux recherches dans les archives départementales, celles que l'on pourrait entreprendre dans les archives hospitalières, en ajoutant à ces sources d'informations celles qu'on pourrait tirer des publications des sociétés savantes et des musées de province, je vois — est-ce une illusion? — les sujets se dresser en foule devant moi, sujets à qui leur intérêt local n'enlève pas de leur valeur générale.

Afin de ne pas allonger indéfiniment cet article j'en énumérerai seulement quelques uns.

Dans le domaine de l'histoire générale, les guerres de religion et la Ligue, la Fronde, dont je parlais au début, la misère et les

sacrifices en hommes et en argent de la France sous le règne de Louis XIV, la répercussion dans le royaume des perturbations économiques provoquées par le système de Law, la naissance de l'opinion publique (nouvelles à la main, gazettes, brochures, almanachs, aux XVIIe et XVIIIe siècles les salons de province), la crise des grains à la fin de l'ancien régime.

En fait d'institutions : l'étude de l'enseignement à tous ses degrés, l'histoire des hôpitaux, des charités, des refuges, des maladreries, l'organisation de l'Assistance publique, les assemblées provinciales, les commissions intermédiaires, les États provinciaux, la gabelle, les milices, les foires, la manière dont on a procédé à la liquidation de la Compagnie de Jésus, et le trouble apporté par cette liquidation dans l'enseignement public, la liquidation des biens des communautés d'arts et métiers après l'édit de 1776, les commanderies de Malte, les confréries, origine indiscutable de nos modernes sociétés de secours mutuels, la décadence des ordres religieux à la fin de l'ancien régime, l'étude de la vie matérielle des curés ruraux et des prébendes ; le théâtre, les salons, les académies en province.

Pour la Révolution, que de *desiderata* à satisfaire : le fonctionnement des municipalités, le fonctionnement des tribunaux recrutés par l'élection, les sociétés populaires, les clubs, la vente des biens nationaux, les gardes nationales.

En matière artistique et archéologique : les différentes manifestations des écoles locales de peinture et d'architecture, les fabriques de faïence et leurs artistes et leurs procédés, la propagation de la mode (comment se fait-il que d'un bout de la France à l'autre, le Louis XV picard soit semblable au Louis XV languedocien et le Louis XVI normand, identique au Louis XVI bourguignon ?) et surtout ce point essentiel : Quelles données les fouilles entreprises depuis un siècle ont-elles apportées définitivement à nos connaissances sur les manifestations artistiques de la population dite gauloise ou de la population gallo-romaine ? Et je pourrais encore parler du Folk-Lore et des légendes, souhaiter leur étude impartiale et suivie de la part d'esprits qui s'abstrairaient volontairement de toute influence littéraire et romanesque, souhaiter aussi l'établissement de cartes donnant l'aire géographique de telle légende ou la marche de propagation de tel air dit populaire ; et les noëls, et les coutumes, et les costumes, et les superstitions,

ce qu'il reste du paganisme en chacune d'elles dans ce qu'elles ont gardé du fond commun de l'humanité tout entière ; et les patois, et les idiomes.

Et je n'aborde pas l'ethnographie ; je ne veux rien dire ni des recherches qu'on pourrait tenter pour déterminer la part de coopération que les peuplades dites étrangères ont apportées aux peuplades dites autochtones pour la constitution de la race dite française ; je ne dis rien de la toponymie : cela tournerait au catalogue.

Laissons les grands sujets, les thèses générales, les spéculations ayant besoin pour établir leurs données, en outre de travailleurs admirablement entraînés et peu à peu encyclopédiques, de vastes bibliothèques, de riches archives, de nombreux chartriers, de musées abondants, et venons à ce qu'on peut faire dans un cercle plus restreint.

Pour être moins étendu, le champ n'en est pas moins encore suffisamment vaste.

Une autre source d'investigations qu'on a fort peu utilisée jusqu'ici, ce sont les archives des sous-préfectures. Bien moins complètes, bien moins étendues, bien moins anciennes que celles des préfectures, elles n'en contiennent pas moins des éléments d'études intéressantes.

La correspondance des sous-préfets avec les maires et avec les préfets est de première importance pour tracer les grandes lignes de l'histoire d'un département ou d'un arrondissement sous le premier empire.

Là encore, pour les départements qui ont été envahis ou occupés en 1814 et en 1815, se trouve toute l'histoire des rapports entre les autorités étrangères et françaises.

Enfin, sans parler des enquêtes ayant précédé la signature des traités de commerce ou le vote des tarifs douaniers, qui se trouvent là sous la forme de questionnaires et de leurs réponses ; sans parler de tout ce qui touche aux conseils d'arrondissements, aux questions d'impôts, à celles des hypothèques, et par conséquent à l'histoire de la propriété, c'est dans les archives des sous-préfectures qu'on peut retrouver la trace des destructions, des modifications des monuments qu'on appelle aujourd'hui monuments historiques, et c'est là seulement qu'on peut rencontrer des détails — actuellement inestimables — sur le sort et les vicissi-

tudes des objets d'art appartenant aux fabriques ou aux communes.

Je ne parle pas de l'histoire du travail durant ce siècle : coalitions, grèves, conseils de prud'hommes, sociétés de secours mutuels, coopératives, dont ces archives, pour chaque arrondissement, renferment toutes les données, sous la forme de lettres et de rapports.

Dans la plus petite ville, même dans un chef-lieu de canton, l'historien désireux d'élaborer des travaux originaux ou de compléter des travaux déjà publiés, pourra trouver ample matière à ses recherches et à ses investigations.

Certes, il y a des archives municipales, dans un certain nombre de grandes villes, qui sont d'une richesse incomparable; je sais certains villages du Midi qui ont des chartriers d'un grand intérêt, remontant à une très haute antiquité.

Mais je ne parle pas de ces exceptions; la moindre bourgade a ses archives, remontant au moins à la Révolution. Cela suffit. La vie des communes rurales durant cette époque et sous l'empire de lois d'un esprit si différent des édits d'autrefois n'a guère sollicité les curiosités. *De minimis non curat prætor;* c'est un tort.

Si ces documents révolutionnaires paraissent de peu d'intérêt, il me reste à indiquer un autre filon à explorer : les registres de l'état-civil, fidèle écho des mouvements de population, des épidémies et de toutes les questions de statistique sociale qui passionnent si fort aujourd'hui.

La linguistique même trouve à faire son profit de ces registres qui, en beaucoup d'endroits, remontent à l'édit de Villers-Coterets qui les institua au XVIe siècle, en fournissant la forme populaire et usuelle de noms de métiers ou de professions qui ne sont pas restés dans l'usage et que la langue savante du XVIe ou du XVIIe siècle n'a pas conservés.

Enfin, il y a les minutes des notaires. Beaucoup remontent au XVe siècle; la plupart commencent au XVIe; quelle que soit leur date, leur intérêt se tire de ce qu'elles contiennent les testaments, les donations, les ventes, les achats, les aliénations, les baux de fermages, de locations, les contrats de mariage, les inventaires après décès et les contrats de toutes sortes d'une région pendant plusieurs siècles.

Cette simple énumération me dispensera, j'imagine, d'en dire plus long sur le parti qu'on peut tirer de pareils documents.

Restreignons encore le cercle ; et supposons que pour tout élément de travail on n'ait sous la main que la bibliothèque d'un curé du XVIIe siècle ou une centaine de livres du XVIe siècle, ajoutons-y quelques incunables, pour faire la mesure large.

De si peu de choses encore on peut tirer de l'or. Le XVIIe siècle vit la publication, en nombre insoupçonné, de volumineux recueils de sermons, à l'usage des prêtres desservant les paroisses rurales aussi bien que les églises des villes. Le but des homélies étant de mettre en garde les fidèles contre les dangers du siècle et de corriger les vices et les défauts de ceux à qui l'on parle, en feuilletant ces lourds in-12 on peut glaner mille traits de mœurs et faire sur l'état moyen de la société au XVIIe siècle un tableau analogue à celui que, à l'aide des sermonnaires, M. Lecoy de la Marche a tracé pour le moyen âge.

N'a-t-on que des incunables et des livres du XVIe siècle ?

Qu'on en lise avec soin les préfaces, les épîtres, les dédicaces, les pièces liminaires, les vers latins ou français qui accompagnent, à profusion, le texte publié, et on sera étonné de la masse de renseignements qu'on en tirera pour l'histoire littéraire des auteurs, des éditeurs et des savants de cette époque.

***

Ambitiosa recidas, disait Horace ; à mesure que j'écris, cette impérieuse formule me poursuit.

Je sens tout ce qu'a de vague, de décevant par conséquent, cet ample programme que je me plais à dérouler.

Il ne faudrait se méprendre ni sur mes intentions ni sur la portée que j'attache à ce que je viens de dire.

Non pas que rien n'ait été fait ; j'ai dit le contraire : on a beaucoup travaillé ; non pas que tout ce qui a été fait soit mauvais ; le déclarer serait une injustice doublée d'une ignorance. Mais ce qu'on a produit est peut-être le résultat d'études trop particularistes et trop isolées ; j'ai commencé par l'établir.

Ensuite, l'espèce humaine, même l'espèce humaine savante, est moutonnière ; on a marché dans le même chemin, on a trop suivi la mode, on s'est trop laissé guider par la fascination du grand homme ou du grand fait, on n'a pas envisagé les rapports et les

contingences, on n'a pas rapproché le détail du fait général, on n'a pas considéré l'histoire des provinces, des manifestations provinciales, des institutions locales comme faisant partie de l'histoire de la France, on n'a pas fait de synthèse.

Mais le but que j'ai poursuivi, c'est de dire à ceux que le regret des grandes villes, des hautes écoles décourage et abat : il est pour vous une tâche noble, haute, éminemment utile, à entreprendre : dévouez-vous-y. Appliquez votre intelligence, vos méthodes, votre science, à regarder autour de vous et à tirer parti, dans un but éloigné sans doute, mais réconfortant, de ce que les hasards de la vie ont placé à portée de vos mains, et sans vous attarder à cette idée que l'effort peut vous sembler gigantesque et disproportionné par rapport aux fins à poursuivre : mettez-vous à l'œuvre ; mettez-vous à l'œuvre sans perdre de vue que tout travail entrepris, si spécial qu'il soit, doit être rattaché à l'histoire générale, et vous serez étonnés des résultats obtenus.

Les Bénédictins n'ont pas procédé autrement : ils ont produit des œuvres considérables et élevé des monuments quasi impérissables. Ils n'étaient cependant qu'une congrégation de quelques membres, tandis que ceux à qui je m'adresse peuplent tous les lycées, tous les collèges, toutes les écoles de France, et que ceux-là savent qu'après eux les générations qu'ils élèvent les remplaceront pour mener à bien cette vaste synthèse sur nos origines et sur notre passé.

MAURICE DUMOULIN.

La *Revue de Synthèse historique* pourra, dans une telle enquête, jouer un rôle utile. Sur beaucoup des points indiqués dans l'article ci-dessus, sur d'autres encore, il semble qu'il devrait être fait appel aux ressources provinciales, aux bonnes volontés et aux compétences locales par un emploi de ce procédé qui rend parfois de grands services : le *questionnaire*. Nous comptons publier de temps à autre des questionnaires ; nous en détacherons même de la *Revue* pour les adresser aux personnes intéressées. Il nous paraît — et on en jugera prochainement — que de cet instrument il pourra être tiré parti pour introduire quelque précision dans des questions autres que celles d'érudition proprement dite — dans celle, par exemple, de la psychologie des régions et pays de France.

LA RÉDACTION.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE GÉNÉRALE

L'ALLEMAGNE ET LA RÉFORME

JUSQU'A LA PAIX D'AUGSBOURG (1555)

I.

L'histoire de l'Allemagne au temps de la Réforme est une des plus riches qui soient. La vie surabonde, presque trop. Les hommes portent fortement marquée l'empreinte de leur siècle, et pourtant les caractères sont d'une trempe si individuelle, qu'on s'étonne qu'une génération du même sang et du même pays ait pu donner de telles dissemblances. Le mysticisme des précurseurs s'exaspère jusqu'à la folie des anabaptistes de Münster, l'humanisme solide et un peu pesant engendre la théologie qui est de toutes les disciplines la plus spirituelle, l'art ne déchoit pas encore, et jamais, peut-être, il n'a été plus puissant en Allemagne qu'au début du XIVe siècle, cependant que, tout ensemble, les passions matérielles, les plus naturelles, quand le besoin les explique, et les plus viles aussi, s'étalent. Les princes calculent leurs intérêts et les combinent avec la foi nouvelle. Les chevaliers partent en guerre. Les paysans paient de leur sang le cri des revendications sociales. Les idées sont hardies, les croyances sont fortes, les bras sont

rapides. En ce temps-là, on n'agissait qu'avec éclat, et les actions d'éclat ont été si nombreuses qu'elles semblent à l'étroit dans le cadre chronologique où l'histoire les enferme. La crise commence vers les dernières années du xve siècle, elle reçoit une solution provisoire en 1555, quand, à la paix d'Augsbourg, Charles-Quint reconnut officiellement en Allemagne des princes luthériens, et que désormais furent rompues l'unité dans l'Empire germanique et l'unité de la chrétienté romaine du Moyen Age. L'explosion se place au milieu. Elle dura une vingtaine d'années. Ce fut le 31 octobre 1517, à midi, que Luther afficha au portail de l'église du château de Wittenberg, ses 95 propositions contre les indulgences et le salut par les œuvres, en 1521 qu'il comparut devant Charles-Quint à la diète de Worms, en 1522-1523 qu'a lieu la guerre des chevaliers, en 1525 la guerre des paysans, en 1529-1530 que les Luthériens, « protestant » contre les recès de la diète impériale, formulent à Augsbourg leur confession de foi et que les princes se liguent à Smalcalde contre l'empereur catholique, en 1536 et en 1537 que sont suppliciés Jean de Leyde, le prophète anabaptiste de Münster et son allié possible, Jürgen (Georges) Wullenwever qui fut le dernier des grands bourgeois hanséates. Alors, la révolution est finie. Depuis 1537, la parole est aux princes politiciens, comme avant 1517 elle avait été aux précurseurs enthousiastes et naïfs. Le centre de la crise centrale, c'est la diète de Worms, la comparution de Luther, le 17 avril 1521. Carlyle y voit dans ses *Héros* « la plus grande scène de l'histoire européenne moderne » (trad. Izoulet-Loubatières, p. 212). Il dit vrai, si, du moins, on admet qu'en histoire, il peut arriver qu'à certains moments très rares, les destinées de l'humanité dépendent d'un épisode de la vie d'un seul peuple, et qu'au drame de cet épisode un homme ou deux suffisent. Ici, les hommes seraient : Charles-Quint, l'énigmatique empereur, le cosmopolite médiéval, le monarque universel, et Luther, moine mystique, en qui s'incarne, si l'on veut, la raison moderne puisqu'il refusa de désavouer sa libre conscience. Il est certain que la civilisation eût suivi un tout autre cours, si elle ne s'était pas accrue du protestantisme. Mais il n'est pas impossible que sans le protestantisme, elle n'eût atteint le point où nous la voyons aujourd'hui. Néanmoins le protestantisme est un fait, tandis qu'on ne peut imaginer que par hypothèse une renaissance laïque à la façon latine du Quattro-

cento, assez forte pour créer à elle seule l'esprit moderne. Et c'est pourquoi, qu'on le veuille ou non, l'histoire de la Réforme allemande du XVIe siècle n'est pas seulement une histoire germaine ; elle est aussi, au sens le plus large et le plus profond du mot, une histoire vraiment humaine.

Voilà plus qu'il n'en faut pour comprendre l'ardeur avec laquelle la Réforme a été étudiée en Allemagne. La « littérature » historique est aujourd'hui d'une abondance telle, qu'elle déconcerte d'abord et on risquerait de n'en pouvoir rendre compte, surtout dans les limites d'un article comme celui ci, si l'on ne prenait, au préalable, la précaution de bien définir la question posée.

Il ne s'agit pas de rapporter les opinions successives qu'on a eues de la Réforme : ce serait faire, d'un point de vue déterminé, toute l'histoire de l'esprit public en Allemagne depuis trois siècles. La recherche serait tentante, mais elle réclamerait un livre, qui vaut qu'on l'écrive et qui n'a pas encore été écrit. — Il ne s'agit pas non plus d'indiquer les ouvrages qui sont pratiquement les plus importants aujourd'hui pour l'étude de la Réforme : on en trouvera la liste dans les bibliographies manuelles telles que la *Quellenkunde der deutschen Geschichte* de Dahlmann et Waitz, dont la dernière édition a été publiée par Steindorff en 1894. Le lecteur français n'oubliera pas, en feuilletant ce répertoire, d'ailleurs excellent, que les ouvrages français sont cités le moins possible et même que plusieurs sont omis, alors qu'il y avait toute raison de les mentionner. Les notices que donnent la plupart des histoires ecclésiastiques, qui sont si fréquemment éditées en Allemagne, peuvent également être utilisées. A cet égard, le *Lehrbuch der Kirchengeschichte für Studierende* de Kurtz (11e édit., 1890) est particulièrement recommandable. En France, Denis a dressé à la fin de son chapitre sur l'Allemagne et la Réforme, au tome IV de l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud (1894), une liste des livres les plus importants. Le choix est très judicieusement établi, mais la correction typographique laisse beaucoup à désirer, et pourrait induire en erreur les débutants. — Encore moins s'agit-il ici d'indiquer les publications récentes relatives à la Réforme. Le travail est fait année par année, depuis 1878 dans le *Jahresbericht der Geschichtswissenschaft*, depuis 1881 dans le *Theologischer Jahresbericht* et depuis 1888 dans la *Deutsche Zeitschrift der Geschichtswissenschaft* à laquelle a succédé, en 1898, la *Historische*

Vierteljahresschrift. Ce sont là des «bibliographies courantes complètes ». En français, Stern a donné depuis 1877 à la *Revue historique* neuf *Bulletins historiques* qui constituent autant de « bibliographies courantes choisies » très claires et très instructives. — Notre but est autre. Il s'agit d'indiquer sommairement les grandes périodes du travail historique sur la Réforme allemande, ce qu'on a fait, où on en est, et, si possible, ce qui reste à faire.

II.

L'historiographie de la Réforme a commencé avec la Réforme elle-même. Car l'histoire critique et la théologie nouvelle ont une origine commune, qui est l'humanisme. En France, le XVIe siècle débute à peine, que déjà foisonne cette abondante littérature de « mémoires » qui, est sans nul doute, une des caractéristiques les plus originales des sources de notre histoire. Rien de pareil en Allemagne. Les premiers travaux historiques que le siècle de la Réforme légua aux générations suivantes sont quelque peu difficiles à définir. Ils tiennent à la fois des mémoires, puisque l'auteur est contemporain, témoin, parfois même acteur, des chroniques impersonnelles du Moyen Age et des œuvres polémiques de la théologie, car les préoccupations confessionnelles ou politiques sont presque toujours très visibles ; mais déjà ils appliquent par avance quelques-uns des procédés de l'histoire critique : les documents sont rassemblés, souvent reproduits dans leur texte, et il arrive que les faits sont choisis selon qu'ils paraissent plus ou moins certains. Mémorialistes, polémistes, chroniqueurs, historiens, humanistes, ces vieux « logographes » se distribuent nettement en deux groupes. — Les uns s'occupent surtout de l'Allemagne et de la Réforme au point de vue religieux ; ils écrivent en latin ou en allemand ; ce sont : Sébastien Franck et ses *Chronica* (1531), Huldreich Mutius et ses *Libri chronici* (1539), le catholique Jean Cochlaeus et ses *Commentaria* (1549), le protestant Jean Sleidan et son *De statu religionis et reipublicae* (1551), qui est, de tous les ouvrages de cette génération, le plus important et le plus justement célèbre, l'érudit catholique Surius et son *Commentarius brevis* (1574), David Chytraeus et son *Historia der Augspurgischen*

Confession (1577), qui est conçue au point de vue de la théologie luthérienne, et enfin Pierre Haarer (Crinitus), secrétaire de l'électeur palatin Louis V le Pacifique (1508-1544), et dont l'*Eigentliche warhafftige Beschreibung des Bawrenkriegs*, publiée pour la première fois en latin en 1611 puis en allemand en 1625, fut pendant longtemps le principal document connu du grand soulèvement de 1525. — Les autres écrivains se placent auprès de l'empereur Charles-Quint, ils considèrent non pas seulement l'Allemagne, mais l'Europe entière, et leur point de vue est plutôt politique que religieux La langue qu'ils emploient est le latin, l'italien, l'espagnol, jamais l'allemand. Parmi les historiographes officiels ou officieux de Charles-Quint, il suffira de citer ici : Avila, *Comentario* (1548), Godoi, *Comentari* (1548), Salazar, *Historia* (1548), Paul Jove, *Hist. sui temporis* (1550), Snouckart (Zenocarus), *De republica, vita... Caroli V^ti* (1559), Ulloa, *La vita dell' imperatore Carlo V* (1560), et Dolce, *Vita di Carlo V* (1561).

La génération suivante s'efforce de grouper et de classer. La critique est encore bien défectueuse chez l'Espagnol Sandoval, *Historia de la vida ...del emperador Carlos V* (1585), mais on sait qu'elle existe déjà très nettement dans les *Historiarum sui temporis libri* du Français de Thou (1604) dont il serait bien désirable qu'on étudiât de près les sources relatives à l'Allemagne ; elle n'est pas moins visible dans les *Handlungen und Ausschreiben* de l'Allemand Hortleder (1617).

Puis, il y a un trou. Le XVIIe siècle a été funeste à l'Allemagne. La guerre de Trente Ans ruina tout. Le mouvement intellectuel cessa. Et, chose curieuse, c'est en France que résident maintenant les historiens de la Réforme allemande. Le jésuite Maimbourg écrit une *Histoire du luthéranisme* (1680) à laquelle répond l'Allemand Seckendorf dans son *Commentarius historicus* (1688), et Bossuet, par son *Histoire des Variations* (1688) provoque une polémique que Rébelliau a racontée dans son *Bossuet, historien du protestantisme* (1891), où il soutient, avec une érudition très sûre, une thèse des plus paradoxales, du moins en ce qui concerne la Réforme allemande.

Lentement, la pensée allemande se reprenait, et tout n'est pas inutilisable encore aujourd'hui du travail qu'elle a fourni depuis la la fin du XVIIe siècle, au XVIIIe siècle, principalement autour des années 1717-1730, quand on célébra les dates bicentenaires des

gestes luthériens. De nouveaux documents furent publiés. On retrouva et on édita d'anciennes histoires contemporaines du XVIe siècle. Et d'abord Spalatin, dont l'importance n'est pas inférieure à Sleidan, avec ses *Annales Reformationis* que publia Cyprian (1718) et son *Chronicon* que Mencke inséra dans ses *SS. Rerum Germanicarum* (1728-1730); puis l'*Historia Reformationis* de Myconius (p. p. Cyprian, 1718), la *Geheime Geschichte* du médecin Ratzegeber (p. p. Strobel, 1775), dont l'intéressante biographie de Luther est restée inédite jusqu'en 1850, et le *De rebus gestis Caroli Vti* par Sepulveda (1780). Les Œuvres de Luther sont réimprimées à Leipzig (1729-1740), puis, de nouveau, à Halle (1740-1753), et cette dernière édition, due aux soins de Walch, est si bien venue que les églises luthériennes de Nord-Amérique en ont tout récemment décidé une reproduction, dont les premiers volumes ont déjà paru. Nombreux sont les actes, pièces, lettres, et textes divers que Loescher insère dans ses *Reformations-Acta und Documenta* (1720-1728) et Goebel dans ses *Beitraege* (1767). Enfin, en 1731, Steigerwald publiait pour la première fois l'autobiographie (souvent réimprimée depuis) du fameux Goetz de Berlichingen, qui est doublement précieuse : par elle-même, et parce qu'elle représente le type fort rare des mémoires parmi les sources, pourtant si nombreuses, de l'histoire de la Réforme en Allemagne. Ainsi, le trésor des textes déjà connus s'enrichissait progressivement.

Des exposés qui mettent ces textes en œuvre, il n'y a lieu de signaler ici que les deux plus généraux Encore, les *Rerum per Europam maxime gestarum... commentarii historici*, du Hollandais Perizonius (1710), ont-ils été assez vite oubliés, tandis que *The History of the reign of the Emperor Charles V*, de l'Écossais Robertson (1769) a joui, jusqu'au second tiers du XIXe siècle, d'une réputation européenne. Perizonius et Robertson sont tous deux étrangers à l'Allemagne. C'est que dans la période où nous sommes, l'histoire est chez les Allemands ou très élémentaire ou très monographique. Elle donne de petits manuels d'enseignement universitaire ou des études spéciales dont plusieurs méritent encore d'être consultés aujourd'hui. Manuels ou monographies, ces ouvrages présentent trois caractères communs assez nets. Leur point de vue est presque toujours exclusivement politique ou théologique ; ils étudient la politique des princes ou de l'empereur

et les discussions confessionnelles des ecclésiastiques. D'autre part, la politique et la théologie apparaissent en deux lignes parallèles dont il n'arrive que par exception qu'on aperçoive la liaison réciproque, et même quand le cas se présente, on n'a pas l'idée d'en chercher les causes dans l'organisation même de la société. Enfin, par une conséquence naturelle, les origines échappent aux yeux des historiens d'alors. De même qu'on a longtemps cru en France que la date de 1789 annonçait, comme fatidiquement, la naissance d'un ordre nouveau qu'un abîme séparait du passé, de même on s'imaginait dans l'Allemagne du XVIIIe siècle que l'an 1517 avait ouvert brusquement une autre ère des fastes humains. Illusion d'optique, dont le résultat est inattendu. Comme l'a montré Wegele dans sa *Geschichte der deutschen Historiographie* (1885), le concept du Moyen Age est, en partie, né de là. Entre les deux grandes révélations religieuses d'autrefois, d'où sortirent le christianisme et le protestantisme, l'on se représenta une période intermédiaire. Jusqu'à présent, on admettait les vieilles divisions scolastiques de l'histoire du monde d'après la suite des « Empires », qu'on retrouve encore, telle quelle, dans l'*Histoire universelle*, de Bossuet (1681). Les historiens différaient quelquefois sur le nombre des « âges », des « générations » (cf. *Évangile* selon saint Matthieu, I, 17) et des « monarchies » mondiales (cf. *Prophéties* de Daniel, VII, 1-14), mais ils s'accordaient à reconnaître comme le dernier en date l'Empire romain, dont l'établissement coïncidait avec la venue du Christ, et dont la continuation directe n'était autre que le Saint-Empire romain de nation germanique. Ce fut le professeur Keller (Cellarius) qui, dans son cours élémentaire d'histoire universelle, adopta, le premier, la division tripartite, et inventa le nom même de « Moyen Age » : 1685, *Historia antiqua ;* 1688, *Historia medii aevi ;* 1696, *Historia nova.*

L'historiographie de la Réforme n'aura plus maintenant de renouveau qu'au début du deuxième tiers du XIXe siècle. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de signaler qu'à la fin de cette période, pour la seconde et dernière fois, le public de langue française s'intéressa à Luther et à ses actes. En 1802, l'Institut de France avait mis au concours la question de savoir : « Quelle a été l'influence de la Réformation de Luther sur la situation politique des différents États de l'Europe et sur les progrès des lumières. » Villers remporta le prix sur six concurrents. Son *Essai sur... Luther,*

plusieurs fois réimprimé de 1804 à 1843, eu une réelle influence. Il se rattache au mouvement d'idées qu'illustrèrent Mme de Staël et Benjamin Constant. Le Dr Martin Luther devint familier aux romantiques germanisants. Une revue nouvellement fondée propagea sa gloire et lui dut, en retour, quelques-uns de ses premiers articles à succès. Tout change en histoire, et il est, après tout, fort naturel que la *Revue des Deux-Mondes* soit née dans le luthéranisme, puisqu'elle était destinée à mourir en odeur de sainteté romaine. Donc, Michelet lui donna, le 1er mars 1832, un article sur *Martin Luther* qui fut l'avant-courrier des *Mémoires de Luther* (1835); Mignet raconta, le 1er mai 1835, *Luther à la Diète de Worms;* puis, élargissant la question, Nisard commença, le 1er août 1835, une série d'articles qui parurent en volumes, longtemps plus tard (1855), sous le titre de *Renaissance et Réforme*. A Strasbourg, Schmidt préludait par son *Essai sur les mystiques (allemands) du XIVe siècle* (1836) à une longue suite d'études qui devait aboutir à l'*Histoire littéraire de l'Alsace à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle* (1879). Pareillement, à Genève, Merle d'Aubigné publiait, en 1835, le premier volume de son *Histoire de la Réformation du XVIe siècle (temps de Luther)*, qui, achevée en 1847, rééditée en 1860-1862 et en 1877-1878, a été suivie de l'*Histoire de la Réformation en Europe au temps de Calvin* (1862-1878) et constitue ainsi un monumental exposé général de la Réforme européenne qui n'a aujourd'hui son équivalent dans aucune autre langue. Pendant ce temps, le libraire Audin recueillait, avec une haine soigneuse, tout le mal qu'on pouvait dire du Réformateur, et donnait son *Histoire... de Luther* (1839), qui est devenue classique en France dans certains milieux et a été souvent réimprimée.

III.

Le moment était enfin venu où l'Allemagne reprendrait, pour ne plus l'abandonner désormais, l'étude de la révolution du XVIe siècle. Ranke est d'ordinaire considéré comme l'initiateur du mouvement. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si son rôle et son originalité n'ont pas été quelque peu exagérés; mais il est hors de doute que

Ranke a compris et pratiqué deux des principes fondamentaux de l'histoire considérée comme science. Il est « objectif » et il travaille sur les sources originales. Il prétend donner le fait comme il est, en utilisant les textes qui sont les plus près du fait. Ranke a d'autres mérites encore, et d'ailleurs, il n'a inventé ni l'un, ni l'autre de ces deux principes. Mais il les a enseignés à l'Allemagne historique. A cet égard, son action fut considérable. Elle s'affirma dès 1824, dans *Zur Kritik neuerer Geschichtsschreiber* (à la suite de *Geschichte der romanischen und germanischen Voelker*) et s'affermit dans la *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation* (1839-1847) qui est, sans doute, avec *Die roemischen Paepste* (1834-1836), le chef-d'œuvre du maître. Ranke eut l'idée d'un travail critique qui paraît aujourd'hui élémentaire, mais dont personne encore ne s'était avisé : il se demanda comment et avec quoi les historiens contemporains de la Réforme avaient composé leurs écrits; il chercha les sources originales des sources traditionnelles. Avec lui, l'Allemagne retrouvait définitivement la vraie méthode. Quant au récit lui-même, il est un modèle de style historique, et jusqu'à ces dernières années, il est resté le point de départ de tous les travaux ultérieurs. L'orientation est surtout politique : Ranke tient encore de l'école historique du XVIIIe siècle. — Des origines, il parle peu. Mais d'autres les découvrirent, juste au même moment. Erhard et sa *Geschichte des Wiederaufbluehens wissenschaftlicher Bildung* (1827-1832); Flathe et sa *Geschichte der Vorlaeufer der Reformation* (1835-1836); puis C. Ullmann et ses *Reformatoren vor der Reformation* (1841-1842), Hagen et ses *Deutschlands litterarische und religioese Verhaeltnisse im Reformationszeitalter* (1841-1844) révélèrent les humanistes et les précurseurs. La crise sociale de 1525 trouvait son historien avec Zimmermann, *Allgemeine Geschichte des grossen Bauernkrieges* (1841-1843). On notera que tous ces ouvrages, vraiment nouveaux quand ils parurent et si féconds pour l'avenir, étaient, non pas des monographies de détail, mais des exposés généraux. Il en va toujours ainsi. La synthèse est au commencement et à la fin de toute science.

Décidément l'historiographie de la Réforme allemande était aiguillée dans la bonne voie. Ajoutez que, grâce à des circonstances d'ordre général qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici, le goût public se portait alors, en Allemagne, vers l'étude du passé. En ce qui con-

cerne particulièrement l'histoire de la Réforme, deux causes activèrent par surcroît les travaux. Trois siècles avaient passé depuis Luther : le recul était suffisant pour les études locales et particulières que devaient nécessairement être presque toutes les monographies à venir. Aujourd'hui, en France, il n'est pas encore possible de procéder ainsi pour la Révolution de 89. Au village ou dans la petite ville, bien des familles vivent encore, confites dans leurs biens, et dont il n'est pas toujours aisé de rappeler que le grand-père jacobin s'est fait acquéreur de biens nationaux. Il faut attendre. En Allemagne, la Réforme se trouvait déjà plus lointaine de deux siècles que n'est aujourd'hui la Révolution en France. Les susceptibilités locales étaient mortes. Mais vivantes encore étaient les passions contradictoires que l'hérésie avait suscitées. Comme en 1555, deux églises coexistaient face à face. Longtemps elles avaient discuté théologie. Le rationalisme de l'*Aufklaerung* avait réduit au mutisme la polémique confessionnelle. L'histoire lui rendit la parole. Par la force des choses on eut deux écoles d'historiens, voire trois, qui progressèrent en se concurrençant : les catholiques, les protestants et les objectifs. A peu d'exceptions près, ces derniers se recrutent parmi les protestants. Il est plus facile à un luthérien qu'à un papiste de se libérer de toute arrière-pensée apologétique. Qu'est-ce en effet que le protestantisme même, sinon une libération indéfinie ?

Alors commence une des plus admirables séries de recherches qu'on sache en histoire. Pendant plus d'un demi-siècle, sans reprendre haleine, l'Allemand travailla. Ses efforts créèrent l'outillage actuel de la science historique. On en trouve donc l'énumération détaillée dans les bibliographies manuelles qui ont été notées au début de cet article. Aussi convient-il ici d'être aussi bref que possible. Trois ordres de questions étaient posées : les précurseurs et les prodromes, les réformateurs et la Réforme, les princes et l'empereur. L'Allemand les étudia simultanément.

La liste de ses travaux commence par une lacune. Il laissa à l'Anglais Drummond (1873) et aux Français Durand de Laur (1872) et Feugère (1874) le soin d'étudier *Erasme*. Au reste, ni l'un ni l'autre de ces auteurs n'a complètement réussi, et l'on doit constater qu'il n'existe pas aujourd'hui d'étude satisfaisante sur le plus grand peut-être des humanistes. Par contre Strauss et Boecking (1858 et ss.), le premier dans une biographie, le second dans une édition

critique d'*Ulric de Hutten* ont été si complets, qu'il fallut attendre jusqu'en 1891 avant que Szamatolski eût glané quelque inédit après eux. La correspondance de *Reuchlin* a été publiée par Geiger (1875), celle de *Mutianus Rufus* par Krause et Gillert (1885 et 1890), de *Beatus Rhenanus* par Horawitz et Hartfelder (1886), et parmi les biographies munies de textes originaux, on peut citer celles de *Jean Geiler de Kaysersberg* par Dacheux (en français, 1876), de *Boniface Amerbach* par Burckhardt-Biedermann (1894), de *Staupitz* par Kolde (1879). L'histoire des études, des universités et des écoles apparaît comme l'une des plus avancées. Pas d'université qui n'ait aujourd'hui ses annales, pas de professeur qui n'ait dans quelque recueil sa notice biographique. Les travaux généraux de Muther (1866), Kaemmel (1882), Paulsen (1885), Müller (1885-1886), et Hartfelder (1890) sont encore de nature monographique : chacun se place à un point de vue spécial, et ce sont encore des études de détail qu'on trouve dans la collection générale des *Monumenta Germaniae paedagogica* (depuis 1886). En revanche, la grande *Geschichte der deutschen Kunst* (1887-1891) contient des histoires synthétiques, dont la plus remarquable est sans doute la *Geschichte der deutschen Malerei* par Janitschek (1890), à côté de laquelle il faut placer les études capitales de Woltmann sur *Holbein* (1866-1868) et de Springer sur *Albert Dürer* (1892). En 1872 Baur et Weller ont étudié, chacun séparément, les pamphlets, feuilles volantes et pièces éphémères qui constituaient le journalisme d'alors. Liliencron s'est fait une spécialité des chants populaires (1865-1886). Et l'ensemble des croyances, des idées, des aspirations, des projets et des tentatives de réformes qu'élaborèrent plus ou moins confusément les humanistes, les théologiens, les artistes et les rêveurs de la fin du xve siècle, a inspiré des livres comme ceux de Voigt (1859), Lechler (1873), Gothein (1878), Geiger (1882), Keller (1885). Au point de vue politique, la correspondance de *Maximilien Ier* a été partiellement publiée par Le Glay (1839), Chmel (1845-1858), Kraus (1875) et Adler a décrit *Die Organisation der Centralverwaltung unter Kaiser Maximilian I.* (1886.)

Parmi les réformateurs, *Luther* tient naturellement la première place. Ses œuvres complètes ont été réimprimées à Erlangen (puis à Francfort) de 1826 à 1870 par Plochmann et Irmischer (puis Enders), pendant que sa correspondance faisait l'objet de publications spéciales dues à De Wette (1825-1828), Seidemann (1859),

Burkhardt (1866), auxquels on peut joindre Kolde avec ses *Analecta lutherana* (1883). Les propos de table, édités en premier lieu par Aurifaber (1566) ont été réédités critiquement par Fœrstemann et Bindseil (1844-1848 et 1863), on en a retrouvé quelques-unes des sources dans les notes originales de *Lauterbach* (p. p. Seidemann, 1872), de *Cordatus* (p. p. Wrampelmeyer, 1883), et de *Schlaginhaufen* (p. p. Preger, 1888). — Les travaux relatifs à *Zwingle* sont plus avancés encore. Les œuvres du réformateur suisse ont été publiées de 1828 à 1848, par Schuler et Schultess, et l'excellente biographie de Mœrikofer (1867-1869) est déjà remplacée par celle de Staehelin (1895-1897); actuellement, un groupe d'érudits suisses se propose de donner une édition nouvelle des œuvres de Zwingle, et les travaux préparatoires sont réunis dans une revue spéciale, *Zwingliana* (depuis 1897) que dirige Egli. — Les œuvres de *Mélanchthon* figurent — avec celles de *Calvin* — dans le *Corpus reformatorum* (p. p. Bretschneider et Bindseil, 1834-1860, avec supplément en 1874). Plusieurs monographies ont été consacrées à l'ami de Luther, notamment quand on a célébré le quatrième centenaire de sa naissance (1897); mais on attend toujours une biographie générale de Mélanchthon. — Baumgarten a réuni la correspondance de *Sleidan* (1881), Kawerau celle de *Juste Jonas* (1884), Vogt celle de *Bugenhagen* (1885); Goetzinger et Arbenz publient depuis 1875 les œuvres et la correspondance de *Vadian* (Watt) : travaux difficiles et méritoires, car les correspondances sont toujours, comme on sait, de qualité précieuse au point de vue critique. — Des incidents d'histoire locale, nous ne dirons rien, non plus que des épisodes particuliers, dont on pourrait dresser une liste chronologique complète rien que par une énumération de textes ou d'ouvrages récemment publiés. Il faut pourtant faire une place à part à la guerre des chevaliers et surtout à la jacquerie de 1525. Successivement, Oechsle (1830), Schreiber (1863-1866), H. Ulmann (1872), Baumann (1876-1879) et Schaefer (1894) ont donné des collections de textes, de plus en plus complètes et critiques, sur la guerre des paysans. Séparément ont été publiés, étudiés et commentés des documents contemporains, souvent très importants, comme la chronique de la ville de *Villingen* (p. p. Mone, 1850 et Roder, 1883), celle de *Philippe de Flersheim*, parent du chevalier Franz de Sickingen (p. p. Waltz, 1874), celle de *Laurent Fries* (p. p. Schaeffler et Henner 1876-1883), la correspondance d'*Ulric Arzt*

(p. p. Vogt, 1880), les notes de *Martin Cronthal* (p. p. Wieland, 1888), le journal de *Hans Lutz* (p. p. Adam, 1893). — L'étrange et dramatique épisode des anabaptistes a été la spécialité de Cornelius, qui n'a malheureusement pas achevé l'histoire (1855-1860), où il devait présenter d'ensemble ses recherches de détail, que complète, à un point de vue spécial, l'étude de Waitz sur *Wullenwever* (1855-1856). L'intéressant essai de Keller, *Geschichte der Wiedertaeufer* (1880) n'a pas entièrement remplacé les travaux antérieurs.

Quelques publications, de nature mixte, qui fournissent des documents aussi bien sur l'histoire politique que sur l'histoire religieuse, comme, par exemple, les *Urkunden* de Neudecker (1836, avec continuation), les *Erlaeuterungen* de Seidemann (1844, avec continuation), les *Beitraege* de Doellinger (1862-1882), surtout les mémoires de Druffel, *Kaiser Karl V. und die roemische Kurie*, 1544-1546 (1877-1890) et *Beitraege zur Reichsgeschichte*, 1546-1555 (1873-1896), d'autres encore, d'importance moindre, font la transition entre les livres spécialement consacrés à la Réforme et ceux qui considèrent surtout le caractère politique des événements. A vrai dire, les deux points de vue ne peuvent guère être dissociés ; mais il est certain que l'empereur Charles-Quint, sa politique en Allemagne et en Europe, le rôle de son frère Ferdinand en Autriche, les alliances des princes, la formation de la ligue de Smalcalde, les plans de Maurice de Saxe, le conflit entre la ligue et l'empereur et finalement la paix d'Augsbourg, constituent une série homogène d'événements, auxquels sont liées les destinées de la Réforme, et que pourtant la Réforme seule n'expliquerait pas entièrement. Il y a là un grand nombre de faits, qui intéressent directement l'histoire de France, non pas seulement à cause de la *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint* (que Mignet a racontée, 1858 et ss.), mais aussi, et peut-être plus encore, à cause des relations des princes luthériens avec François Ier et Henri II. Il ne s'est pas encore trouvé d'érudit pour mettre le public français bien au courant des résultats de l'enquête entreprise en Allemagne, notamment en ce qui concerne la ligue de Smalcalde.

Trois séries de sources ont été exhumées. Et d'abord les textes d'origine allemande. Ils se divisent en deux groupes. D'une part, ce sont les notes, journaux, annales, chroniques d'*Ottheinrich* (Otto-Henri) comte palatin de Neubourg (p. p. Freyberg dans sa

Sammlung, 1827 et ss.), de *Kilian Leib* (la 2e partie p. p. Doellinger, 1863; la 1re partie avait déjà été p. p. Aretin en 1806), de *Jean Kessler* (p. p. Goetzinger, 1861-1868), de *Christophe Scheurl* (p. p. Knaake, 1872), de *Jean Oldecop* (p. p. Euling, 1891) : par leur nature, ces textes ne diffèrent pas des chroniques contemporaines, dont la première apparition date de l'époque même de la Réforme. D'autre part, ce sont les correspondances politiques de villes, comme *Strasbourg* (p. p. Virck et Winckelmann, 1881 et ss.), ou de personnages comme le duc *Christophe de Wurtemberg* (p. p. Ernst, depuis 1901), et *Maurice de Saxe* (publiée depuis 1900, par Brandenburg, dont la biographie de Maurice de Saxe, quand elle sera achevée, remplacera sûrement les travaux précédents de Langenn, 1841 et de Voigt, 1876). D'une façon générale, il semble que le filon des « chroniques contemporaines » du XVIe siècle commence à s'épuiser, tandis que les « correspondances politiques », dont la publication commence à peine, réservent encore bien des découvertes importantes. — C'est d'ailleurs aux « correspondances politiques » que se rattache en grande partie la seconde série des documents relatifs à l'histoire politique de la Réforme. Il s'agit en effet de tous les textes qui émanent directement de *Charles-Quint* ou de son entourage immédiat. Inutile d'en montrer l'importance capitale. La publication en a commencé vers 1845, elle a été surtout active pendant les quinze années suivantes, et elle n'est pas encore complètement terminée aujourd'hui. La bibliographie en est assez compliquée, à cause du caractère cosmopolite de Charles-Quint lui-même, et du grand nombre de dépôts d'archives qui peuvent être utilisés. Aussi, l'œuvre n'a-t-elle pas été entreprise sur un plan d'ensemble. Les noms de Gachard en Belgique, de Le Glay en France, de Lanz en Allemagne, de Bradford en Angleterre, resteront liés, avec plusieurs autres, à cette belle suite de travaux. Aux lettres de Charles-Quint, il faut joindre ses mémoires ou *Commentaires* retrouvés d'une façon inespérée par Kervyn de Lettenhove (1862) et les notes de ses familiers, comme *Viglius van Zwichem* dont Druffel a publié le *Tagebuch* en 1877. Désormais, l'histoire de Charles-Quint était possible, et l'apparition de bibliographies critiques comme celles de Hoefler (1876-1878) sur les premières années et de Voigt (1874) sur les dernières années du règne, prouve qu'ici encore, la publication des textes inédits semble toucher à sa fin. — La troisième et dernière série de

documents n'a plus rien d'allemand par ses origines. Elle est tout italienne et, plus précisément, vénitienne. Ranke avait été l'un des premiers à signaler l'intérêt des textes diplomatiques vénitiens, et la publication en commença l'année même où parut le premier volume de la *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, en 1839. Plus aisément que pour la correspondance politique de Charles-Quint, il eût été possible d'organiser systématiquement le travail de l'édition. Il n'en fut rien. On publia séparément les « relations » puis les « dépêches », on procéda séparément par pays, par missions, et longue est la liste que dressent les manuels bibliographiques, depuis les *Relazioni* d'Alberi (1839 et ss.) jusqu'aux *Dispacci di Germania* de l'Académie de Vienne (1889 et ss.). Néanmoins, il est permis de croire qu'à présent les archives diplomatiques vénitiennes ont révélé la meilleure part de leurs richesses.

En résumé, le mouvement historique a été, comme l'histoire même de la Réforme, d'une vie intense. Il s'est manifesté avec une plénitude, une abondance, une variété vraiment extraordinaires. Il a eu l'unité de la méthode et le désordre qui devait résulter forcément du manque, presque total, d'organisation. Parfois, deux érudits se rencontrent et rivalisent à la même date sur la même question, tandis que d'autres problèmes restent en sommeil pendant de longues années. D'excellents ouvrages se sont rapidement annulés les uns les autres, et l'on est, par ailleurs, obligé de recourir à des ouvrages depuis longtemps vieillis. Malgré tout, le progrès réalisé a été considérable. Des récits trop tôt écrits, peu ont subsisté, mais les documents inédits qui ont été publiés restent comme autant d'acquisitions définitives pour l'histoire, et le demi-siècle dont on vient de retracer brièvement le travail, a retrouvé, à lui seul, un total de textes originaux qui est certainement bien supérieur, par la qualité et la quantité, à tout ce que les deux siècles précédents avaient su réunir.

IV.

Un tassement s'opéra, qui se place dans le dernier quart du XIXe siècle. Déjà, vers le milieu du siècle, il y avait eu un premier effort pour coordonner les résultats acquis. De là, les histoires de

la Réforme qu'écrivirent Neudecker (1843-1845), Doellinger (1846-1848), Joerg (1851), Haeusser (1868), pendant que Weber donnait la première édition de son *Allgemeine Weltgeschichte* (1857-1881) où le XVIe siècle est particulièrement bien étudié (cf., du même auteur, *Zur Geschichte des Reformationszeitaltes*, 1874). En 1859, Sybel fonda la *Historische Zeitschrift* qui accueillit désormais (concurremment avec le *Historisches Taschenbuch* qui avait commencé à paraître dès 1830 sous la direction de Raumer) d'excellents articles sur la Réforme. A Elberfeld, un groupe d'historiens et de pasteurs publia, en deux séries, les *Leben und ausgewaehlte Schriften der Vaeter und Begründer der reformirten Kirche* (1857-1862) et *der lutherischen Kirche* (1861-1875). Mais ces premières tentatives de publications générales étaient, sans doute, prématurées, ou plutôt, c'est au moment même où elles se terminaient que commença, à vrai dire, le grand effort de systématisation par où l'histoire allait récapituler ses gains récents. Le dernier en date des ouvrages publiés dans la collection d'Elberfeld se trouve, en effet, aujourd'hui, le premier de toute une série dont on peut dire, sans exagération, qu'elle donne exactement, le bilan de la science.

C'est le *Martin Luther, sein Leben und seine Schriften* de Koestlin. La première édition a paru en 1875, la deuxième en 1883 pour l'anniversaire du Réformateur ; d'autres ont suivi. L'ouvrage est devenu classique. Il est, dans sa solidité compacte, un modèle d'information sûre, complète, critique. Il a remplacé les biographies antérieures, dont les plus intéressantes étaient celles de Meurer (1843-1846) et de Juergens qui, d'ailleurs, ne traitait que de la jeunesse de Luther (1846-1847), et il n'a pas été remplacé par les biographies subséquentes, généralement plus courtes, plus lisibles et parfois plus brillantes de Plitt et Petersen (1883), de Lenz (1883), du Français Kuhn (1883-1884), de Kolde (1884-1893) et de Berger (1895-1898). Au cours des fêtes organisées pour le quatrième centenaire de la naissance de Luther (1883), il fut décidé qu'on donnerait une *Kritische Gesammtausgabe* des œuvres du Réformateur. Les premiers volumes publiés depuis par Knaake et Kawerau, tout en marquant un progrès considérable sur les précédentes éditions d'Erlangen et Francfort, n'apparaissent pourtant pas comme absolument définitifs, tant il reste encore d'inconnues dans les collections des archives et des bibliothèques.

En 1876, un an après Koestlin, J. Janssen publiait le premier fascicule du tome Ier de sa monumentale *Geschichte des deutschen Volkes seit dem Ausgang des Mittelalters*. Les trois premiers volumes, qui poussent le récit jusqu'en 1555, ont paru de 1876 à 1881. Ils obtinrent le plus grand succès de librairie de toute l'historiographie allemande de la Réforme. En 1897, était mise en vente la dix-huitième édition du tome II, tandis qu'il avait fallu près d'un demi-siècle à la *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation* de Ranke pour atteindre lentement sa sixième édition en 1881-1882, dans les *Saemmtliche Werke* du maître (t. I à VI). On a parfois comparé Janssen à Taine. Ils ont, en effet, ce caractère commun de n'être pas des historiens, au sens vrai du mot. Taine subordonne les faits qu'il rassemble à une conception philosophique sur la mentalité française au temps de la Révolution ; Janssen subordonne les faits qu'il rassemble à la glorification de l'Église catholique romaine et de la nation allemande sous la houlette papale. Aussi, a-t-il été très vivement attaqué. La polémique fut aiguë, surtout dans les années 1881-1883. Janssen écrivit *An meine Kritiker* (1882), puis *Ein zweites Wort an meine Kritiker* (1883). S'il établit que tel de ses adversaires (Ebrard, par exemple) n'était pas moins tendancieux que lui-même, mais du point de vue protestant ; s'il protesta de sa bonne foi, que, très certainement, on n'a pas le droit de mettre en doute ; s'il justifia plusieurs passages contestés de son ouvrage ; par contre, il est certain que ni Baumgarten, ni Koestlin, ni Lenz (pour ne citer que ceux-là) n'ont tort quand ils nient son impartialité. Janssen est un homme de parti. Cette réserve faite — et elle est capitale — hâtons-nous d'ajouter que le succès de Janssen se justifie par les raisons les plus sérieuses. Les faits sont groupés et exposés avec talent, surtout dans les premiers volumes (la composition est moins ferme dans les suivants). Il est possible que la critique des textes ne soit pas toujours suffisante, mais Janssen a eu le mérite, de plus en plus rare chez les historiens allemands, de fournir toujours ses références, et sa documentation est considérable : tout ce qui a paru sur la Réforme allemande a été lu, dépouillé, analysé. Enfin, et c'est là peut-être le mérite le plus éminent de l'ouvrage, la Réforme est placée dans son milieu historique. Même, ce n'est pas, à proprement parler, une histoire de la Réforme que Janssen a voulu écrire, mais, comme le titre l'indique, une histoire du peuple allemand pendant une période

déterminée. Le récit ne commence pas en 1517, brusquement ; mais il remonte au xve siècle. Et Janssen ne se place pas seulement au point de vue politique ou ecclésiastique : il décrit toutes les manifestations matérielles et morales de la vie allemande. La Réforme n'est d'abord qu'un des *allgemeine Zustaende* (sous-titre des t. I et II) dont est faite l'Allemagne d'alors et si elle devient ensuite une *politisch-kirchliche Revolution* (sous-titre des t. II et III), ce n'est que par une déviation funeste de la culture allemande d'avant 1517. Janssen n'a été, proprement, l'initiateur ni de l'histoire des origines, ni de l'histoire de la civilisation, mais il est le premier qui les ait annexés définitivement, et avec un art consommé, à l'histoire de l'Allemagne au xvie siècle.

Peu après l'apparition du troisième volume de Janssen, Bezold donnait à l'*Allgemeine Geschichte in Einzeldarstellungen* (p. p., Oncken) une *Geschichte der deutschen Reformation*, qui parut par fascicules de 1886 à 1890. La belle ordonnance des parties, la lucidité d'une intelligence sérieuse, attentive et impartiale autant qu'on peut l'être en histoire, l'exactitude des faits, l'information solide et discrète, le style précis et vivant : toutes ces qualités si rarement réunies font du livre de Bezold une maîtresse œuvre, sinon même un chef-d'œuvre. Il est bien regrettable que, conformément au plan suivi dans la collection Oncken, l'auteur n'ait pu donner ses références. Mais s'il existe actuellement un ouvrage qui soit digne d'être comparé avec celui de Ranke, ne fût-ce que pour juger des progrès de l'historiographie allemande et de la connaissance de la Réforme, c'est bien celui-ci. En France on a traduit Janssen et non Bezold. Mais semblablement on a traduit la *Geschichte der Paepste seit dem Ausgang des Mittelalters* du catholique Pastor, et non l'admirable *Geschichte des Stadt Rom... bis zum XVI. Jahrhundert* de Gregorovius. Les éditeurs font leur métier : ils savent très bien qu'une traduction d'histoire étrangère sera d'une vente plus sûre parmi nous, si elle est teintée d'ultramontanisme et d'antiprotestantisme. Ils s'assurent ainsi double clientèle : les historiens et les pieuses gens.

De 1887 à 1892, Egelhaaf a publié dans la *Bibliothek deutscher Geschichte* (p. p. Zwiedineck-Südenhorst) une *Deutsche Geschichte im XVI. Jahrhundert bis zum Augsburger Religionsfrieden* qui est très complète et consciencieuse, et qui même, à certains égards, pourrait servir de livre de références, à la ma-

nière des regestes impériaux du Moyen Age, si malheureusement les renvois aux sources n'étaient trop clairsemés.

Egelhaaf étudie avec une particulière attention le caractère politique de la Réforme. Quant à l'histoire politique proprement dite, elle a été narrée par H. Ulmann dans son *Kaiser Maximilian I.* (1884-1891) et par Baumgarten dans sa *Geschichte Karls V.* (1885-1892) qui est restée inachevée par suite de la mort de l'auteur. Les trois premiers volumes mènent le récit à peu près jusqu'au milieu du règne. Depuis Perizonius et Robertson, personne n'avait osé aborder de première main l'histoire générale du règne de Charles-Quint, et les deux travaux d'ensemble les plus récents se rapportaient spécialement, l'un, celui de Henne, à la *Belgique* (1858-1859), l'autre, celui de Leva (1863-1894) à l'*Italie*. Baumgarten n'était pas inférieur à la tâche extraordinairement ardue qu'il avait entreprise.

Ainsi, de 1875 à 1892, presque simultanément, Koestlin, Janssen, Bezold, Egelhaaf, Ulmann, Baumgarten combinent, chacun à sa manière, tout ce que cinquante ans d'érudition intensive avaient accumulé de textes et d'idées. On a pu noter d'autre part que sous les principales rubriques où nous avons sommairement résumé les recherches en cours, la plupart des ouvrages de caractère quelque peu compréhensif, dataient également des mêmes années. Tous les répertoires bibliographiques signalés en tête de cet article sont nés aussi, ou ont été remaniés à cette époque. Enfin, des mouvements profonds s'opèrent dans les cadres des revues, périodiques et collections où s'agrègent et se centralisent les études de détail.

La *Historische Zeitschrift* et le *Historisches Taschenbuch* continuent à paraître, mais les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, fondées en 1862, terminent en 1886 leur utile et honorable carrière. Elle ont pour leur succéder la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* (1889). En 1877, est créée la *Zeitschrift für Kirchengeschichte* (dirigée par Brieger) qui a publié un grand nombre d'articles sur la Réforme considérée surtout au point de vue théologique et ecclésiastique. Plusieurs périodiques locaux apparaissent, qui sont presque tous fort bien rédigés. Enfin, en 1883, lors des fêtes de Luther, une « Société pour l'histoire de la Réforme » a été constituée, qui depuis a publié régulièrement une abondante série de monographies sous le titre commun de *Schrif-*

ten des Vereins für Reformationsgeschichte. De son côté, la Société catholique d'histoire, qui s'est placée sous le patronage du nom de Goerres (mort en 1848), la *Goerres-Gesellschaft*, édite depuis 1880 un *Historisches Jahrbuch* et depuis 1892 des *Quellen und Forschungen*. Plus tard, en 1898, Pastor a fondé une bibliothèque dont le titre indique suffisamment l'esprit et le but : *Erlaeuterungen und Ergaenzungen zu Janssens Geschichte des deutschen Volkes*. Parmi les collections nouvelles qui datent du même temps, nous ne mentionnerons que les *Publicationen aus den K. Preussischen Staatsarchiven*, dont le premier volume porte le millésime de 1878. Trois publications importantes pour l'histoire de la Réforme y ont déjà paru : la correspondance du Landgrave *Philippe de Hesse* avec *Bucer* (p. p. Lenz, 1880-1891), les documents pour l'histoire de la Réforme dans le duché de *Prusse* (p. p. Tschackert, 1890) et la politique du dernier grand-maître en Prusse, *Albert de Brandebourg* (p. p. Joachim, 1892). Il est hors de doute que les quinze ou vingt ans qui vont de 1875 à 1890-1895 marquent une étape importante de l'historiographie de la Réforme en Allemagne. Confusément, on a senti qu'il était temps de réorganiser le travail et de dresser le compte des progrès réalisés depuis Ranke.

V.

Une nouvelle période commençait qui dès à présent, et si courte qu'elle soit, offre cependant plusieurs caractères originaux.

De nouveaux textes, dont l'importance est de premier ordre, sont mis à jour. Ils constituent deux séries. — Les uns sont allemands : ce sont les actes des diètes impériales sous le règne de Charles-Quint. Ils sont édités sous les auspices de la Commission historique de l'Académie des sciences de Munich. Deux volumes ont paru (p. p. Kluckhohn, 1893, et p. Wrede, 1896) sous le titre de *Deutsche Reichstagsakten :* ils ne dépassent pas l'année 1521. C'est dire quelle abondance de textes ils fournissent. Au reste les historiens n'ignoraient pas l'existence du filon nouveau et c'était justement parce qu'ils le savaient très riche, aux sondages qu'ils y faisaient, qu'ils avaient jusqu'à présent reculé d'en entreprendre la longue et difficile publication. — Tout au contraire, l'autre série

de documents était restée close aux érudits, et on ne pouvait qu'en soupçonner l'intérêt considérable. Il fallut le libéralisme éclairé du pape Léon XIII pour les livrer enfin à l'histoire. Les *Analecta romana* et les *Monumenta Vaticana* de Laemmer (1861), les *Monumenta* de Balan (1883-1885) avaient déjà révélé, mais d'une manière très incomplète et défectueuse, quelques-uns des textes romains. Lorsque les archives du Vatican furent enfin ouvertes aux chercheurs, il apparut de suite que les relations des nonces pontificaux ne le cédaient en rien aux dépêches des ambassadeurs vénitiens. En 1888, le gouvernement prussien fondait à Rome le *K. Preussische historische Institut in Rom* qui, en 1891, s'entendit avec l'*Istituto Austriaco di studii storici* pour publier en commun les *Nuntiaturberichte aus Deutschland nebst ergaenzenden Actenstücken* de 1533 à 1585. La première série (1533-1559) et la troisième (1572-1585) devaient être publiées par les Prussiens, la seconde (1560-1572) par les Autrichiens. Le premier volume de la première série parut en 1892 et sous l'énergique direction de Friedensburg, le travail est dès maintenant presque achevé. Un complément publié par Dittrich dans les *Quellen und Forschungen* de la *Gœrres-Gesellschaft* (1892) semble avoir été fort négligemment édité ; dans les *Beitraege* qu'il donne depuis 1892 à la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, ainsi que dans ses *Quellen und Forschungen* (1897) Friedensburg a, au contraire, fourni de nouvelles preuves de sa sûreté de méthode et de son adresse dans les recherches. Les documents des nonciatures sont d'un rendement élevé en détails inédits, et pour ne citer qu'un exemple, l'histoire de la diète de Worms a été comme renouvelée grâce aux rapports du nonce *Aléandre* que Friedensburg, Brieger, Heydemann, Hausrath, K. Jansen, Kalkoff ont récemment étudiés, commentés, élucidés, publiés, utilisés et critiqués de toute manière. Une partie de ces travaux a été rendue accessible au public français par Paquier dans sa thèse de doctorat ès-lettres, intitulée : *L'Humanisme et la Réforme : Jérôme Aléandre... de 1480 à 1529* (1900).

Ce n'est pas tout. L'historiographie actuelle de l'Allemagne au temps de la Réforme ne trouve pas seulement de nouveaux documents, et si importants que la période actuelle de son développement pourrait être qualifiée de « romaine » comme la précédente avait été « vénitienne », elle s'oriente autrement. L'étude des faits économiques et sociaux entre maintenant dans la

science. Les considérations toujours un peu vagues, sous leur apparence de pittoresque précision dont se contentait l'ancienne *Kulturgeschichte* et qui satisfaisaient encore Janssen, sont tenues pour insuffisantes. Des faits plus sûrs, mieux critiqués, des chiffres ou du moins des approximations numériques, des essais de statistique paraissent aujourd'hui nécessaires. Et puis, les questions économiques et sociales sont d'actualité : les préoccupations du présent se répercutent dans l'étude du passé. De là tout un ordre nouveau de travaux. L'initiateur a été, si nous ne nous trompons, Schmoller, l'illustre économiste-historien. En 1860, il publia, dans la *Tübinger Zeitschrift für Staatswissenschaft* un article intitulé : *Zur Geschichte der nationalœkonomischen Ansichten in Deutschland waehrend der Reformationsperiode ;* la même question était reprise en 1861 par Wiskemann, dans sa *Darstellung der in Deutschland zur Zeit der Reformation herrschenden nationalœkonomischen Ansichten* et elle était traitée de manière compréhensive par Roscher, en 1874, dans sa *Geschichte der Nationalœkonomik in Deutschland*. Des monographies vinrent ensuite, dont la dernière en date est celle de Ward : *Darstellung und Würdigung der Ansichten Luthers* (1898) : on avait, en somme, commencé par l'histoire des doctrines économiques. Restaient à connaître les faits économiques. De nouveau Schmoller montra la voie. Dans sa revue de Tubingue il publia, en 1871, un mémoire intitulé : *Die historische Entwickelung des Fleischkonsums... bis zum 30 jährigen Kriege*. Comme il arrive souvent au début d'études neuves, les travaux qui suivirent sont des essais anticipés de méthode et de synthèse. Citons Jastrow, *Die Volkszahl deutscher Staedte zu Ende des Mittelalters und zu Beginn der Neuzeit* (1886), Lamprecht au tome afférent de sa retentissante histoire d'Allemagne (1894) et Ehrenberg, *Das Zeitalter der Fugger : Geldkapitel und Creditverkehr im XVI. Jahrhundert* (1896). Kluckhohn a eu une intéressante discussion avec Janssen à propos du mémoire, *Zur Geschichte der Handelsgesellschaften und Monopole im Zeitalter der Reformation*, qu'il avait inséré dans les *Historische Aufsaetze*, dédiés à la mémoire de Waitz (1886). Sur les études particulières les plus récentes, on pourra consulter l'article de Doren, *Neuere Arbeiten zur Bevoelkerungs- und Sozialstatistik des XV. und XVI. Jahrhunderts* dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, Neue Folge, Monatsblaetter*, 1897.

Aucun signe de lassitude n'est visible et la période actuelle de l'histoire allemande de la Réforme ne semble, jusqu'à présent, inférieure en rien à la précédente. On peut même espérer d'elle un dernier progrès, qui, jamais encore, n'avait pu être réalisé. Au lieu de continuer à travailler en ordre dispersé, comme par le passé, chacun pour soi, avec beaucoup d'efforts, très actifs sans doute, mais cahotiques et cahotants et presque anarchiques, les ouvriers de science paraissent avoir, maintenant, quelque tendance à l'entente, à la coordination amiable. Ils commencent à comprendre qu'ainsi ils réussiront plus vite et à moins de frais. Depuis longtemps, déjà, la *Gesellschaft für aeltere deutsche Geschichtskunde* a prouvé, en Allemagne, combien il était utile de discipliner le travail. Mais elle a limité elle-même son programme à l'année 1500, considérée comme date extrême de ses études. Il suffirait d'étendre au XVIe siècle l'organisation dont a bénéficié l'histoire du Moyen Age allemand. Bien des années s'écouleront encore avant que la Réforme ait son corps de textes, sa revue générale, ses bibliographies critiques de sources, ses tables, ses regestes, ses catalogues et ses inventaires uniformes. Peut-être même n'y arrivera-t-on jamais, car, si le Moyen Age germanique est le patrimoine commun de tous les Allemands d'aujourd'hui, le XVIe siècle n'est pas encore unifié dans la mémoire des hommes, et l'exemple de Janssen a prouvé que de nos jours un catholique, même très allemand, a quelque peine à considérer comme un ancêtre Luther qui, pourtant, était très allemand, lui aussi. Malgré tout, plusieurs des faits qui ont été signalés plus haut peuvent être considérés comme d'encourageants indices. L'organisation bibliographique, qui est une des plus importantes, est achevée depuis une vingtaine d'années, et fonctionne à souhait. Les textes les plus importants sont édités une fois pour toutes sous le patronage des corps savants et même quand il le faut, après entente internationale. Les monographies, elles-mêmes, s'abritent sous le titre commun de séries formées en bibliothèques. Et la science de l'histoire ne sera définitivement constituée qu'après qu'on aura réussi à organiser le travail, tout en sauvegardant la liberté des recherches et des conclusions.

G. Pariset.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

LA VIE INDUSTRIELLE EN FRANCE

DE LA RENAISSANCE A LA RÉVOLUTION

Sous l'influence obsédante des problèmes économiques et sociaux contemporains, et sous l'empire d'une curiosité qui dirige les recherches historiques vers la structure intime des sociétés, des érudits ont écrit, dans les dernières années, un certain nombre d'ouvrages qui modifient nos connaissances sur le régime industriel, depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution. Le livre de M. d'Avenel, malgré les critiques soulevées par sa méthode, a, pour ainsi dire, marqué le commencement d'une période de recherches. C'est parmi les études parues depuis 1895 jusqu'en 1901 que j'essaierai de recueillir les notions nouvelles. Aussi bien la littérature historique courante et l'enseignement des Facultés semblent avoir vulgarisé les connaissances precédemment acquises.

I

CORPORATIONS JURÉES ET MÉTIERS LIBRES. — LA GRANDE ET LA PETITE INDUSTRIE. — INDUSTRIES TRADITIONNELLES ET INDUSTRIES NOUVELLES.

Ce fut, pendant longtemps, une idée généralement reçue que l'organisation universelle du travail était, sous l'ancien régime [1],

1. Je signale : Germain Martin, *Histoire de l'industrie en France avant 1789* (bibliographie), Paris, 1899, in-8.

soumise au système corporatif. Cette idée reposait sans doute sur l'étude unique et, d'ailleurs, insuffisante, de la vie urbaine au moyen âge. On a imaginé, avec simplisme, que ce régime corporatif, décrit dès le XIIIe siècle, et dont la survivance était attestée au XVIIe siècle, par des procès célèbres comme au XVIIIe siècle par les réformes de Turgot, était le cadre de l'industrie. Tout récemment encore, un livre de M. Martin Saint-Léon tentait de renforcer cette croyance[1]. Mais aujourd'hui, cette conception est complètement ruinée. La corporation a sa place, mais, somme toute, restreinte, dans l'histoire des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

MM. Fagniez, Hauser, Boissonnade, Germain Martin confirment cette idée que le métier libre était une forme de l'organisation du travail beaucoup plus répandue, à l'époque que nous étudions, que la corporation jurée[2]. Il en avait été de même au moyen âge, et cela n'est pas inutile à signaler ici pour écarter la pensée qu'un changement aurait bien pu se produire entre cette époque et les temps modernes ; le système corporatif a manifesté sa caducité dès la fin du XVe siècle, il est vrai, mais au moment de sa pleine vigueur, il n'avait jamais pu étreindre ni toute l'organisation industrielle urbaine, ni l'organisation industrielle rurale. Et, ce serait se refuser à comprendre l'un des caractères les plus intéressants de l'évolution économique de la France, entre le XVIe et le XIXe siècle, que d'ignorer, ou de passer sous silence, toute industrie libre, domestique, rurale qui fournissait de toiles et de draps grossiers les habitants des campagnes ; cette industrie ménagère subsistait encore à la fin du XVIIIe siècle, et n'a disparu qu'à l'époque contemporaine. Si médiocres que fussent les produits de son activité (quelques aunes de mauvaises toiles ou de draps grossiers dans chaque famille de paysans), l'ensemble représentait une production assez considérable qui n'a cessé qu'à l'heure où la grande industrie a fabriqué à meilleur compte.

D'autre part, les villes à jurandes sont encore la minorité au XVIe siècle. Comme dans les campagnes et dans les bourgades, dans

1. Martin Saint-Léon, *Histoire des Corporations de métiers*, Paris, 1897, in-8°.

2. Fagniez, *L'économie sociale de la France sous Henri IV*, in-8, Paris, 1897. — Hauser, *Ouvriers du temps passé*, in-8, Paris, 1899. — Boissonnade, *Essai sur l'organisation du travail en Poitou depuis le XIe siècle jusqu'à la Révolution*, 2 vol. in-8, Paris, 1900. — Germain Martin, *La grande industrie à l'époque de Louis XIV*, Paris, in-8. Du même, *La grande industrie en France sous le règne de Louis XV*, Paris, 1900, in-8°.

la plupart des villes, les métiers étaient libres. Quiconque possédait un capital suffisant pour louer une boutique et un atelier, nourrir et élever des apprentis, payer le salaire des compagnons, pouvait tenter fortune à ses risques et périls, et sans avoir à solliciter une autorisation ni de l'autorité municipale, ni de l'autorité royale. Cet état de choses a subsisté durant toute la période que nous étudions et les efforts de la royauté ont été vains — comme on verra — pour le modifier complètement. Voici donc qui apparaît, avec une parfaite lucidité : la plus grande partie du régime industriel échappe à la jurande. C'est même un fait intéressant et frappant à signaler que la ville de Lyon, cité industrielle par excellence, où le travail de la soie et la typographie occupaient tant de bras, se dérobait précisément, et d'une façon générale, à l'organisation corporative [1].

On a, d'ailleurs, pu constater la proportion des métiers libres et des métiers jurés, dans quelques villes de France, au XVIIIe siècle, après deux cents ans d'efforts pour favoriser le système de la jurande. A Thouars, on ne trouve que quatre corporations jurées : sergers, chirurgiens, apothicaires, perruquiers ; et la première seule concerne un travail industriel. A Châtellerault, en 1738, 14 corporations et 35 métiers libres ; à Poitiers, on ne trouve, en 1708, que la moitié des métiers qui soient jurés. Paris, Amiens, Troyes et Châlons ont plus de corporations jurées que Poitiers ; Chinon, Amboise, Loches en ont moins [2]. Il faut remarquer, et l'exemple de Thouars est frappant, que les professions libérales dominent parmi les corporations jurées.

C'est encore au travail libre que se rattache le type moderne de la Fabrique. D'abord, apparaissent quelques fabriques, très rares, au XVIe siècle [3] ; elles se multiplient au XVIIe. En réalité, les métiers, jurés ou libres, ne représentaient que de petites entreprises industrielles, un artisan-patron entouré d'une dizaine ou douzaine d'ouvriers, les compagnons et les apprentis. La fabrique réunit un nombre considérable de travailleurs : cinquante, cent et parfois plus encore. Si nous exceptons ces fabriques dont le roi est pro-

1. Pariset, *Histoire de la fabrique lyonnaise*, étude sur le régime social et économique de l'industrie de la soie à Lyon depuis le XVIe siècle, Lyon, in-8, 1901, ch. I, II, III.

2. Boissonnade, *op. cit.*, t. II, p. 1-36.

3. Louis XI installe une manufacture de soie à Tours ; François Ier crée la fabrique de tapis à Fontainebleau et la manufacture d'armes de Saint-Étienne.

priétaire (institutions analogues à nos manufactures nationales, et les deux principales sont les Gobelins et la Savonnerie), nous trouvons les manufactures royales, celles dont le roi est le protecteur [1]. Ce sont les plus nombreuses, naturellement. Les nobles peuvent s'intéresser à leur exploitation sans courir le risque de déroger. Les directeurs et les ouvriers sont favorisés de la jouissance d'un certain nombre de privilèges. Le roi prête des locaux pour ces manufactures, avance de l'argent sans réclamer d'intérêts ; il engage les États Provinciaux à suivre son exemple. Ces manufactures royales ont le droit de marquer leurs marchandises avec une estampille spéciale. — Colbert contribua à la prospérité de ces manufactures, mais la plupart lui survécurent peu, et disparurent dans la période qui s'étend de 1700 à 1712. Néanmoins, au milieu de la ruine générale, les fabriques de draps du Languedoc, de Sedan, Rouen, Amiens, Abbeville subsistèrent. Le système des manufactures prospère surtout après l'expérience du système de Law ; les entreprises industrielles et commerciales furent alors en faveur ; or, les manufactures exigent de gros capitaux ; vers 1760, on est à l'apogée, mais des désastres financiers amenèrent une période de ruine et de crise qui est au paroxysme vers 1786. Dans la France du XVIIIe siècle, c'est grâce à la multiplication des fabriques, manufactures, usines à feu et à eau, et à l'exploitation — à ses débuts — des houillères, que se dessinent les régions industrielles, îlots aux contours encore indécis, au milieu de la France agricole.

Ainsi donc, à la fin de l'ancien régime, ce n'est pas dans le cadre unique de la corporation jurée que se développe la vie industrielle ; la rudimentaire industrie rurale est libre, libres aussi la plupart des métiers urbains, libres les manufactures ; maîtrises et jurandes ne règnent donc que sur un domaine restreint de l'industrie.

Ces premiers résultats proviennent aussi des travaux spécialement consacrés à la grande industrie. Les ouvrages de MM. Des Cilleuls et Germain Martin ont apporté une précieuse contribution

1. La manufacture royale est définie de la façon suivante dans le dictionnaire de Savary des Brulons : « C'est une manufacture établie en conséquence de lettres patentes des rois. Il y a quantité de manufactures à qui cette qualité honorable appartient en vertu de leur établissement, mais il y en a aussi plusieurs qui la prennent sans titre et pour se donner du crédit et de la réputation. Cet abus s'était particulièrement glissé dans les manufactures de draperies. Louis XV y a pourvu par un arrêt de son conseil d'État qu'on reporte ailleurs. V. *marque*. »

à l'histoire économique des temps modernes[1] ; mais leur conception de la grande industrie risquerait de fausser le sens de l'histoire si on isolait le résultat de leurs recherches. Suivant une notion qui est, en réalité, celle de l'époque contemporaine, et peut-être sur l'examen de quelques caractères purement extérieurs, ces auteurs ont donné, de la grande industrie, une description qui laisse en dehors une multitude d'exploitations que l'on doit, à juste titre, ranger dans la catégorie de la grande industrie.

MM. des Cilleuls et Germain Martin ont été principalement préoccupés des entreprises industrielles qui apparaissent au XVIIe siècle, se développent au XVIIIe et qui ont tous les traits de nos grandes entreprises contemporaines ; ils ont étudié les grands ateliers et les grandes usines à feu ou à eau, les grandes exploitations des mines et des carrières. Ces entreprises, qui exigeaient alors, comme de nos jours, un gros capital et un nombreux personnel, se sont opposées dans leur esprit aux petits ateliers précédés de boutiques qu'artisans de métiers libres et jurés détenaient dans les villes. Ici, ce serait la petite industrie et là, ce serait la grande.

Mais cette conception est insuffisante ; en réunissant les résultats de leurs recherches sous le titre : la grande industrie, ils nous devaient une définition assez compréhensive pour ne pas omettre une partie du travail national sous l'ancien régime. Ces deux mots : *grande industrie*, *petite industrie*, sont d'une langue exclusivement contemporaine ; l'ancien régime a connu l'*atelier*, la *manufacture*, l'*usine* ; il n'a pas employé ces deux expressions que les économistes ont introduites dans le vocabulaire historique sans les définir. En réalité, pour n'avoir voulu considérer que les locaux où se fait le travail industriel, nos historiens ont rétréci le seul sens raisonnable qui s'attache à ce terme : la *grande industrie*. Si la langue des économistes n'est pas essentiellement dépourvue de sens, il faut comprendre que petite industrie correspond à ce phénomène économique : une production très restreinte, limitée aux exigences du marché local ; la grande industrie, c'est alors cette production plus considérable, destinée au marché régional, national ou mondial. Qu'importe alors le lieu où se fabrique la marchandise ?

1. Germain Martin, *op. cit.* — Des Cilleuls, *Histoire et régime de la grande industrie en France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, in-8, 1898.

Il est bien évident que la plupart des industriels au moyen âge n'ont eu en vue que l'exploitation du marché local ; ils ont tenté de l'accaparer, et la *maîtrise* était le moyen d'accaparement ; la clientèle et les bénéfices étant limités, ils avaient limité le nombre des maîtres ; ils avaient limité même le nombre des apprentis et des compagnons, et ce régime, qui excluait toute concurrence extérieure, (si ce n'est à l'époque des foires) a engendré, à la fois, la stabilité et le bien-être et la paix sociale par la limitation du nombre des travailleurs qui, comme leurs maîtres, jouissaient d'un privilège. Mais ces conditions devaient disparaître ; elles n'étaient réalisables qu'autant que le marché local serait fermé à la concurrence extérieure. La facilité des communications à travers des provinces réunies sous un même gouvernement devait amener une perturbation[1] ; le monopole des corporations, qui était une réalité au moyen âge, devint illusoire dans les temps modernes. La corporation jurée ne pouvait subsister que pour quelques industries : celles de l'alimentation, du vêtement et de l'ameublement, en particulier.

Ainsi donc, que la petite industrie ait été protégée par la corporation, que le petit atelier ait été le cadre de la vie industrielle urbaine généralement, cela ne signifie point que, dans quelques villes, un grand nombre de petits ateliers n'aient travaillé pour des marchés lointains. On aura bien de la peine à croire que Ypres, Gand, Bruges, Douai, au XIIIe siècle, qui avaient des milliers de métiers, qui répandaient leurs draps dans toute la chrétienté, fussent des villes de petite industrie, parce que nul maître n'avait plus de dix à douze compagnons. En réalité, tous ces maîtres travaillent pour de gros marchands et peut-on dire que l'industrie est isolée du commerce, qu'il peut y avoir grand commerce et petite industrie, lorsqu'on sait que les marchands maîtres de l'échevinage réglementaient la fabrication ? Ils pouvaient être, en un mot, les organisateurs de l'industrie et comme ses adminis-

1. C'est là le phénomène que signale G. d'Avenel : « A toutes les raisons qui empêchaient les corporations d'être maîtresses du prix des choses.... il faut donc ajouter les foires. Si leur utilité (des foires) cessa d'être appréciée, si leur rôle diminua insensiblement jusqu'à disparaître, c'est que de nouveaux avantages furent offerts aux consommateurs. Les boutiques des « merciers-grossiers » devinrent le dépôt permanent de toutes sortes de marchandises, depuis les étoffes précieuses jusqu'aux plus communes, depuis la quincaillerie et les bijoux jusqu'aux vins en barriques et aux jouets. » *Paysans et ouvriers*, depuis sept cents ans, Paris, 1899, in-16, p. 339-340.

trateurs, sans courir les risques de l'exploitation [1]. Or, c'est cette même forme, ou à peu près, de l'industrie que nous retrouvons aux XVIe siècle dans l'industrie soyeuse à Lyon.

Lyon, dès le XVIIe siècle, métropole française de l'industrie soyeuse, qui tisse pour toute la France, en concurrence avec Tours et avec Nîmes, ne connaît ni les corporations jurées, ni les manufactures. C'est en 1536 que naît la fabrique lyonnaise de la soierie; dans la ville « il est loisible à tout artisan de travailler de son métier, en boutique, ouvroir, chambre ou autrement, sans y être troublé ni empêché, sans ombre de n'avoir fait chef-d'œuvre ni expérience ». Il lui suffit d'être enregistré par le Consulat. « Les grands ateliers sont très rares, dit M. Pariset, que nous analysons dans cette étude. L'organisation de la Fabrique lyonnaise a, dès son début, le caractère qu'elle a conservé d'être composée de petits ateliers indépendants. Au XVIe siècle le chef d'atelier fabrique des étoffes qu'il vend lui-même. Atelier et boutique ne font qu'un [2]. » Les ateliers sont agglomérés dans le centre de la ville pour rendre plus facile la surveillance des maîtres gardes. On désigne les maîtres qui n'ont pas assez de fortune pour acheter la matière première, et fabriquer des étoffes leur appartenant, sous le nom de *maîtres ouvriers à façon* pour les distinguer du *maître fabricant* « qui a assez de capitaux pour produire des étoffes qu'il vend lui-même ». Il y a, en outre, les *marchands* qui confient la soie aux maîtres ouvriers.

Naturellement un conflit est né entre ces trois groupes; un rapprochement naturel coalisait *marchands* et *maîtres-ouvriers*, contre les *maîtres fabricants*. Au fond c'est la rivalité des deux systèmes. Le règlement de 1667 prend des précautions contre les maîtres-ouvriers et ouvriers dépositaires de soie à ouvrer; les sanctions sont d'une sévérité féroce (Pariset, p. 98). Dès qu'il fut connu, l'émeute éclata en ville; on la calma difficilement.

Dès le XVIe siècle il y avait à Lyon, 5.000 métiers, c'est donc un pays de grande production. Que l'on considère Lyon sous Henri IV ou Bruges au XIIIe siècle, le régime est à peu près le même; ce n'est ni l'exiguïté de l'atelier, ni le petit nombre des individus

1. Albert Milhaud, *La lutte des classes en Flandre au moyen âge*, une plaquette in-8, Paris, 1897.

2. On consultera aussi avec utilité la thèse de doctorat de Maurice Wahl sur les *Premières années de la Révolution à Lyon*, Paris, 1898, in-8.

groupés par atelier qui efface ce caractère essentiel de la grande industrie, la production en gros.

Quels furent les différents modes de l'activité industrielle sous l'ancien régime; ce qu'il faut entendre par la grande et la petite industrie à la même époque, c'est ce que nous avons essayé de préciser. Il resterait à montrer quelles étaient les diverses industries au XVIe et au XVIIIe siècle. Celles que la France a acquises pendant trois cents ans sont nombreuses. On peut, en quelques mots, faire un tableau comparatif au commencement et à la fin de cette période, au temps de la Renaissance et à la veille de la Révolution.

Au XVIe siècle la plus importante industrie française c'est l'industrie textile, et c'est la production des toiles qui est la plus considérable ; la Normandie (Rouen et Louviers principalement), la Bretagne, Laval, Châtellerault, Troyes, le Barrois, Saint-Quentin, la Champagne sont les lieux de production les plus renommés ; la France exporte des toiles, elle exporte aussi des étoupes et des filasses; dans toutes nos campagnes on cultive le lin et le chanvre. La draperie venait au second rang; toutes les provinces drapaient; mais la production était insuffisante, et l'Angleterre, l'Italie et la Flandre vendaient en France leurs propres draps. En réalité, les guerres de religion avaient ruiné un grand nombre de régions drapantes et les laines françaises étaient achetées par les voisins qui les ouvraient et les revendaient aux Français [1]. Les fabriques de soieries de Tours et de Lyon, par contre, diminuaient le chiffre des acquisitions que l'on faisait antérieurement en Italie [2]. Toiles, draps et étoffes de soie, telles sont les principales productions industrielles de la France au XVIe siècle. N'oublions pas non plus la métallurgie et ces nombreuses forges qui, à l'orée des bois, transforment le minerai du sol national. François Ier avait voulu enrayer l'activité des forges qui consommaient les bois de ses forêts ; mais il hésita quand on lui remontra le grand trafic que l'industrie métallurgique française entretenait avec l'étranger.

A la fin du XVIIIe siècle, à ces industries premières : toiles, draps, soieries, fer, et tanneries, il faudra joindre les rubans, les velours, les cotons, les tapisseries, les dentelles, la faïencerie, la raffinerie, les bougies (chandelles), la papeterie, verrerie, l'exploitation des

1. Fagniez, *op. cit.* Les chap. sur l'*Économie industrielle.*
2. Pariset, *op. cit.* I. chap.

mines et des carrières [1] ; les industries se sont multipliées au fur et à mesure que la vie devenait plus policée et plus facile ; en même temps la classe industrielle s'accroissait et, comme les industries nouvelles échappaient aux règles de l'ancienne vie corporative, une population nouvelle est née ; c'est la classe ouvrière, un prolétariat inorganique et instable, qu'il ne faut pas plus confondre avec les compagnons que l'on ne doit confondre le directeur d'usine ou de manufacture avec le maître-artisan [2].

II

ACTION DU POUVOIR DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL.

L'étendue de l'action monarchique, dans la vie économique de la France, pendant le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe siècle, n'a pas été jusqu'à présent mesurée avec précision. Cependant il semble, d'après quelques signes, que l'importance de cette intervention ait été capitale. L'État centralisé, dès qu'il se constitue, exige un accroissement de revenus que nécessitent les frais de l'administration, de l'armée, de la diplomatie et de la cour. Les impôts n'y peuvent suffire car la monarchie se heurte à trop de privilèges en matière fiscale. Elle a recours aux expédients, dès le XVIe siècle ; la création des rentes, la vente des offices de judicature et de finance, des charges de toute nature, attire dans le trésor public la plus grande partie du numéraire, et la bourgeoisie est ainsi enchaînée à l'État Qu'une si grande part de son capital ait été détournée des entreprises commerciales et industrielles, ceci est un fait incontestable ; il resterait à calculer l'importance numérique de ce capital, pendant trois siècles. Il y aurait aussi à rechercher le nombre d'individus immobilisés dans les fonctions d'État et qui se sont tenus à l'écart de la vie économique.

Mais si nous ne pouvons élucider ces questions en l'état actuel des travaux historiques, il nous est loisible de marquer l'importance du rôle joué par les rois et leurs agents dans la vie indus-

1. G. Martin, *Grande industrie sous Louis XV*, p. 118 et suiv.
2. V. Daniel Halévy, *Essais sur le mouvement ouvrier en France*. Paris, in-18, 1901.

trielle, telle qu'elle nous apparaît depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution française. Il ressort des récentes études que la royauté s'occupa de l'industrie, aux temps modernes, tant pour la *régenter* et la *réglementer* que pour l'*exploiter*. La monarchie absolue a voulu fixer l'organisation du travail administrativement ; sa fiscalité s'est exercée, sans merci, au détriment des classes laborieuses.

M. Boissonnade, qui n'a voulu faire qu'une monographie concernant une province, a, malgré cette modeste prétention, touché à toute la politique industrielle de la royauté [1]. Nous utiliserons ses conclusions.

Depuis la fin de la guerre de Cent Ans jusqu'à l'avènement d'Henri IV, la royauté marque nettement sa volonté de façonner l'organisation du travail national suivant ses vues propres. Dès qu'elle a trouvé sa formule d'absolutisme politique, elle tente d'intervenir dans la vie économique. Mais c'est par l'ordonnance d'Orléans, 1560, puis par l'édit de 1581, qu'elle prétend obliger toutes les corporations du royaume de déposer leurs statuts, et les uniformiser. Elle n'aspire pas seulement à faire ce travail, destiné à simplifier la tâche et l'intervention du pouvoir central, elle veut encore astreindre les métiers libres à se grouper sous la forme de jurandes. Cette dernière préoccupation répondait au désir de mettre en vente des lettres de maîtrise et de favoriser une fiscalité de plus en plus exigeante. En ce qui concerne les métiers libres, l'œuvre tentée par la royauté devait échouer, mais les corporations existantes étaient favorables à l'intervention de la royauté, qui leur donnait une garantie contre les excès de l'autorité locale. D'autre part, si la royauté émettait la prétention exorbitante (en 1510) de fixer le prix des marchandises tous les trois mois, elle admettait par contre qu'elle avait des devoirs ; elle améliorait les voies de communication (fleuves et routes), favorisait les établissements industriels nouveaux par des exemptions de taxes et leur faisait

1. Le livre de M. Boissonnade nous fournit deux catégories de renseignements, les uns sur l'histoire économique provinciale, les autres sur l'histoire générale. Le Poitou médiocrement doté, au point de vue industriel, a décliné au XVIIIe siècle, sitôt que d'autres régions plus favorisées sont devenues des foyers intenses de vie économique. Il n'est pas utile de signaler que les principales régions françaises remarquables par leur activité industrielle n'ont été annexées qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles (Artois, Flandre, Franche-Comté, Lorraine) ; le dépérissement industriel d'un grand nombre de provinces plus anciennement françaises a été simultané.

accorder des subsides par les villes. Enfin elle introduisait des industries nouvelles, l'industrie soyeuse à Lyon et à Tours, etc.

Il est bien évident que les guerres de religion rendirent la plupart de ces efforts illusoires; mais la tendance de la monarchie absolue une fois signalée, Henri IV et Colbert, en réalité deux traditionnalistes, l'accentueront : ils obtiendront plus de résultats que leurs prédécesseurs. « Avec Henri IV et Colbert, la puissance économique de la royauté s'affirma ; le système réglementaire est fondé; les métiers tombent sous la tutelle royale; l'État s'applique à diriger l'activité commerciale, et se fait payer ses services en exploitant le travail. » (Boissonnade, t. II, p. 400.) Henri IV essaye de répandre la sériciculture dans différentes provinces, après des expériences tentées dans les généralités de Paris, Lyon, Orléans, Tours. Mais d'autres modes de l'activité industrielle l'intéressent aussi; dans le Poitou on essaiera la sériciculture, mais également aussi l'exploitation des mines, la fabrication du verre et du fer. En même temps, la royauté, par le désir de battre monnaie et rompre avec l'esprit exclusif des maîtres des corporations, décide, par l'édit de 1597, que dans chaque métier, il sera vendu trois lettres de maîtrises, dont l'acquisition dispensera le titulaire du chef-d'œuvre.

Dans la période qui suit la mort d'Henri IV et qui s'étend jusqu'à l'arrivée aux affaires de Colbert, la régente et de Luynes, Richelieu et Mazarin, pressés par des besoins d'argent, ont recours à la vente des lettres de maîtrise ; mais le souci des querelles civiles ou des guerres extérieures ne leur laisse pas le temps de penser au travail si ce n'est pour l'exploiter.

Avec Colbert des préoccupations nouvelles se font jour; voici un ministre qui n'est ni un aventurier étranger comme Concini ou Mazarin, ni un gentilhomme comme Albert de Luynes ou Armand Du Plessis, cardinal-duc de Richelieu. C'est un bourgeois qui a appris les affaires dans la boutique d'un marchand drapier, son père, à Reims, et fait l'apprentissage des finances chez un banquier de Lyon. C'est une sorte de ministre du travail qui sert sa caste, la bourgeoisie marchande, et son roi; ses idées sont un mélange de mercantilisme et d'esprit absolutiste et centralisateur. Il désire imposer l'autorité du pouvoir central et sa direction aux corporations et protéger l'activité nationale par la puissance du monarque. « Il jugeait l'initiative privée trop faible ou trop routinière pour entre-

prendre le relèvement de l'industrie et du commerce; la royauté seule lui paraissait capable d'assumer cette tâche. Il pensait qu'il fallait faire revivre ou créer partout des foyers industriels et commerciaux pour permettre au royaume de se passer de l'étranger. » Il n'hésite pas à intervenir dans chaque province ; il stimule l'activité des uns, blâme la paresse des autres ; il conseille à l'intendant de telles généralités, de faire faire par ses administrés leurs achats ici plutôt que là ; il intervient directement dans les entreprises privées, pousse les capitalistes à s'intéresser dans telle ou telle entreprise commerciale ou industrielle. Mais on sait déjà par quelques ouvrages classiques les différentes formes de son intervention [1].

Les idées de Colbert en fait de réglementation du travail, et du travail des tissus, n'ont rien d'original; ces idées il les a trouvées dans la boutique de son père; les marchands drapiers de toute l'Europe occidentale les professaient dès le moyen âge. L'innovation consiste en ceci : au lieu de prescriptions concernant une industrie locale, urbaine, on s'adresse à présent à tout le royaume. Donc règlements très stricts sur la fabrication, puis organisation complète d'une police des corps de métiers. Aussi Colbert s'efforce-t-il de « grouper en corporations jurées les artisans des manufactures d'étoffes dans toute l'étendue du royaume et de spécialiser en même temps chacun des groupes qui coopéraient à ce travail » (Boissonnade, t. II, p. 438). Mais le ministre se brisait à une force de résistance d'ailleurs toute-puissante; en 1673 l'édit prescrivait à tous les arts et métiers de se former en communautés ; l'édit demeura lettre morte. La vie économique, avec ses lois propres, se dérobait en quelque manière à l'étreinte de la royauté. La manufacture répugnait au système de la corporation.

Nous verrons plus bas comment Colbert intervint dans la vie ouvrière proprement dite. En réalité il était plus facile d'exploiter l'industrie que de la servir et toutes occasions sont bonnes pour la création des lettres de maîtrise ; le résultat est d'anémier la vie corporative à l'heure où l'on rêve de la généraliser; le ministre ne pouvait se le dissimuler, mais les exigences du fisc étaient plus impérieuses que le souci de la réglementation.

En réalité, Colbert a pu protéger l'industrie nationale contre

1. Clément, *Colbert*. — Joubleau, *Colbert*, Paris, 1856.

l'étrangère, il a pu tenter une réglementation du travail, il a pu implanter des industries nouvelles ; il a réussi où avaient réussi Louis XI, François Ier, Henri IV ; il a échoué comme eux quand il a voulu uniformiser les modes d'organisation du travail ; il a pu exploiter le travail, il a pu exercer une coercition sur les travailleurs, il n'a pas pu universaliser la corporation, ni uniformiser le système corporatif caduc et impropre aux exigences des nouvelles industries.

L'administration royale du commerce et de l'industrie fut animée, pendant soixante-dix ans encore après sa mort, de l'esprit de Colbert (1683-1753). C'est l'âge d'or du régime réglementaire. Dans le domaine économique, les lieutenants généraux de police, magistrats des parlements, intendants, membres du conseil d'État ou du bureau de commerce règnent en maîtres. Le peuple des boutiquiers et des artisans, des manufacturiers et des commerçants, subit ce régime sans esprit de révolte. Toutes les industries modernes avaient été implantées par la royauté qui les protégeait ; les industries anciennes étaient inféodées à la routine. Les premières avaient intérêt à être sous la tutelle royale ; les autres étaient incapables d'initiative. Et voilà comment « l'État devient l'arbitre des destinées de l'industrie et du commerce. C'est du roi que l'on attend le relèvement, l'augmentation des manufactures et des transactions. Les sujets s'habituent à tout attendre de lui. Ils sollicitent son intervention pour les entreprises les plus minimes[1]. »

Ce système pouvait durer indéfiniment ; mais dès le début du XVIIIe siècle, les publicistes répandaient de nouvelles idées en matière économique ; ces idées influèrent sur le pouvoir central, puis sur les fonctionnaires de l'État ; un esprit nouveau se fit jour ; de plus en plus les manufactures, usines, grands ateliers se multipliaient. C'est la haute administration qui abandonna elle-même le régime réglementaire. Le Bureau du commerce est acquis aux idées de Gournay, mais il n'ose officiellement changer de doctrine ; il se contente de ne plus appliquer les règlements qu'il n'ose pas abroger ; d'ailleurs des manufactures, d'industries si diverses, surgissaient si nombreuses à la surface du sol qu'on ne pouvait les réglementer toutes ; le travail devint donc libre progressivement ;

1. Boissonnade, t. II, p. 430 et suiv.

si Terray réagit dans l'esprit colbertiste, ce ne fut qu'un instant; Turgot tenta de généraliser le libéralisme économique et une réaction suivit sa chute; on était trop habitué à la protection pour accepter la liberté; le traité de 1786 [1] fut considéré par les industriels comme un scandale et, peut-être, comme une trahison. L'État, jusqu'en 1753, avait si bien fait accepter sa doctrine de réglementation et de protection que lorsque le Bureau de commerce et le ministère changèrent de principes, la France industrielle fut en désarroi. Ce serait une erreur de croire que les manufacturiers, dont les entreprises étaient récentes, étaient favorables aux idées nouvelles; les anciennes avaient leur acquiescement. Ils les conservèrent longtemps encore.

L'idée que l'État ne peut se désintéresser de la vie industrielle s'est donc formée au XVIIe siècle; au XVIIIe siècle, elle était généralement acceptée par le monde du travail; la tentative en faveur du *laisser faire* ameuta l'opinion publique, et si la tutelle royale fut acceptée si facilement du XVIe au XVIIe siècle, c'est que l'industrie d'alors était éparpillée, débile, routinière, incapable d'initiative; l'industrie nouvelle plus vigoureuse, est fille de l'État; ceci ressort des œuvres récentes, comme il apparaît, on le verra à la suite, que la royauté, mère autoritaire mais bienveillante des chefs d'industrie, fut une marâtre revêche pour les ouvriers.

III

LES CLASSES INDUSTRIELLES.

Au cours de trois siècles la classe industrielle s'est étrangement accrue. C'est une question qui demeure entière de savoir quelle était la proportion entre les gens d'industrie et les agriculteurs; d'ailleurs parfois la limite serait difficile à indiquer; la division du travail n'est pas achevée; dans les campagnes il se fait un important travail industriel; ce sont des paysans qui tissent sous leur chaume un peu de toile, un peu de drap pour se vêtir; ce sont des paysans qui recueillent à travers champs, à fleur de terre,

1. Camille Bloch, *Études sur l'histoire économique de la France*. Paris, 1900, p. 242.

ces minerais de fer, dont ils chargent leur hotte qu'ils vont porter à la prochaine forge. Laissons ceux-là. De même qu'il faut ranger parmi les entrepreneurs industriels, à côté des maîtres-artisans, de grands bourgeois, directeurs de fabriques et usines, des seigneurs [1] et des prélats, de même à côté des compagnons des métiers libres et jurés apparaît une population ouvrière nouvelle, nombreuse surtout à la fin du XVIIIe siècle. Ce sont les ouvriers de fabrique. « Ce n'étaient ni des coureurs de routes, ni pourtant des artisans réguliers. Nomades, grossiers, mauvais catholiques, ils allaient offrir leur main-d'œuvre aux portes de ces vastes manufactures qui s'ouvraient un peu partout. Ils ne savaient à fond aucun métier et gagnaient leur vie en servant des machines [2]. » C'est l'ouvrier moderne.

Il serait intéressant de fixer un certain nombre de questions qui font notre préoccupation actuelle. Quels étaient les salaires ? Quel était leur rapport avec le prix de la vie ? Quelle était la durée des heures de travail ? Mais ici comme pour l'évaluation de la population ouvrière, nos renseignements sont si éparpillés que nulle idée générale ne saurait être accueillie sans souffrir une trop vive critique [3]. Il faut donc s'en tenir aux phénomènes plus apparents, et quelques essais nous permettent de saisir les relations de ces différentes parties de la classe industrielle : les entrepreneurs et les ouvriers.

Il faut renoncer à croire que l'ancien régime, plus heureux que notre époque, a connu la paix sociale au sein de la classe industrielle. Michelet croyait encore à l'existence idyllique [4], les travaux récents dissipent toutes les illusions.

Déjà, au moyen âge, on avait pu assister au spectacle de grèves et

1. Boissonnade, *op. cit.*, t. II, p. 529.

2. Daniel Halévy, *Essais sur le mouvement ouvrier en France*, p. 1, d'après *Associations professionnelles ouvrières*, Paris, Imprimerie nationale.

3. M. Seignobos a fait dans la *Revue critique* (année 1895), l'examen de la méthode de M. d'Avenel (Histoire des prix, salaires, etc.). M. d'Avenel a riposté dans la même revue. Le débat est intéressant, nous y renvoyons le lecteur. Il nous a semblé que la longue polémique n'avait nullement atténué les effets de la critique première de M. Seignobos. D'autre part M. Hauer, dans les *Ouvriers du temps passé*, a montré à son tour qu'on ne pouvait tirer nulles conclusions des renseignements si rares que nous avons aujourd'hui sur les salaires d'autrefois. En ce qui concerne la longueur de la durée du travail nous ne saurions être plus affirmatifs ; cependant il semble que les journées de travail étaient plus longues qu'aujourd'hui sous l'ancien régime, mais les jours de travail étaient moins nombreux.

4. Michelet, *Le Peuple*, p. 52. «Le soir quand celui-ci (le compagnon) a mangé son pain sec, il monte au grenier, à la soupente, et s'endort content. »

d'insurrections ouvrières violentes ; la Flandre, en particulier, avait été bien des fois ensanglantée par des conflits sociaux. Au cours de l'histoire moderne la lutte des intérêts a continué : phénomène curieux, c'est principalement dans la petite industrie que les ouvriers — les compagnons — s'organisent le mieux, pour l'attaque et pour la défense, malgré l'autorité royale qui interdit aux travailleurs de se coaliser. Dès les premiers jours de l'État centralisé, le pouvoir a pris parti délibérément contre les ouvriers. L'ordonnance de Villers-Cotterets interdit toute coalition, « défendons... n'avoir ou prendre aucune intelligence les uns avec les autres du fait de leur métier ». Déjà en 1539 avaient éclaté des grèves interminables, à Lyon et à Paris. C'étaient les typographes ; ils réclament un accroissement de salaire ; ils veulent travailler plus à leur aise ; ils font le *tric* (grève), s'organisent militairement sous la direction de capitaines ; ils sont prêts à aller au combat. Ainsi, bien que François Ier ait interdit les coalitions quelques jours après la grève, il est obligé de tenir compte de la puissance des grévistes, et le sénéchal de Lyon accepte une partie de leurs griefs [1]. En réalité, dans plusieurs corps de métiers des associations secrètes se sont formées entre compagnons, capables de faire coïncider leurs tentatives dans plusieurs villes, comme avaient fait les typographes de Paris et de Lyon en 1539. En 1655, la Sorbonne qui condamne les compagnons selliers, cordonniers, tailleurs, couteliers et chapeliers, sous prétexte que les cérémonies d'initiation, suivant un rituel pseudo-religieux, étaient des pratiques impies et sacrilèges, révèle l'existence de fortes associations. Dissoutes, les confréries se reforment ; le Parlement constate leur puissance en 1748 (arrêt du 13 juillet). « Lorsqu'il arrive qu'un maître blesse quelqu'un de leurs prétendus privilèges ou refuse de leur avancer autant d'argent qu'ils en demandent, ils obligent leurs camarades à sortir de chez ledit maître et se refusent de lui en placer d'autres. » Ces derniers mots révèlent toute la tactique ouvrière. Le compagnonnage faisait fonction de bureau de placement. Il semble que durant tout le XVIIe et le XVIIIe siècle les compagnonnages parisiens aient survécu [2].

M. Germain Martin a essayé de préciser ce qu'étaient les associations ouvrières au XVIIIe siècle ; et la plupart de ses conclusions

1. Hauser, *Ouvriers du temps passé*. Du même, *Histoire d'une grève au XVIe siècle*.
2. Martin Saint-Léon, *Le Compagnonnage*, Paris in-16, 1901, p. 45 et suiv.

présentent un vif intérêt. Il signale que les associations ouvrières sont plus nombreuses et aussi plus actives à la fin de l'ancien régime qu'au commencement du XVIIIe siècle, car les conflits sont à la période aiguë de 1776 à 1789 [1] et c'est alors sans doute que les ouvriers de manufactures pensèrent à s'associer, à l'exemple des compagnons. Ce que désirent les compagnons en s'associant, c'est essentiellement de faire hausser les salaires. Comme les patrons ne pourront obtenir des travailleurs que par l'intermédiaire du compagnonnage, les ouvriers seront maîtres de fixer à quelle condition, c'est-à-dire à quel tarif de salaire. Les maîtres essayèrent de se débattre ; ceux de Bordeaux écrivirent aux patrons des principales villes du royaume pour faire une entente ; ils décidèrent de n'accepter d'ouvriers que par l'intermédiaire des bureaux de placement qu'ils organiseraient eux-mêmes. Mais cette tentative (1754) fut sans succès.

Savamment organisé en association, le compagnonnage, qui se proposait de former l'ouvrier, de le placer, de le secourir en cas de maladie, de l'hospitaliser au cours du Tour de France, obtint de réels résultats. Sans doute tint-il tête au patronat (Germain Martin, p. 149), mais en réalité, dans toute industrie où le travailleur a une culture technique, il en fut de même de tous temps ; c'est un nombre de professions limité.

Il en allait tout autrement de l'ouvrier d'usine « ce valet de machine ». Il est à la merci des chômages. Il y a des heures où sa condition le rapproche du vagabond et du mendiant ; il est donc menacé de peines sévères. La police de ces ouvriers est confiée aux intendants ; du temps de Colbert, comme à la veille de la Révolution, elle est extrêmement rigoureuse. Comme on peut redouter que l'appât de plus forts salaires n'attire ces ouvriers à l'étranger, il leur est interdit de quitter le royaume sans passeport. Au XVIIIe siècle, sa discipline est encore impitoyable. Les règlements autorisaient à faire rentrer de force à l'usine les ouvriers qui la désertaient ; et l'on eut des exemples à la veille de la Révolution [2]. Cette réglementation faite par Colbert et ses successeurs était comme une loi intangible ; elle proscrit les associations, elle exige

1. *Les associations ouvrières au XVIIIe siècle* (1700-1792), Paris, 1900 ; et aussi Flammermont, *Les grèves à la fin de l'ancien régime*, dans le Bull. des Sc. Ec. et Soc. du Com. des Trav. hist. et Scient., Paris, 1894.
2. Boissonnade, t. II, p. 536.

que tout ouvrier soit pourvu d'un congé régulier pour quitter sa fabrique, elle le soumet à une série de mesures policières qui sont toujours favorables aux patrons ; elle exige des livrets individuels qui permettraient d'établir un contrôle de police.

Malgré les prohibitions, les ouvriers de fabrique se coalisèrent ; ils s'entendaient à la sortie de l'atelier pour faire la grève ou une coalition ; mais ils ne formaient généralement que des groupements locaux et temporaires [1] ; on ne trouve guère que parmi les papetiers (dans la grande industrie) une sorte d'association générale. Mais générales ou locales, ces sociétés étaient nombreuses, et les années qui précèdent la Révolution sont marquées par la multiplication des grèves.

L'État, dans le conflit entre les ouvriers et les maîtres, intervenait avec une partialité mal dissimulée. « Toutes les mesures étaient prises... en faveur des employeurs plutôt que des employés, jusqu'à l'ordonnance de 1736 interdisant aux ouvriers de quitter leurs maîtres sans les avertir un mois d'avance, tandis que les maîtres pouvaient renvoyer leurs ouvriers, en les prévenant quinze jours d'avance seulement, le pouvoir montre une partialité évidente et constante contre les prolétaires... »

« Tantôt il s'appliquait à empêcher les salaires de hausser, en menaçant les patrons de contraventions s'ils subornaient les compagnons de leurs confrères... tantôt il s'efforçait de les redresser, par des lois de maximum, limitant les gages du « manouvrier et généralement de toutes personnes gagnant leur vie au travail de leur corps »... A ces actes officiels, dont l'objet est d'abaisser leur rémunération, les gens de métier et serviteurs sont prévenus que ceux qui s'y opposeront « par monopoles, entreprises ou complots, s'exposeront à la hart [2] ».

Le conflit général des deux grands intérêts opposés, ceux des travailleurs et ceux des employeurs, éclata naturellement avec véhémence dans la ville de Lyon, si importante au point de vue industriel des soies, que quarante mille personnes y vivaient de ce travail, au XVIIIe siècle.

Ici la réglementation du XVIIe siècle avait fait son œuvre ; la fabrique avait reçu ses règlements, et si la corporation ne s'était pas implantée, du moins certaines conditions étaient imposées aux tra-

1. Briquet, *Associations et grèves des ouvriers papetiers*, Paris, 1897, in-8.
2. D'Avenel, *Paysans et ouvriers*, p. 346-347.

vailleurs, pour les années d'apprentissage et les conditions d'acquisition de la maîtrise. La lutte avait commencé entre les fabricants-marchands et les fabricants-ouvriers à façon. Le pouvoir royal avait étrangement favorisé les premiers au XVIIe siècle au détriment des fabricants-ouvriers. Au XVIIIe siècle les maîtres-ouvriers protestèrent. Après un règlement défavorable, en 1744, ils cessent le travail et sont soutenus par tout le petit commerce lyonnais (boulangers, bouchers, etc.) ; l'émeute est si considérable que la royauté abroge l'arrêt de 1744. Ce conflit permanent ne cesse guère lorsque les théories de Gournay se firent jour ; les maîtres-ouvriers luttèrent contre la liberté absolue du travail et la suppression de la maîtrise ; la lutte allait faire paraître bientôt au premier rang les ouvriers qui n'avaient aucun privilège.

En réalité dans le petit atelier comme dans la grande manufacture, dans la petite industrie comme dans la grande, la lutte sociale est ouverte dès le XVIe siècle ; elle est aiguë au XVIIIe siècle, et si les compagnons, les ouvriers, ou les maîtres-ouvriers ne réclament en faveur d'aucun principe, s'ils revendiquent en faveur d'un intérêt exclusif, pour un résultat immédiat, cela prouve que l'organisation économique de l'ancien régime a été inhabile à harmoniser les intérêts : cette conclusion, qui se dégage naturellement des travaux récents, amène en même temps l'effondrement des doctrines de l'école sociale catholique ; il apparaît très nettement aussi, que le trouble était antérieur au succès des doctrines libérales, économiques et politiques, qui marquèrent la deuxième partie du XVIIIe siècle.

ALBERT MILHAUD.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

UNE PRÉFACE DU PROFESSEUR KARL LAMPRECHT.

En même temps qu'il publie un premier volume complémentaire de son histoire de l'Allemagne (*Erster Ergänzungsband, Zur jüngsten deutschen Vergangenheit*), notre collaborateur M. le professeur Karl Lamprecht se dispose à publier en troisième édition les six premiers volumes parus (1891-95) d'une œuvre qui doit en compter douze, plus deux volumes de supplément. M. Lamprecht nous communique la préface qu'il vient d'écrire pour le premier volume de cette troisième édition : nous en traduisons ici l'essentiel, des réflexions sur la *Kulturgeschichte*.

On connaissait encore assez peu le sens, la méthode et le but d'une conception psychologique de l'histoire lorsque parut ce livre pour la première fois. Aussi n'était-il pas à propos d'indiquer dans le titre même de l'ouvrage la division d'une histoire du peuple allemand en périodes psychiques calquées sur l'évolution intime de l'âme populaire : voilà pourquoi les volumes parus jusqu'à présent portaient la simple mention : Histoire de l'Allemagne. Mais maintenant que le mouvement qui entraînait la science historique vers l'étude des civilisations en général est un fait accompli et que par suite les problèmes soulevés par une conception psychologique de l'histoire s'imposent fatalement à notre attention, on nous permettra, à l'occasion d'une nouvelle édition, de marquer jusque dans la forme extérieure de l'ouvrage la succession de ces périodes d'évolution psychique de la nation, qui déjà avait servi de base à notre exposé dans la première édition. C'est pourquoi à côté du titre général on a ajouté au premier volume qui paraît maintenant en troisième édition un sous-titre correspondant[1].

Ce procédé doit apparaître d'autant plus justifié que les études d'histoire universelle de l'auteur sont arrivées dans l'intervalle à un résultat

1. Temps primitifs et moyen âge : *Périodes de vie symbolique, typique et conventionnelle.*

tel qu'il est en droit de poser la loi suivante : *Les périodes de vie symbolique, typique, conventionnelle, individuelle et subjective découvertes d'abord dans l'évolution du peuple allemand sont d'une valeur absolument générale et se retrouvent dans l'évolution de tous les peuples du globe sans exception.* On pourrait à la rigueur compléter ces périodes, dont la plus ancienne était déjà à proprement parler écoulée chez les Germains de l'époque de César et de Tacite et ne nous est plus accessible en grande partie que par des survivances, en leur adjoignant un siècle encore antérieur de civilisation plus basse, qu'on pourrait appeler l'âge imaginatif (phantastisch). Que ce siècle représente le premier degré de l'évolution qui soit encore accessible à notre intelligence, c'est ce qu'on peut rendre vraisemblable au plus haut point par des conclusions tirées d'un grand nombre de phénomènes analogues à la psychologie des enfants. Et que, d'autre part, au delà de la période de vie subjective et chez des peuples de culture particulièrement avancée comme les Indous et les Chinois il y ait de nouvelles périodes de développement, c'est ce qu'on pourra établir aisément par une analyse détaillée et approfondie de l'histoire des civilisations indoues et chinoises depuis les premiers siècles de notre ère.

Dans la nature et l'évolution de ces périodes de vie psycho-sociale nous avons ainsi les facteurs qui nous autorisent pour la première fois à parler dans le domaine de l'histoire avec une parfaite certitude d'une *loi empirique* réellement démontrable et démontrée. Car l'ordre de succession de ces périodes est partout si rigoureux, le caractère de leurs traits essentiels est si stable que même certains processus secondaires de l'évolution dont on pourrait très bien se représenter le déroulement d'une façon différente, reviennent constamment dans les mêmes combinaisons et le même ordre. C'est ainsi, par exemple, que non seulement le développement des motifs d'animaux et de plantes dans l'ornementation est toujours associé aux époques de vie symbolique et typique, mais encore le passage se fait toujours régulièrement de l'animal à la plante ; jamais on ne trouve l'ordre inverse de succession.

Si par là le caractère des lois les plus générales de l'évolution des communautés humaines n'est plus douteux, le mouvement de l'histoire universelle se déroule comme quelque chose d'unique au-dessus du développement typique des communautés toujours spécifiquement douées. *Et ce qui d'une façon générale imprime au mouvement de l'histoire universelle son caractère singulier, c'est que les communautés humaines particulières dans la pénétration réciproque et simultanée de leurs civilisations comme dans les renaissances de civilisations passées se fécondent de telle sorte que toujours quelques-unes au moins des civilisations postérieures, bien que passant par les mêmes stades de l'évolution, se distinguent toutefois des civilisations antérieures à la fois par la plus grande richesse et par la complexité plus forte de leurs phénomènes.* Quant à savoir si dans ces enrichissements successifs de l'âme humaine on peut reconnaître, pour ainsi dire, une marche claire de l'évolution et aussi, ne fût-ce qu'avec des contours encore flottants, un certain but : voilà la question. Provisoirement on ne peut songer qu'à établir dans le détail le

processus de l'évolution psychique des différentes communautés humaines et à analyser avec précision les circonstances, toujours pareilles au fond, dans lesquelles des civilisations différentes se pénètrent, se propagent et se reproduisent. Tel est le devoir le plus pressant, telle est la tâche déjà infiniment vaste de l'histoire universelle.

Mais il est temps de passer de ces considérations générales à l'histoire de l'Allemagne et spécialement de ses origines.....

Indiquons donc dans quel sens il serait possible de réformer et d'améliorer les fondements sur lesquels repose cette histoire.

La première chose à considérer est l'histoire économique. A ce point de vue il semble à l'auteur que le plus grand défaut de son histoire de l'Allemagne, défaut que d'ailleurs personne jusqu'à présent n'a reconnu ou du moins signalé publiquement, est de n'avoir pas réussi du premier coup à ramener le développement de la production (et aussi par suite de la société) à son expression purement psychologique.

Les travaux d'économie politique se sont, comme on sait, sur beaucoup de points, développés parallèlement à l'histoire du droit constitutionnel. De même que dans cette dernière science l'évolution n'a pas été conçue au début comme l'histoire de la pensée juridique et constitutionnelle et à plus forte raison des conditions psychologiques de cette pensée, mais que bien plutôt on a travaillé simplement sur les institutions, le costume extérieur dont se revêtent cette pensée et cette âme; de même l'histoire économique a été à l'origine l'histoire de l'aspect extérieur de la production, et c'est ce qu'elle est encore au fond aujourd'hui. Cette méthode tout extérieure apparaît de la manière la plus caractéristique dans les essais de vue d'ensemble sur le développement économique : depuis la vieille théorie de la hiérarchie économique des peuples chasseurs, pasteurs, etc., en passant par la division de l'histoire en trois périodes caractérisées par l'échange des produits naturels, la monnaie et le crédit, jusqu'aux théories morphologiques récentes, déjà pourtant très supérieures aux autres. Car le signe distinctif de ces doctrines, c'est qu'au fond elles partent toutes du vêtement extérieur de la pensée économique, du résultat de l'activité économique. Mais de nos jours — et c'est une pensée que j'ai déjà exprimée depuis cinq ans environ dans des cercles d'amis et des conférences publiques — une pareille conception ne suffit plus : elle doit être intériorisée (verinnerlicht). *Ce n'est pas le développement des institutions économiques, mais bien plutôt l'évolution du sens économique qui est l'objet propre, central, de l'histoire économique.*

On comprendra maintenant ce que je voulais dire en remarquant que la façon dont j'ai traité l'histoire économique est le plus grand défaut de la conception primitive de mon histoire de l'Allemagne, conception qui remonte en substance à plus de vingt ans. Cette histoire prétend expliquer l'évolution générale comme une succession de périodes dont les principaux événements sont d'ordre psycho-social : c'est donc une histoire dont le caractère psychologique est très prononcé. Étant donné ce caractère, parfaitement marqué dans l'évolution intellectuelle au sens étroit du mot, on comprend combien on devait être sensible à ce fait que les

phénomènes économiques avec la masse des faits historiques qui se fondent sur eux ou en dépendent, au lieu d'être ramenés à leur facteur psychique, restaient confondus pour l'intelligence historique dans le domaine des institutions. Il en résultait non pas proprement une unité, mais un parallélisme de l'intuition historique que j'ai cherché à comparer au parallélisme psycho-physique : d'un côté se trouvait ce qu'on appelle la civilisation intellectuelle, de l'autre ce qu'on appelle la civilisation matérielle : toutes les deux étaient visiblement connexes; car la chronologie même de leurs périodes était des deux côtés identique. Mais cependant on ne réussissait pas à mettre en lumière leur intime dépendance : on continuait à ne pas comprendre pourquoi à telle période d'événements intellectuels correspondait précisément telle autre période d'événements matériels.

Ce qui manquait, c'était la conception psychologique (Psychisierung) de l'histoire économique, dans ce sens que son évolution aurait dû être conçue comme une évolution d'activités et de qualités psychiques. C'est environ en 1895 que j'ai reconnu cette faute, et dès cette époque j'insistai sur la nécessité d'introduire la psychologie dans l'économie politique. Mais s'il m'arrivait d'exprimer cette idée devant des économistes, voire devant les plus intelligents de notre époque, on me répliquait toujours : Certainement, vous avez raison; mais la chose est trop difficile.

Trop difficile? Eh quoi! Le but étant fixé, nous ne trouverions pas le chemin qui y mène? Ce qui est clair, c'est que les périodes psychiques de l'évolution économique ne pourront être établies que par un homme dont le regard embrasse la totalité de l'évolution, par un homme qui soit à la fois un économiste et aussi dans le sens le plus large du mot un historien comparé. Et certes, même en supposant réalisée cette combinaison de connaissances et d'orientations scientifiques, l'entreprise reste difficile, très difficile, si l'on veut prendre le taureau par les cornes, débrouiller ce problème présentement si enchevêtré. Il faut pour cela revenir aux faits les plus simples des civilisations primitives.

Et c'est par là que le nouveau besoin de l'histoire économique se rattache à un second côté de la science moderne dont les progrès ultérieurs rendront seuls possible une refonte du premier volume de cette Histoire de l'Allemagne : je veux parler du développement des recherches préhistoriques.

Et d'abord l'histoire des civilisations primitives se confond aujourd'hui avec la science ethnologique : car sans une connaissance approfondie de l'évolution des peuples qui se trouvaient ou se trouvent dans un état de civilisation égal ou analogue à celui des Germains primitifs, l'intelligence des sources de l'histoire allemande n'est pas concevable.

Mais l'ethnologie comparée nous offre-t-elle des matériaux suffisamment classés? A-t-elle du moins commencé à les élaborer dans un sens qui satisfasse pleinement à l'idée de l'évolution dans son application aux degrés primitifs de culture? Nullement.

Ici encore c'est la méthode purement descriptive qui prévaut. Et à côté d'une archéologie des temps primitifs qui ne s'en prend qu'à l'extérieur

des choses, c'est tout au plus si on a fait quelques tentatives pour renouer partiellement le fil de l'évolution d'un côté quelconque : celui de la religion, de la production ou de l'art, etc... Ce qui par contre manque ou ce qui par exemple dans le beau livre de Schurtz n'est qu'à peine esquissé, c'est la recherche des phénomènes moraux qui donnent l'impulsion centrale, c'est l'élaboration psychique, pour ainsi dire, de ces matériaux (Psychisierung).

On voit comment ici la *nécessité d'une transformation de l'histoire économique coïncide avec la nécessité d'une reconstruction psychologique de la science des degrés primitifs de civilisation :* dans la mesure où il s'agit des plus anciens phénomènes économiques, la première de ces exigences se ramène à la seconde.

Nous avons, il est vrai, les premiers commencements d'une division de ce qu'on appelle les temps préhistoriques en périodes de civilisation ; si nous étions amenés bientôt à des résultats plus solides, l'explication psychique du développement des civilisations primitives serait un fait accompli. Et d'abord, si nous en croyons la « communis opinio », à une période très ancienne de simple excitation de l'instinct de jeu chez les hommes aurait succédé une période d'animisme qui à son tour aurait été suivie partout d'une période de symbolisme : ou du moins l'instinct de jeu et la vie symbolique de l'esprit apparaissent comme les deux pôles de l'évolution totale. Mais comment dans chacune de ces périodes, en supposant qu'on continue à les admettre, il faut concevoir et ordonner le détail des phénomènes, c'est ce que la science n'a pas encore éclairci : et seuls les progrès décisifs de l'ethnologie basés sur des études très approfondies nous permettront d'aller plus loin.

Comment dans ces circonstances pourrait-on appliquer avec sûreté les résultats de l'ethnologie comparée à l'intelligence particulière des sources de l'histoire primitive des Germains ? Il faut ici encore attendre patiemment qu'on ait établi en ethnologie des conclusions fermes : et l'auteur se contente d'espérer qu'il atteindra peut-être un jour pratiquement dans une édition ultérieure un but dont, provisoirement, le chemin n'est ouvert qu'en théorie.

L. Réau.

BIBLIOGRAPHIE MÉTHODOLOGIQUE.

Nous donnerons prochainement à nos lecteurs des détails sur le projet que nous formons de constituer un répertoire bibliographique de théorie et de méthodologie historiques. En attendant, nous croyons leur être utiles en reproduisant presque intégralement la bibliographie — que nous a communiquée aussi M. K. Lamprecht — des ouvrages et articles

polémiques et méthodologiques parus après la publication de la *Deutsche Geschichte*[1].

1893.

M. Lehmann, *Geschichte und Naturwissenschaft*, 1893. — Discours d'ouverture ; non publié ; analysé dans le *Leipziger Tageblatt* (n° 221) et la *Z. für Kulturgeschichte* (t. I, p. 245).

K. Lamprecht, *Erwiderung auf Lehmanns Antrittsrede*. — Cf. *Leipziger Tageblatt* (n° 241) et *Z. für Kulturgeschichte* (t. I, p. 248).

G. Winter, *Die Begründung einer socialstatistischen Methode der deutschen Geschichtsschreibung durch K. Lamprecht*, dans *Z. für Kulturgeschichte* (t. I, p. 196).

1896.

F. Rachfall, *Deutsche Geschichte vom wirtschaftlichen Standpunkt*, dans *Preuss. Jahrbücher* (t. LXXXIII, p. 48).

Lamprecht, *Die gegenwärtige Lage der Geschichtswissenschaft*, dans *Zukunft* (8 fév.).

F. M(einecke), *Entgegnung auf Lamprechts Aufsatz in der « Zukunft »*, dans *Historische Zeitschrift* (nouvelle série, t. XL, p. 530).

Lamprecht, *Zum Unterschiede der älteren und jüngeren Richtungen der Geschichtswissenschaft*, dans *Historische Z.* (t. XLI, p. 257).

Meinecke, *Erwiderung auf Lamprechts Aufsatz in Hist. Z.*, dans *Historische Z.* (t. XLI, p. 262).

Lamprecht, *Alte und neue Richtungen in der Geschichtswissenschaft*, Berlin.

D. H., *Litterarische Streiflichter*, dans *Baltische Monatsschr.*, p. 369.

Lamprecht, *Das Arbeitsgebiet geschichtlicher Forschung*, dans *Zukunft* (4 avril).

M. Schwann, *Lamprechts Deutsche Geschichte*, dans *Zukunft* (18 avril).

F. Rachfall, *Besprechung von Lamprechts Alte und neue Richtungen in der Geschichtswissenschaft*, dans *Preuss. Jahrbücher* (t. LXXXIV, p. 542).

G. Schmoller, *Die Beurteilung Rankes durch K. Lamprecht*, communication à la séance de la *Historische Gesellschaft* de Berlin du 8 juin.

P.-J. Blok, Compte rendu de Lamprecht, *Deutsche G.* et *Alte und neue Richt. in der Geschichtsw.*, dans *Museum* (n° 6).

Lamprecht, *Was ist Kulturgeschichte*, dans *Deutsche Zeitschr. für Geschichtsw.* (nouvelle série, t. I, p. 75).

M. Lenz, *Lamprechts Deutsche G.*, dans *Hist. Z.*, (t. XLI, p. 1).

1. *Zusammenstellung der polemischen und methodologischen Litteratur, die im Anschlusse an die « Deutsche Geschichte » bis ins Jahr 1901 hinein erschienen ist.* A la suite de la préface de la 3e édition.

R. v. Scala, *Individualismus und Socialismus in der Geschichtsschreibung*, dans les comptes rendus du quatrième Congrès des Historiens allemands (Innsbruck, 1896) et dans *Das Leben* (sept.).

G. Steinhausen, *Der Streit um die Kulturg.*, dans *Die Nation.* (19 sept.).

Lamprecht, *Die geschichtswissenschaftlichen Probleme der Gegenwart*, dans *Zukunft* (14 nov.).

G. Buchholz, *Zur Lage der Geschichtsw.*, dans *Akad. Rundschau* (14 nov.).

O. Hintze, *Ueber individualistische und kollektivistische Geschichtsauffassung*, dans *Hist. Z.* (t. XLII, p. 60).

1897.

Lamprecht, *Eine Wendung im geschichtswissenschaftlichen Streit*, dans *Zukunft* (2 janv.).

G. Schnürer, *Lamprechts Deutsche G.*, dans *Hist. Jahrbücher der Görresgesellschaft* (p. 88).

H. Finke, *Genetische und Klerikale Geschichtsauffassung*, Münster i. W.

E. Hannak, *Lamprechts Deutsche G. und die neue Richtung in der Geschichtsw.*, dans *Z. für das österr. Gymn.* (p. 293).

H. Finke, *Erklärung*, et Lamprecht, *Gegenerklärung*, dans *Deutsche Z. für Geschichtsw.* (t. II, p. 46).

H. Pirenne, *Une polémique historique en Allemagne*, dans *Revue historique* (t. LXIV).

G. Blondel, Compte rendu de Lamprecht, *Deutsche G.*, dans *Revue historique* (t. LXIV).

K. Breysig, *Die Historiker der Aufklärung*, dans *Zukunft* (15 et 22 mai).

F. Rachfall, *Ueber die Theorie einer kollektivistischen Geschichtsw.*, dans *Jahrb. für Nationalökon. uud Statist.* (3e s., t. XIII, p. 659).

Lamprecht, *Individualität, Idee und socialpsychische Kraft in der Geschichte*, dans *Jahrb. für Nationalökon. und Statist.* (3e s., t. XIII, p. 880).

K. Lory, *Politische Historie und Kulturg.*, dans *Die Umschau* (n° 26).

H. Oncken, *Zur Quellenanalyse modernster deutscher Geschichtsschreibung*, dans *Preuss. Jahrb.* (t. LXXXIX, p. 83).

K. Breysig, *Ueber Entwicklungsgeschichte*, dans *D. Z. für Geschichtsw.* (nouvelle série, t. I, pp. 161, 193).

Lamprecht, *Neuere Litteratur zu den historisch-methodologischen Erörterungen*, dans *D. Z. für Geschichtsw.* (nouvelle série, t. II, p. 113).

M. Schwann, *Noch ein Wort zu Lamprechts D. G.*, dans *Frankf. Zeitung* (20-21 juillet).

P. Barth, *Die Philosophie der G. als Sociologie* (t. I).

Lamprecht, *Der Ausgang des geschichtswissenschaftlichen Kampfes*, dans *Zukunft* (31 juillet).

Lamprecht, *Erklärung* (adressé à H. Oncken), dans *Preuss. Jahrb.* (t. LXXXIX, p. 348).

P.-J. Blok, *La lutte entre partisans d'une conception individuelle et d'une conception collectiviste de l'histoire*, dans *Museum* (nos 6-7).

L. Finkel, *Sur la méthode de Lamprecht*, dans *Kwartalnik historyczny* (t. IV).

Lamprecht, *Herder und Kant als Theoretiker der Geschichtsw.*, dans *Jahrb. für Nationalökon. und Statist.* (3e s., t. XIV, p. 161). — A comparer avec des dissertations parues dans les tomes VI à VIII des *Leipziger Studien* : Hashagen, *Otto von Freising als Geschichtsphilosoph und Kirchenpolitiker* (VI, 2) ; Goerlitz *Die historische Forschungsmethode J.-J. Maskovs* (VII, 4) ; Bock, *Wegelin* (VIII) ; Kittel, *Humboldts geschichtliche Weltanschauung...* (VII, 3) ; Nalbandjan, *Rankes Bildungsjahre und Geschichtsauffassung* (VIII, 2).

C. Cipolla, Compte rendu de Lamprecht, *Alte und neue Richt.*, dans *Rivista storica italiana* (p. 161).

Lamprecht, *Zwei Streitschriften den Herren Oncken, Delbrück, Lenz zugeeignet*, Berlin.

G. Blondel, *Le congrès des historiens allemands à Innsbrück et la science de l'histoire en Allemagne*, dans *Revue historique* (t. LXV).

H. Helmolt, *Lamprecht und seine Gegner*, dans *Leipziger Zeitung* (16 déc.).

H. Delbrück und M. Lenz, *Zwei Erklärungen* (réponse à Helmolt), dans *Leipziger Zeitung* (24 déc.).

A.-D. Xénopol, Compte rendu de Labriola, *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire*, dans *Revue critique* (20 déc.).

Lamprecht, *Kritik von Lord Actons Eröffnungsvorlesung : Ueber das Studium der Geschichte*, dans *D. Z. für Geschichtsw.* (t. II, p. 212 ; 1897-98).

Lamprecht und Kaemmel, *Ein Briefwechsel über moderne Forderungen an den Geschichtsunterricht*, dans *Neue Jahrb. für das klass. Alterth. und Pädagogik* (déc.).

(*A suivre.*)

LA MÉTHODE EN HISTOIRE LITTÉRAIRE

Dans la séance d'ouverture de la Faculté des lettres, à la Sorbonne (8 novembre), M. Lanson, chargé de l'allocution d'usage, a exposé ses idées sur la méthode en histoire littéraire [1].

Après avoir montré que l'accord sur les méthodes qui conviennent à cet objet n'est pas fait en France parmi les spécialistes et en avoir trouvé la raison, d'une part dans l'existence de certaines traditions d'enseignement, de l'autre dans l'état de la critique, M. Lanson, de façon très intéressante, a cherché à préciser l'*attitude scientifique* [2] qui convient à l'historien de la littérature.

1. V. *Revue internationale de l'Enseignement*, 15 nov.
2. Il emprunte l'expression à M. F. Rauh, *De la méthode dans la psychologie des sentiments.*

« Au lieu d'emprunter leurs méthodes à des sciences dont l'objet n'a peut-être aucun rapport avec le nôtre (sciences physiques et naturelles), consultons notre objet ; il nous dictera notre méthode... Il n'y a pas d'étude sérieuse ni de connaissance exacte d'une chose qui appartient au passé, si on n'essaie de la voir dans le passé auquel elle appartient, c'est-à-dire si on ne la considère historiquement... Il ne faut pas mêler des vues historiques à des impressions selon le hasard des études ou des réflexions qu'on a faites. Il faut se soumettre à la méthode de l'histoire, et, par elle, dominer, contrôler ses impressions... Notre objet est historique : mais il est une province de l'histoire comme l'histoire de la philosophie et l'histoire de l'art. Nous ne devons pas étudier la littérature pour l'histoire, mais comme une partie de l'histoire. Ayant un objet distinct, nous aurons une méthode distincte. Mais notre objet étant une espèce de l'histoire, notre méthode sera une variété, une adaptation, un prolongement de la méthode historique... »

On ne saurait trop applaudir ici à cet effort pour créer la science littéraire, non point à l'instar des sciences de la nature mais par une spécialisation de la méthode historique. — D'autre part, M. Lanson montre avec force que « l'histoire littéraire a, comme l'histoire politique, ses sciences auxiliaires, dont elle emprunte de la précision : examen des manuscrits, critique des textes, biographie, bibliographie. Diverses sciences principales se rangent, de son point de vue spécial, à la fonction de sciences auxiliaires : l'histoire, par exemple, et toutes ses branches, la philosophie, la grammaire, auxquelles il faut sans cesse, dans les questions particulières, emprunter des résultats et des méthodes. Une question littéraire contient à l'ordinaire une série de questions philologiques, bibliographiques, historiques, philosophiques ; si l'on sait les poser et les résoudre avec exactitude, l'indétermination que la diversité des sensibilités et des goûts peut laisser se réduit souvent à bien peu de chose. »

La Société d'Histoire moderne a tenu déjà deux séances, les 31 octobre et 29 novembre. A la première, M. Camille Bloch, archiviste du Loiret, par une communication sur l'*organisation des études d'histoire locale en France* et le rôle des sociétés savantes, a soulevé une discussion qui doit se poursuivre en janvier. La *Revue* s'intéresse vivement à tout ce qui concerne ces études ; elle croit qu'il faut plutôt chercher à compléter l'action des sociétés locales — qui sont loin d'être inutiles — par des organisations et des initiatives nouvelles, qu'il ne faut compter sur l'intervention du pouvoir central pour orienter et régler leur travail minutieusement. — A la seconde, on a entendu deux communications très intéressantes, l'une de M. A. Lefranc sur *le mythe des lanternes dans Rabelais*, l'autre de M. Émile Bourgeois sur *un tableau de la cour de France en 1714 et 1715*, d'après les papiers inédits du prince de Cellamare, conservés au British Museum.

M. A. Mathiez, l'actif secrétaire général de la fondation, nommé professeur au lycée de Châteauroux, est remplacé par M. Charles Andler.

***

Nous avons reçu une circulaire de la XIVe section (Histoire des Religions) du Congrès de Rome, signée de Gubernatis, Labanca et Scaduto, qui sollicite le concours de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des religions.

***

Le département de littérature comparée de l'Université Columbia à New-York, dont nous avons parlé dernièrement, publie une collection qui porte le titre de *Studies in Literature*. Quatre volumes ont déjà paru, le quatrième en 1901 (H.-O. Taylor, *Classical Heritage of the Middle Ages*). Le cinquième (Lewis Einstein, *Italian Renaissance in England*) paraîtra prochainement et le sixième (J.-S. Harrison, *Platonism in English Poetry*) au printemps. Dans cette collection a été publié l'intéressant ouvrage de M. J.-E. Spingarn, *A History of Literary Criticism in the Renaissance*.

***

La *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* vient de publier son second *Répertoire méthodique de l'Histoire moderne et contemporaine de la France*, rédigé sous la direction de MM. Gaston Brière et Pierre Caron. Il se rapporte à l'année 1899. — L'organisation de ce répertoire a reçu certaines améliorations. La liste des revues dépouillées s'est enrichie (543 contre 400). Le nombre total des numéros est de 3638 contre 2017 l'an passé. Par l'abondance, la distribution méthodique et la sûreté critique des renseignements, ce répertoire est destiné à rendre de précieux services.

***

Notre collaborateur M. Xénopol a parlé ici, dans le numéro d'octobre, de la *Weltgeschichte* conçue sur un plan original que publie, à Leipzig et à Vienne, le Bibliographisches Institut et que dirige le Dr Hans F. Helmolt. Nous venons de recevoir la seconde partie du tome III (pages 391-735), qui est consacrée à l'Afrique. Elle est l'œuvre de MM. Heinrich Schurtz et Karl Niebuhr. — Nous rappelons que l'ouvrage doit avoir huit forts volumes grand in-8°, de deux parties chacun, munis de cartes et d'illustrations nombreuses.

***

La Société de Sociologie de Paris a pris à tâche de réunir des enquêtes individuelles sur la question suivante :

« Sous le régime de la liberté du travail institué par la Révolution française, et à la suite des progrès économiques et sociaux réalisés au XIXe siècle, observe-t-on une moindre tendance à la continuation par les fils des professions exercées par leurs pères ? »

Pour constater cette moindre tendance, il faut une comparaison. La comparaison pourrait s'établir de deux manières : 1° d'une génération à une autre, en observant, d'une part, les faits relatifs aux hommes de vingt-cinq à quarante ans, et, d'autre part, ceux relatifs aux hommes de cinquante-cinq à soixante-dix ans ; — 2° d'une couche de population à une autre, en observant séparément, d'une part, les campagnes et les petites villes, d'autre part, Paris et les grandes villes.

La question devra être étudiée au point de vue purement social, plutôt qu'au point de vue physio-psychologique de l'hérédité des aptitudes et des goûts. Il faut donc envisager, non les fonctions abstraites d'ingénieur, de rédacteur, de teneur de livres, d'ouvrier, de surveillant, etc., mais les professions concrètes, définies par leur objet utilitaire, les métiers proprement dits : par exemple, telle ou telle branche de l'agriculture, de l'industrie, des arts et métiers, du commerce, des transports, tel ou tel emploi public, ou judiciaire, ou médical, ou professoral, etc.

Afin de mieux préciser les causes de la discontinuité professionnelle, on fera bien de considérer distinctement trois catégories de professionnels : *a)* Ceux qui sont propriétaires des fonds exploités par eux (terre, usine, atelier, magasin, fonds de commerce, office ou charge), et qui ont été plus ou moins liés à la profession par la spécialité de leur héritage ; *b)* Les professionnels qui ne sont pas propriétaires des fonds exploités, mais qui ont dû subir un long apprentissage, et ont été ainsi plus ou moins liés à la profession par la spécialité de leur éducation ; *c)* Les professionnels occupés dans les emplois dont l'apprentissage est facile et l'accès aisé.

Il est évident que la discontinuité des professions des catégories *a)* et *b)* serait beaucoup plus concluante que celle des professions de la dernière catégorie, dont le personnel est essentiellement variable.

Dans une enquête de ce genre, les constatations statistiques sont naturellement fort importantes, et l'on fera bien d'y insister autant qu'il sera possible. Néanmoins, vu la difficulté de réunir des résultats numériques suffisamment complets, on pourra se borner à des appréciations motivées. Dans ce cas même, pour éviter les auto-suggestions, il sera bon d'établir son enquête non sur les exemples que la mémoire peut fournir, mais sur des listes de noms déjà existantes, et que l'on n'aura pas dressées soi-même pour les besoins de l'enquête.

Sous le bénéfice de ces observations, la Société de Sociologie de Paris propose aux personnes de bonne volonté le questionnaire suivant :

Y a-t-il, en France, une tendance à une moindre continuation par les fils des professions paternelles ?

Cette tendance est-elle générale ? ou spéciale à la population des villes et surtout à Paris ?

Cette tendance s'observe-t-elle notamment dans les professions où le titulaire est propriétaire du fonds exploité ? et aussi dans les professions exigeant un long apprentissage, et dont l'accès est difficile ?

Cette tendance est-elle due à la mobilité plus grande des capitaux et à la transmissibilité plus facile des fonds de terre, d'industrie et de commerce ?

Ou à la diffusion de l'instruction générale et spéciale ?

Ou à la restriction de la natalité, qui exalte les ambitions des parents pour leurs enfants uniques et les pousse à les élever au-dessus de leur propre situation ?

Ou à telle autre cause que pourra suggérer l'enquête ?

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

J. Hansen, **Zauberwahn, Inquisition und Hexenprozess im Mittelalter.** — Munich, R. Oldenbourg, 1900, xv-538 p. in-8°.

Le livre dont nous avons à parler ici n'est pas simplement une histoire de la sorcellerie au Moyen Age et des procès de sorcellerie. Avec un peu de bonne volonté on pourrait y voir un chapitre essentiel d'une étude générale sur la magie. L'objet spécial de ce chapitre serait de conduire à une distinction de la magie et de la religion et même de déterminer la position de l'une par rapport à l'autre. M. Hansen se borne d'ailleurs à l'un des éléments de cette détermination : il étudie la magie par le dehors et du point de vue de la religion, car, même lorsqu'il nous analyse des interrogatoires de sorciers et leurs aveux arrachés par la torture, il nous fait connaître la façon qu'avaient les juristes de l'Église et les théologiens de se représenter la magie.

Il commence par décomposer l'image et par mettre à part les pièces de la représentation. C'est d'abord l'idée du maléfice; le magicien a le pouvoir de modifier l'ordre de la nature pour obtenir des effets inattendus, généralement pour nuire; certains méfaits leur sont particulièrement reprochés, et la répétition de ces méfaits contribue à fixer les traits de leur figure; ils envoient à contre temps la pluie ou la grêle (*immissores tempestatum*); ils détournent le lait des vaches et stérilisent les troupeaux; ils troublent les relations matrimoniales (*impotentia ex maleficio*); les charmes amoureux sont très proches de cette dernière sorte de maléfices; quant aux moyens, les plus typiques sont les philtres (*veneficium*) et l'envoûtement. Vient ensuite l'idée de « fausse religion »; dès l'origine, l'Église chrétienne étant exclusive, mais d'autre part admettant la réalité de tout le bagage de croyances et de rites des religions rivales, l'a relégué dans la magie ; au Moyen Age elle y joint tous les anciens rites désintégrés (offrandes aux fées, feux de joie, rites agraires) qu'elle n'arrive pas à associer à son propre rituel. Un des pouvoirs caractéristiques des sorciers est celui de se transporter à travers les

airs et de revêtir des formes animales. Dans leur vol nocturne ils assaillent les hommes, ou de préférence les enfants et leur sucent le sang ; ce sont des *striges*, des *vampires*. Ils ont un pacte avec les esprits qui obéissent à leurs rites. Ce pacte se traduit en relations charnelles; les démons associés aux sorciers sont des incubes ou des succubes. Enfin les sorciers forment des confréries qui se réunissent la nuit, à date fixe, pour pratiquer le culte du diable; c'est le sabbat. Le droit romain et le droit barbare ne s'inquiètent que du maléfice. Sous les empereurs chrétiens et les rois germains qu'inspirent leurs édits et les décisions des conciles, la magie est poursuivie avec l'idolâtrie. Les pénitentiels et le droit canon visent spécialement le maléfice et la fausse religion. La croyance au vol nocturne des sorciers vient de l'antiquité gréco-romaine et est fixée par des livres comme l'*Ane d'Or* d'Apulée ; jointe aux notions de vampire et d'incube, suggérées par les songes, elle constitue le mythe populaire de la magie. Mais ces croyances sont interdites. La loi lombarde, les capitulaires carolingiens défendent de poursuivre les striges, tentent d'arracher les prétendus vampires à la fureur des paysans. Quant au sabbat il représente à la fois l'idée du culte d'Hécate célébré par les magiciennes grecques et le mythe germanique de la chasse sauvage ; la notion de grands vols de sorcières bruyantes conduites par Diane, précède celle d'assemblées rituelles présidées par le diable. Les éléments de la représentation sont donc disparates et restent longtemps dissociés. Dans une première période, où l'attention de l'Église est surtout attirée sur la magie par les annulations de mariage par suite d'*impotentia ex maleficio* prononcées par les tribunaux ecclésiastiques (procès de Lothaire II et de Teutberge) la majorité des théologiens se prononce pour la réalité des maléfices et explique par des songes, d'ailleurs envoyés par les démons, tout ce que l'imagination populaire ajoute à la définition canonique.

M. Hansen fait commencer vers 1230 une seconde période. Les grands docteurs de la scolastique et, parmi eux, au premier rang, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, s'efforcent de coordonner les éléments juridiques et populaires de la représentation. Ils remontent, d'ailleurs, jusqu'à saint Augustin pour chercher une théorie de la corporalité des démons et une explication du songe ou de l'extase par la séparation momentanée de l'âme et du corps qui permette de faire des réalités du vol des sorcières et de leurs métamorphoses (p. 25 sqq). Or, l'effort de la scolastique n'était pas isolé ; il secondait merveilleusement l'œuvre des inquisiteurs. Instituée au début de cette période (1227), l'inquisition mit, dès le début, la main sur la magie. L'ancienne idée de fausse religion serait le moyen terme entre l'hérésie et la magie. L'association de la magie à l'hérésie fournit, d'autre part, une nouvelle image du sabbat. Les magiciens devinrent une secte pratiquant le culte du diable. Il en résultait que le maléfice n'était plus l'acte magique par excellence, ni le magicien un simple individu malfaisant. La magie consistait surtout en actes collectifs et ces actes, sans compter même le premier crime qu'était l'abjuration, étaient, à proprement parler, des crimes religieux, profa-

nations des choses religieuses, déviations ou parodies des cérémonies sacrées. La collectivité des magiciens était criminelle et le crime commençait à l'initiation. On était donc fondé à les poursuivre en masse comme les hérétiques. Mais, en ceci, les inquisiteurs allaient plus vite que les juges laïques et séculiers. Ils avaient besoin de justifier leur pouvoir et la légitimité de leurs démarches. Cette nécessité provoqua une longue série de traités et de bulles pontificales dont la principale est celle d'Innocent VIII, lancée en 1484, à l'instigation des inquisiteurs rhénans Sprenger et Institoris. Ceux-ci publièrent, bientôt après, en 1486, le *Malleus maleficarum* qui codifie la doctrine et la procédure de l'Église à l'égard de la magie.

L'année 1430 marqua le commencement des grands massacres de sorciers, des principales persécutions en masse. Elles ont sévi surtout dans la région des Alpes, c'est-à dire les pays qui sont encore aujourd'hui les plus riches en superstitions et en folklore. La jurisprudence ordinaire, qui tend à s'en tenir aux termes de l'ancien droit, finit par céder à l'influence des inquisiteurs ; elle s'imprègne de démonologie. Deux consultations, l'une de Bartolus en 1335 (p. 335), l'autre d'Ambrosius de Vignate en 1468 (p. 462) jalonnent le chemin parcouru. On signale des persécutions en masse ordonnées par des juges laïques.

M. Hansen écrit en tête de son histoire que la notion de la magie, telle que nous la rencontrons au XVIe siècle, s'est élaborée dans l'Église, que ce n'est pas une superstition (*Aberglaube*), mais que c'est une croyance officielle, obligatoire, revêtue du caractère de dogme et que l'on ne peut douter, sans tomber dans l'hérésie et sous le coup de ses sanctions, que les sorcières traversent les airs, tuent les petits enfants, sont les amantes du diable et l'adorent au sabbat. Il démontre amplement cette proposition générale. Ce n'est pas évidemment toute la conclusion qu'on peut tirer de son livre. L'application des théologiens, d'une part, à ranger, dans la catégorie magie, tous les rites, croyances et images mystiques restés en dehors de la religion ; d'autre part, à préciser l'image du crime religieux, à lui donner une réalité et à le définir par la magie est un phénomène remarquable. Il semble qu'ici, comme ailleurs, le christianisme nous fournisse une image grossie des faits religieux et que le grossissement puisse nous permettre d'en apercevoir le mécanisme. Mais l'étude extérieure de la magie qui nous est présentée par cet excellent livre appelle encore sa contre-partie.

H. Hubert.

REVUE DES REVUES

Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos[1].

Les revues consacrées aux Bibliothèques et aux Archives ont souvent trop de peine à naître et à vivre, pour qu'il ne nous soit pas agréable d'en citer une qui, au delà des Pyrénées, non seulement parvient à subsister, mais grandit et s'améliore chaque année. Sous son titre et sa forme actuels la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos* est une troisième série, continuant le Boletin et l'ancienne revue du même nom. Le premier numéro de cette série nouvelle a paru en janvier 1897 et, depuis, la *Revista* n'a cessé d'aller en se perfectionnant sous la haute direction de MM. Menéndez y Pelayo et V. Vignau. Principalement rédigée par des « professionnels », très soutenue par l'activité assidue de quelques hommes dévoués, parmi lesquels nous pouvons citer D. J. R. Mélida, D. A. Paz y Melia, D. M. Serrano y Sanz, D. Pedro Roca, D. R. Menéndez Pidal, etc., la *Revista* publie des articles d'érudition archéologique et bibliographique, des documents d'archives et des discussions diplomatiques[2].

En plus des comptes rendus critiques la *Revista* donne des extraits du sommaire d'un certain nombre de revues espagnoles ou étrangères. Enfin on peut compter comme un service signalé rendu à l'érudition, la publication, en feuilles détachables, en appendice à chaque numéro, de

1. Administration et rédaction, à l'Archivo Histórico Nacional, Paseo de Recoletos, 20, Madrid.

2. Cette année, parmi les principaux articles publiés, on peut citer : de Fr.-R. Uhagon, une note sur un Christ ayant appartenu à Marie Stuart et une étude sur une traduction espagnole inédite du Dante ; de A. Farinelli, un complément à ses précédentes recherches bibliographiques sur les Voyages en Espagne et en Portugal ; de A. Paz y Melia, des notices sur un secrétaire de Charles-Quint, Diego Gracian de Alderete, sur Ausias March, sur les manuscrits de Pétrarque et les Heures manuscrites de la Bibliothèque nationale de Madrid ; le même a publié dans la Revue une comédie inédite d'Agostin de Rojas, *El Natural desdichado*. Des études archéologiques ont été consacrées par B. Ferrá aux Bronzes antiques trouvés à Majorque, par M. R. de Berlanga aux découvertes faites à Càdiz en 1891-92, par J.-R. de Mélida à une collection de terres cuites grecques (donation Stützel) offerte au Musée archéologique de Madrid. La biographie d'un grand entrepreneur et industriel du XVIIIe siècle, D. Juan Fernández de la Isla y a été donnée par F. Fernández de Velasco. Répondant à un livre de Ribera, A. Giménez Soler a repris la question des origines musulmanes du *justicia* d'Aragon. Enfin on doit à M. Flores Calderón une notice sur le département des brochures (*Sala de varios*) de la Bibliothèque nationale de Madrid ; à Joseph Calmette des notes sur Wifred le Velu, et à A. Blázquez une dissertation sur les voies romaines de Sicile.

Parmi les documents publiés relevons le testament d'Alvaro de Luna (1445), des lettres du Grand Capitaine, d'Antonio de Leyva, des *romances* inédits attribués à Lope de Vega, etc.

catalogues et inventaires. Depuis quelques mois la *Revista de Archivos...* a ainsi imprimé ou est en train d'imprimer le catalogue des pièces de théâtre conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Madrid, un catalogue des portraits de personnages espagnols conservés dans la section des Estampes et Beaux-Arts de cette bibliothèque, le catalogue des Comptes de l'Administration publique de 1744 à 1855, et le catalogue des dossiers de l'Inquisition de Tolède, deux séries de documents d'intérêt très différent mais considérable, qui font partie de l'*Archivo general central* de Madrid.

L'œuvre poursuivie depuis cinq ans par la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos* est d'une trop réelle utilité pour ne pas mériter les meilleurs encouragements. — H. L.

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE ÉCONOMIQUE.

Paul Louis, **La Guerre économique.** Éditions de la *Revue Blanche*, 1900, 347 p., in-18. — Sous la diversité des idées et des révolutions la production se développe sans arrêt ni régression. Comment sont répartis les fruits de ce labeur colossal ? Dans quelle zone se concentre actuellement l'activité industrielle et commerciale ? M. Paul Louis a embrassé d'un regard pénétrant les relations des États, ou pour mieux dire l'évolution économique des cinq continents. D'inquiétantes statistiques accusent le rétrécissement de nos débouchés et l'essor de nations hostiles.

La lutte économique offre trois aspects : 1° le protectionnisme devenu l'arme défensive ; — 2° l'expansion coloniale, complément logique de la protection ; — 3° le protectionnisme des travailleurs résolus à bannir l'ouvrier étranger. Divisions, menaces, conflits, représailles, tels sont les traits essentiels de ce sombre tableau où se meuvent trois principes d'action : capitalisme, colonisation, militarisme. M. P. L. espère que la rivalité des États doit se résoudre dans le sens de la Fédération. — Après avoir conduit avec la rigueur d'un savant très probe une enquête patiente sur le mouvement économique « d'un siècle qui fut témoin de la plus prodigieuse poussée d'activité humaine dont l'histoire fasse mention », l'économiste se tourne vers l'avenir et nous annonce que notre vieux monde s'organise forcément « dans une structure internationaliste ». Le cadre de cette *Revue* nous interdit de le suivre dans cette partie de son intéressant ouvrage. — Valory Le Ricolais.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

Théodore Reinach, **Histoire des Israélites depuis la ruine de leur indépendance nationale jusqu'à nos jours.** 2e édition Paris, Hachette, 1901, xix-415 p., in-8. — M. Théodore Reinach vient de publier la seconde édition de l'excellente *Histoire des Israélites* qu'il publia il y a dix-sept ans, presque au sortir de l'adolescence, et qui méritait à tout égard l'honneur d'une réimpression. Par « la fraîcheur un peu juvénile » et en même temps la flamme contenue qui anime l'exposition, l'aisance maîtresse d'une ample matière, la judicieuse loyauté de l'appréciation, ce petit livre est assurément une des productions les plus attachantes et les plus probes de notre récente littérature de vulgarisation historique. L'intérêt ne languit jamais, que l'auteur décrive la lente dispersion du judaïsme à travers le monde, son effort presque incessant vers la pensée, ou la destinée si souvent tragique de ses communautés perpétuellement calomniées, spoliées et proscrites.

Indépendamment de quelques remaniements destinés à le remettre au courant (pourtant M. R. n'a pu utiliser les renseignements fournis, dans cette *Revue* même, t. I, p. 296, par M. Chavannes sur le judaïsme chinois), la présente édition diffère de la précédente par l'adjonction d'un récit, très objectif, de l'histoire des Juifs pendant les dernières années du siècle écoulé. Des appendices, qui complétaient l'ouvrage, l'un (bibliographique) a reçu de notables additions, l'autre (statistique) a été supprimé et sa disparition est fâcheuse. Ce tableau de la répartition de la population juive dans les divers pays du globe rappelait, sous une forme concrète, le phénomène le plus important sans doute de l'histoire du judaïsme moderne : le déplacement de son centre de gravité par la constitution, dans la Russie occidentale, d'une énorme agglomération de six millions de Juifs, classe marchande et prolétariat industriel, appelés à jouer tôt ou tard, au sein du monde slave, un rôle de premier ordre, et l'établissement, dans les États-Unis, de plus d'un million d'Israélites, dont la religion a subi, autant que le catholicisme et l'islam transatlantiques, les influences américanistes. M. R. n'a pas manqué, au cours de son récit, d'attirer l'attention sur ces faits, que la sobre éloquence des chiffres eût utilement résumés.

De très rares inadvertances ont échappé à l'historien et à l'écrivain : je n'entends pas ce que signifie (p. 294) « l'orgie morale qu'on décora du nom de « culte de la déesse Raison ». — I. L.

HISTOIRE DES IDÉES ET HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Baron Carra de Vaux, **Avicenne** (*Les Grands Philosophes*), Paris, Alcan, 1900, vii-302 pp., 8°. — L'étude de la vie et de la philosophie d'Avicenne, qui fait l'objet principal de cet ouvrage, est précédée de quatre chapitres qui retracent rapidement les origines de la philosophie arabe. La philosophie arabe a pour base la théodicée du Coran; cette théodicée a été l'objet de la spéculation philosophique dès le premier siècle de l'hégire. « Avant l'introduction des ouvrages des philosophes grecs dans l'Islam, il s'y produisit un mouvement philosophique spontané » (p. 15). L'École des Motazélites est la principale représentante de ce mouvement. L'auteur expose ensuite (ch. III) l'introduction de la philosophie grecque dans l'Islam. Le mouvement de traduction en arabe commence sous le règne d'El-Mansour (136-158), on traduit les littératures grecque, hébraïque, syrienne, persanne et indienne; la traduction philosophique, surtout celle d'Aristote, d'abord imparfaite, devient suffisante au ive siècle de l'hégire. Mais en même temps la tradition philosophique grecque s'était continuée dans les écoles syriennes; jusqu'à la fin du vi^e siècle, les Syriens traduisent, interprètent les textes, et produisent eux-mêmes des œuvres de philosophie théologique. Par ces traductions et cette tradition qu'ils s'assimilent, les Arabes entrent en possession, bien avant Avicenne, d'une riche littérature philosophique.

La philosophie arabe commence avant Avicenne. El-Kindi et Farabi, auxquels l'auteur consacre un chapitre (ch. IV) en sont les principaux représentants. Farabi surtout, logicien, métaphysicien, écrivain politique, semble avoir été vraiment le premier de ces grands esprits encyclopédiques, qui ont illustré la philosophie arabe. Le système d'Avicenne, tel que l'expose l'auteur en cinq chapitres, apparaît comme une sorte de vaste syncrétisme où la doctrine d'Aristote et le Néoplatonisme, singulièrement mélangés, sont les deux éléments principaux : c'est moins une doctrine cohérente et bien liée qu'une suite d'immenses ouvrages où se mêlent constamment l'interprétation personnelle et le commentaire. Dans la métaphysique d'Avicenne on reconnaît pourtant les grandes lignes du Néoplatonisme : l'Unité absolue, l'effort pour engendrer au moyen de cette Unité la multiplicité, le monde des Idées, le monde des Ames, le monde physique; et toute cette métaphysique est symbolisée par la doctrine curieuse de la procession des sphères.

Nous ne songeons pas à résumer dans ses détails un livre qui ne veut être lui-même qu'une introduction à la philosophie d'Avicenne et cherche à la tirer des mains des spécialistes arabisants pour la faire entrer dans la connaissance commune. Tel que nous le présente M. de Vaux, il répond à son but; on doit même regretter qu'il se soit donné Avicenne comme point d'arrivée et qu'il n'ait pas esquissé tout au moins l'étude de son influence et les suites de son système jusqu'à l'Averroïsme. Peut-être aussi y a-t-il quelque inexactitude à concevoir le problème philosophique chez les Arabes comme un problème scolastique. Le livre de M. de Vaux nous prouve suffisamment que, pour Avicenne tout au moins, la philosophie semble se suffire à elle-même et qu'il ne se propose qu'accidentellement la conciliation de la philosophie avec un dogme. — H. Delacroix.

E. Rigal, **Le Théâtre français avant la période classique** (*fin du XVIe et commencement du XVIIe siècle*), Paris, Hachette, 1901, in-16. — Personne ne connaît mieux que M. Rigal l'histoire du théâtre français aux XVIe et XVIIe siècles. Le volume qu'il vient de publier et qui résume ses travaux antérieurs sera précieux aussi bien à ceux qui veulent se faire une idée générale de l'état du théâtre entre 1548 et 1635 qu'aux travailleurs pour lesquels les notes, l'appendice, la bibliographie fourniront d'utiles indications. — M. R. fait moins l'histoire de la *littérature dramatique* que celle du *théâtre :* en cela consiste précisément l'originalité de son œuvre. Il étudie les *troupes de campagne,* leur rôle dans la fondation d'un théâtre moderne, leurs débuts à Paris, à l'Hôtel de Bourgogne, et leurs luttes avec les Confrères de la Passion. Il prouve que jusqu'en 1629 il n'y eut à Paris qu'un seul théâtre [1] ; il cherche, dans une série de chapitres, « comment ce théâtre unique se fournissait de pièces, quels étaient les genres dramatiques qu'il cultivait, comment étaient organisées les

1. Ce n'est qu'en 1634 que le second théâtre s'établit au Marais.

représentations et quel était son système décoratif » (p. 82). D'une façon très précise, M. R. établit que peu à peu se releva la condition des auteurs dramatiques, d'abord très humbles et aux gages des comédiens ; que c'est Hardy surtout, « créateur du théâtre moderne » (p. 138), qui modifia le répertoire avec la pastorale, la tragi-comédie, la *tragédie*, — le mystère et la moralité étant chassés de l'Hôtel de Bourgogne, la farce et l'histoire par personnages subsistant. Les deux derniers chapitres renferment sur le budget, les acteurs, le public, l'organisation matérielle, la mise en scène, une foule de détails intéressants ; mais surtout M. R. fait ressortir avec plus de force que jamais l'influence de la *décoration complexe* — qu'il a eu le mérite de mettre en lumière. On voit comment le système décoratif à compartiments, hérité du moyen âge, auquel public et comédiens étaient habitués, luttait contre le goût de Hardy pour la tragédie et appelait le drame libre. — La portée sociologique de ce livre est précisément de faire comprendre tout ce qui — à côté des conditions internes d'évolution et des goûts individuels — peut peser de circonstances extérieures, matérielles, sur le développement d'un genre littéraire. — H. B.

I. P. Stapfer, **V. Hugo et la grande poésie satirique en France.** Paris, Ollendorff, 1901, 349 p., in-12. — II. E. Deschanel, **Lamartine.** Paris, Calmann-Lévy, 2e édition, 2 vol., xi-324 et 332 p., in-12. — I. Nous tenons, ici, à ne rendre compte que de la thèse fondamentale que nous apporte ce livre en l'entourant de brillants et variés développements : Hugo est le plus grand poète satirique de la France, avec d'Aubigné (nous dirions : après) ; mais encore, c'est, essentiellement, un satirique. « C'est la satire qui constituera la plus grande partie de ce résidu immortel » (p. 30) que laissera son œuvre immense. Qu'est-ce à dire ? « Tant qu'il y aura des consciences pour respecter les saintes choses que le poète adore, la patrie, l'honneur, le devoir, la vérité, la justice, le meilleur de cette œuvre est assuré de vivre dans le culte des hommes » (p. 30) ; et encore : « On peut concevoir de la satire une idée si large, si haute, que rien de ce qui est beau ou sublime..... ne soit étranger à cette grande forme de la poésie lyrique » (p. 7). Et sans doute, si on accepte la formule de M. S., on acceptera ses conclusions. Seulement, est-ce une définition de la satire, que celle-là ? Ce n'est pas seulement les *Contemplations* qu'elle contient, c'est aussi les Évangiles. Ne peut-on, sans vaine superstition à l'égard des « genres », soutenir que la satire est l'*expression*, non d'une foi dans le progrès, non d'une aspiration vers l'idéal, non d'une vision de beauté ou « de pitié », mais d'une haine ou d'un mépris qui s'adressent à ce qui a réellement existé, ou réellement existe ? Que les mêmes « lois d'imagination », si fortement étudiées par M. S., expliquent *Napoléon II* aussi bien que *Le Sacre (sur l'air de Malbrouck)*, soit : mais *Napoléon II* n'est pas une satire. Et que « l'homme qui hait comme il faut... est aussi celui qui aime le plus et le mieux » (p. 8), admettons-le : il ne s'ensuit pas que les boutades, les brutalités — laissons les calembours — grandissent Hugo au delà des hauteurs où le placent *Eviradnus* et *A Ville-*

quier. Ce qui restera, espérons-le, c'est *Napoléon II* : ce n'est pas *Le Sacre* (*sur l'air de Malbrouck*).

II. Or voici un poète dont la sensibilité fut aussi grave que tendre ; qui n'a pas écrit un vers de haine ; qui, dès 1831, chantait les *Révolutions*, et d'un pas assuré, d'un regard prophétique, se dirigea et dirigea son pays, pendant seize ans, vers la République qu'il rêvait, voyait, et accomplit. Il aime, lui aussi, l'homme, le progrès, hautement, avec une noble sérénité, avec une clairvoyante fermeté. Par « la seule simplicité d'un récit fidèle », M. Deschanel fait voir, respecter Lamartine. D'un ton simple, mesuré, tour à tour doucement ému et délicatement spirituel, il commente les œuvres et les actes. Surtout il nous montre, plus solidement qu'on ne l'avait fait avant lui, faits et textes en main, l'unité profonde de ce génie, le progrès régulier, l'évolution naturelle d'une pensée qui passa, sans secousses ni écarts, du verbe à l'action, qui, loin de s'y mutiler ou de s'y abaisser, s'y acheva harmonieusement, montant vers son idéal comme l'arbre vers sa cime, et qui, poursuivant près de vingt ans un beau rêve fraternel, le vécut enfin, et le fit vivre à la France — un instant. — Ch.-H. B.

Henry Michel, **Notes sur l'Enseignement secondaire**, Paris, Hachette, 1902, in-16. — M. H. Michel a réuni dans ce volume des articles qu'il a donnés au *Temps* de 1881 à 1891, et il les a fait précéder d'une importante Introduction. Ce volume — non plus que les pages intéressantes publiées par M. Lanson sous le titre de *l'Université et la Société moderne* (Colin, 1902) et quelques ouvrages ou brochures antérieurement parus sur les mêmes questions (Fouillée, E. Bourgeois, Ch.-V. Langlois, Marcel Bernès) — ne nous appartiendrait s'il n'était aussi bien historique que doctrinal. On y trouvera fidèlement retracés dix ans de l'histoire de notre enseignement secondaire : le plan d'études de 1880, et les retouches qu'il appelait ; la situation des maîtres répétiteurs ; l'enseignement secondaire des jeunes filles ; les réformes de 1886 et de 1890 dans les études classiques ; la transformation de l'enseignement spécial en enseignement moderne ; la question du baccalauréat ; les discussions sur la classe de philosophie — tels sont les principaux points auxquels touche le livre de M. H. Michel. — H. B.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

Hans F. Helmolt, *Weltgeschichte,* III Band, 2e Hälfte, Leipzig und Wien, Bibliographisches Institut, 1901, gr. 8°.

Th. Lindner, *Weltgeschichte seit der Völkerwanderung,* Band I, Stuttgart und Berlin, Cotta' sche Buchhandlung, 1901, 8°.

E. Durkheim, *De la division du travail social,* 2e éd. augmentée d'une préface sur *Les groupements professionnels,* Paris, Alcan, 1901, 8°.

Ch. Letourneau, *La Psychologie ethnique* (*Bibl. des Sciences contemporaines*), Paris, Schleicher, 1901, 16°.

I. Lameire, *Théorie et pratique de la conquête dans l'ancien droit,* Introduction, Paris, Rousseau, 1902, 8°.

A. Pouzol, *La recherche de la Paternité, Étude critique de sociologie et de législation comparée,* Paris, Giard et Brière, 1902, 8°.

Ch.-V. Langlois, *L'Inquisition d'après des travaux récents,* Paris, Soc. nouv. de librairie et d'édition, 1902, 18°.

A. Barine, *La jeunesse de la Grande Mademoiselle* (*1627-1652*), Paris, Hachette, 1902, 16°.

A. Brette, *La France au milieu du XVIIe siècle d'après la correspondance de Gui Patin* (*1648-1661*), Introd. par Edme Champion, Paris, Colin, 1901, 18°.

Ch. Desbœufs, *Souvenirs du capitaine Desbœufs* (1800-1815), publiés pour la *Société d'histoire contemporaine,* Paris, Picard, 1901, 8°.

Lieutenant-colonel Frocard et capitaine Painvin, *La Guerre au Transvaal,* I *L'invasion anglaise,* II *L'offensive des Boers,* Paris, Cerf, 1900-1901, 16°.

G. Weulersse, *Chine ancienne et nouvelle,* Paris, Colin, 1902, 18°.

E. Martin Saint-Léon, *Le Compagnonnage, son histoire, ses coutumes, ses règlements, ses rites,* Paris, Colin, 1901, 18°.

E. Pariset, *Histoire de la fabrique lyonnaise,* Lyon, Rey, 1901, gr. 8°.

René Fage, *La vie à Tulle aux XVIIe et XVIIIe siècles,* Paris, Picard, 1902, grand 8°.

Daniel Halévy, *Essais sur le mouvement ouvrier en France,* Paris, Soc. nouv. de librairie et d'édition, 1901, 12°.

G. Lanson, *L'Université et la société moderne,* Paris, Colin, 1902, 18°.

K. Marx et F. Engels, *Le manifeste communiste*, Introd. historique et commentaire par Ch. Andler, Paris, Soc. nouv. de librairie et d'édition, 1901, 16°.

H. Parigot, *Alexandre Dumas père* (*Les grands écrivains français*), Paris, Hachette, 1902, 16°.

H. Michel, *Notes sur l'Enseignement secondaire*, Paris, Hachette, 1902, 16°.

Le gérant : Paul CERF.

TABLES DU TOME TROISIÈME

TABLE DES AUTEURS

(ARTICLES ET REVUES)

CLERGET (P.). — Revue générale : Histoire de Suisse 226

DÉCHELETTE (J.). — Revue générale : L'archéologie celtique en Europe. 30

DIEHL (Charles). — Revue générale : Les études d'histoire byzantine en 1901 . . 177

DOTTIN (G.). — Revue générale : La littérature gaélique de l'Irlande. 60

DUMOULIN (Maurice). — Choses à faire. 296

GOMPERZ (Th.). — Un moment de la pensée grecque : Le philosophe Héraclite (trad. par A. REYMOND). 10

LACOMBE (Paul). — L'Histoire comme science, à propos d'un article de M. Rickert. 1

LANGLOIS (Ch.-V.). — Avertissements aux candidats à l'Agrégation d'histoire. . . 249

MILHAUD (Albert). — Revue générale : La vie industrielle en France de la Renaissance à la Révolution 331

PARISET (G.). — Revue générale : L'Allemagne et la Réforme jusqu'à la paix d'Augsbourg 308

PIÉRON (H.). — Voir VASCHIDE.

RÉDACTION (La). — Projet d'enquêtes relatives à l'histoire de la France. 307

VASCHIDE (N.) et PIÉRON (H.). — La croyance à la valeur prophétique du rêve dans l'Orient antique. . . . . 151 et 283

VILLARI (Pasquale). — L'Histoire est-elle une science ? (trad. par Léon-G. PÉLISSIER). . . . . 121 et 267

XÉNOPOL (A.-D.). — Étude critique sur une nouvelle Histoire universelle (Hans-F. Helmolt, *Weltgeschichte*) 164

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Agrégation d'histoire (Avertissements aux candidats à l'), par Ch.-V. Langlois. 249

Choses à faire, par Maurice Dumoulin 296

Enquêtes relatives à l'histoire de la France (Projet d') (La Rédaction) 307

Histoire (L') comme science, à propos d'un article de M. Rickert, par Paul Lacombe. 1

Histoire (L') est-elle une science ? par Pasquale Villari (trad. par Léon-G. Pélissier) . . . . . 121 et 167

Histoire universelle (Étude critique sur une nouvelle) : Hans-F. Helmolt, *Weltgeschichte,* par A.-D. Xénopol 164

Pensée grecque (Un moment de la) : Le philosophe Héraclite, par Th. Gomperz (trad. par A. Reymond) 10

Rêve dans l'Orient antique (La croyance à la valeur prophétique du), par N. Vaschide et H. Piéron . . . . . 151 et 283

REVUES GÉNÉRALES

Histoire générale : Archéologie celtique, par J. Déchelette 30

Byzance, par Charles Diehl 177

Allemagne (La Réforme), par G. Pariset. 308

Suisse, par P. Clerget 226

Histoire économique : France (La vie industrielle de la Renaissance à la Révolution), par Albert Milhaud. 331

Histoire littéraire : Littérature celtique (La littérature gaélique de l'Irlande), par G. Dottin. 60

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Bibliographie méthodologique 354

Fustel de Coulanges (La première leçon de) 98

Histoire littéraire (La méthode en). 357

Lamprecht (Une préface du professeur Karl) (L. Réau) 350

Nouvelles et publications diverses. . . . . 109, 239 et 358

Psychologie (La) et l'Histoire. 104

Société (La) d'Histoire moderne. 106

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Carlyle, *Cathédrales d'autrefois et usines d'aujourd'hui*, trad. par C Bos, introd. de J. Izoulet (Paul Mantoux). 241
Guilland (A.), *L'Allemagne nouvelle et ses historiens* (H. B.). 110
Hansen (J.), *Zauberwahn, Inquisition und Hexenprozess im Mittelalter* (H. Hubert). 362
Orsi (P.), *L'Italia moderna* (Léon-G. Pélissier). 243
Villari (Pasquale), *Le invasioni barbariche in Italia* (Léon-G. Pélissier). . . . 241

REVUE DES REVUES

Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (H. L.) 365

BULLETIN CRITIQUE

Histoire générale :

Garcia (Juan-Agustin), *La Ciudad Indiana* (*Buenos-Aires desde 1600 hasta mediados del siglo XVIII*) (A. M.-F.) 115

Histoire économique :

Louis (Paul), *La guerre économique* (Valory le Ricolais) 367

Histoire religieuse :

Reinach (Théodore), *Histoire des Israélites depuis la ruine de leur indépendance nationale jusqu'à nos jours* (I. L.). 367
Salembier (L.), *Le Grand Schisme d'Occident* (Jean Réville). 115

Histoire des idées :

Berkeley (George), *The principles of human knowledge* (Georges Lyon). . 117
Carra de Vaux (Baron), *Avicenne* (H. Delacroix) 368
Michel (Henry), *La doctrine politique de la démocratie* (H. B.). 119
— *Notes sur l'Enseignement secondaire* (H. B.). 371

Histoire littéraire :

Deschanel (E.), *Lamartine* (Ch.-H. B.). 371
Paris (Gaston), *François Villon* (H. B.) 117
Rigal (E.), *Le Théâtre français avant la période classique* (H. B.) 369
Stapfer (P.), *Victor Hugo et la grande poésie satirique en France* (Ch.-H. B.) 370

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

BINDING SECT. APR 10 1980

D
1
R4
t.3

Revue de synthèse historique

65

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY